RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO
MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

ET DE

É. CHASSINAT
DIRECTEUR HONORAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5 (Téléphone : Gob. 28-20)

MDCCCCXVI-MDCCCCXVII

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO
MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

ET DE

É. CHASSINAT
DIRECTEUR HONORAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

NOUVELLE SÉRIE

TOME SIXIÈME

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5 (Téléphone : Gob. 28-20)

MDCCCCXVI-MDCCCCXVII

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1916 Fascicules I et II

CONTENU : 1) Une petite horloge astronomique gréco-égyptienne, par Henri SOTTAS. — 2) Quelques divinités dans les arbres, par G. MASPERO. — 3) Le classement des rois de la famille des Bubastites, par G. DARESSY. — 5) Hérodote, II, CL, par G. MASPERO. — 6) Nécropole de Qantarah (fouilles de mai 1914), par Jean CLÉDAT. — 7) Sur le sens juridique de , par G. MASPERO. — 8) La mise à mort rituelle d'Apis, par Émile CHASSINAT. — 9) Le titre , par Victor LORET. — 10) On the reading of as *ny-św·t*, by Aylward M. BLACKMAN. — 11) Additional note on A. M. Blackman's article, by Alan H. GARDINER. — 13) Note sur un gnomon portatif gréco-égyptien, par Charles KUENTZ. — 13) Introduction à l'étude de la phonétique égyptienne (suite), par G. MASPERO.

UNE PETITE HORLOGE ASTRONOMIQUE GRÉCO-ÉGYPTIENNE[1]

PAR

HENRI SOTTAS

Le petit monument trouvé à Qantarah, dans l'isthme de Suez, et publié par M. Clédat (*Recueil,* vol. XXXVII, p. 38-39), se fait reconnaître à première vue comme une horloge astronomique. Vu ses dimensions, on pourrait presque l'appeler une « pendule » portative, ou même une « montre » égyptienne[2].

L'ombre portée d'un organe appartenant au dé *b*, et dont nous aurons à préciser la disposition, est reçue sur le plan incliné A. L'extrémité de cette ombre, repérée sur les points appartenant à la ligne en regard du nom du mois en cours, donne les heures.

Si nous considérons chacune des lignes de points[3], nous voyons aisément que le point le plus à gauche donne l'heure de midi et les suivants de gauche à droite symétriquement, 11 h. m. et 1 h. s.; 10 h. m. et 2 h. s.; 9 h. m. et 3 h. s.; 8 h. m. et 4 h. s.; 7 h. m. et 5 h. s. Enfin, la limite supérieure du plan incliné sert d'indice pour 6 h. m. et 6 h. s. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'heures de longueur constante selon nos habitudes actuelles, mais de la division en douze parties égales de l'intervalle de temps variable compris entre le lever et le coucher du soleil[4]. Toute autre considération mise de côté, il est visible que la disposition des lignes obliques de sept points serait différente si la mesure du temps s'effectuait comme aujourd'hui, et même que le nombre des points

1. Cette note a été écrite pendant une convalescence en province et, pour ainsi dire, loin de tout secours livresque. On ne s'attendra pas à des précisions que la nature de l'objet étudié ne comporte d'ailleurs pas. Le lecteur fera de lui-même la comparaison avec les instruments purement égyptiens de destination analogue publiés notamment par L. BORCHARDT, *Zeitschrift*, vol. XXXVII et XLVIII.

2. Malheureusement, M. Clédat ne donne pas le poids. J'ai calculé le volume = 130cc; en supposant la la densité de la pierre = 2,5, on obtient un poids de 325 grammes. Construite en bois, l'horloge ne pèserait guère que 100 grammes, soit à peu près comme une de nos montres.

3. M. Clédat en indique six par ligne sur son dessin et huit dans sa description. Cette dernière indication est évidemment le résultat d'une inadvertance.

4. Cette manière primitive de compter le temps, intimement liée à la mythologie, a eu beaucoup de résistance.

sur les traits correspondant aux mois varierait. L'heure n'avait donc pas la même longueur en toute saison; mais, à des latitudes voisines du tropique, ces différences avaient moins d'amplitude que dans nos climats. L'écart extrême aux solstices est, à Memphis, d'environ 10 m. en plus ou en moins de notre heure normale; pour Paris, ce chiffre serait de 20 m. et, pour Assouan, de 7 m. 30 s. seulement.

A propos de chaque ligne de points prise isolément, il est encore à remarquer que, si les points se rapprochent régulièrement de droite à gauche, ce n'est nullement là un accident de construction, comme le veut M. Clédat, mais la traduction graphique de cette loi, selon laquelle une variable (ici, la hauteur du soleil) subit des modifications peu importantes au voisinage d'un maximum (ici, la hauteur à midi).

La raison de symétrie qui permet à chacun des cinq points intermédiaires d'une même ligne de servir successivement pour une des heures du matin et une des heures du soir se retrouve, un peu différente, si l'on considère les lignes des mois elles-mêmes. La hauteur du soleil en une heure déterminée passe par un maximum au solstice d'été et par un minimum au solstice d'hiver. Entre ces termes extrêmes et à intervalle de temps égal par rapport à chacun d'eux, chaque valeur se reproduit deux fois dans l'année. Aussi, à part Paophi et Pharmouthi, qui contiennent les solstices, les autres mois ont assez d'une ligne pour deux. Il est manifeste qu'ici Paophi correspond au solstice d'hiver. Ce mois pris pour origine, on emploie les autres lignes en remontant par Athyr, Choiakh, etc., jusqu'à Pharmouthi, solstice d'été, puis en redescendant par Pakhons, etc., jusqu'à Thot et de nouveau Paophi.

Nous avons recueilli chemin faisant une indication précieuse, qui va permettre de dater à peu près notre monument : à l'époque de la mise en service, le solstice d'été tombait en Pharmouthi. Si, nous en tenant à la donnée la plus simple, c'est-à-dire à l'année vague égyptienne, nous recherchons durant quelle période le 22 juin a pu correspondre à un jour quelconque de Pharmouthi, nous trouvons l'intervalle compris entre 375 et 255[1].

Il est possible de resserrer ces limites, grâce à une autre considération : si, à l'époque envisagée, le solstice était tombé vers la fin de Pharmouthi, on eût eu tout intérêt à donner au tableau des mois la disposition suivante, plus exacte à l'époque de la fabrication et permettant d'utiliser plus longtemps l'appareil sans correction :

Pharmouthi,	Pakhons,
Phamenoth,	Payni,
Méchir,	Épiphi,
Tybi,	Mésoré,
Choiakh,	Thot,
Athyr,	Paophi.

Tel qu'il a été établi, l'instrument convient mieux à une période où le solstice

1. Évaluation approximative et non contrôlée.

tombe plus près du 15 Pharmouthi que du 30, soit dans les trois premiers quarts du mois, ce qui correspond à l'espace compris entre 375 et 285.

La recherche d'un *terminus post quem* est plus délicate. Assurément, de 375 à 345, on aurait obtenu plus de précision en inscrivant sur la ligne du solstice d'été : Phamenoth-Pharmouthi. Mais ce léger avantage était peu durable, et un constructeur prévoyant était bien fondé à adopter la disposition moyenne qui devait rester la meilleure pendant près d'un siècle. Il n'y a donc rien à conclure de ce côté.

D'autre part, la forme relativement archaïque de certaines lettres semblerait[1] devoir nous engager à remonter vers le temps des Diophante, Agésilas, Chabrias, dont les bandes ont pu tenir garnison dans la vieille forteresse de Zar. Mais n'est-il pas plus vraisemblable d'attribuer aux temps ptolémaïques un monument qui matérialise si bien le mélange des deux civilisations? La logique commande d'accorder quelques années après le début de la domination macédonienne, aux Grecs pour se familiariser avec le calendrier égyptien, ou aux Égyptiens pour faire leur apprentissage dans la lecture du grec. Je propose donc, si l'épigraphie ne s'y oppose pas absolument, la période 323-285, soit le gouvernement de Ptolémée Sôter. La seconde date est, seule, suffisamment garantie.

Restent à connaître les forme et situation de l'organe qui fournit l'ombre portée, puis la latitude du lieu auquel l'horloge était destinée. Les deux inconnues sont fonction l'une de l'autre, et la recherche en doit être simultanée.

Le « style », — pour employer le terme usuel quand il s'agit d'instruments de ce genre, — pouvait consister, soit en une tige, soit en un solide pyramidal donnant une ombre en pointe, soit en un solide prismatique dont une arête horizontale et parallèle au plan de réception fournissait une limite d'ombre perpendiculaire aux lignes des mois. Cette dernière hypothèse est de beaucoup préférable, parce qu'avec un style ainsi constitué, il suffisait d'orienter grossièrement l'axe longitudinal dans la direction du soleil, au lieu d'amener l'image d'une pointe exactement sur la ligne correspondant au mois en cours.

Le style, ou plutôt sa ligne de foi, est donc une droite perpendiculaire au plan axial et se projette sur l'élévation en un point qu'il s'agit de déterminer.

La première idée qui se présente est que le dé ne portait aucun organe indispensable au fonctionnement et que son arête D fournissait la trace d'ombre et constituait le style. Or, représentée graphiquement, cette hypothèse simple ne se vérifie pas immédiatement.

Reportons, en effet, sur l'élévation (fig. 1) les projections verticales, en P du point équinoxe-midi (ligne Tybi-Épiphi à gauche); en N du point solstice d'hiver-midi (ligne Paophi à gauche); en M du point solstice d'été-midi (ligne Pharmouthi à gauche). Si nous traçons la ligne PD, nous obtenons en D un angle de 28° environ, qui

1. Je n'ose être trop affirmatif et regrette vivement de ne pouvoir, loin des *Corpus*, donner aux considérations épigraphiques l'importance qu'elles méritent. Remarquer les formes Επε., Παρμου., Παμε., Φαω[ι]φι.

n'est autre que la latitude pour le cas supposé[1]; l'angle $\widehat{NDT}$ est de 50°, accusant une latitude peu différente de 26°; mais $\widehat{MDT}$ est de 9° et correspond à une latitude de près de 33°. Il y a impossibilité manifeste.

Le double problème de la recherche de la latitude et de la position du style ne peut donc être résolu d'un coup en partant de la donnée précise la plus naturelle. Il faut recourir à la théorie (fig. 2).

L'inclinaison I du tableau A et les points M, P, N étant donnés, quelles conditions doit rem-

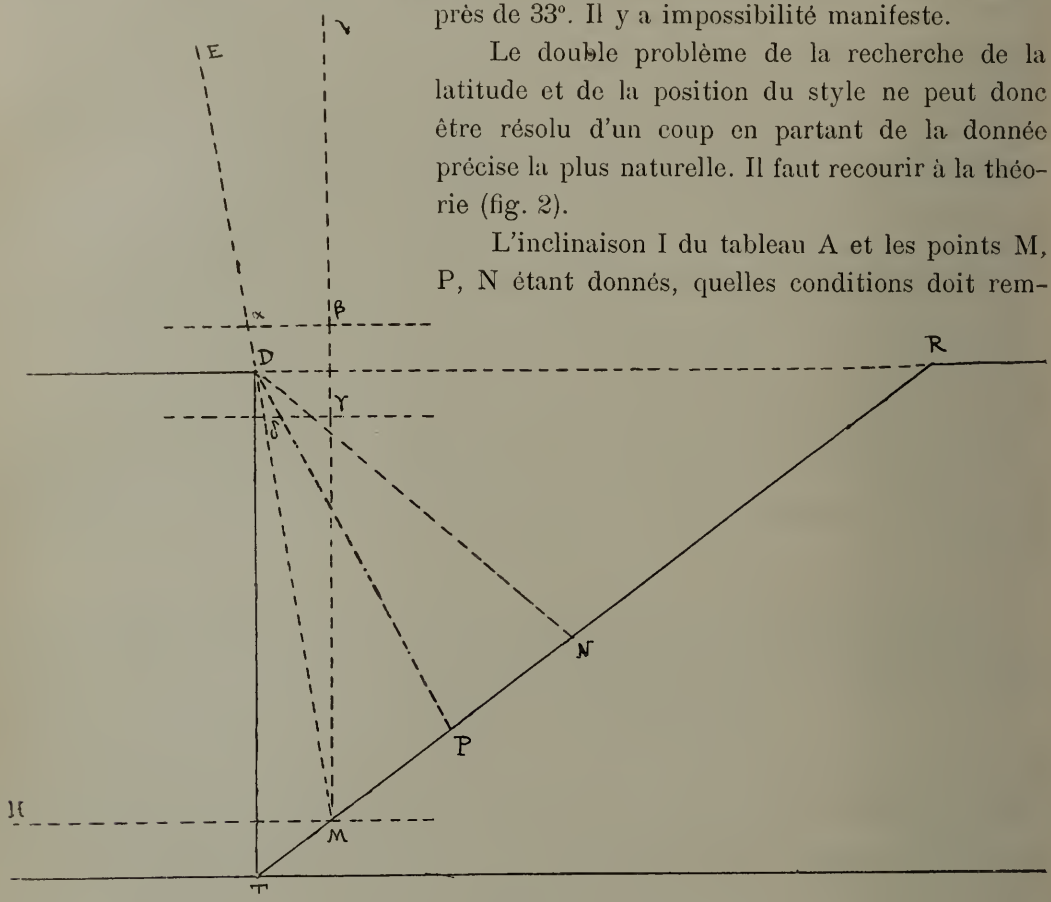

Fig. 1.

plir le point S, projection du style, indépendamment du dé? Traçons les verticales MV, NW et PZ, puis deux droites PV et NZ s'écartant de PZ et NW d'un angle égal à l'obliquité ω de l'écliptique. On voit immédiatement que $\widehat{SMV} = \widehat{SPV}$ et que $\widehat{SPZ} = \widehat{SNZ}$. Cela revient à dire que les quadrilatères SMPV et SPNZ sont inscriptibles, ou que le point S est à l'intersection des circonférences circonscrites aux triangles MPV et NPZ. Comme ces cercles se coupent déjà en P, il n'y a qu'une solution, soit une seule position du style et une seule latitude possibles. On peut donc obtenir graphiquement le point S; mais une considération très simple va nous dispenser de tenter cette construction. D'après les mesures effectuées sur le tableau A, les longueurs MP et NP sont égales; les triangles et par suite les cercles sont égaux; donc la ligne des centres λθ est parallèle à MN, et la corde commune PS perpendiculaire à PN.

1. Je rappelle qu'aux équinoxes, la distance zénithale à midi est égale à la latitude, et, lors des solstices, à la latitude augmentée ou diminuée de l'obliquité de l'écliptique. Cette dernière était, à cette époque, de 23° 46′. Nous avons précisément la mesure faite à Alexandrie par Ératosthène.

Or, on voit au premier coup d'œil que PS passerait sensiblement au-dessous de l'arête D; en outre, la latitude, égale dans ce cas à l'angle d'inclaison I du plan A, soit 37°, nous transporterait à hauteur de Rhodes, ce qui est excessif.

Il y a donc une cause d'erreur qui reste à découvrir, imputable, soit au manque d'exactitude du constructeur, soit au fait que M. Clédat n'a peut-être pas établi ses dessins en vue de mesures précises, soit à un oubli, de ma part, touchant une des données du problème. Sauf dans ce dernier cas, il serait inutile de pousser plus loin la recherche d'une solution exacte. Il est indispensable d'avoir l'instrument en mains[1].

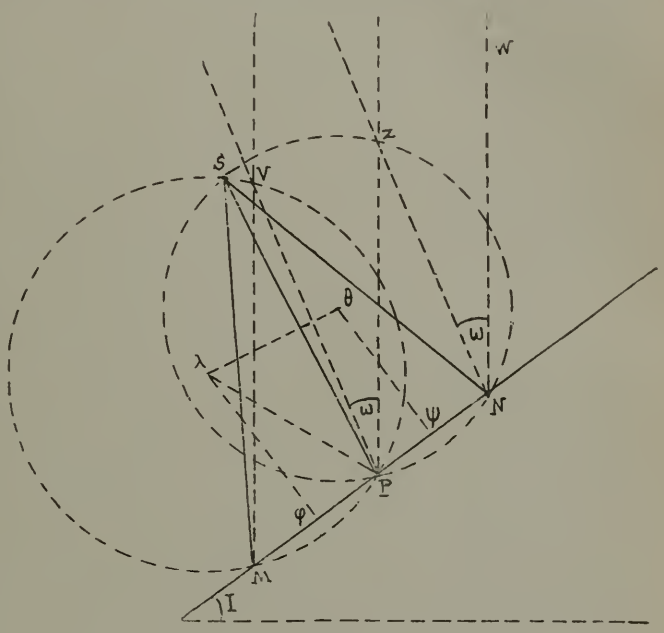

Fig. 2.

La méthode d'approximation nous servira mieux. Quatre considérations sont à invoquer (fig. 1) : 1° Pour que la lumière solaire puisse, en toute saison, l'instrument convenablement orienté, projeter sur la surface TR l'ombre du style, sans que celle du dé intervienne fâcheusement, il faut que le style soit situé dans l'angle EMR; 2° même si l'on remonte jusqu'au tropique (au delà d'Assouan), le soleil ne dépassera jamais le zénith et tout rayon solaire tombant en M sera contenu dans l'angle HMV; 3° le style ne peut être beaucoup au-dessous du plan DR, autrement l'ombre du dé absorberait celle du style quand le soleil serait voisin de l'horizon; 4° ni très au-dessus, sans quoi

1. Je poursuis cependant la théorie, dont les résultats deviendront applicables dès qu'on aura pu repérer les points M, N, P, avec toute la précision désirable. Calculons l'angle SPN et la longueur PS. On remarquera : $\widehat{SPN} = \widehat{\theta\lambda\varphi}$; puis $\varphi\psi = (\lambda\varphi - \theta\psi)\ \mathrm{tg}.\widehat{\theta\lambda\varphi}$; enfin $\lambda\varphi = \frac{MP}{2\ \mathrm{tg}.\omega}$ et $\theta\psi = \frac{NP}{2\ \mathrm{tg}.\omega}$. D'où l'on tire :

$$\mathrm{tg}.\widehat{\theta\lambda\varphi} = \frac{MP + NP}{MP - NP}\ \mathrm{tg}.\omega.$$

D'autre part, $\frac{PS}{2}$ $P\lambda \sin(\widehat{\theta\lambda\varphi} - \omega)$; comme $P\lambda = \frac{MP}{2 \sin \omega}$, on obtient :

$$PS = MP\ \frac{\sin(\widehat{\theta\lambda\varphi} - \omega)}{\sin \omega}.$$

On a ainsi pour $\widehat{SPN}$ et PS deux valeurs facilement calculables par logarithmes. Quant à la latitude, elle est égale à $\widehat{SPN} - \widehat{ZPN} = \widehat{SPN} - 90° + \widehat{I}$. — Pour plus de précision, on peut utiliser les autres points midi, en les combinant deux à deux de diverses manières et en construisant les arcs qui inscrivent les différences de déclinaison correspondantes (les lignes MV, PV, PZ, NZ, NW sont inutiles). Si les intersections se répartissent sur une surface appréciable, son centre de figure sera S. On pourra alors, soit établir théoriquement le tableau A et le comparer au monument, soit construire pour chacun des points la distance zénithale et obtenir un nouveau groupement. Outre la raison déjà indiquée, le tableau A paraît suspect par ses irrégularités et le peu de courbure des lignes des heures.

l'ombre échapperait le plan incliné avant le coucher de l'astre, ou le couvrirait encore en totalité un temps notable après le lever; la valeur linéaire de la première et de la dernière heure s'en trouverait sensiblement diminuée, ce qui n'est pas sur le tableau A, où la régularité de la progression n'échappera à personne.

Si donc, un peu au-dessus et au-dessous du plan DR, nous traçons deux horizontales, nous obtenons un petit trapèze αβγδ, qui doit renfermer le style pour toutes les latitudes égyptiennes et plus au nord. Mais ce sont là les conditions limites. Les meilleures conditions seront réalisées si nous rapprochons progressivement les parallèles αβ et γδ et si, au lieu de la latitude d'Assouan, pour laquelle la distance zénithale au solstice d'été est nulle, nous parcourons les latitudes de 23° à 32°, gagnant ainsi le Delta, où l'instrument a été trouvé et probablement construit. La distance zénithale variera de 0° à 9°, et ce fait se traduira sur la figure par la rotation de la demi-droite MV dans l'angle VME qui est précisément d'environ 9°. Le trapèze αβγδ deviendra ainsi de plus en plus petit, jusqu'à se réduire, ou presque, au point D lui-même. Ce qu'on peut restituer au-dessus du dé est donc fort peu de chose : une plaque plus ou moins épaisse, encastrée dans la cavité *b'*, soit la remplissant exactement jusqu'au niveau de l'arête D, soit dépassant légèrement cette dernière, avec peut-être une avancée en biseau vers la droite, car le style, ne l'oublions pas, doit être à droite de la ligne ME. Cette dernière solution serait vraiment aussi peu esthétique que rationnelle, et je crois bien qu'en définitive le style doit être l'arête D elle-même et la latitude peu différente de celle du centre du Delta, soit 31° environ[1].

Est-on autorisé à ne rien restituer au-dessus du dé et à envisager la cavité *b'* comme servant, par exemple, de niveau d'eau ou de miroir horizontal? C'est fort peu probable : on eût mieux fini le polissage du fond, et c'eût été rendre fragile à plaisir l'arête D, seule partie délicate de l'ensemble. Sans parler d'autres raisons.

Quant à la cavité ménagée dans une des faces verticales du dé et au trait en regard sur le socle, il m'est impossible de rendre compte de leur raison d'être. L'angle d'inclinaison de la surface TR, qui est de 37° environ, ne paraît répondre à aucune donnée astronomique.

Ce type d'instrument a dû être gradué par observation directe au moyen d'un autre donnant la même division du temps[2]. L'opération exigeait une demi-journée par mois pendant six mois. Mais, si la datation proposée plus haut est admise, on devait être en mesure alors, à Alexandrie, d'effectuer la graduation théoriquement. Ce travail serait un jeu aujourd'hui à l'aide, non pas même de tables astronomiques perfectionnées, mais d'un globe céleste ou de quelque astrolabe du moyen âge. Or, les Alexan-

1. Le lecteur excusera cette longue discussion qui revient à son point de départ. Il est interdit d'accepter une solution séduisante, mais seulement approchée, avant d'avoir recherché dans quelle mesure on pouvait en déterminer une rigoureuse.

2. Par exemple, une clepsydre, qui peut marquer les heures inégales si l'on immerge chaque mois dans le récipient inférieur un solide prismatique de base calculée d'après la longueur moyenne du jour ou de la nuit. On a signalé récemment des clepsydres remontant à la XVIIIe dynastie. J'en ignore la disposition. On sait que la 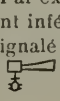 n'est pas une horloge à eau.

drins trouvaient dans les sphères armillaires connues des astronomes vers cette époque[1] le même secours que les Arabes dans l'astrolabe pour la résolution rapide et quasi mécanique des problèmes courants de géométrie sphérique[2].

La caractéristique de notre petite horloge est d'être éminemment transportable, grâce à son modèle réduit, à sa forme parallélipipédique dans l'ensemble, permettant de la glisser aisément dans un étui, grâce, enfin, à l'absence de tout organe susceptible de se détériorer facilement. En outre, elle ne comportait pas cette condition d'orientation exacte qui fait des cadrans solaires[3] et autres gnomons des instruments fixes par essence. Elle pouvait être employée partout, à la condition, généralement réalisable dans la vie ordinaire, d'être posée sur une surface horizontale.

A côté de ces avantages, son principe était entaché de plusieurs graves défauts : 1° ambiguïté sur l'indication fournie aux environs de midi; 2° correction à apporter aux noms des mois quand l'horloge datait d'un certain nombre d'années[4]; 3° utilisation limitée à une latitude donnée[5]. Cet inconvénient est commun à tous les gnomons, mais naturellement celui où la hauteur solaire intervient exclusivement en est plus fortement affecté. Un déplacement de 2° peut produire ici une erreur de plus d'un quart d'heure vers midi au solstice d'hiver et de plus d'une demi-heure au solstice d'été; vers 5 heures, aux mêmes dates, l'erreur se réduirait à environ 10 et 15 minutes. L'habitant de l'isthme pouvait aller à Alexandrie ou à Memphis en se fiant aux indications de sa « montre ». S'il s'enfonçait dans la vallée, où tous les déplacements de quelque importance se font en latitude, il avait intérêt à enfermer *ne varietur* l'instrument dans son bagage. A Assouan, l'écart eût atteint jusqu'à deux heures à midi, en été[6]. — Enfin, 4° inexactitude résultant, surtout vers les équinoxes, des variations mensuelles de la déclinaison du soleil, ou nécessité gênante de faire à l'œil la correction voulue.

En convalescence à Bergerac, octobre 1915.

---

1. La tradition veut que le globe céleste ait été en usage seulement depuis Hipparque. — La distance zénithale à un moment quelconque peut aussi être obtenue directement par une construction graphique simple que les mathématiciens d'alors devaient connaître.

2. La distance zénithale ζ étant donnée par une table ou un instrument, on obtient (fig. 1) la longueur TP non éclairée à l'heure et à la date considérées au moyen d'un calcul simple :

$$TP = DT \frac{\sin \zeta}{\sin (90 + I - \zeta)}.$$

3. Même muni d'une graduation appropriée, un cadran solaire s'accomoderait assez mal des variations de la longueur de l'heure.

4. Il est intéressant de noter que, si la réforme de 238 avait été maintenue, l'appareil eût pu servir indéfiniment, presque sans correction, puisqu'à partir de 238, le solstice fût resté fixé au 4 Pakhons environ. Si le tableau des mois avait commencé par Pakhons, nous n'aurions eu, pour la recherche de la date, qu'un *terminus post quem*. — Il n'y a pas lieu de faire intervenir ici l'année fixe dite Alexandrine (cf. Brugsch, *Ægyptologie*, p. 354 et suiv.), pour laquelle le solstice d'été tombait vers le 1er Épiphi.

5. L'astrolabe du modèle courant comportait une série de plateaux qu'il fallait changer quand la latitude variait. On eût pu faire de même, dans le cas présent, pour le tableau A.

6. Ces durées n'ont pas été vérifiées théoriquement.

Quelques divinités dans les arbres. — Sans parler de l'Osiris enfermé après sa mort dans un tronc d'ἐρείκη représenté à Thèbes (Devéria, *Mémoires et fragments*, t. I, p. 123-126), il y a en Égypte plus d'une divinité figurée dans un arbre. Sans prétendre en faire le relevé complet, je me bornerai à noter ici ceux et celles dont j'ai noté la présence au Musée du Caire sur le naos de Saft-el-Hinéh. On y remarque successivement une « Hathor, dame du *noubsou (zyzyphus spina Christi)* », qui diffère de l'Hathor de Memphis, dame du sycomore, un Harmakhis, épervier coiffé des deux plumes et précédé de , de , logé dans son arbre feuillu, ou peut-être un personnage masculin où sont confondues les deux divinités, les deux *lions* d'Héliopolis, et dont la chapelle est perdue dans la ramure d'un arbre innommé. Je rappellerai également le napéca , qui avait donné son nom à la ville de Pnoubs, Dakkéh en Nubie, et qui était l'habitat du dieu Thot local; ailleurs, au Papyrus Sallier I, Thot est une espèce de palmier, rare aujourd'hui, qui ne vit qu'au désert, et cette mention nous montre qu'il y avait probablement dans les solitudes thébaines un Thot local adoré sous forme d'arbre.

Il y a, dans ces cas, l'indication d'un culte très ancien rendu à des dieux-arbres, parallèlement à celui que recevaient les mêmes dieux en forme d'animaux. Les variantes diverses de la scène fréquente, où l'on voit le mort recevant le droit de bourgeoisie dans l'Hadès aux mains d'une déesse, le prouvent bien. La déesse, Hathor ou Nouit en général, est souvent figurée debout dans l'arbre à taille entière, offrant au mort le pain et l'eau qui lui confèrent ce droit, mais souvent aussi elle sort de l'arbre à mi-taille seulement, et une fois même, sur un sarcophage saïte de Marseille, son corps même constitue le tronc de l'arbre, montrant ainsi l'identité de celui-ci avec l'être divin. Il est évident que, pour l'inventeur de ce tableau, la déesse était enfermée dans l'arbre en temps ordinaire : elle en jaillissait toute ou partiellement au moment où le défunt se présentait à la frontière des deux mondes, celui des vivants et celui des morts, puis, la cérémonie accomplie, elle se replongeait sous l'écorce. C'était une conception analogue à celle qu'on se faisait de certains génies infernaux qui habitaient le , ou la couronne blanche , ou un : ils sortaient la tête, qu'on voit sur l'objet, pendant le temps que le soleil de nuit demeurait dans leur heure, puis leur enveloppe les « mangeait », les « avalait » de nouveau. C'est probablement à ces cultes que se rattache l'institution des bois sacrés énumérés dans la grande liste d'Edfou, et qui se composent pour chaque nome de deux ou trois espèces d'arbres : il y a chance pour que ces espèces offrissent quelque relation au dieu local, l'*ashet* et le *sont* d'Edfou étant les formes-arbres de Har-houditi, le *noubs*, le *sont* et le *kebes* d'El-Kab ou d'Esnéh celles des divinités du IIIe nome, etc. Le même arbre pouvait, selon les localités, représenter plusieurs dieux différents.

G. Maspero.

LE CLASSEMENT DES ROIS DE LA FAMILLE DES BUBASTITES

PAR

G. DARESSY

Le nouveau classement des rois de la période bubastite que j'ai proposé dernièrement a été l'objet, de la part de M. Gauthier, d'un certain nombre d'objections[1]. Le tableau que j'avais dressé est certes provisoire, et, dès maintenant, on peut y faire quelques retouches; mais elles ne portent que sur des points secondaires, et je ne vois pas dans les documents publiés jusqu'à ce jour d'indications que toute l'œuvre soit à reprendre. Avant de dresser ma liste j'avais dû envisager les mêmes côtés embarrassants que signale M. Gauthier, et, aujourd'hui comme alors, je ne crois pas qu'il y ait d'autres solutions possibles que celles que j'ai indiquées.

Les difficultés à vaincre sont d'autant plus grandes que nombre des documents sur lesquels il faut s'appuyer sont ambigus, mutilés ou de lecture douteuse, que certains textes sont erronés soit du fait du graveur antique, soit de celui de l'éditeur moderne; j'espère que les explications qui vont suivre entraineront la conviction de mes confrères.

La diversion porte surtout sur trois points : 1° l'existence d'un Chéchanq II, successeur d'Osarkon II; 2° la place à attribuer à un autre Chéchanq, dont le prénom est ⊙𓄿𓃀𓇋𓏏𓈖𓏏; 3° la distinction absolue à faire entre Osarkon II et d'autres Osarkon qui ont ajouté 𓋴𓂋 à leur nom. J'étudierai séparément autant que possible les questions relatives à ces trois points, bien qu'il soit parfois difficile de couper une démonstration dont la valeur ne ressort que de l'enchainement des faits.

Le principe qui me parait devoir dominer les essais de classification des souverains de cette période à partir d'Osarkon II est celui de la division de l'Égypte en deux royaumes distincts, gouvernés par des rois distincts, bien qu'issus d'une même famille dont Chéchanq Ier avait été le premier membre qui fût monté sur le trône. Mais séparation ne signifie pas toujours antagonisme : les princes thébains et ceux dont la résidence officielle fut à Bubastis paraissent au contraire avoir, en général, entretenu des relations plutôt cordiales, et les troubles qui agitèrent le pays pendant un certain temps sont dus plutôt aux agissements des descendants de Nimrat, fils d'Osarkon II, qui, forcés de renoncer à la charge de premier prophète d'Amon et de se contenter du gouvernement d'Héracléopolis, ne s'apaisèrent qu'à la suite d'un mariage qui fit oublier les griefs. Au moment de ce partage du pays, il semble avoir été convenu que les rois de Bubastis garderaient la suzeraineté; le résultat visible de cet accord est que dans la Haute Égypte, à Thèbes spécialement, on trouve des documents datés : 1° ou du roi local, 2° ou du roi local avec référence à la date de règne du suzerain, 3° ou seulement

1. *Les rois Chéchanq*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XI, et dans le *Livre des Rois d'Égypte*, t. III, p. 302 à 395.

selon l'ère du suzerain, alors qu'en Basse Égypte on ne voit que des monuments au nom des Bubastites de la branche septentrionale.

I

Pour Chéchanq Ier, fondateur de la XXIIe dynastie, il n'existe aucune difficulté. Je signalerai seulement un fait qui me parait avoir échappé à M. Spiegelberg quand il a édité la stèle rapportée par le capitaine Lyons de l'oasis de Dakhel[1]. Il a transcrit la fin de la ligne 11 : et traduit : « welche die Verwalter *'Onchef* und *Set-necht* einzutragen (?) befohlen haben in diese Liste des Pharao « der glängende Stern seiner Majestät, der grossen Gottes ». — Im Jahre XIX sprach Sutḫ. » La photographie qui accompagne l'article est trop petite pour qu'on puisse distinguer les signes douteux, mais il est évident qu'il faut corriger et traduire le passage « selon la déclaration du contrôleur *Ankh-f-Set-Nakhtou*, lors du cadastre sous le Pharaon *Pa-sebkhâ-n-nut*, le dieu grand, en l'an XIX. Soutekh dit[2] », etc. Nous avons donc là, en l'an V de Chéchanq Ier, le récit d'un procès pour lequel on a consulté un cadastre dressé en l'an XIX d'un roi Psusennès, de la XXIe dynastie, et non la désignation d'une liste, avec jugement en l'an XIX d'un procès commencé en l'an V. D'après la forme du nom, il s'agirait plutôt de Psusennès Ier que de Psusennès II, qui introduit généralement dans son cartouche : une vérification sur le monument permettra, seule, de reconnaître auquel de ces deux rois on doit accorder ces dix-neuf années de règne. Je ne crois pas à l'existence d'un troisième Psusennès, dont le cartouche aurait commencé par [3]. Outre la prudence avec laquelle on doit se servir des copies de Wilkinson, la composition du nom est anormale; il est possible que ce savant ait accolé deux cartouches distincts se trouvant dans une même inscription, dont l'un est celui de Psusennès II, tandis que l'autre serait une lecture erronée d'un cartouche mutilé de Chéchanq Ier : .

II

Ce n'est pas la première fois que l'existence d'un Chéchanq II, successeur d'Osarkon II, est mise en discussion, admise par les uns, niée par les autres. Mariette et Lepsius avaient pensé que le grand prêtre de Ptah Chéchanq, fils d'Osarkon II, qui avait dirigé les cérémonies de l'enterrement d'un Apis, était monté sur le trône après son père et avait été un des trois rois mentionnés mais non nommés par Manéthon entre Osorthon et Takelôthis. On chercha à lui attribuer un cartouche

1. W. Spiegelberg, *Eine Stele aus der Oase Dachel*, dans le *Recueil*, t. XXI.
2. Daressy, *L'eau dans l'Égypte antique*, dans les *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. VIII, p. 201.
3. H. Gauthier, *Livre des Rois d'Égypte*, p. 299.

, que Lepsius avait cru lire sur un scarabée de Florence; cette lecture fut contestée. Puis, en raison de diverses considérations, on déclara qu'il était impossible que ce prince Chéchanq soit devenu roi, et M. Gauthier, se rangeant à cette opinion, déclara que « le prince Chéchanq ne fut jamais associé au trône par son père et qu'il mourut peu de temps après avoir présidé aux funérailles de l'Apis mort en l'an XXIII de son père[1] ».

Dans mes *Notes sur les XXIIe, XXIIIe et XXIVe dynasties*[2], j'avais indiqué que l'existence de Chéchanq II, auquel j'assignai comme prénom , était nécessaire pour expliquer certaines données chronologiques. M. Gauthier ayant assimilé ce Chéchanq avec un autre que le cartouche différencie, je vais exposer les motifs qui ont entraîné ma décision.

1° La place du roi Padubast comme souverain ayant gouverné Thèbes peu après Osarkon II est assurée par les généalogies des personnages dont les statues ont été découvertes par M. Legrain dans la fosse de Karnak et étudiées par lui[3]. La statue n° 42226 du (Hor VIII) est marquée aux cartouches de et ; ce haut personnage était petit-fils de , qui vivait sous Osarkon II (statue n° 42225) et avait épousé , petite-fille du même roi (statue n° 43229, etc.).

2° L'inscription n° 24 du quai de Karnak, suivant lecture rectifiée par M. Legrain[4], indique que l'an VI du roi , dans lequel était grand prêtre d'Amon , correspond à l'an XII d'un autre roi, non nommé.

3° Le texte de la crue n° 26 donne, pour équivalent de l'an XVI du même , l'an II d'un roi , qui doit être son seigneur suzerain, résidant en Basse Égypte.

4° D'après les crues n°s 27 et 28, le pontificat de a duré au moins jusqu'à l'an XIX de Padubast[5], mais, en l'an XXIII, d'après la crue n° 29, il y a à Thèbes un autre grand prêtre, .

5° Du temps du pontificat de Harsiési, régnait un roi , qui, en l'année VI de son règne, fit graver l'inscription n° 23 du quai de Karnak.

6° Il n'y a pas d'autres grands prêtres d'Amon du nom de connus que le petit-fils d'Osarkon Ier, qui devint roi du temps d'Osarkon II et se trouve par conséquent hors de cause, et celui que nous révèlent les inscriptions mentionnées ci-dessus.

7° Le roi qui, suivant l'inscription n° 24, commença à régner six ans avant Padubast est, selon toute probabilité, le Chéchanq de la crue n° 23. Si le Nil avait atteint

1. H. Gauthier, *Les rois Chéchanq*, p. 203.
2. Dans le *Recueil*, t. XXXV, p. 142.
3. *Le Dossier de la famille Nibnoutirou*, dans le *Recueil*, t. XXX. Voir notamment le tableau général.
4. Daressy, *Trois Stèles de la période bubastite*, dans les *Annales*, t. XV, p. 147.
5. Il est mentionné en l'an VIII du roi sur le bloc n° 2 des Annales des prêtres d'Amon.

son maximum au moment où le roi Harsiési venait de mourir et son successeur Padubast n'était pas encore proclamé, on a tout naturellement gravé la cote officielle au nom du suzerain, le Bubastite Chéchanq II. Il en ressort que ce roi et Padubast ont été contemporains, et d'autres preuves peuvent en être fournies :

1° Une inscription placée sur le pylône d'Harmhabi à Karnak témoigne que, sous le roi Padubast, le général , fils du roi , fit réparer l'encadrement de la porte qui tombait en ruine[1]. On ne peut compléter le cartouche que Chéchanq, et, comme il est impossible de penser à Chéchanq Ier, il faut admettre que c'est le fils de Chéchanq II qui fit relever la porte, du temps de Padubast près duquel il était peut-être placé comme résident général.

2° La statue n° 42232 du nomarque , provenant de la cachette de Karnak, porte, gravés sur l'épaule droite, les cartouches et, sur l'épaule gauche, , autrement dit le même roi Chéchanq et le même grand prêtre Harsiési que nous avons vu dans l'inscription n° 23 du quai de Karnak. Si on joint la généalogie de ce personnage à celle des individus mentionnés sur les statues 42226 et autres, on a le schéma suivant :

Roi *Osarkon II*
|
Prince Nemrat
|
Nespakashuti (vivait sous *Chéchanq*) Amenmertu comte Hor (vivait sous *Padubast*) Chab-n-sepet
| | |
Amensit Nibnoutirou (vivait sous *Takelat II*) Taaribast Nekhtaïfmout (vivait sous *Osarkon III*)

Le règne de Chéchanq, qui est amené sur la même ligne que celui de Padubast, est postérieur à celui d'Osarkon II, antérieur à ceux de Takelat II et d'Osarkon III.

Il faut maintenant montrer que ce Chéchanq II est à distinguer du Chéchanq III , qui a vécu plus tard.

1° Une erreur de M. Gauthier est de croire que les bouts d'inscriptions dites des « Annales des prêtres d'Amon », gravées sur des blocs trouvés épars dans l'espace compris entre le sanctuaire de granit et la salle des fêtes de Thotmès III à Karnak[2], gravées sur une même pierre, appartiennent à un même texte. Au contraire, les inscriptions sont généralement courtes, beaucoup n'ont qu'une ou deux lignes, se rapportant ordinairement à la mention d'une visite au sanctuaire d'Amon; les difficultés de l'impression typographique empêchent, seules, de différencier les inscriptions placées les unes au-dessous des autres sans ordre, au hasard des places vides, et qui se distinguent sur le monument par la dimension des caractères, la profondeur de leur gravure, le style du dessin, etc. Sur le bloc n° 5, l'inscription de Chéchanq

1. Legrain, *Annales*, p. XIV, p. 14 et 39.
2. Publiées par Legrain, *Notes prises à Karnak*, dans le *Recueil*, t. XXII.

est totalement indépendante des cinq autres qui sont datées respectivement d'Osarkon, des ans XIV et XXIII d'un roi ⊙ [hieroglyphs], des ans X et X + x de rois dont le nom est détruit.

S'il était permis de faire des conjectures sur de tels débris, je dirais que les trois premières inscriptions horizontales sont du temps d'Osarkon II, les deux autres d'un de ses successeurs à Thèbes, probablement de Padubast, enfin que plus tard le gouverneur de Thèbes, représentant de Chéchanq III, voulant aussi laisser un souvenir de sa visite et ne trouvant plus de place convenable au-dessous des textes précédents, a fait graver son texte verticalement dans un espace inoccupé.

2° Le bloc n° 7, portant un récit quasi officiel, est daté de l'an XXXIX d'un roi [hieroglyphs]. Le grand prêtre à Thèbes était alors [hieroglyphs], fils du roi Takelat II, comme le répètent plusieurs autres textes au Portique des Bubastites à Karnak, l'inscription conservée au Louvre, etc. Or, nous avons vu plus haut que le Chéchanq II, contemporain de Padubast, avait cessé de régner en l'an XIV de ce roi et avait eu pour successeur Auput : il est contre toute vraisemblance qu'il soit remonté plus tard sur le trône; par suite, le Chéchanq III, contemporain de Takelat II, est différent du Chéchanq II, contemporain de Padubast. Il est à supposer que, selon la filière ordinaire, Takelat II avait été primitivement grand prêtre, et que c'est lui qui avait commencé à exercer cette fonction entre les années XIX et XXIII de Padubast.

3° Le long texte, gravé par le grand prêtre Osarkon au Portique des Bubastites, se termine par l'énumération des dons faits au temple du dieu suprême de Thèbes depuis qu'il était en fonction. Dans la seconde partie de l'inscription, l. 11, il parle des offrandes reçues « jusqu'à l'an XXVIII » du [hieroglyphs], ce qui nous donne le prénom du roi de Basse Égypte [hieroglyphs] et suzerain que ne fournissait pas le bloc n° 7 des Annales. Si le roi avait inscrit indifféremment [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] ⊙, comme le veut la théorie qui identifie ces deux formes, nul doute que dans le sanctuaire d'Amon on aurait trouvé [hieroglyphs].

4° Nous avons vu, par les inscriptions du quai de Karnak, que Chéchanq II [hieroglyphs] a régné vingt ans, jusqu'à l'an XIV de Padubast, et eut Auput pour successeur. Or, pour Chéchanq III [hieroglyphs] ⊙, nous trouvons des mentions des années XXII et suivantes (Portique des Bubastites), de l'an XXVIII (stèles du Sérapéum), de l'an XXXIX (quai de Karnak, fragment des Annales) : il est donc impossible de faire un seul roi des Chéchanq *choisi par Amon* et *choisi par Râ*.

M. Gauthier fait fondement de la stèle de Pétisis, trouvée dans le Sérapéum pour asseoir sa théorie: elle est, en effet, datée de l'an XXVIII du [hieroglyphs], car c'est ainsi qu'il faut lire la finale, au lieu de [hieroglyphs] que M. Chassinat avait cru déchiffrer dans les derniers caractères, qui sont indécis. Il y a là une étourderie du scribe, d'autant plus grave qu'elle s'est répétée deux fois, causée peut-être par la mention au cours du texte d'Osarkon II, dont le prénom était réellement ⊙ [hieroglyphs]. Cette étourderie est corrigée par les deux stèles du temps de Pimaï, qui indiquent que cet Apis était mort sous Chéchanq [hieroglyphs] ⊙. La

généalogie donnée par ces stèles, qui intercale deux générations entre Osarkon II et le prince Pétisis, montre assez que la dernière leçon est la bonne et qu'il ne peut être question, ici, de Chéchanq II , qui succéda immédiatement à Osarkon II.

Je n'attache pas plus d'importance à cette faute qu'à celle qu'on peut noter sur la stèle n° 7344 du Musée de Berlin[1], où une stèle est datée de l'an XXVIII du , où a été mis évidemment pour . Cette stèle semblant avoir été gravée dans une petite ville de province, il ne faut pas s'étonner si l'écrivain n'était pas absolument au courant de toutes les formules protocolaires.

Une fois récusés ces témoignages suspects, il ne reste aucun doute que Chéchanq II et Chéchanq III ⊙ sont bien distincts. J'ai, dans mon précédent article, donné comme évident que le prince héritier, grand prêtre de Ptah Chéchanq, fils d'Osarkon II, avait remplacé son père sur le trône. Ç'avait été la première opinion des égyptologues, elle avait ensuite été combattue; puisque les documents trouvés récemment surtout à Karnak démontrent qu'il est nécessaire de placer un Chéchanq II après Osarkon III comme régnant effectivement en Basse Égypte et nominalement sur tout le pays, je crois que les objections de jadis ne seront pas maintenues et qu'on s'accordera à reconnaître dans le suzerain de Padubast le fils aîné d'Osarkon II.

III

M. Gauthier a relevé dans son mémoire et dans son *Livre des Rois* les monuments attribuables à un Chéchanq ⊙ , auquel j'avais assigné le n° IV et qui est pour lui seulement le troisième; je le place entre Padubast et Takelat II tandis qu'il voudrait le mettre entre Chéchanq et Pimaï. En ce faisant, il suit la classification proposée par M. Breasted; mais les *Ancient Records of Egypt* ont été rédigés avant que leur auteur ait pu profiter des renseignements que nous ont livrés les monuments sortis des dernières fouilles de Karnak et qui nous ont fourni des précisions que l'on ne pouvait avoir en 1906.

Une des rares mentions de ce roi se trouve sur le cône funéraire de , où ce personnage s'intitule prêtre d'Amon et de Mentou. Je ne crois pas, contrairement à l'opinion de M. Gauthier, que notre Hor se dise prophète de Chéchanq; le cartouche doit être là uniquement pour marquer la date et peut-être pour indiquer que le roi, comme récompense insigne, se chargea de la sépulture de son historiographe. Dans les divers textes se rapportant à ce , qui est le Hor VIII de M. Legrain dans ses études sur la famille Nibnoutirou, il n'est fait nulle mention d'un culte de Chéchanq, un souverain éphémère qui ne dut pas laisser de grands souvenirs dans le mémoire des Thébains. M. Gauthier avait renversé les données en disant que Hor avait été prêtre d'un

1. Stern, dans la *Zeitschrift*, t. XXI, p. 19; Spiegelberg, dans le *Recueil*, t. XXXV, p. 43.

roi Chéchanq : en réalité, c'est Chéchanq qui a apparemment daigné prendre part aux funérailles du prince , mari d'une petite fille d'Osarkon II.

La statue n° 42226 du Caire montre que ce personnage vivait sous Padubast, dont les cartouches sont gravés sur l'épaule; la place chronologique de Hor est donc absolument fixée comme postérieure à Osarkon II, contemporaine de Padubast, avec mort sous Chéchanq IV, et antérieure à Takelat II sous lequel florissait son fils . Ceci va d'accord avec l'inscription n° 25 du quai de Karnak, puisque le grand prêtre Takelat, en fonction du temps de ce Chéchanq, lui aurait succédé tout naturellement et serait notre Takelat II.

Il n'existe pas, à ma connaissance, d'autres monuments de ce roi. M. Gauthier a proposé de lui attribuer le linteau de la porte d'entrée de la chapelle d'Osiris hiq-zeto à Karnak, offrant un cartouche vertical , posé sur et surmonté de , que M. Legrain[1] avait décrit comme pris à un édifice de Ramsès III. Le style de la XXe dynastie est assez différent de celui de la fin de la période bubastite, la profondeur des caractères, spécifiée par l'éditeur du texte, est assez symptomatique des œuvres du fondateur de Médinet-Habou pour que je doute qu'il soit nécessaire de modifier l'attribution première.

L'inscription du bloc n° 18 des Annales des prêtres d'Amon n'a rien à faire avec ce Chéchanq et ne peut fournir aucune indication sur sa filiation[2]. Au plus, pourrait-on supposer qu'il était question d'un prêtre X... de l'image d'un roi N., fils d'un prophète Y.... M. Legrain a lu le cartouche , et M. Gauthier a proposé de lire ; je préférerais rectifier et y voir une mention de la statue de Ramsès VI. Dans la tombe de ce roi, on trouve, en effet, son prénom orthographié de façon toute semblable[3], . D'autre part, il semble que ce roi ait fait sculpter ou ait usurpé un certain nombre de statues auxquelles on devait rendre un culte, ce pour quoi on leur avait attribué le revenu de certains terrains, comme en témoigne le texte de la tombe de à Ibrim[4], où l'on trouve mentionné ; c'est peut-être à une fondation de ce genre qu'étaient attachés les personnages mentionnés sur la statue n° 42224 du Caire, comme , titre abrégé sur la statue n° 42222 en . Ramsès VI ajoutant invariablement à son nom, il est possible que ce soit de lui qu'il soit question sur le fragment des Annales comme sur les statues. Cependant, la statue n° 42225 mentionnant un , on peut se demander si la distinction des noms de Ramsès IV et de Ramsès VI, telle que nous la faisons maintenant, est bien établie, et s'il n'y aurait pas lieu d'étudier de plus près la question.

1. *Recueil*, t. XXII, p. 127.
2. H. Gauthier, *Les rois Chéchanq*, p. 214, 2°.
3. H. Gauthier, *Livre des Rois d'Égypte*, t. III, p. 199, XXIX.
4. *Ibidem*, p. 194.

La séparation à faire entre ces quatre Chéchanq me semble bien nette, ainsi que la place à leur assigner. Pour Chéchanq V, je rappelle qu'une stèle récemment trouvée[1] nous a livré le protocole complet, , en même temps qu'elle détruisait l'hypothèse que j'avais formulée, qu'il fallait probablement attribuer à Néphérités de la XXIXe dynastie le nom de *ka* , inscrit sur un bloc de pierre trouvé à Tell-el-Yahoudi, conservé au British Museum.

IV

Les hésitations de M. Gauthier à assigner aux Chéchanq le rang que leur fixent les inscriptions dérivent en grande partie de ce qu'il n'a pas fait une coupure nette entre les deux Osarkon ayant pour prénom, mais dont l'un, Osarkon II, ajoute fréquemment à son nom, tandis que l'autre, Osarkon III, roi de la Haute Égypte, a pour caractéristique , ajouté dans le cartouche, et souvent en addition. La situation respective de ces deux rois est bien fixée par les monuments; il est inutile de parler du premier, constructeur du temple de Bubastis; en ce qui concerne l'autre, on a les données suivantes :

1° Les tableaux généalogiques tirés des statues de Karnak[2] le font arriver sur la même ligne que Takelat II;

2° Il n'est cité nulle part comme ayant régné conjointement avec Takelat II ;

3° Takelat II avait pour fils le premier prophète d'Amon Osarkon.

On en doit déduire qu'Osarkon III, , est, selon toute probabilité, le premier prophète Osarkon, monté sur le trône après son père, avant lequel il est matériellement impossible de le classer.

Il résulte de cela que l'inscription n° 13 du quai de Karnak, , se rapporte à Osarkon III, qui, en l'an XXVIII de son règne, étant avancé en âge, avait pour corégent un Takelat, qui ne peut être son père Takelat II, mais un autre roi de ce nom, qui prend le n° III. Le prénom de ce dernier est malheureusement détruit, mais il y a tout lieu de croire qu'il s'agit ici du Takelat III, , représenté dans la chapelle d'Osiris à Karnak. La construction de cette chapelle est probablement postérieure à la mort d'Osarkon III, qui n'y est pas mentionné, et alors Takelat III, roi légitime, avait dû partager le trône avec un Osarkon IV, également surnommé , ayant un cartouche identique à celui de son corégent; il n'était peut-être pas fils d'Osarkon III, car il ne se dit pas . Pour moi, c'est cet Osarkon IV, que

1. Daressy, *Trois Stèles de la période bubastite*, dans les *Annales*, t. XV, p. 141.
2. Voir notamment Legrain, *Le Dossier de la famille Nibnoutirou*, dans le *Recueil*, t. XXX.

M. Gauthier n'a pas distingué d'Osarkon III, qui fut le père du roi et de la divine épouse d'Amon Chap-n-ap Ire. Il était marié à la reine , tandis qu'Osarkon III eut le roi Takelat III de sa femme (crue n° 4).

Si l'on veut une confirmation du règne conjoint d'Osarkon IV et de Takelat III, on la trouve au moyen de la statue n° 42211[1], qui porte sur l'épaule droite un double cartouche ainsi disposé : ..... c'est-à-dire les noms des deux rois qui édifièrent conjointement la chapelle d'Osiris à Karnak. Les indications chronologiques données par les inscriptions de cette statue concordent avec mon tableau des souverains, car elles permettent de dresser cette généalogie :

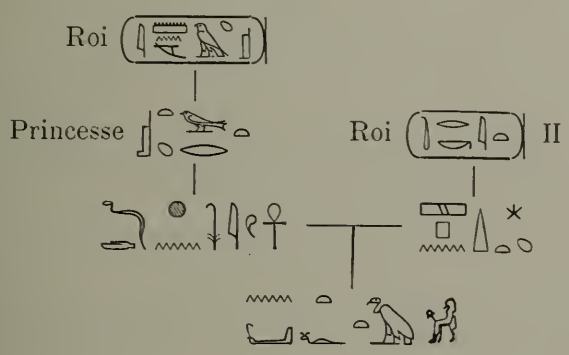

C'est ce dernier personnage, Nekh-taïf-maut, qui a fait sculpter la statue de son père (texte *l*) et, par permission royale (textes *b* et *c*) de Takelat III et Osarkon IV, l'avait placée dans le temple d'Amon. Cette généalogie s'étend sur quatre générations; or, d'après ma table schématique, on compterait environ quatre-vingt-dix ans depuis Harsiési jusqu'à ce double règne, soit moins de vingt-trois ans par génération, ce qui est des plus satisfaisants pour un pays d'Orient.

On n'a pas été sans remarquer qu'Osarkon IV, fils d'Isis, est qualifié sur le montant gauche de la porte de la chambre B dans le temple d'Osiris hiq-djeto, ce qui semblerait donner tort à ma théorie sur les épithètes distinctives des rois thébains et bubastites[2]; en poussant à fond les conséquences qui résultent de cette simple mention, bien loin de voir crouler mon système, je crois qu'on peut en tirer une thèse historique très plausible.

Si est mis pour , Hermonthis, ville dans laquelle certains rois ont été sacrés, par exemple Tut-ânkh-amen, de la XVIIIe dynastie, on aurait eu à Thèbes une association sur le trône des deux rois, Takelat III et Osarkon IV, qui ne semblent pas être frères, mais appartenaient tous deux à la famille régnante, comme le montre l'épithète . On ne voit pas bien la nécessité de l'association de deux souverains pour gouverner un pays réduit de moitié, alors que Takelat III, qui me parait être le succes-

1. G. Legrain, *Statues et Statuettes de rois et de particuliers*, t. III.
2. H. Gauthier, *Livre des Rois d'Égypte*, t. III, p. 385, note 3.

seur légitime d'Osarkon III, ne devait pas être d'un âge tellement avancé qu'il eut eu besoin de partager la couronne. Je pense donc que [illegible] désigne bien Héliopolis.

Nos deux princes sont contemporains de Chéchanq V; si donc Takelat avait dû nommer son suzerain en même temps que lui dans la chapelle d'Osiris, c'est le protocole de Chéchanq V qui aurait dû figurer; comme c'est Osarkon IV, qui porte le titre indicatif du pouvoir suprême, il faut en déduire que l'entente était rompue entre Bubastis et Thèbes, et que cette dernière était en état de révolte contre la préséance du Delta. Alors que Takelat III continuait à représenter l'autocratie religieuse, Osarkon IV prit possession du pouvoir militaire; une expédition heureuse, semblable à celles qu'entreprirent plus tard Piankhi et Tonuatamen, le conduisit jusqu'à Héliopolis, où il se fit sacrer [illegible]. Cette expédition avait réussi, grâce à une alliance avec les princes de Saïs, qui rejetèrent en même temps que les Thébains l'autorité des Bubastites; Chéchanq parvint apparemment à garder groupés autour de lui tous les autres princes et gouverneurs de province, en leur accordant au besoin le droit de prendre le cartouche royal. C'est au retour de ce raid qu'Osarkon IV et Takelat III auraient fait élever la chapelle d'Osiris, et on remarquera que, dans la chambre C, le tableau supérieur de la paroi B nous montre Takelat en présence de Min, Hathor, Isis et Neith, c'est-à-dire les divinités principales des villes sur lesquelles était censé s'étendre son pouvoir direct ou par suzeraineté : Thèbes, Héliopolis et Saïs, cependant que Chéchanq rentrait en possession de ses domaines et de Memphis, où il procédait en l'an XXXVII de son règne aux funérailles d'un Apis. Pour lutter contre les Thébains, Chéchanq conclut une alliance avec des princes d'origine égyptienne, qui avaient fondé au Soudan un empire dont la capitale était à Napata, et qui, ayant déjà étendu leur puissance jusqu'à la première cataracte, ne demandaient pas mieux que d'intervenir dans les affaires de leur patrie d'origine. Takelat III et Osarkon IV avaient eu pour successeur Rudamen, fils de ce dernier : le roi éthiopien Piankhi le vainquit et, détruisant la principauté thébaine, étendit sa domination jusqu'à la frontière de l'Heptanomide, au sud d'Hermopolis.

A la mort de Chéchanq, qui ne laissait peut-être pas d'héritier direct, Tafnekht, prince de Saïs, et Piankhi crurent le moment venu, chacun de leur côté, de se rendre maître de toute l'Égypte. Tafnekht prit les devants, s'empara de Memphis et de toute la Moyenne Égypte, mais dut bientôt reculer devant son rival, dont le récit de l'expédition victorieuse nous a été conservé par la fameuse stèle du Gebel Barkal. Piankhi reconquit d'abord l'Heptanomide, puis Memphis; ensuite, au lieu de poursuivre son véritable ennemi, Tafnekht, il s'en alla tranquillement à Héliopolis exécuter toutes les cérémonies rituelles du sacre, ce qui le faisait reconnaître par les traditionalistes comme le véritable successeur des dynasties bubastites éteintes ou déchues; pour mieux marquer encore le lien qui le rattachait au précédent régime, il s'intitule [illegible] « fils de Bast » dans le temple qu'il fit construire dans sa lointaine capitale.

Les petits princes du Delta oriental, incapables de lutter, reconnurent facilement le fait accompli, pendant que Tafnekht faisait un semblant de soumission et, moyennant une promesse de vassalité, était maintenu en possession de tout l'ouest du Delta y compris Memphis.

Ban-k-ranf, qui succéda à Tafnekht, supporta mal le vasselage et essaya à plusieurs reprises de se soustraire à l'autorité de Kachta, qui avait remplacé Piankhi en Haute Égypte. Chabaka, qui devint roi après Kachta, fut plus énergique : il poursuivit Ban-k-ranf jusque dans son fief, le prit dans sa capitale, Saïs, et le fit brûler vif comme rebelle. Pour la première fois depuis Chéchanq l'empire égyptien était reconstitué, et la XXVe dynastie éthiopienne régnait sur toute la vallée du Nil.

Le tableau suivant rappellera les caractéristiques des rois de la famille des Bubastites jusqu'à l'établissement de la XXVe dynastie.

Souverains		*Grands Prêtres d'Amon*
Chéchanq Ier		Auput.
Osarkon Ier	*Rois de Thébaïde*	
	Takelat Ier	Chéchanq.
		Aurat.
		Smendès.
Osarkon II		Nemrat.
		Harsiési Ier.
	Harsiési	Padubast.
Chéchanq II	Padubast	Harsiési II.
Auput		
Chéchanq III	Chéchanq IV	Takelat.
	Takelat II	Osarkon.
	Osarkon III	*Divines épouses d'Amon*
Pimaï	Takelat III et Osarkon IV	Chap-n-ap Ire.
Chéchanq V	Rudamen	
Piankhi Ier		
Kachta		
Chabaka		Améniritis.

Je pense avoir démontré que tous les rois de souche bubastite, passés plus haut en revue, ont bien existé et ont pris rang à la place que je leur avait reconnue, la durée de leur règne étant encore pour quelques-uns d'entre eux indéterminée. Vers la fin de la période, au moment où les Éthiopiens se rendirent maîtres du pays, il y eut divers roitelets, dont il nous est impossible de fixer la place chronologique, car nous ignorons souvent s'ils ont régné avant Chabaka ou après Taharka; n'ayant gouverné qu'un territoire peu étendu, ils ne font qu'encombrer l'histoire sans nous aider à la reconstruction des deux lignes parallèles des rois couronnés à Héliopolis et à Thèbes. En tous cas, il est évident que, pour cette période, les listes manéthoniennes ne nous sont d'aucun secours ni pour les noms, ni pour la durée des règnes, et qu'il ne faut compter que sur les monuments pour rétablir dans tous ses détails l'histoire de cette époque.

Hérodote, II, CL. — En parlant du lac Mœris, Hérodote rapporte une curieuse légende qui avait cours chez les riverains : « Ils racontent qu'il se déverse sous terre » dans la Syrte, rejeté qu'il est, à l'intérieur, vers le couchant par la montagne qui » est au-dessus de Memphis. Ἔλεγον δὲ οἱ ἐπιχώριοι καὶ ὡς ἐς τὴν Σύρτιν τὴν ἐς Λιβύην ἐκδιδοῦ ἡ » λίμνη αὕτη ὑπὸ γῆν, τετραμμένη τὸ πρὸς ἑσπέρην ἐς τὴν μεσογαῖαν παρὰ τὸ ὄρος τὸ ὑπὲρ Μέμφιος. » Cette idée d'un canal souterrain détournant l'eau du Nil devait être familière aux anciens Égyptiens, car, selon un autre récit populaire recueilli par Hérodote, la chambre souterraine de la pyramide où repose Chéops est comme dans une île environnée des eaux du Nil, « qui est tiré léans par un conduit aussi souterrain. Καὶ τῶν ὑπὸ » γῆν οἰκημάτων, τὰς ἐποιέετο θήκας ἑωυτῷ ἐν νήσῳ, διώρυχα τοῦ Νείλου ἐσαγαγων » (HÉRODOTE, II, CXXIV). Cette idée avait pu être inspirée aux drogmans par un fait analogue à celui que j'ai observé dans l'une des pyramides de Licht, où le caveau funéraire est rempli d'eau par les infiltrations du Nil. Je n'ai jamais entendu parler de ces traditions par les indigènes actuels, mais j'en retrouve l'analogue ailleurs dans la vallée. A six ou sept kilomètres au sud de Philæ, avant d'arriver à Débôt, sur la rive gauche du Nil, au pied du Gebel Shemt-el-Ouah, se trouvaient avant l'inauguration du Barrage quelques cabanes dont l'ensemble s'appelait Nazlét-Shemt-el-Ouah : la répétition sur ce point du nom de l'oasis ayant attiré mon attention, le ghafir de la localité m'apprit qu'au dire des riverains, il y avait là un déversoir souterrain qui menait les eaux du Nil à l'oasis, de Doush (Koushit), d'où les noms qui m'intriguaient. Dans cette oasis même, près de la fontaine qui fertilise le site, les habitants montraient, il y a dix ans, les débris d'une barque et parmi eux une ancre qu'ils affirmaient avoir été ainsi apportée du Nil, et ils prétendaient recueillir assez souvent des épaves reçues du Nil par cette voie. — G. MASPERO.

NÉCROPOLE DE QANTARAH

(FOUILLES DE MAI 1914)

PAR

JEAN CLÉDAT

Pendant le mois de mai 1914, j'exécutai divers travaux dans l'ancienne ville égyptienne de Zarou, qui est située à trois kilomètres du village moderne d'El-Qantarah, travaux que je devais reprendre pendant l'hiver si les événements tragiques qui se déroulent en ce moment ne m'avaient obligé à demeurer en France. Mon but, dans cet espace de temps très court, était de pratiquer quelques sondages dans la ville et aussi dans la nécropole pour me rendre compte de l'état actuel du terrain. Les travaux précédents, exception faite pour ceux pratiqués par le Service des Antiquités dans la nécropole, ont été faits clandestinement, ou bien ont manqué de direction scientifique, et par conséquent ne peuvent nous servir; du reste, les monuments et objets recueillis ont disparu ou sont perdus.

Les fouilles entreprises par le Service des Antiquités, sous la direction de M. Chabân effendi, ont montré surabondamment l'intérêt que présente l'étude de la nécropole[1]. Celle-ci commence dès la sortie du village moderne d'El-Qantarah, avec le premier plateau sablonneux situé immédiatement derrière la Quarantaine, que touchent les premières tombes. Du côté nord, elle se termine aux lagunes du lac Menzaleh, aujourd'hui desséchées; de ce côté, elle est traversée par la route de Syrie et la ligne télégraphique; de là, le cimetière se dirige vers le sud pour se terminer près des ruines de l'ancienne Zarou. Cette nécropole peut avoir une étendue d'environ deux à trois kilomètres de longueur. Les recherches effectuées jusqu'à ce jour n'ont porté que sur la partie de la nécropole qui avoisine El-Qantarah; les tombes ouvertes jusqu'à ce jour appartiennent toutes à l'époque romaine. C'est ce qui semble résulter d'une lettre de M. F. de Lesseps[2], où il décrit des tombes identiques à celles trouvées par M. Chabân effendi ou par moi au moment du percement du canal.

« En poussant, dit-il, un peu au delà de l'hôpital[3], nous arrivâmes sur un vaste plateau en pente, qui est littéralement couvert de tombeaux. Ils paraissent remonter à une haute antiquité, à en juger par les stèles qui y ont été découvertes. Les corps sont couchés dans de grands cercueils de pierre blanche; ils sont entourés d'une couche de plâtre appliquée intérieurement sur les bandelettes, qui reproduit les traits du visage, en une forme ébauchée du corps. Les représentations religieuses sont figurées en relief sur la gaine; quelques enveloppes sont entièrement dorées.

1. *Annales du Service des Antiquités*, t. XII, p. 69; DARESSY, *Sarcophages d'El-Qantarah*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XI, p. 29.
2. Dans le journal *L'Isthme de Suez*, 15 juillet 1860, p. 230.
3. Cet hôpital n'existe plus, et les dernières pierres ont servi à construire le *markaz* d'El-Qantarah.

» Dans la même nécropole antique, on a trouvé des corps ensevelis dans des caveaux de briques; d'autres simplement placés dans deux jarres cylindriques de terre cuite, rapprochées bout à bout. »

Cependant, une autre lettre semblerait faire croire que des tombeaux de dates plus anciennes y ont été trouvés[1]; malgré mes recherches, je n'ai trouvé aucune confirmation de la découverte d'*une quantité de beaux sarcophages de granit* dans les nombreux documents qui parlent des recherches faites à ce moment à El-Qantarah. Je pense que M. Ruyssenaers, agent supérieur de la Compagnie, qui les signale, a été trompé, et que l'on a converti les sarcophages en calcaire blanc, vus par M. de Lesseps en sarcophages de granit. Il serait étrange qu'à un si court intervalle de temps, — trois mois et demi, — M. de Lesseps n'ait pas vu ou ait ignoré ces sarcophages?

Les ruines de la ville de Zarou sont assises à l'extrémité nord-est du lac de Ballah, dont le nom ancien est *Étang de Zarou* des textes égyptiens; on le trouve encore à la date du XIe siècle et le géographe Edrisi le signale sous la forme زار *Zar*, qui est le correspondant exact du mot égyptien. Ce lac se trouvait, dit-il, aux environs de Farama (Péluse) et touchait au lac de Tennis[2] ou de Menzaleh. Je ne puis donc accepter l'identification proposée par M. Daressy, qui reconnaît cet étang dans la partie marécageuse en bordure du lac Menzaleh, depuis Tanis jusqu'à El-Qantarah[3].

La ville était approvisionnée d'eau douce par un canal dérivé du Nil, que l'on appelait « la Coupure » ; elle la traversait d'occident en orient; je présume que ce canal entretenait d'eau, au moins à une date postérieure, d'autres villes plus à l'orient et notamment Ostracine = Ouaradah[4], à l'extrémité est du lac Sirbonis ou lac de Baudouin. Le canal traversait, par conséquent, toute la plaine du Djifar. On pouvait encore reconnaître les vestiges de ce canal, avant le percement de l'isthme de Suez, — il est indiqué sur quelques cartes, — dans celui sur lequel passait le « Pont du Trésor », *Qantarah-el-Khazneh*, et qui allait se déverser dans le lac Ballah. On retrouve d'autres traces de ce canal aux environs et à l'ouest d'El-Flousiyeh (anc. Ostracine)[5]. Ce canal nous est connu, pour la première fois, par une gravure d'un mur de Karnak du temps de Séti Ier; il remonte pour le moins à une date antérieure à 1200 avant notre ère. M. R. Weill[6] émet l'opinion d'un fossé périphérique inondé par la mer. Pour ma part, je ne puis partager cette hypothèse, la représentation de Karnak étant pleinement contradictoire. En effet, le canal est nettement rectiligne et coupe la forteresse en deux parties qui sont réunies par un pont. On ne comprendrait pas cette représentation si le canal avait entouré la ville au lieu de la partager, d'autant

1. Rapport de M. l'Administrateur délégué, agent supérieur S. W. Ruyssenaers, dans *L'Isthme de Suez*, 1er avril 1860, p. 160.

2. Edrisi, trad. Jaubert, t. I, p. 317.

3. Daressy, *op. cit.*, p. 37. Cette région porte le nom de lac Menzaleh. Les barques de pêcheurs arrivent près d'El-Qantarah, où s'est établie une pêcherie prospère et assez importante.

4. W. Smith, *Dictionary of Greek and Roman Geography*, au mot *Ostracina*.

5. J. Clédat, *Autour du lac Baudouin*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, 1909, p. 232.

6. R. Weill, *Recueil des Inscriptions du Sinaï*, p. 6, note 1.

plus que le graveur a parfaitement noté, dans d'autres scènes de ce même tableau, les villes entourées d'eau; je ne puis croire à une simple fantaisie de sculpteur, et, si celui-ci a représenté un canal droit traversant une ville, c'est que ce canal, en réalité, était droit ou tout au moins rectiligne. Et il ne pouvait en être autrement, puisque c'était un canal fabriqué de mains d'hommes pour irriguer une région dépourvue d'eau douce. En outre, la présence dans ce canal de crocodiles indique bien qu'il s'agit d'une eau douce et non d'une eau salée. Ce seul fait est une preuve certaine que ce canal communiquait avec le Nil, la branche Pélusiaque, d'où provenaient les crocodiles, lesquels, si l'on en juge par la gravure, étaient nombreux dans ces parages.

La ville de Zarou, à la XVIIIe dynastie, était une forteresse de premier ordre. Placée à la frontière orientale de l'Égypte, elle était le point de départ des armées égyptiennes allant vers la Syrie. C'était, certainement, un des nombreux et des plus puissants anneaux de cette chaine importante de forteresses qui barraient l'isthme; elle commençait au nord près de Péluse et se dirigeait vers le sud sur Héliopolis. Les Égyptiens l'appelaient le *Mur royal*, et plus tard les Arabes, qui en avaient gardé le souvenir, l'appelèrent le *Mur de la Vieille*[1]. On ne connait pas exactement son tracé, et je ne sache pas que l'étude de ce mur ait jamais été tentée.

Zarou fut également la capitale civile et religieuse du XVIe nome, le Khent-abet ; l'on y adorait, sous la forme d'un lion, le dieu Horus, qui y avait un temple célèbre.

Par cet aperçu, abrégé de nos connaissances du lieu, mon programme de fouilles était donc tout indiqué et parfaitement arrêté : 1° étude de la nécropole, 2° recherche de la forteresse, 3° retrouver si possible le tracé de l'ancien canal, et enfin 4° rechercher l'emplacement du temple d'Horus.

La nécropole égypto-romaine est connue depuis longtemps, et les découvertes que j'y ai faites font l'objet de ce rapport.

L'enceinte de la forteresse, je l'ai reconnue au sud-est, sur la face sud et en partie sur la face ouest; la face sud a 195 mètres de longueur, avec quatre tours rondes et une aux angles; les murs construits en briques crues ont 4^m 55 d'épaisseur. Elle forme un quadrilatère aux côtés orientés exactement nord, sud, est et ouest. Je n'ai pas trouvé de portes, mais une des tours avait été sapée en croix.

D'après une carte manuscrite — en sept planches — de l'isthme de Suez, exécutée avant les travaux du percement du canal maritime, est indiqué l'emplacement de l'obélisque que j'ai publié il y a quelques années[2]. J'ai supposé, d'après cela, que ce point pouvait représenter la position du temple. Il est marqué au nord des ruines et à l'est de la forteresse. Mes sondages n'ont donné aucun résultat; peut-être l'obélisque avait été déplacé dans l'antiquité.

Il y a une trentaine d'années on a vu, sans pouvoir m'indiquer exactement le lieu,

1. Éd. Meyer, *Histoire de l'Antiquité*, trad. Moret, t. II, p. 295; Maspero, *Les Mémoires de Sinouhit*; Maqrizi, trad. Bouriant, p. 86, 106, 410 et 578.

2. J. Clédat, *Notes sur l'Isthme de Suez*, dans le *Rec. de Trav.*, XXI.

deux animaux — sans autre spécification — en granit, à moitié ensevelis dans la terre. Ce sont probablement des sphinx, ou peut-être la représentation du dieu Horus sous la forme de *lion de Zar*, [1]. Mes recherches et mes informations auprès des gens du village n'ont pas mieux réussi que celles faites pour le temple. Ont-ils disparu? Je l'ignore. Et cela paraît étrange, car plusieurs Arabes, habitant depuis fort longtemps le pays, qu'ils n'ont jamais quitté, ont connu ces monuments et n'ont rien su de leur disparition.

Dans l'enceinte de la forteresse, mes sondages ont amené la découverte d'une importante canalisation et celle d'un portique d'époque romaine. Le portique a 26m 50 de longueur, avec neuf colonnes dont il ne restait plus que les bases en marbre blanc. Le canal traverse la colonnade dans sa partie orientale.

Dans ces diverses recherches dans la ville, — qui n'ont duré que quinze jours, — je n'ai trouvé aucun document écrit. J'espère être plus heureux dans les prochaines campagnes que je compte reprendre lorsque les événements me le permettront. En somme, ces premiers travaux n'avaient d'autre but que de m'orienter dans un site nouveau, qui a été longtemps exploité comme carrières, ou fouillé sans esprit scientifique avec le seul but de recueillir quelques menus objets. Cependant, j'ai trouvé les substructions importantes d'un édifice, qui me font croire que le travail de ces carriers n'a pas été aussi loin qu'on pouvait le supposer, ce qui permet d'espérer pour l'avenir d'intéressantes découvertes. Je me contente aujourd'hui de les signaler. Je ne donne pour le moment que les travaux exécutés dans la nécropole.

Ici comme dans la ville, mes travaux n'ont duré que quinze jours, après avoir ouvert une centaine de tombes. Je ne mentionnerai dans ce rapport que les plus importantes et celles qui ont donné des objets ou des renseignements funéraires. La plupart du temps, le mort est posé directement en terre; d'autres fois, il est enfermé dans deux vases ajoutés bout à bout, ou bien dans un cercueil en terre cuite plat avec un couvercle sur lequel est modelée grossièrement une figure humaine. Ce sont les modes d'ensevelissement les plus fréquents et certainement les plus pauvres.

I. *Sarcophages calcaires* (fig. 3). — Quatre cercueils monolithes, groupés ensemble sur deux rangs et deux par deux; ils ont été déposés dans une fosse creusée dans le sable et à des niveaux différents. Ce fait semble indiquer que le dépôt de ces sarcophages a été fait à des dates différentes. On peut supposer que ces tombes appartenaient à la même famille, mais aucune inscription n'a confirmé cette supposition.

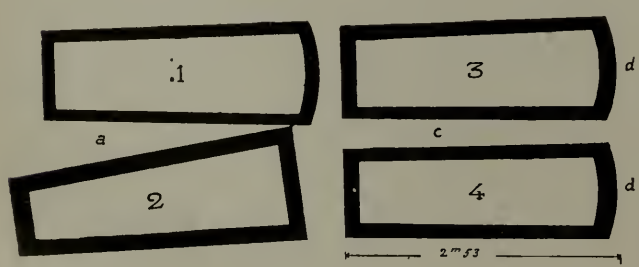

Fig. 3. — Tombe n° 1.

1. Naville, *Mythe d'Horus*, pl. XVIII, l. 2; Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, p. 670.

Tous ces cercueils, sauf un qui était intact, avaient été violés et même brisés en partie; l'un d'eux n'avait conservé que le fond de la cuve; les couvercles avaient subi le même sort. La tête du cercueil qui est, moins le n° 2, légèrement cintré est tournée vers l'ouest, le mort regardant vers l'est. Les voleurs qui ont dépouillé ces tombes ont emporté les objets précieux ou ayant une valeur vénale; ils n'ont laissé que les amulettes et les *oushabtis* que j'ai ramassés hors de la cuve. Malheureusement ces petits monuments sont anépigraphes et ne sont d'aucune utilité pour identifier les morts.

Les amulettes recueillies sont de natures diverses, ainsi que les pierres qui ont servi à les faire; ce sont des scarabées, *tat*, Isis et Osiris, ibis, cynocéphales, disque solaire, etc.

Trois types d'oushabtis ont été recueillis, et chacun d'eux groupé séparément en un point que j'indique par une lettre sur le plan.

Premier type, *a*. — Oushabtis d'environ 0m 14 de hauteur; travail assez soigné, vernis bleu foncé, quelquefois tournant au vert. Nombre total trouvé, 145.

Deuxième type, *b*. — Oushabtis ne dépassant pas 0m 10 de hauteur; travail très médiocre; vernis vert pâle, arrivant à se confondre avec la couleur rosée de la terre. Souvent le vernis ne couvre pas la terre et laisse celle-ci à nu. Nombre recueilli, 189.

Troisième type, *c*. — Ces oushabtis sont en moyenne de 0m 18; ils sont d'une facture plus soignée que les précédents, et le vernis bleu foncé translucide est beaucoup plus beau. Les détails de la figure sont mieux indiqués, le modelé général est supérieur. Toutefois elles sont inférieures aux mêmes figurines des époques antérieures. Nombre recueilli, 149.

Enfin, j'ai trouvé dans le groupe *b* la partie supérieure d'un petit oushabti sculpté dans un rognon de silex de couleur rougeâtre. La tête est grossièrement ébauchée.

Ces figurines semblent avoir été déposées intentionnellement hors des sarcophages.

II. *Cercueils à manchons en terre cuite.* — Ils étaient au nombre de quinze, posés sur deux rangs et placés côte à côte. Le corps était plongé dans un bain de sable mêlé de sel. Aucun objet.

III. *Mausolée* (fig. 4). — Longueur, 8m 60; largeur, 2m 90. Il est orienté, dans sa longueur, est-ouest. Primitivement il se composait d'au moins deux parties : d'abord, du caveau funéraire construit dans le sol et d'un étage supérieur ou chapelle, hors du sol, qui a disparu presque entièrement et dont le plan intérieur, dans l'état actuel de la construction, n'est pas possible à reconstituer. C'est malheureusement une observation que j'ai faite

Fig. 4. — Tombe n° 3.

pour tous les autres mausolées, la partie visible ou extérieure du tombeau étant plus particulièrement soumise à l'exploitation et par conséquent à la ruine. Mais, dans tous les cas, j'ai pu constater l'existence de cette partie de l'édifice.

On pénétrait à l'intérieur du caveau par une ouverture percée dans le plafond et fermée par une dalle en pierre; généralement cette ouverture est réservée sur la paroi est du caveau, sans communication avec l'étage supérieur.

La construction est entièrement établie en moellons liés à du mortier de plâtre. Ce mortier, avec le temps, prend une très forte consistance et une dureté que la pioche n'entame qu'avec peine. La pierre employée est un calcaire gypseux ou nummulitique abondant dans la région.

Le caveau, la seule partie qui reste, était composé de deux salles voûtées. La première, celle par où l'on pénètre, est située du côté est. Sur les trois autres côtés, est un second mur en briques crues, de $0^{m}25$ d'épaisseur, qui s'appuie contre le mur de pierre. Cette chambre était réservée aux fossoyeurs pour le maniement des cadavres que l'on transportait dans la seconde salle, beaucoup plus spacieuse, à laquelle on accédait par une petite porte étroite et basse, surmontée d'un plein cintre, large de $0^{m}90$ et haute de $0^{m}75$ seulement, juste l'espace pour passer les corps. Dans cette salle et le long de la paroi nord étaient disposés transversalement les cercueils. Ceux-ci, fabriqués avec de simples dalles de pierre, posées de champ et bout à bout, semblent avoir été construits au fur et à mesure des besoins; ils sont de dimensions inégales. Ils sont au nombre de six, appuyés les uns contre les autres, la paroi droite du premier servant généralement de côté au second cercueil. Ces sortes de cuves n'ont pas de fond, le cadavre reposant directement sur le sable humide. C'est pour cela que les corps qui reposent dans un terrain souvent très humide sont généralement mal conservés.

Les corps étaient enfermés dans une gaine de plâtre, d'une épaisseur de un à deux millimètres, la tête recouverte d'un masque également en plâtre. L'enveloppe du corps avait des ornements peints en relief ou simplement peints; quelquefois même, les deux modes étaient employés simultanément, comme cela se voit sur la gaine du premier corps qui occupait la cuve du fond de la salle; la partie supérieure correspondant aux épaules et à l'estomac était ornée de motifs religieux moulés en relief; l'inférieure, au contraire, ne portait qu'une ornementation peinte. La gaine de l'un d'eux avait été enduite d'un bleu couleur outremer, légèrement foncé et uniforme. L'humidité avait détruit en partie les corps, et les enveloppes de plâtre étaient brisées ou fendillées en menus morceaux; les masques eux-mêmes, plus épais et paraissant plus résistants, n'ont pu se maintenir après une exposition de quelques heures à l'air. Dans ces tombes aucun objet n'a été trouvé, les voleurs ayant complètement dépouillé les cercueils.

IV. *Sarcophage en terre cuite* (fig. 5). — Il était composé de plusieurs parties : deux pour le couvercle, deux pour le fond et deux pour les côtés; elles étaient coupées à peu près dans le milieu de la longueur. Longueur totale, $1^{m}79$; largeur aux épaules, $0^{m}52$; largeur aux pieds, $0^{m}30$. Le côté de la tête est arrondi. Sur le haut du couvercle est une tête humaine, grossièrement modelée en relief. La pâte, pour rendre les reliefs

du nez, des oreilles, des lèvres et des mains, a été prise autour de ces différentes parties du corps et dans l'épaisseur de la plaque d'argile. Cette fabrication, qui est sûrement la dernière étape du sarcophage anthropoïde, donne à ces figures un aspect assez barbare et dénué de tout caractère et expression. Il ne rappelle que de très loin son ancêtre de l'époque des Saïtes. La tête est entourée d'un bourrelet en forme de flot qui longe le bord du couvercle et en fait le tour. Le couvercle est une plaque d'argile de $0^m 04$ d'épaisseur avec un rebord intérieur de $0^m 03$ de profondeur, qui s'adapte aux côtés de la cuve. La tête du mort était couverte d'un masque en plâtre peint, qui avait été brisé et dont il ne restait que quelques morceaux. Les bras étaient ramenés sur les avant-bras le long du corps. Aucun objet n'a été trouvé dans ce cercueil qui était orienté à l'est.

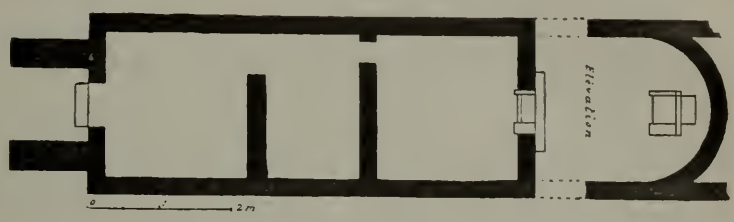

Fig. 5. — Tombe n° 6.

V. *Trois sarcophages en terre cuite, accolés les uns aux autres.* — Ils sont semblables au numéro précédent, et le mort garde la même position, les bras repliés sur les avant-bras. Sur le cadavre du milieu était placée, en haut de la poitrine, une coupe en terre émaillée bleu. Autour de la tête on avait posé une couronne de terre glaise, et sur la figure un masque en plâtre peint. Je n'ai rien trouvé dans les deux autres cercueils.

VI. *Mausolée.* — Il ne restait que le caveau funéraire. Longueur, $7^m 35$; largeur, $2^m 50$. Les murs sont construits en moellons. Le caveau proprement dit n'a que $6^m 20$; il est voûté et a deux mètres de hauteur, mesure prise du centre de la voûte. Sur la paroi est, on a appliqué perpendiculairement à la muraille deux murettes de $1^m 10$ de longueur, qui encadrent la porte du caveau; celle-ci était fermée par une dalle de pierre, de mêmes dimensions que l'ouverture, mais appliquée à l'extérieur contre le mur, et non dans l'épaisseur du mur. Les voleurs avaient pénétré à l'intérieur par une ouverture pratiquée dans le plafond. Le caveau était divisé en trois salles, séparées par des murettes en briques crues, de $0^m 40$ de hauteur seulement. Les deux du fond étaient réservées aux morts; la troisième, au service funéraire. Au milieu de la paroi ouest du caveau, face interne et dans le haut, était une grande stèle funéraire, composée de trois parties; la stèle proprement dite, un linteau et deux pierres moulurées qui encadraient la stèle. L'humidité a presque totalement détruit ce monument: les figures et les inscriptions qui étaient gravées sur l'une des faces sont à peu près effacées. La tombe, à une époque indéterminée, a été complètement inondée et l'eau paraît y avoir séjourné assez longuement. La stèle était recouverte d'un épais limon et gluant, que j'eus beaucoup de peine à faire disparaître. La partie supérieure de la

stèle était ornée à son sommet d'une gorge égyptienne surmontée des deux serpents affrontés. Au-dessous, figure le vautour, les ailes éployées. Dans la partie inférieure, la plus importante, figure à droite, sculpté en creux, un homme debout, en adoration devant le dieu Anubis. Je ne puis préciser davantage, l'état du monument ne le permettant pas.

Les morts reposaient directement sur le sol; ils étaient séparés les uns des autres par de petites murettes en briques crues, de 0m 20 de hauteur. Les voleurs avaient non seulement pillé la tombe, mais encore avaient brisé les corps et dispersé les ossements dans l'intérieur du caveau. Quelques petites feuilles d'or, coupées en losange et figurant au repoussé un œil, ont été ramassées à terre. J'avais recueilli autrefois de ces feuilles dans les nécropoles de Qasr-Gheit, de Mahemdiah et de Cheikh-Zouède. C'est à Qantarah pour la première fois que je dépouille des momies avec des amulettes semblables et trouvées en place (v. tombe XII). Ces petits monuments, toujours en or et avec l'image de l'œil, gravés au repoussé, sont spéciaux aux morts qu'ils servaient à protéger. On ne les trouve que dans les tombes romaines et dans les tombes égyptiennes de même date, comme c'est ici le cas; ils semblent avoir remplacé les amulettes purement égyptiennes. On les trouve sur les yeux, le nez, la langue et enfin sur le pubis. Cette mode s'était répandue jusqu'en Algérie, où ils ont été signalés.

VII. *Huit sarcophages assemblés sur une seule ligne.* — Ils n'avaient pas de fond; les côtés et le couvercle étaient formés de plusieurs morceaux de dalles rectangulaires mis bout à bout et sans ciment. Les tombes étaient violées, et je n'ai trouvé dans les cuves que des fragments de masques en plâtre.

Après le dernier sarcophage du côté ouest, on avait placé deux autres cercueils à manchons; puis un mort sans cercueil, avec, sur la face, un masque qui était en très mauvais état et s'était brisé. Sur ce corps j'ai trouvé, probablement posés par les spoliateurs, des morceaux d'un sarcophage en terre cuite.

VIII. *Mausolée construit en pierre taillée et appareillée.* — Le caveau est rectangulaire et voûté. Longueur, 5m 40; largeur, 2m 60. Comme le numéro VI, il avait été envahi par les eaux qui avaient entraîné avec elles une quantité considérable de sable et de limon et avaient comblé aux deux tiers le caveau. Pourtant cette tombe est située sur une des parties les plus élevées du plateau. De ce point, il y a une différence de plusieurs mètres avec le niveau supérieur des eaux des lacs Ballah ou Menzaleh, même pendant les plus hautes eaux. Je pense que ce sont les pluies qui ont pénétré les tombes après la profanation et y ont séjourné longuement, car j'ai ouvert plusieurs caveaux qui ne portaient aucune trace d'humidité et qui était à un niveau inférieur à celle-là. Dans les tombes fouillées en 1911 par M. Châban effendi, et que j'ai vues pendant les travaux, il ne me souvient pas d'avoir fait une semblable observation. Donc les faits sont isolés et ceux reconnus semblent bien être le résultat des eaux de pluie. Dans le cas présent, il faut supposer que ce n'est qu'après la violation du tombeau et après la démolition de l'étage supérieur que les eaux, accompagnées de sable et de terre, ont pu pénétrer à l'intérieur de l'édifice.

Une petite porte à plein cintre, réservée dans le milieu de la paroi est, donne l'accès du caveau. Au fond de la paroi ouest, est scellée dans la muraille une stèle avec fronton égyptien; elle n'a pas d'inscriptions, ou elles ont disparu. Dans la salle du fond, trois morts séparés par des dalles de pierre. Dans l'autre chambre, des corps brisés, posés les uns contre les autres et sans séparation. La disposition intérieure de ces tombes étant sensiblement pareille aux précédentes, on voudra bien se reporter aux plans donnés plus haut. Le tombeau était vide d'objets.

A l'extérieur de la construction, du côté ouest, j'ai recueilli un certain nombre de vases en terre et en verre, déposés à quelques centimètres dans le sol.

1° Vase en verre bleu clair. Hauteur, 0m 185; col long et s'élargissant vers le col, bord aplati; la panse est large et plate, avec une base concave.

2° Jarre de moyenne grandeur, 0m 66; au col sont attachées deux anses rondes; la panse est ventrue dans le haut et se termine en pointe à la base; stries horizontales le long du corps. Terre brun rouge. Brisée.

3° Grosse marmite à quatre anses attachées au col et à la panse. Hauteur, 0m 28; largeur, 0m 23. Terre ordinaire brun rouge.

4° Vase terre brun rouge. Hauteur, 0m 335. La panse est en forme d'olive coupée à la base. Le haut se termine par un col assez court, à large ouverture. Deux anses s'attachent au milieu du col et dans le haut de la panse.

5° Marmite de même forme que le n° 3. Hauteur, 0m 12; diamètre à l'ouverture, 0m 16. Terre rouge clair.

6° Marmite comme la précédente. Hauteur, 0m 16; diamètre à l'ouverture, 0m 11. Terre rouge clair.

7° Olpé. Hauteur, 0m 165. Terre rouge.

8° Quatre coupes, dont deux avec anses : diamètre, 0m 11; hauteur, 0m 075; deux sans anse : diamètre, l'une, 0m 125; l'autre, 0m 09. Toutes les deux ont comme hauteur 0m 07.

Il y avait encore avec ce lot de nombreux débris de vases et de lampes brisées, sans ornement et de travail médiocre.

IX. *Groupe de neuf sarcophages formés de dalles en calcaire.* — Les couvercles sont également composés de plusieurs dalles. Longueur, 1m 90; largeur à la tête, 0m 53 et 0m 24 aux pieds (dimensions prises à l'intérieur du sarcophage). La poitrine du mort était enveloppée dans une gaine de plâtre, et sur la face était posé un masque de plâtre. Les jambes et le bas du corps étaient nus. Aucune amulette. Mauvaise conservation des masques et de la gaine.

X. *Mausolée entièrement construit en briques crues.* — Il ne reste plus de l'édifice que le bas des quatre murs du caveau. A l'intérieur, deux sarcophages monolithes en calcaire.

A. Ce sarcophage, pour le mieux protéger contre les spoliateurs, avait été enveloppé d'un mur épais de briques crues, de 0m 50 à 0m 60 d'épaisseur. Il a 2m 06 de

longueur, 0m 81 de largeur à la tête et 0m 60 aux pieds. A l'intérieur était un second cercueil en bois, qui renfermait le corps d'une femme. Ce cercueil de forme anthropoïde était brisé et en pleine décomposition. Le corps était revêtu d'un épais cartonnage de toile stuquée à l'extérieur pour recevoir la décoration. Sur cette gaine était posé un filet de perles multicolores, et sur le tout une toile enduite d'une forte couche de bitume employé à chaud et qui avait adhéré à la fois aux perles et à la gaine et dont je n'ai pu les débarrasser, cette dernière se rompant sous la moindre pression. La gaine entièrement dorée portait dessinées en relief des représentations religieuses. Sur le corps, entre les représentations religieuses, il y avait cinq colonnes de textes hiéroglyphiques, dont je n'ai pu prendre copie.

Comme amulettes, le corps de la momie m'a donné : une colonnette recueillie sur la gaine à la hauteur du menton; une plume d'Amon en pâte bleue, sur l'épaule gauche; deux scarabées en pâte rouge et bleue, sur l'épaule droite; une déesse Thouéris, à droite de la tête; une déesse Isis (brisée), à droite du cœur; un *tat*, à droite du sternum; une amulette brisée (non reconnue), à la place de l'ombilic; un dieu Osiris, à droite du bassin; un scarabée et deux soleils sur l'horizon, à la hauteur du pubis.

A l'extérieur et au pied de la cuve, j'ai également recueilli 264 oushabtis, de 0m 18 de hauteur. Ces figurines sont toutes du même modèle et de couleur bleue. Quelques-unes d'entre elles portent une légende hiéroglyphique, colorée en un bleu plus foncé et à peu près indéchiffrable. Dans l'ensemble de ces statuettes j'ai cru reconnaître le nom de trois personnages différents; sur l'une d'elles j'ai pu lire une partie de la légende, gravée en une colonne verticale :

B. Le sarcophage est placé à gauche du précédent; il est sans enveloppe de briques. Longueur, 2m 04; largeur à la tête, 0m 77; aux pieds, 0m 60. Le couvercle était scellé à la cuve par un ciment de plâtre. Le corps était noyé dans un lit de sable. Le corps et le linceul qui le recouvrait étaient brûlés par le sel et les diverses matières employées pour l'embaumement. Un masque en plâtre, brisé, était posé à droite de la tête du mort et non sur le visage. Sur le cou j'ai recueilli un scarabée, un autre à la place du cœur et un troisième, très gros, sur le pubis. A la hauteur du cœur, à droite et à gauche du thorax, on avait placé deux yeux symboliques; dans le ventre, un Osiris et une seconde amulette brisée et méconnaissable.

XI. *Mausolée violé.* — Tombes composées de dalles en pierre, comme en VIII. Sur le sol j'ai trouvé des débris d'un masque de femme et une petite plaque en or, sur laquelle figure, au repoussé, un uræus. Toutes les tombes ont été saccagées et pillées.

XII. *Mausolée.* — La chambre funéraire renfermait six cercueils construits avec des dalles en calcaire; trois sont disposés est-ouest et trois nord-sud. L'eau a séjourné longuement dans ce caveau et les tombes étaient remplies de limon. Les morts repo-

saient sur un lit de terre glaise. Deux tombes seulement n'avaient pas été violées; j'ai trouvé sur chacun des morts un certain nombre d'amulettes, que mes ouvriers avaient malheureusement déplacées à mon arrivée.

Premier cercueil : huit udjas, deux cynocéphales, une colonnette, une équerre, une boucle *0et*, une plume d'Ammon, un Horus à tête d'épervier, un soleil sur l'horizon, un signe *Aper*, une tablette.

Deuxième cercueil : deux plumes d'Ammon, une Isis assise avec enfant sur les genoux.

XIII. *Tombe isolée et formée de dalles en calcaire.* — Pas de fond. Les pierres étaient scellées au plâtre. Le mort était réduit en une poussière couleur brun rouge foncé. Sur le corps j'ai recueilli des feuilles d'or, taillées en forme de losange, et sur lesquelles est figuré au repoussé un œil dessiné plus ou moins schématiquement. Elles sont disposées sur le corps de la façon suivante : une sur les yeux, une à l'ouverture du nez, une sur la langue, une à la place du cœur et enfin une à la place du pubis. Ces sortes d'amulettes ont en moyenne $0^{m}02$ de longueur et $0^{m}015$ pour la largeur. A droite du mort, à côté de l'avant-bras, était un scarabée en pierre grise.

SUR LE SENS JURIDIQUE DE 𓂋𓏏𓄿𓂝

PAR

G. MASPERO

Dans son bel ouvrage sur *Le Tombeau d'Amenemhet,* M. Gardiner dit que « l'épithète 𓂋𓏏𓄿𓂝 *ma'khrow,* litt. « true of voice », est certainement un terme juri- » dique », et il ajoute que mon interprétation, d'après laquelle elle s'appliquerait à la justesse de voix nécessaire pour entonner les formules religieuses, est contraire à l'ensemble des documents. Il la traduit *justifié* à l'ancienne mode, et il y voit une allusion d'abord à l'acquittement d'Osiris à Héliopolis dans son procès contre Set, puis, par extension, à l'acquittement des morts au tribunal d'Osiris (p. 47 et note 4). On oublie si vite en égyptologie ce qu'on a lu, et, pour peu que l'écrit soit ancien, on néglige si résolument de le lire, que ce sera une surprise pour tout le monde et pour M. Gardiner lui-même d'apprendre que j'avais eu la même idée que c'est une de celles qui ont déterminé mon interprétation, et que je l'avais indiquée, il y a plus d'un quart de siècle, dans un mémoire *Sur l'expression Màkhrôou,* qui, composé en 1880, ne fut, par accident, publié qu'en 1892 (*Études de Mythologie,* t. II, p. 93-114). « Je n'ai pas besoin, » y disais-je (p. 106), de rappeler ici quelle importance le *carmen* avait dans la reli- » gion et DANS LE DROIT de l'ancienne Rome; il était tout-puissant en Égypte, et le » sorcier, le prêtre, l'individu qui s'adressait à un dieu, devait avoir la *voix juste* pour » obtenir ce qu'il demandait, il devait être 𓂋𓏏𓄿𓂝 *juste de voix.* » Comme je ne voulais traiter dans cet article que le côté religieux de la question, on comprendra que je n'aie pas insisté sur le côté juridique.

Il suffira d'indiquer ici quelques textes qui montrent que la loi était chantée chez les deux peuples classiques grecs et romains. Constatons d'abord que chez eux, à l'origine, loi et religion ne faisaient qu'un, et que la constitution de Solon, comme les lois royales de Rome et même la loi des XII Tables, dans tout ce qui nous reste d'elles, mélangeaient dans une sorte de rituel commun ce qui avait rapport à la propriété ou aux successions avec ce qui regardait les sacrifices ou le culte des morts. Il semble bien, d'après un passage d'Élien (*Hist. Var.*, II, 39), que ces vieilles lois étaient rythmées et, d'après un autre d'Aristote (*Probl.*, XIX, 28), qu'avant de les écrire on les avait chantées; c'est pour ce motif qu'en Grèce on les appelait νόμοι et en latin *carmina*. Il ne faut pas nous imaginer ici un chant à la moderne avec ses cadences multiples, mais une mélopée monotone, bâtie sur quelques notes toujours les mêmes, se répétant autant de fois qu'il en était besoin, et analogue à celle sur laquelle les aèdes modernes du Caire récitent les exploits des *Mogahidîn*, Bibars, Antar, Abou-Zéid, Zou 'l-Himméh. Ainsi présentés au public, ces graves récitatifs religieux ou légaux étaient choses invariables dont on n'aurait pu altérer le texte ou le rythme sans en compromettre lourdement ou même sans en détruire l'efficacité : il fallait donc que la *justesse de la voix* se combinât avec l'intégrité de la lettre pour que la formule légale, comme la formule religieuse, liât la partie qui la prononçait et celle qui la recevait. Non moins que M. Gardiner, je pense qu'à l'époque historique l'idée du religieux, ainsi que celle du légal, se rattachait à la légende du plaidoyer d'Osiris devant le tribunal d'Héliopolis. Les juges avaient reconnu qu'Osiris, non seulement, avait été la victime de Set, mais qu'il avait prouvé son dire selon les termes de la loi prononcés exactement avec la voix juste; il avait eu raison dans la forme comme dans le fond et avait été proclamé , c'est-à-dire *juste de voix*. Tout mort, identifié à Osiris, passait en jugement à l'exemple du dieu. La scène qui avait eu lieu naguère, au début des temps, dans la ville sainte se reproduisait pour chaque mort à l'arrivée dans le royaume d'Osiris : il était introduit devant son cortège d'assesseurs, sa vie entière était passée en revue et son cœur pesé devant le tribunal, puis, le jugement rendu pour ou contre lui, Thot le lui signifiait. Avant le prononcé de la sentence, il était par la religion et par la magie, afin de débiter correctement les formules dont il avait besoin pour parcourir sans encombre le chemin qui menait de son tombeau terrestre au paradis du dieu. La sentence rendue et notifiée solennellement, il était proclamé juridiquement à l'égal du dieu : c'est ainsi que le sens légal du mot conduisit les Égyptiens au sens funéraire qui prévalut par la suite. En terminant, je rappellerai une fois de plus que toutes les significations qu'on connaît à l'expression dérivent naturellement de cette première valeur mi-religieuse mi-légale. Par exemple, un roi est dit , et c'est à bon droit qu'on traduit *victorieux, triomphant contre ses ennemis*, mais c'est par assimilation du rôle guerrier du roi au rôle judiciaire et magique du dieu que la locution *juste de voix* prend alors la force de *vainqueur, prédominant*. Et il en est de même pour tous ses autres emplois : elle n'est plus qu'une métaphore du genre de celles qu'on trouve dans toutes les langues.

LA MISE A MORT RITUELLE D'APIS

PAR

ÉMILE CHASSINAT

Plusieurs auteurs anciens rapportent qu'Apis, ayant atteint un âge fixé par les livres sacrés, était noyé dans une fontaine : « *Non est fas eum certos vitæ excedere* » *annos, mersumque in sacerdotum fonte enecant* » (PLINE, VIII, 46); « *Quum post* » *vivendi spatium præstitutum sacro fonte immersus e vita abierit, nec enim ultra* » *eum trahere licet ætatem quam secreta librorum præscribit auctoritas mysticorum* » (AMMIEN MARCELLIN, XXII, XIV, 7); « *Statum ævi spatium est, quod ut affuit,* » *profundo sacri fontis immersus necatur, ne diem longius trahat, quam licebat* » (SOLIN, XXXII). Plutarque complète leur témoignage en indiquant la durée de vie qui lui était assignée : « Cinq élevé au carré donne un nombre égal à celui des lettres (de » l'alphabet) chez les Égyptiens et à celui des années que vivait Apis » (*De Iside*, LVI).

Aucune allusion n'a été relevée, jusqu'à présent, dans les textes indigènes, qui établisse la réalité de cette coutume, et le dire de Plutarque, dans les très rares occasions où nous sommes en mesure de le contrôler, se trouve même être contredit par ceux-ci. Deux Apis, en effet, ont vécu au delà du terme qu'il fixe : le premier, né en l'an 28 de Sheshonq III, mourut en l'an 2 de Pimaï, âgé de 26 ans, comme nous l'apprend son épitaphe[1]; l'autre, qui s'éteignit en l'an 37 de Sheshonq IV, avait vu le jour au cours de la onzième année du règne de ce souverain[2]. En présence de ces faits, Mariette met en doute l'autorité de Plutarque. Il suppose que le cycle de vingt-cinq ans dont il parle n'a aucun rapport avec Apis; et, partant de cette hypothèse, il conclut qu'« Apis » étant Osiris sous sa forme charnelle et, comme Osiris, recevant son souffle de Phtah, » rien ne nous défend de croire qu'Apis, l'image la plus parfaite d'Osiris, n'ait été con- » damné à mourir à l'âge même auquel Osiris serait mort, c'est-à-dire à vingt-huit » ans »[3].

Suivant M. Maspero, l'incompatibilité constatée entre les épitaphes des Apis et l'affirmation de Plutarque serait simplement due au fait que la pratique de l'immersion rituelle de l'animal sacré, en vigueur à l'époque romaine, n'existait pas encore ou n'était pas rigoureusement observée dans les temps pharaoniques[4].

La conjecture de Mariette est vraisemblable. Pourtant, elle a peut-être l'inconvénient, en s'inspirant surtout de la doctrine transmise par les écrivains grecs, qui voit dans Apis l'image vivante d'Osiris[5], l'habitacle ou la personnification de l'âme de ce

1. MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, pl. XXVI; CHASSINAT, *Textes provenant du Sérapéum de Memphis*, n° XXXIX (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 11).

2. MARIETTE, *op. cit.*, pl. XXXI. Voir aussi *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 213.

3. MARIETTE, *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 203; cf. p. 242.

4. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 6e édit., p. 38.

5. PLUTARQUE, *De Iside*, XLIII.

dieu[1], ou bien encore Osiris lui-même[2], d'envisager le sujet sous un jour trop particulier et dans une limite de temps trop restreinte. Le mythe d'Apis a évolué, suivant la loi commune, et les Gréco-Romains ne l'ont certainement pas connu dans la forme qu'il revêtait sous les anciens rois. Ce qu'ils nous en disent ne vaut donc, apparemment tout au moins, que pour la période qui leur est propre. Il est d'autant plus utile, ici, de vérifier, à l'aide de sources plus lointaines et de provenance différente, l'origine de leur affirmation, que le principe de l'identité d'Apis et d'Osiris, que Mariette considère avec eux comme un dogme absolu et fondamental, confère, au premier abord, à la coutume de la mise à mort d'Apis, une signification symbolique définie où l'on serait tenté de retrouver l'empreinte de l'influence alexandrine, ce qui conduirait à penser, comme le fait M. Maspero, qu'elle est d'introduction assez récente. La question se pose donc de savoir si les textes égyptiens permettent d'établir, et dans quelle mesure, un lien de corrélation certain entre le fait relevé par Pline, Ammien Marcellin et Solin et le concept particulier signalé par les Grecs. Aussi, avant d'aborder l'examen des documents hiéroglyphiques, malheureusement trop rares, qui, je crois, se rapportent au traitement infligé au taureau sacré de Memphis, m'appliquerai-je à noter les principales modifications apportées à son mythe au cours des siècles, et qui ont pu donner naissance au rite lui-même ou agir sur sa forme extérieure et son sens religieux.

Lorsque l'on examine les stèles recueillies par Mariette au Sérapéum, on remarque sans tarder que la titulature d'Apis y est fort variée. Ces ex-voto sont en général d'un type assez banal. Mais, offerts par des gens appartenant à tous les rangs sociaux, ils reflètent, mieux que les épitaphes officielles et les écrits sacrés, la diversité des opinions qui avaient cours dans la masse des dévots sur la nature mystique de l'animal-dieu. Les titres que l'on y relève le plus souvent sont, sauf variantes : , , , pour l'Apis vivant; , , , pour l'Apis mort. Ils sont trop connus pour que je m'y attarde. D'autres, presque aussi fréquents, auxquels on a prêté moins d'attention, associent le nom d'Osiris à celui d'Apis : [3], [4], [5]. La place qu'y occupe le nom d'Osiris et l'épithète « vivant », qui accompagne, dans la plupart des cas, celui d'Apis, s'opposent à ce qu'on les confonde avec l'appellation ordinaire du dieu défunt, l'« Osirien Apis », . L'emploi qui en est fait montre d'ailleurs qu'ils sont distincts. Ainsi, sur quelques stèles, le dédicateur se dit : [6] « féal d'Apis-Osiris, portier du temple d'Osiris-Apis », [7] « féal d'Apis-Osiris, portier d'Osiris-Apis ». Nous lisons sur une

1. Diodore de Sicile, I, 85; Plutarque, *De Iside*, xx, xxix.
2. Strabon, XVII, i, 31.
3. Chassinat, *Textes provenant du Sérapéum de Memphis*, n° CII (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 171).
4. *Ibid.*, n° CXIII (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 174).
5. *Ibid.*, n° XXXII (*Rec. de Trav.*, t. XXI, p. 69).
6. Stèle n° 146 du Sérapéum; inédite.
7. Stèle du Sérapéum sans numéro; inédite.

autre un double proscynème de sens plus précis encore : [1]. Il ne peut s'adresser qu'à Apis vivant et à Apis mort, — Apis qui est Osiris et l'Osirien Apis.

Le même emploi significatif du nom d'Osiris placé soit à l'avant, soit à la suite de celui d'Apis, est également observé pour la dénomination des édifices à l'usage du dieu : [2] et [3]. Le premier de ces monuments est celui qu'habitait le taureau sacré et dont parle Strabon : Memphis « possède plusieurs temples, » un entre autres qui est consacré à Apis, *c'est-à-dire à Osiris* : là, dans un *secôs* par- » ticulier, est nourri le bœuf Apis, dont la personne, avons-nous dit, est considérée » comme divine »[4]; l'autre est le temple du dieu mort, le Σαραπεῖον[5].

L'assimilation d'Apis à Osiris, reconnue formellement par Strabon ainsi que par la majorité des écrivains grecs, se trouve donc corroborée par les textes égyptiens trouvés dans la tombe des Apis. Elle ressort non moins expressément du titre de (sic) [6] « fils de la vache Hésit (= Isis), engendré par le taureau » Apis (= Osiris) », donné parfois au Pharaon (= Horus) à l'époque ptolémaïque. Je pourrais en citer d'autres preuves non moins évidentes.

Mais cette conception n'est pas la seule à laquelle on se soit arrêté. Une stèle du Sérapéum, datée de l'an 34 de Darius, définit la nature du dieu d'une manière très différente. Il y est dit : [7] « la Majesté d'Apis sort » au ciel[8] : c'est Horus qui devient Osiris ». Apis vivant n'est plus ici l'incarnation d'Osiris, mais celle d'Horus, comme c'est le cas de plusieurs taureaux sacrés du Delta; il ne se confondait avec Osiris qu'après sa mort. Nous retrouvons encore la trace de cette doctrine cinq siècles plus tard. Un texte du grand temple de Philæ, gravé sous Auguste, identifie Horus fils d'Osiris avec le taureau de Memphis : « César vient vers » toi, Osiris, dieu grand, seigneur de Philæ; » [9], il intronise[10] ton fils éternellement en qualité de Renouvellement de Phtah, » Apis vivant ». Une légende un peu plus ancienne, qui semble originaire du nome Libya-Maréotis, s'y rapporte également. Elle rappelle qu'Isis, pour se soustraire, et son fils, aux embûches de Sît, se transforma en vache, tandis qu'Horus se changeait en Apis : [11] [12] « Cette déesse se métamorphosa en vache Harsakha et

1. Chassinat, *loc. cit.*, n° LVI (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 17).
2. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 492 (= stèle du Sérapéum n° 2350).
3. Brugsch, *Rec. de Mon.*, t. I, pl. IX.
4. Strabon, XVII, I, 31. Trad. A. Tardieu. Cf. Hérodote, II, 153.
5. Strabon, XVII, I, 32.
6. Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 365, N. m^t. int. 2 d., l. 3.
7. Chassinat, *loc. cit.*, n° CXXXIII, l. 8 (*Rec. de Trav.*, t. XXIII, p. 79).
8. C'est-à-dire lorsqu'Apis meurt.
9. Dümichen, *Geogr. Inschr.*, t. III, pl. XXVII, col. 4.
10. Cf. . C'est le nom que les documents officiels donnent à la cérémonie qui avait lieu dans le temple de Phtah et au cours de laquelle Apis était investi de la qualité divine.
11. Cf. Brugsch, *Dict. hiér.*, Suppl., t. VI, p. 956, et *Zeitschrift*, t. XVII (1879), p. 19.
12. Dümichen, *Die Oasen der libyschen Wüste*, pl. VI.

» ce petit enfant en taureau Apis; elle s'en fut avec lui à la ville d'Hâpi[1] pour qu'il » vît[2] son père Osiris qui y réside ».

Je ne puis passer ici sous silence le sens que M. Breasted attribue à certaines variantes très communes du nom d'Apis et qui, s'il se trouvait être exact, donnerait une place prédominante au dogme d'Apis-Horus, fils d'Osiris. Il rend [3], [4], [5] par « Apis the Living Son »[6], « Apis, son of First of the Westerners »[7], « Apis, son of Osiris »[8]. On remarquera que jamais, dans les épitaphes officielles des Apis, n'est écrit ; elles adoptent au contraire, presque sans exception, l'orthographe pleine pour le mot « fils ». La majorité des ex-voto privés suit la même règle. Pourtant, un très petit nombre[9] fournissent la forme : [10], [11], [12]; une fois même, j'ai relevé la variante [13], correspondant à [14] et à [15]. Ces exemples clairsemés ont-ils une valeur probante? J'ai peine à le croire. Outre la coïncidence qui les localise sur des stèles d'un style gauche et négligé, la graphie , déjà fixée sous l'Ancien Empire, montre que le signe fait fonction de déterminatif phonétique du groupe . Il est possible que l'on ait parfois perdu de vue le rôle qu'il joue, témoin l'orthographe que nous avons déjà rencontrée. Mais l'emploi qui en est fait dans le nom du génie funéraire Hâpi : [16], [17], est, je crois, concluant : et sont de simples fautes de graveur. n'indique aucunement un lien de filiation entre Apis et Osiris et doit être traduit par Apis-Osiris, c'est-à-dire Apis qui est Osiris.

Je rappellerai, sans m'y arrêter pour l'instant, la forme , souvent citée par les mythographes modernes. Elle est beaucoup plus rarement mentionnée, dans les stèles du Sérapéum, que celle d' et se relie, comme j'aurai l'occasion de le montrer, à l'Apis signalé par Mariette[18].

1. Cf. la variante , Dümichen, *Geogr. Inschr.*, t. I, pl. XCVIII, col. 4, et t. II, pl. XXVIII, col. 1.
2. Litt. : « pour voir ».
3. Chassinat, *loc. cit.*, n° LXI (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 19).
4. *Ibid.*, n° XXXIX, l. 2 (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 11).
5. *Ibid.*, n° XC, l. 2 (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 167).
6. *Ancient Records*, t. IV, p. 492, § 960.
7. *Ibid.*, t. IV, p. 391, § 780.
8. *Ibid.*, t. IV, p. 503, § 986.
9. J'en ai relevé quatre exemples sur un ensemble de plus de trois cents stèles.
10. Chassinat, *loc. cit.*, n° LXXI, l. 1 (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 23).
11. *Ibid.*, n° LXXXV, l. 1-2 (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 165).
12. Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, pl. XVII.
13. Chassinat, *loc. cit.*, n° XXXVII (*Rec. de Trav.*, t. XXI, p. 73).
14. *Ibid.*, n° LXXIV (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 24).
15. Mariette, *op. cit.*, pl. XVII.
16. *Pépi Ier*, l. 262; *Mirinri*, l. 495.
17. *Pépi Ier*, l. 678; *Pépi II*, l. 1293; *Mirinri*, l. 482, 495.
18. Mariette, *Rens. sur les soixante-quatre Apis*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 275.

Nous venons de voir Apis considéré successivement comme Osiris, Horus fils d'Osiris, enfin comme « Renouvellement de Phtah » et fils de Phtah. Nous le trouvons également rattaché à Toumou. Il est, en effet, parfois nommé [1] « Apis vivant, Toumou cornu », var. [2]; [3] « Apis vivant, renouvellement de Phtah, Toumou cornu »[3], et [4] « l'Osirien Apis, Toumou cornu ». Sous ce nouvel aspect, il s'allie à Osiris : [5] « Apis-Toumou-Osiris », [6] « Apis vivant, Osiris seigneur du ciel, Toumou cornu », [7] « Apis vivant, Toumou, forme première d'Ounnofir », et même à Osiris et à Horus; il devient alors [8] « Apis (qui est) Osiris, Toumou et Horus à la fois »[9], titre qu'il échange à sa mort contre celui d' [10].

Nous voilà bien loin de la conception exposée par les Grecs. S'il est vrai que la loi religieuse condamnait Apis à périr lorsqu'il avait atteint l'âge auquel le dieu dont il était le représentant sur terre mourut, âge que Plutarque assure être de vingt-cinq ans et que Mariette porte à vingt-huit ans, terme de la vie d'Osiris, il est clair que cette règle ne put être établie au temps où il participait à la fois de la nature de Phtah, d'Osiris, d'Horus et de celle de Toumou, mais remonte à l'époque lointaine où il procédait d'un seul de ces dieux. Malheureusement, il est difficile de suivre chronologiquement les phases du développement du mythe d'Apis depuis son origine. Bien que ce dieu ait compté parmi les plus célèbres de l'Égypte, il est un de ceux dont nous connaissons le moins bien l'histoire. Nous ignorons presque tout de lui depuis l'introduction de son culte, que la tradition attribue à Menès[11], jusque vers la seconde moitié de la XVIIIe dynastie. Le nom d' , qu'il porte dès lors prouve que le concept primitif était déjà profondément altéré et imprégné de syncrétisme.

---

1. Chassinat, *loc. cit.*, n° CIV (*Rec. de Trac.*, t. XXII, p. 171). Cf. n° CXVI (*Rec. de Trac.*, t. XXII, p. 175), et , *ibid.*, n^os CII (*Rec. de Trac.*, t. XXII, p. 171) et LXXXIV (*Rec. de Trac.*, t. XXII, p. 164).
2. *Ibid.*, n^os CXXXI (*Rec. de Trac.*, t. XXIII, p. 77) et CLI (*Rec. de Trac.*, t. XXIII, p. 88).
3. *Ibid.*, n° CLXII (*Rec. de Trac.*, t. XXV, p. 52).
4. *Ibid.*, n° CXXXIX (*Rec. de Trac.*, t. XXIII, p. 82).
5. Quibell, *Excav. at Saqqara* (1908-1910), pl. LXXXIII.
6. Mariette, *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 149.
7. Mariette, *Mémoire sur une représentation*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 276. Mariette rend par « toi qui n'as pas de père, toi le premier d'Onnophris ». Cette traduction n'est pas défendable.
8. Chassinat, *loc. cit.*, n° CLIV, l. 1 et 3 (*Rec. de Trac.*, t. XXIII, p. 89 et 90).
9. ⲛ̄ⲥⲟⲛ, *simul*. Var. : , Chassinat, *loc. cit.*, n° CLIV (*Rec. de Trac.*, t. XXIII, p. 90), , stèle n° 484, l. 6, du Sérapéum (inédite), , stèles n°s 246 et 484, l. 1, du Sérapéum (inédites).
10. Stèle n° 246 du Sérapéum. On comparera le nom , qui figure au chapitre cxlii, sect. iii, l. 22, du *Livre des morts*.
11. Élien, *Hist. anim.*, xi, 10. La pierre de Palerme montre qu'il existait sous la Ire dynastie.

Sous Aménôthès III, il s'identifiait à Toumou[1]; nous le trouvons assimilé à un Horus à l'époque de Darius[2]. Ces données sont trop incomplètes pour nous permettre d'édifier avec la rigueur convenable un système précis. Elles laissent néanmoins entrevoir l'ordre de succession approximatif des apports principaux faits au dogme antérieur, et peut-être avons-nous, d'autre part, un moyen détourné, mais assez sûr, pour contrôler par voie comparative les étapes par lesquelles il a passé en prenant comme parallèle le taureau sacré d'Athribis, dont il n'est probablement qu'un doublet local.

« Harkhontikhati, dieu grand, seigneur » de Kaqem, taureau noir auguste », fait son apparition dans les textes du Moyen Empire sous le nom de [4]. A la même époque, il est aussi nommé « Khontikhati (qui est) Osiris ». ne se rencontre que plus tard, sous le Nouvel Empire thébain. Cet Horus est représenté pour la première fois au tombeau de Ramsès III, qui avait pour lui une dévotion particulière et fit restaurer son temple à Athribis[6]. L'artiste lui a donné la figure d'un homme hiéracocéphale et cornu, dont les chairs sont peintes en noir[7], symbole manifeste de l'Horus taureau noir, [8].

Les noms sous lesquels les taureaux d'Athribis et de Memphis furent successivement désignés forment, on le voit, deux séries concordantes. Chacun d'eux marque évidemment une modification plus ou moins profonde du dogme fondamental. Quoique les documents dont nous disposons présentent des lacunes assez larges dans les limites de temps qu'ils couvrent, il est possible de déterminer l'ordre approximatif dans lequel ces changements se sont produits. Il se présente comme suit :

Harkhontikhati : A. E. : ; M. E. : ; N. E. : .

Apis : A. E. : ; M. E. : ? ; N. E. : ; Ép. saïte : .

1. Le fait est prouvé par les inscriptions de la chapelle funéraire de l'Apis mort sous le règne de ce roi. Cf. Mariette, *Rens. sur les soixante-quatre Apis*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 149.

2. Chassinat, *loc. cit.*, n° CXXXIII, l. 8 (*Rec. de Trav.*, t. XXIII, p. 79).

3. Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, t. II, p. 44, Wo. 3 d. I, l. 5.

4. E. von Bergmann, *Inschriftliche Denkmäler*, dans le *Rec. de Trav.*, t. VII, p. 184.

5. *Ibid.*, p. 183. Von Bergmann a considéré à tort ce nom comme un titre d'Anubis, d'après la stèle n° 31 de Vienne, qui montre, au contraire, qu'il s'agit de l'Horus athribite. L'erreur a été relevée par Lefébure (*Sphinx*, t. VII, p. 41).

6. *Grand Papyrus Harris*, pl. LIX.

7. Champollion, *Notices*, I, p. 416 et 737. Cette image serait peut-être à rapprocher de l'épithète « Toumou cornu » donnée à Apis et qui, je crois, s'applique au dieu lorsqu'il est représenté sous la forme d'un homme à tête de taureau.

8. Inscription gravée sur le sarcophage de l'Apis mort en l'an 2 de Khabisha. Le roi, dans cette inscription, se dit . On admet ordinairement que est ici le nom d'une localité, « Ka-kem (Kochome) », Brugsch, *Ein Decret Ptolemaios' des Sohnes Lagi*, ap. *Zeitschrift*, t. IX (1871), p. 13, « Qem », E. von Bergmann, *Inschriftliche Denkmäler*, ap. *Rec. de Trav.*, t. VII, p. 184, lequel, d'après le rapprochement fait par Brugsch, serait celui de la nécropole de Memphis (cf. *Dict. géogr.*, p. 836). Il convient de traduire : « Aimé d'Apis-Osiris et de l'Horus taureau noir ». Nous venons de voir que cet Horus taureau noir est Horus Khontikhati d'Athribis.

Nous trouvons la mention d'Apis-Osiris à la XVIIIe dynastie seulement; Khonti-khati-Osiris, au contraire, est déjà connu sous le Moyen Empire. Il est fort probable que les deux dieux furent assimilés à Osiris à une époque sensiblement voisine. Si nous ne rencontrons pas plus tôt Apis dans cette forme, cela tient sans doute à ce qu'aucune des stèles trouvées au Sérapéum ne remonte au delà du règne d'Aménôthès III. Au reste, le fait n'a qu'une valeur secondaire, le point principal restant acquis qu'Apis-Osiris prend place immédiatement après l'Apis primitif. Celui-ci était-il déjà, à ce moment, considéré comme le Renouvellement de Phtah ou fut-il rattaché à Phtah après être devenu un Osiris? Les textes ne le disent point clairement, mais il est facile d'établir, comme je vais le montrer, qu'Apis ne pouvait passer à l'état d'Osiris sans avoir été au préalable le représentant de Phtah.

Le Phtah des premiers âges ne nous est guère mieux connu que l'Apis contemporain. M. Maspero a pensé qu'ils se confondaient tous deux dans la même forme bestiale[1]. Cela, je crois, n'est pas douteux. Pourtant, il est moins certain qu'Apis ait été l'incarnation intégrale du vieux dieu de Memphis. Il me paraît plutôt, et l'on en jugera par ce qui suit, qu'il incarnait seulement l'un des principes actifs de cette divinité cosmique. C'est, il semble, à cela même qu'est due son identification postérieure avec Osiris.

Phtah est l'artisan de toutes choses. Il réunit en lui les forces productrices du monde. Pour accomplir son œuvre de création, il tire de sa propre matière les quatre dieux élémentaires : Râ, Shou, Gabou et Osiris, qui organiseront l'univers. Ce sont ces personnages qui constituent la partie essentielle de la grande ennéade à Memphis, complétée plus tard par l'addition de quatre divinités femelles. Cette fiction, que l'on a surtout reconstituée au moyen des textes gréco-romains, passe ordinairement pour n'être pas très ancienne. La mention, au tombeau de Séti Ier, des quatre ou de Phtah[2], l'hymne du temple d'Abou-Simbel, et surtout celui qui est contenu dans le grand papyrus Harris[3], prouvent qu'elle avait force de dogme sous la XIXe dynastie, sinon avant. Une des versions de l'histoire fabuleuse de l'Égypte recueillie par le Syncelle, et dont M. Maspero a reconnu la source memphite[4], en a conservé le souvenir dans la liste des premiers rois légendaires :

HÉPHÆSTOS.

Première dynastie :

HÉLIOS, SÔSOS, KRONOS, OSIRIS,

lesquels ne sont autres que le chef et les membres mâles de la neuvaine de Memphis :

PTAH (Héphæstos).

RÂ (Hélios), SHOU (Sôsos), GABOU (Kronos), OUSIRI (Osiris).

1. *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, dans la *Bibl. égypt.*, t. I, p. 136.
2. LEFÉBURE, *Le Tombeau de Séti Ier*, IVe partie, pl. XLVIII-XLIX. Cf. MASPERO, *Les Hypogées royaux de Thèbes*, dans la *Bibl. égypt.*, t. II, p. 112.
3. Pl. XLIV.
4. *Sur les Dynasties divines de l'ancienne Égypte*, dans la *Bibl. égypt.*, t. II, p. 285.

Dans cet ordre d'idées, Apis a pu être considéré, en sa qualité de , soit comme l'incarnation du démiurge, soit comme celle de l'un des quatre dieux émanés de Phtah. La solution dépend du sens que les théologiens attachaient à l'expression . J'y reviendrai plus tard.

Certaines représentations peintes sur des cercueils assez récents, et qui montrent Apis portant une momie sur son échine, pourraient prêter à un rapprochement facile entre Apis-Osiris et Osiris dieu des morts. Le taureau remplit là, par contagion, un rôle qui ne lui est pas habituel. Lorsque le dogme osiriaque se répandit à travers l'Égypte entière pour servir de thème ordinaire aux religions des morts, la plupart des dieux, sous son influence, adjoignirent à leur nom celui d'Osiris en même temps qu'ils ajoutaient à leurs attributs propres celui de la grande divinité funéraire. Ils n'en conservèrent pas moins, au reste, leur caractère originel. Il est clair que l'Osiris du système memphite, pris comme l'un des membres de l'organisme cosmique personnifié par Phtah, c'est-à-dire comme agent créateur, ne doit pas être confondu avec le dieu protecteur des mânes, qui en est, en quelque sorte, l'antithèse. Cet Osiris nous est bien connu : c'est l'Osiris-Nil, celui dont le corps, caché dans le pic de l'île de Bigéh, laissait sourdre les eaux du fleuve[1]. Les textes de tous les temps font de multiples allusions à cette conception physique du dieu. Sous les Gréco-Romains, elle demeurait encore aussi vivace qu'aux premiers jours. Elle a fourni le sujet de l'une des principales fictions du cycle osirien réunies dans le traité de Plutarque[2].

Brugsch a observé, il y a longtemps, la relation qui existe entre les quatre dieux associés au démiurge et les éléments primordiaux de la nature[3]. Il en établit ainsi le rapport : Râ, le feu, Shou, l'air, Gabou, la terre, Osiris, l'eau[4]. Au papyrus Rhind, l'élément liquide représenté par Osiris est appelé , expression que la version démotique traduit de façon très significative par [5]. Le nom divin n'est pas sans corrélation avec le terme [6], [7], qui désigne le flux de l'inondation, l'eau qui renouvelle la vie, par allusion au fait que le sol se couvre de végétation aussitôt après son passage. Les inscriptions du sarcophage d'Ounnofir font également d'Osiris le dispensateur des eaux du Nil, , de même que Râ donne la lumière , Shou l'air , Gabou les fruits de la terre [8].

A première vue, cet Osiris, dieu de l'élément humide, est donc le même qui, dans

1. Cf. Chassinat, *Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine*, dans la *Bull. de l'Inst. fr. d'Archéologie orientale du Caire*, t. III, p. 155 et seq.

2. *De Iside*, XXXII et seq.

3. *Über die vier Elemente in altägyptischen Inschriften*, dans la *Zeitschrift*, t. VI (1868), p. 122, et *oder Mendes*, dans la *Zeitschrift*, t. IX (1871), p. 82.

4. *Über die vier Elemente*, dans la *Zeitschrift*, t. VI, p. 126.

5. *Über die vier Elemente*, dans la *Zeitschrift*, t. VI, p. 124.

6. Brugsch, *Dict. hiér.*, t. III, p. 771, et Suppl., t. VI, p. 672.

7. Dümichen, *Hist. Inschr.*, t. II, pl. XXXVI.

8. Brugsch, *Über die vier Elemente*, dans la *Zeitschrift*, t. VI, p. 122.

la cité memphite, se manifestait sous les traits d'Apis. La preuve en est, du reste, facile à fournir. Elle souligne le complet accord des textes égyptiens et grecs en cette question. Strabon et Plutarque expliquent avec une nuance assez tranchée la nature du taureau divin. L'un n'admet aucune différence entre lui et Osiris; pour l'autre, il est l'image, la représentation (εἴδωλον, εἰκών) de l'« Âme » d'Osiris[1]. Chacune de ces définitions est en fait exacte. Le nom donne raison au premier en associant intimement les deux dieux. L'expression « âme », ψυχή, employée par Plutarque, est l'équivalent précis du terme , dont les anciens Égyptiens se servaient pour désigner les animaux sacrés : le taureau d'Hermonthis est l'âme de Râ, [2]; celui de Pharbætus, l'âme d'Harmakhis, [3]: la vache d'Aphroditopolis, l'âme d'Isis, [4]. Le bélier de Mendès, d'après la stèle ptolémaïque trouvée à Tmaï el-Amdid, est à la fois [5], l'âme vivante de Râ, de Shou, de Gabou et d'Osiris[6]. La collection des noms qui lui sont attribués copie, on l'aura remarqué, la nomenclature des divinités issues de Phtah. Un petit texte du Mammisi d'Edfou en expose la raison de la manière suivante : [7] « Bi-nib-Didou, l'âme vi- » vante de Râ, dieu grand dans Edfou, c'est l'âme de Shou, l'âme de Gabou[8], l'âme » d'Osiris, quatre âmes jointes en une seule âme ». C'est, sous une forme plus claire, ce qui est dit dans une inscription du temple d'Esnéh[9] : [10] « Bi-shafitou-hait est la réunion de quatre dieux (qui sont) les quatre » âmes vivantes ». Bi-nib-Didou, représenté parfois par un bélier à quadruple tête[11], personnifie en effet, comme Phtah, la somme des énergies créatrices et, comme lui aussi, il avait extrait de sa propre substance les quatre dieux dont la mission était d'aménager l'univers. Il est la définition même de la pentade primitive de Mendès :

Bi-nib-Didou.

Bi-ni-Râ, Bi-ni-Shou, Bi-ni-Gabou, Bi-ni-Ousiri.

1. *De Iside*, XX, XXIX; cf. XLIII. Diodore de Sicile (I, 85) a recueilli une version légèrement différente, mais qui dérive de la même idée : après la mort d'Osiris, son âme s'était réfugiée dans le corps du taureau Apis.

2. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 200.

3. Amhed bey Kamal, *Fragments de monuments provenant du Delta*, dans les *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. V, p. 194.

4. Daressy, *Notes et remarques*, § CXVI, dans le *Rec. de Trav.*, t. XVI, p. 128.

5. Mariette, *Monuments divers*, pl. XLIII, tableau, et l. 23 de l'inscription.

6. Ces noms ne doivent pas être considérés comme de purs symboles. Ils étaient réellement donnés aux béliers sacrés. Une stèle du Musée Guimet porte la représentation d'un bélier mort et emmailloté, du type de ceux que M. Clermont-Ganneau a découverts à Éléphantine. Il est appelé (Moret, *Musée Guimet, Catal. de la Galerie égyptienne*, pl. XLIV) l'« Osirien Âme de Shou », le défunt bélier Âme de Shou. M. Moret a mal compris le sens de la légende, qu'il traduit : « l'Âme d'Osiris, Shou » (*op. cit.*, p. 102). Le bélier vivant se nomme ; mort, il devient ; cf. et .

7. Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, p. 96, Fn. 3 g. IV, l. 8-10.

8. Cette orthographe du nom de Gabou se rencontre dans un texte du temple d'Esnéh, Brugsch, *oder Mendes*, dans la *Zeitschrift*, t. IX (1871), p. 82.

9. Brugsch, *op. cit.*, p. 82.

10. Le bélier porte quatre têtes dans l'original.

11. Cf. Piehl, *Rec. de Trav.*, t. II, p. 30; Brugsch, *op. cit.*, p. 82; Mariette, *Mon. div.*, pl. XLIII, l. 1.

Ainsi, nous constatons qu'un système de cosmogonie basé sur un principe unique avait été adopté par plusieurs cités de la Basse Égypte. L'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de fixer les limites de sa zone d'expansion. Il semble pourtant, mais je n'ose l'affirmer, qu'il était commun aux nomes situés sur la frontière orientale du Delta, depuis son origine jusqu'à Mendès[1]. Il est, en tout cas, absolument sûr que les villes placées aux points extrêmes que je viens d'indiquer s'y étaient ralliées. Seule, la forme sous laquelle on imaginait les auteurs de la création du monde variait suivant le lieu : c'étaient des béliers à Mendès; des taureaux à Memphis[2]. Ce fait, joint au dire de Plutarque, autorise à penser qu'Apis-Osiris portait, comme le bélier de Mendès représentant l'« Âme d'Osiris », le titre de , bien qu'il ne lui soit jamais attribué, à ma connaissance, dans les stèles du Sérapéum. La chose ressort implicitement du reste de ce que, sur un cercueil de la XXVIe dynastie, un taureau sacré, le Mnévis probablement[3], est appelé « l'Âme auguste », [4]. Au surplus, il est bon de constater que ces « âmes », véritables agents des phénomènes de la nature, pouvaient prendre indifféremment, dans le même lieu, l'aspect d'un bélier ou d'un taureau. C'est ainsi que le nom d'un des dieux sortis de Bi-nib-Didou, Ageboïr, qui représentait l'élément liquide et par conséquent l'« Âme d'Osiris », était écrit tantôt [5], tantôt [6]. Sans aller jusqu'à prétendre que l'on ait entretenu à la fois, à Mendès, comme image vivante de ce dieu, un bélier et un taureau, le fait me semble démontrer que, dans l'iconologie propre aux villes de l'Égypte septentrionale,

1. J'ai lieu de croire que les taureaux d'Héliopolis, d'Athribis et de Pharbætus appartiennent à ce système.

2. L'existence de plusieurs taureaux divins à Memphis est certaine. L'un d'eux, le , sur le compte duquel nous sommes assez mal renseignés, paraît sous la IVe dynastie, conjointement avec Apis et la vache Hésit : (Grébaut-Maspero, *Le Musée égyptien*, t. I, p. 19). Son nom figure sur un petit nombre de monuments de l'Ancien Empire (cf. Lepsius, *Denkm.*, II, pl. 85 b, 101 a; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 113, 114). Nous ignorons quel dieu il représentait à cette époque reculée. Les textes ptolémaïques l'identifient avec le soleil et lui assignent Memphis comme lieu de résidence : (Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, t. II, p. 72, We. 3 g. I, l. 5-7); cf. (Lepsius, *Denkm.*, IV, pl. 64 a). Son affinité avec Râ semble être établie, à une date moins récente, par l'offrande de bœufs blancs que Piônkhi fait au soleil, lors de son passage à Héliopolis (*Stèle de Piônkhi*, l. 102). Brugsch le rapproche du d'Hermonthis (*Dict. géogr.*, p. 492), ce qui est vraisemblable, celui-ci étant (le taureau Bacis habitait le temple d'Apollon, à Hermonthis, Macrobe, *Saturnales*, I, xxi, 20), et, d'autre part, le texte précité d'Edfou le confond avec Montou-Râ-Harmakhis, . Son origine solaire est donc probable. Ce serait alors le représentant du dieu du feu et de la lumière, dans la cosmogonie memphite. Le taureau blanc de la grande procession du temple de Médinet-Habou est assimilé à Minou.

3. Le nom de l'animal n'est pas donné, mais son identité n'est pas douteuse.

4. Möller, *Das Ḥb-śd des Osiris*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXIX (1901), pl. IV. — et permutent dans la série des titres donnés à Khnoumou démiurge (cf. Brugsch, *oder Mendes*, dans la *Zeitschrift*, t. IX (1871), p. 82-83).

5. Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 488, Ru. 1 g. II, l. 9, et p. 519, Ss. 1 d., l. 34.

6. Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, p. 189, I. soub. int. g. III, l. 9.

ces animaux avaient la même signification symbolique, et que, par suite, les épithètes par lesquelles on désignait l'un étaient communes à l'autre.

Il semble donc bien évident qu'Apis devint un dieu Nil dès le moment où on l'identifia à Osiris. Il est possible même qu'il le fût antérieurement et qu'il dût précisément à cette qualité d'être rattaché à celui-ci, lorsque l'on constitua le système dont je viens de parler. Je ne suis pas éloigné de le croire. Certains faits sont en faveur de cette hypothèse. Mais les origines d'Apis demeurent obscures pour nous. Les documents les plus anciens qui le concernent sont rares et manquent de précision, et nous devons, faute de mieux, considérer provisoirement comme une conception relativement récente, ce qui n'est peut-être que l'adaptation d'un état de choses du temps passé à une théorie nouvelle. On ne saurait attribuer à une autre raison que son affinité avec le Nil la station de deux jours[1] qu'Apis faisait dans le temple consacré au fleuve sacré, à Nilopolis[2], avant d'être conduit au sanctuaire de Phtah[3]. La règle, signalée par Plutarque[4], interdisant de le laisser s'abreuver d'eau du Nil dérive probablement de la même cause[5]. Le Père[6] a déjà signalé que, dès le premier jour de la crue, on déposait un nilomètre portatif dans le temple d'Apis; il y demeurait pendant quatre mois, c'est-à-dire jusqu'à la retraite des eaux. Parmi les appellations locales du Nil ou du flux de l'inondation, deux au moins : [7] et [8] (var. [9]), établissent une relation entre les mouvements périodiques du fleuve et l'action d'un dieu-taureau ou ce dieu lui-même. L'expression est, autant qu'on en peut juger, apparentée à [10], [11]. Elle paraît signifier « la victime », « le taureau que l'on sacrifie », et rappelle le nom de , [12], donné au taureau d'Hermonthis, Bakha. On pourrait y voir une allusion à l'immolation d'Apis. Dans le rite , le roi était parfois accompagné du taureau Apis[13]. Pour ce qui est de , le sens en est clair. Les formules

1. E. de Rougé, *Mémoire sur quelques inscriptions trouvées dans la sépulture des Apis*, dans la *Rec. égypt.*, t. IV, p. 116 et 119. Diodore de Sicile (I, 85) mentionne le séjour d'Apis à Nilopolis. Il en fixe la durée à quarante jours.

2. La stèle n° 4246 du Sérapéum, d'où provient cette indication, semblerait placer ce temple à Héliopolis même : « il alla à Héliopolis, et (il) fut au temple du Nil qui est là ». désigne ici non pas la ville, mais le territoire héliopolitain. La stèle de Piônkhi (verso, l. 41) signale en effet une Nilopolis, , au sud d'Héliopolis; c'est dans cette localité, sans doute, qu'était situé l'édifice en question.

3. Cf. E. de Rougé, *op. cit.*, p. 116 et 119; Diodore, I, 85.

4. *De Iside*, v.

5. Plutarque fournit une explication différente : les Égyptiens, croyant que l'eau du Nil engraisse, voulaient éviter que, par son emploi, Apis ne prît un embonpoint qui aurait donné à l'élément mortel la prépondérance sur l'âme à laquelle il servait d'enveloppe.

6. *Mémoire sur la callée du Nil et le nilomètre de l'île de Roudah*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XVIII, p. 597, note 1.

7. Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 581.

8. *Ibid.*, t. I, p. 582.

9. Temple d'Edfou; *Chambre du Nil*, paroi ouest, 2e registre (inédit).

10. Brugsch, *Dict. hiér.*, t. III, p. 1096.

11. *Ibid.*, t. III, p. 1097.

12. Rochemonteix-Chassinat, *op. cit.*, t. I, p. 472, Rn. 1 d. II, l. 9, et p. 519, Ss. 1 d., l. 29.

13. Lepsius, *Denkm.*, Abth. III, pl. 143 d.

[1], [2], [3], montrent que l'on rapportait la hausse du Nil à l'intervention d'un taureau-dieu qui se confondait avec le fleuve même. Nous trouvons du reste, au temple d'Edfou, dans une petite chambre adjacente à la chapelle du Nouvel An, le « Nou qui sort des *qorti* » , c'est-à-dire le Nil, représenté par un homme à tête de bovidé[4]. Peut-être y aurait-il lieu encore de supposer une origine commune aux noms du Nil, , et d'Apis, [5]. Je n'insisterai pas autrement sur cette étymologie dont il est malaisé de faire la preuve. Elle n'est pas impossible, à en juger par le rapport probable de et de et par le fait mieux établi que le bélier de Mendès, Ageboïr, [6], l'une des plus anciennes formes du démiurge dans la Basse Égypte[7] et dieu de l'élément liquide, [8], porte le même nom que le Nil en sa crue, [9], [10].

Le concept dont je viens d'esquisser les grandes lignes est en opposition complète avec l'opinion ordinairement reçue. On a conclu du titre porté par Apis « qu'il était l'incarnation vivante et perpétuelle de Ptah »[11]. Ce titre, auquel les savants modernes ont fait la plus large place, est en réalité beaucoup moins employé que celui d', dans les inscriptions du Sérapéum. De même que celui-ci, il se rencontre à toutes les époques, mais il est surtout en faveur sous les Ptolémées. Il figure alors très fréquemment dans la titulature officielle du taureau sacré. Le sens de l'expression , qui s'est conservée dans le copte bohaïrique ⲟⲩⲁϩⲉⲙⲱⲛϩ *iterum vivere, resuscitare*, tel qu'il résulte de la généralité des textes, autorise à traduire, comme on l'a fait, par « seconde vie de Phtah ». Y eut-il donc deux Apis successifs, l'un, véritable de doublet du Phtah primitif, l'autre, rattaché artificiellement au démiurge par application du système cosmogonique dont il a été question? Faute de documents remontant à une époque assez haute, il n'est pas possible de savoir ce que fut le plus vieil Apis; mais il est, du moins, relativement aisé de pénétrer la signification théologique du terme , qui définit la nature du lien existant entre Apis et Phtah. L'inscription phénicienne gravée sur une table à libation trouvée au Sérapéum, dont on a tenu peu

1. Temple d'Edfou; *Chambre du Nil*, paroi ouest, 2e registre.
2. Même chambre, paroi ouest, 3e registre.
3. Rochemonteix-Chassinat, *op. cit.*, t. I, p. 582.
4. *Ibid.*, t. I, p. 586, V. ép. mt. d., l. 1 et fig.
5. Le Page-Renouf (*Nile Mythology*, dans les *Proceed. of the Society of Bibl. arch.*, t. XIII (1890), p. 91, a signalé les orthographes , , du nom du Nil, qui paraissent indiquer que le rapprochement a été tenté par les anciens.
6. Rochemonteix-Chassinat, *op. cit.*, t. I, p. 488, Rn. 1 g. II, l. 9, et p. 519, Ss. 1 d., l. 34.
7. « Ageboïr, modeleur des dieux, » formateur des humains », *Téti*, 86; *Pépi Ier*, 806; *Pépi II*, 617, 631; *Mirinrî*, 631.
8. *Pépi Ier*, 806; *Pépi II*, 617.
9. *Pépi II*, 587.
10. *Ounas*, 395, 608.
11. E. de Rougé, *Mém. sur quelques inscr. trouvées dans la sépult. des Apis*, dans la *Rev. égypt.*, t. IV, p. 109.

de compte, rend , par « le souffle vivant de Phtah », « le souffle de Phtah »[1]. Il est clair que ce n'est point là le mot à mot de la formule égyptienne ; n'a jamais la valeur de « souffle ». Ce ne peut être qu'une interprétation plus ou moins rigoureuse de l'idée exprimée par le mot , laquelle, nous le savons de façon sûre, est celle de renouvellement, de réduplication. L'explication de l'image « souffle vivant de Phtah » me paraît être fournie par un tableau du Mammisi d'Edfou. Khnoumou y est représenté modelant au tour le jeune Harsamtaoui, fils d'Horus d'Edfou et d'Hathor de Dendérah[2]. La légende qui commente la scène dit qu'il « construit le fils de son flanc, souffle bon de sa bouche », ou, d'après une autre version de ce texte publiée par Brugsch[4], qu'il « construit le fils de son flanc par le souffle » bon de sa bouche », . La nuance est légère et ne modifie en rien la conception fondamentale : l'être créé par l'artisan divin est le souffle bon de sa bouche, ou bien il est le produit de ce souffle, ce qui est identique. Le est le *spiritus vitalis* (רוּחַ, روح) que le démiurge transmet à la créature qu'il a formée, son essence même. On le nommait aussi : dans un autre tableau du Mammisi, voisin du précédent, Hathor anime la forme charnelle d'Harsamtaoui, que Khnoumou vient d'achever, en approchant du nez de l'enfant le signe de la vie et un symbole composé des hiéroglyphes et : elle [5] (*sic*) « donne le souffle de vie à la narine de son fils qui est dans l'œuf ». La définition de fournie par l'inscription phénicienne conduit à la série d'équations suivante :

« souffle vivant » = = .

La conclusion qui s'impose, du moins je le crois, est qu'Apis « Renouvellement de Phtah », en d'autres termes « souffle vivant de Phtah », est non pas l'incarnation du dieu memphite, mais son fils, celui qui le renouvelle, le remplace, lui succède sur la terre. On sait que, dans quelques cas, il est en effet nommé [6]. M. Legrain a proposé tout récemment une interprétation nouvelle de . Élargissant le sens de « redire, répéter[7] », d'où « héraut, interprète[8] », il lui ajoute celui de « médiateur, intercesseur », qui lui paraît convenir dans certains textes. Apis devient par suite « l'intercesseur, le médiateur vivant entre l'humanité et la » divinité....., l'intermédiaire vivant de Ptah »[9]. Comme tel, il faisait connaître aux hommes, par des augures, les desseins du dieu ; c'est à quoi se rapporterait son titre de

1. De Luynes, *Inscription phénicienne sur une pierre à libation du Sérapéum de Memphis*, dans le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, 1re année, p. 69 et 77.
2. Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, pl. XIII.
3. *Ibid.*, p. 17, As. 2 d. II, l. 9-10.
4. *Dict. hiér.*, t. III, p. 755.
5. *Le Mammisi d'Edfou*, pl. XIII, et p. 17, As. 2 d. I, l. 11.
6. Mariette, *Mém. sur une représentation*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 275.
7. Brugsch, *Dict. hiér.*, t. III, p. 770.
8. Maspero, *Les Mémoires de Sinouhit*, p. 83.
9. Legrain, *Notes sur le dieu Montou*, dans le *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. XII (1915), p. 111.

, que M. Legrain traduit par « le vivant intermédiaire de » Phtah, qui fait parvenir la Vérité du Beau-de-face[1] ». L'hypothèse ne laisse pas d'être intéressante. Je la crois fondée en ce qui concerne le rôle augural du taureau-dieu, au sujet duquel M. Legrain cite fort à propos le témoignage de Pline[2], et dont il y a par ailleurs d'autres preuves. Je doute, par contre, que la qualité de dont Apis est revêtu marque la fonction d'intermédiaire qu'il aurait remplie auprès des dévots de Phtah. Mariette a déjà tenté, par des moyens différents mais peu probants, d'établir que l'animal sacré de Memphis était le médiateur entre la divinité et l'homme. Préoccupé de définir la nature du lien spirituel qui unit Phtah, Osiris et Apis, il s'arrête à ces conclusions : Phtah « est la sagesse active de Dieu, c'est-à-dire le λόγος θεῖος de » Platon, existant de toute éternité et créateur du monde visible »[3]; « mais il ne sera » pas le Verbe, révélateur spécial de Dieu. Pour trouver ce Verbe, il nous faut main- » tenant passer à la seconde des divinités dont nous poursuivons l'étude, et c'est ainsi » que, par un enchainement naturel d'idées, nous nous trouvons amenés en présence » d'Osiris »[4]. « Osiris est le médiateur entre Dieu et l'homme; il est l'Être bienfaisant » par excellence; il est le type et le sauveur de l'homme après sa mort; il est par con- » séquent le Verbe »[5]. « Ce que je viens de dire sur la nature du Verbe explique la raison » d'être d'Apis. Tant que le Verbe reste, soit une pure lumière, soit un agent repré- » sentant la grandeur et la puissance de l'Être par excellence, le Verbe peut demeurer, » comme les autres émanations de Dieu, parmi les abstractions. Mais quand le Verbe » devient un médiateur entre le monde et Dieu, quand surtout il se pose comme le » protecteur et le bienfaiteur de l'homme, alors il a une tendance à quitter les régions » de la métaphysique, à se rendre visible et sensible à l'homme, et même, descendant » encore plus bas, à venir vivre, habiter et mourir à côté de lui. De là l'incarnation » du Verbe qui vient animer un corps; de là Apis. Apis, comme je l'avais annoncé, » est donc le Verbe égyptien incarné. Il est l'âme d'Osiris; c'est Osiris qui lui donne » sa propre vie; mais je tiens à ajouter, pour mieux préciser l'état de la question, » qu'Apis, tout image d'Osiris qu'il est, n'est pas fils d'Osiris, et que, s'il tient sa vie » de ce dieu, il tient sa chair de Phtah »[6]. « Apis sera donc l'incarnation d'Osiris par » l'opération de Phtah; c'est à Osiris qu'il devra son âme; mais c'est Phtah qui, pre- » nant la forme d'un feu céleste, aura déposé dans le sein de la vache[7] la semence d'où » est sorti le corps du divin fils[8] ».

1. *Op. cit.*, p. 111.

2. *Hist. nat.*, VIII, LXXI. — En ce cas, Mnévis aurait eu les mêmes attributions prophétiques, car il est nommé (var.), AHMED BEY KAMAL, *Chapelle d'un Mnévis de Ramsès II*, ap. *Rec. de Trav.*, t. XXV, p. 34 et 35; voir aussi MORET, *Musée Guimet, Catal. de la Galerie égyptienne*, p. 111. M. Moret donne de l'épithète « qui fait monter Maît à Toum » une explication qui a bien peu de chance d'être exacte, *op. cit.*, p. 111, note 1.

3. *Mém. sur une représentation*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 295.

4. *Op. cit.*, p. 295.

5. *Op. cit.*, p. 302.

6. *Op. cit.*, p. 302-303.

7. Mariette fait allusion ici à la conception mystique d'Apis signalée par un certain nombre d'auteurs grecs et latins qu'il cite dans son *Mémoire sur une représentation gravée en tête de quelques proscynèmes du Sérapéum*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 275 et suiv. Voir aussi *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, *loc. cit.*, t. XVIII, p. 168.

8. *Op. cit.*, p. 304.

Le mémoire auquel je viens d'emprunter est le seul, parmi les travaux modernes, où l'on ait essayé d'analyser les causes de la double nature apparente d'Apis. L'idée qui s'en dégage, dépouillée des abstractions qui la défigurent, reste sensiblement voisine de celle que, par d'autres moyens, je me suis formée : Apis n'est pas l'incarnation de Phtah ; c'est un Osiris, ainsi que les Grecs l'ont affirmé. Mais il n'est pas possible de reconnaître cet Osiris dans l'image artificielle que Mariette en a tracée. Il est même surprenant que celui-ci n'ait point remarqué que le dieu mort à ving-huit ans, auquel il rattache le taureau sacré en lui supposant une durée de vie égale, et non de vingt-cinq ans, comme l'expose Plutarque, est une divinité nilotique. L'auteur grec est pourtant très affirmatif à son sujet. « Ce qu'on dit du corps d'Osiris renfermé dans le » cercueil ne semble autre chose que l'affaissement des eaux du Nil et leur dispari- » tion. Aussi dit-on qu'Osiris disparut au mois d'Athyr, parce que c'est l'époque où, » les vents étésiens ne soufflant plus du tout, le Nil se retire et laisse la contrée à dé- » couvert »[1]. « C'est au dix-septième jour du mois d'Athyr, ajoute-t-il plus loin, que » la mythologie égyptienne place la mort d'Osiris : c'est l'époque où la pleine lune » est surtout visible..... Osiris a, selon les uns, vécu, selon les autres, régné, vingt- » huit ans ; et c'est précisément pendant vingt-huit jours qu'on voit la lumière de la » lune : c'est ce laps de temps qu'elle met à opérer sa révolution »[2]. Plutarque semble, il est vrai, confondre deux mythes distincts, — du moins pour nous : celui de l'Osiris-Nil et celui de l'Osiris-Lune. Mais il a soin d'observer que les Égyptiens « pensent » qu'aux phases de la lune correspondent jusqu'à un certain point les accroissements » du Nil »[3]. C'est sans doute à la même association d'idées qu'est due la croyance relative à la conception surnaturelle d'Apis (= le Nil), engendrée par la lumière de la lune[4], ainsi que l'opinion qu'il avait plusieurs traits de ressemblance avec la forme de cet astre par le mélange des marques claires et obscures de sa robe[5]. Il n'est point extraordinaire d'ailleurs que l'on ait associé la lune et Osiris-Nil dans l'explication symbolico-physique des mouvements périodiques du fleuve, car ils représentaient l'une et l'autre, à des degrés divers, le principe d'où est formé l'humide[6].

Quelle que soit la cause attribuée par les anciens au débordement du Nil, il est certain que le nombre vingt-huit a tenu une place importante dans la mythologie du fleuve. « Le corps d'Osiris renfermé dans le cercueil, écrit Plutarque, désigne l'affais- » sement des eaux du Nil et leur disparition ». On doit entendre par là que la mort d'Osiris était censée se produire au moment où les eaux, après avoir atteint leur point culminant, tendaient vers l'étiage. Or, « la plus grande hauteur de ses eaux (du Nil),

1. *De Iside et Osiris*, XXXIX, trad. Bétolaud, t. II, p. 259. Je serais tenté d'établir, à la faveur de cette interprétation, un rapport symbolique entre la légende du démembrement d'Osiris et la division du cours du Nil en plusieurs branches dans le Delta. Plutarque, toutefois, l'explique autrement : les quatorze lambeaux du corps d'Osiris « marquent, dit-il, le nombre de jours pendant lesquels la lune décroît depuis son plein jusqu'à » ce qu'elle se renouvelle » (*op. cit.*, XLII).

2. *Op. cit.*, XLII, trad. Bétolaud, t. II, p. 262.

3. *Op. cit.*, XLIII, trad. Bétolaud, t. II, p. 263.

4. PLUTARQUE, *Quæst. Symphor.*, VIII, 1 ; *De Iside*, XLIII.

5. *De Iside*, XLIII.

6. *Op. cit.*, XXXIII (voir aussi XXXVI) et XLI.

» dit-il encore, est de vingt-huit coudées à Éléphantine; et c'est le nombre juste de » jours que la lune met à faire chaque mois sa révolution lumineuse. La moindre hau- » teur, à Mendès et à Xoïs, en est de six coudées, et répond aux six jours pendant les- » quels la lune gagne son premier quartier »[1]. Les textes égyptiens nous permettent de contrôler Plutarque. La stèle de Séhel (l. 8) fixe à vingt-huit coudées le niveau maximum de la crue à Éléphantine; il était de sept coudées à Samanhoud[2]. Les vingt-huit années de vie ou de règne d'Osiris correspondent sans aucun doute aux vingt-huit coudées de la crue, et, si, comme j'espère l'avoir montré, Apis-Osiris est une divinité nilotique, l'hypothèse émise par Mariette doit être prise en considération : le taureau memphite aurait, en effet, péri à l'âge de vingt-huit ans, de même que le dieu qu'il incarnait. Un point reste néanmoins obscur. Plutarque assure qu'Apis ne devait vivre au delà de vingt-cinq ans. Mariette, s'appuyant sur le fait que deux des taureaux dont il a retrouvé les épitaphes au Sérapéum ont dépassé cet âge, réfute son allégation, disant, sans donner d'autre raison, que « l'érudition moderne a fait fausse route en ne » distinguant pas suffisamment le cycle de vingt-cinq ans, qui n'a rien de commun » avec Apis, et le dogme qui forçait Apis à mourir lorsqu'il avait atteint un âge dé- » terminé »[3]. La teneur même du texte de Plutarque écarte toute probabilité d'erreur matérielle dans l'énoncé des chiffres, de même que sur la nature de l'événement auquel ils se rapportent : « Cinq élevé au carré donne un nombre égal à celui des lettres (de » l'alphabet) chez les Égyptiens et à celui des années que vivait le bœuf Apis »[4]. Il serait singulier qu'après avoir insisté à maintes reprises sur la complète identité d'Osiris et d'Apis, l'auteur grec ne se fût pas aperçu qu'il tombait en contradiction en assignant à chacun d'eux une limite d'âge différente. Nous le trouvons en général exact lorsque l'occasion se présente de le vérifier au moyen des sources locales. Aussi semble-t-il imprudent de lui attribuer une aussi lourde méprise sans disposer de preuves vraiment décisives et de rejeter entièrement, comme l'a fait Mariette, l'indication très précise qu'il donne ici. Il ne faut pas oublier que les traditions relatives à la durée de la vie d'Osiris étaient variables. Plutarque lui-même le constate : « Osiris a, selon les » uns, *vécu*, suivant les autres, *régné*, vingt-huit ans »[5]; le Syncelle lui prête un règne de trente-cinq ans[6]. Il n'est pas inutile non plus, si, comme je le pense, la crue de vingt-huit coudées correspondait numériquement aux années vécues par Osiris, de rappeler que les données relatives au niveau que le fleuve devait normalement atteindre à sa limite étale, dans la région proche de sa source mythique, furent aussi soumises à variations. Ces fluctuations influèrent peut-être sur la symbolique des mythes dépendant du Nil. Une inscription du grand temple d'Edfou nous apprend que, pour que l'inondation fût propice, il fallait que les eaux s'élevassent à vingt-quatre coudées trois palmes

1. *De Iside*, LVI, trad. Bétolaud, t. II. p. 276.
2. BRUGSCH, *Die Biblischen sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 153; MORGAN, BOURIANT, JÉQUIER, LEGRAIN, *Catal. des Mon. et Inscr. de l'Égypte ancienne*, t. I, p. 80.
3. *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, dans la *Bibl. égypt.*, t. XVIII, p. 203.
4. *De Iside*, LVI.
5. *De Iside*, XLII, trad. Bétolaud, t. II, p. 262; cf. XIII, trad., p. 236.
6. *Fragmenta hist. græcor.*, édit. Müller-Didot, t. II, p. 531.

un quart, à Éléphantine[1], ce qui, à une faible fraction près, nous reporte aux vingt-cinq ans d'âge d'Apis. Je n'attacherai pas à cette coïncidence plus d'importance qu'il convient. Elle peut n'être qu'accidentelle. Mais mon impression est que les dires de Plutarque sont fondés et nullement incompatibles. Lorsqu'il déclare qu'Osiris-Nil a vécu vingt-huit ans, il se fonde sur un dogme ancien qui avait conservé, malgré des modifications subséquentes et peut-être seulement locales, ce que nous ne pouvons établir, la faveur des dévots. Pour ce qui est d'Apis, il lui était loisible de contrôler matériellement, à l'époque où il écrivait[2], la véracité du fait qu'il avance. En affirmant qu'il périssait à vingt-cinq ans, il se borne donc à constater une règle en vigueur de son temps, sans se préoccuper de ce qu'elle avait pu être dans le passé. Les épitaphes des deux taureaux morts sous Pimaï et Sheshonq IV ne lui sont aucunement opposables. Elles prouveraient simplement que, à la fin de la XXIIe dynastie, la carrière d'Apis pouvait encore dépasser vingt-cinq ans et atteindre la limite que la légende marquait à celle d'Osiris, tandis que sa durée fut ramenée plus tard au nombre d'années indiqué par Plutarque. Il est possible que le changement se soit produit sous les premiers rois macédoniens, qui semblent avoir donné un lustre nouveau au culte de l'animal divin.

En résumé, Apis paraît avoir été, dès l'origine, un dieu du Nil. C'est fort probablement en cette qualité qu'il fut tout d'abord rattaché à Phtah, — s'il ne lui était pas initialement identique, — par l'intermédiaire d'une forme particulière de celui-ci, [3] Phtah-le-grand-Nil. Ceci pour la période archaïque, pour laquelle nous procédons surtout par voie d'hypothèse. Lorsque le système cosmogonique dont j'ai parlé précédemment s'implanta à Memphis, vers la fin de l'Ancien Empire ou au début du Moyen Empire, autant qu'on en peut juger, il subit le sort commun aux divinités isolées du panthéon primitif, que l'on introduisit par divers procédés dans les groupements nouvellement créés, soit en leur conservant leur personnalité propre, soit en les assimilant à quelqu'un des dieux de ces groupes dont la nature était proche de la leur. C'est ainsi qu'il passa au rang d'image vivante de la divinité des eaux et du principe humide issue du démiurge Phtah, Osiris, et prit le nom d'[illegible]. Il ne fut point, comme on l'a prétendu, d'après le titre de [illegible] qu'il porte dans ce nouvel état, la « seconde vie de Phtah », autrement dit son incarnation. Il en était le « renouvellement vivant », comme le fils est celui du père, parce qu'il incarnait Osiris créé par Phtah[4]. J'ai montré par quelle périphrase [illegible] a été rendu en phénicien. Les textes égyptiens la justifient en appelant parfois Apis [illegible].

Je ne suivrai pas l'animal-dieu dans ses autres avatars, qui le transforment en Toumou et en Horus. Ils n'ont aucun rapport immédiat avec la coutume que je me suis proposé d'étudier ici.

1. Brugsch, *Angabe einer Nilhöhe nach Ellen in einem hieroglyphischen Texte*, dans la *Zeitschrift*, t. III (1865), p. 44.

2. Le dernier Apis qui nous soit connu fut intronisé en l'an 362 ap. J.-C. Cf. Ammien Marcellin, XXII, xiv, 6.

3. Lepsius, *Denkm.*, III, 140.

4. Osiris est souvent donné, à Memphis, comme fils de Phtah; cf. Dümichen, *Geogr. Inschrift.*, t. III, pl. XVI et XXVII, l. 2.

Les épitaphes du Sérapéum emploient, pour annoncer la mort d'Apis, une formule presque invariable : [1], [2], [3]. Deux stèles du taureau mort en l'an 30 de Ramsès II font cependant exception en adoptant une rédaction complètement différente : [4] « Ce jour-là, la Majesté d'Apis se rendit au » *Qobḥou* afin de joindre l'atelier d'Anubis taricheute ». Le texte se poursuit par l'énumération des opérations relatives à l'embaumement du corps de l'animal sacré, ainsi que des pratiques liturgiques auxquelles il fut soumis durant la période de soixante-dix jours qu'il passa dans l'*ouabit,* suivant l'usage, avant d'être conduit au tombeau. La phrase vise deux actes successifs, dont l'un, le séjour dans l'ouabit, où l'embaumement avait lieu, nous fixe sur la nature de l'autre, dont il est la conséquence logique : « aller au Qobḥou », quelle que soit la signification littérale ou symbolique de cette expression, se rapporte indubitablement au fait matériel de la mort d'Apis. Une variante non moins explicite de cette formule figure sur la stèle ptolémaïque n° 22180 du Musée du Caire, rédigée à l'occasion de la mort d'une des vaches sacrées d'Aphroditopolis : [5] « Ce jour-là, l'Âme de la Majesté d'Isis, [la vache » Hésit,] sortit au Qodḥou, son âme monta au ciel et se joignit à Râ ».

Devéria, dans son mémoire sur la statue de Bakounikhonsou, citant incidemment l'une des stèles de l'Apis de Ramsès II, compare le mot , écrit dans la seconde de ces stèles, au copte ϫⲱⲱϩⲉ *transcendere* : « Ce jour, partit la Majesté » d'Apis pour s'élever (au ciel) pour joindre le lieu saint près d'Anubis qui est dans » les funérailles »[6]. Il tire ce rapprochement de la forme verbale , fournie par l'inscription dédicatoire du temple de Gournah où il est fait mention de la mort de Séti Ier : [7], ce qu'il traduit : « Lorsqu'il se fut élevé, qu'il fut en paix en haut et qu'il eut rejoint le dieu Soleil dans » le ciel »[8]. E. de Rougé, qui s'est également occupé de ce dernier texte, l'interprète de la même manière : « Ecce conscendit, requievit in cœlo, junctus est soli in cœlo »[9]. La version que M. Breasted en a donnée tente au contraire de conserver à la double valeur du verbe et de nom de lieu : « Behold, he went to his retreat he at- » tained heaven, he joined Re in heaven »[10].

1. Chassinat, *Textes provenant du Sérapéum de Memphis*, n° LXI, cf. n° CXXXIII (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 19, et t. XXIII, p. 79).
2. *Ibid.*, n° CX; cf. nos LXIII et CXXXI (*Rec. de Trav.*, t. XXII, p. 167; cf. p. 20 et t. XXIII, p. 77).
3. *Loc. cit.*, n° CXXX (*Rec. de Trav.*, t. XXIII, p. 76).
4. Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, pl. VI et XV; Chassinat, *op. cit.*, nos XXXIV et XXXV (*Rec. de Trav.*, t. XXI, p. 70 à 73). Le mot est orthographié dans la stèle n° XXXV.
5. Daressy, *Notes et remarques*, § CXVI, dans le *Rec. de Trav.*, t. XVI, p. 127; Ahmed bey Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines*, t. I, p. 158, et t. II, pl. LIII; Spiegelberg, *Ein Denkstein auf den Tod einer heiligen Isiskuh*, dans la *Zeitschrift*, t. XLIII (1906), p. 130.
6. *Monument biographique de Bakenkhonsou*, dans la *Bibl. égypt.*, t. IV, p. 323.
7. Lepsius, *Denkm.*, Abth. III, pl. 152 d, e.
8. Devéria, *op. cit.*, p. 292.
9. Dict. ms., dans Pierret, *Vocab. hiér.*, p. 616.
10. *Ancient Records of Egypt*, t. III, p. 220, § 517.

Si, ce dont je ne doute point, , , dont la lecture *qobḥou, qobḥit,* est assurée par la stèle du Caire, sont identiques à , l'échange entre ces formes est en effet constant[1], leur affinité avec le copte ϫⲱⲱⲃⲉ n'est, par contre, aucunement évidente. Il est beaucoup plus vraisemblable que emprunte sa signification au substantif ( ) et exprime l'idée rendue dans les stèles du Sérapéum et de la vache d'Aphroditopolis par les locutions , , c'est-à-dire l'action (fictive ou réelle) d'aller au lieu appelé Qobḥou.

Le nom de , , , , , , , a été donné de tout temps à la région comprise entre Philæ et Éléphantine. Les plus vieux textes mettent souvent le Qobḥou en parallélisme avec le ciel[2]. C'est pourquoi M. Spiegelberg suppose que la localité , des stèles précitées désigne une contrée céleste ou de l'au-delà[3]. C'était, à la vérité, un lieu mi-fabuleux mi-réel, situé aux confins du monde extérieur et de l'Égypte, dans lequel le Nil naissait. Les mânes y trouvaient asile[4]. Il s'étendait quelque part vers le sud, en un point hypothétique où, croyait-on, l'eau primordiale qui enveloppe l'univers, modifiant son cours, prenait la direction des *qorti* pour jaillir de là sur cette terre[5]; sa limite terrestre extrême semble avoir été marquée par la première cataracte, un peu en aval de l'île de Bigéh, du sein de laquelle le fleuve, définitivement constitué, se répandait sur la vallée[6]. C'est apparemment ce pays mystérieux, source de l'eau fraîche indispensable à la subsistance des âmes, que les Isiaques ont pris pour type de leur paradis et qui, par leur entremise, a fourni aux Latins le concept du *refrigerium,* dont ils font le séjour des défunts. Ceci semblerait donc, *a priori,* donner raison à M. Spiegelberg : les expressions « se rendre au Qobḥou », « sortir au Qobḥou » prendraient alors le sens d'aller au ciel ou dans l'autre monde et seraient synonymes de « mourir ». Pourtant, en examinant de plus près la formule de la stèle du Caire, on remarque que, dans ce cas, l'idée traduite par se trouverait répétée dans le passage qui suit immédiatement : « son âme s'est élevée au ciel ». est, en effet, une variante des formes bien connues [7], [8], [9], usitées dans le style protocolaire pour notifier la mort du pha-

1. Cf. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 824.
2. Lefébure, *Sphinx*, t. VII, p. 202, note 1.
3. *Loc. cit.*, p. 134, rem. VII.
4. Les sont mentionnés dans les textes des Pyramides, *Ounas*, l. 483. Le quatrième paradis (*aaït*) du chapitre cxlix du *Livre des Morts* était situé sur le territoire du Qobḥou (cf. Chassinat, *Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine,* dans le *Bull. de l'Inst. franç. du Caire,* t. III, p. 152 et seq.).
5. Le Nil est appelé le « Nou qui sort des *qorti* », Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 586.
6. Chassinat, *Étude sur quelques textes funéraires*, dans le *Bull. de l'Institut franç.*, t. III, p. 156 et seq.
7. Inscription biographique d'Amenemheb, l. 37.
8. Stèles du Sérapéum, *passim.*
9. *Papyrus d'Orbiney*, XIX, 3.

raon ou de quelque animal sacré. Cette répétition insolite se reproduirait encore dans l'inscription déjà citée du temple de Gournah et, portant sur un autre nom de lieu mystique, dans le passage des *Mémoires de Sinouhît* relatif au décès d'Amenemhaît Ier : [1] « Le dieu (le pharaon) monta à sa *khouît*[2]; le roi de la Haute et de la Basse Égypte » Sahotpouabrì s'éleva au ciel, se joignant au disque solaire ». Le fait mérite de retenir l'attention. Les rares exemples de ces formules mortuaires que j'ai pu réunir, et qui sont tirés de documents distants l'un de l'autre de plusieurs siècles, sont rédigés sur un modèle unique, de structure très simple :

St. du Caire :

Sinouhît :

Gournah :

St. du Caire :

Sinouhît :

Gournah :

La phrase se compose de trois membres dont l'enchaînement est évident : 1° le personnage ou l'animal sacré dont on signale la mort se rend dans un lieu de nature indéterminée pour nous; 2° il monte au ciel; 3° il se joint au soleil. Les variantes abrégées, qui sont d'un emploi beaucoup plus répandu, n'en retiennent jamais que le second : [3], [4], [5]. Les deux autres n'ont donc qu'une valeur accessoire, — comme c'est clairement le cas pour le dernier, , , etc., se joindre au soleil ou au disque, qui est une des conséquences heureuses de la mort, — ou de circonstance. Ainsi, rien ne s'oppose à ce que l'on considère que et se rapportent à un acte préliminaire ou déterminant de la mort de la

1. Maspero, *Les Mémoires de Sinouhît* (*Bibl. d'étude*, t. I), p. 35; Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans le *Rec. de Trav.*, t. XXXVI, p. 20. Le texte donné ici est celui du papyrus du Ramesséum.

2. OC et PG présentent la variante , Maspero, *op. cit.*, p. 23 et 33; Gardiner, *op. cit.*, p. 20. M. Maspero explique ainsi l'emploi du mot dans ce passage : Pharaon étant identifié au soleil, on donnait à son tombeau le nom de la partie du monde d'en haut que celui-ci parcourait pendant le jour, « le cirque lumineux », d'où l'expression « le dieu monte vers son royaume de lumière », en d'autres termes, il « meurt », *op. cit.*, p. 61, *s. v.* .

3. Inscription biographique d'Amenemheb, l. 37.

4. *Papyrus d'Orbiney*, XIX, 3.

5. Stèles d'Apis, *passim*.

vache Hésit et du roi Amenemhaît, ce qui assurerait aux faits énoncés un ordre de dépendance et de succession logique que l'hypothèse où se place M. Spiegelberg ne suppose pas. Si je ne m'abuse, une phrase des *Mémoires de Sinouhit* nous aidera à comprendre ce que l'on voulait dire par , .

Sinouhît s'étant enfui d'Égypte, le prince de Tonou, sur le territoire duquel il s'était réfugié, le mande et l'interroge sur les raisons qui lui ont fait abandonner sa patrie. [1] « Voici qu'il me dit : « Pour quelle raison es-tu venu ici ; serait-il sur-» venu quelque chose à la cour? » Je répliquai : « Le roi de la Haute et de la Basse » Égypte, Sahotpouabri, s'est rendu à la *khouît*, et l'on ne sait pas ce qui s'est passé à » ce propos ». Si, comme on l'admet, la locution « se rendre à la » khouît » signifie « mourir »[2], son complément, « on ne » sait pas ce qui s'est passé à ce propos », ne peut marquer qu'une circonstance relative au décès du roi : « Le pharaon est mort sans que l'on ait su comment sa mort s'est » produite. » La réponse de Sinouhît laisserait alors entendre qu'il y eut présomption de crime et qu'il s'est échappé par crainte d'être impliqué dans l'affaire. Or, le début du récit s'y oppose. Nous y trouvons que le héros de l'aventure, ayant appris fortuitement la mort du souverain régnant, qui ne devait être connue que de l'héritier du trône, Sanouosrît, et des enfants royaux, passe la frontière sous le coup de la terreur la plus profonde, pour échapper sans doute au châtiment auquel l'expose la connaissance du secret d'État qu'il a surpris. C'est ce sentiment de peur irrésistible qu'il invoquera invariablement dans la suite du conte, pour justifier sa fuite[3]. Les faveurs dont le pharaon le comble, après l'avoir rappelé en Égypte, écartent mieux encore l'hypothèse d'un attentat auquel il se serait trouvé mêlé. L'équivoque se dissipe complètement si, au lieu de chercher dans le mot le nom d'une région du ciel ou du tombeau, on suppose qu'il est celui du palais ou d'une de ses parties ou dépendances. Et nous allons voir en effet qu'il désigne soit partiellement, soit en totalité, la résidence royale. Dans l'un des tableaux du Mammisi d'Edfou représentant le roi au moment où il se rend au temple, la légende gravée auprès de l'édifice qu'il quitte nous apprend que [4] « cette salle qui ressemble au firmament, c'est la khouît du roi ». Le roi dit, dans un autre bas-relief reproduisant la même scène : [5] « je sors du palais pour aller au temple d'Harmakhis », puis, ce qui établit la synonymie entre et : (*sic*)[6] « je sors de la khouît

1. Version PB complétée par PR. Maspero, *op. cit.*, p. 6 et 38; Gardiner, *op. cit.*, p. 32.
2. Maspero, *op. cit.*, p. 61, *s. v.* ; Gardiner, *op. cit.*, dans le *Rec. de Trav.*, t. XXXII, p. 26.
3. Maspero, *op. cit.*, p. 7, l. 1 et seq., p. 18, l. 11 et seq., p. 22, l. 3 et seq.
4. Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, pl. XX et p. 68, Fs. 1 d. I.
5. *Ibid.*, pl. XLI, 1, et p. 192, I entr.-col. int. g. e, l. 1.
6. *Ibid.*, p. 192, I entr.-col. int. g. e, l. 12.

» pour aller à Khouitheh »[1]. M. Maspero a, du reste, signalé que le mot s'applique, dans un passage des *Mémoires de Sinouhît,* à l'endroit où réside le pharaon vivant, à la cour[2]. Les temples possédaient une ; un prêtre de Tanis portait le titre de [3]. En définitive, la réponse de Sinouhît nous révèle un détail du cérémonial observé à la mort des rois. Le souverain, à l'approche de sa dernière heure, était transporté dans une salle du palais nommée khouit et y demeurait jusqu'à ce qu'il eût cessé de vivre. Mais, dieu sur terre, il ne mourrait pas à la manière des hommes. Il quittait ce bas monde dans une sorte d'apothéose dont le mystère restait inaccessible au vulgaire. C'est à cela que les paroles de Sinouhît, , se rapportent. A tout prendre, n'était qu'une façon de dire conforme aux règles de l'étiquette que le pharaon était défunt.

Ce point éclairci, il reste à examiner si la constatation qui vient d'être faite au sujet de la ne peut pas s'adapter au , . Il semble d'ores et déjà à peu près certain que c'était le lieu où l'on conduisait le taureau Apis et la vache Hésit au jour de leur mort. En effet, de même que la , le n'était pas seulement une localité mystique. On donnait aussi ce nom, dans le langage ordinaire, à une pièce d'eau, à un étang, à une mare[4], et même, souvent au lac sacré des temples. Il y avait un à Létopolis. La légende voulait que le dieu Haroeris y jetât son filet pour capturer poissons et oiseaux[5], formes sous lesquelles se dissimulaient les compagnons de Sît, ainsi que nous l'apprend le mythe horien. Le temple du Soleil, à Héliopolis, possédait un [6], [7]. Le puits sacré du grand temple d'Edfou était nommé [8]. Enfin, il est question, au papyrus n° 482 de Vienne, d'une située près de l'Apieum de Memphis[9]. Cette mention a pour nous une importance capitale. L'existence, dans le voisinage du temple d'Apis, d'un édifice appelé , que je n'hésite pas à rapprocher du , des stèles de l'Apis de l'an 30 de Ramsès II, est un indice certain que la phrase rappelle la cérémonie rituelle au cours de laquelle le taureau sacré était immolé. Il ne peut s'agir en effet que de la mort de cet animal, puisqu'il passait directement du Qobhou à l'atelier funéraire, où son corps devait subir les préparations destinées à le préserver de la corruption. Il se rend « au Qobhou *pour* joindre l'*ouabit* ». L'association des deux actes et leur subordination expressément marquée lève toute hésitation. La désignation du lieu où le sacrifice

1. est un des noms du grand temple d'Edfou (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 564).
2. Maspero, *op. cit.*, p. 62, *s. v.* .
3. Daressy, *Rec. de Trav.*, t. XV, p. 152.
4. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 827.
5. Lepsius, *Denkm.*, Abth. IV, pl. 88 b.
6. *Papyrus Harris n° I*, pl. XXXVII, l. 2.
7. *Stèle de Piônkhi*, l. 102.
8. Dümichen, *Altägypt. Tempelinschr.*, t. I, pl. CI, l. 11.
9. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 826.

s'accomplissait est caractéristique du genre de mort auquel il était soumis. Le Qobḥou, comme je viens de l'indiquer, étant une pièce d'eau, il est difficile de n'y point reconnaître la fontaine sacrée dans laquelle, au dire des auteurs latins, Apis était noyé. L'expression *fons* « source, fontaine », qu'ils emploient, n'a pas été choisie sans raison par eux. C'est le correspondant exact de [1]. Or, il n'y a point, à proprement dire, de sources en Égypte[2], hormis, pour les anciens, la source supposée du Nil, et ce n'est pas de celle-là qu'il est question ici, l'immersion d'Apis ayant lieu à Memphis. Mais le service des temples, notamment pour les purifications, exigeait l'emploi d'une eau particulièrement pure, l'eau , qui, son nom l'indique, devait être, théoriquement, recueillie au point d'origine du fleuve, dans la région . Pour satisfaire à cette obligation, chaque temple possédait dans son enceinte soit un puits, soit un lac alimenté par une canalisation souterraine branchée sur le Nil, qui fournissait le liquide nécessaire. Ils passaient pour être en communication directe avec le Qobḥou et recevaient à cause de cela le nom de [3], . Par suite de cette fiction, qui permettait de multiplier, suivant les besoins, les sources sacrées, tout sanctuaire pouvait prétendre user d'eau d'origine divine, tirée du Nou même[4]. Ceci nous fixe sur la nature du auquel on conduisait Apis, ainsi que sur la destination du « Temple de la source », , qui se confond avec lui.

Au surplus, subsisterait-il encore un doute sur le caractère et l'affectation de ce lieu, qu'il serait levé par la stèle n° 22180 du Caire. Ce document, qui nous renseigne sur le rituel célébré à la mort de la vache sacrée d'Aphroditopolis, nous apprend de plus que la mort par immersion n'était pas seulement réservée à Apis, mais qu'elle s'étendait également à la vache consacrée à Isis et, la conséquence est normale, très probablement à l'ensemble des animaux divins du même ordre. J'ai déjà signalé la présence, dans cette stèle, du nom du , dans une formule dont le sens n'est plus douteux pour nous et qui est certainement en rapport avec celle par laquelle les épitaphes de l'Apis de Ramsès II débutent : . Un passage du même monument, légèrement mutilé, mais dont il est possible de rétablir les éléments détruits, confirme pleinement et complète les résultats auxquels je suis arrivé. Je reproduis ici la partie essentielle de la stèle, dont ma copie, faite d'après la photographie publiée par Ahmed bey Kamal[5], diffère, en certains points, de celles qui ont été éditées antérieurement :

1. J'en produirai la preuve dans un prochain travail.

2. Il en existe cependant deux, peu importantes, l'Aïn Moussa, dans le Gebel Moqattam, et l'Aïn Shams à Matariéh, qui semblent avoir joué un certain rôle dans les conceptions religieuses. Je reviendrai ailleurs sur ce sujet.

3. Puits du grand temple d'Edfou. Il est dit qu'il servait à la purification du temple : , Dümichen, *op. cit.*, t. I, pl. CII, l. 13.

4. Piônkhi, s'étant rendu à Héliopolis, se purifie dans le lac de la source, , et se lave le visage dans l'eau du Nou, avec laquelle le dieu Râ lave sa face (*Stèle de Piônkhi*, l. 101-102).

5. *Stèles ptolémaïques et romaines*, t. II, pl. LIII.

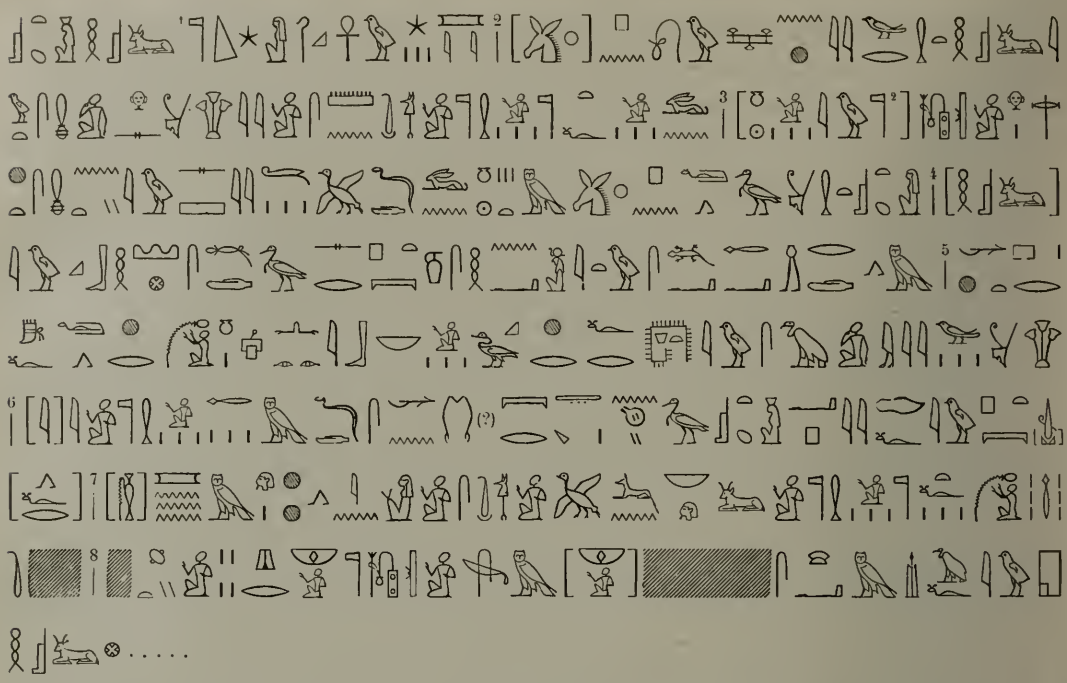

1 [L'an 13[3],] 27 Paophi, du roi Ptolémée Soter, aimé d'Isis, la vache Hésit, Sothis régente des astres, 2 ce [jour-]là, la lamentation[4] étant proche pour la Majesté de la vache Hésit, on en informa le prêtre *Meḥi*[5], le prêtre *Smenḥâti*[6], les prophètes, les divins pères et [les prêtres de 3 l'heure]. Le scribe [divin] s'occupa d'elle comme il est prescrit dans les livres. Voici ce qu'il dit : « A la troisième heure de ce jour, l'Âme de » la Majesté d'Isis[7], 4 [la vache Hésit,] est sortie au Qobḥou, son âme est montée au

1. Le signe original est différent. Il représente la vache couchée et emmaillotée.

2. J'adopte ici la restitution proposée par M. Spiegelberg (*Ein Denkstein auf den Tod einer heiligen Isiskuh*, dans la *Zeitschrift*, t. XLIII (1906), p. 130), qui me paraît très vraisemblable. Le titre est, en tout cas, à peu près certain; la même forme se rencontre à la ligne 8 de l'inscription.

3. La date est rétablie d'après la ligne 15 de la stèle.

4. M. Spiegelberg a fort bien reconnu le sens du mot , « Klage, Wehklage, Trauerklage » (*loc. cit.*, p. 133, rem. III). J'ajouterai aux exemples qu'il cite le nom de donné aux deux pleureuses divines, Isis et Nephthys (Bénédite, *Le Temple de Philæ*, t. I, p. 149). La mort des animaux sacrés était suivie d'une période de lamentations qui, pour Apis et Mnévis, durait soixante-dix jours. Ce deuil correspondait au temps que le corps du taureau séjournait dans l'atelier funéraire jusqu'à la mise au tombeau. Un dévot d'Apis, Khâhâpi (stèle n° 2118 de Berlin, Stern, *Die bilingue Stele des Châhap*, dans la *Zeitschrift*, t. XXII (1884), p. 104), se vante de s'être occupé de la chapelle *Oirit* de son maître Apis-Osiris, lorsqu'il sortit au ciel (= mourut), pendant les soixante-dix jours de la lamentation, . L'expression ..... « approche la lamentation de ..... » est un euphémisme employé pour dire que la vache d'Aphroditopolis touche à son terme fatal.

5. Pour la lecture de ce nom, voir Spiegelberg, *loc. cit.*, p. 133, rem. IV.

6. *Ibid.*, p. 133, rem. V.

7. La vache Hésit était l'« Âme d'Isis », de même qu'Apis était celle d'Osiris, ψυχὴ Ὀσίριδος; voir ce qui est dit à ce sujet, p. 41 et seq.

» ciel et elle s'est jointe à Râ. » On poussa une grande clameur[1], puis l'on fit le *anroud*[2] 5 dans toute la maison. Alors, le prêtre de l'étable[3] sortit sans que personne[4] ne le vit, et il entra dans la grande salle pour annoncer[5] la calamité au 6 prêtre *Meḥi* et aux grands prophètes en disant : « Le ciel a embrassé la terre, *bis*[6]; l'Âme d'Isis s'est en- » volée au ciel après s'être rendue 7 [au Qobḥou]. » Le prêtre *Ari*, le prêtre *Smenḥâti*, le chef des mystères de la Dame d'Aphroditopolis[7], les prophètes, les divins pères, les grands prêtres, ... 8 ..., les quatre embaumeurs, le lecteur, le scribe divin, l'ordonnateur [des fêtes], ... comme prêtre *Anmaouteḥ*, se rendirent en hâte au temple de la vache Hésit.....

La suite du texte présente beaucoup trop de lacunes pour qu'il soit possible d'en tirer une traduction suivie. Il ne parait pas d'ailleurs qu'elle ait un rapport quelconque avec le sujet qui nous occupe.

Il me reste maintenant à reprendre la phrase qui, à mon estime, prouve que la vache d'Aphroditopolis, aussi bien qu'Apis, était noyée dans une source Qobḥou. Elle

---

1. Cf. , *clamor*, Brugsch, *Dict. hiér.*, t. V, p. 283.

2. Cf. Spiegelberg, *loc. cit.*, p. 135, rem. IX.

3. *Ibid.*, p. 132, note 4.

4. M. Spiegelberg lit (*loc. cit.*, p. 130). Il n'y a pas trace du sur la stèle. La place manque d'ailleurs pour loger cette lettre, qui ne figure pas dans les copies publiées par M. Daressy et par Ahmed bey Kamal.

5. , voir l. 2.

6. Cette phrase a été lue différemment par les premiers éditeurs de la stèle : (Daressy, *loc. cit.*, p. 128), (?) (Ahmed bey Kamal, *op. cit.*, p. 159), (Spiegelberg, *loc. cit.*, p. 131). La leçon est impossible : le second signe est nettement un . Le déterminatif est endommagé et ce qui en subsiste est difficile à identifier. Ce n'est en tout cas pas un , l'inclinaison inverse du signe s'y opposant. M. Spiegelberg, tenant compte de sa silhouette générale, le lit et pense que, s'il représente une aile, « ce qui n'est nullement certain », on doit rapprocher le mot de (*loc. cit.*, p. 135, rem. XII). Je crois reconnaître dans (= , comme l'a observé M. Spiegelberg) le verbe , dont le déterminatif est mal formé ou représente une variante de , et dans l'équivalent de la formule (cf. Naville, *Festical Hall of Osorkon*, pl. II, l. 8). Quant à (Daressy), (Ahmed bey Kamal), (« heute », Spiegelberg), l'examen de l'excellente photographie publiée par Ahmed bey Kamal permet de voir qu'il n'y a aucun signe entre et , mais une éraflure de la pierre dont les dimensions, d'ailleurs, ne correspondent nullement à celles d'un ou d'un , comme on en jugera en se reportant aux lignes 1 et 2. Le syllabique et le \\ qui l'accompagne sont gravés de façon fort nette. J'attribue à le sens du copte ⲛ̄ⲥⲉⲛ ⲥⲛⲁϣ, *bis*.

7. M. Spiegelberg coupe le titre en deux : « der Geheimnisse (und) der Herr von Aphroditopolis » (*loc. cit.*, p. 132 et 135, rem. XV). L'absence de déterminatif après le premier nom rend cette interprétation douteuse. Je crois distinguer, comme l'a fait Ahmed bey Kamal, un à la place de l'édicule, sous le chacal.

a donné lieu, comme plusieurs autres passages de la stèle, à des lectures diverses. La dernière en date, celle de M. Spiegelberg, est incontestablement la meilleure. Elle s'écarte de la mienne sur un point et sur les restitutions, que je vais essayer de justifier. Voici réunies, pour la commodité de la discussion, ces différentes versions :

6 [1 groupe] 7 [1 signe] (Daressy).

6 7 (Ahmed bey Kamal).

6 (?) (?) (?) (?) 7 (?) (Spiegelberg).

6 7 (Chassinat).

Quoique le ait une forme défectueuse, le verbe reste certain. Le déterminatif de l'«aile» emprunte un dessin spécial, mais qui se rencontre à toutes les époques. La difficulté commence réellement avec le membre de phrase qui vient ensuite. Le signe par lequel il débute est endommagé. En le comparant aux nombreux qui se rencontrent dans la stèle, on constate que la leçon proposée par MM. Daressy et Spiegelberg ne peut être maintenue. Le corps de ce caractère est pointu au sommet, renflé et arrondi du bas : . Un trait mince s'insère au centre de la partie inférieure, descend verticalement, puis se recourbe vers son extrémité . Il semble, — mais seul l'examen de l'original permettrait de décider, — que cet appendice, de même que le sillon profond qui le coupe obliquement et rend méconnaissable la forme de la base de l'hiéroglyphe, ait été tracé accidentellement dans la pierre, et non à l'outil. Cette figure offre, à première vue, l'aspect du syllabique *am*, ainsi que l'a déchiffré Ahmed bey Kamal, lecture qui, d'ailleurs, n'a aucune chance d'être exacte. On remarque en effet, à mi-hauteur du , la présence d'un parfaitement gravé. Ce détail, qui avait passé inaperçu, assure d'une manière rigoureuse l'identification du signe litigieux, qui ne peut être qu'un . La lacune qui occupe la fin de la ligne est, par suite, facile à combler : elle contenait, dans les limites de la vraisemblance, le déterminatif de , un pronom et une particule. Le choix du déterminatif est indiqué par le parallélisme de la phrase, qui exige l'emploi d'un verbe de mouvement : [ ]. Je crois distinguer sur la photographie, au milieu de la cassure, la tête d'un , pronom se rapportant à : [ ]. Quant à la particule, elle est imposée par le verbe , dont le complément est régi à l'ordinaire au moyen de la préposition : [ ]. Reste à compléter le commencement de la ligne 7. Ahmed bey Kamal ne tient pas compte de la lacune; elle existe cependant. M. Spiegelberg lui donne un développement qu'elle n'a pas. Elle est, au contraire, évaluée très exactement par M. Daressy. Le mot à demi détruit était très court. Les deux déterminatifs qui en subsistent, , ne laissent place qu'à un nombre restreint de combinaisons qui, toutes, nous ramèneront à un groupe d'expressions dérivant d'une idée commune, celle de l'eau : lieu irrigué,

canal, lac, ou libation, ablution, purification, etc. Si, comme cela me paraît certain, la restitution est fondée, il s'agit d'un nom de lieu. Mais, même ainsi circonscrite, la difficulté reste grande de choisir entre les termes de cette catégorie celui qui a pu être employé ici. Un autre passage de la stèle vient heureusement nous guider dans sa recherche. La phrase que nous tentons de compléter reproduit le discours par lequel le prêtre de l'étable annonce la mort de la vache sacrée. Or, aux lignes 3 et 4, le scribe divin proclame la même nouvelle en disant : . Il y a chance que l'un et l'autre exposent l'événement en des termes voisins. Le scribe divin rapporte : 1° que la vache est sortie au Qobḥou, 2° que son âme est montée au ciel, 3° qu'elle s'est jointe à Râ. En comparant ses paroles à celles que prononce le prêtre de l'étable : , on constate que la construction de la phrase est la même, mais que l'ordre des éléments correspondants y est inverti :

1° « le ciel a embrassé la terre » = 3° « (son âme) s'est jointe à Râ »;

2° « l'Âme d'Isis (= la vache Hésit) s'est envolée au ciel » = 2° « son âme (de la vache) est montée au ciel »;

3° « (l'Âme d'Isis = la vache Hésit) s'est rendue à ..... d'abord »[1] = 1° « l'Âme de la Majesté d'Isis, [la vache Hésit,] est sortie au Qobḥou ».

Le lieu dans lequel l'« Âme d'Isis » s'est rendue *avant* de s'envoler au ciel, et dont la mention se trouvait dans la portion mutilée du discours du prêtre de l'étable, est, on le voit, exactement indiqué par le scribe divin : « l'Âme d'Isis est sortie au *Qobḥou*, (puis) son âme est montée au ciel ». L'on peut donc conclure que la cassure du commencement de la ligne 7 a fait disparaître soit le groupe ou , soit, plus probablement, étant donnée sa faible étendue, le signe .

La manière dont le prêtre de l'étable énonce les faits met en lumière que la mort de la vache d'Isis était la conséquence de son passage au . C'est précisément ce qui est dit dans les stèles de l'Apis de Ramsès II : le taureau Apis se rend au « pour joindre le *tarichéion* » . L'action d'aller au Qobḥou, , marquait donc la dernière étape de la vie de l'animal sacré. Ceci s'accorde entièrement avec ce que les auteurs latins nous apprennent sur les circonstances dans lesquelles Apis achevait sa carrière et avec ce que nous savons sur la nature du lieu nommé , . Partant, la formule des stèles du Sérapéum doit être traduite : « Ce jour-là, la Majesté d'Apis alla à la source sacrée », ce qui est une façon de dire, par euphémisme, qu'il fut noyé.

1. Litt. : « elle s'est rendue à ..... en premier », « en premier lieu », « d'abord » : *primum*.

Ainsi, il se trouve établi que la coutume de la mise à mort du taureau memphitique était déjà pratiquée sous la XIXe dynastie.

J'ai cru tout d'abord que ce rite était en relation de cause avec la nature nilotique du dieu. Si telle en fut l'origine, il faut admettre que son sens symbolique se transforma ou s'élargit par la suite, puisque, sous les Ptolémées, la vache consacrée à Isis était soumise au même traitement. Il est beaucoup plus probable qu'il relève d'une conception encore mal définie, dont M. Griffith a retrouvé l'indice dans Hérodote[1]. Lorsque le corps d'un Égyptien, ou même d'un étranger, noyé dans le Nil, abordait dans une ville, celle-ci était tenue de le faire embaumer et de lui donner une sépulture aussi honorable que possible. Nul ne devait y toucher, ni parent ni ami, sauf les prêtres du Nil, qui lui rendaient les derniers devoirs comme s'il s'agissait de quelque chose de plus que le corps d'un homme, ἀλλὰ μὲν οἱ ἱερέες αὐτοὶ οἱ τοῦ Νείλου ἅτε πλέον τι ἢ ἀνθρώπου νεκρὸν χειραπτάζοντες θάπτουσι[2]. M. Griffith a relevé un certain nombre de faits qui établissent la réalité de cet usage et montrent, en outre, qu'il était en connexion avec un épisode mythologique particulièrement célèbre, la fin tragique d'Osiris, qui, après avoir été enfermé dans un coffre, fut jeté au Nil[3]. Pour cette raison, tout individu qui périssait dans les eaux du fleuve s'assimilait en quelque sorte au dieu dont le destin lui avait fait partager le sort. Cela expliquerait pourquoi on noyait les bovidés sacrés, ce genre de mort étant, à cause de son caractère éminemment auguste, le seul qui pût convenir aux représentants vivants des dieux.

J'ai cité précédemment une phrase empruntée à l'une des inscriptions dédicatoires du temple de Gournah, dans laquelle Ramsès II dit avoir terminé ce monument, qui était en construction lorsque son père Séti Ier ⊿ « se rendit au Qobḥou, joignit le firmament et se réunit à Rà dans le ciel ». En interprétant le verbe ⊿ conformément au sens que nous avons reconnu aux locutions , , il faudrait entendre que le pharaon fut noyé au terme de sa vie ou que sa dépouille fut, par simulacre, plongée dans un étang sacré. Nous serions alors en présence d'un cas très net de la pratique religieuse que M. Griffith a nommée « Apotheosis by drowning ».

Le Vésinet, le 30 janvier 1916.

1. *Herodotus II, 90. Apotheosis by drowning*, dans la *Zeitschrift*, t. XLVI (1910), p. 132.
2. Hérodote, II, 90.
3. Griffith, *loc. cit.*, p. 134.

LE TITRE 𓋴𓏏𓄿𓃀

PAR

VICTOR LORET

Ce titre se rencontre surtout à l'époque du Moyen Empire, ainsi que dans les inscriptions de la XVIIIe dynastie. Je n'ai pu en découvrir aucun exemple datant de l'Ancien Empire. A partir des Ramessides, il devient d'un emploi de plus en plus rare.

Les signes qui suivent le mot 𓋴 étant des signes figuratifs, on en a d'assez bonne heure déterminé le sens. Le signe 𓏏 est une corne, 𓄿 représente une patte antérieure d'animal terminée par un sabot, 𓃀 figure une plume. Cette première partie du titre signifie donc « préposé aux cornes, aux sabots et aux plumes ». Mais le dernier signe, qui prend des positions variées, 𓎛, 𓃀, 𓃀, a donné lieu à plusieurs interprétations. Certains y ont vu l'équivalent du creuset 𓎛, qui sert à écrire le nom du cuivre; d'autres, la coquille de mollusque bivalve 𓃀, qui a la même valeur phonétique que la feuille de lotus 𓆼 et se lit *kha*. Dans le premier cas, l'ensemble du titre s'appliquerait à des matières premières utilisées dans l'industrie : corne, sabot, plume et cuivre. Dans le second cas, il s'agirait plutôt, semble-t-il, d'animaux : bêtes à cornes, bêtes à sabots, bêtes à plumes et bêtes à coquilles. Pourtant, même dans ce second cas, on pourrait encore, en donnant au signe 𓃀 le sens de « nacre », voir dans les quatre mots des noms de matières. C'est donc, en somme, de l'identification précise du dernier signe que dépend l'idée que l'on doit se faire de l'ensemble du titre.

Or, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer l'orthographe complète, en toutes lettres, de chacun des quatre mots 𓏏𓄿𓃀 et, par suite, d'être à même de proposer, pour le tout, une traduction qui, j'espère, obtiendra l'adhésion du monde égyptologique.

Il n'existe pas, à ma connaissance, d'exemple dans lequel les quatre mots soient écrits en toutes lettres. Mais, dans un cas, ce sont les deux premiers mots et, dans un autre cas, les deux derniers, que j'ai trouvés écrits phonétiquement.

Une stèle de Dendérah, datant de la période qui sépare la VIe de la XIIe dynastie, nous donne le début du titre : 𓋴𓏏𓄿𓃀[1]. L'animal qui détermine le mot 𓄿 est un peu dégradé, mais la tête est intacte, ainsi que les pattes de devant et la ligne du dos. Le port de la bête est donc très caractéristique et répond exactement au déterminatif du mot *âne*, 𓃀, que, par un heureux hasard, on lit dans le même texte, à la ligne suivante. D'ailleurs, comme la seule présence d'un animal, quel qu'il soit, suffit pour nous prouver qu'il s'agit de noms d'animaux et non pas de noms de matières, nous pouvons, par simple raisonnement, arriver à reconnaître que le déterminatif du mot 𓄿 ne peut guère être qu'un âne. En effet, si toutes les bêtes à cornes

1. Fl. PETRIE, *Dendereh*, pl. XI, en haut à droite.

sont en même temps des bêtes à sabots, il se trouve que toutes les bêtes à sabots ne sont pas nécessairement des bêtes à cornes, — d'où la distinction des deux termes dans le titre égyptien, — et, précisément, l'âne est, surtout en Égypte, la plus répandue des bêtes à sabots dépourvues de cornes.

La lecture [1], pour le mot, était presque certaine *a priori*[2], puisqu'on ne connait jusqu'ici, pour le signe, que cette seule lecture (on sait qu'il ne se lit *nm* que par confusion avec); l'orthographe n'en constitue pas moins une utile confirmation de la valeur phonétique du mot.

Je n'ai pu réussir à mettre la main sur un seul exemple d'un mot signifiant « bête à cornes ». On rencontre bien, sous le Moyen Empire, un nom propre, indistinctement porté par des hommes et par des femmes; mais l'emploi du pluriel semble devoir nous amener à décomposer le nom en deux mots, *âb ka-ou*, signifiant « corne de bœuf ». L'orthographe, que l'on peut lire comme nom de femme sur la stèle C 15 du Louvre, me paraît ne laisser aucun doute à cet égard.

Les deux derniers mots du titre se rencontrent, écrits en toutes lettres, dans les inscriptions d'une tombe de Gizéh, datant de l'époque saïte. Une première fois, les mots sont orthographiés [3]; une seconde fois, le titre est écrit [4]. Il s'agit donc bien pour le premier des deux mots, comme tous les traducteurs l'avaient supposé, d'un terme signifiant « plume »; le mot, « plume », le plus souvent du genre féminin, , , est en effet connu depuis longtemps. Par contre, le dernier mot n'a été relevé dans aucun dictionnaire, sinon dans celui de Simeone Levi. Ce dictionnaire, presque entièrement dénué de valeur au point de vue de la critique et de la sémantique, peut rendre toutefois les plus grands services à l'égyptologie à cause du nombre inimaginable de mots et de références qu'il renferme. S. Levi transcrit, sans d'ailleurs les traduire, deux mots du cercueil d'Amamou : [5] (pl. XII, col. 12) et (pl. XXVII, col. 2). Une variante du dernier exemple a été signalée par M. Lacau[6] sous la forme .

J'avais, depuis longtemps, pensé que le dernier signe du groupement pouvait représenter non pas un creuset ou une coquille de mollusque bivalve, mais bien

1. Toutes les grammaires attribuent au signe la valeur , fondée sur un rapprochement entre l'égyptien et le sémitique; K. Piehl a pourtant signalé, il y a longtemps, la variante saïte qui nous prouve que la seconde lettre est bien un et non un (*Recueil de Travaux*, t. III, 1882, p. 30).

2. W. Max Müller (*Zeitschrift*, t. XXXII, p. 131) avait cependant proposé une lecture *ûga-it*, « sabot ».

3. Fl. Petrie, *Gizeh and Rifeh*, ppl. 35-36.

4. *Ibid.*, pl. 35.

5. Nous n'avons pas ici un duel féminin en *ti*, mais bien un pluriel déterminé, comme cela arrive souvent sous le Moyen Empire, par le quadruple trait. Peut-être pourrait-on se demander, à ce propos, si l'égyptien ne possédait pas à l'origine, comme bien des langues primitives, un singulier, un duel, un triel déterminé par III, et un pluriel déterminé par IIII. Cette hypothèse permettrait d'expliquer l'existence de certaines désinences anormales du pluriel, par exemple celle en , qui seraient d'anciens triels à signification usée et oubliée.

6. Dans J. Quibell, *Excavations at Sakkarah 1906-1907*, p. 42.

une écaille de poisson; de la sorte, la série était complète : bêtes à cornes et à sabots (mammifères ongulés), bêtes à plumes (oiseaux) et bêtes à écailles (poissons). Mais, faute de documents suffisamment démonstratifs, j'avais gardé mon idée par devers moi. Les documents indispensables existent aujourd'hui, comme on le verra, et viennent confirmer mon opinion d'autrefois.

Nous avons admis, d'après l'orthographe , qu'il est question, dans le titre qui fait l'objet de cette étude, non pas de noms de matières à proprement parler, mais bien de noms de groupes d'animaux désignés métaphoriquement d'après tel ou tel élément particulier de leur constitution physique. L'exemple suivant, qui date de la XVIIIe dynastie, vient corroborer cette idée en ce qui concerne le dernier des quatre mots : [1]. On voit par là que le mot « écailles » était bien compris dans le sens de « poissons ». N'employons-nous pas, en français, une figure analogue quand nous disons : « chasser au poil et à la plume » dans le sens de « chasser au gibier à poils et au gibier à plumes » ?

Il est bien évident, dès maintenant, que le signe représente une écaille de poisson[2], signifie « écaille » et sert à écrire un mot appartenant à la racine . Dans le texte saïte de Gizéh, qui a constitué notre point de départ, nous pouvons donc considérer l'orthographe comme étant absolument correcte, et corriger, sans hésiter une seconde, l'orthographe en [3]. Enfin, un dernier exemple, datant de la XIIe dynastie, vient confirmer une fois de plus la lecture *nechm-it* pour le signe ; [4] [5]. Le signe est ici presque traité en signe syllabique, suivi de ses compléments phonétiques.

Nous voici donc arrivés à la lecture complète du titre . J'ajouterai, pour épuiser la question, que le type orthographique que l'on rencontre le plus souvent est la forme abrégée , dans laquelle chaque mot est représenté par un seul signe, ce qui est le cas pour tous les titres égyptiens les plus répandus. Parfois, est remplacé par et par , groupes qui, on le sait, doivent se lire *àmi-ro*, et non *mer*, comme on le fait trop souvent. Le mot est souvent écrit au singulier et quelquefois au pluriel . Le mot est le plus souvent au féminin singulier , ; une seule fois il est employé au féminin pluriel . Le mot , de même, peut être au singulier ou au pluriel, , . Enfin, le mot peut être suivi ou non du : , , . Je crois pouvoir conclure, de l'ensemble de ces diverses variantes : 1° que les

1. G. Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, Genève, 1908, p. 13, n° 30 (= *Journal d'Entrée*, n° 34417).

2. Si l'on examine, sur un beau bas-relief peint d'Ancien Empire, les figurations de poissons, on constatera en effet que chaque écaille, prise séparément, présente exactement soit la forme , , soit la forme , que nous retrouverons plus loin.

3. Le tombeau saïte de Gizéh, auquel sont empruntés ces deux exemples, est, d'ailleurs, très peu soigné au point de vue de la rédaction des textes, et on y rencontre une quantité de fautes analogues à celle que je corrige ici.

4. L'original représente un pied muni de sabot et non de doigts séparés.

5. Stèle n° 11 du Kestner-Museum à Hanovre. M. Wiedemann avait publié ce texte, assez imparfaitement, dans le *Recueil* (t. XVII, p. 4); il avait, entre autres erreurs, lu un au lieu d'un comme dernier signe. C'est à l'obligeance de M. Dévaud, qui possède une copie très soignée de cette stèle, que je dois le texte correct que je donne ici.

quatre noms doivent être au pluriel; 2° que est un mot masculin, tandis que les trois autres termes sont des noms féminins. La chose est certaine pour , connu par ailleurs grâce à de nombreux exemples. Il en est de même pour , comme on l'a déjà vu et comme on le verra plus loin de nouveau. Quant à , écrit bien nettement dans l'inscription de Dendérah que j'ai citée en premier, il se peut qu'il soit du masculin quand il désigne une bête à sabots, et du féminin quand il désigne le sabot.

Avant de rechercher à quel ordre administratif peut appartenir le titre , il me reste à signaler les quelques exemples que j'ai relevés, en dehors de ce titre, du mot nouveau *nechm-it* dont je viens de signaler l'existence. Nous avons vu qu'il peut être déterminé, soit par , soit par . C'est qu'en effet le radical a donné naissance à deux mots, dont l'un, primitif, signifie « écaille » et dont l'autre, dérivé, signifie « poisson ».

Voici, tout d'abord, un exemple indiscutable du sens « écaille » : [1], « les » écailles des poissons sur le fleuve, ... les plumes des oiseaux dans le ciel ». Un exemple analogue se retrouve au *Livre des Morts*, chap. 172, connu seulement d'après le Papyrus de Nebseni (E. Naville, *Todtenbuch*, t. I, pl. 193) : [2] [3], « les plumes [des oiseaux dans le ciel,] » les écailles des poissons sur le fleuve ». On remarquera que ce texte porte bien entre le mot « écailles » et le mot « poissons », et que ce fait vient confirmer la restitution que j'ai proposée pour l'exemple précédent.

Enfin, ces deux exemples rendent certain le sens « écaille » pour le texte suivant, tiré du cercueil d'Amamou[4] (xii, 11-12) : , « cet Aamou a trouvé des écailles de poissons sur l'eau ».

Le seul mot copte qui signifie « écaille de poisson » est ϣⲛ̄ⲃⲉ, ϣⲛ̄ϥⲉ : ϣⲉⲛϥⲓ. Je me suis demandé, — et M. Dévaud m'apprend qu'il a eu la même idée, — si ce mot ne dériverait pas de l'égyptien *nechm-it* par métathèse des deux premières lettres et par

---

1. *Pap. de Berlin 3027*, p. 1, l. 2 (A. Erman, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, p. 9). M. Erman restitue seulement , au lieu de , qui me semble plus probable d'après le parallélisme, pourvu que les dimensions de la lacune s'y prêtent. De plus, il transcrit au lieu de . Mais, la forme du déterminatif lui ayant paru anormale, il en reproduit l'original hiératique . Il est bien évident que nous avons là, non pas le signe O, mais bien le signe de l'écaille , et que cela nous donne un signe hiératique nouveau à ajouter aux listes paléographiques. Peut-être, à cause des quatre traits de calame qui le composent, serait-il plus exact de transcrire le signe hiératique par la forme hiéroglyphique , que l'on rencontre parfois, par exemple sur une stèle du début de la XVIIIe dynastie (P. Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, n° 34003, pl. photogr. IV) et même déjà à Béni-Hassan (édit. Newberry, t. I, pl. 7).

2. M. Lacau, qui cite cette phrase dans le *Recueil* (t. XXXI, p. 86), a restitué à juste titre les deux lettres .

3. L'édition de Naville, de même que celle de Budge (*The Book of the Dead*), porte comme déterminatif, entre le et le pluriel, le signe O; la photographie du Papyrus de Nebseni, publiée par le British Museum (pl. 32), montre bien qu'il faut lire .

4. Je crois devoir faire remarquer en passant que la lecture exacte de ce nom propre, écrit , est *àam-ou* et non *àmam-ou* (cf. le mot ptolémaïque = ⲕⲁⲙ, حلفا).

échange du ϣ avec ϩ = ϥ (cf. ϩⲙⲏϩ, ϩⲙⲏϥ : ϩⲙⲏϣ, *sommeil*). La chose me paraît assez vraisemblable. Pourtant, l'existence du mot démotique , « écaille de poisson » (Brugsch, *Dict., Suppl.*, p. 939), qui est incontestablement l'antécédent de ϣⲛϯϥⲉ : ϣⲉⲛϥⲓ, peut donner lieu à hésitation et nous prouverait, en tout cas, que métathèse et échange de consonnes se sont produits en égyptien et non en copte[1].

Le sens « poisson » est bien nettement démontré pour le mot *nechm-it* par l'exemple suivant, tiré du Papyrus de Leide I 350, qui date du Nouvel Empire : « A la vue » d'Amon-Râ, les arbres s'agitent et déploient leurs feuilles, les bestiaux gambadent, » les oiseaux battent des ailes, , les poissons bon- » dissent dans l'eau »[2]. Un second et dernier exemple du même sens se rencontre dans un texte du cercueil d'Amamou (xxvii, 2), dont on connaît, comme nous l'avons vu, un duplicata découvert sur un cercueil de Saqqarah : , « cet Aamou se nourrit de ses poissons ».

Tels sont les exemples que j'ai pu réunir du mot *nechm-it* signifiant « écaille de poisson » et du mot *nechm-it* signifiant « poisson ». Bien que ces exemples ne soient pas très nombreux, ils sont extrêmement clairs et les sens que je propose me paraissent indiscutables.

Il resterait à examiner si nous avons affaire à un seul et même mot, employé au propre quand il est déterminé par et au figuré quand il est déterminé par , ou à deux mots apparentés, différant par la vocalisation. Les orthographes, en tout cas, sont identiques en ce qui concerne la partie phonétique des deux mots : tous deux prennent au pluriel la désinence sous le Moyen Empire et la désinence sous le Nouvel Empire. Il est donc, pour le moment, difficile de décider. Je crois pourtant que, si le mot « poisson » différait du mot « écaille », il devrait dériver de ce dernier et prendre la forme adjective en , qui, avec le du féminin, amènerait une désinence en \\. Mais on peut admettre tant d'autres possibilités, qu'il est plus prudent de laisser la question en suspens.

Le titre étant désormais de lecture certaine et de sens assuré, — « préposé aux cornes, sabots, plumes et écailles », — il nous reste à rechercher à quelle fonction spéciale il peut s'appliquer. Je rappelle tout d'abord que les orthographes et nous prouvent qu'il s'agit d'animaux, et non de matières premières empruntées au règne animal. Les « plumes » désignent tous les oiseaux, les « écailles » s'appliquent à tous les poissons; le terme « cornes et sabots » est plus restrictif et ne comprend qu'une partie des mammifères, la division des Ongulés, dans laquelle se rangent tous les animaux pourvus de cornes ou de sabots.

Les ou Ongulés à cornes, autrement dit les Ruminants, sont représentés en

1. Le au lieu du ne ferait pas difficulté, se prononçant ϣ et alternant avec dans un certain nombre de mots à l'époque gréco-romaine.

2. Alan H. Gardiner, dans *Zeitschrift*, t. XLII (1906), p. 19. L'auteur, n'ayant pas reconnu le mot *nechm-it*, propose de corriger en . La correction, on le voit, est inutile, et M. Lacau, qui cite cette même phrase dans le *Recueil* (t. XXXI, p. 96), loin de proposer une correction, s'appuie au contraire, avec raison, sur ce mot pour restituer dans le passage cité plus haut du Papyrus de Nebseni.

Égypte par les quatre groupes suivants : Bovidés (Bœuf), Ovidés (Mouton, Chèvre, Mouflon, Bouquetin), Antilopidés (Addax, Oryx, Gazelle, Bubale) et Cervidés (Cerf, Daim). Les ou Ongulés sans cornes ne comprennent de nos jours que l'Âne et le Porc[1].

Or, tous ces animaux, sans une seule exception, étaient, dès l'Ancien Empire, élevés dans les fermes égyptiennes et constituaient ce que les Égyptiens appelaient et , c'est-à-dire l'ensemble du gros bétail et du petit bétail. De sorte qu'en fin de compte le groupe ne peut se rendre plus exactement que par « bétail » ou tout au moins par « espèces susceptibles d'être élevées dans les fermes ».

Les bestiaux sont classés, dans la *Scala magna* de Schams-ar-riâsah (chap. XII), sous le nom général de البَهَائِم (ⲛⲓ-ⲧⲉϩⲛⲱⲟⲩⲓ) et comprennent les genres Chameau, Cheval, Âne, Bœuf, Mouton et Chèvre. Ce sont là les bestiaux de l'Égypte moderne, et, si la Gazelle, le Bubale, le Porc même sont rangés par le lexicographe copte dans une autre section, c'est qu'on ne les élève plus de nos jours dans les fermes égyptiennes. En arabe d'Égypte, البَهَائِم signifie « bétail », tout comme l'hébreu בְּהֵמָה. D'autre part, l'arabe إِبْهَام (vulg. بَاهِم), répondant à l'hébreu בֹּהֶן par changement de *m* en *n*, signifie « pouce, gros orteil ». On comprend pourquoi, traduisant par « sabot » et « bête à sabots, bétail », on a, en admettant le changement très vraisemblable de *b* en *ou*, attribué à la lecture . Mais cette lecture ne repose que sur l'identification entre mots égyptiens et mots sémitiques. On a vu plus haut que le seul exemple que l'on connaisse du signe exprimé alphabétiquement nous force à remplacer par , ce qui peut être intéressant au point de vue phonétique, mais ne change rien à la question d'ordre zoologique qui nous occupe.

Donc, les sont des bestiaux, ou du moins des espèces sauvages susceptibles de devenir des bestiaux. Il en résulte que nous devons attribuer un sens analogue à et voir dans ces termes la désignation des oiseaux et des poissons que l'on pouvait élever dans les basses-cours et dans les viviers. Et la question qui se pose tout d'abord est celle-ci : le préposé à ces animaux d'étables, d'écuries, de basses-cours et de viviers avait-il dans ses attributions les questions d'élevage, d'aviculture et de pisciculture, ou les questions de chasse et de pêche, ou bien même le tout à la fois? D'autre part, ne s'occupait-il de ces animaux qu'en vue de leur protection à l'état sauvage et de leur bon entretien à l'état domestique? N'entrait-il pas dans ses fonctions la charge de percevoir les taxes que le fisc pharaonique devait certainement avoir établies sur le bétail et la volaille, ainsi que sur la chasse et la pêche?

Nous savons par Hérodote (II, 149; III, 91) et Diodore (I, 52) que, de leur temps, les rois d'Égypte se faisaient de très gros revenus avec les droits qu'ils s'étaient ré-

1. L'Éléphant et l'Hippopotame, qu'on pourrait rapprocher de ce groupe, existaient autrefois en Égypte. Mais l'Éléphant ne semble pas, au moins à l'époque historique, avoir dépassé au nord l'Ile d'Éléphantine, à laquelle il a donné son nom. Quant à l'Hippopotame, il ne devait pas, aux yeux des Égyptiens, être considéré comme un animal à sabots, car il a un sabot à chaque doigt et ne rentre pas, par conséquent, dans la catégorie des animaux à sabots proprement dits, c'est-à-dire à sabots entiers ou bifides. Les zoologistes rangent d'ailleurs l'Hippopotame, ainsi que l'Éléphant qui a, lui aussi, un sabot à chaque doigt, dans le groupe des Multiongulés, nettement distingué des Ongulés.

servés sur les pêcheries du lac Mœris. Les papyrus et les ostraca d'époque gréco-romaine nous font connaître, à côté de l'existence de la fonction de grand veneur, ἀρχικυνηγός[1], celle d'une quantité d'impôts prélevés sur la chasse et les instruments de chasse[2], sur la pêche et les barques de pêche, la salaison des poissons, le gros et menu bétail, les basses-cours, les colombiers[3]. Il est vraisemblable que les Lagides n'avaient pas créé des taxes nouvelles, mais continuaient à percevoir celles que les pharaons avaient perçues avant eux.

Descendant et héritier d'Horus, Pharaon était, comme son ancêtre divin, le souverain maître de l'Égypte et de tout ce qu'elle contenait et produisait. Tout fonctionnaire délégué par lui à l'administration générale du pays pouvait se dire, tel le Grand Vizir Amen-em-haït de la XIe dynastie : [4], « préposé » à ce que donne le ciel, ce que produit la terre, ce qu'apporte le Nil »[5]. Améni, gouverneur du nome de l'Oryx sous la XIIe dynastie, portait, entre autres titres, ceux de , « préposé à toute chose que donne le » ciel et que produit la terre, préposé aux cornes, sabots, plumes et écailles »[6]. De même, le haut dignitaire , de la stèle C 2 du Louvre, qui vivait sous Sanousrit Ier, s'intitule, en renversant l'ordre des titres, , « préposé aux cornes, sabots, plumes et écailles, préposé à ce que donne le ciel et ce » que produit la terre ». Thouti-nefer, grand personnage de la XVIIIe dynastie, dont la stèle funéraire est au Musée de Turin, était , « préposé aux cornes, sabots, plumes et écailles, œil qui voit dans la terre » entière, scribe comptable des revenus des deux terres »[7].

On voit par là que les fonctionnaires préposés aux « cornes, sabots, plumes et » écailles » considéraient les animaux désignés sous ces noms comme faisant partie intégrante de la terre, du ciel et de l'eau d'Égypte, et que, ayant l'œil sur eux d'un bout à l'autre du pays, ils veillaient à ce qu'on les soignât le mieux possible afin d'augmenter l'importance des revenus qu'ils devaient fournir au trésor égyptien. Ces revenus ne pouvaient guère être obtenus que par une taxe imposée sur les animaux de fermes, bestiaux et volailles, et par des droits établis sur la chasse et sur la pêche. Sur ce dernier point, nous sommes indirectement renseignés par deux stèles du Moyen Empire appartenant au Musée du Caire. L'une d'elles nous rappelle le souvenir de , qui vécut au milieu de la XIIe dynastie et portait, entre autres titres, celui de (stèle n° 20538, édit. Lange-Schäfer). L'autre (n° 20053)

1. U. Wilcken, *Griechische Ostraka aus Ægypten und Nubien*, t. I, p. 162.
2. *Ibid.*, t. I, pp. 228-230.
3. A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. III, pp. 247-248, 302-303.
4. Je reproduis la disposition exacte du texte, et j'estime qu'on ne devrait jamais agir autrement quand la typographie s'y prête. C'est, par exemple, la façon dont est disposé ici le mot « ciel » qui nous explique la présence du trait sous le signe : les Égyptiens, à l'encontre de certains égyptologues, avaient horreur du vide dans leur écriture hiéroglyphique.
5. J. Couyat et P. Montet, *Les Inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*, p. 78 et pl. XXIX.
6. E. Newberry, *Beni Hasan*, t. I, pl. 7, l. 3.
7. G. Maspero, dans le *Recueil*, t. IV, p. 126.

nous présente le titre . On constate ici que les préposés aux dons du ciel et de la terre, aux bestiaux, volailles et poissons, étaient en même temps préposés « aux deux étangs où l'on va se divertir ».

Ce qu'étaient ces étangs, nous le savons par les représentations des tombes de Saqqarah, de Béni-Hassan et de Thèbes. L'expression *sekhmekh-àb*, qui, de façon générale, signifie « se divertir, se récréer, prendre du bon temps », s'applique spécialement, dans ces représentations, à la pêche et à la chasse aux oiseaux d'eau. Les tableaux qui nous font assister à ces divertissements si recherchés des Égyptiens sont toujours au nombre de deux et se font pendant sur les parois des tombeaux. Dans l'un, on voit le propriétaire de la tombe, souvent accompagné de sa femme et de plusieurs autres membres de sa famille, monté sur une légère barque de papyrus et lançant un boumerang sur quelque canard ou quelque sarcelle qu'il vient de débusquer des hautes touffes de joncs et de roseaux. Dans l'autre, le même personnage se livre à la pêche au harpon et réussit le plus souvent, s'il faut en croire les décorateurs de tombeaux, à transpercer deux beaux gros poissons d'un seul coup. Ces deux genres de divertissements demandaient des préparations différentes, des étangs aménagés spécialement, les uns pour l'engraissage des poissons, les autres pour la plus grande commodité des oiseaux aquatiques. Il fallait, pour la tranquillité et la sûreté des poissons, leur éviter le voisinage de certains oiseaux gloutons et persécuteurs, pélicans, hérons ou butors, et ne pas trop laisser se multiplier autour d'eux les grandes plantes aquatiques. Pour les oiseaux, au contraire, c'étaient les épais fourrés de papyrus et de souchets, où ils nichaient par milliers, qui constituaient le milieu le mieux approprié aux nécessités de leur existence. On s'explique ainsi pourquoi le mot , dans le titre , est la plupart du temps au duel : l'un des étangs est destiné à la pêche au harpon, l'autre à la chasse au boumerang.

Tels sont les quelques renseignements que j'ai pu réunir sur les fonctionnaires portant le titre de . Je reconnais volontiers qu'ils sont assez superficiels et ne nous font entrevoir que très vaguement certains détails de la vie administrative de ces fonctionnaires. Il nous faudrait, pour pénétrer dans tous les secrets de leurs fonctions, découvrir des textes analogues à la grande inscription de Rekhmarâ, grâce à laquelle nous savons désormais ce qu'était un Grand Vizir sous la XVIIIe dynastie, ou des papyrus portant les notes journalières et les comptes périodiques de quelque « préposé » aux cornes, sabots, plumes et écailles ».

De tels documents peuvent se rencontrer un jour. En attendant, j'espère avoir fait faire à l'étude de la question un pas important en déterminant de façon précise le sens des quatre termes , dont le dernier vient enrichir notre science de deux mots nouveaux et de deux signes définitivement identifiés, l'un en hiéroglyphes et l'autre en hiératique.

Lyon, 2 février 1916.

ON THE READING OF AS "NY-ŚW·T"

BY

AYLWARD M. BLACKMAN

Professor SETHE's reading of as *ny-św·t* (*Ä. Z.*, 49, pp. 15-34) is strangely considered doubtful by Dr. EDUARD MEYER, *Geschichte des Altertums* (dritte Auflage), p. 112, who prefers still to read the group as "suteni" followed, however, by a saving (?). But as SPIEGELBERG, *Ä. Z.*, 50, p. 124/5, has shewn, the reading *ny-św·t* alone can explain why occurs several times in *Catal. Turin*, I, p. 232, No. 1854, as a variant writing of (*ny-św·t-by·t*) used as a personal name.

Further support of SETHE's conclusions is to be found in the following passage in the *Pyramid Texts*[1] :— (*Pyr.*, § 724 *a, b*) "The dread of him is in the hearts of the gods like the Northern Crown (*n·t*) which is upon the king of Lower Egypt (*by·t*[*y*]), like the Southern Crown (*mysw·t*) which is upon the king of Upper Egypt (*ny-św·t*)." Here SETHE's reading *ny-św·t* produces the required assonance between *mysw·t* and *ny-św·t*, corresponding to that between *n·t* and *by·t*[*y*], whereas by reading as *śtn* or *śtny* this assonance[2], and therefore much of the force of the passage, is lost.

Ny-św·t, as SETHE points out (*op. cit.*, p. 18/9), means "belonging to the *św·t*-plant", the *św·t* being the badge of Upper Egypt. One would suppose, despite the fact that it is written not with but with , that *my-sw·t*, which again occurs in *Pyr.*, § 753 *b*, is likewise a derivative of *św·t*, *my* being a prefix (similar to *m* in *mfkꜣ·t*, etc.; see ERMAN, *Gramm.*[3], §§ 183-185)[3]. If that is the case then we have yet another instance in the *Pyramid Texts* of being substituted for (see *Ä. Z.*, 49, p. 22), thus affording further support to SETHE's contention that (var.) *nsw* is only another way of writing (*id.*, pp. 21-23).

---

1. This passage has apparently escaped SETHE's notice, for he does not refer to it in his above mentioned article on .

2. The fact that in § 724 *c* the assonance between *ḥnsk·t* and *mnṯw* lies in the *first* syllable of the two words is very significant.

3. GARDINER is inclined to think that is not a derivative of *św·t*, as and only appear to be used in *mtm*-formations when either α) the first radical of the stem is *i*, or β) when the first radical becomes *i* by assimilation (see his note on Sinuhe, B 134, in *Rec. de Trav.*, 33, p. 75).

ADDITIONAL NOTE ON A. M. BLACKMAN'S ARTICLE

BY

ALAN H. GARDINER

By far the strongest argument in favour of Professor SETHE's reading of the word for "king" is the variant for quoted by M. LACAU from an early sarcophagus (*Cairo* 28121) in *Recueil de Travaux*, vol. 35 (1913), p. 228. In so stereotyped a formula there can surely be no question of a substitution of one word for another, so that the equivalence of and is hereby demonstrated. The latter must be an unetymological writing of the former; for the variation of and , cf. the divine name , which, as I have pointed out in *J. E. A.*, vol. 2 (1915), p. 65, n. 1, cannot be separated from ⲥϩⲁⲓ : ⲥϧⲁⲓ.

Another possible confirmation is the writing of the proper name * in Ptolemaic demotic papyri by signs which in hieroglyphic would read , see GRIFFITH, *Rylands Papyri*, p. 448. For it must be carefully noted that the demotic writing of the name is no mere phonetic transcript of the contemporary pronunciation of the name, which was Πετεμεστους; the scribe may well have been influenced by the belief that "king" contained the same radical letters as .

NOTE SUR UN GNOMON PORTATIF GRÉCO-ÉGYPTIEN

PAR

CHARLES KUENTZ

M. Jean Clédat a récemment publié ici même[1], parmi d'autres monuments de l'isthme de Suez, un petit objet assez énigmatique en son genre et qu'il n'a pas identifié. Je voudrais démontrer dans la présente note que les données du problème sont, cependant, suffisamment nombreuses et précises pour permettre une solution sinon irréprochable de tout point, du moins acceptable en majeure partie, à ce qu'il me semble. C'est mon maître, M. Loret, qui a attiré mon attention sur ce petit problème; de plus, il a bien voulu diriger mes recherches. Je lui en exprime ma bien vive reconnaissance.

I

Avant d'aborder directement l'examen de la question, je ne crois pas inutile de reprendre aussi brièvement que possible, et pour plus de clarté, la description de l'objet.

1 *Recueil de Travaux*, t. XXXVII (1915), p. 38-39.

Il provient du vieux Qantarah[1]. M. Clédat a malheureusement oublié d'en indiquer la matière. Taillé d'une seule pièce, il se compose d'un socle et d'un partie supérieure comprenant un dé et un prisme rectangulaire tronqué. Le socle JEIK (fig. 6) est un peu

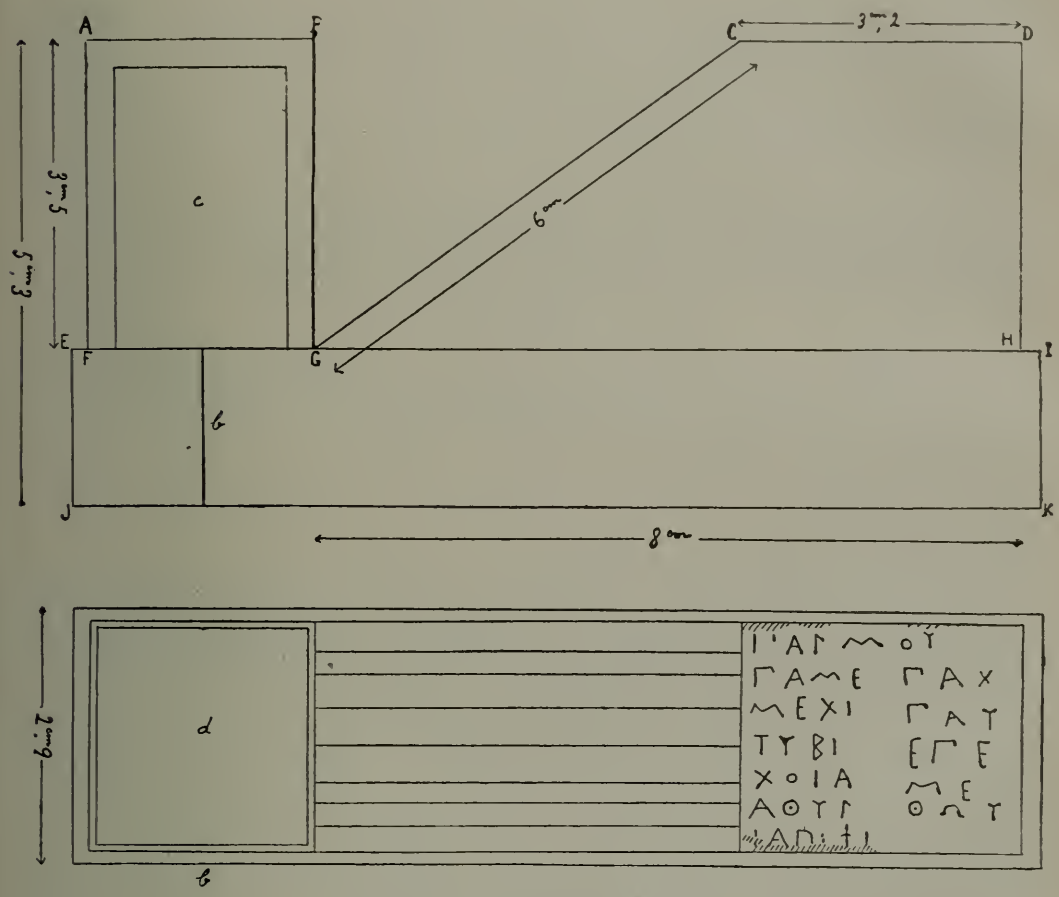

Fig. 6 et 7. — 1. Élévation; 2. Plan.

plus large et un peu plus long, mais moins haut que les deux parties, plus importantes, qui reposent sur lui[2]. Le dé FABG porte, sur une de ses faces latérales et sur sa face supérieure, deux cavités, *c* (fig. 6) et *d* (fig. 7), d'environ 2mm de profondeur. De plus, le socle est creusé d'un trait vertical *b*, qui correspond à l'axe de la cavité *c*. Le prisme GCDH, enfin, a même largeur et même hauteur que le dé. Sur sa face supérieure sont gravés, le plus souvent en abrégé, les noms gréco-coptes des douze mois égyptiens, rangés en sept groupes (fig. 7). Le plan incliné GC, qui coupe de biais ce prisme, porte des traits et des points gravés à sa surface. Les traits sont parallèles et au nombre de sept (fig. 8, lignes 1 à 7) : chacun d'eux correspond à l'un des sept groupes de mois. Sur

1. Tell Abou-Seifeh (isthme de Suez).
2. Par suite d'une erreur, il manque sur la figure 6 l'indication suivante : EG = 3cm.

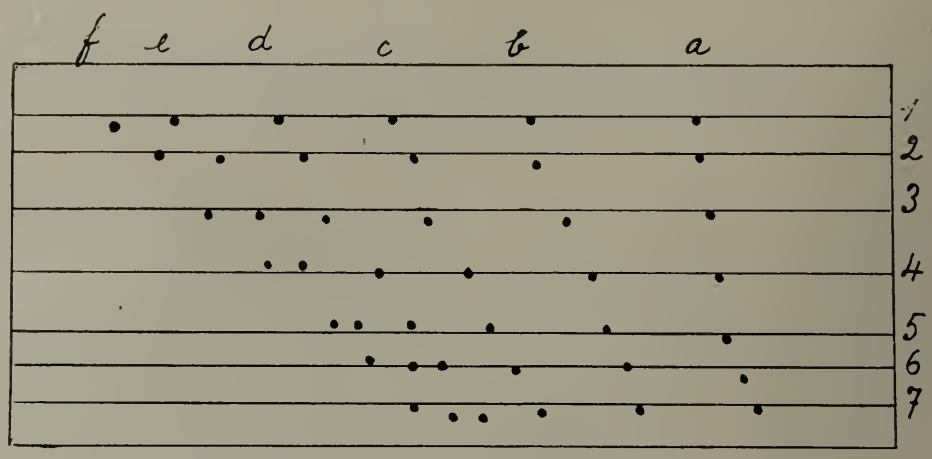

Fig. 8. — Détail du plan incliné.

ces traits, enfin, se trouvent des points, au nombre de six[1] par trait (fig. 8, séries *a* à *f*); les intervalles qui séparent ces points diminuent à mesure qu'on s'approche du dé.

II

Après avoir décrit en détail les différentes parties de cet objet, M. Clédat déclare en conclusion qu'il lui est impossible de l'identifier. Cet instrument est sans doute déconcertant de prime abord, car la forme qu'il présente n'a jamais été jusqu'ici rencontrée, autant que je sache. A la réflexion, cependant, j'ai acquis la conviction que nous avons tout simplement affaire à un *gnomon*[2] : cet objet si intriguant remplissait l'office d'une montre actuelle, d'un cadran solaire si l'on veut; il était destiné à l'évaluation du temps d'après la longueur plus ou moins grande d'une ombre sur une surface graduée. Quelle était cette surface recevant l'ombre? le plan incliné GC, évidemment. Quelle était la partie projetant sur lui une ombre variable suivant la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon? sûrement le dé : sa face interne laissait tomber sur le plan incliné une ombre portée plus ou moins longue; on examinait à quelle graduation s'arrêtait cette ombre, et l'on en tirait l'indication de l'heure. Ces deux points acquis, il reste à en tirer la conclusion suivante pour la position donnée à l'appareil : il fallait que le dé fût dirigé vers le soleil; l'appareil était donc probablement placé de telle sorte que son axe coïncidât avec le méridien du lieu d'observation. Telle est l'opinion à laquelle nous nous en tiendrons, au moins provisoirement, pour la position de notre gnomon : le dé regardait au sud, le prisme au nord.

Ainsi, les points du plan incliné sont sûrement des graduations. M. Clédat s'ex-

1. M. Clédat (*loc. cit.*, p. 39) parle bien, dans sa description, de *huit* trous. Mais ce doit être un lapsus calami, car la figure qu'il donne n'en montre que *six*. D'autre part, dans l'hypothèse de huit trous, il faudrait admettre, — on le comprendra mieux dans un instant, — que la journée égyptienne compte *seize* heures : or, elle en compte *douze*, comme chacun sait.

2. J'emploie ce terme, faute de mieux : le mot de cadran solaire serait impropre dans le cas présent.

prime comme suit à leur sujet : « Ces trous vont en se resserrant au fur et à mesure que l'on s'approche du dé. Je pense que le fait n'est qu'accidentel, et la cause en est due à l'embarras du graveur à les percer au fur et à mesure qu'il se rapprochait du dé[1]. » L'explication tombe d'elle-même, car pourquoi le graveur aurait-il été moins embarrassé pour percer les trous du mois de Pharmouthi (fig. 8, ligne 1) que pour ceux de Paophi (*ibid.*, ligne 7)? C'est sur une autre voie, évidemment, qu'il faut chercher la signification exacte de ces points qui ne sont pas équidistants et qui laissent entre eux des intervalles de plus en plus courts à mesure qu'ils descendent le long du plan incliné.

On sait que la course apparente du soleil est plus rapide à son lever et à son coucher qu'au moment de son passage au méridien. Dès lors on entrevoit comment s'explique la non-équidistance des points entre eux. — Mais, dira-t-on, il n'y a que six points sur chaque ligne, et la partie diurne du jour était, dans l'Égypte ancienne, divisée en douze heures? — La solution n'est pas difficile, elle se présente tout de suite à l'esprit : la course apparente du soleil pendant le jour étant divisible en deux moitiés symétriques par rapport au plan du méridien, les six[2] points du plan incliné devaient servir successivement du matin à midi, puis, en sens inverse, de midi au soir. Il y avait là une économie assez ingénieusement réalisée. Au lever du soleil, l'ombre couvrait la totalité du plan incliné jusqu'à l'arête supérieure, les rayons solaires étant, à ce moment, horizontaux; puis l'ombre diminuait et descendait le long du plan incliné jusqu'au passage du soleil au méridien, c'est-à-dire jusqu'à midi[3], après quoi elle remontait pour finir comme

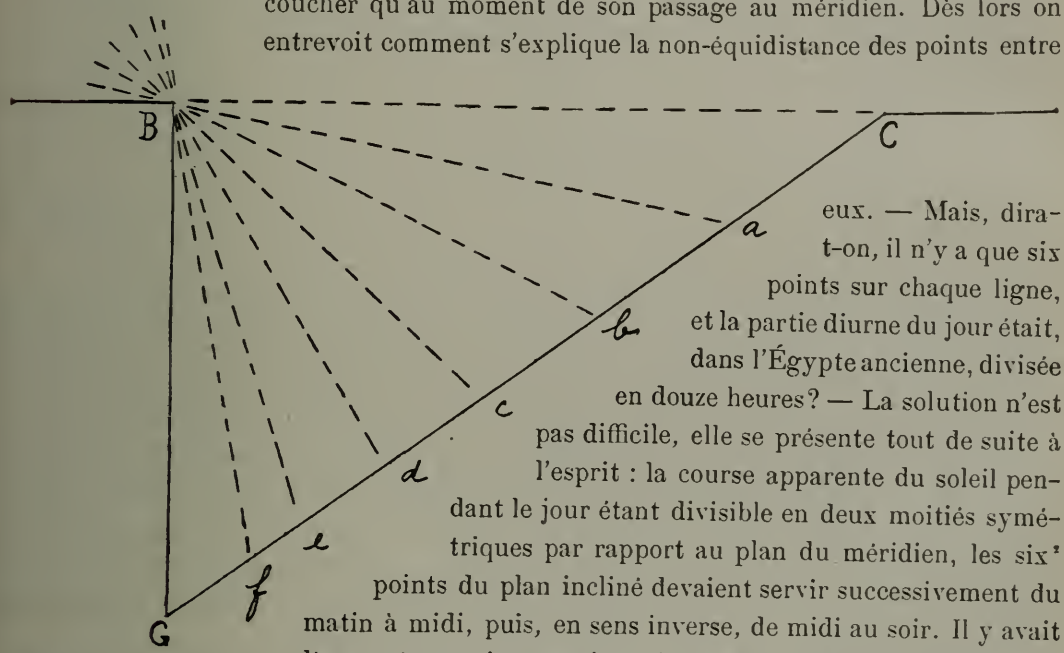

Fig. 9. — Les ombres des différentes heures.

1. *Loc. cit.*, p. 39.

2. Plus exactement : les *sept* points; car l'arête d'intersection de la face supérieure du prisme avec le plan incliné (fig. 6, arête c) fait partie intégrante du système de graduation. Il est en effet évident, à bien examiner la figure 8, que la distance de cette arête au premier point suivant est bien, pour chacune des sept lignes, dans le rapport de progression voulu avec les intervalles des autres points. On n'en pourrait dire autant de la ligne G d'intersection entre le plan incliné et la face voisine du dé : cette ligne est indépendante du système des points-graduations.

3. A l'époque où notre gnomon fut construit et utilisé, c'était en Pharmouthi (fig. 8, ligne 1) que le soleil, dans son passage au méridien, était le plus près du zénith; inversement, c'était en Paophi (fig. 8, ligne 7) que le soleil, à midi, passait le plus loin du zénith. Autrement dit, le solstice d'été tombait un des jours de Pharmouthi, le solstice d'hiver un des jours de Paophi. — Quant aux dix autres mois, ils se correspondaient deux à deux, d'où une économie analogue à celle que nous avons vue pour les points : c'est ainsi, par exemple, qu'une seule ligne graduée (fig. 8, ligne 4) servait à la fois pour les deux mois d'équinoxes. Tybi (équinoxe

elle avait commencé : au coucher, le plan incliné était complètement plongé dans l'ombre, et le dernier rayon du jour, de même que le premier, passait horizontalement en effleurant les faces supérieures du dé et du prisme. Ces résultats sont précisés dans la figure[1] ci-contre (fig. 9) et dans le tableau synoptique suivant :

Matin.	La 1re	heure[2]	commençait	en c (lever)	et se	terminait	en *a*.
	— 2e	—	—	— *a*	—	—	— *b*.
	— 3e	—	—	— *b*	—	—	— *c*.
	— 4e	—	—	— *c*	—	—	— *d*.
	— 5e	—	—	— *d*	—	—	— *e*.
	— 6e	—	—	— *e*	—	—	— *f* (midi).
Soir.	— 7e	—	—	— *f* (midi)	—	—	— *e*.
	— 8e	—	—	— *e*	—	—	— *d*.
	— 9e	—	—	— *d*	—	—	— *c*.
	— 10e	—	—	— *c*	—	—	— *b*.
	— 11e	—	—	— *b*	—	—	— *a*.
	— 12e	—	—	— *a*	—	—	— c (coucher).

Mais, arrivés en ce point de nos déductions, nous voyons surgir une nouvelle et grave difficulté. Pour n'importe quel point de l'hémisphère boréal, le soleil, depuis l'équinoxe de printemps jusqu'à celui d'automne, se lève non pas à l'est ou au sud-est, mais plus ou moins entre l'est et le nord; de même, pendant cette période, il ne se couche pas à l'ouest ou au sud-ouest, mais plus ou moins entre l'ouest et le nord. Dans ces conditions, notre gnomon serait inutilisable pendant une moitié de l'année, puisque le dé ne peut pas alors porter d'ombre sur le plan incliné. Il faut par suite renoncer, au moins partiellement, à l'opinion provisoire que nous avions adoptée sur la position de l'instrument (celui-ci étant axé sur le méridien du lieu, le dé au sud, le prisme au nord). Quelle pouvait donc bien être la position de notre appareil ?

Une première hypothèse se présente naturellement à l'esprit : en temps ordinaire, le gnomon était bien axé comme je le supposais au début, mais pour les premières et les dernières heures du jour en été, on le renversait, dé au nord, prisme au sud. De la sorte, on pouvait recevoir même à ces moments-là une ombre portée du dé sur le plan incliné. — Mais cette hypothèse se heurte à des difficultés insurmontables, la suivante, par exemple. A l'époque des équinoxes, le soleil se lève et se couche exactement à l'est

---

de printemps) et Épiphi (équinoxe d'automne). — Pour ce qui est des cinq jours épagomènes, ils étaient probablement rattachés au mois de Mésori et utilisaient la même ligne graduée que lui (fig. 8, ligne 5). — Comme on le voit, la suite naturelle des mois sur le plateau supérieur du prisme constituait un cycle continu, qui descendait de Pharmouthi à Thot, puis remontait de Paophi à Phamenoth.

1. Dans cette figure, les longueurs données aux ombres sont celles du mois de Pharmouthi (solstice d'été ; cf. fig. 8, ligne 1).

2. Ne pas oublier que le jour égyptien durait strictement du lever au coucher du soleil, en quelque saison que ce fût : comme les gnomons et les cadrans solaires de l'antiquité classique, ceux de l'Égypte ancienne marquaient les heures *temporaires*.

et à l'ouest : dans ce cas, les rayons solaires passeraient parallèles à la face interne du dé qu'ils raseraient sans porter d'ombre ni d'un côté ni de l'autre.

Il ne reste plus qu'un moyen de vaincre toutes les difficultés : c'est de comprendre qu'il est vain de chercher à déterminer pour l'appareil une, ou deux, ou même plusieurs positions fixes. En réalité, notre gnomon devait changer à chaque instant de position : il suivait le mouvement même du soleil, sur lequel il était axé. On le plaçait horizontalement, et, le dé en avant, on dirigeait son axe sur le point d'intersection de l'horizon avec la verticale abaissée du soleil en n'importe laquelle de ses positions.

Et, si l'on y songe bien, combien cela rendait simple et pratique le maniement de l'appareil ! Avec d'autres gnomons, avec des gnomons à positions fixes, on est obligé d'admettre que les Égyptiens pouvaient facilement s'orienter et disposer leur instrument selon le parallèle ou le méridien du lieu. Il est vrai que, les temples étant rigoureusement orientés, on pouvait placer le gnomon sur un mur de sanctuaire. Oui, mais en pleine campagne? l'instrument devenait difficile à utiliser. Avec celui qui nous intéresse, au contraire, on pouvait connaître l'heure avec assez de précision, même si l'on se trouvait en rase campagne, sans point de repère pour l'orientation : on n'avait qu'à diriger l'appareil vers le soleil.

On objectera qu'il était cependant difficile de le faire, puisqu'il fallait viser non pas le soleil lui-même, mais le point d'intersection de l'horizon avec la verticale abaissée du soleil. — Mais, en fait, c'était une opération très simple : le dé et le prisme ayant même largeur, on n'avait qu'à tâtonner jusqu'à coïncidence exacte des bords de l'ombre portée avec les arêtes latérales du plan incliné.

Pour obtenir des indications exactes, il fallait de plus assurer à l'appareil une horizontalité parfaite. C'était important, car, si, par exemple, l'ensemble était incliné un peu en avant, c'est-à-dire si le dé, au lieu d'être exactement au même niveau que le prisme, était un peu plus bas, dans ce cas l'ombre portée avait sur le plan incliné une longueur moindre : par suite, notre horloge était en avance le matin, et, le soir, en retard ; bref, pour peu que l'appareil penchât en avant ou en arrière, toutes les indications horaires en étaient gravement faussées. — Or, on se rappelle que le dé porte, sur deux de ses faces, des cavités profondes de moins de 2^{mm}, et qu'à l'axe de la cavité latérale correspond, sur le socle, un trait vertical. M. Clédat a évidemment touché juste, lorsqu'il a dit[1] : « Il est certain que dans ces cavités s'adaptait une plaquette mobile pouvant être déplacée à volonté. » Mais on peut aller plus loin, ce me semble, et soupçonner ici la présence d'un fil à plomb destiné à indiquer si l'horizontalité de l'axe du gnomon était parfaite. Une plaquette, — dont la forme et la disposition exactes sont, pour le moment, impossibles à déterminer, — s'encastrait dans la cavité *c* (fig. 6), et soutenait l'extrémité du fil à plomb de façon à ce qu'il fût rigoureusement dans l'axe de cette cavité. Le trait vertical *b* (fig. 6 et 7), étant dans le prolongement de cet axe, servait de ligne de foi pour le fil à plomb.

Ainsi était assurée l'horizontalité dans le sens longitudinal : restait à obtenir

1. *Loc. cit.*, p. 38.

l'horizontalité dans le sens transversal, et la direction vers le soleil. Ces deux éléments de la position de l'appareil étaient fournis, comme nous l'avons vu, par l'examen des bords de l'ombre portée[1].

Il reste toutefois un point obscur : à quoi servait la cavité supérieure *d* (fig. 7)? On pourrait supposer qu'elle servait de niveau d'eau : elle était remplie d'eau, et, si le liquide effleurait également tous les bords, l'horizontalité était assurée aussi bien dans le sens longitudinal que dans le sens transversal. Mais, dans cette hypothèse, la cavité ferait double emploi avec le fil à plomb et avec l'examen de l'ombre portée. Or, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de remarquer que l'auteur de notre gnomon voulait visiblement économiser les moyens. Cette cavité supérieure devait donc avoir un usage différent, sur lequel je ne puis actuellement former que des hypothèses. Peut-être contenait-elle une seconde plaquette qui faisait partie du système du fil à plomb, et qui servait à le consolider[2].

En conclusion, le gnomon de Qantarah se distingue à tous égards par un caractère d'ingéniosité et de commodité. Tout d'abord, l'idée de substituer, comme surface graduée recevant l'ombre, un plan incliné à un plan horizontal, est très heureuse. Elle réduit au moins de moitié la longueur de l'instrument, puisque les ombres deviennent ainsi plus courtes, et elle fait du gnomon un objet peu encombrant, tout à fait portatif. Elle a d'ailleurs une autre utilité. Dans un gnomon à surface graduée horizontale, l'ombre portée au lever et au coucher est infinie : de sorte que, pendant la première ou la dernière heure du jour, toute évaluation intermédiaire (demi-heure, quart d'heure) est impossible. Ici, au contraire, le dé porte une ombre mesurable dès le lever du soleil, et jusqu'à son coucher. A l'aurore, par exemple, le premier rayon rase horizontalement le dé et le prisme, et rencontre le plan incliné à son arête supérieure : depuis ce moment jusqu'à la fin de la première heure, on suit parfaitement le mouvement de régression de l'ombre, et l'on peut évaluer même des fractions d'heure. — En second lieu, cette méthode qui consistait à tourner simplement vers le soleil l'axe de l'appareil était, elle aussi, très pratique. Elle n'exigeait pas que, de ses propres moyens, l'observateur sût s'orienter, ou qu'il eût, pour ce faire, des points de repère comme les murs d'un temple : non, en rase campagne, en plein désert même, on pouvait savoir l'heure aisément, grâce à ce petit instrument. — Nous avons vu d'autre part que six points suffisaient, au lieu de douze ou de quatorze, à indiquer toutes les heures de la journée égyptienne. Il y avait là une simplification heureuse, qui contribuait à réduire les dimensions de l'appareil. — Une quatrième commodité résultait enfin du fait que les lignes des mois étaient réduites à sept, au lieu de douze : de la sorte, on était dispensé de prolonger la surface graduée, à gauche ou à droite, par une partie symétrique : la largeur de l'appareil en était réduite d'autant.

En somme, à tous points de vue, mode d'utilisation aussi bien que dimensions ma-

1. Nous avons vu plus haut que cet examen permettait d'axer l'instrument sur le soleil : mais il est évident qu'il fournissait aussi le moyen d'assurer l'horizontalité transversale.

2. On remarquera que cette cavité supérieure est plus large que la cavité latérale. Je ne sais si c'est un pur effet du hasard, ou si ce fait est de quelque importance.

térielles, ce gnomon égyptien, par son caractère pratique, fait honneur à celui qui l'a inventé : grâce à sa simplicité, tout le monde pouvait en faire usage, grâce à ses proportions réduites, tout le monde pouvait le porter sur soi. Il faut ajouter que, s'il ne pouvait pas rivaliser d'exactitude avec nos modernes chronomètres, il demandait en tout cas beaucoup moins de soins et d'attentions.

III

Mais le gnomon qui nous occupe n'est pas un instrument abstrait et théorique, sans patrie et sans âge. Il reste donc à examiner les questions de lieu et de date, qui se posent ainsi : ce gnomon convenait-il à la latitude de Qantarah? A quelle époque peut-on faire remonter sa construction?

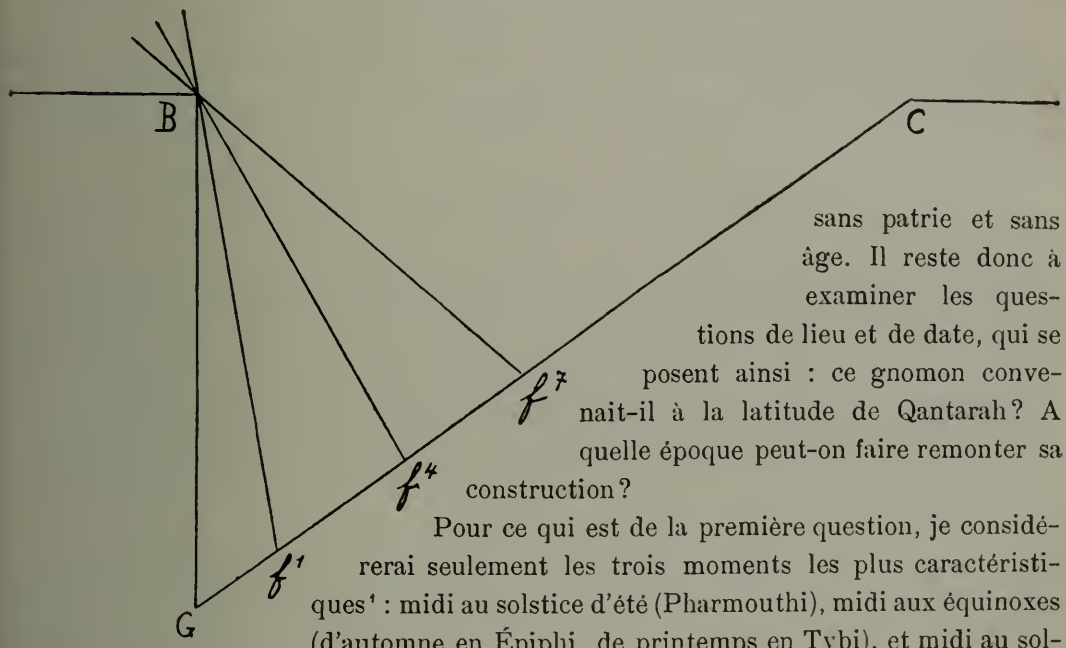

Fig. 10. — Les ombres méridiennes aux solstices et aux équinoxes.

Pour ce qui est de la première question, je considérerai seulement les trois moments les plus caractéristiques[1] : midi au solstice d'été (Pharmouthi), midi aux équinoxes (d'automne en Épiphi, de printemps en Tybi), et midi au solstice d'hiver (Paophi).

Le jour du solstice d'été, l'ombre du dé à midi s'étend sur le plan incliné jusqu'en f^1 (fig. 10); l'angle f^1 BG doit être égal[2] à la valeur λ de la latitude du lieu[3], moins la valeur ω de l'obliquité de l'écliptique sur l'équateur[4]. On doit donc avoir :

$$\widehat{f^1 \mathrm{BG}} = \lambda - \omega - 15' = 30^\circ 52' - 23^\circ 45' - 15' = 6^\circ 52'.$$

1. Caractéristiques parce que, s'il y a des erreurs dans la construction du gnomon, c'est à ces moments qu'elles doivent se manifester avec le plus d'amplitude.

2. En réalité, comme on sait, cet angle doit être plus petit que dans la théorie : l'erreur est d'environ — 15′ (demi-diamètre apparent du soleil). D'où les corrections que j'opérerai.

3. Qantarah est compris entre 30° 51′ et 30° 52′ de latitude nord, mais plus près de cette dernière valeur. Je prendrai donc, pour plus de simplicité dans les calculs, 30° 52′ par excès.

4. On sait que cette obliquité n'est pas constante : elle diminue de 0″,47594 par an. Nous ne pouvons donc adopter sa valeur actuelle dans les calculs qui vont suivre. Il faut nous appuyer par anticipation sur les conclusions de la quatrième partie. Nous verrons en effet que la date de construction de ce gnomon est comprise entre les deux dates-limites de 370 et de 254 A.C. Nous prendrons donc pour ω une valeur moyenne, c'est-

Aux équinoxes, l'ombre fait à midi l'angle f^4 BG, qui doit être égal à la latitude, c'est-à-dire (avec correction) :

$$\widehat{f^4 \text{BG}} = \lambda - 15' = 30^\circ 52' - 15' = 30^\circ 37'.$$

Enfin, au solstice d'hiver, à midi, l'angle formé par l'ombre doit être égal à la valeur de la latitude, plus celle de l'obliquité de l'écliptique, ce qui donne avec correction :

$$\widehat{f^7 \text{BG}} = \lambda + \omega - 15' = 30^\circ 52' + 23^\circ 45' - 15' = 54^\circ 22'.$$

Or, voici les données[1] du gnomon, mesurées approximativement :

1° Au lieu de 6° 52', l'angle f^1 BG vaut 10° (il conviendrait donc à une latitude de $10^\circ + 23^\circ 45' + 15' = 34^\circ$).

2° Au lieu de 30° 37', l'angle f^4 BG vaut 29° 30' (il conviendrait à une latitude de $29^\circ 30' + 15' = 29^\circ 45'$).

3° Au lieu de 54° 22', l'angle f^7 BG vaut 49° (qui conviendrait à une latitude de $49^\circ - 23^\circ 45' + 15' = 25^\circ 30'$).

De la seconde donnée, il résulte que l'instrument était construit spécialement pour une latitude de 29° 45' environ, et non pour celle de Qantarah (30° 52'). Les deux autres données confirment d'ailleurs, elles aussi, cette conclusion. On aura, en effet, déjà remarqué que le gnomon donne pour le solstice d'été 19° 30' de moins et pour celui d'hiver 19° 30' de plus que pour les équinoxes : en un mot, les deux points extrêmes, les solstices, sont exactement symétriques par rapport aux équinoxes[2]. L'ensemble

---

à-dire celle de l'année moyenne, $254 + \frac{370 - 254}{2} = 312$ A.C. Tous calculs faits, je trouve comme valeur de ω pour cette année-là : 23° 44' 40",81228. Plus simplement, j'adopterai la valeur de 23° 45' : aussi bien je ne prétends nullement à une précision qui serait d'ailleurs superflue, vu l'impossibilité d'arriver à une exactitude aussi grande dans les mesures directes d'angles auxquelles il faudra procéder sur le gnomon.

1. Je me suis basé sur les figures, d'ailleurs très soignées, dont M. Clédat a illustré sa description. Comme je n'ai pas eu la possibilité de me procurer un estampage ou une photographie du plan incliné, il faut faire la part des erreurs matérielles que j'ai pu commettre dans les mesures d'angles.

2. Cette situation centrale de la ligne de Tybi-Épiphi, le constructeur semble avoir voulu la mettre en évidence, car il a groupé, sur le plan incliné, les sept lignes de mois en trois groupes (fig. 8), la ligne des équinoxes constituant à elle seule un groupe nettement séparé des deux autres. — Ce que j'ai fait remarquer sur la symétrie de f^1 et de f^7 par rapport à f^4 peut se répéter pour tous les autres points pris deux à deux : on aura sûrement, en examinant la figure 8, observé que, dans chacune des six séries horaires (séries *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*), les sept points sont, à part quelques petites maladresses d'exécution, sensiblement sur une même droite; et, qui plus est, les six droites, si elles étaient prolongées, iraient toutes se rencontrer à gauche de l'appareil, en rejoignant aussi le prolongement de l'arête supérieure du plan incliné. Peut-être y a-t-il là un indice de la méthode qu'on a suivie pour construire la majeure partie du système des graduations; une fois que, par un calcul théorique ou d'une façon empirique, on eut déterminé la position des six points horaires sur la ligne de Pharmouthi et sur celle de Paophi, on les rejoignit deux à deux par des droites transversales, dont l'intersection avec les lignes des mois intermédiaires fournissait tous les autres points. — Cette méthode, naturellement, n'a dû être employée que pour le modèle dont notre objet n'est qu'une copie imparfaite : ici, en effet, les points tombent de ci de là, le plus souvent à côté des lignes des mois. Mais si l'on se donne la peine de les ramener sur ces lignes, et si l'on tient compte de ce fait que ces lignes ne sont pas régulièrement espacées, on voit aisément que les points de chaque série horaire sont tous rigoureusement sur les droites transversales dont j'ai parlé. L'ouvrier qui a fabriqué notre gnomon a pris, je pense, sur son modèle, les distances des points horaires à l'arête supérieure du plan incliné, et a reporté ces distances sur son objet. L'essentiel était de ne pas altérer ces distances; que les points fussent exactement sur les lignes des mois, cela importait peu à l'exactitude du gnomon.

forme donc un système cohérent, qui correspond à une latitude de 29° 45′ environ. C'est dire que le gnomon valait surtout pour la partie méridionale de l'isthme de Suez, et non pour Qantarah, qui est plus au nord. Mais une autre hypothèse vient à l'esprit. La latitude 29° 45′ est aussi sensiblement celle de Memphis (29° 50′). Dès lors, n'est-il pas possible que le gnomon ait été construit à Memphis et calculé spécialement pour la latitude de cette ville? On comprend qu'un ingénieur se soit donné la peine d'établir — d'une façon théorique ou empirique, peu importe — les éléments d'un gnomon pour la région de Memphis : il pouvait faire reproduire son gnomon-type à plusieurs exemplaires. Se fût-il donné cette peine pour une petite localité de l'isthme de Suez? Cela me semble peu probable.

Cette hypothèse sur l'origine memphitique du gnomon se trouve renforcée, je crois, par une raison d'un ordre différent. Examinons, au point de vue linguistique, la forme des noms de mois qui sont gravés sur la face supérieure du prisme (fig. 7). Malheureusement, ces transcriptions grecques de mots pré-coptes sont parfois très abrégées (par exemple, ⲘⲈ pour le mois de Mésori), parfois aussi très mutilées (par exemple, le nom du mois de Paophi, que je renonce à restituer exactement). Cependant, malgré l'indigence de ces documents, il est difficile de ne pas remarquer que nous n'avons pas affaire ici aux formes courantes et officielles des noms de mois, c'est-à-dire aux formes bohaïriques, qui, pour diverses raisons (entre autres par suite de la centralisation à Alexandrie de l'administration ptolémaïque), se sont, à un moment donné, étendues et imposées à toute l'Égypte. Ici transperce un dialecte différent, qu'il s'agit de déterminer. Est-ce du bohaïrique, du memphitique, du fayoumique, de l'akhmîmique ou du saïdique?

Nous avons sur notre gnomon ⲂⲀⲢⲘⲞⲨ et ⲂⲀⲘⲈ : les transcriptions grecques classiques sont, pour ces mois, Φαρμοῦθι et Φαμενώθ (c'est-à-dire boh. ⲫⲁⲣⲙⲟⲩⲑⲓ et ⲫⲁⲙⲉⲛⲱⲑ). Le dialecte qui apparaît ici n'est donc pas le bohaïrique, puisque le bohaïrique est seul à posséder, dans certaines conditions phonétiques, la sourde aspirée ⲫ : nous avons affaire à quelqu'un des quatre autres dialectes coptes, qui ont simplement ⲡ. — D'autre part, nous rencontrons pour le mois de ⲦⲨⲂⲒ (et aussi, semble-t-il, pour celui de Paophi) un ⲓ final; les transcriptions grecques courantes donnent Τῦβι et Φαῶφι (c'est-à-dire boh. ⲧⲱⲃⲓ et ⲡⲁⲟⲡⲓ). Or, c'est une loi connue que les dialectes de la Haute-Égypte (akhmîmique et saïdique) ont ⲉ comme voyelle auxiliaire finale, tandis que les trois autres ont ⲓ en cette position. Nous n'avons donc plus le choix qu'entre le memphitique et le fayoumique. — Mais, si nous avions affaire au fayoumique, nous aurions partout ⲗ au lieu de ⲣ (et d'ailleurs le gnomon ne serait pas valable pour le Fayoum, qui est trop au sud). En fin de compte, ce sont donc des formes memphitiques que, selon toute vraisemblance, transcrit l'inscription grecque du prisme : c'est, par suite, de Memphis ou de la région avoisinante que doit venir notre gnomon. Ce résultat n'est pas pour nous étonner : on connaît déjà un cadran solaire romain[1] (de type conique

1. Delambre, *Histoire de l'Astronomie ancienne*, II, p. 512 (cité par Ardaillon, *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio, s. v. *Horologium*, p. 259, col. 2).

d'ailleurs), qui est calculé pour la latitude de Memphis et qui doit, par conséquent, venir de cette ville.

Une nouvelle difficulté nous attend. Calculons la valeur des trois angles, f^1 BG, f^4 BG et f^7 BG, telle qu'elle doit se présenter pour la latitude de Memphis[1]. Nous obtenons pour le premier :

$$\lambda - \omega - 15' = 29^\circ 45 - 23^\circ 45' - 15' = 5^\circ 45';$$

pour le second :

$$\lambda - 15' = 29^\circ 45' - 15' = 29^\circ 30';$$

pour le troisième :

$$\lambda + \omega - 15' = 29^\circ 45' + 23^\circ 45' - 15' = 53^\circ 15'.$$

Or, notre gnomon donne approximativement les valeurs suivantes : 10°, 29° 30′, 49°. Pour le second angle, il y a naturellement coïncidence parfaite; mais, pour les deux autres, le gnomon donne des valeurs trop éloignées : comment expliquer ce fait?

L'angle f^1 BG est trop grand de :

$$10^\circ - 5^\circ 45' = 4^\circ 15'.$$

L'angle f^7 BG est trop petit de la même quantité :

$$53^\circ 15' - 49^\circ = 4^\circ 15';$$

or, si nous comparons cette valeur de 4° 15′ à la différence théorique entre $\widehat{f^1 \text{BG}}$ (ou $\widehat{f^7 \text{BG}}$) et $\widehat{f^4 \text{BG}}$, c'est-à-dire :

$$29^\circ 30' - 5^\circ 45' = 53^\circ 15' - 29^\circ 30' = 23^\circ 45',$$

nous remarquons que 4° 15′ est très sensiblement[2] le $\frac{1}{6}$ de 23° 45′. Ainsi l'angle f^1 BG du gnomon correspond non pas à l'ombre méridienne du jour même du solstice d'été, mais à celle d'un jour postérieur — ou antérieur, — que l'on peut déterminer ainsi : comme il s'écoule trois mois entre le solstice d'été et l'équinoxe d'automne — ou entre l'équinoxe de printemps et le solstice d'été, — ce jour est de $\frac{3}{6}$ de mois (= un demi-mois) postérieur — resp. antérieur — à celui du solstice.

Pourquoi donc le constructeur du gnomon a-t-il choisi ce jour? Je crois que l'explication de ce fait si curieux pourrait bien être la suivante. Supposons d'abord que le solstice d'été ait eu lieu tout au début de Pharmouthi. Ce jour-là, et ce jour-là seulement, l'ombre méridienne était la plus courte possible : dès le lendemain, l'ombre ne devait pas cesser de croître d'un jour à l'autre. Dans ces conditions, on n'a pas voulu indiquer sur le plan gradué la longueur extrême de l'ombre, valable uniquement pour

1. Cette latitude est de 29° 50′. Mais, comme notre gnomon donne 29° 45′ environ pour latitude, je prendrai cette dernière valeur. Il n'y a aucun inconvénient à le faire, car le raisonnement qui va suivre portera uniquement sur les relations des trois angles entre eux et non sur leurs valeurs absolues.

2. Le $\frac{1}{6}$ de 23° 45′ serait exactement 3° 57′ 30″.

le début du mois : on a préféré prendre une moyenne, c'est-à-dire l'ombre méridienne du 15 ou du 16 Pharmouthi. Ce serait cette moyenne qu'indiquerait, avec une assez grande exactitude, le point f^1. De même, le point f^7 donnerait la longueur de l'ombre non pas du début, mais du milieu de Paophi. — Dans l'hypothèse où, au contraire, le solstice d'été aurait lieu tout à la fin de Pharmouthi, tout se passerait de même, *mutatis mutandis* : on aurait préféré, comme ombre-type du mois, celle du 15 ou du 16 à celle du jour précis du solstice.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, — que je présente d'ailleurs sous toute réserve, malgré leur aspect séduisant, — ce gnomon était construit en somme sans trop d'inexactitude. Dans l'usage courant, il devait du reste convenir non seulement à Memphis, mais dans un assez large rayon autour de cette ville : même à Qantarah il était utilisable. Aussi bien était-ce, selon toute apparence, un instrument portatif et pratique, et, pour l'usage ordinaire, point n'était besoin d'un appareil de précision.

IV

Reste la question de date. Pouvons-nous évaluer l'âge de notre petit monument, au moins d'une manière approximative? Je crois que oui. Nous savons, en effet, que, à l'époque de ce gnomon, le solstice d'été tombait en Pharmouthi : cette donnée, à elle seule, permet de dater le monument, à un siècle près.

Nous aimerions savoir le jour exact du solstice d'été, mais, pour le moment, cela nous est impossible. D'après l'hypothèse que j'ai présentée un peu plus haut, ce serait ou le 1er, ou le 30 Pharmouthi (ou du moins à peu de distance de ces dates) : mais cette hypothèse ne s'impose pas d'une façon absolue. En conséquence, je considérerai que le jour du solstice a pu être n'importe quel jour de Pharmouthi. Je chercherai simplement à déterminer les deux dates extrêmes entre lesquelles doit se placer l'époque exacte du gnomon, en supposant d'abord que le solstice tombait le 1er, puis qu'il tombait le 30 Pharmouthi.

La question se pose donc ainsi : en quelle année le 1er (resp. le 30) Pharmouthi de l'année vague égyptienne coïncidait-il avec le 21 juin julien (date du solstice d'été)? Cette année doit se placer dans la période sothiaque qui a commencé en 1321 A. C. et qui a pris fin en 139 P. C. Elle ne peut être située dans une période sothiaque antérieure, à cause de la présence des transcriptions grecques des noms de mois. Elle ne peut non plus être postérieure à 139 P. C. En effet, le calendrier copte a été régularisé (par l'introduction des années bissextiles) dès l'an 284 P. C. En 284, l'année vague égyptienne était en avance de $\frac{284-139}{4} = 36$ jours $\frac{1}{4}$: or, comme on le verra dans un instant, l'avance à l'époque de notre gnomon était beaucoup plus considérable, elle dépassait 200 jours. Il faut donc nous confiner dans la période sothiaque qui a duré de 1321 A. C. à 139 P. C.

En prenant comme date du solstice d'été le 1er Pharmouthi, on trouve que, cette année-là :

le 1er Pachons	coïncidait	avec le	21 juillet	julien,
le 1er Payni	—	—	20 août	—
le 1er Épiphi	—	—	19 septembre	—
le 1er Mésori	—	—	19 octobre	—
les 5 épagomènes	—	—	18-22 novembre	—
le 1er Thot	—	—	23 novembre	—

Ainsi le 1er Thot (début de l'année vague), qui, depuis 1321 A. C., avançait d'un jour tous les quatre ans, se trouvait alors le 23 novembre; il était donc en avance de :

$$8 + 31 + 31 + 28 + 31 + 30 + 31 + 30 + 18 = 238 \text{ jours.}$$

L'année était donc :

$$[1321 - (4 \times 238)] - 1 = 370 \text{ A. C.}$$

Dans la seconde hypothèse (30 Pharmouthi = 21 juin julien), on trouve, par le même raisonnement :

$$370 - (4 \times 29) = 254 \text{ A. C.}$$

D'après l'hypothèse proposée à la fin de la troisième partie, ce serait pour les dates extrêmes que je pencherais, à l'exclusion des années intermédiaires. Mais, comme ce n'est qu'une hypothèse, on peut énoncer comme suit le résultat du raisonnement précédent : ce gnomon remonte à la seconde moitié du IVe siècle au plus, et à la première moitié du IIIe siècle A. C. au moins; sa date exacte doit se placer entre les deux dates-limites de 370 A. C. (fin de l'époque perse) et de 254 A. C. (sous Ptolémée II Philadelphe); la date moyenne de 312 A. C. nous reporte sous Ptolémée Ier Soter (8 ans avant qu'il ne prît le titre de roi, 11 ans après la mort d'Alexandre).

Telle est la conclusion à laquelle nous amènent ces considérations de calendrier. Mais il y a encore un autre moyen de déterminer l'âge de notre gnomon : c'est d'examiner l'inscription du prisme au point de vue épigraphique. Voici les quelques remarques que l'on peut faire à ce sujet. Le θῆτα a la forme ⊙, qui est la forme ancienne. D'autre part, le πῖ revêt deux formes différentes : cinq fois Γ et une fois Π. Or, la première de ces formes est, comme on sait, la plus ancienne; quant à la seconde, ce n'est pas une forme très récente, mais plutôt une forme de transition. La coexistence de ces deux formes (avec prépondérance de la première, plus ancienne), jointe à la forme du θῆτα, nous permet d'assigner comme date à l'inscription le IVe ou le début du IIIe siècle A. C. Notre précédente conclusion est donc, de ce fait, confirmée.

Au reste, ce gnomon a dû servir non pas pendant une seule année, mais aussi pendant les trois suivantes, c'est-à-dire pendant la tétraétéride au cours de laquelle le 1er Thot avançait d'un jour. Il est même infiniment probable qu'il a dû être utilisé en dehors de ces quatre années : il suffisait, pour l'observateur, de savoir que la ligne 1 du plan incliné valait spécialement pour tel jour du mois de Pharmouthi (le jour du solstice) : il pouvait rectifier en conséquence les données de l'appareil.

A tous égards, le petit monument de Qantarah est donc curieux et intéressant pour nous qui n'avons malheureusement que trop peu de documents sur la science astronomique de l'Égypte ancienne. Nous ne pouvons que féliciter M. Clédat de son heureuse trouvaille, et du soin qu'il a apporté à la publier. Espérons que les fouilles futures rendront à la lumière d'autres instruments de ce genre, grâce auxquels on pourra peut-être élucider ce qui reste, malgré tout, d'obscur à l'heure actuelle dans certains détails de la gnomonique égyptienne.

Lyon, le 6 février 1916.

NOTE ADDITIONNELLE

Voici l'aspect que prend le gnomon de Qantarah, après restitution du fil à plomb : 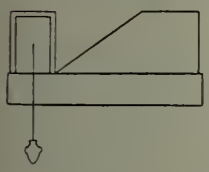 . Or, M. Loret a l'amabilité de me signaler que le signe hiéroglyphique de basse époque comporte, parmi ses nombreuses variantes[1], deux formes qui ressemblent singulièrement au gnomon de Qantarah[2] : 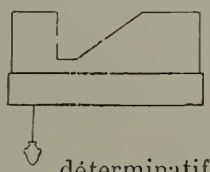 et 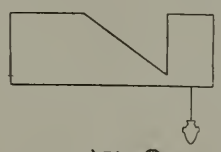 . Il importe donc de savoir ce qu'est le signe (et variantes), et, pour ce faire, nous n'avons qu'à rechercher dans quels cas il est employé. Il sert le plus souvent de déterminatif au mot , que l'on traduit ordinairement par « cadran solaire »[3]. Mais on le trouve comme déterminatif du mot « heure » : (Brugsch, *s. v.*). Il existe même un texte ptolémaïque où ce signe, à lui seul, sert à écrire le mot . Voici ce texte, qui provient du pylône

---

1. Pour ces variantes, voir avant tout S. Levi, *Vocabolario geroglifico*, t. I, Elenco di tutti i segni, n° 1008; t. II, p. 39; t. III, p. 37. Cf. encore H. Brugsch, *Hierogl.-demot. Wörterbuch*, p. 256, et *Supplément*, p. 619 et suiv.

2. Brugsch, *op. cit.*, p. 256. — J'ai, d'ailleurs, corrigé les formes que Brugsch donne en cet endroit par celles qu'il reproduit ailleurs pour les mêmes signes. C'est ainsi que, pour la seconde de ces variantes, il indique (*loc. cit.*) le fil à plomb sous le prisme et non sous le dé : mais c'est un lapsus, dû évidemment à l'influence du signe voisin qui est tourné en sens contraire; on peut s'en convaincre en se reportant à la page 625 du *Supplément*, où le même signe est présenté sous sa forme rectifiée. — Je dois cependant signaler une différence de détail, d'ailleurs curieuse, qui existe entre le gnomon de Qantarah et la première des variantes hiéroglyphiques. Dans celui-là, le plan incliné GC rencontre la face interne du dé en G (cf. *supra*, fig. 6) : dans celle-ci, au contraire, le dé et le plan incliné se rejoignent non pas directement, mais par l'intermédiaire d'une petite surface horizontale. Ce détail ne change rien à l'économie générale de l'instrument. On se rappelle, en effet, que, sur le gnomon de Qantarah, les points horaires situés le long du plan incliné ne descendent pas jusqu'au dé (cf. fig. 8) : la partie inférieure de ce plan, entre f^1 et G, est perpétuellement dans l'ombre portée par le dé, même quand cette ombre a sa longueur minima. Il n'était donc pas nécessaire de prolonger le plan incliné au delà de f^1 : aussi, sur le gnomon représenté par la première variante hiéroglyphique, le plan incliné s'arrête à ce point. Ce procédé devait avoir l'avantage de rendre l'ensemble plus solide.

3. On a, à plusieurs reprises, et récemment encore, étudié l'instrument . Mais les gnomons dont on s'est servi pour cette étude sont d'un type très différent de celui qui nous occupe. Le nom de semble donc bien être un nom générique, désignant toute espèce de gnomon ou de cadran solaire. J'espère, d'ailleurs, avoir l'occasion de revenir un jour sur cette question spéciale.

septentrional de Karnak (Bab-el-'abd), et qui a été publié par Brugsch (*Thesaurus*, p. 195); le dieu Thot s'adresse en ces termes à Ptolémée Évergète Ier et à Bérénice :

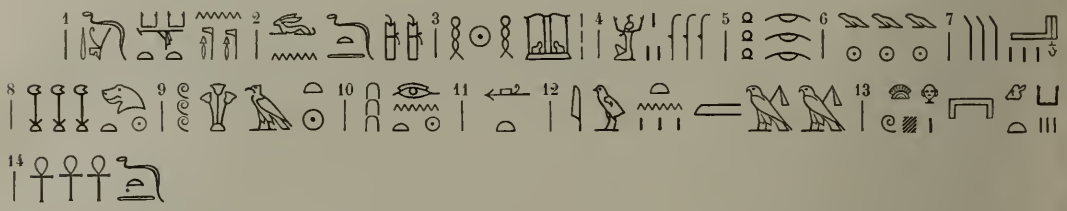

« Le dieu Kaouiti[1] dit aux deux Évergètes : « Aussi longtemps qu'il y aura un » infini de périodes, une éternité de triacontaétérides, des dizaines de millions d'an- » nées, des millions de mois, des centaines de mille de jours, des myriades d'*heures*, » des milliers d'instants, des centaines de ..., des dizaines de ..., et l'unité, — aussi » longtemps vous serez deux faucons perchés sur la bannière, devant les *ka* des vivants, » à jamais. »

Cette suite curieuse d'unités de temps de plus en plus petites rend certaines la lecture et la traduction « heures » proposées par Brugsch[2] pour le mot . Nous avons donc, ici, un nouvel exemple du procédé qui consiste à écrire le nom de l'action ou de son résultat à l'aide du signe de l'instrument. C'est ainsi que , qui représente l'attirail du scribe et qui, dans ce sens, se lit , sert à exprimer le mot « écrire, écriture » ; de même encore , qui figure l'équipement d'un voyageur[3], rend l'expression « mener la vie nomade », et , une charrue, s'emploie pour écrire le verbe « labourer ». Dans le cas présent, le signe , qui est la représentation d'un cadran solaire et qui se lit habituellement, dans cette acception, , est utilisé pour rendre le mot « heure » .

De tout cela il résulte que l'objet de Qantarah est bien un instrument qui indique « l'heure », , que c'est un gnomon du même type que les gnomons reproduits par les deux variantes hiéroglyphiques étudiées. Brugsch avait tort de voir dans celles-ci la représentation d'une clepsydre, « Wasserstundenuhr »[4]. — D'autre part, l'hypothèse de l'existence d'un fil à plomb pour le gnomon de Qantarah se trouve confirmée par la présence d'un fil à plomb au même endroit sur les deux signes hiéroglyphiques. — Enfin, puisque ces signes sont de basse époque, la date approximative que j'ai cru devoir adopter pour le monument de Qantarah s'accorde parfaitement avec ces nouvelles données, dont, encore une fois, je remercie vivement M. Loret de m'avoir fait part.

Lyon, le 1er avril 1916.

1. Probablement « le travailleur »; c'est un surnom du dieu Thot.
2. *Thesaurus*, p. 197-198.
3. Cf. V. Loret, *Horus-le-Faucon*, p. 12, n. 2.
4. *Hierogl.-demot. Wört.*, p. 256; *Die Ægyptologie*, p. 365. Brugsch a été suivi par S. Levi, *Vocab. gerogl.* t. II, p. 39, et t. III, p. 37 : « l' orologio, la clessidra ».

INTRODUCTION
A
L'ÉTUDE DE LA PHONÉTIQUE ÉGYPTIENNE
(Suite)

PAR
G. MASPERO

2° VOYELLES PROPREMENT DITES

La question de savoir si l'écriture égyptienne possédait des signes-voyelles réels a été très débattue en ces derniers temps, et, tandis qu'une bonne partie des égyptologues, ceux que la génération actuelle traite de *vieux égyptologues*, en soutient l'existence, l'école de Berlin et ses adhérents la nient résolument, et ne consentent à reconnaître dans le système hiéroglyphique de tous les âges que des signes de *consonnes faibles* vocalisés, à la façon des autres consonnes, de façon différente selon le cas. Pour trancher la question, il est nécessaire de rétablir, si on le peut indépendamment de toute graphie hiéroglyphique, le système des voyelles de l'égyptien avec les variations qu'il a subies à travers les siècles, puis d'examiner l'un après l'autre les signes qui, dans l'écriture, correspondent à ces sons-voyelles, et d'en suivre les fortunes dans le temps : les conclusions viendront après que nous aurons effectué ces deux opérations successivement.

a. Système des voyelles de l'égyptien.

Remontant du connu à l'inconnu, c'est-à-dire de la vocalisation actuelle du copte à celle des siècles antérieurs, on est contraint d'avouer, avec Rochemonteix, qu'« à ne » considérer que l'écriture, ce vocalisme paraît riche et précis », mais qu'« à entendre » les lecteurs modernes, il est pauvre et indécis ». Il comprend tous les signes-voyelles, simples ou diphtongués, de l'alphabet grec, ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲓ, ⲟ, ⲩ, ⲟⲩ, ⲁⲓ, ⲁⲩ, ⲉⲓ, ⲉⲩ-ⲉⲟⲩ, ⲏⲓ, ⲏⲩ-ⲏⲟⲩ, ⲓⲟⲩ, ⲟⲓ, ⲟⲩⲓ, ⲟⲟⲩ, ⲱⲓ, ⲱⲟⲩ; pourtant, laissant de côté pour le moment les diphtongues sauf ⲟⲩ qui correspond toujours à l'ou du français, et ⲉⲓ qui n'est le plus souvent que, l'équivalent de ⲓ simple en ses emplois multiples, on s'aperçoit bientôt que, dans l'usage courant de l'Église, « toutes les voyelles sont ramenées vers les trois types principaux, » A, I, U ». Ainsi, « ⲁ et ⲉ se lisent *a*, sans qu'aucune différence d'intonation ou de » quantité les distingue ». Le son E, qui était celui de l'ε grec d'où procède l'ⲉ copte, ne subsiste que dans l'énonciation du nom de cette lettre ÉI, ÉIA, ÉIE, mais il se retrouve sous diverses autres lettres, ainsi qu'on le verra. **H** se prononce tantôt A, tantôt I bref ou long, selon des règles qui ne sont pas très strictes, A dans les syllabes fermées ⲟⲩⲏϧ *uāb*, ⲧⲏⲣⲥ *dar-s*, I dans les ouvertes ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ *ebrófidas*, ϣⲏⲣⲓ *širi*, ⲧⲁⲣϫⲏ *darši*, ⲫⲏ *bi*, *bei*, et pourtant Ⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ *Yordanis*, ϫⲏ *ka*, ⲙⲫⲣⲏϯ *em ebrade*, ⲡⲓⲣⲏ *béira*, etc.; dans beaucoup de mots étrangers, il sonne É I ou A presque indifféremment ϩⲏⲑⲗⲉⲉⲙ *b'étlaam*, *b'itlaam*, ⲏⲣⲱⲇⲏⲥ *érô'das*, *irudas*, ⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ *monoğanis* ou *monoğanas*, ⲯⲩϫⲏ *psiki* ou *psika*. **I**, simple voyelle, se lit ī, ĭ et É surtout à la fin des mots, mais souvent,

à l'attaque des syllabes, c'est l'*yod*, ⲓⲥϫⲉⲛ *yisg̃an*, ou en finales des syllabes accentuées, auquel cas il s'appuie sur un É adventice, ⲁϥϯ *afdéy*, ϩⲓⲧⲟⲧϥ *héydodf*, ⲛⲓⲥⲓⲟⲩ *néysio*. O et ω ne se distinguent pas l'un de l'autre; ils sonnent selon les individus ŏ et ō, $\overline{\text{OU}}$ et oŭ, ⲏⲅⲉⲙⲱⲛ *ég̃a'mŏn*, ⲏⲣⲱⲇⲏⲥ *irō'das* ou *ir$\overline{\text{OU}}$das*, etc., et ils peuvent se réduire à l'E muet dans les syllabes brèves, ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ *kesmes*, ⲧⲱⲛⲕ *denk* : ⲟⲩ voyelle se comporte de même, bien qu'il soit de préférence $\overline{\text{OU}}$ (*ū*), oŭ (*ŭ*), et quelquefois comme la diphtongue o + ou, ⲉⲧⲫⲉ ⲉⲥⲟⲩⲉⲛ *adba aso'uan*, ⲧⲁⲟⲩⲛⲟⲩ *dauno'u*. Enfin, ⲩ est tantôt un I, ⲟⲩⲗⲩⲃⲁⲛⲟⲥ *olīb'anos*, tantôt un É, ⲟⲩϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ *ohég̃umanos*. J'ai pu vérifier moi-même, à Bibéh et à Bellianéh, l'exactitude de la plupart des transcriptions de Rochemonteix, et, comme le montrera la suite, les éclaircissements qu'il y ajoute, ainsi que mes propres observations, m'ont prouvé la vérité de sa conclusion : « Certains » repères qui subsistent » à travers cette incohérence apparente « suffisent à montrer » que l'appareil graphique de la langue sacrée[1] avait été adapté à des formes réelles de » la vocalisation[2] ». La position du copte actuel vis-à-vis de cette vocalisation est assez semblable à celle de notre latin d'église vis-à-vis de l'ancienne vocalisation latine. En gros, les sons-voyelles, ou reproduisent à peu près ceux de la langue antique, ou ils se sont modifiés et transformés sous l'influence de la langue courante, c'est-à-dire de l'arabe. Rochemonteix a remarqué très justement, à propos de ⲉ prononcé A, que « les Coptes modernes en ont fait un *a* régulier, *comme les puristes arabes, lorsqu'ils* » *affectent de prononcer correctement les* É *du dialecte courant que recouvre dans* » *l'écriture un fatha*[3] », MADINAH, BALIANA, etc., pour MÉDINÉH, BELLIANÉH. Il reprend en conclusion les résultats auxquels l'a mené l'examen de chacun des signes-voyelles coptes en particulier, puis, après en avoir rapproché brièvement la prononciation vulgaire de celle des dialectes arabes saïdiens, il déclare : « C'est à l'imperfec- » tion d'un organe mal exercé par la pratique d'une vocalisation spéciale, menue et » flottante », la vocalisation arabe, « qu'il faut, ce semble, attribuer l'altération mani- » feste que les Coptes saïdiens ont fait subir à la vocalisation du vieil idiome égyp- » tien[4] ». Mes propres observations, réparties en deux fois sur une période de trente-quatre ans, m'ont convaincu qu'il avait raison de s'exprimer ainsi.

Naturellement ces altérations se sont produites dans la suite des temps, à mesure que l'usage de l'arabe se répandait parmi la population de langue copte ou grecque, et le progrès peut en être jalonné assez aisément par les documents dont nous disposons actuellement. Partout, dans les manuscrits et dans les transcriptions en caractères latins, on rencontre des orthographes qui permettent de préciser la valeur phonétique des signes-voyelles aux époques diverses.

I. — Ⲁ semble ainsi couvrir deux valeurs. C'est d'abord l'équivalent de A grec et de A latin, ⲁⲣⲭⲱⲛ ἄρχων, Ⲁⲛⲧⲓⲟⲭⲓⲁ Ἀντιόχεια-*Antiochia*, ⲕⲁⲕⲓⲁ-ⲕⲁϭⲓⲁ κακία, Ⲅⲁⲗⲁⲧⲓⲁ Γαλα-

1. Par cette expression *langue sacrée*, Rochemonteix désigne ici comme ailleurs (*Œuvres diverses*, p. 95) le copte lui-même, considéré aujourd'hui comme idiome propre à l'Église, l'arabe étant la langue d'usage courant.

2. ROCHEMONTEIX, *Œuvres diverses*, p. 119-125.

3. ROCHEMONTEIX, *Œuvres diverses*, p. 120.

4. ROCHEMONTEIX, *Œuvres diverses*, p. 124-125.

τία-*Galatia*, même dans certains mots d'origine purement égyptienne. C'est ensuite un son intermédiaire entre A et O, mais tendant à se rapprocher du son de O jusqu'à se confondre avec lui, le son de l'A anglais dans A*ll*, *w*A*r*, *wh*A*t* prononcé vulgairement *wŏt*, *w*A*ter* : ainsi, le bachmourique écrit ⲉⲗⲛⲁⲃⲓ à côté de ⲉⲗⲛⲟⲃⲓ, ⲛⲙⲙⲟⲓ-ⲛⲙⲙⲟⲕ, etc., à côté de ⲛⲙⲙⲁⲓ-ⲛⲙⲙⲁⲕ, ⲙⲟ à côté de ⲙⲁ, ⲧⲟⲓⲉ̀ à côté de ⲧⲁⲓⲉ̀ en memphitique, et, dans tous les dialectes, des écritures comme ⲙⲟⲛⲟⲭⲟⲥ pour ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ, ⲁⲥⲛⲟⲍⲉ pour ⲁⲥⲛⲁⲍⲉ, ⲕⲉⲛⲉⲟ pour ⲅⲉⲛⲉⲁ, ⲟⲛⲓⲥⲕⲟⲥ pour ⲁⲛⲓⲥⲕⲟⲥ, ⲛⲉⲁⲛⲓⲥⲕⲟⲥ, et des prononciations actuelles telles que *Morkos* pour *Markos* montrent que la tendance qui amena les A de cette nature à l'O existe encore aujourd'hui. Cette constatation est d'autant plus importante que le fait a joué, comme nous le verrons, un grand rôle dans l'histoire de la vocalisation antique de l'égyptien : cet A franc tourne à l'O sans aucune différence de quantité. Le psaume de Thomas Petræus nous apprend qu'au XVIIe siècle tous les ⲁ du copte n'avaient que la valeur A, ϣⲁϥϯⲙⲁϯ *sch*A*fdim*Á*di*, ⲕⲁϩⲓ *k*Á*hi*, ⲫⲁⲓ *b*Â*i*, ϥⲛⲁⲧⲁⲕⲟ *ifn*Á*d*A*ku*, etc. Il en est de même dans le glossaire copte-français de notre Bibliothèque nationale, ⲗⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣϣⲟⲩϩ *le p*A*tri*A*rche*, ⲗⲓⲑϣⲁⲙⲉⲗ *le tch*A*mel*, ⲗⲁⲣⲭ *l'*A*rc*, ⲗⲓⲣⲣⲁⲑ *le r*A*t*, et dans les transcriptions arabes de Galtier, انوك ⲁⲛⲟⲕ, بانوى ⲡⲁⲛⲟⲃⲓ, كاطاباشاى ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲁϣⲁⲓ; partout le son de l'A-ⲁ franc y est rendu par ا. Sans insister davantage sur les époques intermédiaires, nous pouvons arriver du coup au temps de la formation de l'alphabet copte, où ⲁ correspond toujours à α, mais avec des distinctions de quantité que la prosodie grecque nous révèle parfois, ⲁⲗⲗⲁ ἀλλὰ, Ⲁⲛⲟⲩⲡ Ἄνουβις, Ⲁⲙⲟⲩⲡ Ἄμμων, ⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ἀνομία. Les transcriptions grecques des noms propres nous permettent de remonter jusqu'au Ve siècle avant notre ère l'histoire de ces deux A, Ἀρμαΐς *H*A*rmh*Â*bi*, Ψαμάτιχος-Ψαμμήτιχος *Ps*A*m*Á*tiko-Ps*A*mêtiko*, Ἀτᾱρβῆχις *H*A*th*A*rbêki*, Σᾰΐς *S*A*î*, Πᾰτοῦμος *P-*A*toumo* et vingt autres. A partir du VIe siècle, nous n'avons plus de translitérations de mots égyptiens en caractères alphabétiques, mais le syllabaire cunéiforme nous fournit des renseignements précieux, et c'est alors qu'on voit apparaître nettement, outre la distinction entre *ā* et *ă*, la distinction entre Å et Ă que j'ai marquée plus haut. En effet, tandis que les inscriptions d'Assourbanipal et les textes assyriens contemporains nous donnent pour le nom d'Amon les deux transcriptions A*mounou* dans *Ḫ*A*tpimounou* (*Ḫ*A-A*t-pi-mu-nu*), *Oun*A*mounou* (*U-n*A*-mu-nu*) et A*m*Â*né* dans *Ourd*A*m*Â*né-Tand*A*m*Â*né* (*Ur(tan)-d*A*-m*A*-ni-é*), les tablettes d'El-Amarna n'ont que la transcription A*m*Â*nou-*A*m*Â*na* (A-*m*A*-na*, A-*m*A*-nu*, A-*m*A*-*A*-nu*, A-*m*A*-nu-um*) pour le nom du dieu Amon, isolé ou entrant en composition. Ainsi, à sept ou huit siècles de distance, l'Â-long, portant l'accent tonique du mot, est devenu un ou-long à la même place dans la κοινή égyptienne, tandis que le dialecte éthiopien a maintenu l'Â. Ce fait est confirmé par d'autres exemples empruntés au même ensemble de documents : où les tablettes d'El-Amarna vocalisent Â*na* (A-*na*), *n*Â*ta* (*n*A*-ta*, *n*A*-té*), *H*Â*ra* (*Ḫ*A*-*A*-ra*), *K*Â*shi* (*K*A*-ši*), Assourbanipal et ses contemporains prononcent O*unou* (U-*nu*), *n*oû*ti* (*n*U*-*U*-ti*), *H*oû*rou* (*H*U*-ru*)[1], *K*oû*shi-K*oû*shou* (*K*U-

1. Dans les noms *Qounihourou* (*Ḳu-ni-ḫu-ru* [hieroglyphs]), *Nakhtihourouanshéni* ([hieroglyphs]), etc.

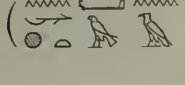

si, *K*U-U-*si*, *K*U-U-*su*); et, si, suivant toujours l'histoire de ces mots, on passe au grec, puis au copte, on trouve successivement Ἄμμων-Ⲁⲙⲟⲩⲛ, Ὤν-Ⲱⲛ, ⲛⲟⲩⲧⲉ-ⲛⲟⲩⲧⲉ-ⲛⲟⲩϯ, Ὧρος-Ϩⲱⲣ, Κῦσις-ⲉϭⲱϣ-ⲉϭⲱϣ. Un souvenir de l'ancienne vocalisation en Â subsiste dans les formes que ces Â-OU-Ô prennent en composition, là où ils ne portent plus l'accent tonique, Ἀμεν- pour *Am*â*nou*-*Amôn* dans Ἀμενώθης d'*Am*A*nhâtpi* ou Ἀμενῶφις d'*Am*A-*nâppa*, dans Ἀτπής pour [hieroglyphs], dans Ἀτπαχνοῦβις ou Ἀτπεχνοῦμις, dans Ἐτφεμοῦνις [hieroglyphs], qui sonne en assyrien Hatpimounou, dans *H*A*ra*-*Hoû*r*ou*-*Hôr* de Ἀρσιῆσις-*H*A*r*-*siyaêsou*[1]. On doit donc en déduire, comme je l'ai déjà fait il y a près de vingtaine d'années, et comme M. Ranke l'a reconnu à mon exemple, qu'à la tonique un Â antique peut produire un OU, puis un ô dans la langue saïto-ptolémaïque et dans le copte[2]; que, réciproquement, un OU-ô saïto-copte portant l'accent tonique peut remonter à un Á long tonique de la κοινή ramesside. Cette règle, qui est bien assurée à présent, nous permet de rattacher à des formes premières en Á des mots de transcriptions grecques ou coptes qui ont un ó (ο-ω) à la tonique, Χῶνσις-Ὀνσός-ϣⲱⲛⲥ-ϣⲁⲛⲥ à *Khânsa* (*H*A-A*n*-*ša*), ϩⲟⲛ[ⲧ], -ⲟⲙ-ⲉⲛ[ⲧ] à *hâm* (*h*A-A*m*, *h*A-*nate*), ⲛⲟⲩϥⲓ-ⲛⲟⲩϥⲉ, ⲛⲟϥⲣⲓ-ⲛⲟϥⲣⲉ et en construction Νεφερ-, Ναφερ- à *NÁfa*, *nÁp*[*a*]*t* (*n*A-A*p*, *n*A-*pa*-*t*[*e*]), qui peut devenir aussi en construction *n*Ḕ*f* (*n*I-I*p*), ⲥⲱⲧⲡ à *sÁtep*-*sÁtp* (*š*A-*te*-*ep*), Ὤπις à A*pa*[*t*], A*pe* ([*n*]A-*pa*, [*n*]A-A*p*), etc. Les exemples d'Ă-bref tournant à l'É ou à l'I ne sont pas rares à côté des Â-longs, et, bien qu'il ne soit pas toujours facile de dire si le syllabique cunéiforme que nous lisons avec un Ă est ou n'est pas un substitut approximatif pour un Ĕ-bref égyptien, je crois qu'on peut supposer pour certains mots au moins la séquence vocalique Ă, Ĕ-Ĭ. Les tablettes d'El-Amarna, comparées aux inscriptions d'Assourbanipal, nous donnent ainsi pour le mot qui signifie *dieu* les transcriptions *nÁtĂ*-**nÁtĔ*-*nOUtĭ* en copte ⲛⲟⲩⲧⲉ *T.* ⲛⲟⲩϯ *M.* Par analogie avec ce mot, l'histoire du mot qui signifie *bon* se rétablit *nÁ*ḟĂ (*nā*-*pa*, *n*Ā-A*p*-**n*Á*f*Ĕ)-ⲛⲟⲩϥⲉ *T.* ⲛⲟⲩϥⲓ *M.* avec les formes construites Νεφ- à l'époque grecque, ou la forme très contractée par la perte de l'accent -*mpĭ*-*mbĕ*-μφῖς-ⲛϥⲉ dans *Mi*MPI-*Me*MBÉ-Μέμφις-Ⲛϥⲉ. De même pour des formes nominales féminines telles que Ā*p*Ă[É]-Á*p*Ĭ-Ἄπις-Ὤπις-Ὤφις, et *NÁmš*A[É]-*nÁms*I[*t*]. L'article féminin, noté *t*Ă dans *T*Ă*fnÁkhti*, nous apparaît comme *T*Ĕ dans Τνεφάχθος pour *Τνεφάχθος, puis ⲧⲉϥ- en copte. Et l'on pourrait évoquer d'autres cas du même genre. Je dois pourtant rappeler ici combien, dans le dernier égyptien païen, l'ⲁ prédomine où le copte a fini par avoir des ⲉ; ainsi, dans l'horoscope de Stobart, ⲁⲣⲁⲧϥ pour ⲉⲣⲁⲧϥ *T.*, ⲁⲣϫⲁϫⲉ pour ⲉⲣϫⲁϫⲉ *M.*, ⲣ̄ϫⲁϫⲉ *T. Akhm.*, ⲁⲣⲁⲥ pour ⲉⲣⲟⲥ *T.*, ⲁϩⲣⲏⲓ pour ⲉϩⲣⲏⲓ.

Nous avons donc, à la XVIIIe dynastie : 1° un Â-long, qui, à la tonique, devient communément ⲟⲩ, puis ω; 2° un Ă-bref, qui, à l'initiale non accentuée, reste généralement Ă; 3° en composition, aux syllabes qui ne portent pas la tonique, ces deux A peuvent se changer en Ĕ. Cet Ă-bref atone, par enharmonie avec la tonique en OU-ó, peut tourner à l'ŏ, même à l'attaque du mot, ainsi dans Ὀνοῦρις pour A*nhōūrĕ*-A*nhóūri*

1. Les variantes Ὧρσιῆσις, Ὡραπόλλων, Ὧρσενοῦφις, etc., à côté de Ἀρσιῆσις, Ⲁⲣⲁⲡⲟⲗⲗⲱⲛ, Ἀρσενοῦφις, montrent l'ô pouvant rester secondairement à la contre-tonique. La présence d'un accent, même secondaire, sur la syllabe suffit pour expliquer la persistance de la vocalisation en ô à cette place.

2. RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 70-72; à la note 5 de la page 71, il cite plusieurs des articles du *Recueil*, où j'ai établi la règle bien avant lui.

et dans Ὀθώης-Ὀθόης pour *Atōūi*; mais je ne connais que peu d'exemples de ce fait sur lequel je reviendrai ailleurs. Plus anciennement, nous n'avons pas assez de documents pour suivre les fortunes des A.

II. — Є se prononce presque toujours A dans le copte actuel, ainsi que nous l'avons vu, et cette prononciation n'est pas nouvelle dans la langue. Elle était déjà universelle au XVIIe siècle, quand Petræus transcrivit son psaume : ⲁⲗⲗⲁ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ ϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲫⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲉϥⲉ̀ⲉⲣ ⲙⲉⲗⲉⲧⲁⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲉ̀ϫⲱⲣϩ sonne pour lui *álla* A*r*A *bÀfuoòch schob chAn ibnomos* A*mibscheûs* A*f*A*Âr mAlAdân chAn bAfnómos* A*mbiahúü nAm biAjorh*. Aussi ne sera-t-on pas étonné de trouver dans le smanuscrits de date récente des échanges perpétuels entre ⲉ et ⲁ, et, si la leçon ϣⲁ ⲁ̀ⲛⲉϩ pour ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ que cite Schwarz est caractéristique, elle est loin d'être la seule faute de ce genre qu'on ait à relever. Toutefois les puristes coptes condamnaient cette prononciation, et, sur leur témoignage, les grammairiens occidentaux des XVIIe et XVIIIe siècles considéraient ⲉ comme un E. Il n'y a pas de renseignement certain à tirer des transcriptions arabes de Galtier où ⲉ est rendu par ا, ⲡⲉⲕϩⲟ باكهو, ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ انهراى حان, ⲁⲣⲓⲧⲉⲛ اريدان, quoique cela semble prouver l'identité de son pour les deux lettres ⲁ et ⲉ qu'exprime le signe arabe, et il faut tirer la même conclusion du fait que la transcription de Le Page-Renouf met le plus souvent ⲉ pour ا, ⲃⲉⲭⲉⲛⲉⲑ وكانت, ⲙⲉ ما, ⲉⲗϫⲉⲙⲉϩⲁ الجامعه, réservant ⲁ pour le ع, ϩⲁ. Dans le vocabulaire français-copte, la confusion de ⲁ et de ⲉ est peu fréquente, et les deux sons de ⲁ et de ⲉ sont tenus séparés le plus souvent: on rencontre pourtant des formes telles que ⲗⲁⲃⲁⲣⲧⲟⲩⲣⲟⲩϩ, ⲗⲁⲡⲉⲗⲭⲁ, ⲗⲗⲁⲩⲑⲣⲁⲙⲟⲩⲛⲑⲉ, ⲗⲁⲡⲛⲁⲃⲁⲙⲉ, pour *la vErdure, la bArque, en l'autrE monde, la bonnE femme,* ce qui semble indiquer que, pour le copiste au moins, il était facile de mélanger les valeurs de ⲁ et de ⲉ. Néanmoins, à mesure qu'on s'éloigne des époques plus modernes, la distinction entre les prononciations des deux lettres devient absolue, et, au moment de la formation du copte, il est évident que, tandis que le ⲁ correspondait à l'α grec, A du latin, le ⲉ était l'équivalent exact de ε grec, Ĕ du latin. Nous devons remarquer en passant que cet ⲉ, correspondant à ε c'est-à-dire à notre E-fermé, est rarement à la tonique du mot ou de la phrase. On le rencontre le plus souvent à la syllabe atone ou qui porte un ton secondaire. Il est alors le substitut d'une autre lettre, généralement un Á ou un ŌU-Ŏ provenant d'un A, ⲉⲃⲱⲧ d'Ἄβυδος, ⲉⲙⲉⲛⲧ à côté d'Ἀμενθής Ⲁⲙⲛ̅ⲧⲉ, ⲉⲣⲧⲱⲃ à côté de ἀρτάβη, Ἑρπαῆσις à côté de Ἁρπαῆσις, Σενεμενῶπις à côté d'Ἀμενῶπις *AmAnÁppă*, Νεφώθης à côté de ⲛⲟⲩϥⲓ-**nÁfă*; les exemples sont nombreux. Nous avons vu à l'article de l'Ă que l'indécision du syllabaire assyrien ne nous permet pas toujours de savoir quels mots égyptiens renfermaient déjà un Ĕ-bref rendu en cunéiformes par A, quels mots avaient alors réellement un A; peut-être le système cunéiforme ne se prêtait-il à rendre distinctement que l'É très ouvert, celui que le grec et après lui le copte notaient par ⲏ.

III. — Ⲏ̄, comme nous l'avons dit, a communément la prononciation A dans le copte actuel, et il est généralement un homophone de ⲉ ou de ⲁ, sans distinction nécessaire de brièveté ou de longueur, mais il sonne aussi E et I bref ou long selon le caprice de l'individu. Il en était de même, il y a trois siècles, car on lit dans la transcription de

Petræus *asaiwâs, bischschên, adrâd, biadnàdi, ibsâu andâif, anchâdu, bâirâdi* et *amibrâdi, birâisi, niitmâî,* pour ⲁⲥⲉⲏⲛⲥ, ⲡⲓϣϣⲏⲛ, ⲉⲧⲣⲏⲧ, ⲫⲏⲉⲧⲛⲁϯ, ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲧⲏⲓϥ, ⲛ̀ϭⲏⲧⲟⲩ, ⲛⲁⲓⲣⲏϯ et ⲁ̀ⲫⲣⲏϯ, ⲡⲓⲣⲏⲓⲥⲓ, ⲡⲓϭⲁⲙⲏⲓ. D'autre part, le texte arabe en lettres coptes de Le Page-Renouf ne contient pas de ⲏ, mais le texte copte en caractères arabes de Galtier rend ⲏ par ى ou par ا, ce qui semble bien indiquer une triple lecture par ⲁ, par ⲓ, ou par ⲉ̀ si on applique les règles arabes de l'*imaléh,* ⲡⲓⲫⲛⲟⲩⲓ نيفاوى *nifâoui,* ⲙⲏⲓϥ ميف *mâif,* où le *fatha* tient lieu de ا, ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲉⲟⲩⲟⲛ انى اداون *annè adaouon,* ⲛⲁⲓ ⲛⲏⲓ ناى نا *nai nâi,* ϣⲉⲛϩⲏⲧ شنهات *shanhât,* ϩⲏⲡⲡⲉ هبا *hîbba,* ⲑⲙⲏⲓ تمى *tmâi,* ⲡⲏⲉⲧϩⲏⲡ نيادهاب *nîadahab,* etc. Le vocabulaire français-copte ne se sert jamais de ⲏ, mais les variantes des manuscrits nous montrent cette lettre échangeant dans les mots grecs avec ⲉ, ⲕⲗⲏⲣⲟⲡⲟⲙⲓⲁ-ⲕⲗⲉⲣⲟⲡⲟⲙⲓⲁ, ⲁⲑⲏⲛⲁⲓⲟⲥ-ⲁⲑⲉⲛⲁⲓⲟⲥ, avec ⲩ prononcé ⲓ ou ⲉ, ⲙⲉⲧⲓⲗⲏⲛⲏ-ⲙⲓⲧⲩⲗⲏⲛⲏ, ⲫⲣⲩⲅⲓⲁ-ⲫⲣⲏⲅⲓⲁ, ⲥⲕⲩⲛⲏ-ⲥⲕⲩⲛⲏ, ⲥⲏⲙⲁⲛⲉ-ⲥⲩⲙⲁⲛⲉ, avec ⲓ et les diphtongues prononcées ⲓ aux bas temps, ⲁⲣⲭⲏⲉⲣⲉⲩⲥ-ⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ, Ⲇⲏⲙⲏⲧⲣⲓⲟⲥ-Ⲇⲓⲙⲏⲧⲣⲓⲟⲥ, ⲥⲩⲛⲏⲇⲏⲥⲓⲥ-συνειδήσις, ⲥⲧⲏⲛⲏ-στοιδή, etc. L'échange de ⲏ avec ⲉ se trouve pour quelques mots coptes dans le même dialecte, ⲛϭⲉ-ⲉϭⲉ *T.*, ⲛⲏⲏ̀-ⲡⲉⲉⲏ̀ *T.*, ϣⲓⲛ-ϣⲓⲛⲉ *T.*, ⲡⲏⲁⲓ-ⲡⲉⲁⲓ *M.*, etc. De tous ces faits, il semble résulter que ⲏ possédait dans le copte moyen deux sons équivalents à ceux qu'il avait en grec au moment où son alphabet fut formé, un son ê et un son î. La répartition de ces deux sons dans la langue est assez capricieuse, et il serait bien malaisé le plus souvent de dire quels mots renfermant ⲏ l'y prononçaient ê et quels mots î, si la vocalisation présente ne nous fournissait parfois un moyen empirique de les reconnaître. On sait en effet combien la valeur ⲁ s'est répandue pour ⲏ : tandis que d'un côté ⲏ-ê s'ouvrait de plus en plus jusqu'à l'ⲁ, ailleurs, il se ferma et aboutit à l'ⲓ. Quand donc on rencontre un mot comme ⲏⲁⲛ prononcé â*d*â aujourd'hui, il est plus que probable que les premiers Coptes le prononçaient ê*d*ê ou *édé*, non î*d*î. D'ailleurs, les variantes en ⲉ-ⲏ des papyrus précoptes, ⲡⲣⲉ pour ⲡⲣⲏ, ⲣⲉⲧⲉ pour ⲣⲏϯ, ϣⲓ pour ϣⲉ *M.* ϣⲉⲓ *T.*, ϩⲧⲉϥ pour ϩⲧⲏϥ *T.* ϩⲟⲏϥ *M.*, ⲡⲉⲟⲩ pour ⲡⲏⲟⲩ *M.* ⲡⲏⲩ *T.*, ⲁⲣⲉⲟⲩ pour ⲁⲣⲏⲟⲩ *M.* ⲁⲣⲏⲩ *T.*, ⲧⲉⲣⲟⲩ pour ⲧⲏⲣⲟⲩ, *ⲡⲧⲉⲣ à côté de *ⲡⲟⲏⲣ, montrent quel était le son de ⲏ en général pour les Égyptiens. La question en ce qui concerne les égyptologues se ramène donc à savoir ce qu'était pour chaque mot le son de η en grec, quand les Coptes l'introduisirent dans leur alphabet. Un coup d'œil sur la grammaire de Meyser nous apprend qu'en somme, la prononciation ouverte de ⲏ y subsistait à côté de la prononciation fermée, et le fait en lui-même n'a rien qui surprenne, si l'on songe aux conditions dans lesquelles le grec s'était établi et perpétué aux bords du Nil. Lorsqu'il commença à s'y introduire sérieusement, l'ἦτα était encore nettement la longue de ε, quelle que fût d'ailleurs l'origine de ce son, mais les gens qui enseignèrent la langue aux Égyptiens étaient de provenance très diverse, et l'on ne doit pas s'étonner si leur parler présentait déjà par endroits des traces de l'altération de η en ε qui se produisait déjà en Hellade. Si, dans les exécrations magiques de l'Attique, on lit, dès le Ve siècle, Δθεναιος, με, μετερα, pour Ἀθηναῖος, μητέρα, μή, ou τηχνην, τρυφηρος, Ηκατην pour τέχνην, τρυφερός, Ἑκάτην, pourra-t-on trouver bizarre que Sapho au VIIe siècle, puis Lycophron au IIIe, aient orthographié ἔρπις par un ε le mot que les Coptes transcrivirent ⲏⲣⲡ par un ⲏ, ou que les papyrus por-

tent les graphies ει δη μη pour εἰ δὲ μή et ευσηβειαν pour εὐσέβειαν un peu plus tard? Le Papyrus Anastasi DLXXIV de la Bibliothèque nationale fournit de même les orthographes ⲏⲥⲉ, ⲕⲁⲏⲥⲉ, pour le nom de la déesse Isis et pour le mot ⲕⲁⲓⲥⲉ *T.* ⲕⲁⲓⲥⲓ *M.*, tandis que le Papyrus magique de Leyde donne pour les groupes démotiques [hieroglyphs] et \\, ou pour le signe [hieroglyph], l'équivalent ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲁⲓ, ⲩ, et transcrivent par ⲉ des groupes que le copte écrit par ⲏ, *ⲛ[hieroglyph]ⲉⲧ, ⲛϩⲏⲧ *T. M. B.*, *ⲛⲉⲧⲃⲉⲟⲩ où le nom du dieu est rendu en grec indifféremment Πανετβεύς et Πανετβήους, *ⲕⲟⲙⲣⲏ où ⲣⲏ est le nom du soleil à côté de ⲙⲓⲣⲓⲡⲟⲣⲉ et de [hieroglyphs] exprimé ⲃⲁⲙⲡⲣⲉ avec ⲣⲉ, ⲡⲣⲉ, pour le copte ⲛⲣⲏ *T. M.* ⲡⲣⲉ *B.* Ⲏⲧⲉⲣ « les dieux » est aussi en grec et en copte archaïque νθηρ et *ⲛⲧⲏⲣ-; *ⲧⲉⲩ est ⲧⲏⲩ *T.* ⲧⲏⲟⲩ *Akhm.* ⲑⲏⲟⲩ *M.*; *ⲙⲉⲛ et en grec Μεν- [hieroglyphs] est en copte ⲙⲏⲛ *T. M. B.* au qualitatif de ⲙⲟⲩⲛ; *ⲁⲙⲉⲣ est en memphitique ⲉⲙⲏⲣ; *ⲛⲕⲏ correspond à ⲛⲕⲉ *Akhm.* ⲛⲕⲁ *T.* ⲉⲛϫⲁⲓ *M.*, et le nom magique [hieroglyphs] est rendu *[hieroglyphs]ⲃⲉ[hieroglyphs]ⲃⲓ, une fois par É, une fois par ι, quand le grec a constamment -σαφης par η dans Ἁρσάφης. En même temps, des fautes, où l'η tantôt se substitue à ι et à ει dans l'écriture, tantôt est remplacé par ces formes, prouvent que η-Ê tendait de plus en plus à se fermer pour aboutir au son ι. Cette évolution avait commencé assez tôt pour que le nom de la déesse égyptienne [hieroglyphs] passât en grec comme Ἶσις dès les temps saïtes, car Hérodote emploie cette forme couramment au Ve siècle[1], et il ne fit que reproduire en cela l'usage de ses drogmans. D'autre part, le copte a pour ce nom l'orthographe ⲏⲥⲉ, qui a probablement répondu à une prononciation I*sé* lorsque le nom est isolé, mais se prononçait *Êsé* ou sous la forme ⲏⲥⲓ *Êsi* en composition, car les noms tels que ϩⲱⲣⲥⲓⲏⲥⲓ-ⲱⲣⲥⲓⲏⲥⲉ, Ἁρσιῆσις, sonnaient *Horsi*Êsi-*Harsi*Êsis, et la transcription latine *Horsi*Esis se rattache ainsi à travers les siècles à l'assyrienne *Ḫar-si-ya-*Ê*-šu*, *Harsiy*Êshou des scribes d'Assourbanipal. Et la valeur Êshou, avec un Ê, du nom de la déesse dans ce composé, nous est confirmée par plus d'un autre exemple, *Nâ*Êsi-ⲛⲁⲏⲥⲓ, *Patani*Êshi-Πετενιῆσις, *Pata*Êshou-*Pat*Êshi-Πετεῆσις-Πετῆσις-Πετῖσις, *Nikhti*Êsharou-*Nikhtisharaou* [hieroglyphs]. Le cas de *Pata*Êshi-*Pat*Êshi devenant successivement Πετεῆσις-Πετῆσις-Πετῖσις est sans doute le même que celui de *Nikhti*Êsharaou devenant *Nikhtisharaou* : il y a eu là une forme intermédiaire *Nikht*Êsharaou, où le Ê s'est fermé graduellement et a tourné à l'ι franc. Nous avons donc, pour la période où les transcriptions nous permettent de rétablir l'histoire des sons désignés par ⲏ dans le copte, le schème suivant :

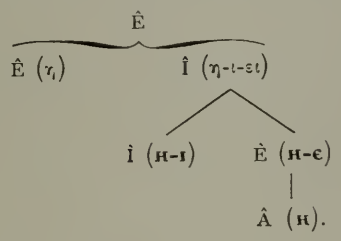

Cela nous mène jusqu'au VIIe siècle avant notre ère, mais, si l'on veut remonter plus haut, l'analogie de ce qui se passe dans d'autres groupes de langues ne nous encourage-

1. Hérodote, II, xlv, etc., où le nom est décliné, Ἶσις, Ἴσιος, Ἶσι.

t-elle pas à émettre une hypothèse? Dans la branche ionienne-attique du grec, un A long originel tend à se fermer de plus en plus jusqu'à se fondre avec l'E long du grec commun, si bien que, par exemple, un vieux **mātēr*, conservé comme μάτηρ en éolien et ailleurs, produit en ionien attique μήτηρ prononcé d'abord *mḗtēr*, puis arrivant à une prononciation *mítīr* : à l'inverse, partant de ce *mítīr* afin de remonter les temps, on aura comme vocalisation de la première syllabe un son î qui s'ouvre peu à peu en Ê pour aboutir à un Â. De même en égyptien, si nous partons du son î que prend ⲏ à côté des survivances en Ê du copte ancien et de son remodellement sur Ă du copte moderne, on trouve aux temps pour lesquels nous possédons des transcriptions un son Ê : n'est-il pas naturel de pousser un degré plus loin et de supposer antérieurement un son Â? Si on l'admet, nous serons amenés à concevoir qu'aux XVIIIe-XIXe dynasties, de même qu'on avait un A long qui tourna à l'OU, puis à l'Ô par la suite, on connaissait aussi un A long qui tourna à l'E par la suite. Si l'on considère qu'il y avait aussi, alors, un A pareil à celui d'Anubis que la poésie grecque ou latine nous oblige à déclarer bref, on aura pour le système vocalique égyptien, tel qu'il nous apparaît jusqu'à présent les deux schèmes suivants :

IV. — Le son I est exprimé communément dans le dialecte sahidique, à l'attaque des mots par la diphtongue ⲉⲓ avec la variante ⲓ, ï au milieu, et à la fin des mots par ⲓ avec la variante rare ⲉⲓ : le memphitique préfère ⲓ dans tous les cas et réserve la graphie ⲉⲓ pour rendre la diphtongue ÉÏ. Nous avons déjà dit qu'il peut dériver d'un Ă ou même d'un Á antique, le plus souvent par l'intermédiaire d'un E; nous constaterons souvent par la suite qu'il est très fréquemment d'origine secondaire dans les formes tardives de l'égyptien. Comme j'aurai à insister sur son compte au chapitre des sonnantes, je me bornerai à indiquer ici, en passant, son existence comme voyelle brève ou longue : en tant que voyelle longue, il est aussi rendu par ⲏ, ainsi que je viens de l'indiquer.

V. — Nous avons constaté que, aujourd'hui, les timbres Ô-Ŏ, OÛ-OŬ, peuvent se rendre indifféremment par ⲟ ou par ⲱ, et qu'ils deviennent parfois E-muet dans les syllabes brèves, tandis que ⲟⲩ sonne constamment OÛ-OŬ. Dans Petræus, au XVIIe siècle, la confusion est déjà établie. Devant une voyelle, il note ⲱ et ⲟ par O, ⲱ̄ⲟⲩⲛⲓⲁⲧϥ *ouniádf* (*oouniádf*) ⲫ̄ⲙⲱⲓⲧ *ibmoît*, ⲛⲓⲗⲟⲓⲙⲟⲥ *niloimos*, ⲛⲓϥⲟⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ *nifoï ammòù* (*ammòou*), ⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ *doúnu* (*doounou*), ⲥⲱⲟⲩⲛ *soün* (*soun*), avec une exception pour ⲡϭ̄ⲥ prononcé *ibschEûs* (*ibchÉOÛs*) avec interversion de ⲟ et de ⲉⲓ, et pour ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ prononcé *biahúü* (*biahoúu*). Devant une consonne, on trouve successivement les valeurs ⲣⲱⲙⲓ *rómi*, ⲥⲟϭⲛⲓ *soschni* ou *suschni*, ⲛⲟⲃⲓ *nówi*, ⲛⲓⲗⲟⲓⲙⲟⲥ *nilóimos*, ⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ *bafuosch*, ⲟⲩϫⲱⲃⲓ *ujóûwi*, ⲓ̀ⲛⲉⲥϥⲟⲣϥⲉⲣ *annasfurfâr*, ϩⲱⲃ *hûb* (*hoûb*), ⲉⲃⲟⲗ *aûûl* (*aoûoûl*), ⲡϩⲟ *ibhû*

(*ibh*oû), ⲟⲩⲟϩ *uoh* (*ouóh*), ⲫⲛⲁⲧⲁⲕⲟ *ifnadak*u (*ifnadak*ou), qui nous prouvent qu'en pareil cas l'usage est variable. Les textes coptes en lettres arabes de Galtier transcrivent ⲟ et ⲱ indifféremment par و au milieu des mots, mais, au commencement ou à la fin, ils les rendent par او et par وا, ⲛⲁⲟⲥ نجوس, ⲟⲩϣⲉⲡϩⲙⲟⲧ اوشابهموت, ⲡⲉⲛⲱⲧ بانيوت, ⲛⲓⲫⲛⲟⲩⲓ نيفاوى, ⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ مادوروا, ϣⲱⲡⲓ شوبى, ϩⲱⲡ ⲡⲧⲉⲛϫⲱ ⲉⲃⲟⲗ هون اندن كو اول, ⲉⲣⲱⲟⲩ اروآ, ⲟⲩⲟϩ اوره, ⲉⲃⲟⲩⲛ اخون, etc., et, comme on le remarque, il en est de même pour ⲟⲩ : en résumé, malgré l'indécision du système graphique arabe, c'est déjà la prononciation moderne telle que Rochemonteix l'a décrite. Il n'y a rien à tirer, pour l'espèce qui nous occupe, du texte arabe en lettres coptes de Le Page-Renouf, ni du vocabulaire français-copte, mais les leçons des manuscrits nous montrent que déjà, au VIIIe siècle de notre ère, ⲟ avait pris la prononciation ou, ⲡⲣⲟⲩⲥ, ⲙⲟⲩⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ, ⲥⲡⲟⲩⲁⲓⲕⲟⲛ, pour ⲡⲣⲟⲥ-πρός, ⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ-μοναστήριον, δεσποτικόν[1], tandis que ⲱ conserve toujours la prononciation o. C'est donc vers le temps de l'invasion arabe que cette valeur ou de ⲟ semblerait s'être établie dans la langue, et, en effet, à l'époque impériale, ⲟ et ⲱ se rencontrent toujours dans des mots que nous savons par ailleurs avoir renfermé le son o, Ἄμμων, Ὥρος, Ὄσιρις, etc.; toutefois, les variantes grecques ou coptes nous montrent des leçons desquelles il résulte que même alors on pouvait entendre là des ou, Ἀμμοῦν-Ⲁⲙⲟⲩⲛ, Ὗρος[2]-Ὑρις dans Ψενῦρις, Πετεῦρις, Ὑσιρις, Παυσῖρις et Παύβαστις, Πουῆρις, Ἀροῆρις à côté de Ποῆρις, Ἀρουῆρις, prononcés *Hou*ros, *Psén*ou*ris*, *Pété*ou*ris*, Ou*siris*, *Pa*ou*siris*, *Pa*ou*bastis*, Pou*êris*, *Harou*ê*ris*, à côté de *Poêris*, *Horos*, *Haro*ê*ris*. Ὑσιρις et Παυσῖρις avaient été recueillis par Hécatée de Milet et par Hérodote à une époque où l'ʏ grec valait encore ου, et la forme en ου se retrouve dans Βούσιρις-Ⲃⲟⲩⲥⲓⲣⲓ-Ⲡⲟⲩⲥⲓⲣⲓ, comme dans Παύβαστις, pour lequel les noms voisins Πετουβάστης, Βούβαστις, garantissent la lecture Οὔβαστις, *Ὑβαστις étant comme Ὑσιρις un archaïsme orthographique. Il y avait donc, dès le commencement de l'époque grecque, oscillation entre les sons ou, o, ô, au moins dans les noms propres, qui, comme c'est le cas dans toutes les langues, retiennent souvent de vieilles prononciations à côté de prononciations plus modernes. On a ainsi en français Langlois-Langlais, François-Français, Leroide-Leraide, etc., comme en égyptien Pouêris-Poêris, Patéor (Πατεώρ)-Pétéouris (Πετεῦρις), Patousirios (Πατουσίριος)-Pétosiris (Πετοσῖρις), etc. Les transcriptions assyriennes d'Assourbanipal, comparées aux transcriptions grecques les plus anciennes, nous marquent les mêmes fluctuations entre ou et ο-ω pour traduire le son égyptien tel qu'il sonnait alors, *Nik*oû (*Ni-ik-k*u-u, *Ni-k*u-u)-Νεκώς-Νεχώ, *Pir*ôu (*Pi-ir*-u-u, *Pi-ir*-u)-Φερών-Φαραώ, *Shabak*ou (*Ša-ba-k*u-u)-Σαβακώς-Σαβάκων, *Tark*ou (*Tar-k*u-u, *Ta-ar-k*u-u)-Τεαρκώ-Τάρκος-Ταρακός, *Bou*k*ou*r*ninip* (*Bu-k*u*r-ni-ni-ip*)-Βόκχωρις-Βόκχορις-Βοχορῖνις, etc. Dans certains cas, l'ou assyrien, exprimé ο-ω en grec, a gardé en copte la vocalisation ω : ainsi *Bou*k*ou* est le ϧⲱⲕ *M.* qui garde un ⲁ pour ω à l'état construit, ϧⲁⲕϣⲁⲣ *M.* ϧⲁⲕϣⲁⲁⲣ *T.*, etc. La comparaison avec les tablettes d'El-Amarna nous force à croire que souvent l'ou-ο-ω-ωι-οι de la langue récente est d'origine secondaire, et qu'il provient d'un Á antérieur, ainsi que nous l'avons dit en traitant de l'ⲁ : l'histoire des timbres o

1. L. Stern, *Koptische Grammatik*, § 45, p. 34.
2. Wilcken, *Griechische Ostraka*, t. II, p. 314, n° 1188, l. 3 : Ὗρος (*sic*) Πιαῶτος....

rentre donc en partie dans celle du timbre A, dès cette époque, mais, comme il est difficile de déterminer actuellement quels sont, parmi les mots O-Ω-OY des temps postérieurs, ceux qui descendent d'un O-OU pur ou ceux qui se rattachent à un A plus ancien, j'estime qu'il est prudent de ne pas pousser plus loin la recherche présentement, sauf à en reprendre le détail ailleurs. J'aurai à revenir sur ce point à propos de OU considéré comme semi-voyelle à propos des sonnantes.

VI. — ϒ. A première vue, il semble assez étrange que les Coptes aient donné à cette lettre le nom ϩⲩ, ϩⲉ, ou même dans le dialecte du Nord ϫⲉ prononcé HÉ ou KHÉ[1], c'est-à-dire qu'ils l'aient considéré comme une sorte d'aspirée vocalisée É, I, OU. Cette singularité doit remonter jusqu'aux origines de l'écriture copte, au temps où les scribes du Papyrus de Leyde-Londres transcrivaient les , des mots égyptiens à l'initiale par un ⲩ, parfois surmonté d'un tréma ⲩ̈, *ⲩⲁⲉⲓ, en copte ϩⲁⲓ *T.*, *ⲩⲛⲁⲉ, en copte ϩⲛⲁⲁⲩ ϩⲛⲟ *T.*, *ⲩⲟⲩⲩⲟⲩ (ⲩ = ϩⲛ *hi* ici), en copte ϩⲛⲩ *T.* ϩⲛⲟⲩ *M.*, lui prêtant aussi les sons OU, É, I, dans les autres positions. Il a perdu aujourd'hui sa force d'aspiration, mais il a conservé les autres valeurs, É et I à l'état simple, OU lorsqu'il entre en combinaison avec les voyelles ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲟ. On ne le trouve pas dans le psaume de Petræus, et il est rendu par ى dans les textes de Galtier, ⲧⲉⲕⲁⲓⲕⲉⲟⲥⲡⲏ تاكدى كاوسينى, ⲁⲡⲉⲕϣⲉⲏϩⲩⲥⲱⲡⲟⲛ امباك شا نيسوبون, mais les variantes des manuscrits nous le montrent remplaçant ⲉ ou échangeant avec lui, ϧⲩⲕⲉ *T.*-ϧⲉⲕⲉ, ⲥⲩⲡⲧⲉ *T.*-ⲥ̅ⲡⲧⲉ, ⲗⲉⲕⲁⲟⲛⲓⲁ *T.*-ⲗⲩⲕⲁⲟⲛⲓⲁ, ⲑⲩⲁϫⲣⲟⲛ *T.*-ⲑⲉⲁⲧⲣⲟⲛ, ⲕⲩⲣⲁⲓ *B.*-ⲕⲉⲣⲁⲓ, ⲧⲩϧϧⲁ *B.*-ⲧⲉϧϧⲁ, ⲧⲉϧⲁ, et plus souvent remplaçant ⲏ-ⲓ ou échangeant avec eux, ⲫⲣⲩⲥⲓⲁ *T.*-ⲫⲏⲣⲥⲓⲁ, ⲥⲕⲏⲡⲏ *T.*-ⲥⲕⲩⲡⲏ, ⲕⲩⲧⲟⲥ *T.*-ⲕⲏⲧⲟⲥ, ⲥⲩⲙⲁⲛⲉ-ⲥⲩⲙⲉⲛⲏ *T.*-ⲥⲏⲙⲁⲛⲉ, ⲡⲗⲩⲥⲏ *T.*-ⲡⲗⲏⲥⲏ, ⲕⲩⲣⲓⲥϩⲉ *T.*-ⲕⲏⲣⲩⲥⲥⲉ, ϩⲩⲁⲟⲛⲏ *T.*-ϩⲏⲁⲟⲛⲏ, ⲕⲩϧⲱⲧⲟⲥ *T.*-ⲕⲓϧⲱⲧⲟⲥ, ⲗⲩⲙⲏⲛ *T.*-ⲗⲓⲙⲏⲛ, ϩⲩⲥⲟⲥ *T.*-ϩⲓⲥⲟⲥ, ou dans des mots purement égyptiens, ϩⲩⲙⲏ *M.*-ϩⲏⲙⲏ, ϩⲩⲛⲓⲙ pour ϩⲓⲛⲓⲙ *M.*, ⲗⲩϧⲓ *M.*-ⲗⲓϧⲓ, ⲥⲑⲛⲟⲩϥⲓ *M.*-ⲥⲑⲟⲛⲟⲩϥ *M.* ⲥϯⲛⲟⲩϥⲉ *T.* Il résulte de ces variantes fautives et de bien d'autres qu'à l'origine ⲩ a été pris par l'alphabet copte avec la valeur I que υ avait alors en grec, et qu'au fond, de même qu'en grec, c'était un doublet purement graphique des caractères ⲓ, ⲏ, ⲉⲓ, ⲟⲓ; la valeur E, qu'il a reçue par la suite, s'est développée probablement sous l'influence de l'arabe qui prononce souvent son ى d'une façon très indéterminée, oscillant entre É et I. Quant à la prononciation OU, que υ possédait en grec avant de glisser vers la prononciation I, elle n'a subsisté qu'à titre d'archaïsme dans l'orthographe de quelques transcriptions grecques, ainsi qu'on l'a vu à l'article précédent : il n'y a donc pas lieu de tenir compte pour la vocalisation antique de ⲩ et des phonèmes qu'il peut représenter dans la vocalisation actuelle du copte.

VII. — *Diphtongues.* Les diphtongues véritables du copte sont construites avec ⲓ-ⲉ et ⲟⲩ-ⲩ finals sur toutes les voyelles ⲁⲓ, ⲉⲓ, ⲏⲓ, ⲟⲓ-ⲟⲩⲓ-ⲱⲓ, ⲟⲩⲉ, ⲁⲩ, ⲉⲩ, ⲏⲟⲩ-ⲏⲩ, ⲓⲟⲩ, ⲟⲟⲩ-ⲱⲟⲩ; nous verrons ailleurs les combinaisons anciennes formées par les voyelles sur ⲓ-ⲉⲓ et sur ⲟⲩ initiaux, ⲓⲁ, ⲓⲉ, ⲓⲏ, ⲓⲟ-ⲓⲱ et ⲟⲩⲁ, ⲟⲩⲉ, ⲟⲩⲏ, ⲟⲩⲟ-ⲟⲩⲱ. Aujourd'hui, les groupes de voyelles, diphtongues ou non, conservent en général la prononciation de leurs éléments, ⲁⲓ-ⲉⲓ-ⲏⲓ A + I, ⲟⲓ-ⲟⲩⲓ-ⲱⲓ O + I ou bien OU + I, ⲁⲩ-ⲉⲩ A + OU, ⲏⲩ-ⲏⲟⲩ tantôt A + OU,

1. KIRCHER, *Prodromus*, p. 284, 286, et *Lingua Ægyptiaca restituta*, p. 1².

tantôt I + OU, OOT-ωOT O + OU réduit le plus souvent à ô, oû, ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲉ ϕⲛⲁⲩ *adaemmaou n'ebnaou*, ⲉⲧⲉ̀ⲙⲟⲩϯ *aouamôdi*, ⲉⲧⲥϧⲛⲟⲩⲧ *adesk'aoud*, ⲉⲛⲓⲓ *abiai*, ⲛⲓⲥⲓⲟⲩ *néysio*, etc.[1]; il faut en excepter, bien entendu, les cas où ⲁⲓ, ⲉⲓ seraient des graphies pour des prononciations Ê, Î, surtout dans les mots empruntés au grec, tels que ϫⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ou ⲡⲟⲓⲥⲧⲏ pour ⲡⲓⲥⲧⲏ. C'est déjà le cas dans le psaume de Petræus, ⲗⲟⲓⲙⲟⲥ *lóimos*, ⲛⲓϥⲟⲓ *nifoï*, ⲁ̀ⲙⲙⲱⲟⲩ *ammôû*, ⲛⲥⲛⲟⲩ *ibsâu*, ⲛⲧⲛⲓϥ *andâif*, ⲉ̀ϣⲁϥⲁⲓⲧⲟⲩ *aschafâidu*, ⲁ̀ⲙϕⲓⲙⲱⲓⲧ *amibmoid*, et dans les textes de Galtier, ⲡⲉⲛⲱⲓⲕ بانويك, *ⲙⲛⲓϥ سيف, ϩⲱⲟⲩ هو, ⲛⲁⲓ ⲛⲏⲓ ناى ناى, ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ̀ انهو, ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ انساو, ⲙⲱⲓⲧ مويت, ⲡϣⲱⲓ ابشوى, etc., avec quelques irrégularités résultant le plus souvent du système d'écriture arabe, ⲁ̀ⲙⲟⲓ اماى, ⲧⲁⲙⲁⲩ داماى, ⲁⲕⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲣⲱⲟⲩ اكضاموا اروى pour اكضاموى ارو, ⲧⲉⲛⲛⲟⲩⲧ دانوت, ⲑⲉϧⲛⲟⲩⲧ تاويوت, et ainsi de suite. A mesure que l'on remonte dans le temps, le système des diphtongues se régularise pour les mots purement égyptiens, chaque élément de la diphtongue affirmant de plus en plus la valeur qu'il avait dans l'alphabet grec au moment de la formation de l'alphabet copte ⲁⲓ = A + I, ⲉⲓ = E + I, ⲏⲓ = Ê + I, et ainsi de suite. Toutefois, on remarque chez les mots renfermant une diphtongue une tendance à la résoudre sur un seul son, dans plusieurs dialectes à la fois ou dans un seul par rapport aux autres. Ainsi l'on trouve les doublets ⲧⲁⲓϧⲓ, ⲑⲏϧⲓ, ⲑⲉϧⲓ dans le memphitique, et dans le thébain ⲧⲏϧⲉ, ⲧⲁⲓϧⲉ; ou bien le memphitique ne possédant que les formes contractées ϣⲓⲛ, ϱⲓⲛϧⲓ-ϱⲓⲉϧⲓ, ϫⲏϧⲉⲥ, le thébain conserve à la fois ϣⲓⲁⲓ et ϣⲓⲛ, ϱⲉⲓⲁⲓϧⲉ, ϫⲁⲓϧⲉⲥ. Tandis que le memphitique s'en tient aux formes pleines des diphtongues ascendantes en ⲁⲓ, ⲉⲓ, ⲟⲓ, ⲟⲩⲓ, ⲱⲓ, le thébain préfère les contracter en ⲁ, ⲉ, ⲟ, ⲱ purs à la finale des mots, et à des ⲙⲉⲓ, ⲟⲩⲉⲓ, ϱⲉⲓ, ⲉⲣϕⲉⲓ, ⲟⲩⲁⲓ, ϩⲁⲓ, ⲡϫⲁⲓ, ⲥⲁⲓ, ϣⲁⲓ, ⲧⲟⲓ, ϥⲟⲓ, ϫⲟⲓ, ⲁⲥⲟⲩⲓ, ⲙⲁⲑⲟⲩⲓ, ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ, ⲱⲓ, ϥⲱⲓ, ϫⲱⲓ memphitiques correspondent des ⲙⲉ, ⲟⲩⲉ, ϱⲉ, ⲣ̄ⲡⲉ, ⲟⲩⲁ, ϩⲁ, ⲡ̄ⲕⲁ, ⲥⲁ, ϣⲁ, ⲧⲟ, ϥⲟ, ϫⲟ (par ⲧⲟⲉ, ϫⲟⲉ, et probablement, par analogie, *ϥⲟⲉ), ⲁⲥⲟⲩ, ⲙⲁⲧⲟⲩ, ⲣⲁⲥⲟⲩ, ⲱ, ϥⲱ, ϫⲱ thébains. Si, quittant l'époque copte, on aborde l'époque gréco-romaine, on remarque des exemples relativement nombreux de diphtongaisons analogues dans les noms propres égyptiens transcrits en lettres grecques, Παθαύτ, Θιμεαοῦς, Θιννεβδοοῦς, Παιαΐ, Παυσῖρις, Παυβάστις, Ἀμυρταῖος, Θοτορταῖος, Πανεβχοῖνις, Πχοῖρις, etc.[2] Il n'est pas toujours facile de distinguer si, dans ces exemples, αι, αυ, οι, sont des diphtongues se prononçant comme telles *a-i*, *a-ou*, *o-i*, de simples voyelles qui se rencontrent sans former diphtongues *a-i*, *a-ou*, *o-i*, ou des orthographes pour Ê (αι), AV (αυ), I (οι); toutefois, si l'on songe que des formes comme Ἀμυρταῖος et Παυσῖρις sont déjà dans Hérodote, à une époque où les diphtongues grecques αι, αυ, οι n'étaient pas encore résolues sur Ê, AV, Î, on ne saurait douter que l'original égyptien ne renfermât une diphtongue réelle *Amou(n)rtaious*, *Paousiri*. De même pour

1. ROCHEMONTEIX, *Œuvres diverses*, p. 123-124.

2. Les correspondants égyptiens de plusieurs de ces noms seraient * 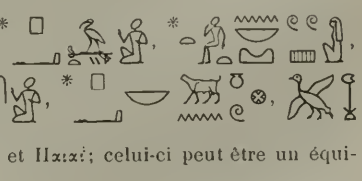 . Je ne sais à quel nom hiéroglyphique répond Θιμεαοῦς et Παιαΐ; celui-ci peut être un équivalent moderne de .

Πχοῖρις, Πακοῖβις, Πακοῖβκις. Πχοῖρις est, de l'aveu général, l'égyptien , dont l'A tonique s'est formé en o selon la règle que j'indiquais plus haut; Πακοῖβις, *Celui du dieu Gabou,* renferme de même le nom divin , , dont l'A s'est obscurci en o dans le composé, tandis qu'il se diphtonguait avec I ou se ramenait directement à η dans le simple Κῆβ (**GAIb-GÊb*). Par un hasard curieux, le nom du dieu , , qui doubla lui-même doublet de à Ombos aux époques postérieures, se trouve à la forme récente en οι et à l'archaïque en η dans le nom, Πακοῖβκις, Πακῆβκις, ce qui nous ramène dans les deux cas, comme on le verra, à un antique **PagAIbké, *PagAbké.* Je me demande également si la variante Πορεμβαϊκις du nom qui qui s'écrit en transcription grecque Πορεμβῆκις, Πορενβῆκις, Πορεβῆκις, Πουερενπβῆκις, Πουερπβῆκις, renfermait une diphtongue αι réduite à η-Ê; en tout cas, comme la variante αι assure ici à η la valeur Ê et non î, elle nous reporterait vers une diphtongue A-I pour *bAIki, bÊki,* ϧⲏϫ *T.* ϧⲏⲭ *M. accipiter.* Pour en venir à des preuves plus directes, j'ajouterai que les diphtongues sont nombreuses au Papyrus Anastasi DLXXIV de la Bibliothèque nationale et sur l'horoscope Stobart, Ⲟⲩⲉⲛⲁϧⲣⲉ, ⲓⲁⲡⲓ, ⲓ̈ⲟⲩⲧ (à côté de ⲓ̈ⲱⲧ), ⲙⲉⲛⲧⲟⲩ (corrigé sur ⲙⲉⲛⲧⲱ), ⲧⲱⲩⲡⲓ pour ⲧⲱⲟⲩⲡ du thébain, ⲙⲉⲟⲩ pour ⲙⲁⲩ, ⲙⲁⲁⲩ *T.*, ⲕⲣⲁϩⲧⲟⲩⲱⲧ, ⲡⲁⲟⲩ (qui se résout en ⲡⲟ dans l'akhmimique, mais qui reste ⲡⲁⲩ dans le thébain), ⲧⲟⲩⲁⲉⲓⲧ, ⲡⲉⲧϩⲁⲟⲩ, etc. Les diphtongues ⲁⲓ̈, ⲟⲓ, ⲱⲓ, qui plus tard se résolurent sur ⲏ, ⲉ, ⲟ, ⲱ, se présentent encore à l'état séparé dans ces documents, ϭⲁⲓ̈ⲣⲉ et ϭⲁⲓ̈ⲣⲓ devenus ϣⲏⲣⲉ *T.* ϣⲏⲣⲓ *M.* (ce dernier dialecte a pourtant conservé la diphtongue dans ϫⲉⲗϣⲁⲓⲣⲓ, *puella*), ⲉϭⲟⲓⲡⲉ, ⲟⲩⲟⲓⲙ, devenus ⲉϣⲱⲡⲉ *T.*, ⲟⲩⲱⲙ *T. B. M.*, et ⲁϧⲟⲓⲧ, ⲕⲟⲓⲧⲓ, ϧⲟⲓⲟⲓⲑ, corrigés sur ⲁϧⲱⲧ, ⲕⲱⲧⲉ, ϧⲱⲱⲑ. Je borne ici cet exposé sur lequel j'aurai souvent occasion de revenir par la suite, et si je mentionne actuellement des faits de ce genre, c'est afin de bien montrer que l'égyptien, au moins celui de la κοινή saïte, possédait des diphtongues comme le copte, que même, ainsi que nous le verrons, elles y étaient probablement en plus grand nombre que dans le copte, ce que l'école allemande a méconnu, et, par conséquent, qu'on doit tenir compte de l'influence que la diphtongaison, en se formant puis en se résolvant, a pu exercer sur l'évolution de la langue. Les transcriptions assyriennes et cananéennes nous confirment dans cette impression, malgré les difficultés que la nature du système cunéiforme oppose à la perception des diphtongues. Comparant aux orthographes des scribes sémites les orthographes grecques ou coptes, on ne peut guère s'empêcher de reconnaître dans *Ši*-IA-A-OU-*tou,* ⲥⲓⲟⲟⲩⲧ *T.* ⲥⲓⲱⲟⲩⲧ *M.*, dans *k*OU-I-I*ḫ-kou,* ⲕⲓⲁϩⲕ, ϫⲟⲓⲁϩⲕ *T.* ϫⲟⲓⲁⲕ *M.*, dans *M*A-A-I-*a-ma-na* Μειαμμοῦν, Μιαμμοῦν, dans OUA-AŠ-*mou-a-ri-a* Οὐωσιμάρης, Οὐοσιμάρης, Οὐσιμάρης, etc., l'indication de diphtongues qui sont au moins en voie de formation si elles ne sont pas formées. J'aurai d'ailleurs l'occasion de montrer qu'à l'atone comme à la tonique, la combinaison AI, AI de la κοινή ramesside se ramène au son simple A, Ἀθώρ de *H*A*ïthour* où *H*A*ït* est devenu *H*A*t,* ⲡⲁⲥⲟⲡ de *p*A[I]-I *san* où l'article possessif *p*A[I]-I devient ⲡⲁ, Μανεθῶν de **M*A[*r*]I-*ne-Thoout* où *M*A[*r*]I, ⲙⲁⲓ *T. M.*, se réduit à *M*A, comme il se contracte en E dans *M*É*nephthès* de *M*A[*r*]I-*né-phtah,* etc.; mais cette loi ne vaut que pour la κοινή, avant le passage de l'égyptien au copte, et les mots composés sur des formes verbales en AI après la κοινή et pendant l'éclosion du copte ne la connaissent pas.

Ⲡⲁⲙⲟⲩⲧⲉ, ⲙⲁⲓϣⲉⲙⲙⲟ, ϥⲁⲓⲙⲁϩⲏ, ϥⲁⲓⲣⲟⲟⲩϣ, viennent de ⲙⲁⲓ et de ϥⲁⲓ, ϫⲁⲓϩⲉⲕⲉ, ϫⲁⲉⲓϩⲉⲕⲉ, d'un ϫⲁⲓ qui manque à l'état libre en copte où l'on n'a que ϫⲓ *T. B.*, mais qui existait encore en démotique.

VIII. — *Voyelles redoublées.* Le dialecte thébain du copte a, sous de certaines conditions que nous indiquerons ailleurs, la faculté de redoubler les voyelles d'une racine, très fréquemment à l'intérieur, plus rarement en tête ou à la finale. Le même phénomène se retrouve, mais avec moins de fréquence, en bachmourique et en akhmimique; il n'existe plus en memphitique, mais, comme M. Lacau l'a indiqué, quelques faits nous prouvent que ce dialecte l'a connu lui aussi[1], avant l'époque où il a été fixé par l'écriture grecque. Toutes les voyelles y sont soumises, ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲟ, ⲱ, très régulièrement, ⲓ et ⲟⲩ par exception, ⲙⲁⲁϫⲉ *T.* ⲙⲉⲉϫⲉ *B. Akhm.*, ⲥⲙⲁⲁⲁⲧ *T.*, ⲙⲉⲉⲩⲉ *T.* ⲙⲏⲏⲟⲩⲉⲓ *B.*, ⲟⲩⲏⲏϩ *T.*, ϩⲓⲉⲓⲧ *T.*, ⲙⲟⲟϣⲉ *T.* ⲙⲟⲟϣⲓ *B.*, ⲕⲱⲱⲥ ⲕⲱⲱⲥⲉ *T.*, ⲕⲟⲩⲟⲩⲏ *T.*, ϣⲟⲩⲟⲩⲧ *Akhm.* On remarque d'ailleurs que le thébain possède très souvent une forme à voyelle simple à côté de la forme à voyelle redoublée, ⲥⲁⲛϣ à côté de ⲥⲁⲁⲛϣ, ⲉⲧ à côté de ⲉⲉⲧ, ϩⲏⲛⲧⲉ à côté de ϩⲏⲛⲛⲧⲉ, ⲟⲩⲟϩⲉ à côté de ⲟⲩⲟⲟϩⲉ, ⲕⲱⲥ à côté de ⲕⲱⲱⲥⲉ, et ainsi de suite. Y avait-il une différence de prononciation entre la forme à voyelle simple et la forme à voyelle redoublée? Les grammairiens du copte n'ont pas, en général, abordé la question qui, pourtant, peut être résolue parfaitement. Le redoublement de la voyelle ne marque pas, ainsi qu'on serait tenté de le croire, un dédoublement de la syllabe primitive. Ⲡⲁⲁϫⲉ, ⲙⲉⲉⲩⲉ, ⲟⲩⲏⲏϩ, ⲕⲱⲱⲥⲉ, formes à voyelle redoublée, ne se prononçaient pas *m*A-A*gé*, *m*É-É*oué*, *ou*Ê-Ê*b*, *k*Ô-Ô*sé* : les deux ⲁ, les deux ⲉ, les deux ⲏ, les deux ⲱ de l'écriture répondaient, dans la prononciation, à un son unique, *m*$\widehat{\text{ag}}$*é*, *m*$\widehat{\text{éo}}$*ué*, *ou*$\widehat{\text{êb}}$, *k*$\widehat{\text{ôs}}$. Le son $\widehat{\text{ⲁⲁ}}$, $\widehat{\text{ⲉⲉ}}$, $\widehat{\text{ⲏⲏ}}$, $\widehat{\text{ⲱⲱ}}$, différait du son simple ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲱ, non point par une élévation de la tonalité, mais par une prolongation de la durée pendant l'émission du phonème; dans $\widehat{\text{ⲙⲁⲁϫⲉ}}$, $\widehat{\text{ⲙⲉⲉⲩⲉ}}$, $\widehat{\text{ⲟⲩⲏⲏϩ}}$, $\widehat{\text{ⲕⲱⲱⲥⲉ}}$, la voix, sans monter ni descendre, traînait sur la voyelle redoublée $\widehat{\text{ⲁⲁ}}$, $\widehat{\text{ⲉⲉ}}$, $\widehat{\text{ⲏⲏ}}$, $\widehat{\text{ⲱⲱ}}$, plus longtemps qu'elle ne faisait sur la voyelle simple ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲱ[2]. Si l'on voulait noter musicalement les deux différences d'énonciation des deux $\widehat{\text{ⲉⲉ}}$ de $\widehat{\text{ⲙⲉⲉⲩⲉ}}$ ou des deux ⲱ de $\widehat{\text{ⲕⲱⲱⲥⲉ}}$ par rapport à ⲙⲉⲩⲉ, ⲕⲱⲥ, on devrait écrire $\overset{\text{ⲁⲁ}}{\widehat{\text{ⲙⲉⲉⲩⲉ}}}$, $\overset{\text{ⲁⲁ}}{\widehat{\text{ⲕⲱⲱⲥ}}}$ et $\overset{\text{ⲁ}}{\text{ⲙⲉⲩⲉ}}$, $\overset{\text{ⲁ}}{\text{ⲕⲱⲥ}}$. L'état actuel du copte ne nous apprend rien à ce sujet, le dialecte usité présentement dans l'Église étant le memphitique ou, pour parler plus correctement, l'alexandrin, mais les textes coptes-arabes de Galtier contiennent plusieurs fois le redoublement ⲁⲁ rendu par ا comme ⲁ simple, ⲉϥⲟⲩⲁⲁϩ افواب, ⲉⲑⲟⲩⲁⲁϩ اتواب, et les poésies publiées par Junker montrent métriquement qu'au Xe et au XIe siècle les voyelles redoublées ne comptaient que pour un accent comme les voyelles simples :

ⲁ̀ⲛⲟ́ⲕ ⲡⲉ̀ ⲧⲥⲩ̀ⲛⲕⲗⲩ̀ⲧⲓⲕⲏ́ ⲧⲉ̀ⲙⲁⲁ̀ⲧ.
ⲡⲁ̀ⲓ ⲛⲧⲁ̀ϥⲟⲩ̀ⲱ̀ϣ ⲉ̀ϩⲟ̀ⲟⲕⲉ̀ ⲙⲡⲁ̀ϣⲁⲁ̀ⲣ.
ⲡⲉ́ϫⲉ̀ ⲧⲉ̀ⲥⲣⲁ̀ⲫⲏ́ ⲉ̀ⲧⲟ̀ⲩⲁⲁ̀ϩ.
ⲁ̀ⲣⲓ́ ⲛ̀ⲛⲉ̀ⲧⲛⲁ̀ⲡⲟ̀ⲩϥ ⲙⲉ̀ⲛ ⲉ̀ⲧϣⲁⲁ̀ⲧ.

1. Lacau, *A propos des voyelles redoublées en copte*, dans la *Zeitschrift*, 1911, t. XLVIII, p. 77-81.
2. Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire ou d'Histoire* (1874), dans les *Mélanges*, t. I, p. 146.

ⲉⲓⲥ ⲟ̀ⲩⲙⲏⲏ̀ϣⲉ̀ ⲡϩⲟ̀ⲟ̀ⲩ ⲉ̀ⲡⲓ̀ⲡⲁ̀ⲩ ⲉ̀ⲡⲉ̀ϥϩⲟ̀.
ϫⲉ̀ ⲟⲩ̀ⲁ̀ϩⲟ̀ ⲉ̀ϥⲧⲟ̀ⲟ̀ⲃⲉ̀ ⲡⲉ̀ ⲡⲕⲁ̀ⲣⲱ̀ϥ.
ⲡ̀ϫⲁⲓⲙⲟ̀ⲡⲓ̀ⲟⲡ ⲁ̀ϥϫⲟ̀ⲟ̀ⲥⲟ̀ⲩ ⲉ̀ⲡⲉ̀ϣⲁ̀ⲩ.
ⲡ̀ϫⲱ̀ⲱ̀ⲣⲉ̀ ⲁ̀ⲩⲱ ⲡ̀ϫⲟ̀ⲡⲁ̀ⲧⲟ̀ⲥ.
ⲟⲩ̀ϩⲁ́ⲕⲉ̀ ϩⲱ̀ⲱ̀ϥ ⲉ̀ϥϣⲁ̀ⲡⲧⲁ̀ⲧⲉ̀ⲙⲉ́ [1].

Si anciens que puissent être les manuscrits coptes, on y retrouve ces voyelles redoublées, ceux du Ve ou du VIe siècle comme ceux du Xe. Allant un peu plus haut, je me heurte à des formes comme ⲁⲁϣⲏⲉⲓ, ⲡⲉ̀ⲉⲣ, ⲉⲉⲧⲏⲥ, ⲥⲙⲟⲧⲟⲩ, ⲧⲟⲟⲧ, ϭⲟⲟⲙⲉ, ⲁⲗϫⲁ̀ⲁ̀, ⲡⲕⲱⲱⲧ, ⲡⲉ̀ⲣ, dans l'horoscope Stobart et le Papyrus Anastasi DLXXIV de la Bibliothèque nationale, pour ⲁϣⲉⲓ *B.*, ⲡϩⲣⲉ *T.* (ce qui suppose une forme *ⲡⲉϩⲣ̄), ϩⲏⲧⲥ̄, ⲥⲙⲟⲧ, ⲧⲟⲟⲧ *T.*, ϭⲱⲱⲙⲉ *T.*, Ἀλχαί (formé avec ϩⲁϩ, où l'ⲁ était long), ⲡ̄ⲕⲟⲧ *M.* (où le redoublement ⲱⲱ montre l'allongement de ⲟ), ⲡⲱⲱⲣⲉ *T.* en composition ⲡⲉⲉⲣⲉ, ⲡⲉⲣⲉ, mais je ne relève rien de semblable dans les transcriptions en lettres grecques des autres papyrus magiques du démotique. Il y a là, en effet, un cas de traduction artificielle par un caractère redoublé du son correspondant tiré en longueur, et cet artifice a dû ne pas se présenter du premier coup à l'esprit des scribes qui, à l'époque romaine, ont rendu en lettres grecques la parole égyptienne; toutefois, le phénomène, pour ne pas avoir été reconnu encore, n'en existait pas moins déjà, et, outre les formes directes que je noterai ailleurs, diverses considérations peuvent le prouver. Nous savons en effet que, dans certains mots, le redoublement du copte a été produit par compensation afin de rétablir chez eux l'équilibre perdu par la disparition d'une lettre dans le prototype hiéroglypique, un comme dans 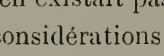 devenu 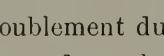 , ⲕⲁⲁⲥ *T.* ⲕⲉⲉⲥ *Akhm.*, ⲕⲱⲱⲥ ⲕⲟⲟⲥ *T.*, ou un 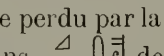 comme dans 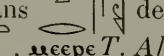 , ⲙⲉⲉⲣⲉ *T. Akhm.* Cela nous permet de supposer que, dans 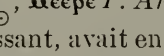 , le 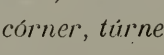 , en s'évanouissant, avait entraîné l'élongation du son-voyelle, comme c'est le cas en anglais où *pórter, córner, túrner,* sonnent actuellement *po-ote, ko-one, tu-une,* avec une vibration très légère des cordes vocales derrière la voyelle accentuée, *po-o^^^

la langue, pour la plupart, quand l'écriture les a saisis, par suite qu'ils devaient posséder à l'époque antérieure la prolongation vocalique spéciale à laquelle répond en copte l'artifice graphique des signes-voyelles redoublés. Il y a donc lieu, je crois, de conclure avec M. Lacau que le phénomène s'était produit déjà longtemps avant l'époque copte, « dans l'ancêtre commun de tous les dialectes[1] ». Nous verrons plus tard que les orthographes hiéroglyphiques m'inclinent à penser qu'il en fut ainsi.

IX. — *Conclusions.* Il résulte donc de l'examen rapide auquel je viens de me livrer que le système vocalique de l'égyptien, sans être des plus complexes qu'il y ait eu, était pourtant assez compliqué. J'ai déjà indiqué la série des sons qui peuvent dériver de l'A à l'article de cette voyelle : je remets à parler plus longtemps des timbres OU-O et I-Y au chapitre des sonnantes. En attendant, on peut constater que le vieil égyptien possédait, au moins pour la κοινή ramesside, trois A, un A franc qui est demeuré A par la suite, un Å qui s'est obscurci, vers la fin de l'époque ramesside, en OU puis en ω et en O, un Å qui, vers la même époque, a tourné à E, puis à I. A un moment donné, tous les phonèmes se rattachant à ces trois A et à leurs dérivés se sont prolongés à la tonique, les uns par compensation pour maintenir après lettre ou syllabe disparue la durée primitive du mot, les autres en partie par analogie avec ceux-ci : il en est sorti, dans la graphie alphabétique de la langue, le système des doubles voyelles qui, encore à peu près complet en thébain, l'est déjà moins en akhmimique et en bachmourique et n'existe plus en memphitique-alexandrin par conséquent dans le copte actuel. Il y a de même, pour l'I voyelle, ainsi que je l'ai indiqué et ainsi qu'on le verra plus loin, un I bref et un I long, qui se sont confondus dans le copte, l'I ancien devenant EI dans les dialectes du Sud, I dans ceux du Nord et quelquefois au Sud, sans distinction de qualité ni de longueur, mais l'équivalent de l'ancien I long étant parfois représenté par H prononcé î. Une observation semblable s'applique au timbre-voyelle OU-O, qui, d'abord long ou bref selon les cas et rendu en grec par ου, ο et ω, aboutit en copte à un son unique O prononcé aujourd'hui presque toujours bref. Les diphtongues Æ, AI, AÔ, AOU, ÉA, ÉI, ÉO, etc., ne semblent pas avoir été moins nombreuses dans cette κοινή, mais elles se sont résolues en grande partie sur É, sur A, sur I, sur O, sur OU, etc. Et cette réduction des phonèmes vocaliques est allée toujours s'accentuant : déjà, au XVIIIe siècle, ⲁ, ⲉ, ⲏ, ne sont plus que des orthographes diverses pour A, et ⲉ ou ⲏ ne conservent qu'exceptionnellement leur valeur É ou I, tandis que ο et ω se prononcent uniformément OU dans la plupart des cas, et que ⲩ est un É ou un I plus souvent qu'un OU à l'état isolé. Ainsi qu'on l'a vu, les diphtongues ont subi une semblable diminution. Je ne crois pas exagérer en affirmant que les dix-huit ou vingt nuances vocaliques qu'on est entraîné à conjecturer pour la κοινή tombent à une dizaine au plus dans le copte actuel et qu'elles étaient déjà réduites fortement dans le copte ancien.

1. Lacau, *A propos des voyelles redoublées en copte*, dans la *Zeitschrift*, 1911, t. XLVIII, p. 78 et note 2.

b. Examen des signes correspondant aux sons-voyelles de l'égyptien.

Le système vocalique du copte puis de la κοινή égyptienne étant ainsi établi, il convient de rechercher quel est le signe qui correspond à chacun de ces sons, en en suivant autant que possible l'histoire à travers les siècles, de notre époque à celle de la XVIIIe dynastie, au moyen des transcriptions étrangères en caractères de valeur vocalique fixe, et par delà la XVIIIe dynastie, par conjecture appuyée sur les faits dégagés précédemment, s'il y a lieu. Je noterai d'abord que la plupart des savants qui se sont occupés de cette question n'ont point distingué suffisamment dans leurs raisonnements entre le phonème et le signe matériel qui le représente à l'œil, et que, seul avec moi, à ma connaissance, Naville a insisté pour qu'on fît soigneusement la distinction. Le phonème peut avoir une histoire et changer, sans que le signe correspondant à sa valeur primitive en ait eu et se modifie. L'anglais en fournit de bons exemples. Le caractère A y représente aujourd'hui une demi-douzaine de phonèmes qui n'ont plus rien de commun avec le son bien défini qu'il possédait dans l'anglo-saxon et le vieux bas-allemand. L'A pur et plein, bref ou long, celui qu'on entend généralement en français et dans la plupart des langues continentales, tend à y devenir de plus en plus rare et à se confondre avec un E. Si la prononciation grammaticale de *father, master, have,* suppose un A continental plus ou moins long, combien n'y a-t-il pas de personnes en Angleterre ou en Amérique qui répètent couramment *feyther, mēster, hĕve,* en donnant à l'A un son analogue à celui de nos E? D'autres A sonnent franchement comme nos E pour tout le monde, *a, any, image, stable,* tandis que d'autres encore ont pris la variété de son O particulière à l'anglais, *water, hall, war,* et cette tendance s'accélère dans la langue des rues et dans les dialectes où l'on dit *wŏt, wōs, thŏt, mŏn,* pour *what, was, that, man.* Si pourtant on retrace la destinée de ces mots dans le passé, on finit par les ramener à des moments de la langue où leur signe A se prononçait franchement A : si le phonème s'est modifié avec le temps, le signe est demeuré inchangé. Nul ne dira pourtant que le caractère A en anglais est une *voyelle vague,* ou, comme préfèrent s'exprimer les égyptologues de l'école berlinoise, une *consonne faible* mue par sons-voyelles variables : on dira, au contraire, que les différents sons-voyelles existant actuellement pour le signe A dans l'anglais moderne se ramènent historiquement à un son unique A, qui avait été affecté à ce signe A lors de l'invention ou de l'adaptation de l'alphabet dont l'Europe de nos jours se sert par routine, conservant la même graphie pour tous les phonèmes qui se sont succédé sur les mots. Je n'hésite pas à penser qu'il est nécessaire de soumettre l'égyptien à une analyse analogue, avant de se risquer à définir ce qu'étaient les signes rencontrés par nous, dans le système hiéroglyphique, à la place que pouvaient occuper les voyelles dans chaque mot. Le copte, — ou plutôt les dialectes parlés par les indigènes de l'Égypte à l'époque chrétienne et musulmane, car il n'y a pas de langue copte comme il y a une langue française par rapport á nos dialectes locaux, — nous fournira un point de départ suffisamment solide

pour cette enquête, avec son alphabet emprunté au grec pour la plus grande partie. La transition de l'égyptien hiéroglyphique à ce que je continuerai par habitude d'appeler le copte s'est faite pour la transcription non pas du tout par l'intermédiaire d'un savant ou d'un corps de savants, qui, méditant théoriquement dans le cabinet, entre l'encrier et des piles de livres, se serait ingénié à rendre les sons de la langue signe à signe, une expression alphabétique pour chaque hiéroglyphe; elle a été accomplie à l'oreille, rendant les sons ou les groupes de sons par des lettres simples ou par des ensembles de lettres, sauf à ce que l'auteur la perfectionnât lui-même à la réflexion ou à ce qu'elle fût perfectionnée lentement par d'autres après lui, comme cela a eu lieu. La preuve nous en est fournie par les documents précoptes, horoscope de Stobart, Papyrus Anastasi DLXXIV de la Bibliothèque nationale, papyrus magiques de Leyde, de Londres ou de Paris, etc. : le rendu des sons consonantiques propres à l'égyptien et celui de certains sons vocaliques y sont encore un peu flottants, assez constants toutefois pour que nous puissions nous appuyer sur lui. Partant de là pour monter plus haut, les transcriptions grecques, assyriennes, cananéennes, nous donneront la faculté de suivre la vocalisation de certains mots jusqu'à la XVIIIe dynastie, et d'en dériver certaines lois. Du temps présent au XVIe siècle avant notre ère, trois mille ans largement passés d'histoire nous auront peut-être enseigné assez de faits pour que nous puissions, sans trop de chances d'erreurs, essayer de calculer, pour ainsi dire, la trajectoire suivie par les sons égyptiens antérieurement.

Coup d'œil sur les doctrines relatives aux voyelles depuis Champollion. — Les signes-types auxquels les phonèmes vocaliques se rattachent sont dans le système hiéroglyphique 𓇋, 𓄿, 𓂝, 𓇌, 𓅱, auxquels se joignirent, dès l'empire memphite, 𓏺, 𓏻, puis 𓍢 et, à partir de l'époque saïte, 𓏲; comme j'aurai à revenir sur 𓇌 et sur 𓅱 à propos des sonnantes, je n'étudierai dans le présent chapitre que les trois premiers de ces caractères 𓇋, 𓄿, 𓂝. L'origine de 𓏺 est douteuse, et Ludwig Stern a contesté que ce fût, au moins primitivement, un caractère réellement phonétique; ç'aurait été d'abord en réalité un chiffre, le chiffre *deux*, qui aurait servi à indiquer le duel, mais comme il répondait à une flexion I-E dans la prononciation, on en serait venu à lui attacher graphiquement la valeur de ce phonème et à le lire I-E à la finale des mots. Cette hypothèse est fort séduisante, et elle a pour elle l'appui de ce fait que 𓏺, 𓏻, est toujours employé en finales, et qu'on ne le rencontre jamais à l'attaque, sauf vers l'époque romaine, au temps où la fantaisie des décorateurs monumentaux bouleversa tout le système d'écriture. Le signe 𓍢 est la forme cursive de 𓅱, régularisée par l'instrument du graveur ou du sculpteur. Enfin, le signe 𓏲 est le godet à eau du scribe qui a pour nom 𓂝𓏲, et voit, en y réfléchissant, l'enchaînement de faits qui a porté les gens des bas temps vers ce mot pour en employer le déterminatif 𓏲 en doublet du caractère 𓂝.

Dès le même instant de la découverte, Champollion le Jeune, travaillant surtout sur des documents d'époque tardive qui attribuaient mainte valeur diverse à chacun de ces signes, crut devoir y reconnaître l'équivalent des voyelles vagues des écritures sémitiques, c'est-à-dire une aspiration très faible sur laquelle un son-voyelle

s'appuierait. « On peut », dit-il dans sa *Lettre à M. Dacier*, « assimiler l'écriture » phonétique égyptienne à celle des anciens Phéniciens, aux écritures dites hébraïque, » syriaque, samaritaine, à l'arabe cufique et à l'arabe actuel; écritures que l'on pour- » rait nommer semi-alphabétiques, parce qu'elles n'offrent, en quelque sorte, à l'œil » que le squelette seul des mots, les consonnes et les voyelles longues, laissant à la » science du lecteur le soin de suppléer les voyelles brèves[1]. » Et, renforçant sa pensée dans le *Précis du Système hiéroglyphique,* il écrivait deux ans plus tard : « Puisque » tous les caractères phonétiques... n'expriment évidemment, dans une foule de noms » propres, qu'une simple *consonne* ou une simple *voyelle*[2], j'ai dû en conclure que les » Égyptiens écrivaient à la manière des Arabes, c'est-à-dire que leur alphabet était » formé de signes qui représentaient réellement des consonnes, et de quelques carac- » tères-voyelles qui, comme l'*élif* ا, le *waw* و et le *ya* ى des Arabes, n'avaient pas » un son invariable et se permutaient dans certains cas[3]. » Observant que, pour les grammairiens d'alors, les *voyelles vagues* sont, comme je l'ai rappelé plus haut, des aspirations très faibles, colorées diversement par les voyelles, la théorie de l'école de Berlin se retrouve indiquée en gros dans ces passages du fondateur de notre science, bien qu'il la formule en des termes différents de ceux qu'on emploie aujourd'hui et qu'il ne traite pas les caractères égyptiens de *consonnes faibles*; les *voyelles vagues* jouent dans son esprit le même rôle que les *consonnes faibles* des Bérlinois, et, bien que ceux-ci prétendent reconnaître là une différence de concept, il n'y a réellement qu'une différence de mots. Les premiers égyptologues se rangèrent à l'hypothèse de Champollion, et, peu après la mort du maître, dès 1837, Lepsius, entre autres, l'exposa, en la précisant, dans sa *Lettre à Rosellini*. « S'il en était, vraiment, dit-il, de » l'écriture égyptienne comme des écritures sémitiques, où א, ה, ע n'étaient point des » voyelles complémentaires comme A, E, O le sont dans les écritures européennes, » mais de légères aspirations auxquelles certaines voyelles étaient inhérentes, il est » clair que les voyelles que nous trouvons au commencement des mots coptes doivent » toujours se retrouver dans les paroles hiéroglyphiques, parce que, au commence- » ment d'un mot, la voyelle ne peut point être complémentaire, mais doit former une » syllabe entière, savoir l'aspiration plus ou moins forte avec sa voyelle inhérente. » C'est ce que nous trouvons en effet; la règle est constante. » Lepsius examine ensuite le cas des voyelles internes, et il explique pourquoi, à son avis, la plupart ne sont pas écrites, tandis que d'autres le sont constamment avec des signes-voyelles au milieu des mots : « c'est que, dans ces cas, la voyelle écrite n'est point complémen- » taire, mais syllabe complète, où on entendait l'aspiration qu'on devait représenter » aussi bien que chaque autre consonne ». Quant aux voyelles qu'on voit en grande quantité à la fin des mots, Lepsius donne plusieurs explications de leur présence, qui, toutes, aboutissent à la même raison. « On sent que des caractères, dont l'élément

1. Champollion le Jeune, *Lettre à M. Dacier*, MDCCCXXII, p. 34.
2. Les *italiques*, ici et plus bas dans la citation de Lepsius, sont des auteurs eux-mêmes.
3. Champollion le Jeune, *Précis du Système hiéroglyphique*, 1824, p. 58. Le passage est reproduit de façon identique dans la seconde édition de cet ouvrage (1828, p. 109-110), et la valeur voyelle de certains signes y est toujours proclamée (cf. p. 365-366).

» essentiel était originairement l'aspiration et non pas la voyelle inhérente, pouvaient » aussi bien changer de prononciation que les lettres analogues des alphabets sémiti- » ques, quoique, aussi bien ici qu'ailleurs, la faiblesse de cet élément consonantique » les ait préservées, plus que toutes les autres, de l'inconstance de la voyelle inhé- » rente[1]. » C'est, en résumé, l'opinion de Champollion, présentée plus longuement et avec un appareil de considérations plus scientifiques d'allure, sinon de fond. Lepsius parle de la *faiblesse de l'élément consonantique* pour 𓄿, 𓅱, 𓄡, et l'école berlinoise traite ces signes de *consonnes faibles* : c'est bien la même idée et presque les mêmes mots, et la part qui revient à l'école berlinoise dans sa théorie qu'elle croit nouvelle consiste à avoir renversé l'ordre des termes qu'on lit dans la phrase de Lepsius. *Faiblesse de l'élément consonantique* chez Lepsius est devenue *consonne faible* chez eux.

Toute l'école suivit la doctrine de Champollion développée par Lepsius, admettant que les signes 𓄿, 𓅱, etc., étaient analogues à l'*élif* ا et au ى *ya* arabe, et les traitant de voyelles vagues. Ce fut, avec des énoncés parfois différents et avec des nuances, l'opinion de Birch, de Hincks, de Leemans, de Brugsch, de Mariette, de Devéria, de Chabas, et Rougé la formula nettement, dès 1849, dans son mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès[2], puis la reprit, en 1866, dans le premier fascicule de sa *Chrestomathie égyptienne*. Il y dit en effet, au chapitre intitulé *Aspiration douce et voyelles vagues* : « Les voyelles égyptiennes sont employées à deux usages distincts, » 1° comme aspirations ou initiales dans la syllabe, 2° comme voyelles vagues finales » ou médiales. Les Coptes n'ont noté aucune différence d'aspiration entre les voyelles » initiales des syllabes de leur langue qui répondent aux mots anciens commençant » par 𓄿, 𓅱 ou 𓄡. Quand elles sont employées comme voyelles, ou *mater lectionis*, » on ne voit pas non plus qu'une d'elles ait été employée par préférence pour un son » plutôt que pour un autre; elles restent vagues dans toute la force du terme; il n'en » est même pas de cet *a* vague, comme de l'ا de prolongation de l'écriture arabe qui » devient alors un *a* véritable. » Il parle de 𓅱, ⲉ, ou de 𓄿𓄿, ⲓⲓ, dans le même sens et il fait ressortir le vague de leur coloris vocalique si l'on en juge par les transcriptions du grec et de l'hébreu[3]. Je n'insisterai pas, car en voilà assez pour montrer quelle a été la doctrine des égyptologues de la première et de la seconde génération sur les caractères 𓄿, 𓅱, etc.; c'étaient pour eux des voyelles vagues, du genre de א, ا, ו, و, etc., sémitiques, qu'ils transcrivaient presque chacun à sa manière, *å*, *ȧ*, *ạ*, etc., sans tirer de leur nature des conclusions sur la constitution de la langue. Jusque vers 1892, on demeura assez indifférent à la question, et, bien qu'une partie des savants tendît à s'écarter de la théorie ancienne et à traiter 𓄿, 𓅱, etc., comme des voyelles pures, le gros s'y tint attaché et continua, comme elle, par habitude, à les considérer comme analogues à א, ו, etc., sans trop approfondir la comparaison. Cet état de quiétude fut troublé lorsque, vers cette date, Steindorff, reprenant, avec des raisons beau-

1. R. Lepsius, *Lettre à M. le professeur H. Rosellini*, 1838, p. 36-42. J'ai abrégé sensiblement la discussion, retranchant les exemples que Lepsius apportait à l'appui de ses affirmations.
2. Reproduit dans E. de Rougé, *Œuvres diverses*, t. II, p. 12.
3. E. de Rougé, *Chrestomathie égyptienne*, 1re partie, §§ 25-31, p. 22-27.

coup plus fortes tirées de l'étude du vieil égyptien, une théorie défendue naguère par Benfey, publia dans le *Journal de la Société asiatique allemande* un article où, entre autres preuves d'un sémitisme égyptien, il invoquait la nature des signes , , etc.; ils auraient été, en résumé, des *consonnes faibles mues par des sons-voyelles* comme י, א, ו, ע. Son essai de démonstration de la thèse générale ne peut trouver place ici : ce qui concerne sa théorie des *consonnes faibles* doit seul nous occuper. Accueillie avec quelques réserves de détail par Erman, pleinement adoptée par Sethe, Borchardt, Schäfer, et par tout ce que l'école berlinoise compte d'élèves ou de partisans à l'étranger, elle souleva, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, une discussion à laquelle prirent part brièvement un certain nombre d'égyptologues, Naville, Sethe, Bénédite, Montet, Breasted, Krall, Wiedemann, Loret, Revillout, et qui n'aboutit à aucun résultat décisif. Chacun, y compris tels autres qui n'avaient pas jugé utile de donner leur avis dans la discussion, resta inébranlable sur ses positions, et, tandis qu'Erman, Steindorff, Sethe ou leur suite, bâtissaient, en s'appuyant pour une grande partie sur leur principe des *consonnes faibles*, un système de grammaire égypto-sémitique, les autres, ne tenant aucun compte de ces idées, continuaient de progresser dans les voies différentes qu'ils avaient ouvertes : l'affaire en est là pour le moment.

Des façons que le système hiéroglyphique pouvait avoir de rendre les sons-voyelles graphiquement. — Rappelons, ce qui a été remarqué plus d'une fois, que la façon dont le système égyptien indiquait ou n'indiquait pas aux yeux les sons-voyelles ne peut nous fournir aucune preuve du sémitisme ou du non-sémitisme de la langue. Si, dans les temps présents, les Malgaches et les Javanais, — ne citons qu'eux ici, — se servent pour écrire d'un alphabet emprunté aux Arabes, cela ne prouve nullement qu'ils parlent un idiome sémitique, et qu'il faille tâcher de leur construire un système de grammaire sur le modèle arabe ou hébreu. Nous reportant à l'antiquité classique, on ne dira point que les Phéniciens et les Hellènes sont apparentés de langage, parce qu'ils emploient deux alphabets de même souche, ni que les Achéens de Chypre ne sont pas de race grecque, parce que nous leur connaissons un syllabaire emprunté à l'une des nations asianiques qui avaient colonisé l'île avant eux. Enfin, le cananéen, le babylonien, l'assyrien, qui sont inconstestablement sémitiques, usent d'un système graphique qui possède et des syllabiques à voyelle fixe, et des caractères correspondant chacun à une voyelle ferme. et y sont toujours *n*A et Ou*m*, jamais *n*OU et I*m* qu'on rend par et par ; est vraiment un A pour eux, là où il n'est pas pris pour idéogramme; est un I; semble être un É et résulte peut-être graphiquement de la combinaison des deux précédents; et sont des OU, et cette existence de syllabiques et de voyelles à valeur stable ne saurait être invoquée comme preuve contre le sémitisme de la langue. Le fait de reconnaître qu'il n'y a pas de signes-*voyelles* dans l'ensemble des hiéroglyphes, mais d'admettre au contraire qu'on y distingue seulement des signes de *consonnes faibles*, ne pourra donc nous gêner en rien lorsque nous aurons à décider de l'origine de l'égyptien et de ses affinités; d'autre part, si nous parvenons à y constater la présence de vrais signes-voyelles, nous ne devrons pas préjuger légitimement le non-sémitisme de la langue. Nous ne nous sentirons autorisés à émettre

un jugement sur ce point qu'après en avoir cherché les éléments dans l'examen de l'égyptien lui-même. Mais, avant d'entamer cette enquête, il convient de bien comprendre la nature des phonèmes que l'école de Berlin intitule *consonnes faibles*. En gros, on peut rappeler que le mécanisme d'où sortent tous les sons du langage humain consiste en deux appareils : une soufflerie, les poumons, qui, à travers la trachée artère, envoie l'air aspiré puis expiré, dans un tuyau à double anche membraneuse composé du larynx, de la glotte, de deux caisses de renforcement et de résonance formées par les cavités de la bouche et du nez. Avant d'arriver à l'anche, c'est-à-dire à la glotte, la colonne d'air expirée n'engendre aucun son, mais, à ce point, elle passe à frottement vif sur les cordes vocales plus ou moins tendues, et ce frottement provoque en celles-ci des vibrations plus ou moins rapides selon leur tension; les sons qui en résultent, intensifiés et variés dans la partie sus-glottique de l'instrument, produisent les éléments de tout idiome parlé, voyelles ou consonnes; et créent ainsi le langage par leurs associations. A ne considérer ici que les voyelles, la manière dont Erman et son école transcrivent les signes 𓇋, 𓄿, 𓂝, auxquels elles s'attachent, montre qu'ils considèrent ces signes comme des aspirées très faibles, plus faibles que le 𓂝, échangeant très facilement l'une avec l'autre, et capables de s'associer indifféremment à tous les timbres vocaliques comme les aspirées fortes à partir de 𓂝 et comme tout ce qui est vulgairement appelé consonne : 𓄿 est en effet pour eux ꜣ, c'est-à-dire deux esprits doux du grec superposés, 𓇋 qu'ils traitent en réalité comme une sonnante I-J est rendu dans ce qu'ils croient être son rôle de voyelle par un I ordinaire surmonté de l'esprit ʾ, ỉ, et 𓂝, qu'ils placent à côté du ع-ע sémitique, est personnifié chez eux par un esprit rude ʿ. En résumé, nous avons ici l'idée de Lepsius[1] et de Le Page-Renouf[2], qui, déclarant que l'ensemble des signes phonétiques de l'égyptien constitue non pas un alphabet mais un syllabaire, considéraient 𓇋, 𓄿, 𓂝, comme des syllabiques au même titre que 𓈖, par exemple. Un seul signe suffit à exprimer la syllabe MEN, MAN, avec notre voyelle E ou A aussi bien qu'avec nos consonnes M et N, mais, pour l'égyptien, il ne saurait être question ici de voyelle ou de consonne : c'est le *son entier* de la syllabe *man*, unique pour l'égyptien et composée pour nous des trois éléments *m-a-n*, qui est figuré dans ces hiéroglyphes par un seul caractère. De même pour 𓇋, 𓄿, 𓂝 : si l'on voulait donner aux yeux une idée complète de ce qu'ils représentent pour l'égyptien, il faudrait les noter en combinant, sur le timbre A par exemple, le système berlinois avec celui de Le Page-Renouf, 𓇋 par ʾA, 𓄿 par ꜣA, 𓂝 par ʿA, *i* ꜣ et ʿ marquant pour les Berlinois le souffle produit par la colonne d'air sortant du poumon, et A le timbre vocalique. Remarquons seulement que, tandis que les Allemands font, en réalité, assez bon marché de cette aspiration, et admettent qu'elle disparait aisément tout en laissant parfois des traces dans l'idiome postérieur, le copte. Le Page-Renouf ne s'inquiète pas de ces prétendues diminutions de son du signe graphique : il lui conserve la valeur pleine jusqu'à la fin,

1. LEPSIUS, *Standard Alphabet*, 2e édit., 1863, p. 195-199; cf. p. 175, où ce que Lepsius dit de l'hébreu peut s'appliquer tout aussi bien à l'égyptien.

2. LE PAGE-RENOUF, *Are there really no vowels in the Egyptian alphabet?* (1892), dans *The Life-work*, t. II, p. 153-159.

et il ne voit dans les différences de vocalisation qu'on y peut observer avec le son attaché primitivement au signe, ou avec les phonèmes nouveaux qui s'y manifestent pour nous, par la suite, que des variations semblables à celles qui se sont introduites dans l'histoire des langues romanes, quand elles ont passé de leur commune origine latine à leurs formes actuelles. A bien examiner les choses, la théorie berlinoise des signes 𓇋, 𓅱, etc., est en principe beaucoup moins originale qu'il n'a paru d'abord à la majorité des égyptologues : ce qu'elle renferme d'à peu près nouveau, c'est l'usage qu'elle a essayé de faire du principe posé par Le Page-Renouf pour édifier, à grand renfort d'hypothèses, une théorie du verbe et du nom qu'elle a créée identique à celle du verbe et du nom sémitique.

Il me semble, à l'encontre de cette opinion, que chacun des caractères, grâce auxquels les Égyptiens ont marqué originairement la place occupée par la voyelle dans le mot, représentait, à ce premier moment de son existence, un phonème unique parfaitement défini, et que, par conséquent, c'était bien là ce que nous appelons un signe-voyelle pris alors à valeur fixe. Pour nous en convaincre, rappelons d'abord d'une manière générale que l'écriture égyptienne n'est pas, comme la plupart de celles qui sont usitées aujourd'hui dans notre monde, un système importé que les naturels de la vallée du Nil adaptèrent à leurs besoins, mais qu'elle s'est formée, modifiée, complétée par elle-même et sur elle-même, presque toujours sans influence étrangère. Les Allemands admettent, comme nous, que les inventeurs voulurent d'instinct rendre synthétiquement, par un seul caractère représentant l'objet, les mots qui constituent le fond de leur langage : voyelles et consonnes, tout était compris dans ce signe unique et sa vue suggérait au lecteur l'ensemble des sons qui pouvaient transférer l'idée à l'ouïe. « Toutefois, comme une » écriture qui procède seulement par images ne peut que mal exprimer des actions ou » des idées abstraites, on se tira d'affaire, lorsqu'il fallut rendre les mots correspon- » dants, en substituant au mot malaisé à noter par une figure matérielle quelque autre » mot de son pareil, — comme si, par exemple, nous employions une *Tor* (porte) pour » écrire le *Tor* (fou)... Il suffisait pour cela que les mots eussent à peu près les mêmes » consonnes[1]. » — « Ainsi 𓉐 vaut pour toutes les formes du verbe *prj*, sortir de..., » et des substantifs *prt*, fruit, *prt*, hiver. Le signe-mot marque seulement les con- » sonnes qui constituent la racine et non pas une vocalisation particulière[2]. » Cette dernière affirmation est à la fois vraie et inexacte. Elle est vraie pour les états seconds de l'écriture, lorsque le système purement idéographique eut cessé d'exister : elle est inexacte pour les états premiers, au temps plus ou moins court où le système purement idéographique prédominait. Il fallait alors, pour que l'image pût servir à exprimer deux mots différents, que ces deux mots sonnassent exactement de même, non seulement les consonnes comme Erman le suppose, mais aussi les voyelles : pour me servir de l'exemple apporté par Erman, si l'on avait voulu rendre par le même signe la *Tor* et le *Tor*, il eût été nécessaire que non seulement les deux consonnes $T+r$, mais la voyelle *o*, fussent communes aux deux vocables. Ce fut seulement, plus tard, lorsque

1. Erman, *Ægyptische Grammatik*, 3e édit., p. 10-13, §§ 16-21.
2. Id., p. 25-26, § 41.

l'emploi du même signe-mot eut servi à rendre, par exemple, différentes formes du verbe caractérisées chacune par un changement de voyelle interne, que l'on fit abstraction de la voyelle pour ne plus tenir compte que des consonnes, et que entre autres correspondit également à *par*, *per*, *pir*, etc. Le contexte permettant alors de rétablir dans la lecture la prononciation exacte, on n'estima pas qu'il fût utile d'intercaler dans l'écriture la voyelle intérieure initiale ou finale qui ne forma point syllabe séparée : on ne s'avisa de l'écrire que lorsque les besoins de la clarté rendirent son addition indispensable. Je pense, sans en être bien certain, que le signe représente un petit tas de terre, que cette valeur sonnait à l'origine TA, d'où sa valeur syllabique puis alphabétique TÀ-T, et que, seulement après coup et par suite d'un usage que j'ai indiqué depuis longtemps, il vint à sonner A*t*A : d'où dissimilation de sens et de son pour figurant le mot *terre* et figurant le mot *père*. Pour le sens *terre*, où le mot avait seulement voyelle finale, on adopta un signe valant *ta*; on conserva pour le sens *père* et pour le son *ata*, et cette graphie se perpétua jusqu'aux bas temps dans la locution . Toutefois, on voulut mieux marquer l'existence d'un son-voyelle initial dans le mot expressif de l'idée *père*, et on préfixa la feuille au , . J'ajoute en passant que le même phénomène se reproduisit dans tous les mots de type analogue, où l'on fut amené progressivement à donner un représentant visible au son de la voyelle initiale, sans toutefois s'interdire l'usage de l'orthographe acéphale, , , , , , , en ligature , , etc., pour , , , , , , , , , . Sauf dans le cas de , , , , les lectures postérieures montrent que répond presque toujours à un A pour A*toumŏ* (Π-ατοῦμος), A*manet* (cf. Ἀμένθης), A*ri*-A*ré* (ⲁⲣⲏⲧ *M.* ⲉⲣⲏⲧ *T.* au pluriel), A*mi*, A*nok* (ⲁⲛⲟⲕ), mais ⲉⲓⲣⲉ *T.*, ⲡ̄ *T.* ⲉⲛ *M.*, ⲉⲓⲱⲧ *T.* ⲓⲱⲧ *M.* Il faudra expliquer ces différences de vocalisation : en tout cas, c'est bien à des sons-voyelles que répond toujours la graphie , comme nous le verrons.

Il serait facile de continuer présentement l'examen sur d'autres groupes de mots du même genre, mais cela me prendrait ici beaucoup de temps et d'espace sans utilité immédiate : on aperçoit en effet, dès maintenant, l'idée que l'analyse des faits connus m'a suggérée. Lorsqu'il y a cinquante ans, je commençai en tâtonnant mes études sur la grammaire égyptienne, il me sembla entrevoir qu'au début, chacun des signes exprimant ce qu'on appelait alors les *voyelles vagues*, , , , avait possédé une seule valeur fixe ne variant pas dans d'autres limites que la valeur de nos voyelles fixes du français, Ă et Â pour A, E, É, È, Ê pour le signe E, Ĭ et Î pour le signe I, Ŏ et Ô pour le signe O, OŬ et OÛ pour la combinaison OU. Seulement lorsqu'une langue traîne son existence pendant des milliers d'années, elle ne peut pas ne pas s'altérer considérablement surtout dans la partie vocalique, et, au bout de très peu de temps, la phonation des signes-voyelles arrive à changer étonnamment sans que leur figure extérieure se modifie en rien. Le signe-voyelle A, qui marque toujours en latin un son d'A franc bref ou long, Ă ou Ā, sonne encore A dans *PA*ris de *PA*risii, mais il cède la place à È ouvert dans *pÈre* et *mÈre* de *pĀtrem* et de *mĀtrem*, il se diphtongue en AI et en IE dans *mAin* et *chiEn* de *mĂnum* et de *cĂnem*, il produit la diphtongue AU prononcée

actuellement ô dans *ch*AU*d* de *c*ĂLĭ*dum*-*c*ĂL*dum*, et ainsi de suite. Supposons la prononciation du latin aussi peu connue que celle de l'égyptien antique, aurait-on le droit d'y transporter notre vocalisation française et de profiter des dérivations *m*Ă*trem*-*m*È*re*, *m*Ă*num*-*m*A*in*, pour en conclure que, dans l'écriture de Cicéron, A était un signe, consonne faible ou voyelle vague, dépourvu de valeur fixe et capable de couvrir, selon les mots, les valeurs A, È, AI, IE, AU? De même pour l'égyptien. De ce que le signe [hieroglyph] équivaut en copte à un A dans ⲁⲛⲟⲕ, à un É dans ⲉⲣⲱⲧⲉ, à un Ê dans ⲏⲣⲡ, à un Î-Ĭ dans ⲉⲓⲣⲉ-ⲓⲣⲓ, à un Ŏ-Ô dans ⲟⲥⲓ-ⲱⲛⲉ, a-t-on raison d'en conclure que, trois ou quatre mille ans auparavant, quand les mots correspondants s'écrivaient [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph], ils avaient une prononciation identique à celle du VIe siècle après Jésus-Christ, et que, par conséquent, le signe [hieroglyph] représente une consonne faible ou une voyelle vague, peu importe le terme, susceptible de se vocaliser en toute circonstance A, É, Ê, I, O, OU? Dans un pays où l'orthographe des mots s'est maintenue à peu près invariable une fois formée, il était inévitable qu'un signe destiné d'abord à marquer, disons A et rien que A dans l'écriture, demeurât immuable graphiquement tandis que la prononciation se modifiait, et cette modification du son ne change rien à sa qualité de signe ayant représenté à l'origine et représentant encore à l'occasion un timbre vocalique fixe. A de l'anglais aura eu beau passer de la prononciation A*ll*, A*lle*, de la vieille langue, où il sonnait comme notre A français, à la prononciation d'aujourd'hui, où il assume un son aboutissant à un O spécial qu'on peut noter approximativement par la combinaison ĀW, il n'en continue pas moins à s'écrire ALL, et il ne viendra à l'esprit de personne de dire à ce propos que, chez les Anglais, A est une consonne faible qui n'a point débuté par avoir une valeur fixe. L'exemple de ce qui se passe pour l'anglais est tellement frappant, qu'en 1902, lorsque la discussion s'éleva de savoir ce que valaient les signes [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph], etc., en égyptien, Naville le cita délibérément à Steindorff[1]. Pour moi comme pour lui, pour Golénischeff, pour tous ceux qui se sont refusés à admettre les affirmations impératives de l'école berlinoise, l'égyptien a possédé primitivement des signes de voyelles de la nature de ceux des modernes, mais, comme son système graphique s'est de bonne heure immobilisé presque entièrement, tandis que la langue parlée poursuivait son évolution sans arrêt, la langue écrite a gardé ses habitudes avec beaucoup d'obstination, et les signes-voyelles, pour des raisons que nous commençons seulement à entrevoir, ont pris historiquement des valeurs diverses qui ne semblent pas toujours se rattacher toutes à la valeur primitive. L'un des problèmes les plus graves de l'heure présente consiste donc, pour l'égyptologie, à essayer de retrouver la valeur qu'avaient ces signes-voyelles au moment où l'écriture hiéroglyphique se constitua et d'indiquer, autant qu'il est possible actuellement, comment les valeurs secondes se détachèrent de cette valeur. Afin d'y parvenir, j'étudierai l'histoire de chacun d'eux en particulier, en commençant la recherche aux derniers temps où le système auquel ils appartenaient fut employé. Les dialectes coptes, devant être en effet considérés, dans leurs spécimens les plus anciens, comme représentant le décalque

1. *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1903, t. XXV, p. 58 sqq.

à peu près exact en caractères alphabétiques des formes dernières de la langue écrite au moyen des caractères hiéroglyphiques, peuvent seuls nous offrir un point de départ solide pour nous permettre de progresser dans cette recherche. Nous remonterons ensuite par degrés jusqu'au XVIe siècle, de la transcription copte aux transcriptions grecques, des transcriptions grecques aux assyriennes et de celles-ci aux cananéennes d'El-Amarna : par delà, nous n'avons actuellement à émettre que des hypothèses plus ou moins fortement motivées.

Il me reste pourtant une observation importante à faire avant d'entamer l'étude de chaque signe-voyelle en particulier. Champollion, désirant déterminer leur équivalence au moment où il aborda le déchiffrement, se servit surtout des documents de basse époque, époque ptolémaïque ou époque romaine, et il tira d'eux un tableau complexe de la valeur des signes vocaliques où régnait une grande confusion. L'impression en est restée dans l'esprit des égyptologues, même des plus récents, qu'il n'y a pas grand chose à tirer pour nos études de la façon dont les Égyptiens ont transcrit les noms latins ou grecs, ou dont les Grecs ont transcrit les noms égyptiens : les transcriptions grecques du *Papyrus gnostique de Leyde* et des autres recueils magiques du même genre n'ont fait jusqu'à présent que confirmer cette impression. Je crois qu'il y aurait lieu de revenir sur elle au moins partiellement. Il convient, en effet, de rappeler que, déjà à l'époque grecque, mais surtout à l'époque romaine, les scribes ou les maîtres dessinateurs qui avaient dressé au profit des sculpteurs les modèles des décorations murales que nous possédons encore pour ces temps-là avaient à un très haut degré le goût du précieux et du rare, tant dans l'expression verbale de leur pensée que dans l'expression plastique des caractères par lesquels ils la figuraient. Non seulement ils se plaisaient à employer des mots oubliés ou des formes grammaticales plus ou moins archaïques, mais ils s'ingéniaient à rechercher les valeurs peu fréquentes des signes connus, à leur déduire des valeurs nouvelles, à trouver pour les mots qui revenaient souvent dans des endroits attirants à l'œil des combinaisons aussi variées et aussi inattendues qu'il était possible. Si donc on signale aux cartouches des singularités comme 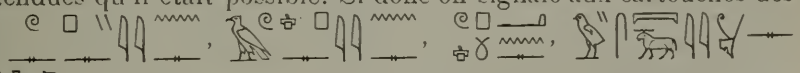 , pour Οὐεσπασιανός, 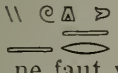 pour αὐτοκράτωρ, etc., qui nous montrent \\ employé avec les valeurs E et A, il ne faut voir là qu'une fantaisie de scribe décorateur, qui a employé le signe par à peu près afin de diversifier l'aspect du mot. Erman a déjà remarqué avec plus d'un autre que ces orthographes risquées proviennent surtout d'Esnéh[1]. C'est là, en effet, que les rédacteurs d'inscriptions ont pris le plus de libertés avec le système égyptien, et l'on voit sur telle colonne des légendes où le crocodile , par exemple, a, par de véritables calembours graphiques, remplacé une dizaine de caractères ordinaires; toutefois, le même abus existe à Kalabshéh, à Philæ, à Resrâs, à Thèbes, quoique à un degré moindre, pour les monuments d'époque romaine. Aussi bien n'est-ce pas aux inscriptions ornementales des murailles qu'il convient de de-

1. Erman, *Altægyptische Studien*, dans la *Zeitschrift*, 1881, t. XIX, p. 45, où sont recueillis d'autres exemples de la valeur \\ = E, A, aux basses époques.

mander les renseignements précis sur la force phonétique des signes correspondants aux voyelles des noms grecs ou latins : c'est dans les inscriptions privées où le sculpteur n'avait pas à se préoccuper de l'effet pittoresque à produire, ni à faire preuve d'ingéniosité dans l'expression graphique des sons, c'est encore plus dans le démotique, inscriptions ou contrats, qu'il faut chercher des documents. Là, l'orthographe des noms est à peu près toujours constante, soit qu'ils gardent la forme traditionnelle, soit qu'à un moment donné, pour une raison ou pour une autre, on les ait décomposés puis transcrits en leurs éléments phonétiques.

depuis l'époque copte jusqu'à la XVIIIe dynastie.

Laissons de côté les formes dernières du copte, qui n'ont rien à voir dans la question puisqu'il s'agit ici de déterminer la valeur du signe vers la fin de l'époque païenne, et recherchons quelles voyelles de l'alphabet grec l'égyptien d'époque romaine a consacrées à l'expression de ce signe.

Et d'abord examinons ce qu'il en est de initial.

1° fait place à ⲁ dans ⲁ *Akhm. B.* et vieux *T.* de , ⲁⲩ *B.* de , ⲁϧⲉ *T.* de , ⲁϧⲱ *T.* ⲁϧⲟ *M.* de *filet*, par chute du féminin, ⲁϧⲟⲩ *M.* de , ⲁⲗⲏⲟⲩ *B.* ⲁⲣⲏⲩ *T.* de , ⲁⲗⲟⲗⲓ *M.* ⲁⲗⲁⲗⲓ, ⲁⲗⲁⲁⲗⲓ *B.* de , ⲁⲙⲉⲛϯ *M.* ⲁⲙⲛⲧⲉ *T.*, *l'enfer*, de , , ⲁⲩⲁⲛ *T.* ⲁⲟⲩⲁⲛ *M.* de *couleur*, ⲁⲛⲟⲕ, ⲁⲛⲕ, ⲁⲛⲏ *T.* ⲁⲛⲁⲕ *Akhm. M.* de , ⲁⲛⲟⲙ *M.* de , ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ *M.* de , ⲁⲓⲛⲓ *B.* de , ⲁⲛⲱⲧ *T.* ⲁϥⲟⲧ *M.* de , ⲁⲥ *T.* de , ⲁⲥⲁⲓ *T.* ⲁⲥⲓⲁⲓ *M.* de , ⲁⲥⲟⲩ *T.* de , , ⲁⲱ *T. M. B.* de , ⲁϩⲏ *B.* de . Joignez-y les formes précoptes ⲁ pour ⲉ du copte ordinaire, ⲁⲣⲁϥ = ⲉⲣⲟϥ = = , ⲁϥⲁⲱⲏ = ⲁϥⲉⲱⲉ = , ⲁⲣⲉⲟⲩ = ⲁⲣⲏⲩ *T.* de , etc., formes qui se sont conservées dans le vieux thébain et dans l'akhmimique. Je n'ai voulu donner là que des exemples où l'équivalence est certaine entre le mot copte ou précopte et le mot égyptien. De plus, le nombre des équivalences certaines étant très restreint, je cite provisoirement, ici et dans la suite de cette étude vocalique, tous les dialectes indifféremment. Je me borne à rappeler que l'akhmimique, le fayoumique, et d'une manière générale les autres dialectes de la moyenne Égypte, que je confonds sous le nom de *bachmourique* pour ne pas rompre avec la vieille tradition de l'école tant qu'on n'en aura pas abordé l'étude sérieusement, ont une tendance à mettre un ⲁ, où le reste des dialectes emploie d'autres voyelles, ⲉ ou ⲟ, et réciproquement. C'est une marque d'archaïsme, car les découvertes nouvelles ont montré que j'avais raison, il y a plus de quarante ans, de considérer comme des plus caractéristiques pour l'étude des formes anciennes de la langue, ce dialecte que Revillout s'est obstiné jusqu'à la fin à considérer comme un patois informe.

2° 𓄿 est rendu ⲉ dans ⲉ *T. M.* à côté de ⲁ de 𓄿 𓅱, ⲉⲁⲩ *Akhm. B.* à côté de ⲁⲩ *B.*, ⲉⲟⲟⲩ *T.* ⲱⲟⲩ *M.* ⲉⲟⲩⲱ Préc. de 𓄿 𓅱 𓅱 𓅱, dans ⲉϩⲉ *T.* à côté de ⲁϩⲉ *B.* de 𓄿 𓅱 𓅱 𓅱, ⲉϩⲟⲩ *T.* et ⲉϩⲁⲩ *Akhm.* à côté de ⲁϩⲟⲩ *M.* de 𓇋 𓅱, ⲉⲙⲛⲧ *T.* ⲉⲙⲉⲛⲧ *M.*, *gauche, occident*, à côté de ⲁⲙⲛϯ *M.* ⲁⲙⲛⲧⲉ *T.*, *enfer*, de 𓇋 𓅱, ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ *T.* à côté de ⲁⲗⲟⲗⲓ *M.* ⲁⲗⲁⲁⲗⲓ *B.* de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲉⲩⲉⲛ *Akhm.* à côté de ⲁⲩⲁⲛ *T.* ⲁⲟⲩⲁⲛ. *M.* de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲉⲛ forme construite de 𓄿 𓅱, ⲉⲛⲉ ⲛ̄ⲙⲉ *T.* à côté de ⲁⲛⲁⲙⲛⲓ *M.* de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲉⲛⲉ *T. M.* de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲉⲣⲛϯ *T. Akhm* ⲉⲣⲛⲟⲩ *M.* à côté de ⲁⲗⲛⲟⲩ *B.* ⲁⲣⲛϯ *T.* ⲁⲣⲉⲟⲩ Préc. de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲉⲥ *B.* à côté de ⲁⲥ *T.* de 𓄿 𓅱 𓅱 *vieux*, ⲉⲥ *Akhm.* de 𓄿 𓅱, ⲉϩ *Akhm.* à côté de ⲁϣ *T. M.* de 𓄿 𓅱, ⲉϩⲉ *T. M.* à côté de ⲁϩⲏ *B.* de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲉϭⲉ *T.*, *poireau*, de 𓄿 𓅱 𓅱, 𓄿 𓅱 𓅱. Ainsi qu'il a été déjà remarqué, l'akhmimique a une tendance à conserver des ⲁ antiques où les autres dialectes ont ⲉ, et à remplacer des ⲁ par des ⲉ où ils ont conservé ⲁ.

3° 𓄿 est rendu par ⲏ prononcé en ce cas ê dans ⲏⲣⲡ *T. M.* ⲏⲗⲡ *B.* de 𓄿 𓅱, ⲏⲥⲉ *T.* ⲏⲥⲓ *M.* de 𓄿 𓅱[1], et dans ⲏϭⲉ à côté de ⲉϭⲉ *T.* ⲏϫⲓ *M.* et dans le qualitatif ⲏⲡ *T. M.* de 𓄿 𓅱.

4° 𓄿 est rendu par ⲓ *M. B.* ou par ⲉⲓ *T. Akhm.* à l'attaque du mot 𓄿, 𓄿 𓅱, ⲉⲓⲱ, ⲓ̈ⲱ, ⲉⲓⲁ *T.*, ⲓ̈ⲁ, ⲓⲁ *Akhm. B. M.* de 𓄿 𓅱, ⲉⲓϩⲉ, ⲓϩⲉ *T.* ⲓϩⲓ *M.* à côté de ⲁϩⲉ *B.* ⲉϩⲉ *T.* de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲉⲓⲉϩⲧ, ⲓⲉϩⲧ *T. M.* de 𓄿 𓅱, ⲉⲓⲙⲉ *T. Akhm.*, ⲉⲓⲙⲓ, ⲓⲙⲓ *M. B.*, ⲓⲙⲉ *T.* à côté de ⲉⲛ *T. M. B.*, ⲛ̄ *T.* de 𓄿, ⲉⲓⲟⲟⲣ, ⲓⲟⲣ, ⲓⲟⲟⲣ *T.* et ⲉⲓⲉⲣⲟ, ⲓⲉⲣⲟ *T.*, ⲓⲁⲣⲟ, ⲓⲟⲣⲱ *M.*, ⲓⲉⲣⲟ *Akhm.*, de 𓄿 𓅱 𓅱 et de 𓄿 𓅱 𓅱 avec chute du 𓅱 médial, ⲉⲓⲣⲉ *T.* ⲓⲣⲉ *T. B.* ⲓⲣⲓ *M.* ⲓⲗⲓ *B.*, de 𓄿, 𓄿, ⲉⲓⲥ *T.* ⲓⲥ *M.* à côté de ⲉⲥ *Akhm.*, de 𓄿 𓅱, ⲉⲓⲱⲧ *T. Akhm.*, ⲓ̈ⲱⲧ *M. B.*, de 𓄿 𓅱 𓅱, 𓄿 𓅱 𓅱 *père*, ⲉⲓⲱⲧ *T.*, ⲓⲱ *T. M.* de 𓄿 𓅱 *orge*, ⲉⲓⲱⲧⲉ, ⲓ̈ⲱⲧⲉ *T. M.* ⲓⲱϯ *M.* de 𓄿 𓅱 𓅱 *rosée*, ⲉⲓⲧⲉⲛ *B.* ⲓⲧⲛ̄ *T.* ⲓⲧⲉⲛ *M.* de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲓϭ *M.* de 𓄿 𓅱, ⲉⲓⲱϩⲉ, ⲓⲱϩⲉ *T.* ⲓⲟϩⲓ *M.* de 𓄿 𓅱, ⲓϫ *M.*, *démon, esprit*, de 𓄿 𓅱 𓅱.

5° 𓄿 est rendu par ⲟ ou par ⲱ dans ⲱⲟⲩ *M.* à côté de ⲁⲩ, ⲉⲁⲩ *Akhm. B.* ⲉⲟⲟⲩ *T.* de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲟϩⲉ *T.* ⲟϩⲓ *M.* à côté de ⲁϩⲉ, ⲉⲓϩⲉ, ⲓϩⲉ *T.* ⲉϩⲓ *M.* de 𓄿 𓅱 𓅱, ⲱϩⲉⲛ de 𓄿 𓅱 𓅱 *alun*, ⲟϩϩⲉ *T.* de 𓄿 𓅱, ⲱⲕⲗ̄, ⲟⲕⲗ̄ *T.* ⲟⲕⲉⲗ, ⲱⲕⲉⲗ *M.* de 𓄿 𓅱,

1. J'ai cité, il y a quarante ans de cela, un texte exégétique (*Zeitschrift*, t. XVIII, 1880, p. 42-43) qui prouve qu'au moins à l'époque ptolémaïque, le groupe 𓅱 était censé commencer par un 𓄿. Nouit vient de mettre Isis au monde, et elle dit à sa fille en la voyant : 𓄿 𓅱 « C'est donc *toi* ! » (j'avais traduit alors : C'est moi !), et on lui donna le nom d'« Isis », Ἴσις ou Ἶσις. Le jeu de mots entre 𓄿 𓅱 *Es-e*, *Is-e*, et le nom d'Isis, Ȇse, Isé, donne pour le signe 𓅱 la valeur 𓄿.

forme secondaire de [hieroglyphs] *être triste, endeuillé,* ⲱⲛ *M.* de [hieroglyphs], ⲱⲛⲉ *T. Akhm.* ⲱⲱⲛⲉ *T.* ⲱⲛⲓ *M. B.* à côté de ⲁⲛⲁ-, ⲉⲛⲉ- en composition, de [hieroglyphs], ⲟⲛϩ *M.* de [hieroglyphs], ⲱⲡ *T. M. B.* à l'actif à côté de ⲏⲡ *T. M.* au qualitatif, de [hieroglyphs], ⲟⲥⲓ *M.* de [hieroglyphs], ⲱⲥⲕ *T. M.* de [hieroglyphs], ⲟϥϯ *M., ramper,* de [hieroglyphs].

Je n'ai choisi ici comme exemples que des mots coptes dont l'équivalence avec des groupes hiéroglyphiques est certaine ou à peu près; on y remarque, à première vue, un pêle-mêle de correspondants alphabétiques de [hieroglyph], qui semble ne pas permettre de rien déduire pour déterminer la valeur vocalique de ce signe. Pourtant, à y regarder de plus près, le chaos se débrouille un peu. Faisons en premier lieu le tri des particularités dialectales : pour nous borner actuellement à un cas, le bachmourique donne à [hieroglyph] initial comme substitut un ⲁ dans ⲁⲗⲏⲟⲩ, ⲁⲗⲁⲗⲓ-ⲁⲗⲁⲁⲗⲓ, ⲁϩⲏ, etc., tandis que le thébain peut posséder un ⲉ à côté de l'ⲁ, ⲉⲣⲏⲩ, ⲁⲣⲏⲩ, ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ, et le memphitique a de même ⲁⲣⲏⲟⲩ, ⲁⲗⲟⲗⲓ, etc., mais, pourtant, avec des formes ⲱⲟⲩ, ⲉϩⲉ, etc., contre ⲁⲩ *B.* ⲁϩⲏ *B.*, et lui-même nous montre ⲉ̅ⲁ̅ⲩ̅ avec un ⲉ à côté de ⲁⲩ, et l'akhmimique a l'ⲉ de préférence où les autres dialectes ont ⲁ, ⲉⲟⲩⲉⲛ au lieu d'ⲁⲩⲁⲛ *T.* ⲁⲟⲩⲁⲛ *M.*, ⲉϩ au lieu de ⲁϣ *T. M. B.* Nous aurons à revenir ailleurs sur ces distinctions dialectales à en expliquer les cas particuliers. Pour le moment, il nous faut ensuite tenir compte des distinctions vocaliques que l'usage grammatical a introduites entre les vocalisations diverses d'une même racine : puisque le groupe antique [hieroglyphs], [hieroglyphs], se présente dans les écrits coptes sous plus d'une demi-douzaine d'aspects, ⲁⲃⲉ, ⲉⲃⲉ *T.* ⲉⲃⲓ *M.*, ⲉⲓⲃⲉ, ⲓⲃⲉ *T.* ⲓⲃⲓ *M.*, ⲟⲃⲉ *T.* ⲟⲃⲓ *M.*, il convient, après avoir écarté les doublets orthographiques tels que ⲓⲃⲉ pour ⲉⲓⲃⲉ en thébain, de nous rappeler que les types en ⲉⲓ-ⲉ représentent les formes absolues du copte ⲉⲓⲃⲉ *T.* ⲓⲃⲓ *M.*, et les formes en ⲟ, leurs qualitatifs ⲟⲃⲉ *T.* ⲟⲃⲓ *M.* Reste à nous rendre compte de ⲁⲃⲉ-ⲉⲃⲉ que Peyron enregistre comme doublets thébains, mais qui peuvent se rencontrer dans des textes influencés par un des dialectes peu connus de la Haute Égypte, peut-être par l'akhmimique où ⲉ joue avec ⲉⲓ *T.* et ⲓ *M.*, ⲉⲥ et ⲉⲥⲧⲉ pour ⲉⲓⲥ *T.* et ⲓⲥϫⲉ *M.* Ajoutez à cela que les doublets d'un même vocable ancien apparaissent parfois avec des vocalisations diverses, selon le sens dans lequel ils s'étaient spécialisés : ainsi [hieroglyphs] est ⲁ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲉ *T.* ⲁⲙⲉⲛϯ *M. B.* lorsqu'il signifie *enfer,* mais ⲉⲙ̅ⲛ̅ⲧ *T.* ⲉⲙⲉⲛⲧ *M.* lorsqu'il signifie *Occident.* Ici, le mot religieux avait conservé une prononciation archaïque du temps où [hieroglyph] sonnait ⲁ = A dans l'atone initiale.

(A continuer.)

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 840

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1917 Fascicules III et IV

CONTENU : 14) Introduction à l'étude de la phonétique égyptienne, par G. MASPERO. — 15) Nouvelles notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL. — 16) Un second exemplaire du Décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane, par G. DARESSY. — 17) A propos d'un passage de la stèle n° 8438 du musée de Berlin, par É. CHASSINAT. — 18) Un signe hiératique peu connu, par Eugène DÉVAUD. — 19) Le Conte du Naufragé. Remarques grammaticales, lexicographiques, paléographiques, etc., par Eugène DÉVAUD. — 20) Gaston Maspero, par É. CHASSINAT.

INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DE LA PHONÉTIQUE ÉGYPTIENNE

(Suite)

PAR

G. MASPERO

depuis l'époque copte jusqu'à la XVIIIe dynastie (suite).

Ces points indiqués, sans pousser plus loin actuellement l'analyse dans le copte, recherchons quel son-voyelle les transcriptions grecques mettent en face de initial de l'égyptien, aux époques romaines puis ptolémaïques. J'ai tâché d'y retrouver au moins quelques-uns des mêmes mots coptes que j'ai cités pour la période précédente, et j'agirai ainsi, par la suite, de manière à reconstituer leur histoire phonétique à travers les âges. Je rencontre donc, soit dans les textes purement grecs, soit dans les rares textes égyptiens écrits en lettres grecques :

1° initial rendu par α dans Ἀμένθης, Αμντε[1], pour pris dans le sens d'*enfer, Hadès,* dans , Ἄμμων, Ἄμοῦν, Ἀμμοῦν, et dans tous les noms propres composés qui renferment l'élément en tête du mot à l'atone ou à la tonique initiale,

1. GRIFFITH, dans la *Zeitschrift,* 1900, t. XXXVIII, p. 85.

'Αμενῆβις, 'Αμενέμης, 'Αμονρασονθήρ, etc., 'Αμαῦνι, la déesse Amaouni[t], dans Αναγ et Ανοχ, Ανοκ, transcription du pronom dans les textes magiques[1], dans Ἄνουπ, Ἄνουβις de , dans ⲁϫ du *Papyrus gnostique*, IX, 5, où le copte a ⲓϫ *M.*, et dans les noms en ⲁϫ de , , 'Αχενχέρης ou 'Αχεγχέρης de , 'Αχόνρης-'Αχέῤῥης de , 'Αχομάῤῥης formé comme Πραμάῤῥης et Ουσιμάρης avec , mais ayant le mot comme première syllabe , αρεου à côté de ⲁⲗⲏⲟⲩ *B.* de , le tout, sans parler des noms grecs écrits en hiéroglyphes, tels que les variantes , et d''Αλέξανδρος et d''Αρσινόη.

2° est rendu par ε dans ἔοου, εουωτϥ de , dans ενι de pris avec le sens impératif εναϊ tandis que le véritable impératif de cette forme est αναϊ , dans l'adaptation grecque ἕρπις de qui se trouvait déjà, paraît-il, dans Sapho, dans la variante 'Εσούερε, 'Εσεγχῆβις , du nom d'Isis si, comme il est probable, il faut voir dans 'Εσούερε la transcription de aussi bien que celle de .

3° est rendu par η dans 'Ησενεφύς de et dans les noms propres qui renferment le verbe au qualitatif, Νιτῆτις par exemple.

4° est rendu par ι dans ιρι de à côté du copte ⲉⲓⲣⲉ, ⲓⲣⲉ *T.* ⲓⲣⲓ *M.* ⲓⲗⲓ *B.*, dans 'Ιναρώς provenant de , dans 'Ιμούθης de , dans Ἶσις de et dans ses composés où serait initiale, ainsi dans 'Ισίδωρος.

5° devient ο, ου, ω, dans Ὄνουρις de , dans Ὄσιρις, Ὄυσιρις, Ὕσιρις, de avec les variantes d'époque récente, montrant déjà la vocalisation en ουά, ου, , , dans 'Οστάνης de , et dans Ὦν de , dans ϊⲟⲩⲧ précopte pour ⲉⲓⲱⲧ *T.*

En résumé, c'est la même variété de son pour initial que dans le copte, en général, mais pour chaque mot en particulier la même vocalisation : il est plus que probable que l'égyptien en usage sous les Romains et les Grecs était presque partout identique à celui qu'on parlait sous les Byzantins.

---

1. Ces transcriptions se rencontrent entre autres dans Leemans, *Papyri Græci*, t. II, p. 25, 87, 93, 97, 123, 127, etc., où le texte dit qu'elles sont ἁβραϊστι, c'est-à-dire en hébreu; mais comme elles précèdent souvent des noms magiques égyptiens, Βιβιου, Βαινφνουν, Σφὴ, Σουχαρι, etc., , , , , il n'y a aucune difficulté à admettre que le magicien les prononçait à l'égyptienne. C'est le commencement de la formule si fréquente dans les textes religieux : X... « Je suis » le dieu X... ». Le sens est rendu évident par ce fait que, dans plus d'un passage, le magicien dit que le nom était de *trente-six lettres*, par exemple, Αναγ Βραθιαρβαρ, etc. : or, si l'on compte les lettres du nom magique qui suit βραθι, etc., on voit qu'il y en a juste trente-six.

2. Griffith, dans la *Zeitschrift*, 1900, t. XXXVIII, p. 79, 81.

La différence n'est pas sensiblement plus grande pour celui du VIIe siècle avant notre ère sous les Assyriens, à en juger par les transcriptions cunéiformes contemporaines. On a, en effet, — mais les exemples ne nous présentent que des mots en composition à la seconde place, — A*mounou* pour dans *A-n*A*-mu-nou* *Oun-*A*mounou* d'un dialecte probablement septentrional, mais A*ma-*A*né* dans *Taš-d*A*-ma-ni-e* *Tanouat*A*manou*, *Tantam*Â*nou*, où du nom éthiopien devenant L comme dans Λαμάρης est remplacé par un š sémitique, de même que dans *Ka*SH*di*, Χαλδαῖοι. Le égyptien y correspond à l'A assyrien de la syllabe *n*A, de même que dans *Iptih*A*rdéchou*, *Tihout*A*rdêshou*, , , il correspond à l' de fondu avec celui de , ou de dans *Na-*A*t-ḫu-u*, Ναθω. Toutefois il sonne Ê dans de *Ḫar-si-ya-*Ê*-šu* de Ἀρσιῆσις, et dans *Ni-iḫ-ti-*Ê*-ša-ra-u* de , I dans I*bi* de Ἀθαῤῥάβις, Ἀθρῖβις, Ⲁⲑⲣⲏⲃⲓ, I vocalisé IA dans IA*-ru-u-u*, ⲓⲁⲣⲟ *M.*, OU-O dans U*-nu*, On-Héliopolis, et dans U*-ši-ru* de Pou*shirou*-Busiris. Tous ces mots nous sont déjà connus par les prononciatons des âges postérieurs, A*mânou-*A*mâné* par Ἄμμων-Ⲁⲙⲟⲩⲛ, Ê*sou* par Ἦσι[ς]-ⲏⲥⲉ, A*thou* par Ν + αθώ, I*b* par Ἀθρῖβις-Ⲁⲑⲣⲏⲡⲓ, IA*rouou* par Ⲓⲁⲣⲟ, O*unou* par Ὦν : l'assyrien a seulement l'avantage de nous donner la prononciation vocalique pour son temps des sons couverts par . Notons qu'il y a onze cents ans plus ou moins entre le règne d'Asarhaddon et l'apparition définitive de l'alphabet dans l'égyptien : c'est une belle durée de fixité dans le son pour des caractères qu'on se plaît à déclarer vagues.

Si nous nous reportons à sept ou huit cents ans plus tôt, la fixité nous paraîtra moins grande, mais pas de beaucoup, en tout cas dans les quelques exemples que nous rencontrons de mots égyptiens transcrits en cunéiformes sur les tablettes d'El-Amarna. L' initial de y est rendu par un A, soit lorsque le nom divin est isolé, A*-ma-nu*, A*-ma-a-nu*, soit lorsqu'il entre en composition au commencement d'un nom de particulier, A*-ma-an-ḫa-at-pi*, *A*manhatpi-*A*ménôthès, A*-ma-an-ma-ša*, *A*manmâsa, A*-ma-an-*A*p-pa*, *A*manApa-*A*menôpis-*A*menôphis : on remarquera que, même en composition, l' de , , est rendu par A en syllabe intense, dans la prononciation de la XVIIIe dynastie. D'autre part, cet correspond à Ê dans *Na-*A*p-t*E*-ra-Naft*Ê*ra*, , un peu plus tard. On a, toujours avec la valeur A contre la valeur OU que nous avons rencontrée à l'époque assyrienne, l' initial de A*-na*, A*na-*A*ne-*O*unou-*Ô*n*. renferme également un correspondant à une transcription cunéiforme en A, A*-ku-nu*. Si peu nombreux que soient ces exemples, ils présentent un intérêt considérable pour les renseignements qu'ils nous fournissent sur l'histoire de la langue. En les comparant avec les transcriptions assyriennes postérieures, puis avec les transcriptions grecques et les formes coptes, on reconnaît immédiatement la règle, que j'ai indiquée plus haut[1], que beaucoup des mots dont la syllabe

1. Cf. p. 87 du présent volume.

accentuée a en copte la vocalisation ο-ω se trouvent avoir à la même place en égyptien antique un A bref ou long. Sans reprendre en détail la question, je me bornerai à rappeler ici que dans les mots où le caractère 𓄿 ne figure point, parce que la vocalisation interne n'y nécessitait pas l'existence d'une figuration matérielle, on trouve, dès le XVe ou le XIVe siècle, un Â long indiqué par l'assyrien à la tonique, puis, au VIIe siècle, un OU-ω se substitue à l'A long, et enfin, à l'époque grecque, un ο-ω se substitue à OU :

Amânou	*Hâra*	*Kâshi*	*Nâfa*
Amounou	*Hourou*	*Koushou*	ⲛⲟⲩϥⲉ
Ἄμμων	Ωρος-*Horus*	ⲉϭⲱⲱϣ	»

Un degré peut manquer dans nos témoignages de l'évolution, mais le fait de l'évolution demeure constant. Appliquons donc la règle à des mots tels que 𓄿 ou 𓅱 : ils seront, vers le temps du second empire thébain, A*pa*, A*na*, au VIIe siècle Ou*nou*, et à l'époque grecque Ô*n*, O*phis*, O*pis*; en d'autres termes l'Â de la syllabe intense se sera mué progressivement en OU puis en Ô. Le signe 𓄿 n'est donc pas dans les cas de ce genre une consonne faible ou une voyelle vague pouvant recevoir arbitrairement les valeurs A, OU, O, mais prenant l'orthographe 𓅱 traditionnelle du nom de la ville, nous devrons dire de l'𓄿 exigé par les variantes du signe 𓅱 = 𓄿 + 〰, qu'il représente notre son Â, qui plus tard, en vertu de la règle philologique bien connue aujourd'hui, a passé au son OU puis au son O. Si nous appliquons ce principe aux mots qui, commençant par un 𓄿 en égyptien, ont un O ou un Oυ- à l'initiale en transcription grecque, nous arriverons pour l'époque antérieure à une vocalisation Á : l'accent tonique portant sur ο, ου, dans Ὄνουρις, Οὔσιρις-Ὄσιρις, on doit avoir pour la XVIIIe dynastie une prononciation Á*nhourĕ*, Á*sirĕ*-Á*sare*, de 𓄿𓅱𓄿𓅱𓄿𓅱𓄿𓅱, 𓄿𓅱𓄿𓅱. Le précopte ϊοτ, répondant au copte ειωτ, ιωτ, nous amène de même à une prononciation *i*Á*t* pour les temps antérieurs. Quant à Ὀστάνης, la tradition grecque a établi une confusion ici entre un nom égyptien et un nom persan. La vocalisation perse nous ramène pourtant comme l'égyptienne, pour la première syllabe, à une prononciation Á*stanou*-Á*stane* ayant précédé Ὀστάνης.

Il est fort délicat de chercher un témoignage sur la valeur phonétique du caractère 𓄿, dans les orthographes hiéroglyphiques des noms de villes et de peuples cananéens compris dans les textes du second empire thébain; car la tradition qui nous fait connaître la prononciation hébraïque de ces noms est très postérieure à la rédaction des documents égyptiens. Pourtant, lorsque la vocalisation fournie par l'hébreu pour le א initial concorde avec celle des textes cunéiformes contemporains du second empire thébain, on pourra en toute sûreté en tirer des conclusions pour la valeur phonétique de l'𓄿 initial aussi qui correspond à cet א. Si donc, dans l'orthographe hébraïque אַשּׁוּר, où le א répond comme son à notre A, cette valeur est confirmée pour les temps prébibliques par les orthographes assyriennes ou cananéennes, *mat-Aššur-ki*, il est certain que le 𓄿 de 𓄿𓅱𓄿𓅱𓄿𓅱𓄿𓅱

sera aussi valable pour , exprimé en assyrien par A-*ru-ad-da*, A*r-va-da*, et en hébreu par אַרְוָד Ἄραδος. Souvent même il suffira de rencontrer une leçon assyrienne datant du second empire assyrien, et concordant avec la vocalisation hébraïque traditionnelle pour que, nous autorisant de la grande fixité qu'offrent partout les noms de villes, nous puissions, avec assez peu de chances d'erreur, en déduire la valeur A pour , quelques siècles plus tôt à l'époque des conquêtes égyptiennes : A*kseph* , A*k-zi-bi*, אַכְזִיב, dont la prononciation flotte à l'époque grecque entre Ἐκδίππα et Ἀκτίπους, A*pouken* , A*p-ḳu*, אֲפֵק, אֲפֵקָה, Ἀφεκά, nous donneront un sonnant A, et cette valeur nous sera d'autant mieux assurée que le signe est suivi du signe , comme dans l'exclamation A. A plus forte raison peut-on s'appuyer, comme je l'ai déjà fait, sur les seules transcriptions cunéiformes, lorsque les transcriptions grecques nous prouvent que la vocalisation avait changé au cours des temps. J'ai cité déjà devenant Ἐκδίππα au lieu d'A*kzib* qu'elle était antérieurement; je citerai encore, mais avec modification de la vocalisation A en vocalisation O, , en assyrien A-RA-*an-tu* devenu en grec Ὀρόντης. On pourrait invoquer d'autres exemples de ce fait : tous nous montreraient que les valeurs vocaliques diverses qu'on attache au signe ne sont pas pour ces mots des valeurs premières. Il y avait à l'origine une prononciation A, la même dans tous ces mots et que les Égyptiens marquaient dans leur transcription par le signe ou par le groupe pour ne laisser subsister aucun doute. Si, beaucoup plus tard, la prononciation s'est transformée et si un E ou un O y a remplacé l'A, cela ne doit pas avoir pour nous de répercussion sur la prononciation du signe par lequel les Égyptiens de la XVIIIe ou de la XIXe dynastie l'avaient notée : c'était bien un A qu'ils entendaient dans A*rantou*, dans A*ksaph*-A*kseph*-A*ksiph*, et c'était bien le signe qui rendait exactement cette valeur pour eux dans leur écriture.

Cela nous empêchera-t-il d'admettre qu'à la même époque, comme aux époques postérieures, ce signe pouvait représenter aussi d'autres valeurs vocaliques? Les listes de Thoutmôsis III et les autres documents du second empire thébain nous montrent un groupe , , pouvant se réduire à dans un mot composé quand le mot précédent a une voyelle susceptible de lui servir d'appui, et même en cet état s'écrire avec une combinaison destinée à rendre le son ל = L sémitique. Bien que le scribe égyptien l'ait parfois confondu volontairement avec le terme , l'ensemble des mots où on le rencontre montre qu'il représente, en caractères égyptiens, le mot אֵל *deus*, , , , , בֵּית־שַׁ־אֵל, עֲקֹב־אֵל, peut-être אֵילַתֵּיאֵל « force de dieu », employé comme nom d'oiseau, etc. Que le mot EL ait eu d'abord un E bref ou long, אֵל ou אֶל, il paraît être certain qu'à l'époque de la XVIIIe dynastie égyptienne il n'avait pas une vocalisation en A à l'initiale. Il faut donc admettre que le égyptien pouvait rendre à l'occasion un E cananéen; il est probable qu'il couvrait aussi d'autres sons vocaliques, et nous verrons que

lorsqu'il répond à U-OU-O, il peut être doublé d'un , qui semble bien servir d'indice à cette prononciation, mais, pour le moment, bornons-nous aux cas où figure seul ou avec . Nous reporterons de même à l'article de ceux où il est accompagné de . Il faut nous borner à constater actuellement que si dans le plus grand nombre des mots étrangers connus jusqu'à présent répond à un son A ou Â de l'assyrien ou du cananéen, dans quelques occasions assez rares il peut répondre à un Ê ou à un Î initial.

Au delà du XVIe siècle, nous n'avons plus que quelques transcriptions égyptiennes insignifiantes de noms sémitiques, ainsi, dans les *Mémoires de Sinouhît*, celle du nom d'un chef syrien, et quelques termes géographiques, mais il est difficile d'en tirer parti pour le moment. Je remarquerai seulement que l'orthographe des mots dont la vocalisation est donnée pour les époques postérieures est identique à celle de ces époques, ainsi , et ainsi de suite. J'ajouterai pourtant qu'à mesure qu'on remonte dans le temps certains de ces mots, et d'autres que je n'ai pas cités, revêtent des formes qui méritent de retenir l'attention plus qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent. Tous les égyptologues ont remarqué depuis longtemps que, plus on se rapproche de l'origine de l'écriture égyptienne, plus que la majeure partie de ce qu'Erman appelle *les écritures défectives* devient fréquent dans les textes[1]. Pour n'en citer qu'un exemple bien connu, le pronom de la première personne du singulier masculin y est fort peu exprimé graphiquement : comme il consistait en un son vocalique, dont je ne définirai pas la nature pour le moment, et qu'on avait l'habitude de ne pas exprimer graphiquement les sons-voyelles dans le corps ou dans la finale des mots lorsqu'elles n'indiquaient pas une modification organique de la racine, on en supprimait le signe volontiers et on s'en remettait au lecteur de discerner par le contexte le sens de la phrase, par suite la vocalisation que chaque caractère y avait. L'expression phonétique du signe dans cet emploi était , et l'on a des exemples qui prouvent que ce même couvrait la prononciation de la première personne du singulier féminin. Quoi qu'il en soit, le fait même de la suppression constante de ce signe dans la vieille écriture aux endroits où nos habitudes modernes exigeraient au contraire sa constante présence nous permet déjà de constater que les Égyptiens ne tenaient pas plus de compte de lui qu'ils ne faisaient des sons-voyelles internes ou finals que l'émission des mots composait, la phrase nécessitait : s'ils écrivaient à côté de la première personne du singulier masculin du verbe , c'est qu'ils considéraient le son qui, suivant , indiquait cette personne comme étant de même nature que les sons, quels qu'ils fussent, qu'ils intercalaient en parlant entre et ou entre et , et , s'il y en avait à toutes ces places. Comme ces sons, non exprimés graphiquement, sont ce que nous appelons des sons-voyelles, il y a grand chance pour que le son écrit , , et qui se compose comme tous les sons de n'importe quelle langue d'un souffle passant par le gosier et prenant son timbre

1. *Zeitschrift*, 1891, t. XXIX, p. 33-45.

particulier aux cavités buccales ou nasales, soit, lui aussi, la figuration de ce que nous appelons un son-voyelle. Comme le pronom étudié était stable dans sa prononciation, au moins pour chaque époque l'une après l'autre, si nous constatons que, pendant le cours des siècles, le son-voyelle s'est modifié, nous ne sommes pas autorisés à en conclure qu'il y avait là une *voyelle vague*; à l'époque où le signe 𓄿 et ses variantes ont été employés pour la première fois à rendre le pronom de la première personne du singulier masculin, il avait une valeur *fixe* correspondant à celle du son de ce pronom, et si, dans cet emploi, le son a changé de valeur, il y a là un fait purement historique. Ce phénomène historique n'a pas plus modifié la valeur première du signe 𓄿 que, par exemple, le changement de la prononciation du A*ll* vieil-anglais en ô*l* de l'anglais moderne n'a modifié la valeur primitive du signe A dans l'écriture d'origine latine et n'a fait de la voyelle *fixe* A une voyelle *vague* du type arabe ou hébreu.

Dans l'orthographe régulière, le signe 𓄿 se rencontre au milieu des mots, là seulement où la voyelle qu'il recouvre faisant hiatus avec la voyelle inhérente ou exprimée de la syllabe précédente, il forme ou formait à l'origine une syllabe indépendante de celle-là comme de la syllabe suivante : il se trouve alors dans la situation de l'A de *créature, miniature,* ou de l'O de *créosote.* Cela était fréquent surtout quand cette syllabe portait l'accent tonique du mot : 𓃀𓄿𓅱, par exemple, se décomposait mécaniquement en 𓃀 + voyelle 𓄿 marquant une voyelle formant syllabe indépendante, 𓅱 + voyelle finale qui dut disparaître après l'époque de la κοινή. Peut-être, comme on le verra, la lettre inhérente à 𓃀 étant AI, déjà tombé au XVIe siècle, la vocalisation contemporaine était BÂNE, la forme copte du mot ϩⲱⲛ *M.* et en thébain avec redoublement de la voyelle, ϩⲱⲱⲛ, nous ramène à une vocalisation antérieure en *ā* pour ⲱ, ⲱⲱ copte, suivant la règle que j'ai indiquée plusieurs fois. 𓃀𓄿𓅱 était trisyllabique à l'origine, mais la voyelle inhérente au caractère 𓃀 étant atone tomba en premier lieu et réduisit le mot à la forme BÂ-NE. De même que tous les substantifs et les adjectifs masculins, il avait une terminaison en 𓅱, ainsi que nous le verrons plus tard, terminaison qui, au second empire thébain, sonnait *ĭ* ou plutôt *ĕ*, comme le prouve la transcription *Amânhatpĕ*[ĭ] de 𓄿𓈖𓏏𓏤𓅱𓂋𓏏𓂋𓂋𓂋

l'o-ω qu'on trouve dans le dérivé copte ϩⲟⲓⲛⲏ *T.* ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ *M.* montre qu'il y avait couvert par 𓄿 un á accentué, et la finale AT-ET du féminin complétait le mot derrière 𓈖, le tout se lisant quelque chose comme BᴬÁNAT-BᴬÁNE, et, par chute du 𓊃 féminin, BᴬÁNA-BᴬÁNÉ. Au passage de l'Á tonique à o-ô, cet o-ô se diphtongua en OI-ÔI sous l'influence de la finale féminine I-E, aboutissant au copte ϩⲟⲓⲛⲏ *T.* ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ *M.* Ajoutons que sauf erreur du scribe le 𓄿 de 𓅱𓄿𓈖𓅓 s'écrit toujours, tandis que celui de 𓅱𓄿𓈖𓊃𓂋 disparaît souvent dans l'écriture, laissant subsister des orthographes telles que 𓅱𓈖𓅓, 𓅱𓈖𓊃𓂋, et non seulement il en est de même dans la plupart des mots qui renferment un 𓄿 médial; mais beaucoup d'entre eux n'ont jamais marqué dans l'écriture par 𓄿 ou par un autre signe la voyelle formant hiatus dans le corps du mot avec la voyelle finale du signe précédent, d'où l'on peut conclure que l'introduction de 𓄿 dans l'orthographe au milieu des mots est un fait secondaire et qui ne se généralisa jamais. Ainsi le mot copte ⲣⲟⲉⲓⲥ *T.* ⲣⲱⲓⲥ *M.* a toujours conservé l'orthographe 𓂋𓅱, de la racine RÂS-ⲣⲏⲥ, ou l'A simple, adhérent au 𓅓, est conservé dans le mot ⲣⲁⲥⲟⲩ *T.* : l'orthographe archaïque, celle qui n'écrivait que les signes représentatifs des consonnes, s'est immobilisée et maintenue jusqu'au dernier jour. D'autre part, le verbe 𓂋𓈖𓄿𓅱 a pris depuis l'époque bubastite une orthographe secondaire 𓅱𓅓𓈖𓄿𓅱, qui entre en variante perpétuelle avec 𓂋𓈖𓄿𓅱 dans les divers manuscrits du *Livre des Morts*, et qu'il ne faut pas confondre avec le verbe voisin 𓅱𓅓𓈖𓄿𓅱𓅓, employé assez fréquemment au *Papyrus Prisse*[1]. La présence en copte du mot ϫⲁⲉⲓⲥ *Akhm.* ϫⲟⲉⲓⲥ *T.* ϭⲟⲉⲓⲥ, ϭⲟⲓⲥ *M. B.*, qui se rattache à l'une des formes de la racine 𓂋𓈖𓄿𓅱, nous achève de prouver, ce que nous indiquait déjà l'orthographe, que le mot égyptien 𓂋𓈖𓄿𓅱, à partir d'une certaine époque, renfermait un hiatus entre la voyelle finale de la première syllabe et la voyelle qui précédait le 𓂋. Cette époque dut être assez tardive, à en juger par la comparaison des orthographes grecques Φοϊνιξ, Κοϊθις, Πχοϊρις, etc., pour des mots comme 𓅱𓈖𓅓𓅱𓅓𓅱𓅓𓅱

orthographe aurait subsisté en démotique, comme celle de , , même après que le de ce mot eut disparu et qu'on eut eu la prononciation ϩωπ-ϩωωπ. Nous verrons, par la suite, quel parti on peut tirer pour la grammaire de ce fait et des faits analogues : notons seulement en attendant que le signe médial, qui marquait parfois en copte la présence de ω et de οι-ωι, indique ailleurs celle de ει-ι.

Nous trouvons donc pour médial la même variété de correspondances vocaliques que nous avons notée pour initial, et j'ajoute qu'il en est de même pour post-médial, mais comme la démonstration se compliquerait ici de questions grammaticales pour déterminer si est ici radical ou s'il indique une flexion, je la remettrai au moment où je traiterai des flexions. L'examen de dans toutes les positions nous amène donc à constater que ce caractère couvre la plupart des différents phonèmes vocaliques, A, E, I (I-EI), O et OU, ce qui nous laisse aussi incertain de sa valeur réelle qu'au début de l'enquête. Toutefois, nous avons noté déjà qu'en remontant les siècles nous voyons l'O et l'OU aboutir à l'A dans bien des cas; tenant compte de ce fait, ne pouvons-nous pas pousser plus loin la recherche et parvenir à ramener successivement A-E-I à un prototype commun qui représenterait la valeur réelle que les Égyptiens attribuaient au signe quand ils l'introduisirent dans leur écriture? Avant de répondre à cette question, il est nécessaire d'examiner quels sons les signes et ont pu couvrir en remontant de l'apparition du copte à la XVIIIe dynastie.

depuis la XVIIIe dynastie jusqu'à l'époque copte.

Certaines considérations que l'on verra plus loin me décident à procéder avec ce signe à l'inverse de ce que je fais pour le signe : je commencerai donc l'étude de par la XVIIIe dynastie, et je la poursuivrai en descendant vers le copte.

initial dans la κοινή ramesside échange perpétuellement avec ou double ce signe sans que nous puissions voir au moyen des seules variantes graphiques contemporaines lequel des deux termes de l'alternative est l'expression de la réalité. Ainsi l'on trouvera selon les textes et , et , et , et , et , et , et , et , et , et ainsi de suite. En rassemblant les exemples, on remarque que presque partout les orthographes en initial paraissent être des formes archaïques conservées par habitude, mais que les formes en semblent être des formes plus modernes. Poussant plus loin l'examen, on s'aperçoit que, si dans quelques cas il y a vraiment substitution de à , prouvée comme on le verra par des dérivés coptes, dans beaucoup d'autres il y a eu accroissement antérieur d'un nouveau à un ancien et par conséquent substitution du complexe au simple : peut-être sera-t-il possible d'en déterminer le mécanisme. La langue la plus archaïque que nous connaissions par des textes étendus, celle des Pyramides, renferme en effet un assez grand nombre de mots commençant par le groupe , et dont les uns gardent l'équivalent

phonétique de ce groupe sous forme de diphtongues jusqu'à l'époque copte, tandis que d'autres se résolvent plus ou moins vite sur un son unique : ainsi , , ,

(col. II, l. 5) Ἀμμώνιος rendu * quand il avait , constatant ainsi, sans y penser, l'équivalence phonétique de et de à son époque. Si on passe au copte, on est forcé d'avouer que, cette équivalence ayant été universelle aux derniers temps de l'écriture égyptienne pour les deux signes à l'initiale, il est impossible d'établir le départ entre les mots qui, commençant alors indifféremment par ou par , représenteraient un son propre à ce dernier signe. Tout ce qu'on peut dire, c'est que répond généralement à un A du grec ou du latin.

Employé à l'intérieur des mots, possède presque toujours cette valeur à la même époque, et je ne vois pas qu'il échange avec dans cette position : mais où il ne demeure pas toujours α et ⲁ à la tonique dans les transcriptions grecques ou dans le copte, il tourne à l'ⲟⲩ-ο-ω de même que , et, comme celui-ci, il peut répondre à ⲉ-ⲏ-ⲓ.

1° tonique médian est ⲁ : ⲏⲁⲕ- en composition dans ⲏⲁⲕ-ϣⲁⲁⲣ par exemple, , , , , ⲡⲁⲓ, ⲧⲁⲓ, ⲡⲁⲓ, ⲡⲁⲧ *T.* ⲫⲁⲧ *M.*, ⲕⲁⲓ *T. M.*, ⲕⲁⲓ *T. M.*, ⲙⲁϩ dans ⲙⲙⲁϩ *T.*, ⲕⲁϩ *T.* ⲕⲁϩⲓ *M.* ⲕⲉϩⲓ *B.*, ⲕⲁϣ *T. M.* à côté de ⲕⲉϣ *Akhm.*, ⲕⲁ- dans ⲕⲁ-ⲗⲟⲩⲕⲓ *M.* de ⲗⲟⲩⲕⲓ, *taureau coupé bœuf*, et dans Καιεχώς , Καμῆφις ou Καμῆτις , etc. Je n'ai voulu prendre que des exemples certains, mais il y en a d'autres, et l'ensemble prouve que le cas a été fréquent au passage de l'égyptien vers le copte. De même que le phonème A marqué dans l'écriture par le signe , le phonème A répondant en hiéroglyphes au signe tourne à la tonique, d'un côté à ⲉ, ⲏ, ⲓ, de l'autre à ⲟⲩ, ⲟ, ω, et à la syllabe atone à ⲉ, ⲓ.

2° tonique médian répond à ⲉ, ⲏ, ⲓ : ⲕⲉϣ *Akhm.* à côté de ⲕⲁϣ *T. M.*, ϩⲉⲏⲓ *M.* ϩⲏⲏⲉ *T.*, ϥⲉⲓ *T.* ϥⲓ, ⲏⲓ *T. M. B.*, par résolution sur ⲓ de la diphtongue ascendante ⲉⲓ, ⲏⲏⲏ *T. M.*, ϩⲏⲧ dans ⲕⲁ-ϩⲏⲧ *T.*, ϩⲏⲧ *T. B.* ϩⲏⲟⲩ *M.*, , ϣⲏⲧⲉ, ϣⲏⲟⲩⲉ *T.* ϣⲏⲟⲩⲓ, ϣⲏⲏⲓ *M.*, ⲉⲕⲏⲉ, ⲕⲏⲉ *T.* ⲕⲓϥⲓ *M.*, etc. Le nombre des cas de ce genre est moins grand que celui des correspondances du signe avec les sons ⲟⲩ, ⲟ, ω; naturellement je n'ai pas noté les formes en ⲉ, ⲏ, qui sont des qualitatifs des formes en ⲟⲩ, ⲟ, ω, ⲙⲉϩ *M.* ⲙⲏϩ *T.*, ⲟⲩⲉϩ *M.* ⲟⲩⲏϩ *T.*, ⲕⲏⲏ, ϩⲏⲡ, etc. : elles ne peuvent servir qu'indirectement, comme nous le verrons, à déterminer la valeur de , et par conséquent elles ne doivent pas entrer ici en ligne de compte.

3° tonique médian répond à ⲟⲩ, ⲟ, ω : ⲙⲟⲩⲓ *T. M.*, ⲙⲟⲩϩ *T. B.* ⲙⲟϩ *M.*, ⲁⲡⲑⲟⲩⲥ *M.*, ϩⲟⲩⲟ *T. M.* ϩⲟⲩⲉ *T. B.* ϩⲟⲩⲁ *B.*, , ⲧⲟϣ, ⲧⲱϣ *T.* ⲧⲁϣ *B.*, ⲑⲟϣ, ⲑⲱϣ *M.*, , ⲥⲓⲟⲟⲩⲧ, ⲥⲓⲱⲟⲩⲧ *T. M.*, , ⲥⲱⲏⲉ, ⲥⲱⲱⲏⲉ *T.*, , ⲟⲩⲱϩ, ⲟⲩⲁϩ *T. M.*, , ϫⲱⲟ

T. M., ⲕⲱⲃ *T. M.*, ϭⲱⲙ *T. M.*, ϫⲱⲙ *T. B.*, ⲃⲱⲕ *M.*, ϩⲱⲡ *T. M.*, ⲥⲧⲱⲧ *T.*, ⲉϭⲱϣ, ⲉϭⲟⲟϣ *T.* ⲉⲑⲱϣ *M.*, en transcription grecque -κοῦσι-, -κοσι-, -κοοσε-, *dire*, forme ptolémaïque de ϫⲱ *T. M. B.*, ϫⲟⲩ *Akhm.*, ϫⲟⲟⲩ *T.*, à côté de ϫⲁ-, ϫⲁⲁ- *B.*, ϫⲉ *T. M. B.*, etc. Cette transcription en ⲟⲩ, ⲟ, ⲱ, de portant l'accent tonique est la plus fréquente. Lorsque le médian est atone, il peut disparaître au passage de l'égyptien au copte, ϭⲃⲟⲓ, ϭⲃⲟⲉ *T.* ϫⲫⲟⲓ *M.*, ϩⲣⲏⲣⲉ *T.* ϩⲣⲏⲣⲓ *M.* ϩⲗⲏⲗⲓ *B.*, mais cela n'est pas fréquent jusqu'à présent.

4° tonique médian formant diphtongue avec , \\, correspond à des diphtongues ⲁϊ ou ⲟϊ, ⲟⲓ, qui proviennent de ⲁϊ, ⲁⲓ, et qui peut se résoudre sur ⲏ, ⲉ, ⲓ, ⲟ, ⲱ : ÂSHAIT, ⲁϣⲏ *T.*, ⲉϩⲉ *T. M.*, où la présence de est prouvée par les pluriels ⲉϩⲏⲟⲩ *M.* et ⲁϩⲁⲩ *B.*, ⲟⲩϣⲏ, ⲟⲩϣⲉ *T.*, de OUKHAIT, ⲙⲁⲧⲟⲉⲓ *T.* ⲙⲁⲧⲟⲓ *T. M.* tandis que le bachmourique a la forme originale ⲙⲁⲧⲁⲓ, confirmée par la transcription grecque dans le nom propre Ματάεις et ramenée en memphitique à ⲙⲁⲧⲓ, ϩⲟⲓ *T.* ⲡ, ϫⲟⲓ *T. M.* et au pluriel ϫⲏⲩ, ⲉϫⲏⲩ *T.* ⲉϫⲏⲟⲩ *M.*, qui ramène ϫⲟⲓ à un original *ϫⲁⲓ, qui garde un ⲁ en thébain ⲕⲁϊⲉ, mais qui devient ⲕⲟⲓ en memphitique, , forme simple de ϫⲱⲓ *M.*, qui se résout sur ϫⲱ *T.*, et ainsi de suite. Cette résolution de la diphtongue ⲁⲓ sur ⲟⲓ, ⲱⲓ, puis ⲱ, nous explique le phénomène d'un égyptien, qui, médian dans la vieille langue, a été remplacé par un ⲱ final en copte, ⲥⲃⲱ *T. M.* pour *ⲥⲃⲱⲓ, *ⲥⲃⲟⲓ, ϩϥⲱ, ϩⲃⲱ pour *ϩϥⲟⲓ, *ϩϥⲱⲓ, qui, eux-mêmes, proviendraient de *SBÁI, *SABÁIT, *HAFÁI, *HAFÁIT; je reviendrai ailleurs sur ce phénomène.

Le médian est employé par les Égyptiens d'époque grecque et romaine pour rendre les A, E, H, O des étrangers accentués ou non, Ἀρσινόη, Φιλοτερα, Κλεοπάτρα, Γάϊος, Καῖσαρος, Νέρων, etc., avec variantes de et même de , qui montrent l'équivalence des trois signes sous les Césars, au moins dans les hiéroglyphes, car, en démotique, le n'échange pas, à ma connaissance, avec à l'intérieur des mots *Αἰετός, *Αἰνέας, *Εἰρήνη, Αὐτοκράτωρ, etc. Aux temps antérieurs, les quelques transcriptions que nous possédons de l'assyrien ou du cananéen donnent pour les syllabes qui renfermaient un dans l'orthographe égyptienne cet obscurcissement progressif de A en OU que j'ai signalé ailleurs. Ainsi la transcription cananéenne de est *Kasha* dans El-Amarna au XVe ou XIVe siècle, tandis qu'au VIIe les transcriptions assyriennes d'Assourbanipal fournissent *Kousi, Kousou, Koushou,* qui correspondent aux transcriptions grecques Πε-κῦσις, Τε-κῦσις; de la même manière, le de

où la présence de est rendue certaine par les variantes de est chez Assourbanipal *Boukkourninip*, accentué ou non a déjà ou dans *Kouihkou*, dans *zabnakou*, dans *Hikouphtah*, dans *Akounou*, à la XVIIIe dynastie, et un mot comme renferme à la fois pour la valeur A et la valeur E résultant de la diphtongaison de A avec \\ I-E, sans compter à la finale la valeur OU, I, que nous examinerons plus loin. Il résulte de plusieurs de ces exemples que, sous le second empire thébain, le mouvement qui transforma A en OU était déjà commencé dans certains mots : ainsi du nom propre est rendu *Pakhoura* ou, par assimilation vocalique des deux voyelles atones à l'accentuée, *Poukhourou*, avec la variante *Pikhoura*. D'autre part, nous voyons encore sous Assourbanipal des formes comme *Siyaoutou*, *Saiya*, *Hattikhourou*, *Pakrourou*, *Patouréshi*, pour , à côté de , qui sont transcrits *Pishankhourou*, *Poutoubeshti* : *Pishankhourou* s'explique par une variante , prononcée successivement **Paishanhourou*, **Peishanhourou*, *Pishanhourou* et *Poutoubeshti*, au lieu de *Petoubeshti* par assimilation de A-E dans avec OU de *oubeshtit*. Quelle que soit la raison de la modification, les exemples cités prouvent que le mouvement s'est opéré d'après des lois faciles à reconnaître, mais pendant une longue période de temps et d'une façon assez sporadique, au moins en apparence. La variante vocalique Νεχάω, Νεγάω, à côté de *Nikou*-Νεκώς pour , nous montre peut-être comment on est arrivé de la prononciation KA à KOU : KA modifié par glissement d'un OU sous l'influence de l'OU final s'est diphtongué d'abord avec lui, KAOU, et la diphtongue s'est résolue sur OU-Ô, *Nikou*-Νεκώς. Les transcriptions assyriennes semblent indiquer que c'est l'influence de la gutturale ⊿ qui a amené ce résultat en premier lieu, mais le phénomène s'est généralisé par la suite. La transcription grecque Αμαῦνε, pour le nom de la déesse , montre, pour le masculin , une transition *Amânou*-**Amaounou*-Ϫⲁⲙⲟⲩⲛ-Ἄμμων, analogue à *Nekhao*-*Nekhô*.

Le s'amuit généralement à la finale et ne subsiste que dans les monosyllabes où il porte l'accent. Le procédé d'amuissement est le suivant pour les atones : un E-ⲉ se substitue à , puis cet ⲉ disparait et la consonne qui le supportait reste nue. Ainsi on a pour le pronom-article et ses formes le schème de dégradation suivant : devient ⲡⲉ et le ⲉ s'amuissant ⲡ comme article simple, mais il garde la valeur pleine de dans ⲫⲁⲓ *M.* ⲡⲁⲓ *T.*, puis le thébain et les dialectes de la Moyenne Égypte affaiblissent ⲁ en ⲉ, ⲡⲉⲓ *T. B.*, et le thébain résout la diphtongue ⲉⲓ sur ⲓ, ⲡⲓ *T.* pour le pronom démonstratif masculin du singulier qui signifie *celui-ci*, mais dans le sens de *celui-là*, le copte dit ⲫⲏ *M.* ⲡⲏ *T. B.*, qui est produit par diphtongaison des deux voyelles A+I de et résolution de la diphtongue sur ⲏ. Comme pronom possessif absolu, suivi des suffixes des personnes a transformé son A en Ô

ⲫⲱ- *M.* ⲡⲱ- *T. B.*, mais comme préfixe possessif il garde le phonème A primitif de , comme dans **Ⲡⲁ-ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ** *T.* **Ⲫⲁ-ⲡϭ̄ⲥ** *M.* Enfin, en tant qu'article possessif joint aux suffixes des personnes développé en , ainsi que nous le verrons ailleurs, se vocalise de trois façons différentes : à la première personne répondant à un antique PAI-I, PAY-I, PA͡I, il se résout sur ⲡⲁ- selon la règle que j'ai formulée ailleurs, et la chute finale de -I-I, -I met à nu l'antique vocalisation en A qui est ainsi conservée, tandis qu'à la seconde personne du singulier féminin il devient ⲡⲟⲩ par amuissement de la dentale finale, PAI-E par obscurcissement de A en OU et résorption successive des deux voyelles *POUI-E, *POUI-ⲡⲟⲩ[1]; enfin, à toutes les autres personnes du singulier et du pluriel, les sons A + I de - se diphtonguent en A͡I, et la diphtongue se résout sur E-ⲉ, ⲡⲉⲕ, ⲡⲉⲥ, etc. La même série de phénomènes se représente pour les formes du féminin et pour celles du pluriel, **Ⲧⲉ-**, ⲧ- *T.* ϯ-, ⲧ-, ⲑ- *M.* et ⲡⲉ-, ⲛ- *T.*, ⲛⲓ *M. B.*, ⲧⲁϊ, ⲧⲉⲓ, ϯ *T. B.*, ⲑⲁϊ, ⲧⲁϊ *M.* et ⲛⲁϊ, ⲛⲉϊ *T. M. B.*, ⲧⲏ *T. B.* ⲑⲏ *M.* et ⲛⲏ *T. M. B.*, ⲧⲱ- *T. B.* ⲑⲱ- *M.* et ⲛⲟⲩ *T. M. B.*, enfin ⲧⲁ- *T. M. B.* et ⲛⲁ- *T. M. B.* Le final s'est donc amui pour l'article de tous les dialectes dans de certaines positions, et la consonne-support est demeurée seule ⲡ-ⲫ-, ⲧ-ⲑ-, ⲛ-. Le même amuissement s'est produit pour , devenu atone dans le complexe *, ⲉⲓⲟⲣ̄ⲙ, ⲉⲓⲱⲣ̄ⲙ *T.* ⲓⲟⲣⲉⲙ *M.* ⲓⲁⲣⲉⲙ *B.*, et dans beaucoup de mots où se trouvait comme signe à la syllabe atone, ⲃⲏⲃ, ϫⲱϫ, ⲟⲩⲱϣ *T. M.* ⲟⲩⲁϣ *T. M. B.*, ⲟⲩⲟϫ *T. M.*, etc., mais, lorsque le final portait un accent, il suit en transcription copte les mêmes modifications phonétiques que nous avons observées pour les autres positions dans le mot, ⲣⲟⲩϩⲉ *T.*, ⲣⲟⲩϩⲓ *M.*, ⲥⲃⲉ *T. M.* ⲥⲃⲏ *B.*, ϭⲁ *T.*, sauf la modification régulière en ⲟ, ⲱ.

Remontant au delà du copte, on remarque au *Papyrus gnostique* les transcriptions pour et , qui nous offrent le final répondant à O, mais, passant rapidement sur des cas de ce genre qui sont conformes de tous points à ce que j'ai montré jusqu'à présent de la phonétique égyptienne, j'arrive à une question de grande importance. Les noms sémitiques transportés en égyptien depuis la XVIIIe dynastie offrent en grand nombre cette particularité d'avoir à la finale dans leur transcription hiéroglyphique un signe qui renferme une voyelle inhérente ou qui est l'indice ordinaire d'un son-voyelle, là où l'original hébreu ne présente point de voyelle finale, , , , , etc., ou, comme chez Shashanq , , , etc., pour רַבַּת, עַמַּק, עַיִן, שָׁרוֹן, חֲפָרִים, מַרְנַיִם, נֶגֶב, ce dernier précédé de l'article égyptien. On pourrait appliquer à ces cas la théorie de Le Page-Renouf[2] d'après laquelle l'égyptien avait un syllabaire à voyelles inhérentes; , , ou ayant une voyelle A, OU, I, at-

1. Comparer les formes thébaines ⲁⲥⲟⲩ, ⲙⲁⲧⲟⲩ, ⲛⲟⲩ, ⲣⲁⲥⲟⲩ, ⲥⲁϩⲟⲩ, pour les memphitiques ⲁⲥⲟⲩⲓ, ⲙⲁⲑⲟⲩⲓ, ⲛⲟⲩⲓ, ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ, ⲥⲁϩⲟⲩⲓ.

2. Le Page-Renouf, *The Life Work*, II, p. 159.

tachée à leur prononciation sans qu'il fût besoin de la marquer par un signe spécial, les scribes, écrivant l'un des mots cités ci-dessus, ne pouvaient faire autrement que d'en écrire la finale au moyen d'un caractère impliquant une voyelle prononcée à l'ordinaire, et c'est cette voyelle qu'ils auraient par la suite notée par un des signes dont ils se servaient couramment dans leur propre langue pour indiquer des sons-voyelles. Cette explication trop ingénieuse a l'inconvénient de ne pas expliquer pourquoi, dans certains cas, ils ont mis, à par exemple, une terminaison en , , et, dans d'autres cas, une terminaison en , . Il vaut mieux se rappeler que le babylonien, dont la langue et l'écriture étaient une sorte de bien commun aux nations situées d'une manière générale entre le plateau de l'Iran ou de la Méditerranée avaient pour la plupart des noms propres ou communs une déclinaison à trois cas : -OU pour le nominatif, -I pour le génitif, -A pour l'accusatif, avec ou sans mimmation : les scribes babyloniens et leurs élèves les scribes cananéens écrivaient donc, selon les espèces, les noms égyptiens *A-ma*-NOU-OUM, *A-ma-a*-NOU, *A-ma*-NA, *Aman-ap*-PA, *Aman-ap*-PI, *Ka*-ŠI, *Ka*-ŠA, *Pou-khou*-ROU, *Pi-khou*-RA, etc. Les scribes égyptiens, de leur côté, entendant les noms étrangers prononcés diversement à la finale et ne possédant pas de déclinaison analogue à celle des dialectes sémitiques, transcrivaient ces noms en leur écriture avec l'indication de la voyelle du cas auquel ils les avaient entendu prononcer, et, l'habitude une fois prise de les noter avec cette voyelle, ils la perpétuèrent par routine jusqu'au temps des Ptolémées. Le signe-voyelle placé à la fin d'un nom sémitique transcrit marque donc la place d'une voyelle prononcée et qui correspondait à l'une des voyelles servant à rendre les cas en babylonien ou en cananéen, et on peut arriver à en fixer la valeur par approximation : ayant, comme nous le verrons, la fonction de noter les phonèmes sémitiques tournant autour de OU et \\, final ceux qui dépendent de I, sera l'équivalent de A et de ses nuances ordinaires, OU et E, et nous avons déjà vu des exemples de ces valeurs en OU dans *Akoun*OU et *Kouihk*OU.

Les transcriptions des noms géographiques de la Palestine, et celles des noms communs venus de ce pays, qui renferment un , montrent en effet à toutes les places un A ou un E et OU-O dérivés d'un A. On aura donc : *Sarouna*, שָׁרוֹן, קָנָה, כִּנֶּרֶת, תָּעֲנָךְ, נֶגֶב, שֶׁמֶשׁ־אֶדוֹם, ירזה, יָפוֹ Ἰόππη, גֶּזֶר, כָּפָר, *Gargamish*, כַּרְכְּמִישׁ, מִרְכָּבֶת, מֶרְכָּבָה, מַהַר, צִיר, etc. ; les exemples abondent. On remarquera toutefois que là où l'hébreu ou une autre langue donnent des É ou des O pour équivalents à des A, l'assyrien ou une autre langue fournissent un A, ce qui permet de rétablir l'A dans la vocalisation cananéenne antérieure, et par conséquent de conclure que le signe répondait à un A dans les transcriptions de la XVIIIe dynastie. Si en effet l'hébreu met שֶׁמֶשׁ en présence de , le cananéen d'El-Amarna et l'assyrien donnent *ŠamaŠ* ; on a de même *Gargamish* en assyrien à côté

de *Karkémish* en hébreu, celui-ci juxtaposant les deux valeurs E et A; le latin a connu la prononciation archaïque *Sarra* par un A à côté de la prononciation plus récente par un OU qu'ont notée l'assyrien, l'hébreu et le grec, *Sour-rou*, צור, צֹר, Τῦρος; l'hébreu a conservé pour , le son A, *Iâpho*, quand le grec a obscurci l'A en O, Ἰόππη, et ainsi de suite. On en arrive donc à conclure pour comme pour que les valeurs vocaliques diverses, ᾳ, ε, η, ι, ο, ω, ου, qu'on trouve dans les transcriptions là où il se trouvait dans les hiéroglyphes, ont été produites pour l'évolution naturelle du langage et peuvent fort bien varier selon les époques, sans que le signe ait besoin de changer : l'orthographe conservait celui-ci par routine à travers toutes les modifications du phonème. De plus ces équivalents diminuent en nombre à mesure qu'on remonte dans le temps, et la plupart d'entre eux se ramènent au son A vers la XVIIIe dynastie. S'y ramèneraient-ils tous si nous pouvions remonter au delà? Avant d'aborder cette question, il sera utile de faire pour ce que nous avons fait pour , c'est-à-dire d'attendre que nous ayons examiné ce que c'est que et que nous ayons conduit l'examen jusqu'au XVIe siècle avant notre ère.

depuis l'époque copte jusqu'à la XVIIIe dynastie.

Les premiers égyptologues n'ont guère distingué le son attaché au , , de ceux qu'ils attribuaient à et , et c'est seulement peu à peu qu'ils ont dégagé des comparaisons des transcriptions hiéroglyphiques avec leurs originaux sémitiques une valeur de pouvant rendre approximativement celle de ע ou de ع en hébreu ou en arabe. E. de Rougé avait bien résumé, dans son *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*[1], les résultats auxquels l'avaient conduit ces travaux : « Il n'y a » absolument rien dans la langue égyptienne qui puisse nous engager à supposer l'exis- » tence d'une aspiration gutturale analogue au ע des Sémites. Les Coptes, qui ont con- » servé si scrupuleusement toutes les lettres égyptiennes propres à écrire les nuances » de prononciation que l'alphabet grec ne leur fournissait pas, ne possèdent, outre les » voyelles fixes, aucune autre aspiration que le ϩ = ה, ח et le ϫ = ח. Il est cependant » remarquable que la Bible ait employé fréquemment le ע dans la transcription des » mots égyptiens; c'est toujours au bras que correspond alors cet ע de la Bible.... » Il est extrêmement probable que les syllabes écrites en égyptien avec le bras » avaient une prononciation emphatique que les Hébreux ont indiquée en se servant » du ע. » Rougé cite ensuite divers exemples de transcriptions égyptiennes des mots hébreux, puis il ajoute : « Si nous groupons les renseignements groupés par tous ces » mots, nous trouvons que les Égyptiens ont traité le ע de plusieurs façons; quelque- » fois ils l'ont supprimé et n'ont écrit que la voyelle; quelquefois ils l'ont changé en » aspiration; souvent ils l'ont écrit par leur voyelle emphatique ; enfin, quand on » a recherché une approximation plus exacte, on l'a transcrit par le sigle du mot . » Tout ceci nous amène aux mêmes conclusions que l'étude de la langue copte, à savoir,

1. P. 93 sqq.

» que les Égyptiens n'avaient rien qui correspondit exactement à cette articulation, » qui paraît d'ailleurs tout à fait spéciale aux familles sémitiques. » Ce fut l'opinion à peu près unanime de l'école égyptologique entière pendant une trentaine d'années, puis l'école de Berlin, poursuivant son entreprise de sémitisation complète de l'égyptien, poussa plus loin l'identification de avec ע. Son opinion moyenne, autant qu'on en peut juger par la troisième édition de la grammaire d'Erman, est que « » ʿ répond étymologiquement au ע sémitique, *ḏbʿ* « doigt », אֶצְבַּע, *ʿjn* » « œil », עַיִן. Accessoirement il n'est que le résidu d'un ר, comme c'est certainement le » cas pour *jʿḥ* « lune », יָרֵחַ. — Les Égyptiens l'employèrent aussi sous le » Nouvel Empire pour rendre ע dans les mots étrangers, et les Hébreux ou les » Araméens de l'époque persane rendent toujours le égyptien par ע; au con- » traire, l'écriture cunéiforme, qui ne possède point de ע, ou ne rend point le » , ou le marque exceptionnellement par *ḫ*. — En copte, il n'est plus visible » dans l'écriture, mais il est encore compté comme une consonne pleine dans la for- » mation de mots nombreux (ϣⲛϩ *ʿnḫ*, ϣϣⲱⲧ *šʿd*, ⲡⲱⲛⲉ *pnʿ* sont des verbes de trois » consonnes), ou bien il exerce encore une influence sur la forme du mot[1]. » L'opinion que pouvait être un ע véritable n'a pas été admise universellement, tant s'en faut, et dernièrement encore M. Montet la combattait vigoureusement dans le *Sphinx*[2]. Pour moi, est un caractère d'une nature spéciale répondant à un son qui sembla difficile à rendre dès le début, si bien qu'on essaya d'en préciser la valeur par un ensemble de sons. En effet, nous verrons plus loin qu'aux époques anciennes, il échange souvent dans des mots très usités avec le groupe : des formes comme , rapprochées de formes comme , nous suggèrent l'idée que dans l'orthographe habituelle , le est une sorte de syllabique dont l'équivalent serait , et les variantes telles que , de , ainsi que d'autres que j'aurai l'occasion de relever plus loin pour l'âge memphite comme pour les transcriptions sémitiques du temps de Shashanq, prouvent assez nettement cette nature de . Toutefois, il est non moins bien prouvé, par d'autres variantes, que cette orthographe ne répondait pas entièrement à la prononciation de , et que l'orthographe pour , comme au XVIIe siècle de notre ère la transcription française *Aali* pour *Ali*, n'est qu'un pis-aller pour marquer une prononciation particulière qui, dans les noms sémitiques, exprime ce phonème ע-ع sans pourtant le couvrir tout à fait : n'est donc pas, à proprement parler, un signe syllabique, mais c'est une orthographe approchée pour rendre un son égyptien un peu étrange, et un son étranger analogue que l'égyptien n'avait pas[3]. Reprenons donc les faits à notre tour et voyons les conclusions qu'on peut tirer d'eux.

I. *A quoi répondent ou ses homophones dans le copte?* — On y trouve,

1. Erman, *Ægyptische Grammatik*, 3e édit., § 101, p. 60-61.
2. Montet, *Questions de Grammaire*, dans *Sphinx*, 1915, t. XIX, p. 3-8.
3. Une conversation que j'ai eue avec M. Loret, pendant les congés de Pâques 1916, m'a fait croire qu'il a sur la valeur de des idées analogues aux miennes, mais plus absolues : pour lui, m'a paru être un syllabique véritable (*26 avril 1916*).

comme pour le ⲓ et pour le 𓅱, tous les sons de l'alphabet grec en face du 𓄿 hiéroglyphique.

1° 𓄿 répond à ⲁ au commencement des mots suivants : 𓄿𓂝, 𓄿𓅱, ⲁϥ, ⲁⲁϥ, ⲁϩ *T. M.*, 𓋹 *vivre*, ⲁⲛϩ, ⲁⲛⲁϩ *T. B.*, et *jurer*, ⲁⲛⲁϣ *T. M.* ⲁⲛⲛϣ *B.*, 𓄿 ⲁⲗⲉ *T.* ⲁⲗⲛⲓ *M.* au factitif ⲧ-ⲁⲗⲉ, ⲧ-ⲁⲗⲟ *T. M.* ⲧ-ⲁⲗⲁ *B.*, 𓄿 ⲁⲗⲕⲉ *T.*, 𓄿 ⲁϩⲉ *T.* et au factitif ⲧ-ⲁϩⲉ, ⲧ-ⲁϩⲟ *T. M.* ⲧ-ⲁϩⲁ *T. B.*, à côté de ⲱϩⲉ *T. Akhm.* ⲱϩⲓ *M. B.*, 𓄿 ⲁϩⲉ *T.* ⲁϩⲓ *M.*, 𓄿 ⲁϣ *T.*, 𓄿 ⲁϣⲉ *T. M.* ⲁϣⲓ *M.*, 𓅱 ⲁϣⲁⲓ *T. M.* ⲁϣⲉⲓ *Akhm. B.*, 𓅱 ⲁϣⲛ *T.*, 𓄿 ⲁⲓⲁⲓ *T. M.* ⲁⲓⲉⲉⲓ *B.* ⲁⲓⲉⲩ *Akhm.* et dans le dérivé ⲁⲉⲓⲛ *T.* ⲁⲉⲓⲥ *Akhm.*, 𓄿 ⲁⲛϫⲏϩ *M.*, ⲁⲛϫⲏϩⲉ, ⲁⲛϫⲏϩⲉ *T.*, 𓄿 ⲁⲣϣⲁⲛ *T.* ⲁⲣϣⲓⲛ *T. M.*, 𓄿 ⲁⲛ *Akhm. B.*, 𓄿 ⲁⲛⲟⲛⲓ *M.*, 𓄿 ⲁϭⲟⲗⲧⲉ *T.*, 𓄿 ⲁⲕⲉⲥ, ⲁⲕⲛⲥ *T. M.*, 𓅱 ⲁⲙⲉ *M.*, 𓄿 ⲁⲗ *T. M.*, 𓄿 ⲁⲗⲱⲟⲩⲓ *M.*, 𓄿 ⲁϭⲉⲙ *M.*, 𓄿 ⲁϭⲱⲙ, ⲁϭⲉⲙ *M.* ⲁϩⲱⲙ *T.*, etc. Il correspond également à ⲁ au milieu et à la fin des mots dans 𓄿 ⲟⲩⲁ, ⲟⲩⲁⲁ- *T.*, 𓅱 𓄿 ⲟⲩⲁ *T.*, 𓄿 ⲟⲩⲁⲁϩ *T.* ⲟⲩⲁϩ *M.* ⲟⲩⲁϩⲉ *Akhm.*, 𓅱 𓄿 ⲙⲁϩⲉ, ⲙⲁⲁϩⲉ *Akhm.* ⲙⲁⲁϣⲓ *B.*, à côté de ⲙⲟⲟϣⲉ *T.* ⲙⲟϣⲓ *M.*, 𓅱 𓄿 ⲙⲁⲁϩ *T.* ⲙⲁϩ *Akhm.* ⲙⲁⲡ *M.*, 𓄿 [ⲕⲁⲗⲁⲛ]-ⲕⲁϩ *M.*, 𓅱 𓄿 ⲙϩⲁⲁⲧ *T.* ⲙϩⲁⲧ *M.*, 𓅱 𓄿 ⲙⲁⲧⲟⲓ *T. M.*, 𓄿 ϫⲁⲁⲙⲉ *T.*, ϫⲁⲙⲓ, ϫⲁⲙⲏ *M.*, 𓄿 ⲁⲙⲉ *Akhm.*, à côté de ⲟⲙⲉ, ⲟⲟⲙⲉ *T.* ⲟⲙⲓ *M.*, 𓄿 ⲉⲣⲡⲁ- *T.*, 𓄿 ϣⲁ *T.* ϣⲁⲓ *M.*, etc. Enfin le verbe 𓄿 présente les formes ⲉⲓⲁ, ⲓⲁ *T.* ⲓⲁ *M. Akhm.*, à côté des formes ⲉⲓⲱ, ⲓⲱ, tant à l'état absolu qu'en composition, ⲉⲓⲁ-ⲣⲁⲧ, ⲉⲓⲁ-ⲧⲟⲟⲧ *T.* ⲓⲁⲣⲁⲧ, ⲓⲁⲧⲟⲧ *M.* ⲓⲁⲧⲱⲧ *Akhm.* Le signe hiéroglyphique 𓄿, qui se rencontre dans le mot égyptien, y est à la place même où se trouve le phonème copte ⲁ.

2° 𓄿, répondant à ⲉ, ⲏ, à l'initiale, à la médiale ou à la finale des mots, est assez peu fréquent en copte : 𓄿 ⲏⲓ *T. Akhm. M. B.*, 𓄿 ⲏⲓ *M.*, *une paire*, 𓅱 𓄿 ϩⲏⲛⲛⲉ *T.* et les formes voisines ϩⲛⲛⲉ *M.*, ϩⲛⲛⲉ *T.* et ϩⲛⲛⲧⲉ *T.*, 𓅱 𓄿 ⲟⲩⲉⲣⲛⲧⲉ *T.* ⲟⲩⲉⲣⲛϯ *B.*, 𓅱 𓄿 ⲙⲉ *T.* ⲙⲏⲓ *M.* ⲙⲉⲉⲓ *B.*, 𓅱 𓄿 ⲙⲏ *T. M.*, 𓄿 ⲣⲏ *T. M.* ⲣⲉ *B.*, à côté de ⲣⲓ *Akhm.*, 𓅱 𓄿 ⲧⲏⲩ *T. Akhm.* ⲑⲛⲟⲩ *M.*, 𓄿 [ⲕⲉⲗⲉ-ⲛ]-ⲕⲉϩ *T.*, 𓅱 𓄿 ϫⲱⲙⲉ, ϫⲱⲱⲙⲉ *T.*, 𓄿 ⲟⲟⲙⲉ, ⲟⲙⲉ *T.* ⲁⲙⲉ *Akhm.* à côté de ⲟⲙⲓ *M.*, 𓅱 𓄿 ⲧⲏⲛⲏⲉ, ⲧⲏⲏⲉ *T.* ⲑⲏϩ, ⲧⲏϩ, ⲧⲉϩ *M.* Je n'ai pas tenu compte ici des qualitatifs en ⲏ ou en ⲉ, qui se rattachent à des états absolus en ⲱ, ⲟⲩ, etc., provenant de ⲁ selon la loi que j'ai déjà indiquée plus d'une fois, ϩⲛⲕ *T.* ϭⲛⲕ *M.*, qualitatif de ϩⲱⲕ, ϩⲱⲱⲕ *T.* ϭⲱⲕ *M.* de 𓄿; il y a là l'application d'ailleurs assez rare d'une règle de grammaire, et ces exemples ne peuvent pas nous servir directement pour déterminer la valeur originale du signe 𓄿.

3° Le copte présente rarement une valeur ⲓ, ⲉⲓ, à l'endroit où le mot hiéroglyphique original montre un ▭. Voici pourtant quelques exemples : ▭ ⲉⲓϣⲉ *T.* ⲉⲓϣⲓ, ⲓϣⲓ *M.* ⲉⲓϩⲉ *Akhm.*, à côté de ▭ ⲁⲓϣ *T. M.* ⲉϣ *B.* et ▭ ⲁⲓϣⲉ *T.* ⲁⲓϣⲓ *M.*, ⲉⲓⲙⲉ, ⲓⲙⲉ *T.* ⲉⲓⲙⲓ *M.* ⲓⲙⲓ *B.*, à côté de ⲉⲙⲓ *B.* et du factitif ⲧ-ⲁⲙⲟ *T. M.* ⲧ-ⲁⲙⲁ *B.*, ⲧ-ⲁⲙⲟⲩ *M.*, ⲧ-ⲁⲙⲉ *T. M. B.*, de ▭, ⲉⲓⲙⲉ, ⲓⲙⲉ *T.* ⲓⲙⲓ *M.*, ⲣⲓ *Akhm.*, de ▭, à côté de ⲣⲏ *M. T.* ⲣⲉ *B.*, ⲟⲩⲉⲓϩⲉ *Akhm.*, de ▭, à côté de ⲟⲩⲁⲁϩ *T.*, et ainsi de suite.

4° Les phonèmes coptes qui correspondent le plus fréquemment à un ▭ hiéroglyphique sont ⲟⲩ, ⲟ, ⲱ : ▭ -ⲟ au féminin -ⲱ dans ϩⲁⲗⲗⲟ ⲛ *T.* ϩⲁⲗⲗⲟ *Akhm.*, ϩⲉⲗⲗⲁ *B.*, ϫⲉⲗⲗⲟ ⲡⲓ *M.* ϩⲉⲗⲗⲱ ⲧⲉ *T.* ϫⲉⲗⲗⲱ ϯ *M.* de ▭, ⲣ̄ⲣⲟ, ⲉⲣⲣⲟ *T.* ⲣ̄ⲣⲟ *Akhm.* ⲟⲩⲣⲟ *M.*, à côté de ⲣ̄ⲣⲁ, ⲉⲣⲣⲁ *B.*, au féminin ⲣⲣⲱ ⲧ *T.* ⲟⲩⲣⲱ ϯ *M.* de ▭, ⲣ̄ⲙⲙⲁⲟ *T.* ⲣⲁⲙⲙⲁⲟ *M.* à côté de ⲗⲉⲙⲉⲁ *B.* de ▭, ⲉⲓⲉⲣⲟ *T.* ⲓⲉⲣⲟ *T. Akhm.*, ⲓⲁⲣⲟ, ⲓⲁⲣⲱ *M.* ⲓⲉⲣⲣⲟ *B.* de ▭, ϩⲣⲟⲩⲟ, ϩⲣⲟⲩⲱ *T.* ϫⲉⲣⲟⲩⲱ *M.* de ▭, tandis que, dans la forme en ⲛⲁ préfixe, il reste ⲁⲁ, ⲛⲁⲁ- *T. M.*, ainsi que dans la forme redoublée, ⲁ̈ⲁ̈ *T. M.* ⲁⲓⲉⲉⲓ *B.* ; ▭ ⲟⲛ *T. M.* à côté de ⲁⲛ *B.* ☥ ⲱⲛϩ, ⲟⲛϩ, ⲱⲛⲁϩ, ⲟⲛⲁϩ *T. B.*, ⲱⲛϩ *Akhm.*, ⲱⲛϫ, ⲟⲛϫ *M.*, ⲱⲱⲛϩ, ⲁⲁⲛϩ et ⲱⲛϣ *T. M.* ⲱⲱⲛϣ *Acta Pauli*, à côté de ⲁⲛϩ, ⲁⲛⲁϩ *T. B.*, ⲁⲁⲛϩ, ⲁⲁⲛϣ *Acta Pauli*, ⲱⲧ *T. M. B.*, ⲱⲣ̄ϥ, ⲟⲣ̄ϥ *M.* ⲱⲣⲉϧ, ⲟⲣϧ̄ *T.*, ▭, ▭ ⲱϩⲉ *T. Akhm.* ⲱϩⲓ *B.* ⲟϩⲓ *M.*, à côté de ⲁϩⲉ *T.*, ▭ ⲱⲓϣⲙ̄ *T.* ⲱⲓϣⲉⲙ *M.* ⲟⲓϣⲙ̄ *T. M.*, ▭ ⲱⲓϣ *T. M. Akhm.* ⲉⲓϣ *T.*, ⲟⲉⲓⲕ *T.* ⲱⲓⲕ *M.* à côté de ⲁⲓⲕ, ⲁⲓⲉⲕ *B.*, ▭ ⲱⲕ *M.* dans ⲱⲕ-ⲛ-ϩⲏⲧ, à côté de ⲁⲓⲉⲕ *T.* ⲁⲓⲕ *M.*, *dedicatio templi*, c'est-à-dire la cérémonie d'*entrer* dans un temple pour la première fois, ▭ ⲟⲩϥ *T.* ⲱϧ *M.*, ▭ ⲟⲙⲉ, ⲟⲟⲙⲉ *T.* ⲟⲙⲓ *M.*, à côté de ⲁⲙⲉ *Akhm.*, ▭ ⲟϫ, ⲱϫ *T.*, etc. J'ai déjà dit que, à côté de ⲉⲓⲁ, ⲓⲁ *T.* ⲓⲁ *M. Akhm.*, l'antique ▭ a produit ⲉⲓⲱ, ⲓⲱ *T.* ⲓⲱ *M.*, avec ▭ équivalant à ⲱ. De même, ▭ a produit ⲓⲟϩ *M.* ⲟⲟϩ *T.*, où le ▭ répond à ⲟ et ⲟⲟ; j'aurai l'occasion de revenir sur ces formes. Notons toutefois qu'on a la variante ▭ pour le nom du dieu Lune à une époque où ▭ et ▭ sont devenus presque homophones, ce qui expliquerait la forme thébaine ⲟⲟϩ à côté du memphitique ⲓⲟϩ qui correspond exactement à ▭. On remarquera que, dans la plupart des cas, les phonèmes ⲟ, ⲱ, ⲟⲩ du thébain ou du memphitique se trouvent en présence d'un ⲁ dans les dialectes qui ont conservé plus de traces d'archaïsme, tels que l'akhmimique ou cet ensemble de parlers que je désigne, faute de mieux, sous le nom traditionnel de bachmourique. Il y a donc chance pour que les ⲟ, ⲱ, ⲟⲩ, répondant à un ▭ de l'écriture hiéroglyphique, se laissent ramener à un ⲁ du vieil égyptien, comme il arrive pour les ⲟ, ⲱ, ⲟⲩ, répondant à un ▭ ou à un ▭, et l'examen des transcriptions assyriennes ou cananéennes nous amènera aux mêmes conclusions.

En résumé, le copte a toujours employé pour rendre ▭ les mêmes sons-voyelles qui lui servirent à exprimer le ▭ et le ▭ des mots hiéroglyphiques. Il n'avait pas le son du ⲩ-ϩ, car s'il l'avait eu, il n'aurait pas plus hésité à créer pour lui un signe particulier qu'il n'a fait pour ▭, pour ▭ ou pour ▭. Quand il a eu à écrire des noms arabes renfermant un ϩ, il a pris d'instinct le moyen employé par les cunéiformes : ou il n'a

pris de lui que la voyelle inhérente, supprimant ainsi ع, ⲁϩⲁⲉⲗⲩⲁϩϩⲁⲣ, ⲁϩⲁⲉⲣⲁⲙⲁⲛ ⲩ ⲁϩⲁⲉⲗⲗⲁ, ⲁϩⲁⲉⲗⲁⲍⲓⲍ, ⲁⲙⲉⲣ pour عبد الجبّار, عبد الرحمن بن عبد الله, عبد العزيز, عامر, ou bien il l'a rendu par la voyelle précédée ou suivie de l'aspirée ϩ. Pour plus de clarté, le texte arabe transcrit en lettres coptes de Le Page-Renouf inscrit un petit ʿ au-dessus de l'aspirée ϩ̓, ⲡⲉⲗϩ̓ⲁⲱⲉ, ⲓⲉϩ̓ⲁⲗⲗⲉⲙⲟϩ, ⲓⲉⲛⲫⲁϩ̓, ⲡⲁϩ̓ⲁ, ⲉⲗⲁⲉⲙⲉϩ̓ⲁ, بالعشا, يعلمه, ينفع, بعد, الجامعه.

II. *A quoi répondent* ⲁ *et ses homophones dans les transcriptions grecques ou du grec.* — Lorsque les scribes égyptiens eurent à transcrire les noms des Césars romains *en hiéroglyphes*, ils usèrent de la même liberté avec ⲁ qu'ils avaient employée pour ⲓ et pour ⲁ, avec une légère tendance à mettre un ⲁ où l'original avait une voyelle longue Ā ou Ē : Οὐεσπασιᾶνος, Δομιτιᾶνος, etc., Τραϊανός, etc., Ἀδριανός, Σαβῖνα σεβαστή, etc., Ἀντωνῖνος, Αὐρήλιος, Κόμμοδος, Σέουηρος, Γέτας, etc., et l'on trouve les variantes et pour Αὐτοκράτωρ et Καίσαρος, mais dans les textes démotiques contemporains les mêmes noms sont écrits régulièrement pour un ⲁ, ce qui achève bien de prouver que les orthographes ci-dessus sont pour la plupart des jeux de scribe. A l'époque grecque, la même confusion n'existe pas dans les transcriptions en hiéroglyphes ou en démotique des noms grecs. A l'inverse lorsque l'on transcrivit en lettres grecques des noms égyptiens, on remarque qu'au ⲁ correspondent les valeurs suivantes :

1° A, dans ★ Οὐάρε, Ἀνοῦκις, Ἀυάρις, ★ Ἀρού à côté de Ἐρώ, *, Παχόμ, Παχώμιος, *, Ταούς, etc., Ἀσῦχις et en composition Ψενασυχις, Ἀπαής, Ἀπαθής, Ἀπάρτε, dans le Papyrus Anastasi DLXXIV de la Bibliothèque nationale, et dans ce même papyrus comme dans le *Papyrus gnostique de Leyde* des formes telles que ⲡ-ⲁⲡⲁ-ⲑⲟⲟⲩⲧ où ⲁⲡⲁ est la transcription de l'hiéroglyphique, Ἀλχάα et Ἀλχαί pour où a la valeur Ἀλχ en copte ⲁⲣⲏⲭ, ⲁⲣⲏⲛⲭ *T.* ⲁⲣⲏⲭ *M.* à côté de la valeur ὀλχ dans ★ Θοσόλχ, ⲁⲗⲟ pour *, ⲟⲩⲁⲉ pour, et pour ne pas insérer ici trop d'orthographes barbares ⲁⲣⲓⲟⲧⲁⲧⲟⲩ où ⲁ est rendu une première fois ⲁ, puis une seconde fois ⲟ, Λαϊ, Λϩιτ, Μαριϩαλ où ⲁ répond à ⲁ. Bref, dans ces papyrus précoptes, ⲁ correspond souvent à un ⲁ, plus rarement à un ⲉ ou à un ⲟ. A l'époque de Manéthon, ⲁ de, lorsqu'il ne porte pas l'accent tonique, est rendu par un A, Ῥαμέσσης comme dans Ἀμονρασονθήρ, Ἀπώφις, Ἀφώϩις, Ἀπάχναν, Ἀμώσις ; dans Hérodote, je ne vois guère que le nom du pharaon Ἄμασις où le ⲁ de soit rendu par un A, mais il y a là un cas particulier sur lequel il y aura lieu de revenir par la suite. Enfin, est rendu par -μα- dans Λαμαρής, Οὐσιμαρή.

2° E, H, I, EI, dans les noms comme Πετεαρπρής, Νεφερπρής, Πετεφρής, Μενχέρης, Ταγχέρης, et tous les noms en final qui sont transcrits -ρής à l'époque saïte et qui deviennent -ρις à mesure que l'itacisme fait des progrès; quelques-uns d'entre eux présentent une double forme de la finale, Οὐαφρής et Ἀπρίης, Χεφρήν et Χαβρίης, et nous expliquerons un peu plus loin l'origine de ces variantes. Les papyrus précoptes nous donnent de même des transcriptions Βαμπρε, Κομρε-κομρη, Μιριπορε, où l'élément -ρε, -ρη est l'équivalent de , , Ταπιπενηι, Ταπατεγαμηι, où l'élément ⲏⲓ répond à et cet élément se réduit à ι dans le nom propre Πινποωρ *, le thème ⲏⲟⲩ, pluriel d'un *ⲏⲓ, qui doit répondre à ; enfin les noms de décans qui renferment le mot , Τπηχοντι, Τπήχυ, Τπηβιου, ou les noms d'homme tels que Βιῆγχις, où ῆγχις est le qualitatif *ⲏⲛϩ, *ⲏⲛϧ de ⲱⲛϩ, ⲱⲛϧ, ⲁⲛϩ.

3° O, Ω, OY dans ο, ω, *grand*, dans Χνουβωνεβιηβ, ⲑⲟⲟⲩⲧ ⲡⲓⲟⲡⲓⲟ, Ἀνεβώ, Ἀνεβώς, et d'une manière générale les transcriptions grecques du *Papyrus gnostique* donnent ο, ω et une fois υ prononcé alors ou partout où il y a et le groupe , ; dans les noms comme Ἐφώνυχος, Ἐπώνυχος, Ἀρῦγχις, Ἀπῦγχις, et dans d'autres noms formés sur l'épithète .

III. *dans les transcriptions de l'hébreu ou transcrit en hébreu, en assyrien et en cananéen.* — Les transcriptions assyriennes du temps d'Assourbanipal donnent déjà *ou précédé du signe qui marque le ע en cunéiforme pour le groupe dans *Piroû* (*Pi-ir-ʾu-u*, *Pi-ir-ʾu*) pour et dans *Iaroû* (*Ia-ru-ʾu-u*) pour , et dans l'intérieur du mot par A ou E accompagnés du même signe, *ṢÂnou* (*Ṣa-ʾa-nu*, *Ṣe-ʾe-nu*) Tanis; dans le même temps, les Hébreux rendaient ces mêmes caractères de la même manière, פַּרְעֹה, חָפְרַע, où la forme grecque Ἀπρίης montre que la ponctuation massorétique est erronée, avec les ponctuations רַעְמְסֵס et רַעַמְסֵס, פּוֹתִיפַרַע. Si nous remontons jusqu'à la XIXe ou à la XVIIIe dynastie, nous devons remarquer tout d'abord que les Cananéens possédaient un ע dans leur langue, mais que, se servant d'un syllabaire qui n'avait point le signe correspondant à ce son, ils ont employé divers procédés pour rendre le ע et le égyptien lorsqu'ils le rencontraient. 1° Ils en marquent la place quelquefois par le signe d'aspiration de l'assyrien, quelquefois simple hiatus entre la voyelle précédente et le phonème exprimé en égyptien par , ainsi pour le mot au commencement ou à la fin des mots *Ri-a-na-pa* en égyptien *RiÂnafa*, *RiAnafe*, *Ri-a-ma-še-ša* en égyptien *RiAmasêse*, [1] *Pa-ri-a-ma-ḫu-u*

1. Ce n'est qu'une hypothèse pour rendre en égyptien la dernière partie du nom *a-ḫu-u* cunéiforme : le nom *Pariâmakhou*, ainsi rétabli, exprimerait une idée analogue à celle qu'on trouve dans le prénom contem-

en égyptien *Pari*A*makhou*, ⊙ *Ma-na-aḫ-pi-ir-y*A en égyptien *Manakhpiri*A, ⊙ *Ni-ib-mu*-A-*ri*-A, *Ni-im-mu-u-ri-y*A, etc., en égyptien *Nibmou*Â*ri*Â, *Nim-mou*Â*riy*Â, ⊙ *Na-ap-ḫu-u-ru-ri-y*A, *Na-ap-ḫu-ru-ri*-A, etc., en égyptien *Nafkhourouri*Â, *Nafkhourri*Â, ⊙ *Mi-in-pa-ḫi-ri*(sic)-*ta-ri*-A en égyptien *Menpahitari*Â, ⊙ *Mi-in-mu-a-ri*-A en égyptien *Menmou*Â*ri*Â, ⊙ *Ua-aš-mu-a-ri*-A *ša-te-ep-na-ri*-Â en égyptien *Ouasmou*Â*ri*Â *satepnari*Â, puis pour les noms *Ta-aḫ-ma-y*A en égyptien *Ptahm*Â*ia*, *M*A-A-*ya* en égyptien *M*Â*ya*, *Ḫ*A-A-*i*, *Ḫ*A-A-A, *Ḫ*A-A-*ya*, *Ḫ*A-*ya* en égyptien *Kh*Â*ia*. 2° Le ꜥ est rendu par une aspirée H, *weḫu*, *we-ḫi* à côté de *we*-A, *u*-E-*u*, etc., en égyptien *ou*Â*ou*, *ou*-Ê-*ou*. 3° Derrière un dans la combinaison , le cananéen ne l'indique par rien, *m*A-*ḫa-an* en égyptien *M*A*hana*, *m*A-*zi-iḳ-da* en égyptien *m*Â*ziqte*, *maziqte*. Les transcriptions assyriennes présentent certaines particularités qui demandent quelques explications. Le mot est transcrit RIÂ, RIYÂ au commencement, au milieu et à la fin des mots; RI est la vocalisation de et Â celle de , et le Y de RIYÂ se développe automatiquement comme c'est souvent le cas dans toutes les langues quand un I se rencontre en hiatus avec un A. Toutefois, dans la combinaison, RIÂ, RIYÂ, l'accent est non pas sur la syllabe RI, comme le veut Ranke, mais sur Â : IÁ de RIÁ forme une diphtongue ascendante et par là s'expliquent la résolution de IÁ sur Â en atone RÂ*messès* à l'époque grecque pour RIÂ*masêsa* à la XIXe dynastie, puis le passage de Â en Ê dans Ἀπρίης et la résolution de la diphtongue IE sur Ê dans RÊ à la finale accentuée, Μεγχερής, Ταγχερής, Ἀχερρής, etc. La transcription MOUÂ de paraît difficile à expliquer de prime abord. Après avoir écarté le T féminin et son expression vocalique qui disparaît en composition à l'atone, il faut se rappeler que, dès la XVIIIe dynastie, le compris dans s'est changé en OU comme il arrive derrière et ; MA( )*â*( ) est devenu régulièrement *m*OU( )*â*( ), et la diphtongue ascendante formée par OUÁ s'est résolue sur Á dans Οὐσιμαρής de ⊙ , Λαμαρής de ⊙ . Les transcriptions MÁIA, KHÁIA ne correspondent pas exactement, comme je l'ai dit et comme Ranke l'a répété, aux orthographes ordinaires , , mais, sous le second empire thébain, les noms de ce type ajoutaient en finale un , auquel l'orthographe assyrienne assure, comme on voit la prononciation A, , , , , , , etc. Quant à la combinaison , , elle a double emploi, ainsi qu'on va le voir.

La contre-partie des transcriptions cunéiformes des noms égyptiens à El-Amarna nous est fournie par les transcriptions hiéroglyphiques des mots sémitiques dans les textes du second empire thébain. Le ꜥ cananéen et hébreu y est rendu ordinairement

porain devenu dans la tradition classique Ἀχερρής , prénom que portèrent plus tard les pharaons Siphtah et Ramsès VII. Ranke (*Keilschriftliches Material*, p. 16, n. 1) propose et aussi , les deux avec doute.

par ⟦ou par⟧, עַמֹּר, עין, גֶּבַע et גִּבְעוֹן, נַעֲמָן, תַּעֲנָךְ, בַּעַל, עַכּוֹ, etc.; les faits sont trop connus pour que j'insiste longtemps sur ce point. Je dois observer pourtant que trois ou quatre siècles plus tard le signe ⟦exprimant le ע est accompagné parfois des signes⟧ comme pour approcher davantage au son hébreu; ainsi, tandis qu'on rencontre chez Shashanq ⟦עֲרָד avec⟧ seul pour ע, on trouve à côté ⟦עַצְמָה, et il faut nous demander ce que cette orthographe peut signifier : il nous suffira pour le moment de dire que ⟦est la notation approximative affaiblie de la prononciation du ע-ع sémitique et double par conséquent l'orthographe ⟦. Quelquefois, probablement dans le cas d'un ע prononcé plus fortement ou tournant au ع arabe, ce ע est exprimé par ⟦ou⟧, שְׁנָעָר, עוּה, סָלְעָם, en analogie avec ce qui se passe en assyrien où עוּה est rendu par Kh*azatou*. Enfin le ע qui se durcissait dans les exemples précédents s'affaiblit tellement dans d'autres cas qu'il n'est plus représenté par un signe particulier dans l'orthographe égyptienne עָנָב, ou qu'il est représenté par un ⟦, ⟦, ⟦ à côté de⟧ עָנָת, ⟦, et l'on remarquera que dans les inscriptions phéniciennes ce dernier nom peut subir le même affaiblissement et s'écrire parfois ⟦; réciproquement l'égyptien a quelquefois un ⟦ à l'initiale où l'hébreu montre un simple ע : ainsi אַכְשָׁף est écrit ⟦à côté de⟧. D'autre part, si l'on compare beaucoup de transcriptions égyptiennes à leur prototype sémitique, on est frappé de ce fait que Rougé avait déjà noté que le ⟦ de la combinaison ⟦, ⟦, ne répond pas le plus souvent à un ע, mais qu'il marque simplement la place d'une voyelle emphatique, « qui sert de complément ordinaire à la » consonne[1] », au commencement ou au milieu des mots, tandis qu'il serait le plus souvent muet à la finale, si l'on prend les noms hébraïques avec leur prononciation massorétique, mais les formes de l'hébreu classique peuvent ne pas répondre aux formes anciennes de la langue. A comparer les transcriptions égyptiennes de la XVIIIe et de la XXIIe dynastie avec les formes hébraïques telles que les Massorètes les vocalisent, on trouve que ⟦ ainsi employé à l'initiale ou à la médiale peut répondre à un A, à un E, à un I, מַהֲר, Μακέδ, *Mageth*, מְגִדּוֹ, מֶלֶךְ, מִגְדָּל, etc.; on remarquera que dans ces endroits, ainsi qu'à la finale, il a le plus souvent pour variante ⟦ou⟧, ⟦, ⟦, comme si l'on voulait écrire le verbe ⟦ *donner*. Toutefois, si au lieu d'user de la forme massorétique on a recours à la forme grecque ou à l'assyrienne, cette différence de vocalisation interne tend à s'effacer presque entièrement et à se résoudre sur A : *MAgadou, MAgidou,* Μαγεδδώ au lieu de מְגִדּוֹ pour ⟦, ⟦, Μάγδωλος, Μάγδαλα, Μάγδαλ au lieu de מִגְדָּל pour l'égyptien ⟦, Μασάν au lieu de מִשְׁאָל pour

1. E. DE ROUGÉ, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, p. 93-94.

, *Sha*MAS*h* au lieu de שֶׁמֶשׁ pour . On peut y ajouter beaucoup de mots sémitiques transcrits par un , initial qui ont gardé de tout temps ou qui avaient à l'origine une vocalisation en A, ainsi répond à une ancienne vocalisation en A que l'assyrien a conservée dans *naRkabtou*, tandis que l'hébreu biblique affaiblissait l'A primitif en E, מֶרְכָּבָה, et ne maintenant cet A qu'au pluriel, מַרְכָּבוֹת, etc.

En finale, , , nous offre le même problème qui s'est présenté à nous à propos de la terminaison des transcriptions égyptiennes[1] : on la rencontre dans des transcriptions de noms cananéens là où l'hébreu ne présente aucun équivalent pour elle. On a donc dans les listes de Thoutmôsis III correspondant à l'hébreu מָרוֹם, correspondant à l'hébreu שׁוּנֶם, dans correspondant à un hébreu אָדוֹם ou אָדֹם, correspondant à un hébreu יָחַם, et l'on ne peut dire que ces formes sont des pluriels; les quelques pluriels masculins en ־ים qui figuraient là sont transcrits en hiéroglyphes par une finale en simple, pluriel de הִגְרִי ou pluriel de מָרוֹם. La liste de Shashanq complique le procédé : non seulement elle met un à la finale des noms propres qui se terminent en hébreu par un ם nu, mais elle ajoute souvent à cet une terminaison , pour שׁוּנֶם, ou bien elle donne la terminaison en équivalence de la terminaison , חֲפָרִים à côté de מְחָנַיִם. Nous avons vu et nous verrons par ailleurs que, dès les époques anciennes, on rencontrait en variante de , ainsi ou pour , , et pour : le même fait paraît s'être produit dans la liste de Shashanq, et y est la variante de , avec cette complication que les deux formes peuvent se doubler, pour ou , nous essaierons bientôt d'expliquer pourquoi. Actuellement il nous faut rechercher ce qu'est ce phonème vocalique plus ou moins fort perçu par l'égyptien, après la finale en מ nu que nous montre l'hébreu classique. Si nous recourons aux lettres d'El-Amarna, nous y rencontrerons des formes analogues à celles des transcriptions égyptiennes. Le pluriel équivalant à ־ים hébraïque y est pour le mot *eau*, par exemple au génitif *mi-e-m*A ou à l'accusatif *mi-m*A au lieu de מַיִם, pour le mot *cieux* suivant le cas *ša-me-m*A ou *ša-mou-m*A au lieu de שָׁמַיִם, pour le mot *prisonniers*, *a-ši-rou-m*A au lieu de אֲסִירִים, et ainsi de suite. Nous n'avons pas à nous inquiéter ici de la vocalisation interne qui marque les cas : il nous suffit de noter ici que, pour former les pluriels cananéens des noms, on ajoute généralement à leur état absolu l'enclitique MA qui remplit auprès d'eux le même rôle que la mimmation au singulier. La finale A de MA tombe pour aboutir à la mimmation, et il nous reste alors un thème en -ÊM ou en -IM et un thème en -OUM : on obtient

1. Voir plus haut, p. 126 du présent volume.

ainsi une explication des pluriels sémitiques. Pour ce qui est du duel cananéen, il en est de même que pour les pluriels : la terminaison duelle ַיִם de l'hébreu classique se rattache à une terminaison plus ancienne ָם, qui elle-même est en cananéen -AMA, comme le montre l'équivalence *Shou-n*A-MA = שׁוּנֵם (*duo habitacula*)[1]. La transcription égyptienne [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], correspond exactement à l'orthographe cananéenne *Shou-na*-MA, et cet exemple, ainsi que les exemples cités plus haut nous donnant pour le cananéen des finales en -MA, nous prouve que dans les finales [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], des transcriptions égyptiennes le signe [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], couvrait un phonème, toujours le même que l'orthographe cunéiforme montre avoir été un A.

Résultats auxquels nous conduit l'examen des signes [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *de l'époque copte au XVIe siècle avant notre ère.* — Si maintenant nous cherchons à résumer les faits que nous a révélés l'étude des transcriptions alphabétiques ou syllabiques pour les trois signes [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], nous obtenons les résultats suivants :

1° A mesure qu'on remonte dans les siècles, [hiéroglyphes], qui correspondait à toutes les voyelles de l'égyptien, semble se ramener à deux valeurs principales, A et, surtout devant [hiéroglyphes], I : toutes les autres valeurs paraissent se déduire de celle-là par le jeu de la langue qui se modifiait.

2° Il en est de même pour [hiéroglyphes] à cette nuance près que la tendance à représenter un son A paraît être encore plus forte pour [hiéroglyphes] que pour [hiéroglyphes].

3° Enfin [hiéroglyphes] marque la même propension vers A que les deux signes précédents, mais en y ajoutant, au moins à l'époque ramesside, un élément guttural qui le rend propre à rendre le son de ע-ع ou à être rendu par celui-ci aux yeux des Égyptiens ou des Sémites. Ce n'est pourtant pas un ע-ع véritable, car on le rencontre en égyptien dans des endroits où jamais celui-ci ne s'est rencontré dans les langues sémitiques, et alors il correspond aux sons purement vocaliques que la notation massorétique marque par des points [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], etc.

4° A l'époque ptolémaïque, ils semblent ne pas avoir répondu à des différences phonétiques sensibles, mais le [hiéroglyphes] et le [hiéroglyphes] paraissent s'employer presque indifféremment pour les mêmes voyelles grecques, et plus tard, à l'époque romaine, le [hiéroglyphes] échange avec les deux autres pour transcrire les noms propres étrangers, et les orthographes des mots communs de la langue en [hiéroglyphes], en [hiéroglyphes], en [hiéroglyphes], ne sont plus qu'affaire de tradition : le copte traduit celles-ci par les mêmes voyelles grecques articulées de la même façon pour les trois signes.

Toutefois, pour compléter cette étude, il nous reste à examiner ce qu'il en advient d'eux lorsqu'ils se combinent les uns avec les autres, [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], etc.

1° Le groupe [hiéroglyphes] est le plus fréquent, surtout dans les temps anciens de la langue, où il figure comme variante tantôt de [hiéroglyphes], tantôt de [hiéroglyphes]; ainsi l'on a, dans l'égyptien du temps des Pyramides et du premier empire thébain, [hiéroglyphes] à côté de

1. DHORMES, *La Langue de Canaan*, dans la *Revue biblique*, 1914, p. 353-356.

et à la forme redoublée , à côté de , à côté de , à côté de , à côté de , et ou , et , et , ou , etc. Si l'on recherche ce que les mots ainsi écrits sont devenus en copte, on voit que les uns n'y ont plus à l'initiale qu'une voyelle simple, ⲓϩ *M.*, ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ *T.* ⲁⲗⲟⲗⲓ *M.* ⲁⲗⲁⲁⲗⲓ *B.*, tandis qu'un certain nombre d'autres ont conservé sous forme de diphtongue en ⲉⲓ *T.* ⲓ *M.* initial les deux phonèmes couverts dans l'orthographe antique par et par , , ⲉⲓⲱⲧⲉ *T.* ⲓⲱⲧⲉ *T. M.* ⲓⲱϯ *M.*, , ⲉⲓⲉϩⲧ, ⲓⲉϩⲧ *T. M.*, , , ⲓⲱⲥ, ⲓⲏⲥ *M.* Il faut tirer de cette constatation cette double conclusion : dans le premier cas, l'un des phonèmes couverts par et par s'est assimilé à l'autre, et par exemple est devenu Ꜥꜣ-, ⲓϩ; dans le second cas, les deux phonèmes se sont maintenus et sont représentés en copte, par ⲉⲓ, ⲓ, par ⲱ, ⲟ et ⲁ, ⲉⲓⲱⲧⲉ. On remarquera dans cette deuxième éventualité que les variantes en avec suppression graphique de deviennent presque générales à mesure qu'on descend vers la basse époque, si bien qu'il est impossible de distinguer d'après la seule orthographe hiéroglyphique les mots qui ont conservé la diphtongaison antique. Le copte nous fournit à ce sujet les renseignements indispensables, même pour des mots dont nous ne connaissons pas encore l'original hiéroglyphique, ou dont cet original ne nous est pas connu jusqu'à présent avec l'initiale , ainsi ⲉⲓⲁⲗ *T.* ⲓⲁⲗ *M.*, *speculum,* ⲉⲓⲟⲩⲗ *T. M.* ⲉⲟⲩⲗ *M.*, *cervus,* ⲓⲱϩ *M.*, *lactuca,* supposent un prototype ayant commencé par la combinaison ⲉⲓ-ⲓ + ⲁ pouvant devenir ⲟⲩ, puis ⲱ, selon la règle. D'autre part, les rendus coptes ⲉⲓⲱⲧ *T. Akhm.* ⲓⲱⲧ *T. M. Akhm.* pour *pater,* et ⲉⲓⲱⲧ *T.* ⲓⲱⲧ *T. M. B.* pour *hordeum*, nous prouvent l'existence à une époque antérieure de formes qui se seraient chiffrées, * et *, si ces mots n'avaient pas été, pour ainsi dire, stéréotypés par la tradition dans les orthographes , , ou , . Les formes précoptes ⲓ̈ⲟⲧⲧ, précédant les formes coptes en ⲱ, ⲉⲓⲱⲧ-ⲓⲱⲧ, nous permettent de remonter à un *ⲓⲁⲧ, dont la vocalisation en ⲁ se retrouve au pluriel de presque tous les dialectes, ⲉⲓⲁⲧⲉ *T. Akhm.* ⲉⲓⲁϯ *Akhm. B.* ⲓⲁϯ *B.* à côté de ⲉⲓⲟⲧⲉ *T.* ⲓⲟϯ, ⲓⲟⲧϯ *M.* D'autre part, la variante , de , nous indique pour ce mot une voyelle finale, ce qui est conforme à ce que nous donnent les autres langues pour cette expression enfantine de l'idée *père,* ἄττα, *atta*, en grec et en latin par exemple; — remarquons, chemin faisant, que l'orthographe , pourrait également marquer une prononciation ⲧⲁ rappelant l'autre expression τάτα, en latin ⲧⲁⲧⲁ du langage enfantin pour la même idée. La forme plurielle dissyllabique met partout une brève ⲉⲓⲟⲧⲉ, ⲉⲓⲁⲧⲉ, ⲉⲓⲁϯ, ⲓⲁϯ, ⲓⲟϯ, ⲓⲟⲧϯ à la tonique, et il est probable qu'au singulier antique de la κοινή ramesside, , prononcé *Ⲓⲁⲧⲁ, ⲓⲁⲧⲉ, devait avoir une brève à la même place : la chute de la voyelle finale aurait entraîné par compensation l'allongement de la tonique *Iā́ta,*

**Iŏ́ūti, Iŏ́ūt*, ειωτ-ιωτ au singulier. Si, en dehors de la question de vocalisation, nous résumons les faits qui ressortent de cette étude, nous verrons que la combinaison graphique aux bas temps partie s'est résolue sur , partie s'est maintenue en la forme diphtonguée ιa, ιou, ιô. C'est là un reste d'un phénomène commun aux temps antérieurs, et si nous remontons jusqu'à l'âge des Pyramides, nous y trouvons la combinaison à l'initiale très fréquente comme variante de ou même de simples. Conservant provisoirement la vocalisation copte, le fait matériel nous permet de dire qu'à l'âge memphite un grand nombre des mots qui eurent plus tard à l'attaque un phonème simple couvert de préférence par commençaient par un double phonème vocalique ειω, ειο, ιοϒ, ια, auquel répondaient les signes et .

Il y a de même alors, et quelquefois dans la suite, un emploi de qui donne à cette combinaison la valeur de ou une valeur très proche de celle qu'il convient d'attribuer à cette lettre. Les mots très usités , , , sont écrits çà et là dans les Pyramides et ailleurs , , , , et ce ne sont pas là des exemples isolés. L'équivalence = est confirmée par les alternances citées plus haut des finales et dans les transcriptions des noms géographiques hébreux[1]. La preuve de la présence possible d'un double phonème enregistré sous ou sous sa variante nous est fournie, comme je l'ai dit[2], par des écritures telles que ou double évidemment , ou à côté de , , à côté de . On sait que la variante ancienne de est parfois , et l'on rencontre , par exemple, à côté de , à côté de , à côté de , et dans les transcriptions de noms propres sémitiques עַכּוֹ à côté de . Cette double batterie de variantes pour et son équivalent semble bien nous montrer, en premier lieu, que le phonème couvert par était de nature telle qu'il semblait aux Égyptiens pouvoir se décomposer en deux phonèmes exprimés le plus souvent par + , mais quelquefois par + ; en second lieu, qu'il cachait deux nuances du son, l'une plus forte et qui était la fondamentale, rendue par , l'autre plus faible et qui était probablement secondaire, rendue par . Si l'on cherche à définir la nature de par ces observations, on remarquera tout d'abord que ce dédoublement d'un phonème unique en deux phonèmes conjoints nous rappelle ce qui s'est passé en France par exemple lorsqu'il s'est agi de transcrire le ع des noms arabes : nous trouvons dans des livres du XVIIe siècle على orthographié Aa*li* avec deux a, et il faut croire que cette façon d'exprimer le son du ع est naturelle, car, ayant prié récemment deux officiers du Service des Antiquités en Égypte de me figurer en caractères latins les prononciations dialectales de certains

1. Voir p. 137 du présent volume.
2. Voir p. 135 du présent volume.

chants populaires de la Haute-Égypte, ils ont traduit, assez irrégulièrement d'ailleurs, les ع par des voyelles doubles AA, ÉÉ, II, etc., selon la vocalisation. Et en effet, expérience faite sur le nom على, si on ouvre la bouche toute grande sur un A et qu'immédiatement on pousse un second A sur le premier, on obtient une prononciation gutturale de A suffisamment ressemblante à la prononciation indigène du ع. Le dédoublement , de sonné plus fort ou plus faible provient probablement d'un fait de ce genre et résulte de la difficulté plus ou moins grande que pouvaient éprouver certains Égyptiens à reproduire la prononciation originale de . Si maintenant on se rappelle que , , est employé par les Égyptiens de la seconde époque thébaine pour rendre le ע-ع cananéen, on conclura de ces différentes observations qu'il correspondait comme signe à un phonème guttural plus doux que le ע-ع et susceptible de s'adoucir encore; nous essaierons plus loin d'en déterminer la valeur.

2° Le groupe a la même histoire que le groupe : assez peu usité par la κοινή ramesside, il est relativement fréquent à l'âge memphite et au premier âge thébain. On a donc mais aussi , et mais et , mais , ou mais , mais , et ainsi de suite. Quelques-uns des mots ainsi écrits se sont perpétués jusqu'au copte, et alors devant correspond à ει-ι de même que devant , ειω, εια *T.* ιω *T. M.* ια *M.*, ιοϩ *M.* (mais le thébain n'a que la forme sans initial οοϩ où la combinaison οο équivaut à ancien); le copte ειω *T.* εω *T. M.* ιω *M. B.* montre que l'orthographe constante nous cache une combinaison * . La plupart d'entre eux se sont résolus dans la κοινή et sur le copte sur un phonème simple, sur et sur ωλ *T. M.* αλε *T.* αληι *M.* (de), sur et sur οϥ- *M.* ωϧε *T.* (de).

3° Les groupes , , , ont été déjà expliqués, et les groupes , , , se rencontrent rarement, mais le groupe et sa variante ne sont pas rares, au moins à l'époque de la κοινή, et à côté de , et contre , , , et , contre , et au pluriel, à côté de , , et à côté de et à côté de ou de , à côté de , et à côté de et de , à côté de , à côté de , à côté de , à côté de , à côté de , et , et , etc. Erman, qui a étudié une partie de ces formes, les attribue à ce qu'il

appelle l'assimilation de l'*aïn* aux autres consonnes faibles[1]. L'explication peut valoir pour le redoublement de initial : elle ne rend pas compte des formes où le est médial comme dans ou final comme dans . J'omets d'examiner ici le cas des formes verbales comme et où le second peut être la seconde radicale redoublée *se réjouir d'habitude*, *se lever d'habitude*, à côté de *se réjouir*, *se lever* : le copte me suggère une hypothèse différente. On se rappelle que le thébain et d'autres dialectes emploient des voyelles redoublées, ⲁⲁ, ⲏⲏ, ⲟⲟ, ⲱⲱ, etc., où le memphitique et d'autres dialectes se contentent des voyelles simples ⲁ, ⲏ, ⲟ, ⲱ, etc.[2], et M. Lacau a montré que cela arrive, entre autres circonstances, dans le cas où la langue antique présente un [3]. Les variantes , , , se retrouvent dans les documents précoptes et coptes sous les formes ⲉⲉⲛ, ⲁⲁϥ *T.*, formes à voyelle redoublée de ⲉⲛ , et ⲁϥ, ⲁϩ *T. M.* ; redoublé équivaut à ⲁ, ⲉ redoublé, ⲁⲁ, ⲉⲉ. Je pense donc que dans les cas analogues la réduplication de équivaut en égyptien à la réduplication des voyelles en copte, c'est-à-dire à l'allongement particulier de la voyelle que marque cette réduplication. Donnant provisoirement à une vocalisation *ⲁⲁ, on lira donc *ⲁⲁⲃ, non pas ⲁ+ⲁⲃ, *ⲁⲁ, non ⲁ+ⲁ, *ⲁⲁⲣⲁⲓⲧ et non ⲁ+ⲣⲁⲓⲧ, *ⲍⲁⲁⲟⲩ et non ⲍⲁ+ⲁⲟⲩ, ⲥⲁⲁϩⲟⲩ et non ⲥⲁ+ⲁϩⲟⲩ. On aurait de même dans la variante tardive l'équivalent du thébain ⲉⲓⲟⲟⲣ où l'allongement = ⲟⲟ serait en compensation de la chute du ⲟ médian. Le thébain, redoublant ses voyelles, n'aurait fait que continuer au début une habitude de la κοινή, qu'il aurait ensuite rendue plus générale par analogie.

Cette discussion nous a menés jusqu'à l'époque memphite, c'est-à-dire jusqu'à un temps où nous sommes privés non seulement des transcriptions en caractères cunéiformes, mais des transcriptions égyptiennes contemporaines de noms sémitiques. Il y en a pourtant quelques-unes dans les *Mémoires de Sinouhît*, pour lesquelles le manuscrit n° 1 de Berlin, qui fut rédigé vers la fin de la XIIe ou vers le commencement de la XIIIe dynastie, nous fournit quelques bonnes orthographes. Pour simple, Beni-Hassan nous fournit le nom propre d'un cheikh cananéen, que j'ai rapproché il y a longtemps du nom hébreu אֲבִישַׁי, אַבְשַׁי : , étant affecté d'un trait, est un idéogramme, certainement celui de , Abishai ou Abshai, ce qui forme un calembour graphique sans analogie avec le sens réel du nom asiatique. La combinaison se retrouve dans le nom de pays du Papyrus de Berlin, que Max Müller a découvert à Karnak, sous la XVIIIe dynastie, mais ici encore le scribe a cru reconnaitre un nom de plante égyptien, probablement l'original de ce qui est en copte ⲉⲓⲁⲁϯ *T.* ⲓⲁϯ *M. linum*. Il a probablement altéré pour cela la forme du nom, ce qui

1. Erman, *Assimilation des 'Ajin an andre schwache Konsonanten*, dans la *Zeitschrift*, 1908, t. XLVI, p. 96-104.
2. Voir p. 97 du présent volume.
3. Lacau, *A propos des voyelles redoublées en copte*, dans la *Zeitschrift*, 1910, t. XLVIII, p. 77-80.

nous empêche de le reconnaître : si pourtant la combinaison répondait ici à un ע sémitique[1], on pourrait songer à un nom comme עִיָּא, עִיָּה, variantes de עִי et lire AIA. Si au contraire ne répond pas à un ע, on aurait peut-être l'équivalent de l'hébreu אִיָּה. Le est employé de la même manière qu'aux temps postérieurs. A l'initiale, il correspond au ע-ع sémitique dans le nom du prince , [2]. Il semble bien que ce nom doit se décomposer en deux parties, et qui, transcrits dans la langue sémitique connue pour l'époque, donnent AMOU-INASHI. Le premier élément est, je crois, le terme עַם *populus,* qui se lit dans les noms des rois arabes de Babylone, Hammourabi, Ammiditana, Ammizadougga, etc.; la variante Ammourabi de Hammourabi correspond bien à la difficulté pour les Babyloniens de transcrire ע, car ils le rendaient tantôt par KH ח, tantôt par א A. Le second élément me paraît être le même verbe qu'on trouve en assyrien sous la forme נשא NAŠU, *afferre tributum,* et la combinaison \\ —— semble indiquer qu'il est au présent[3]. Le tout AMOU-INASHI signifierait Celui à qui le peuple *apporte tribut.* En finale, derrière , semble avoir le même emploi qu'à la seconde époque thébaine[4] : le nom offre au Papyrus de Berlin la variante , puis dans un manuscrit du temps de la κοινή la variante , le tout représentant une forme de la racine קָדַם peut être quelque chose comme קַדְמָה ou קַדְמָה.

Peut-on obtenir par ailleurs d'autres renseignements sur le rôle que jouent ces signes à l'époque memphite? J'ai indiqué déjà, comme on l'a vu, la fréquence de la combinaison dans les textes de ce temps, ainsi que l'usage fait de cette combinaison pour remplacer par approximation le au moins dans quelques mots d'emploi fréquent : il me reste à attirer l'attention sur le rôle que joue à la finale au même moment. Je crois bien avoir été le premier à montrer, il y a une quarantaine d'années de cela[5], qu'à cette place échangeait régulièrement avec et par conséquent se prononçait comme : les variantes des noms propres , , , , etc., m'en fournissaient la preuve, et

1. Voir plus haut, p. 140 du présent volume.

2. Gardiner admet comme très vraisemblable une suggestion de Dévaud, d'après laquelle il faudrait dire (*Notes on the Story of Sinuhe,* dans le *Recueil de Travaux,* 1914, t. XXXVI, p. 196) « Neshi, fils d'Amou ». C'est ne pas tenir un compte suffisant des faits paléographiques qui nous montrent la présence voulue de \\ dans les deux passages du *Papyrus de Berlin* (l. 30, 142), et l'absence de tout signe correspondant dans les autres documents. Or, si un signe comme \\ peut disparaître sans inconvénient pour le sens dans l'orthographe, il n'en est pas de même d'un signe comme dont la disparition fausse le sens du passage.

3. Pour les verbes à troisième radicale faible, le temps correspondant se marque en cananéen, à la troisième personne du singulier par la vocalisation I — I (DHORMES, *La Langue de Canaan,* dans la *Revue biblique,* 1914, p. 56-58).

4. Voir plus haut, p. 136 du présent volume.

5. MASPERO, *Le Papyrus de Berlin n° 1,* dans les *Mélanges d'Archéologie,* 1877, t. III, p. 139, note 5; cf. MASPERO, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire,* dans la *Zeitschrift,* 1884, t. XXI, p. 80 sqq. De là, la valeur I de a passé à l'école allemande, ainsi que celle de I diphtongué ou de *jod* que j'avais signalée pour , variante de (MASPERO, *Une Enquête judiciaire à Thèbes,* 1869-1871, p. 33, note 1).

j'en vins plus tard à signaler des formes telles que [hieroglyphs] = [hieroglyphs] pour la préposition [hieroglyph] que personne, sauf moi, ne s'était avisé de vocaliser ainsi jusqu'alors. On remarquera de plus que, dans les textes des Pyramides et des tombeaux memphites, il y a une tendance de plus en plus forte à faire alterner dans l'écriture la finale [hieroglyph] = [hieroglyphs] avec la finale [hieroglyph]. Sans rechercher ici s'il y a addition des deux finales ou substitution de l'une à l'autre, contentons-nous actuellement de constater qu'alors on voit apparaître en finale de certaines catégories de mots un [hieroglyph] auquel on finit assez rapidement par donner partout une variante [hieroglyphs]. Faut-il en conclure que cet [hieroglyph] couvre la valeur I qui est celle que couvre [hieroglyphs] pendant les siècles pour lesquels nous possédons des transcriptions vocalisées de l'égyptien? Ici, il n'y a point de réponse certaine à cette question, mais on peut émettre une hypothèse. Les langues, en vieillissant, alternativement restreignent et augmentent leur domaine vocalique. Prenons l'ensemble formé par le latin et par le français, qui s'est développé graduellement du latin, et rappelons-nous la remarque très ingénieuse de V. Henry : « Le latin nous paraît mort, tout uniment parce que » nous ne serions plus compris de Cicéron si nous lui parlions français; mais il eût » compris Quintilien, et Quintilien Lactance, et Lactance Grégoire de Tours, et Gré- » goire le scribe inconnu qui transcrivit à notre usage le texte du Serment de Stras- » bourg. Où donc finit le latin? où commence le français? » Pendant les vingt siècles et plus qu'a duré cette évolution, l'accroissement et le retrécissement du domaine vocalique se sont produits en gros au moins trois fois. Les dix voyelles brèves ou longues ĂĀ, ĔĒ, ĬĪ, ŎŌ, ŬŪ, et les trois diphtongues AE, OE, AU, du latin classique se réduisent dans le latin vulgaire à sept voyelles ouvertes ou fermées I, É, È, A, Ò, Ó, U, et les trois diphtongues se sont résolues AE sur Ĕ, OE sur Ō, AU sur Ò OUVERT. Le nombre des sons s'accroît pendant le moyen âge de sons inconnus au latin : alors le français possède non seulement les sept voyelles du latin vulgaire, mais une voyelle orale mixte Ū intermédiaire entre I et U [OU], et des voyelles nasales Ī, Ẽ, Õ, Ũ, des diphtongues orales ÁU, ÉU, ÓU, ÒU, UO, UE, des diphtongues nasales AIN, EIN, OIN, enfin des triphtongues orales EAU, IEU, UEU. Le français moderne est en recul sur le français médiéval, tout en étant en avance sur le latin vulgaire et même sur le latin classique : on y rencontre en effet, outre les sept voyelles du latin vulgaire, un Â (*pÂte*), trois voyelles palatales arrondies U, EU (*CEUx*), ŒU (*SŒUr*), quatre voyelles nasales Ã, Ẽ (*bAin*), Ũ, Õ, et une voyelle neutre, un E comme celui de *brEbis*, en tout neuf voyelles étrangères au latin[1]. On pourrait faire des constatations analogues sur les autres langues romaines, mais l'exemple du français suffit. Je crois que l'égyptien a subi la même évolution. Il est certain qu'un moine copte du VIe siècle après J.-C. n'aurait pas compris Chéops, mais Chéops se serait fait entendre de Papi, qui aurait pu converser avec un Amenemhaît, et ceux-ci se seraient entretenus sans trop de peine avec Amanhatpe Ier, bien qu'il fût survenu entre les deux un changement analogue à celui qui se produisit entre Lactance et le scribe du Serment de Strasbourg. Or, tandis que le copte moderne tend à réduire au minimum les phonèmes vocaliques[2], le copte du VIe siècle se

1. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, 3e édit., 1914, p. 161-163.
2. Voir plus haut, p. 99 du présent volume.

révèle à nous comme possédant, outre les six voyelles A, E, H, I, O, OY, du grec en longues et en brèves, un nombre assez considérable de diphtongues. Nous savons dès maintenant qu'une quantité des sons notés en copte par A, E, Ê, O, Ô, se ramènent à des A dans la κοινή ramesside, ce qui nous engage à soupçonner pour cette κοινή une simplicité plus grande de sons que celle qu'on est forcé d'admettre pour la langue postérieure, mais en revanche l'usage qu'elle fait du 𓂝 par exemple pour rendre le ע-ع sémitique prouve qu'elle possédait encore, au moins en certains cas, des sons inconnus entièrement au copte. Si l'on essaie de remonter plus haut, l'emploi des groupes 𓇋𓄿, 𓂝𓄿 de l'âge memphite comparé à celui des mêmes groupes dans les transcriptions sémitiques au second âge thébain est de nature à montrer que des groupes qui étaient devenus monophtongues dans la κοινή étaient des diphtongues, parfois même des triphtongues antérieurement, comme j'aurai occasion de le dire.

On conçoit qu'essayer dans ces conditions de rétablir même très sommairement le système vocalique de l'égyptien memphite soit une entreprise des plus hasardeuses : ce système devait différer de celui du copte, autant pour le moins que le système vocalique du latin classique diffère de celui du français moderne. Un examen poussé plus avant nous permettra pourtant de juger qu'elle n'est pas aussi hasardeuse qu'on serait tenté de le croire de prime abord. Si une partie de la vocalisation française diffère grandement de celle du latin vulgaire ou du classique, une autre partie est demeurée la même à travers les siècles. Notre *nid* a la voyelle *i* du latin vulgaire *nidus* qui ne présente qu'une variation de durée avec celle du latin classique *nidus*. L'*o ouvert tonique* entravé du latin vulgaire, qui dérive lui-même d'un o fermé du latin classique, se retrouve inchangé dans le français de nos jours, *cōrnu-cŏrnu-cor*, *mōrtem-mŏrtem-mort*, *cōllum-cŏllum-col*, et l'A dans la même position ne se comporte pas différemment, *pArtem-pArt*, *brAcchium-brAs*, *cabAllum-chevAl*. Je n'insiste pas; le sort des voyelles en français dépend de celui des consonnes qui les accompagnent, et très probablement il en allait de même en égyptien, mais nous commençons bien juste à dégager leurs relations. Nous voyons, par exemple, que l'OU de l'égyptien saïte demeure généralement ⲟⲩ en copte sous l'influence des nasales ⲙ et ⲛ, quand, partout ailleurs, sauf parfois dans des noms propres, il devient ⲟ-ⲱ *nÁta-nŌŪti*-ⲛⲟⲩⲧⲉ, ⲛⲟⲩϯ, *AmÁna-AmŌŪnou*-Ⲁⲙⲟⲩⲛ, mais *HÁra-HŌŪrou*-Ὧρος, Ϩⲱⲣ, *KÁshi-KŌŪshou* (κῦσις)-ⲉϭⲱϣ, *AbŌŪdou* (Ἄβυδος)-Ⲉⲃⲱⲧ, *OŪshirou* (Ὕσιρις)-Ὄσιρις qui, en copte, redevient Ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ par exception, et ainsi de suite[1]. Toutefois, comme tous ces ŌŪ remontent à des Á ramessides, il est probable que cette règle est récente en égyptien et ne vaut pas pour les temps antérieurs à la κοινή. Il convient donc de n'admettre la plupart des observations qui vont suivre que comme des hypothèses, vraisemblables à coup sûr, mais susceptibles d'être réformées d'un instant à l'autre.

J'ai dit plus haut[2] que, des faits observés, il résulte que ces valeurs vocaliques recouvertes à la fin du système hiéroglyphique par les trois signes 𓇋, 𓄿, 𓂝, allaient

1. La thèse Á = ŌŪ = ⲟ-ⲱ n'est pas admise par Ranke (*Keilschriftliches Material*, p. 74-76).
2. Voir les conclusions, p. 137 du présent volume.

se réduisant à mesure qu'on remontait les siècles et qu'elles aboutissaient presque toutes à une valeur commune A, vers la XVIIIe dynastie : il faut essayer maintenant de reconnaître quel était à cette époque l'emploi plus spécial de chacun d'eux. Parlant d'une manière générale, on peut dire : 1° que, exception faite pour des orthographes traditionnelles, 𓄿 se place régulièrement à l'initiale des mots, et qu'alors il recouvre une voyelle A qui, non tonique, reste immuable dans la langue postérieure, sauf le cas de diphtongaison avec le phonème recouvert par 𓄿𓅱, 𓄿𓅱 *Amánon-Amōūnon-*Ⲁⲙⲟⲩⲛ, 𓄿𓅱𓄿𓅱 *Anápou-Anōūpou-*Ⲁⲛⲟⲩⲡ, mais 𓄿𓅱𓄿𓅱 ⲉⲓⲱⲧⲉ, et qui, tonique, devient OU-O-O, 𓄿𓅱𓄿𓅱 *Appa-Ὥφις, 𓄿𓅱𓄿𓅱 *Ánou-Oúnou-Ὧν, 𓄿𓅱𓄿𓅱 *Ánharou-Ánhouri-Ὀνουρις; 2° que 𓅱, rare à l'initiale des mots, se met très fréquemment derrière le signe initial ou à la finale pour rendre un phonème A qui, tonique, reste rarement A en copte, mais devient O-Ω-Є, etc., et non tonique à l'intérieur ou à la fin des mots, s'amuit et n'est plus représenté dans l'orthographe copte, 𓄿𓅱𓄿𓅱 ϩⲟⲓ-ϩⲟⲉ *T.* ϫⲫⲟⲓ *M.*, 𓄿𓅱𓄿𓅱 ⲥⲧⲱⲧ *T.*, 𓄿𓅱𓄿𓅱 ϣⲟϣ *T. M.* ϣⲁϣ *T.* ϣⲱϣ *M.*; 3° que 𓄿𓅱 tonique, à l'initiale ou ailleurs dans le mot, est employé pour transcrire un ע sémitique doux, vocalisé A, mais que, lorsque 𓄿𓅱 est atone, il correspond à un A simple et échange avec 𓄿, 𓅱. Nous sommes donc amenés à conclure que les deux premiers signes, 𓄿 et 𓅱, diffèrent à cette époque surtout par la place qu'ils occupent dans l'écriture du mot, mais qu'ils recouvrent un même phonème, qui, étant placé dans les mêmes conditions, subit plus tard les mêmes altérations vocaliques, et qu'en général ce phonème était A. 𓄿𓅱, d'autre part, recouvre un A différent du précédent : il est encore assez guttural pour servir aux scribes à rendre le ע plus ou moins bien, dans les transcriptions sémitiques, mais dans les mots égyptiens, ce n'est plus qu'un A un peu plus long peut-être dans la durée que l'A exprimé par 𓄿, 𓅱. Je tire cette conclusion de la tendance qu'il a, dès lors, à se redoubler, 𓄿𓅱𓄿𓅱𓄿𓅱𓄿𓅱 près de 𓄿𓅱𓄿𓅱𓄿𓅱𓄿𓅱, devenant ainsi le type graphique des voyelles redoublées ⲁⲁ, ⲉⲉ, ⲟⲟ, ⲱⲱ, du copte thébain. Bien entendu, je ne puis dire graphiquement jusqu'à quel point les altérations vocaliques qui affectèrent les sons couverts par ces trois lettres étaient déjà poussées : la recherche des faits relatifs à ces phénomènes est réservée pour un autre chapitre.

La tendance à restreindre les valeurs vocaliques cachées sous les trois signes 𓄿, 𓅱, 𓄿𓅱, étant telle à la XVIIIe dynastie, il y a chance que, si nous remontions plus haut, elle s'accroîtrait encore et qu'elle aboutirait pour chacun d'eux à une valeur unique qui serait bien certainement la valeur primitive, celle qu'ils eurent au moment où le système d'écriture hiéroglyphique fut créé. En français moderne, A tonique entravé et l'A protonique entravé ou libre, *pART, ARbre, ARgent, chARbon, AmōūR, mART*, la diphtongue nasale IEN-YEN et la voyelle nasale AIN-AIM dans *chIEN, moYEN, paYEN, pAIN, fAIM*, l'AI de *fAIre, essAI*, l'OI de *armoire, grimoire*, etc., proviennent tous d'Ă-Ĕ latin dans différentes positions, *pARtem, ARborem, ARgentum, CARbonem, AMorem, MARi-*

tum, CA*nem*, *medi*A*num*, *pag*A*num*, PA*nem*, *f*A*mem*, *f*A*cere*, *ex*A*gium*, *gramm*A*tica*, etc., mais, comme en français l'orthographe a suivi la prononciation plus ou moins, le signe primitif A s'est transformé parallèlement à celle-ci. L'anglais offre un cas analogue à celui de l'égyptien : le son de la voyelle a beau être différent dans *f*A*ther*, *m*A*n*, *w*hA*t*, A*ll*, *leop*A*rd*, *n*A*me*, et ainsi de suite, l'écriture conserve toujours le signe-voyelle A que la vieille langue avait pris à l'alphabet avec le son qu'elle avait au latin tel qu'il était parlé dans l'île de Bretagne romaine. Ce que j'ai dit jusqu'à présent de l'histoire des trois signes 𓄿, 𓅱, 𓄡, nous permet de voir que dans l'égyptien archaïque comme dans le vieil anglais, les phonèmes variés de la langue postérieure ne s'étaient pas produits encore, et qu'il n'y avait sous chacun d'eux, ainsi que sous chacun des signes reconnus pour consonnes par tous les savants 𓂋, 𓃀, 𓈖, 𓄿, 𓄿, etc., qu'un phonème unique, ou, si l'on veut, les groupes de nuances vocaliques que nous avons l'habitude de désigner par un signe unique; si donc nous disons que le signe A anglais figure une voyelle, il n'y a pas de raison pour que les signes 𓄿, 𓅱, 𓄡, ne figurent pas des voyelles. Bien entendu, je n'ai pas la prétention d'affirmer que, si 𓅱 par exemple sonnait A, il n'y avait sous ce signe qu'un seul des A possibles. Comme chaque modification de forme dans la bouche humaine produit une voyelle ou une nuance de voyelle différente, le nombre des voyelles et de leurs nuances est très considérable; aussi les signes que nous appelons *signes-voyelles* communément A, E, I, etc., représentent en réalité des groupes de nuances vocaliques différant très légèrement l'une de l'autre, et l'on considérera les signes qui représentent chacun d'eux, 𓄿, 𓅱, 𓄡, en égyptien comme couvrant chacun de ces groupes. Il nous faut donc essayer de déterminer quel fut, au moment de la construction du système hiéroglyphique que nous connaissons par les Pyramides, le son moyen de chacun de ces groupes : ce sera la valeur vocalique primitive du signe, d'où l'histoire de la langue a déduit depuis toutes les valeurs secondaires.

Si je ne me trompe, 𓄿 est un A moyen correspondant à l'A français dans *p*A*tte*, *c*A*ge*, c'est-à-dire un Ă ou un Á ouvert qui confine aux É comme dans la prononciation populaire *Monp*É*rnasse* pour *Montp*Á*rnasse*, 𓅱 A est un À grave qui confine aux Ô, comme dans les prononciations populaires parisiennes *gòr* pour *g*A*re*, ou dans les anglaises A*ll*, *w*O*s* pour *w*A*s*; enfin 3° 𓄡 est un A guttural qui rappelle le son du ع, mais ne lui répond pas exactement et tourne parfois à l'Á aigu, parfois à l'À grave.

1° 𓄿 = Ă bref, aigu. — Cette donnée nous est fournie par le copte et les transcriptions grecques. Il serait assez difficile de décider la quantité d'un A égyptien par le copte si cet A était toujours rendu par un ⲁ, mais beaucoup des A égyptiens sont passés vers l'époque gréco-romaine à l'E transcrit ⲉ-ⲉ, c'est-à-dire à deux sons fermés par nature. 𓄿 𓅓 est ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ en dialecte thébain, et cette transition implique que l'ⲁ de ⲁⲗⲟⲗⲓ *M.* ⲁⲗⲁⲁⲗⲓ *B.* est fermé, ăⲗóⲗⲓ, ăⲗăăⲗⲓ. 𓅱 𓅓 𓅓 𓅓 dans le sens d'*Occident* est en copte ⲉⲙⲛⲧ *T.* ⲉⲙⲉⲛⲧ *M.* et dans le sens d'*enfer* ⲁⲙⲛⲧⲉ *T.* ⲁⲙⲉⲛϯ *M.*, dont la transcription grecque est Ἀμένθης : l'ⲉ de la forme plus récente montre que l'ⲁ de la forme ancienne est un Ă aigu. De même dans 𓄿 𓈖 𓅱 𓂋 : la quantité de l'A initial dans Ἄνουβῖς, Ă*nūbĭs*, en copte ⲁⲛⲟⲩⲡ, nous assure la valeur du 𓄿 Ă d'Ă*noupou* 𓄿 𓈖 𓅱 𓂋. Les formes

coptes ερωτε *T.* ερωτι *M. B.*, εβοτ *T.*, ερηϒ *T.*, etc., nous donnent pour [hieroglyph] de [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], la même valeur Ă qui est conservée dans αβοτ *M.* αρηοϒ *M.* αληοϒ *B.* Pour un mot comme [hieroglyphs], la transcription grecque Ἄμμων, latin *Ammon*, semblerait indiquer un A grave, long quantitativement, mais elle est artificielle, tenant à l'étymologie fausse qui dérivait Ἄμμων de ἄμμος; au contraire, les transcriptions cunéiformes et coptes *Amánou-Amōūnou* Ⲁⲙⲟⲩⲛ et la transcription grecque rare Ἀμοῦν nous donnent pour l'A de [hieroglyph] une valeur analogue à celle de Ἄνουβις, Ἄβυδος, et par conséquent un Á aigu dans tous les mots où l'Ă = [hieroglyph] initial ne porte pas la tonique; lorsqu'il en est frappé, il subit une transformation phonétique, et il peut parfois rester bref, et aussi s'allonger. [hieroglyphs] donne επ *T. M.*, mais ωπ *T. M. B.* par suite de l'unification du son des trois signes [hieroglyphs], [hieroglyph] et [hieroglyph] aux temps postérieurs, toutefois, le qualitatif ηπ *T. M.* assure, pour le groupe [hieroglyphs], la valeur première Ap avec un Á aigu. De même [hieroglyphs] επ *T. M. B.* π̄ *T*, mais à la forme féminine [hieroglyphs] εινε, ινε *T.* εινι, ινι *M. B.*, nous ramène à une valeur primitive Án pour [hieroglyphs], avec Á aigu, pouvant passer à E puis à I, [hieroglyphs] ερ *T. M.* p̄ *T.* ελ *B.* nous ramène à un son original Ar par là. En revanche, la forme féminine [hieroglyphs] donne ειρε, ιρε *T. B.*, ιρι *M.* ειλι, ιλι *B.*, [hieroglyphs] sonne οcι *M.* et [hieroglyphs] ωπε, ωωπε *T.* ωπι *M.*, avec [hieroglyph] Å devenu ο, ω probablement pour la même raison que ωπ. Dans tous les mots de ce genre, l'allongement de la voyelle est produit par l'accent, accent du mot ou accent de la phrase, et la transformation vocalique par l'histoire de la langue. De toute manière, il semble bien que [hieroglyph] devant consonne, libre ou entravé, couvrait primitivement un Å aigu.

Il n'en est pas nécessairement de même de [hieroglyph] devant voyelle. Nous rappellerons que, dans les mots où la combinaison [hieroglyphs], [hieroglyphs], s'est maintenue jusqu'à la fin, le [hieroglyph] est représenté généralement en copte par ει *T.* ι *M.*, [hieroglyphs] ειωτε *T.* ιωϯ *M.*, [hieroglyphs] ειω, εια *T.* ιω *T. M.* ια *M.* Cette vocalisation ι de [hieroglyph] remonte au moins à la XXe dynastie, c'est-à-dire à la κοινή du second empire thébain, puisque le scribe du *Papyrus Abbott* écrit déjà [hieroglyphs] pour [hieroglyphs], mais pouvons-nous imaginer ce qu'était la prononciation du groupe [hieroglyphs], [hieroglyph] aux temps antérieurs? La variante [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] des mots très usités, c'est-à-dire prononcés plus mollement, [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], nous indique peut-être la voie à suivre. Nous avons dit que [hieroglyph] était une voyelle gutturale, ce qui implique qu'il demandait son effort d'énonciation; par corollaire, en diminuant cet effort, on arrivait à [hieroglyphs]. [hieroglyphs] est donc à [hieroglyphs] ce qu'est, pour على, la prononciation marquée par l'orthographe AÀ*li* que j'ai citée plus haut[1], et AÀ*shou* pour une vocalisation approchant υ*shou*. Le [hieroglyph] est rendu en copte par ω, donc le [hieroglyph] correspond à ει, ι, et nous avons en copte un certain nombre d'exemples de cette mutation, Ἀχ-, ιϭ *M.* [hieroglyphs], ειc *T.* [hieroglyphs], sans compter les infinitifs à forme féminine tels que ειρε, ιρι *M.* [hieroglyphs], ειπε *T.* ιπι *M.* [hieroglyphs]: il ne semble pas que cette altération se soit produite directement, mais la forme

1. Voir p. 139 du présent volume.

bachmourique et akhmimique ⲉⲥ et les formes semblables nous mettent sur la voie par laquelle elle s'est opérée : il y a eu une altération de A en E et de E en I, soit *ăkhou-ekhou*-ⲓϧ, *ăs*-ⲉⲥ-ⲉⲓⲥ, et ainsi de suite. Dans ⲉⲓⲱⲧ elle est d'autant plus naturelle que ⲉ devant voyelle devient aisément I dans beaucoup de langues : on a donc eu pour une variante *ĂĀT devenant ĔĀT-ĬĀT-ⲓⲱⲧ-ⲉⲓⲱⲧ. L'explication est la même pour le rendu par ⲉⲓ, ⲓ de devant . et ont pu se prononcer au début *ăàdet* et *aɤ*, puis devenir *ĕàdet* et *éà* ou avec mutation de À tonique en Ò, **iòdc[t]* ⲉⲓⲱⲧⲉ, *ià-iô* ⲉⲓⲁ, ⲉⲓⲱ. Si la variante ⲉⲱ *T. M.* de ⲉⲓⲱ *asinus* pouvait être invoquée légitimement, la prononciation *eô* donnerait la transition entre **ăà-* et ⲉⲓⲱ de . L'orthographe qui se réduit à dans les mots en initial, rapprochée de la variante pour , peut donc servir à expliquer les variantes en des mots commençant primitivement par : l'affaiblissement progressif du son vocalique guttural correspondant à ce signe et son expression par ont amené l'emploi pour lui de seul, et réciproquement l'emploi de affaibli pour . C'est ainsi que , , et deviennent et , ou que devient , puis , tandis que devient ou devient ; le Papyrus de Berlin donne les formes où la version de mon texte porte et . Rien ne prouve mieux que ces variantes l'identité phonétique qui tendait à s'établir entre les deux signes , , et qui fut complète dans la masse populaire, vers les basses époques ainsi qu'au temps de formation de l'alphabet copte.

Il semble résulter de ces considérations et des variantes , , = , qui les ont suggérées, que, la combinaison + représentant dans ces cas par une sorte de diérèse un son unique exprimé par , et ne pouvaient pas représenter à l'origine des sons éloignés l'un de l'autre; puisque le signe couvre très anciennement un À, ne peut cacher qu'un Ă un peu différent, d'après sa position dans l'orthographe, un A. De même, en effet, que, dans على transcrit approximativement AA*li*, le son $\widehat{\text{AA}}$ analysé donne l'équivalence ĂÀ*li*, de même la variante pour nous indique à l'analyse une énonciation ĂÀ*shou*, Á + Ă, et non une prononciation originelle ĬÀ*shou*, comme l'analogue ⲉⲓⲱⲧⲉ *T.* ⲓⲱϯ *M.* pour pourrait sembler l'exiger si l'on prenait l'orthographe comme exprimant la valeur totale de à l'origine. Il est probable que la prononciation ĂĀ*shou*, affaiblissement de la prononciation Â*shou* , évolua d'abord vers ĔĀ*shou*, et que, suivant des phénomènes bien connus E devant voyelle, surtout devant O, cet Ĕ se diphtongua avec O, $\widehat{\text{ĔŌ}}$ et disparut en lui (cf. en français les prononciations *seau, beau, eau, veau*) tandis qu'ailleurs EA, EÔ devinrent IA, IÔ (cf. les prononciations dialectales *siau, biau, iau, viau*), si bien que si les orthographes , avaient exprimé le son réel du mot, celui-ci aurait sonné successivement $\widehat{\text{ĂĀ}}$*shou*, *ĔĀ*shou*-*ĔÔ*shou*, *ĔÔ*sh*-*IÔ*sh*, et *ĂÀ*qou*, *ĔÀ*qou*, *ĔÔ*q*-*IÔ*q*, de même que ,

sonnent successivement ἈÀ*det*, ἐÀ*de*, ΕΟ*de*-ειωτε, ἈĀ*ou*, ἐĀ*ou*, ἰÂ-ια, ἰΟ-ειω. Du moment que dans le copte les mots , aboutissent à ωϣ, ωκ, avec un ω simple sans ει-ι préliminaire, c'est que l'orthographe , ne correspondait pas à la prononciation exacte, et par conséquent que n'était pas un équivalent complet de : un mot renfermant ne pouvait aboutir à une forme possédant l'ει-ι initial en copte que lorsqu'il préfixait régulièrement un devant , comme εια-ια, ειω-ιω.

médian suit les destinées de initial tonique. Lorsqu'il est ancien, le plus souvent il s'altère, et alors il absorbe la voyelle exprimée ou non exprimée de la consonne précédente ϧωωⲛ *T.* ϧωⲛ *M.*, ϧⲏϭ *T.* ϧⲏϫ *M.*, ⲟⲩⲱ (dans Ῥηουώ, le s'est fondu dans ου-ⲟⲩ et est devenu ω). Lorsque le son équivalant à antique est entré dans l'intérieur du mot vers l'époque de la κοινή, il a généralement le son ι, et alors il peut ne pas être noté dans l'orthographe traditionnelle ou bien être marqué par la notation plus récente, comme par le antique, ϧⲟⲓⲛⲉ *T.* ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ *M.*, Φοῖνιξ.

Ces formes en ι médian ont dû se multiplier dans la κοινή, mais nous n'en soupçonnerions pas l'existence, si le copte ne nous en avait pas conservé les dérivés ⲟⲉⲓⲕ *T.* ⲱⲓⲕ *M.* ⲁⲓⲕ *B.* de , ce qui suppose une variante *, analogue à , ⲛⲟⲉⲓⲕ *T.* ⲛⲱⲓⲕ *M.* de , ⲛⲟⲉⲓⲧ *T.* ⲛⲱⲓⲧ *M.* de , ⲟⲩⲉⲓⲛⲉ *T.* de , ⲙⲁⲉⲓⲛ *T.* ⲙⲏⲓⲛ *B.* ⲙⲏⲓⲛⲓ *M.* de , ⲥⲁⲉⲓⲛ *T.* ⲥⲏⲓⲛⲓ *M.* de , etc. Ce n'est pas le lieu d'en rechercher ici l'origine : il suffit pour le moment d'en constater l'existence.

Le final fut remplacé presque partout par le dans l'orthographe courante, à partir de la seconde époque thébaine, mais cette substitution avait commencé à l'époque memphite et réalisé de très grands progrès à partir de cette époque : il convient donc de rechercher quelle pouvait être sa valeur au moment où le remplacement de final par s'est opéré dans l'orthographe. Il va de soi qu'il ne sera question ici que de la valeur de final, et que je rejetterai au chapitre des sonnantes toutes les discussions relatives à en général. Graphiquement étant redoublé, sa valeur doit être celle de deux , et, de fait, l'école berlinoise considère des formes , , à la première personne du singulier comme répondant à + , + , + , et elle les transcrit *msɟ* + ɟ, *irɪ* + ɪ, *rdɟ* + ɟ, tout en admettant que c'est là un reste d'orthographe ancienne et qu'ailleurs dans le même temps représente un son simple, , : *mɟɟt-k* pour *mɟt-k*, *ḫftɟɟ-k* pour *ḫftɟ-k*, selon sa manière de transcrire. Mais est-il bien certain que ait dès lors, et dans cette position, la valeur des ι = ɟ des Berlinois? Il est prouvé par les noms propres que sous les dynasties memphites le signe , servant de variante au pronom de la première personne, avait la même valeur phonétique que ce dernier : c'est ainsi que (Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 10) se rencontre sous les formes et (id., *ibid.*, pl. 110). D'autre part, la préposition revêt dans les textes des Pyramides

les formes [hieroglyphs] et [hieroglyphs][1] et correspond dans plusieurs transcriptions grecques ou coptes à NA, NE, NI. Il semble bien, par les variantes, qu'on trouve dans le sens de ces exemples à l'époque memphite que [hieroglyph] final et [hieroglyphs] avaient dès lors la valeur I, et qu'on prononçait [hieroglyphs] = [hieroglyphs] *maraï ou *meraï, [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] *Ouararinaï ou *Oerarineï. La marche suivie par le son Ă pour aboutir à I est probablement la même qu'on observe dans beaucoup de langues, mais, sans insister sur ce point, il suffit de constater qu'elle est très ancienne et qu'on trouve [hieroglyphs], à la IIIe dynastie, à côté de [hieroglyphs] ou de [hieroglyphs]. Une fois établie pour la finale, elle fut appliquée à l'initiale, surtout lorsque [hieroglyph] se trouva en contact avec un [hieroglyph] ou un [hieroglyph] suivant dans l'orthographe. Il semble en effet que l'égyptien très ancien fut sujet à une sorte de prosthèse de cet [hieroglyph] devant les voyelles, qui, d'abord non écrite, fut plus tard représentée graphiquement dans les mots, et qui entraîna des modifications phonétiques dans ceux d'entre eux qui étaient formés de plusieurs occlusives. Les textes des Pyramides en sont remplis, aussi n'en citerais-je que quelques exemples, tels que [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], et ainsi de suite pour cette catégorie. Doit-on prononcer sous [hieroglyph] une voyelle simple, *Ăskou, Ăshmou, Ăkhpou, Ăzdou*, ou admettre ici un Y-I préfixe vocalisé, YA*skou*, YA*shmou*, YA*khpou*, YA*zdou*, dans les deux cas avec suppression de la voyelle placée entre les deux consonnes écrites à la forme simple, [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], etc.? L'analogie des formes telles que [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] *Árapou-ἥρπ, A*mánou*-Ⲁⲙⲟⲩⲛ, A*nápou*-A*noúpou*-Ⲁⲛⲟⲩⲛ, me fait pencher pour la première hypothèse. A, comme tout ce que nous appelons voyelle, renfermait un élément consonantique très léger, qui a permis à certains linguistes européens de le traiter comme une sonnante : l'égyptien employait [hieroglyph] avec sa valeur purement vocalique dans le cas où il précédait directement la consonne suivante; il ne donnait la valeur de sonnante que lorsque l'orthographe présente en variante un [hieroglyph] ou un [hieroglyph] derrière [hieroglyph]. Or [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], etc., ne présentent jamais, à ma connaissance, des écritures [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs]. Dans les cas, au contraire, où les orthographes en [hieroglyphs], [hieroglyphs], interviennent en variante de [hieroglyph], de [hieroglyph], ou de [hieroglyph], le signe [hieroglyph] prend de bonne heure comme correspondant un *i-y-j* prononcé qui a pu rester en copte : [hieroglyphs] devenu [hieroglyphs], et par suppression purement orthographique du signe représentant la voyelle Á [hieroglyphs], est en copte ⲉⲓⲱϩⲉ *T.* ⲓⲟϩⲓ *M.*, et on a de même [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], ⲓⲱⲥ, ⲓⲏⲥ *M.*, etc. Toutefois, dans la plupart des cas, la forme en [hieroglyph] prothétique est revenue à la forme primitive vers l'époque où [hieroglyph] avait remplacé presque partout [hieroglyph] dans l'usage graphique, au début des mots, et où il n'y avait plus sous les deux signes qu'un son A et ses substituts historiques E, Ŏ, OU, Ô, [hieroglyphs] = [hieroglyphs] = [hieroglyphs] ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ *T.* ⲁⲗⲟⲗⲓ *M.* Une forme telle que ⲉⲓⲱⲧ *T.* ⲓⲱⲧ *M. pater* suppose, comme je l'ai déjà dit, une forme égyptienne

1. MASPERO, *Notes sur quelques points de grammaire*, dans la *Zeitschrift*, t. XXI, 1884, p. 83-84.

seconde *, qui ne s'est pas rencontrée encore à côté des orthographes traditionnelles , .

2° = À grave. — Cette donnée nous est fournie par le copte où le son qui succède dans l'orthographe alphabétique au signe de l'orthographe hiéroglyphique est toujours marqué à la tonique par une lettre longue, généralement ω. Ici l'histoire est beaucoup moins longue à retracer que pour . A partir de la XVIIIe dynastie pour le moins, c'est-à-dire dans la κοινή, n'est plus employé au commencement des mots que par tradition : on écrit bien encore , , , , , , et , , etc., comme autrefois, mais il y a de plus en plus tendance à écrire , , , , , , et , . Comme je l'ai déjà dit, à l'époque gréco-romaine, et ne sont plus à la tonique que les variantes graphiques d'un même son ω, ωϭϩ *T.* ωϫϥ *M.*, ωτπ *T. M.*, ωϩτ *M.*, ωϩϲ *T.* ωϲϫ *M.*, dans la plupart des mots que le copte a conservés. Or l'o tonique descend très souvent d'un A ouvert ramesside, ainsi que je l'ai indiqué déjà souvent, et que les transcriptions cananéennes le prouvent. Et cela est vrai en quelque place qu'il se trouve en copte, ainsi dans ϩϩω *T. M.* où l'équivalent hiéroglyphique est : le féminin est tombé, dénudant la vocalisation féminine = I-E, qui, se diphtonguant avec ώ de Á tonique, s'est résolu sur ce dernier son, comme je l'ai mentionné il y a longtemps déjà. Il est inutile de citer d'autres exemples de ce fait bien connu : il faut observer seulement que À tonique écrit se combine alors avec un I-E, masculin, la diphtongue ÁÏ peut se réduire également sur E, *sabÁÏ*, *sbÀÏ*, ϩϩε *T. M.* ϩϩη *B.*, et cette dissimilation phonétique de masculin avec de féminin, toujours maintenue, eut pour effet de perpétuer la distinction entre les deux mots, qui, s'ils s'étaient transformés de la même manière, auraient fini par prêter à l'amphibologie phonétique. Dans bien des cas, la combinaison avec à la tonique correspondit en copte à une valeur αι, ει, selon les dialectes où α, comme toujours, caractérisa plus spécialement le memphitique , ϥαϊ *T. M. B.* ϥει *T.*, , ογϫαι *T. M.* ογϫει *B.*, , ϩαι *T. M.* ϩει *B.* Ce n'est pas le lieu d'essayer l'explication de ces différences de traitement phonétique dans la forme dernière de la langue : il suffit de noter ici qu'elles tendent toutes à nous ramener vers la valeur À pour tonique dans les temps plus anciens. atone s'amuit à la médiale ou à la finale, , *gÀbōui*, GBoï en copte ϭϩοε, ϭϩοι *T.* ϫφοι *M.*, , *kÀmáï*-KMáï ϭαιε *T. M.* ϭαιη *T.*, , *bàbÀ* ϩϩϩ *T. M.*, , *pōukhA-pókhA* πωϩ, παϩ *T.* φωϭ *M.* Il est probable que l'À primitif devint E féminin avant de s'amuir et de disparaître entièrement.

1. Dans la forme régulière, l'animal tourne la tête.

J'ai déjà étudié sous 𓄿 la valeur de la combinaison 𓄿𓄡, il n'y a donc pas lieu de revenir ici sur elle.

3° 𓄣 À guttural. — Cette donnée nous est fournie par la manière dont les scribes ont employé ce caractère pour remplacer le ع sémitique, tout en tenant compte du fait signalé plus haut qu'ils ont pu le remplacer ou parfois le doubler par la combinaison des deux signes 𓄿𓄡 dont la valeur se rapproche lorsqu'ils sont ainsi assemblés de celle du signe sémitique, mais ne couvre pas celle-ci entièrement[1]. Toutefois, ce son était de nature trop instable pour garder indéfiniment sa valeur primitive : dans la κοινή ramesside, il semble ne l'avoir conservée que par tradition pour rendre tant bien que mal le ع dans les mots sémitiques que l'usage ou la conquête introduisirent dans la langue, mais, partout ailleurs, il n'est qu'un A non guttural, long de préférence, mais qui, lorsqu'il est atone, s'abrège et s'amuit. Ajoutons, comme dernier trait d'identité de nature, que les trois signes peuvent se supprimer également dans l'orthographe hiéroglyphique, ce qui semble bien prouver que, ne recouvrant pas à l'origine des sonnantes, ils doivent marquer des voyelles. Mais je ne veux pas appuyer sur cette considération dans cet article.

En résumé, la conclusion à laquelle m'a conduit une étude de près d'un demi-siècle, c'est que l'égyptien a possédé dans son système d'écriture trois signes et leurs variantes graphiques, qui correspondaient chacun à un son vocalique unique 𓄿 ǎ aigu, 𓄡 ā grave, 𓄣 A grave guttural; pour parler le langage courant qu'il avait dans son appareil graphique de vrais signes-voyelles aussi bien que de vrais signes-consonnes. Le temps produisit sur ces trois signes les effets qu'il a produits sur tous les alphabets. Les différences quantitatives et qualitatives que chacun d'eux pouvait avoir par rapport aux autres s'effacèrent, et ils ne furent plus que des signes homophones ou presque échangeant constamment l'un avec l'autre, mais qui se plaçaient de préférence à des places spéciales : 𓄿 se met à l'initiale d'un mot ou d'une syllabe, 𓄿𓅱𓄿𓄡 A-*mā-nou*, 𓅱𓄿𓄡𓅱 *bá-ā-nou*, 𓄿𓄡𓅱𓄿𓄡 *shá-rá-*Aou, 𓄡 tonique préfère rester en enclitique de la voyelle ou de la consonne qui le précède immédiatement, 𓄿𓄡𓅱𓄿𓄡𓅱 *iādet-*εισωτε, et atone il s'amuit, 𓄿𓄡𓅱𓄿𓄡𓅱𓄿𓄡𓅱 *gāboúi-*σϧοι, 𓄿𓄡𓅱𓄿𓄡𓅱𓄿𓄡𓅱 *pōukhà-*πωϩ, enfin le 𓄣 persiste à toute place dans l'écriture, mais son expression peut s'amuir à la finale non accentuée 𓅱𓄣𓅱𓄣𓅱𓄣𓅱𓄣 *nímà-*ΠΙΜΑ, avec la progression *à-á-e*. Tout cela, bien entendu, sans préjudice de la tradition qui maintient jusqu'à la fin des orthographes anciennes en concurrence avec les modernes 𓄡𓄿𓅱𓄡𓄿𓅱 à côté de 𓄿𓅱𓄿𓅱, 𓄿𓅱𓄿𓅱𓄿𓅱 sans 𓄡 médian ou 𓅱 sans 𓄿 ni 𓄡 que supposent les formes coptes εισωτε *T.* ιοϯ *M.*, etc. Dans le même temps que ces confusions graphiques s'accomplissaient, une évolution phonétique se poursuivait sans cesse sous les signes d'abord affectés chacun exclusivement à un son. Les phonèmes de l'égyptien comme ceux de toute langue parlée sont en voie de changement continu, et les modifications qu'ils subissent par degrés presque insensibles aux contemporains suivent des lois constantes : une fois

1. Voir p. 140 du présent volume.

donc qu'on a retrouvé des correspondances constantes entre certains phonèmes à deux ou trois dates différentes à l'époque byzantine, à l'assyrienne et à la cananéenne par exemple, il devient possible avec beaucoup de précautions de rétablir les formes transitoires qui se sont produites de siècle en siècle entre ces dates, et même de reconstruire quelques-unes des formes antérieures. Je n'ai pas étudié ici, sauf dans de rares occasions, quelle était l'action des phonèmes les uns sur les autres : il y a là une série de phénomènes que je me propose de déterminer plus loin dans ce livre, lorsque j'examinerai la syllabe et le mot. Je n'ai voulu analyser pour le moment que les phonèmes fondamentaux à l'état isolé qui se cachent sous chaque caractère, et constater ce qu'ils peuvent devenir par la suite des temps. Pour ce qui est des caractères , , , j'ai réussi, je crois, à montrer d'une manière certaine, jusqu'à la XVIIIe dynastie, que les valeurs phonétiques nombreuses, qui se cachent sous eux aux bas temps, se laissent ramener à deux ou trois valeurs; ce point déterminé, j'ai pu remonter par déduction plus haut, jusqu'au point où, n'exprimant chacun qu'un phonème unique, ils étaient de véritables signes-voyelles, tels que ceux de nos alphabets, et non plus des voyelles vagues, ou ce que l'école berlinoise appelle des CONSONNES FAIBLES, vocalisées variablement à toutes les époques, sans tenir dans son appréciation de leurs valeurs un compte suffisant de l'histoire de la langue.

3° SONNANTES

L'égyptien possède six caractères-types qui représentent des sonnantes, c'est-à-dire des phonèmes dont la situation est intermédiaire entre celle des voyelles et celle des consonnes, , , , , . Ces signes partagent avec les voyelles le privilège de s'écrire à volonté; commun dans les temps anciens, il subsiste par tradition aux époques plus récentes, et la cause n'en étant pas toujours saisie d'instinct par les scribes, ils l'appliquent par extension erronée à des explosives. C'est ainsi que l'on trouve dans ces textes , , et les autres formes qu'Erman a citées, il y a plus d'un quart de siècle, pour , , [1]. Quand ces variantes ne sont pas de véritables abréviations, comme celles que M. Montet a citées récemment dans le *Sphinx*, il n'y a pas lieu de les considérer comme régulières : ou ce sont des fautes d'orthographe involontaires causées par l'oubli d'un signe, ou, si elles sont voulues, elles sont dues à une fausse analogie avec l'usage des mots à voyelles ou à sonnantes. On ne reconnaîtra comme légitimes que les graphies , , , , , , , , pour , , , , ,

1. ERMAN, *Defective Schreibungen*, dans la *Zeitschrift*, 1891, t. XXIX, p. 33-39.

, , , . Ceci dit, examinons chacun des six caractères à loisir et déterminons-en la valeur.

, \\

, qui a pour signe auxiliaire, à partir de la IVe ou de la Ve dynastie, d'abord ıı, puis \\, est tantôt voyelle simple, tantôt semi-voyelle, élément de diphtongue. Graphiquement, il se place assez rarement au début des mots : en cet endroit, c'est, ainsi que je l'ai dit plus haut, le qui figure avec le son que nous connaissons à et que ce dernier avait pris au cours des temps. A proprement parler, n'est que écrit deux fois : comme la graphie anglaise EE pour I, dans EEL, NEED, SEE, est formée de deux E accolés, la graphie égyptienne est constituée par deux qui ont pris avec le temps la valeur de la sonnante I. Il s'écrit assez rarement au milieu des mots, aux temps anciens, mais il commence à se multiplier à cette place vers la fin de l'époque thébaine, et il devient assez commun dans les graphies démotiques. On le trouve alors en variante de au commencement des mots, et le témoignage du copte prouve qu'il y fait souvent diphtongue avec le son écrit ou non qu'exprime anciennement ou , * ειομ *T.* ιομ *T. M.* ιαμ *B.*, * ειοορ *T.* ιορ *M.*, * ειω, εια *T.* ιω *T. M.* ια *B.*, * ειαλ *T.* ιαλ *M.*, * ειωτε *T.* ιωτε *T. M.* ιωϯ *M. ros*, etc. Au milieu des mots, lorsqu'il est précédé immédiatement de ou de , le phonème qu'il prend fait diphtongue avec le son couvert par ces signes, * (avec une variante * *disque solaire*), l'antique , prononcé *áiten*, mais qui, donc, s'il avait survécu en copte, y aurait revêtu une forme, ειτη *T.* ιτεη *M.*; , qui, prononcé primitivement *Aï*kh* en composition 'Αχ-, s'est affaibli en *eïkh*, puis résolu en ιϧ *M.*, * Àι*oul* devenu ειουλ *T. M.*, * AÏT, dont l'équivalent n'existe pas en copte, * ουοειτ, ουειτ *T.*, avec une prononciation plus ancienne *ou*Aît qui est devenu, par obscurcissement de À , ουοειτ, puis par contraction de ο dans ου, ουειτ; des formes telles que αεικ *T.* αικ *M.* montrent que, dans * de l'ancien , la première syllabe se complétait d'un I dans la prononciation, et que, dans * , le inhérent du signe se diphtonguait avec le adventice pour donner le memphitique ϧηιβι par substitution dialectale de η à α, *Kh*Aï*bi* comme dans ηηι, εϩρηι, etc., pour le thébain ηαï, εϩραï. On n'aurait pas de peine à multiplier ici ces exemples du son I se diphtonguant avec la voyelle contiguë, soit qu'il soit représenté par un , soit qu'il ne soit pas figuré graphiquement. Je préfère indiquer ici que dans le démotique le son I qui s'était introduit au cœur des mots sous le second empire thébain et qui ne s'écrit qu'exceptionnellement en hiéroglyphes est noté par à sa place : * ηιϥ *T. M. nebula,*

* ⲣⲓⲙⲉ *T.* ⲣⲓⲙⲓ *M.* ⲗⲓⲙⲓ *B.*, * ⲃⲓϫⲓ *M.*, * ϣⲱⲙ *M.* pour *ϣⲟⲓⲙ, * ⲡⲟⲉⲓϣ *T.* ⲛⲱⲓϣ *M.* pour *nÁish, * ⲛⲉⲓⲣⲉ, ⲡⲓⲣⲉ *T.* ⲫⲓⲣⲓ *M.* pour , etc., sont les orthographes démotiques de , , , , . A la fin des mots, le est devenu beaucoup plus fréquent en démotique qu'il n'était autrefois. En effet, le , marque du genre, étant tombé, comme nous le verrons, à la fin des mots féminins ou assimilés par erreur à un féminin, le son-voyelle, qui mouvait jadis cette consonne et que d'ordinaire on n'exprimait pas par un signe, a été marqué le plus souvent en démotique par un final, à l'endroit duquel le copte note un ⲉ ou un ⲓ selon le dialecte, * ⲥⲓϥⲉ, ⲥⲏⲃⲉ *T.* ⲥⲓϥⲓ, ⲥⲏⲃⲓ *M. B.*, anciennement , * ⲟⲧⲉ, ⲟⲟⲧⲉ *T.* ⲟϯ, ⲟⲩⲧⲓ *M.* pour , * ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ *T.* ⲁⲗⲟⲗⲓ *M.* ⲁⲗⲁⲁⲗⲓ *B.* pour , * ⲥⲟⲟϩⲉ, ⲥⲱⲟⲩϩⲉ *T.* ⲥⲱⲟⲩϩⲓ *M.* de écrit aussi parfois en hiéroglyphes aux basses époques, * ⲛⲟⲩϩⲉ *T.* ⲛⲟⲩϩⲓ *M.*, écrit aussi dans la κοινή , , , , * οὐραῖ-ος de , * ⲉⲣⲱⲧⲉ *T.* ⲉⲣⲱⲧⲓ *M. B.* pour , , etc., ou pour les pseudo-féminins, * ⲱⲛⲉ, ⲱⲱⲛⲉ *T.* ⲱⲛⲓ *M. B.* pour , , * ⲙⲁⲁϫⲉ *T.* ⲙⲉⲉϫⲉ *B.* pour ⲙⲁϣϫ *M.*, * , , ⲉⲣⲡⲉ, ⲣ̄ⲡⲉ *T.* ⲉⲣⲫⲉⲓ *M.* ⲉⲗⲡⲏⲛⲓ *B.*, ϫⲱⲱⲙⲉ, ϫⲱⲙⲉ *T.* ϫⲱⲱⲙⲓ *B.* ϫⲱⲙ. *M.* pour , , etc.

On remarquera que dans cette orthographe peut jouer trois rôles différents selon la place qu'il occupe : en premier signe du mot, c'est un élément de diphtongue qui peut devenir simple voyelle en copte * *aïkh*-ⲓϧ, * ⲉⲓⲟⲙ, ⲓⲟⲙ, ⲓⲁⲙ; à l'intérieur du mot, il est quelquefois élément de diphtongue * ϧⲏⲓⲃⲓ, mais le plus souvent simple voyelle * ⲡⲉⲓⲣⲉ, ⲡⲓⲣⲉ, ⲫⲓⲣⲓ; enfin, à la finale, il est toujours simple voyelle, et il correspond en copte à ⲉ ou ⲓ, suivant le dialecte, ou même il s'amuit complètement et il n'a plus d'équivalent graphique, surtout dans le dialecte du Nord, et quand il s'agit d'un mot qui était masculin dans la langue antique, * ⲙⲁⲁϫⲉ *T.* ⲙⲁϣϫ *M.*, ⲛⲟⲩϩⲉ *T.* ⲛⲟⲩϩⲓ *M.* Ces faits que nous révèle l'orthographe démotique sont confirmés par les transcriptions grecques, puis par l'orthographe hiéroglyphique de la même époque. Le *Papyrus gnostique de Leyde-Londres* donne en effet les transcriptions suivantes : * ⲡⲁⲉ, quand plus loin est rendu ⲡⲁⲉⲓ équivalent à ⲛⲁⲓ préfixe du memphitique, ⲡⲁϊ ⲁⲗⲟⲩ, * est ⲣⲉⲧ, soit avec l'esprit rude pour ⲏ, ῥετ où l'ⲉ est peut-être une résolution de la diphtongue ⲁⲓ qu'on retrouve dans *ϩⲣⲁⲓ *T.* de ⲉϩⲣⲁⲓ;

* transcrit ⲧⲁⲡⲓϣⲧⲩⲏⲉⲓ[1]; * transcrit ⲩⲁⲉⲓ; transcrit ϣⲃⲉ, ϣⲃⲏ où il semble bien que ⲏ ait sa valeur ancienne de Ê, etc. On lit de même dans les transcriptions ptolémaïques et romaines des noms grecs et latins, ou Φίλιππος, Πτολεμαῖος, Βερενίκη, Φιλοτέρα, ou Ἀρσινόη, ou Καίσαρος, ou Τιβέριος, Καίος, Κλαύδιος, Γερμάνικος, Οὐεσπασιανός, Τίτος, Δομιτιανός, , et rarement avec le complémentaire de la diphtongue ια dans Τραιανός, et rarement Ἁδριανός, Σαβινά, Αὐρήλιος, Λούκιος, Ἀντωνῖνος, etc. Dans ces transcriptions, quand ne marque pas la voyelle simple ι du grec ou du latin, mais qu'il est semi-consonne ou élément de diphtongue, c'est cet ι qui est toujours écrit dans les hiéroglyphes, et les autres éléments sont rarement exprimés : la combinaison αιο de Πτολεμαῖος est toujours rendue par un seul qui, combiné avec l'ᴀ inhérent à ou précédent et n'exprimant pas ο graphiquement, nous apparaît comme qu'on doit prononcer *m*ᴀɪᴏ*s* et non *m*ɪ*s*. Si quelquefois Καίσαρος, Καίος, Τραιανός s'écrivent , , , ce n'est que par exception, quand la fantaisie du scribe s'est ingéniée à varier les formes des cartouches. Il résulte de tout cet examen que jusqu'à l'époque saïte rend les trois sons ɪ-voyelle, ɪ-semi-consonne, É ou Ê moins fréquemment.

Il est assez difficile de pousser plus haut l'histoire du signe d'après les transcriptions. En premier lieu, ces transcriptions sont peu nombreuses, et puis un grand nombre des orthographes en qu'on trouve écrites à l'époque démotique ne se rencontrent plus avec que rarement aux époques antérieures. Ainsi ces féminins en final, qui sont si fréquents en démotique, sont remplacés en partie même alors par la terminaison non vocalisée du féminin traditionnel , qu'on supprime souvent : = = = , = = , = = = , = = = , = = = , = = = , = = = , = = = , = = = , = = = , = = , etc. Les exemples sont innombrables, et ils nous donnent graphiquement

1. Je rappelle que, dans les transcriptions grecques de ce papyrus, ⲩ υ est employé pour exprimer les aspirées et . ⲩⲏⲉⲓ est donc ici l'équivalent de ϩⲏⲉⲓ = .

l'histoire de la flexion féminine. C'est d'abord, dans la plupart des cas que j'ai relevés, l'adjonction non vocalisée du suffixe féminin ⌓ au thème du mot , , puis, le T tendant à disparaître, l'intercalation entre le thème et lui de la voyelle du féminin , , puis ensuite, le T s'étant amui complètement, on le retranche à volonté de l'écriture, et il ne reste plus que la voyelle suffixée au thème ou ce thème nu derrière lequel on rétablit la voyelle dans la prononciation ⲛⲟⲩϩⲓ-ⲛⲟⲩϩⲉ. Ceci est la généalogie des formes, mais il va de soi que leur succession n'est pas strictement chronologique dans la représentation matérielle. Au fur et à mesure que la graphie première s'use et que le ⌓ s'amuit, on trouve plus souvent , puis et ou dans les textes; toutefois chaque variante nouvelle ne chasse pas les variantes précédentes. Elles se cumulent au lieu de se chasser l'une l'autre, et, dans les derniers siècles, les scribes les emploient toutes indifféremment dans l'écriture monumentale, sauf à leur attribuer à toutes la même prononciation ⲛⲟⲩϩⲓ ou ⲛⲟⲩϩⲉ selon les dialectes. final était donc à cette place une voyelle pure couvrant deux phonèmes I, Є. Si maintenant nous remontons les siècles à sa suite, nous sommes amenés à nous demander jusqu'à quelle époque il a possédé cette double valeur, ou, dans le cas contraire, en quel temps il n'en avait qu'une encore des deux, Á-E ou bien I. Les transcriptions cananéennes d'El-Amarna donnent pour la terminaison féminine presque toujours A, rarement I. Ainsi est rendu par eux *Amanappa*, mais aussi *Amanappi* où a comme valeur de la terminaison féminine tantôt A, tantôt I; est *mouA* et parfois *mououA* ou *mou* dans , , , avec = OU, avec A = Á ⌓, ou même avec suppression complète de la terminaison féminine en composition. En face de , et , le cananéen met *namšA*, *mazikdA* et *rahtA* avec A pour la flexion. En composition, se prononce HI- dans Hikouphtah et, par conséquent, nous fournit une valeur I pour le féminin. Donnés les mots coptes, on voit que l'A de la transcription cananéenne correspond à Є du dialecte thébain, *Appa*-ⲁⲡⲉ-ⲡⲁⲁⲡⲉ-ⲟⲡⲉ-ⲡⲟⲟⲡⲉ *T.*, *rahtA*-ⲣⲱϩⲧⲉ *T.*, tandis que l'I reproduit l'I final féminin du dialecte memphite, *Appi*-ⲟⲡⲓ-ⲱⲡⲓ-ⲱϕⲓ-ⲡⲁⲟⲡⲓ-ⲡⲁⲱⲡⲓ. Il y aurait donc eu, à ce moment-là, dans l'égyptien quelques-uns des traits qui caractérisèrent plus tard les dialectes coptes, le féminin en Є pour les gens de Thèbes, et le féminin en I pour ceux de Memphis ou du Delta en général, ce qui ne veut pas dire que ces dialectes fussent déjà constitués entièrement : les Égyptiens du second empire thébain avaient une langue moyenne, ce que nous appelons la κοινή ahmesside ou ramesside, mais dans chaque canton subsistaient, surtout pour la masse des fellahs, des habitudes phonétiques, des usages grammaticaux, des expressions locales qui leur formaient un parler spécial souvent inintelligible ou peu intelligible aux gens des cantons éloignés. Le latin était une κοινή pour les Italiens, pour les Espagnols, pour les Rhètes, pour les Daces, pour les Gaulois du IVe et du Ve siècle après J.-C. : si les documents s'y prêtaient plus qu'ils ne font, on retrouverait dans chacune de ces provinces romaines, à cette époque et à l'état embryonnaire, quelques-uns des traits qui se rencontrent aujourd'hui dans l'italien, dans le provençal,

dans le portugais, dans l'espagnol, dans le romanche, dans le roumain, dans le français et dans leurs dialectes.

On peut achever de prouver que l'A final des transcriptions cananéennes dans certains mots correspond aux deux signes , \\ du système hiéroglyphique, en examinant quel y est le rendu des mots égyptiens qui, selon les dialectes, finissent en copte par un ⲉ ou par un ⲓ; toutefois, avant d'aller plus loin, il importe de dire quelques mots du rôle que joue \\ jusqu'à cette époque. On peut poser en principe que, sauf dans deux ou trois mots, \\ ou ıı ne se rencontre pas à l'initiale. On a cité perpétuellement des orthographes comme celle de dans les cartouches de Titus et de Trajan, ou comme \\ , \\ dans des inscriptions des bas temps, mais les cartouches proviennent les uns d'un temple tel que celui d'Esnéh, où le décorateur a voulu avant tout varier les signes, et les autres exemples sont tellement isolés qu'on peut les considérer comme des erreurs du graveur qui a mal interprété le poncif démotique ou hiératique d'après lequel il travaillait la pierre; je ne fais d'exception que pour \\ qui est trop semblable à la prononciation du terme telle que le copte ⲉⲓⲉⲃⲧ, ⲓⲉⲃⲧ, nous l'enseigne, pour ne pas être voulu. Aux âges antérieurs, \\ est réservé pour le milieu des mots et surtout pour la fin. Au milieu, son emploi le plus fréquent est dans le groupe des emprunts faits à l'étranger, בַּעַל, אַבִּירִי[ם] ou de beaucoup de termes égyptiens, , , écrits à la mode sémitique pour y marquer la présence d'un son transitoire entre le et la voyelle inhérente à la consonne précédente. Que ce glissement vocalique existât dans la prononciation, cela est marqué par le fait que j'ai rappelé plus haut de l'introduction de dans nombre de mots à l'époque ramesside. Il semble avoir commencé devant R-L et d'une manière assez légère si l'on peut tirer des conclusions de la nature du signe \\ employé pour le rendre, puis il s'étendit aux autres sonnantes et à la langue en général. Comme je l'ai dit au même endroit, il a laissé beaucoup de traces en copte; quelques exemples suffiront pour ce qui est de ⲣ, ϧⲁⲓⲣⲓ *M.*, ⲕⲁⲓⲣⲉ *T.* ⲕⲟⲓⲣⲓ *M.* de καρύα, ⲙⲁⲓⲣⲉ *T.* ⲙⲏⲓⲣⲓ *M.*, ⲥⲁⲓⲣⲉ, ⲥⲁⲉⲓⲣ *T.*, ϣⲁⲓⲣⲉ *T.* ϣⲁⲓⲣⲓ *M.* *ovile*, ϣⲁⲓⲣⲓ *M.* *adolescentula*, ϩⲟⲉⲓⲣⲉ, ϩⲟⲓⲣⲉ, ϩⲁⲓⲣⲉ *T.* ϩⲱⲓⲣⲓ, ϩⲱⲣⲓ *M.*, etc. On aura donc prononcé, à partir du second âge thébain, *bÀïri*-ϧⲁⲓⲣⲓ, *sÀïrit*, et ce glissement se sera étendu aux mots d'emprunt étranger, *BÀïlou*, *AbÀïri*, et ainsi de suite. En finale, ne substitue jamais à du féminin dans les noms, mais dans les verbes il accompagne quelquefois et il remplace souvent le de ce qu'on appelle couramment l'infinitif féminin, à côté de , à côté de . Il se met aussi en remplacement de derrière certains caractères ou dans certaines positions auxquelles il s'accommode mieux que , ainsi derrière ou sur le dos duquel il s'intercale dans de , , , , , , , ou derrière , , , , et , , , etc. Son usage le plus fréquent est,

pour marquer le duel, , , , , , , , ou les noms d'agent, , , , etc. Dans tous ces cas, ou bien le son couvert par \\ a disparu dans le copte comme dans ⲙⲉⲣⲓⲧ *T.* ⲙⲉⲗⲓⲧ *B.* ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ *M.* de , ou il a été remplacé par une terminaison grecque comme dans ⲣⲁϩⲓⲧⲏⲥ *M.* de , ou il correspond à un ⲓ ou à un ⲉ copte comme dans les rares duels qui ont persisté, ⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ *T.* ⲟⲩⲉⲣⲏϯ *B.* de , , ϭⲗⲟⲧⲉ, ϭⲗⲟⲟⲧⲉ *T.*, , , ⲙ̄ⲡⲟⲧⲉ *T.* ⲙ̄ⲡⲟϯ, ⲉⲙⲡⲟϯ *M.* Quelques mots grammaticaux qui avaient un \\ pour distinguer graphiquement certain sens de celui de leurs formes en , ont un ⲓ en copte dans tous les dialectes; , , , pronoms démonstratifs, restent en copte à l'état isolé, ⲡⲁⲓ̈, ⲧⲁⲓ̈, ⲛⲁⲓ̈ *T.* ϕⲁⲓ, ϑⲁⲓ, ⲛⲁⲓ *M.* ⲛⲉⲓ, ⲧⲉⲓ, ⲛⲉⲓ *B.*, et quand ils sont proclitiques, ⲛⲉⲓ-ⲡⲓ, ⲧⲉⲓ-ϯ, ⲛⲉⲓ-ⲛⲓ *T.* ⲡⲁⲓ, ⲧⲁⲓ, ⲛⲁⲓ *M.*, tandis que les mêmes racines, articles possessifs, s'écrivent par un , , , , , , etc., et, diphtonguant leur avec de , résolvent la diphtongue sur ⲉ en copte, ⲡⲉⲕ, ⲡⲉϥ, ⲡⲉⲥ, etc. Dans tous les cas indiqués ci-dessus, l'histoire de \\, somme toute, est phonétiquement celle de .

Le traitement de ces finales non féminines en ou en \\ est le même dans les inscriptions cananéennes, et je puis ajouter assyriennes, que celui des terminaisons féminines en ; je ferai remarquer toutefois que, pour les terminaisons féminines, l'assyrien se sert aussi d'une variante en -ou qu'il conviendra d'expliquer. Notons d'abord que, Thèbes étant la ville dominante à l'époque de la correspondance d'El-Amarna, il y a chance pour que les scribes cananéens aient négocié principalement avec des Égyptiens de Thèbes, dont les noms se présentaient à eux sous la forme thébaine : on rencontre, il est vrai, çà et là, chez eux, des désinences qui trahissent une origine memphite, ou, si l'on veut, septentrionale, mais c'est l'exception. Prenons donc un nom de roi : il est rendu à Bogaz-kieui *Mi-in-pa-ḫi-[ri]-ta-ri-a Menpakhitaria*, où *pakhita* correspond à , , , . Il semble bien que ce mot aux premiers temps de la κοινή ait passé parfois pour un ancien féminin écrit : la variante en qu'on voit au cartouche le prouve. Comme en effet le du féminin s'était amui dès lors, la terminaison vocalique qui restait seule, vocalisée ⲉ, ⲓ, suggéra aux scribes, pour la combinaison + ⲉ, ⲓ, l'idée d'un duel féminin dérivé de la forme , comme était un duel masculin dérivé de , et de là vinrent les orthographes dualistiques , , , pour écrire le nom d'agent. La transcription *pakhita* calque exactement la vocalisation de l'orthographe pleine *îti* des noms de ce genre, mais avec un -a final qui répondrait à un ⲉ-ⲓ final : faudra-t-il donc prononcer *pakhitÉ* dans le sud et *Pakhiti* dans le nord de l'Égypte, soit pour le nom du roi *Menpakhitéria* et *Menpakhitiria*? Le mot s'est conservé aux basses époques sous deux formes : 1° Σεναπάης ou en copte ⲡϣⲉⲛⲁⲡⲁϩⲓ *M.* * où est le féminin simple , et 2° ⲁⲡⲁϩⲧⲉ *T.*, en grec Ἀπάθης où ⲡⲁϩⲧⲉ-ⲡⲁϑⲏⲥ est l'équivalent de la forme féminine complexe , . Les noms de la reine , et celui de la reine , quoique rendus de façon différente en apparence, l'un par

Ti-ī-i ou *Te-i-e*, *Teyé*, l'autre par *Na-ap-té-ra*, *Naftéra*, nous ramèneraient aux mêmes conclusions : *Teyé* serait une forme thébaine où ϵ est exprimé directement E, et *Naftéra* une autre forme thébaine où ϵ est exprimé par A cananéen, **Naftéré*. Le \\ de la particule couvre ici le ϵ thébain, comme dans la locution ϵρητ *T.* αρηοτ *M.* αλητ, αλητοτ *B.* , il couvre η-É long. On peut déduire de ces exemples que dans ces cas A cananéen serait aux XVIIIe-XIXe dynasties la terminaison qui est ϵ *T.* ι *M.* sous les Ptolémées ou les Césars. Prenons ensuite des mots qui, primitivement, terminés en , ont amui le son représenté par ce signe et finissent en copte par ϵ *T.* ι *M.* : ils ont dans les transcriptions cananéennes une finale en A, et dans les assyriennes du VIIe siècle une finale en I : *nāta* ou *nāté* (cf. ποτϯϵ *T.*) nous est donné par *Pa-ḫa-am-na-ta-Pa-ḫe-na-té*, *Pahamnāta-Paha[m]naté*, à la XVIIIe dynastie, mais le même mot donne *nūti*, soit ποτϯ *M.* dans *Zab-nu-u-ti-Zabnouti* Σεβέννυτος à la XXVe. Les noms finissant en , , offrent la même alternance de I et de A dans leurs transcriptions cananéennes : *Haramashshi* , *Tahmashshi* , *Nahramashshi* * étaient, selon leurs finales en I, des noms de gens du Nord, *Haramási*, *Phtahmási*, *Anahramási*, tandis que le pharaon était thébain, on prononçait son nom *Ri-a-ma-shé-sha-Riamasésa-*Ῥαμέσσης. La finale , , que ce dernier nom possède généralement dans l'orthographe hiéroglyphique , , à la place même où les cunéiformes ont un A, m'oblige ici à de nouvelles recherches.

Le cas n'est pas isolé, même aujourd'hui, d'un nom égyptien se terminant en , , que les cunéiformes rendent avec une finale A, E ou I. Le titre est transcrit, à El-Amarna, presque indifféremment *wē-ḫu*, *wē-ḫi*, *u-e-eḫ*, *we-a*, *u-u-e*, *we-u*, *u-e-u*. Les variantes en I final expriment, comme je l'ai dit, la prononciation du Nord, *ouēi*, celles en A-E la prononciation méridionale *ouēé*, par endroits la finale est tombée si bien que s'est trouvé dénudé, *ouE* *; mais à quoi correspond la finale en OU? On a remarqué depuis longtemps, — et j'aurai occasion d'y revenir en traitant de , — qu'à la finale atone, le phonème, couvert par ce signe au début, s'était modifié par la suite en É puis en E et amui le plus souvent : devient ainsi πϵ en copte, devient **sátépé* puis *sátep*, le *šatep* du prénom de Ramsès II transcrit par les Hittites, et en copte ϵωτπ *T. M.* La variante *ouéhou* nous donne la prononciation pleine de **ouéou* avec le rendu OU de final, soit pour le même mot trois équivalences diverses OU, A, I de . A dire vrai, je ne connais pas une orthographe * couvrant cette orthographe cananéenne, mais des noms propres de la même époque nous fournissent un élément de connaissance inverse au cas de . La forme cananéenne *A-ma-an-ḫa-at-pi* répond à une prononciation égyptienne *Amanhátpi* pour laquelle on trouve en effet quelquefois la graphie , . C'est la vocalisation septentrionale du nom commun à l'Égypte entière. Les premiers scribes cananéens et assyriens qui eurent à écrire ce nom n'eurent pas, ce semble, l'occasion de l'entendre prononcer par des Thébains, et ils n'ont jamais écrit *A-ma-an-ḫa-at-pa*, et, par la suite, l'usage cristallisa l'ortho-

graphe primitive quelle que fût la prononciation de la finale. Il n'en est pas moins vrai que l'orthographe et surtout des textes hiératiques, dans laquelle couvre le son *p*É, se montre fréquemment à côté de la graphie où la voyelle finale n'est pas exprimée dans l'écriture. Le nom simple offre, lui aussi, les mêmes formes dialectales , *hatp*I avec l'I du Nord, et , *hatp*É avec l'OU-E du Sud, qui est conservé dans la transcription grecque Ἀτπῆς, et les composés de et d'un nom divin présentent les mêmes traits. Au VIIe siècle avant J.-C., les Assyro-Chaldéens transcrivent le nom , appliqué en Égypte aux hommes et aux femmes vers la même époque, par *Hatpimoúnou* contracté de *Hatp*I-*Amounou*, avec ce qui me semble être la terminaison septentrionale de *Hatp*I : en grec, cela devient Ἐτφεμοῦνις, avec le ε du Midi, comme dans Ἐτφεσοῦχος , et dans Ἀτπαχνοῦβις, Ἀτπεχνοῦμις . On trouve donc dans les transcriptions grecques OU-E substitué à I-E.

Dans les documents assyro-chaldéens des VIIe-VIe siècles, nous avons également les trois formes en E, en I, en OU, souvent avec variantes amuies, et cela n'a rien d'étonnant, puisque, évidemment, les groupes de dialectes coptes étaient déjà constitués à ce moment-là : je dirai donc que la forme en OU rend la prononciation archaïque conservée dans les noms propres, la forme en E appartient aux noms prononcés par les Thébains, la forme en I est memphite. Si la forme en I prévaut dans ces transcriptions, cela est assez naturel, car les Assyriens eurent plus souvent affaire aux gens du Delta et de Memphis qu'à ceux de la Thébaïde, bien que la dynastie prédominante à cette époque fût une dynastie éthiopienne, thébaine d'origine. Le même pronom , , qui termine des noms comme , , , est rendu -*sh*OU, -*s*OU, dans *Iptiḫarṭeš*U, *Phtehardis*OU, avec la prononciation pleine, d'un archaïsme sans doute affecté, *Amurtéš*E, *Amourtés*E, avec la prononciation méridionale SÉ où l'OU de s'est modifié en É, tandis que *Tiḫutarṭés*I, *T^ehotartés*I, a l'I final des dialectes du Nord et qu'enfin *Tiḫutartai*S, *T^ehoutartai*S, avec amuissement complet de la voyelle finale, a transformé en et amené la confusion de , masculin avec -ϲ du féminin; de ce côté, la gradation a été dans l'énonciation *s*OU, *s*É-*s*I, -S, mais les formes grecques de et de , Ἀμυρταῖος, Θοτορταῖος, n'ont que = S muet, et l'O de la contrefinale θοτ a produit par enharmonie l'ο de l'atone ορ . Dans , le signe \\ correspond à I de l'assyrien, *Bukkunannip*I-*Boukounannif*I (l'orthographe complète du nom égyptien serait, d'après la transcription cunéiforme, \\ ), autrement dit l'assyrien indique plutôt la forme memphitique ⲛⲓϥⲓ que la thébaine ⲛⲓϥⲉ. Sans pousser plus loin l'analyse, je me contenterai d'examiner les formes que revêtent chez Assourbanipal et ses contemporains les noms des deux déesses et : ils prennent l'un et l'autre la finale du féminin en I, *Paṭaés*I , *Paṭaniés*I , en grec Πετεῆσις, Πετῆσις, Πέτισις, Πετενιῆσις, *Puṭubesti* ,

, en grec Πετουβᾶστις, Πετοβᾶστις, ou cette même finale en ou, *Ḥar-sija-êsh*ou , en grec Ἀρσιῆσις, *Paṭuastu* , où, pour le nom de la déesse, le copte nous donne ⲟⲩⲁⲥϯ à côté de ⲟⲩϩⲁⲥϯ, ⲟⲩϩⲉⲥⲓ. *Êsh*ı, *Êsı* nous montrent la prononciation memphitique ⲏⲥⲓ existant déjà dans l'égyptien au VIIe siècle, ainsi que la prononciation *Oubast*ı, *Obast*ı, mais à quelle prononciation égyptienne peut correspondre la transcription *Êsh*ou, *Ouast*ou? Les textes d'Assourbanipal nous ont conservé des noms égyptiens féminins où la finale ou correspond vraiment à un ω du grec ou du copte, ainsi *Ṣuuṣu* , où le nom de la déesse est transcrit *Οὐτώ, *Ⲟⲩⲧⲱ; cette terminaison en ω du féminin est, comme je l'ai indiqué jadis, le résultat d'une opération fréquente en pareil cas, *Ouz*Áıt, prononciation antique de , étant devenue *oud*ói et *out*ó par résolution de la diphtongue ōı sur ō. Il est probable qu'il faut interpréter de façon analogue les prononciations assyriennes *Êsh*ou, *Ouasht*ou, de et de . Nous possédons en effet dans les transcriptions grecques au moins deux noms propres qui présentent un féminin certain en ou qui, dans un cas, devient ω du copte, Νεφθύς et Ἠσενεφύς : Nebthou-Νεφθύς devient Ⲛⲉϩⲑⲱ en copte, nous avons en ce mot la progression ordinaire a-ou(υ)-ω, que nous connaissons déjà, et il est évident qu'on doit expliquer de même la finale -ύς de Ἠσενεφύς, â-υ- qui n'a pas complété son évolution par un ω, faute d'avoir vécu assez longtemps. Le mécanisme de l'altération phonétique se comprend de soi, et , ont été prononcées à l'origine *h*àît, *naf*àît (cf. le masculin *naf*à en transcription assyrienne); le ⌓ s'étant amui, l'à grave de *h*àî, *naf*àî est devenu ô*uh*ouî-*nouf*ouî, *hôî-nouf*ôî, et la diphtongue ôî-ouî descendante s'est résolue sur oŭ-ô comme dans le mot ϩⲁⲓⲣⲉ-ϩⲟⲓⲣⲉ-ϩⲱⲓⲣⲓ-ϩⲱⲣⲓ, que j'ai cité plus haut, selon une règle que j'ai établie il y a longtemps. Les transcriptions assyriennes *ésh*ou, *oubasht*ou, *uz*ou, répondent donc à des prononciations authentiques *Ês*ou, *Oubast*ou, *Ouz*ou-*Ouaz*ou de l'égyptien, que le grec aurait transcrites *Ἠσύς, *Οὐβαστνύς, *Οὐτύς, pour les faire aboutir à *Ἠσώ (cf. Ἀσώ?), *Οὐβαστώ (cf. le nom Βουβαστός d'un bourg du Fayoum), Β-ουτώ. Il y a donc eu, à partir de la fin de l'âge ramesside, un féminin en *oui-ôı dérivé de aı, qui s'est résolu sur ou-ô, mais qui a conservé sa forme ou-υ à l'état sporadique dans la langue. Si l'on refusait d'admettre cette solution, il faudrait supposer qu'à la finale égyptienne, l'articulation de la voyelle e et de la voyelle ı était assez molle pour pouvoir être confondue avec un son ou émis très légèrement : les Égyptiens auprès desquels le scribe assyrien aurait recueilli certains mots auraient prononcé tantôt pleinement ı, *Pataês*ı, *Petoubast*ı, et l'Assyrien aurait enregistré l'ı, tantôt très obscurément à l'atone final, *Harsiês*e-oŭ, et l'Assyrien aurait noté franchement *Harsjaêsh*ou, *Patouasht*ou. L'explication est peu vraisemblable, et je préfère de beaucoup la première. Il convient de nous rappeler en tout cas qu'on rencontre en assyrien beaucoup de noms masculins égyptiens avec un son ou final, qui ont un ı dans les transcriptions grecques correspondantes : *Poushir*ou pour Βουσιρις-Ⲡⲟⲩⲥⲓⲣⲓ *M.* ⲡⲟⲩⲥⲓⲣⲉ *T.*, *mhésh*ou , en grec Μῦσις du nom *Poutoumḥêsh*ou, *Siyâout*ou pour , *Siâout*ı ⲥⲓⲟⲟⲩⲧ *T.* ⲥⲓⲱⲟⲩⲧ *M.* avec chute

de la voyelle finale, *Shapt*ou à côté de *Śapt*ı, en grec Σῶθις, dans *Pishapt*ou-*Pishapt*ı, *Ṣaân*ou pour *Zâni-Tâni*, en grec Τάνις, en copte ϫⲁⲁⲛⲓ *T.* ϫⲁⲛⲏ, ϫⲁⲛⲓ *M.*, etc.

Pour en revenir à la question de la valeur phonétique de , \\, l'examen des transcriptions cananéennes aura montré, je crois, qu'au temps de la XVIIIe dynastie déjà, ces caractères couvraient les sons I et É caractéristiques des deux principaux dialectes de l'âge copte, le son E se trouvant généralement rendu par un A^e dans des transcriptions. Il faut chercher maintenant à savoir si l'on ne peut pas remonter plus haut dans l'étude par les seuls moyens égyptiens, les autres nous faisant défaut. A l'initiale, est très rarement employé dans l'écriture aux premières époques thébaines et à l'époque memphite. On le rencontre pourtant à cette place dès la VIe dynastie, chez Papi II ou Mirinri, (*M.*, l. 299, *Papi II*, l. 662) *oh!*, (? l. 249), dans le nom mystique (? cf. *Teti*, l. 333, *Papi Ier*, l. 826, *Papi II*, l. 703, où le parallélisme semble bien indiquer l'existence de deux mots) à côté de et de ; toutefois, il ne s'est guère vulgarisé à cette époque que pour le verbe qui signifie *aller*, écrit , (*Ounas*, l. 220), (*Ounas*, l. 133), assez rarement, mais dont l'orthographe courante (*Papi II*, l. 660), , (*Papi II*, l. 137), puis (*Papi II*, l. 687), , (*Ounas*, l. 322), nous montre le premier pris dans sa valeur de , lié à son déterminatif idéographique , comme , , ō, de , , , , et devenant un véritable syllabique. Je ne sais comment résoudre la graphie d'un passage de Papi II (*l. 859*), , où Papi Ier (l. 164) porte en variante , on pourrait à la rigueur considérer comme l'équivalent du verbe *être*, mais celui-ci est plutôt le verbe , ce qui nous amène à considérer comme une variante rare, mais significative de . On aurait alors un final, venant après un initial, le tout formant la diphtongue ÁÎ, qui, par ÉI, serait arrivé au copte ei *T.* ı *M.*; la forme aurait été prononcée Áou puis Éouıou, et elle ne s'est pas perpétuée dans le copte. Il pourrait bien en être de même du qu'on rencontre chez Ounas (*l. 215*) et pour lequel Nafirou, reproduisant le texte à la XIe dynastie, admet : on a probablement là une variante , du mot , , avec la nuance *malheur qui vient du mauvais œil, fascination.* Le médian est rare aux mêmes temps anciens, et il faudrait chercher longtemps avant de rencontrer à l'âge memphite des formes telles que , , que nous offre le second empire thébain. A la finale il se rencontre assez souvent, mais il échange avec ou bien il disparaît entièrement de l'orthographe sans que le son qu'il exprime s'amuisse pour cela, comme le prouvent les nombreuses variantes des Pyramides, (*Papi Ier*, l. 164 = *Papi II*, l. 860) = (*Ounas*, l. 97), (*Ounas*, l. 478) = (*Teti*, l. 747), (*Ounas*, l. 492) = (*Papi II*, l. 945), (*Ounas*, l. 493) =

(*Papi II*, l. 945), (*Ounas*, l. 433) = (*Teti*, l. 248), (*Ounas*, l. 441) = (*Teti*, l. 251), (*Papi Ier*, l. 66, *Mirinrî*, l. 195, *Papi II*, l. 34) = (*Papi Ier*, l. 67), (*Papi Ier*, l. 98, *Mirinrî*, l. 67), (*Papi II*, l. 885), (*Ounas*, l. 598) = (*Teti*, l. 65, et avec divers déterminatifs, *Ounas*, l. 187, *Mirinrî*, l. 226), etc.; au duel on a souvent \\ ou plutôt II, le chiffre *2*, , , , , II (*Ounas*, l. 190), mais parfois , ainsi (*Teti*, l. 70, *Mirinrî*, l. 224, *Papi II*, l. 602), etc. Si l'on veut remonter plus haut que les textes des Pyramides, on trouvera des formes telles que , dès la IIIe dynastie, ce qui nous oblige à faire remonter au moins jusqu'à la période thinite la création par les Égyptiens du signe final pour rendre une nuance de son qui leur avait paru jusqu'alors marquée suffisamment par unique. Toutefois, les variantes en final se montrent régulièrement à côté des variantes en pour un même mot à la même époque, on peut conjecturer qu'à chacune des orthographes répondait une valeur différente, A-E pour et I pour , II. On aurait donc, pour le signe et le signe , l'histoire suivante : au début, existait seul et rendait le son Á, au commencement, au milieu et à la fin des mots. Le jeu des accents, qui maintient plus fortement les sons initiaux des syllabes que les sons finals, modifia le son du signe en terminale et l'affaiblit en É, donnant pour un nom au lieu de la valeur *mara*-A une valeur *mara*-É; cette prononciation E de la finale exigea un signe nouveau, et comme le phonème É procédait d'un Á, on redoubla le caractère qui avait couvert le son primitif Á, et l'on eut , soit *mara*-ÉÉ, *mara*-É à côté de . Ce serait le procédé de l'orthographe anglaise où, pour marquer un E long du moyen anglais, on redouble le signe orthographique *seed* = *sēde*. Le É = EE s'étant tourné en , se prononça *mara*-î, et par choc en retour devint É-I à la finale et devant voyelle. J'aurai occasion de reprendre cette hypothèse plus loin, par exemple à propos du pronom suffixe de la première personne du singulier. Pour le moment, il vaut mieux ne pas la pousser plus loin que je n'ai fait : la seule chose qui paraisse résulter de l'examen des rares documents de cet âge, c'est que la création du signe correspond à ce moment de la langue où, le signe ayant déjà cessé de couvrir un phonème unique, on jugea nécessaire de trouver une expression graphique nouvelle pour couvrir la valeur nouvelle qu'il avait prise à la fin des mots. On eut désormais les valeurs suivantes : initial devant occlusive non troublante, à la tonique ou à l'atone = A-ȧ; initial devant sonnante ou voyelle = A-E-I; final ou = E-I (ɛ-ɪ selon les dialectes)[1].

1. Le manuscrit finit ici. Les papiers laissés par M. Maspero ne renferment aucune note qui permette de donner un aperçu, même fragmentaire, de la thèse que l'éminent auteur se proposait de développer dans la suite de ce mémoire, — le dernier qu'il ait écrit. [É. C.]

NOUVELLES NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil

XXXI (*avec planche*)

Cylindres susiens. — Le groupe de cylindres susiens que nous publions ci-après comprend neuf pièces, découvertes par M. de Mecquenem dans ses fouilles de 1913. Les huit premières de ces pièces étaient contenues dans un pot de terre rouge, placé vers le centre du tell de l'Acropole, non loin de l'édicule de Maništusu. Leur grande valeur artistique et archéologique est incontestable. Les premiers numéros surtout rappellent avec une précision parfaite les empreintes de cylindres de l'époque de Lugalanda, que, dans les *Documents présargoniques*, le colonel Allotte de la Fuÿe a reproduites avec un si grand soin. Il s'agit donc, à ce propos, de temps immédiatement antérieurs à la dynastie d'Agadê.

Pour la question d'origine, l'hypothèse d'un transfert de ces objets de Sumer en Élam comme butin de guerre, ainsi qu'il arriva des boutons de sceptre et des amulettes de Burnaburiaš et Kurigalzu, enlevés par Šutruk Naḫḫunte, ne me paraît pas s'imposer. Dans un pays où la céramique florissait à l'envi, où les scribes dessinaient les beaux caractères des tablettes de comptabilité publiées dans le cinquième volume des *Textes élamites-sémitiques*, etc., les graveurs eux-mêmes devaient avoir assez excellé pour ne le céder en rien aux meilleurs ouvriers de Lugalanda et Urukagina.

La chronologie de cette collection est la suivante :

Époque de Lugalanda, les nos 1 et 2;

Époque de la dynastie d'Accad, les nos 3 et 4;

Époque suivant celle de la dynastie d'Accad (avec un art déjà décadent), le no 5.

Des trois petits cylindres suivants, le no 6 est le plus ancien; quant au no 9 qui ne provient pas de la même trouvaille, il est hors série et, probablement, plus ancien que tout le lot précédent.

1 (planche, no 1)

Cylindre de Nun-kagina (en calcaire dur)[1]. — Deux groupes principaux, d'inégal développement :

1° Deux taureaux *célestes* (T), — c'est le nom que, pour simplifier, on donne aux taureaux androcéphales munis cependant de cornes et d'oreilles de bovidé, — se dressent sur les pieds d'arrière et s'entrecroisent par le milieu du corps. Les jambes d'arrière sont ornées de houppettes, les pieds de devant retombent avec nonchaloir, parallèlement, dans l'espace.

1. La reproduction de ce cylindre et de tous les suivants est en grandeur naturelle.

2° Deux lions (L) à riche crinière, à queue pendante, à fines griffes semblables à des mains, se dressent et s'entrecroisent par le milieu du corps. Chacun d'eux saisit l'avant-corps, qui d'une antilope (*a*), qui d'une génisse (*g*), et mord sa proie au cou.

L'ensemble tient dans ce schème : T×T. gL×La.

Cette double scène manque un peu de symétrie et d'équilibre. Il arrivait que les graveurs en disposaient plus harmonieusement les éléments, et y ajoutaient des héros (H), mis en bonne place et non pas, comme dans le présent cylindre, en réduction dans un tableautin accessoire.

Par exemple : ALL., *op. cit.*, pl. X, 19-22 (CURTIUS, *Studien zur Gesch. der altor. Kunst.*, Abb. 7) : TL×LT.

Sur un exemplaire trouvé dans le commerce et publié par L. Curtius (*op. cit.*, p. 60, Abb. 22) : HaL×T, T×Lg[1].

ALL., *loc. cit.*, pl. VIII, 23, *b* (CURT., *op. cit.*, Abb. 8), avec un développement moins harmonieux : gL×Lg, T×TH.

Accessoires. Dans l'espace libre, de haut en bas :

1° L'aigle éployé.

2° Un héros nu saisit par le cou une chevrette. Même détail dans ALL., *op. cit.*, pl. VIII, 23, *b*. Il arrive que de chaque main le héros tienne ainsi une génisse, ALL., *loc. cit.*, pl. VI, 12, *d* (CURT., *loc. cit.*, Abb. 2).

3° Un lion héraldique, gueule bée, corps et tête de profil, le haut du corps levé vers l'angle supérieur, la patte droite antérieure portée en avant, celle de gauche abaissée, la queue dressée.

Légende. Une inscription très archaïque se déroule gravée sur les cuisses des deux lions et de l'une des antilopes : NUN KA- | GI-NA | SAG PA-TE-SI, c'est-à-dire que le cylindre est celui de : *Nunkagina,* officier (ou libateur) du patési.

2 (planche, n° 2)

Cylindre en albâtre gypseux. — Le sujet comprend trois groupes, l'un central, comprenant trois figurants, les deux autres chacun deux figurants.

1° Un taureau (*t*), debout, est attaqué par un lion, debout, queue levée, qui lui étreint le cou et le mord au chanfrein. Gilgameš (H), nu, assiste le taureau.

2° D'une part, un héros (H) à corps humain et tête de profil aquilin, adossé à Gilgameš, saisit par le cou un taureau céleste (T).

3° D'autre part, se croisant par le milieu du corps deux démons (D) à tête de profil aquilin, maigrement chevelue et barbue, avec cornes et oreilles de bovidé, à buste humain, avec croupe de bovidé. Ces deux démons se lutinent en se touchant d'une main mutuellement la tête, et en se saisissant de l'autre main mutuellement le haut de la queue. Je ne vois pas, à cette époque, d'autre exemple de ce croisement de démons. Dissociés, — on les rencontre se croisant avec des lions, qui attaquent symétrique-

1. Curtius (*ibid.*, p. 60) se trompe sur la nature des deux proies : *Hirsch und Reh.* L'une des deux, celle de droite, n'est pas une biche, mais un bovidé, soit une génisse.

1

2

3

4

5

CYLINDRES SUSIENS

IMP. E. BERTRAND. - CHALON-S.-S. 17684

ment un groupe central de deux taureaux célestes entrecroisés, dans ALL., *op. cit.*, pl. VIII, 24, 6 (CURT., *op. cit.*, Abb. 9), dans ce schème : D×L, T×T, L×D.

Notre cylindre a ce schème : D×D, LtH, HT.

Accessoires. Entre les deux héros adossés sont disposées : en haut, une haste terminée, à la base, en fer de lance et arborant au sommet une étoile à six rayons (cf. CURT., *op. cit.*, p. 54, note); en bas, une arme (?) à manche court, avec garde et une lame rayée longitudinalement, se terminant en pointe (cf. H. WARD, *The Seal-Cylinders*, n° 191).

3 (planche, n° 3)

Cylindre détérioré, en albâtre[1]. — Deux taureaux célestes (T) s'entrecroisent à mi-corps. Le couple est flanqué des deux héros Gilgameš et Eabani, qui saisissent, respectivement, l'un de la main droite, l'autre de la main gauche, une des cornes des taureaux célestes; l'un de la main gauche, l'autre de la main droite, une des pattes antérieures des taureaux célestes.

D'un deuxième groupe, il ne reste que les jambes d'un personnage humain, adossé à Eabani. De notre fragment, voici le schème : HT×TH.

4 (planche, n° 4)

Cylindre détérioré, en albâtre. — S'entrecroisent, par le milieu du corps, deux taureaux célestes à physionomie moins débonnaire que dans le précédent cylindre. D'une part, un lion attaque l'un des taureaux célestes pendant qu'il est lui-même saisi à revers à la crinière et à la queue par Gilgameš,. Par analogie, (la partie manquante peut se restituer), un autre lion attaquait symétriquement l'autre taureau céleste, et Eabani avait la même attitude que Gilgameš. D'où le schème : HLT×TLH.

Une variante, avec inversion de ce motif, se trouve dans ALL., *op. cit.*, pl. X, 19, 22 (CURT., *loc. cit.*, n° 7). Les lions s'y croisent, au centre du groupe, attaquant chacun un des taureaux célestes qui sont assistés l'un de Gilgameš, l'autre d'un autre héros : HTL×LTH.

Accessoires. Une inscription moins archaïque que celle du cylindre 1 donnait le nom du dédicataire et du donateur :

.....	A.....
DUMU GAL... GE (?)	fils de Gal...,
MAŠ-DU MU	Mašdu, le boulanger.

5 (planche, n° 5)

Cylindre en albâtre. — Trois groupes indépendants :

1° Un lion mord à l'épaule Eabani, qui saisit les griffes antérieures du fauve. Celui-ci porte la queue serrée entre les jambes.

1. Dans ce cylindre et les deux suivants, le trou longitudinal dont ils sont forés était, par une disposition remarquable, garni aux extrémités de disques en grès cérame, soigneusement enchâssés. Cette disposition

2° Un héros barbu, à forme humaine, vêtu d'un pagne, coiffé d'un béret plat, saisit un taureau céleste par les pattes de devant.

3° Gilgameš saisit par les pattes antérieures un taureau céleste, adossé au précédent.

Schème : HT, TH, HL.

Accessoires. 1. Derrière Gilgameš, un petit personnage, vêtu d'une robe tombant à mi-mollet, coiffé du béret plat, ramenant les bras sur la ceinture, regarde la scène.

2. Entre les deuxième et troisième groupes, en haut, une tige mince, surmontée de deux nodosités triangulaires, de grosseur inégale, superposées.

3. Entre le lion et Eabani, au ras du sol, un objet en forme de lance, pointe en bas, avec une tige ou poignée de forme ronde.

6

Fragment de cylindre en albâtre gypseux (fig. 1). — Un dieu imberbe, coiffé d'une couronne dentelée, vêtu d'une robe à plis verticaux, tombant peu au-dessous des genoux, est assis sur un siège à claire-voie. Il lève de la main gauche une coupe.

Derrière lui, Gilgameš maîtrise des deux mains un capridé dont les cornes se rejoignent en demi-cercle.

Fig. 1.

Fig. 2.

Dans le champ, un croissant, entre le dieu et l'adorateur absent.

Orientation, sur l'empreinte, du sujet principal : ⋙→.

Dans les personnages représentés de profil, quand un seul bras est agissant, c'est toujours celui qui est le plus éloigné du spectateur.

7

Fragment de cylindre en albâtre gypseux (fig. 2). — Un dieu à tête aquiline, barbu, coiffé, vêtu d'une longue robe à bordure frangée, est assis sur un siège massif (?) à dossier rudimentaire, orné latéralement d'une applique barbelée au milieu. Le dieu

avait pour but de diminuer le diamètre du trou et de protéger la matière très friable du cylindre contre le frottement de la monture.

lève de la main droite une coupe d'où s'échappe un filet liquide. Un client, coiffé et vêtu d'un jupon court, amène devant le dieu un bœuf, dans l'attitude que nous restituons approximativement de la façon suivante, d'après des scènes similaires, ou bien porte de chaque main une guirlande ou un rameau de verdure.

Accessoires. Au-dessus de la tête du bœuf, dans le champ, un petit disque emboîté sur le croissant.

Derrière le dieu, de haut en bas, une tige végétale à branches alternes et à baies terminales.

La scène du bœuf, debout ou couché devant le dieu et se profilant sur une porte, avec profusion d'arbustes et de rameaux dans le champ, n'est pas nouvelle (voir chap. XVII, *The Seal-Cylinders*, etc., de Hayes WARD). Le détail de la porte est absent du n° 360 (Louvre, AO 1901). La coupe de fécondité, tenue par le dieu dans cet ensemble, semble particulière à notre cylindre. Ce geste, le bœuf, le bouvier, les divers végétaux, la porte de l'enclos nous suggèrent qu'il s'agit d'une scène en l'honneur d'un dieu des champs.

Orientation, sur l'empreinte, du sujet principal : ←.

8

Fragment de cylindre en albâtre gypseux (fig. 3). — Un dieu barbu et coiffé d'un béret à double corne, à longue chevelure dévalant sur le dos, semble assis, mais

Fig. 3.

Fig. 4.

son corps, à partir du fondement, serpente en plusieurs replis. Il lève d'une main une coupe (cf. chap. XVIII, H. WARD, *op. cit.*).

Accessoires. Devant le dieu, dans le champ, un croissant.

Derrière lui, un hippocampe (?) ou un coquillage à stries hélicoïdales, un oursin (?), et la queue d'un reptile (?). Le dieu-serpent de ce cylindre serait-il un Léviathan ou une forme de Êa?

Orientation, sur l'empreinte, du sujet principal : ⟿.

9

Cylindre en bitume, trouvé à part des précédents (fig. 4). — Sur un terrain mamelonné, parsemé de touffes d'herbes, s'avance un bovidé à cornes annelées retombant en demi-cercle. Les parties grasses du corps sont figurées par des appliques fortement rayées. Queue presque nulle.

Cet exemplaire est sans doute le plus ancien de tous ceux que nous venons de décrire; il nous ramène à l'époque où les graveurs, conservant aux figurants d'espèce animale leur attitude naturelle, ne pouvaient, faute de champ, développer sur un petit cylindre une scène à plusieurs personnages.

XXXII

Cylindres babyloniens[1]. — **1** (fig. 5), Musée de Laval, n° 2641. Deux lions, se croisant par le milieu du corps, attaquent chacun par le cou une gazelle, qui, sous la menace, a replié la tête en arrière. Les gazelles sont abordées à revers, l'une par un personnage humain, nu, ornithocéphale à crête dentelée, l'autre par un personnage zoomorphe (les contours sont vagues!) et à queue de quadrupède.

Entre ces deux agresseurs adossés, qui limitent la scène circulaire, sont figurés, de haut en bas, les trois emblèmes : croissant, disque, étoile. Schème : HgL×LgH.

Matière : marbre blanc.

Fig. 5.

2 (fig. 6), Musée de Laval, n° 2639. Sur ce cylindre, taillé dans la columelle

1. Les n°s 4 à 9 appartiennent à M. Skender (Paris).

d'un cône, la surface a beaucoup souffert par l'usure. L'on y distingue encore deux lions croisés par le milieu du corps, attaquant chacun un capridé, et deux autres

Fig. 6.

fauves (?) abordant chacun à revers les mêmes proies. Adossés l'un à l'autre, ces derniers limitaient la scène. Entre leurs queues dressées avait été figuré un emblème qui paraît losangé au sommet. Même schème qu'au numéro précédent.

3 (fig. 7), Musée de Laval, n° 2640 (columelle de cône taillée). *Scène d'offrande.*

Fig. 7.

— Un dieu assis (tiare à cornes, châle de kaunakès) accueille un personnage (perruque relevée en chignon sous une calotte, châle frangée) qui lui présente un rameau à trois branches terminales; un suivant (même coiffure, châle de kaunakès) semble offrir une longue tige feuillue qu'il élève par le sommet. Puis, un troisième personnage (châle frangé) se dresse de face (?), les mains ramenées sur la poitrine, sous un symbole astral (?), fort dégradé.

Accessoires. Aux pieds du dieu assis, s'élève un rameau feuillu, et derrière lui s'épanouit un arbuste à plusieurs branches.

Orientation, sur l'empreinte, du sujet principal : ⋙.

4 (fig. 8). *Scène d'adoration. — Groupe divin :* 1° Un dieu barbu (tiare à cornes,

châle de kaunakès en écharpe sur le buste) se tient debout, un bras ramené sur la poitrine, l'autre pendant, une jambe portée ostensiblement en avant sur un tabouret.

2° Adad (coiffé d'une sorte de casque triangulaire à visière relevée, vêtu d'un pagne) se dresse en posant le pied sur un bouvillon (?), tient le foudre à deux branches, pendant qu'il brandit de l'autre main, au-dessus de sa tête, l'arme courbe.

Adorateur : Un personnage barbu, coiffé du turban et vêtu du châle frangé, lève le bras soutenu par la main droite. Il est suivi d'un personnage divin, barbu, (à tur-

Fig. 8.

ban conique (?), et à châle de kaunakès avec écharpe sur le buste), qui ramène les bras sur sa poitrine.

Accessoires. Entre les deux dieux, un homoncule, orienté vers Adad, met un genou en terre et lève l'avant-bras gauche. Derrière lui, une tige barbelée.

Entre les deux visiteurs, tout en haut, un tortue (?) de courtes dimensions et un animal couché en long.

Orientation, sur l'empreinte, des sujets principaux : ←←.

5 (fig. 9). *Scène double d'adoration :* 1° Adad, se tenant debout, court vêtu, ramène devant lui la main gauche armée de masse. En face, un personnage (robe de kaunakès) se tient debout et adore, les deux mains levées à la manière égyptienne.

2° Derrière Adad, orientés en sens inverse, les emblèmes du foudre à deux branches et le bouvillon sont adorés par un personnage (châle frangé), levant la droite soutenue au coude par la main gauche.

Accessoires. Entre les deux adorateurs adossés, de deux homoncules orientés vers

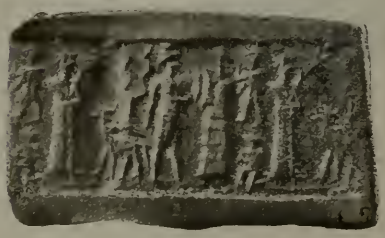

Fig. 9.

Fig. 10.

Adad et échelonnés sur deux plans, l'un, debout, lève un bras en signe d'hommage, l'autre met un genou en terre et tient les bras ramenés devant lui.

Au haut de la deuxième scène, dans le champ, une étoile.

Orientation, sur l'empreinte, des sujets principaux : ←— —→.

6 (fig. 10). *Scène d'offrande et d'adoration :* Le dieu, debout (avec tiare à cornes et châle de kaunakès), élève de la main gauche l'arme à double masse zoocéphale, et tient de la main droite pendante l'arme courbe. Sous ses pieds, un animal est couché. Un premier adorateur, imberbe, debout, à turban et robe frangée, présente un chevreau qu'il porte; un deuxième adorateur, imberbe, à coiffure conique fait le geste rituel de la gauche levée et soutenue au coude par la main droite; un troisième adorateur, à la suite, imberbe, plus petit, court vêtu, tient de la main droite pendante un petit objet, et ramène la gauche sur la ceinture.

Accessoires. Une étoile, en haut, dans le champ, entre le dieu et le premier adorateur.

Orientation, sur l'empreinte, du sujet principal : —→.

7 (fig. 11). *Scène d'adoration :* Un dieu, debout, court vêtu, la gauche ramenée sur la ceinture, accueille de la main droite un adorateur enturbanné, à robe frangée, qui fait le geste du bras droit levé et soutenu au coude par la main gauche.

Une femme nue, de face, bras ramenés sur les seins, décore le reste du cylindre.

Accessoirès. Entre le dieu et l'adorateur, en haut, une tourterelle (?), un cercopithèque (?); entre l'adorateur et la femme nue, en haut, le vase à grosse panse et long goulot; en bas, le bâton de mesure.

Orientation, sur l'empreinte, du sujet principal : ←—.

Fig. 11.

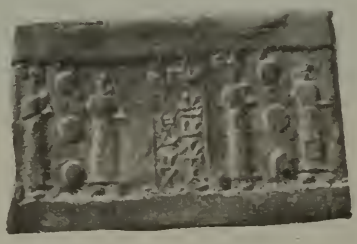

Fig. 12.

8 (fig. 12). *Exposition de dieux :* 1° Un dieu, debout (coiffure à cornes, châle de kaunakès), ramène la gauche sur la poitrine et lève la droite en signe d'accueil, vers le vis-à-vis.

2° Face à lui, un autre dieu (même costume et même attitude) ramène les deux bras sur la ceinture, avec une arme dans l'une des mains.

Accessoires. Entre les deux dieux, trois cavités ou disques.

Légendes identifiant ces dieux : (*ilu*) *Nin-si-an-na*
(*ilu*) *Kab-ta.*

Orientation, sur l'empreinte, du sujet principal : ←.

9 (fig. 13). *Scène d'adoration :* Un dieu, court vêtu, se tient debout, ramenant devant lui la gauche armée, et laissant pendre la droite.

Face à lui, un personnage, debout (châle de kaunakès, turban à calotte), lève les deux mains, à la manière égyptienne.

Légende identifiant le dieu : (*an*) *Ner-unu* (al. *ab*)-*gal*
ur-sag-du
me (?) *az* (?) *a za šer.*

Cette légende rappelle celle du n° 112 de la collection Pierpont-Morgan (*Cyl. and other Oriental Seals,* pl. XVI), où entre deux dieux affrontés on lit :

(*an*) *Ner-unu-gal*
ur-sag 𒀀 *kaskal*
sag az (ou *uk*) *zag šer.*

On fait, d'une part, de Nergal le héros *marcheur* (*du* resp. *gin*), d'autre part, l'apprêteur ou le maître du chemin (des enfers) : *gar kaskal* ou *šakin ḫarrâni.* Dans les deux textes, la troisième ligne est de lecture et sens obscurs.

Orientation, sur l'empreinte, du sujet principal : →.

Matière : cristal de roche.

Fig. 13.

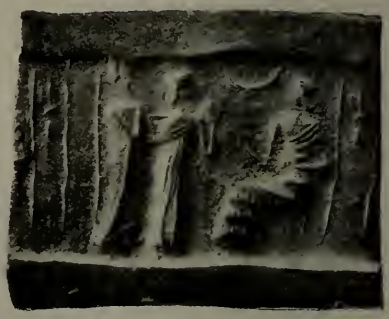

Fig. 14.

10 (fig. 14). *Scène de présentation* au dieu Sin (?) d'un client par un intermédiaire divin ou sacerdotal.

Dans le champ, le croissant.

Orientation, sur l'empreinte, du sujet principal : →.

UN SECOND EXEMPLAIRE
DU DÉCRET DE L'AN XXIII DE PTOLÉMÉE ÉPIPHANE

PAR

G. DARESSY

J'ai publié il y a peu de temps, dans le *Recueil*, une stèle du Musée du Caire donnant le texte d'un décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane[1], dont la conservation laissait à désirer, et je terminais l'article par le souhait de pouvoir compléter cette inscription si intéressante pour l'histoire. Mon souhait ne s'est réalisé qu'à moitié; un nouvel exemplaire de ce décret a été découvert, mais il est presque dans le même état que le premier et n'apporte que peu de secours pour combler les lacunes.

Cette dernière stèle a été trouvée à Asfoun, l'Asfynis de la Notice romaine, et rapportée au Caire par M. Maspero[2]. Elle est en grès nubien assez fin et à sommet cintré; la largeur est de 0m 68 à 0m 69; la partie inférieure manque et ce qui reste mesure 0m 85 de hauteur; l'épaisseur moyenne est de 0m 22. La surface est fort usée, surtout dans le bas de la partie centrale. De nombreuses cavités ont été creusées dans la pierre, soit pour aiguiser des outils, soit pour employer la poudre de grès antique comme remède; la plupart de ces cavités se trouvent sur les tranches, néanmoins il y en a quatre sur la face, qui enlèvent encore une partie du texte.

La gravure est d'un style déplorable et ne donne pas une haute idée de la valeur des ouvriers qui ont travaillé à la stèle; les hiéroglyphes sont tracés gauchement, les lignes ne sont pas égales, tout cela concourt à rendre difficile la lecture de ce qui reste du décret.

Le cintre de la stèle, soit une hauteur au centre de 0m 17, avait été réservé pour graver un tableau, représentant probablement Ptolémée et sa famille faisant offrande aux divinités locales. Vers la gauche, on voit les jambes d'un personnage; mais l'artiste renonça à son projet et se contenta d'un petit sujet au centre, sur 0m 22 de largeur. Ptolémée, vêtu de la chenti, coiffé du pchent, brandit de la main gauche une massue avec laquelle il va assommer un prisonnier agenouillé, les bras liés derrière le dos, qu'il tient par la chevelure. Ses cartouches sont gravés verticalement, mais si mal qu'on les devine plutôt qu'on ne les lit 1 [ ] 2 [ ]. Derrière lui, faisant le geste de protection, se tient debout la reine Cléopâtre, coiffée en Hathor : [ ]. Vis-à-vis du roi, le dieu Harmakhis hiéracocéphale, ayant sur la tête le disque orné de l'uræus, tend au souverain la *khopech*, dont la lame se termine en haut par la tête du même dieu. Le nom de la divinité n'est pas indiqué; tout le reste du tableau est vide.

1. *Recueil de Travaux*, 1911, t. XXXIII, p. 1.
2. *Rapport sur la marche du Service des Antiquités*, 1914, p. 10. N° d'Entrée au Musée 44901.

Les lignes du texte ont en moyenne 0m 04 de hauteur, il n'y a pas de trait de séparation entre elles. Sauf les mots du début et les cartouches, l'inscription est gravée d'une façon anormale : chaque ligne comprend deux groupes superposés, en sorte qu'on pourrait dire qu'elle est disposée en lignes de colonnes. Ceci prête un aspect étrange au monument[1] et déroute un peu pour la lecture, surtout dans les parties usées où l'œil ne distingue plus au premier abord la disposition du texte, les signes paraissant jetés au hasard.

La comparaison des deux textes permet d'apporter quelques améliorations à l'édition de la première stèle : j'indiquerai ces corrections en notes au bas de la page, avec indication de la ligne où se trouve le groupe à changer. Dans les passages où la lecture est aussi douteuse d'un côté que de l'autre, je laisse à l'avenir le soin de nous dévoiler la vraie version.

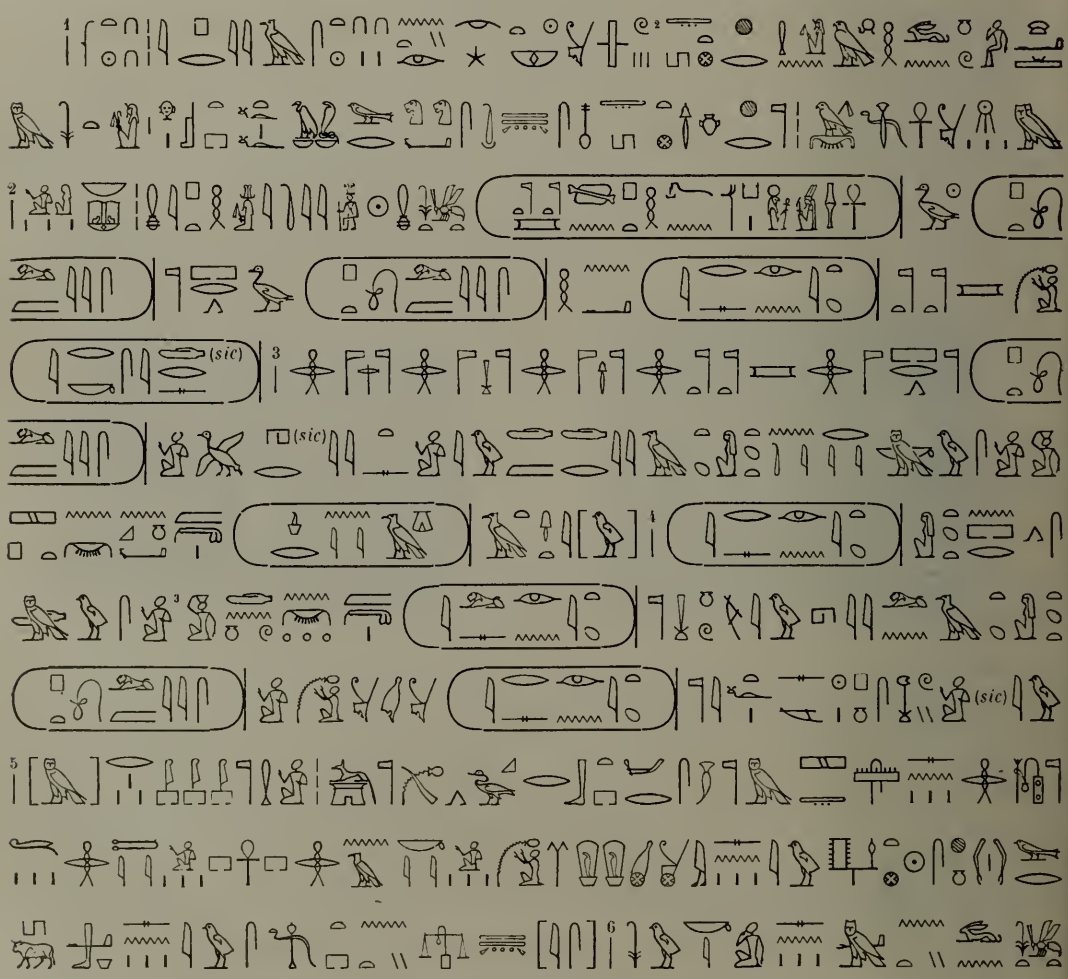

1. M. Maspero, dans son rapport, dit même « son aspect barbare ».
2. L. 1 : .
3. L. 6 : .

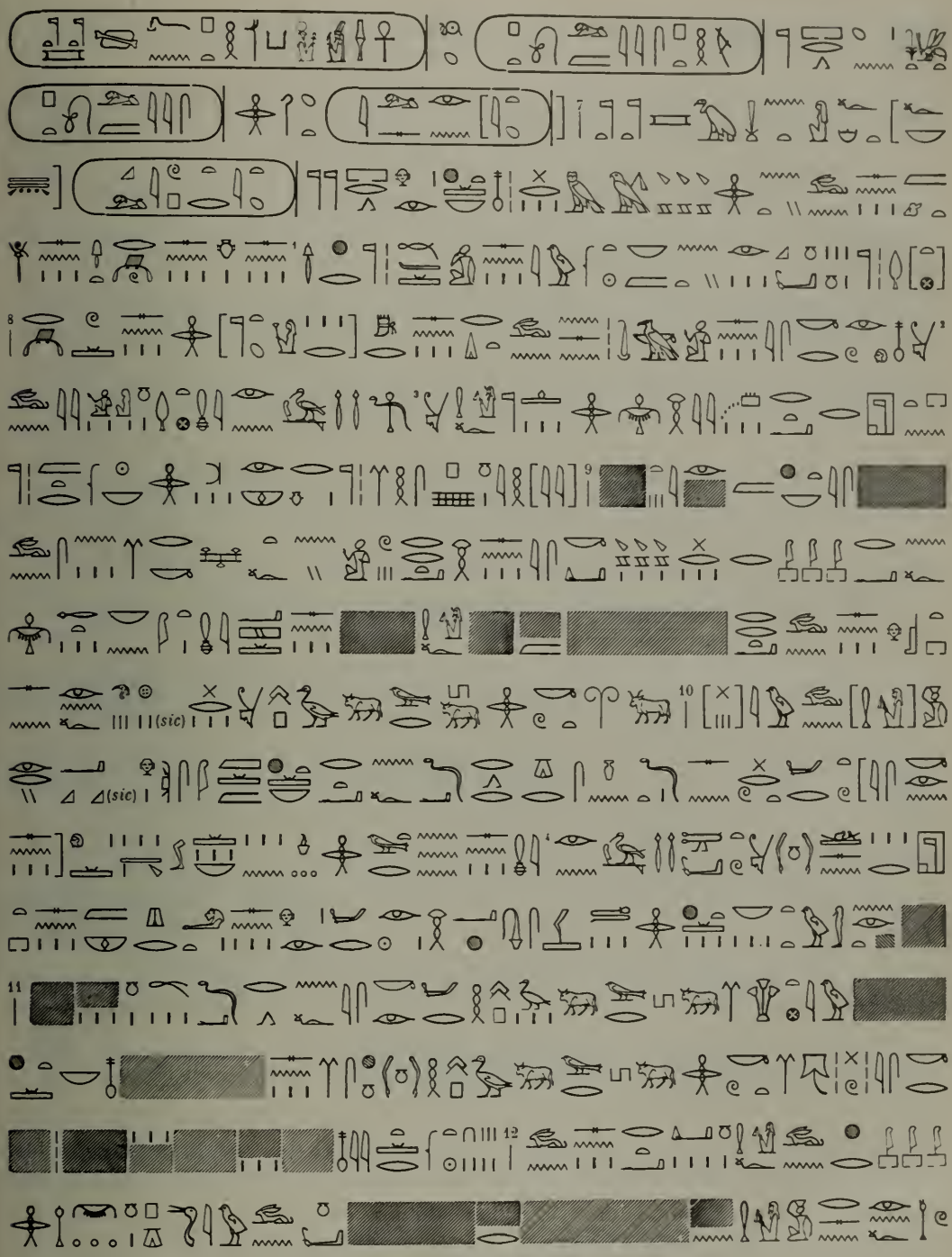

1. L. 11 : au lieu de .
2. L. 12 : au lieu de .
3. L. 13 : au lieu de ; au lieu de .
4. L. 17 : au lieu de .

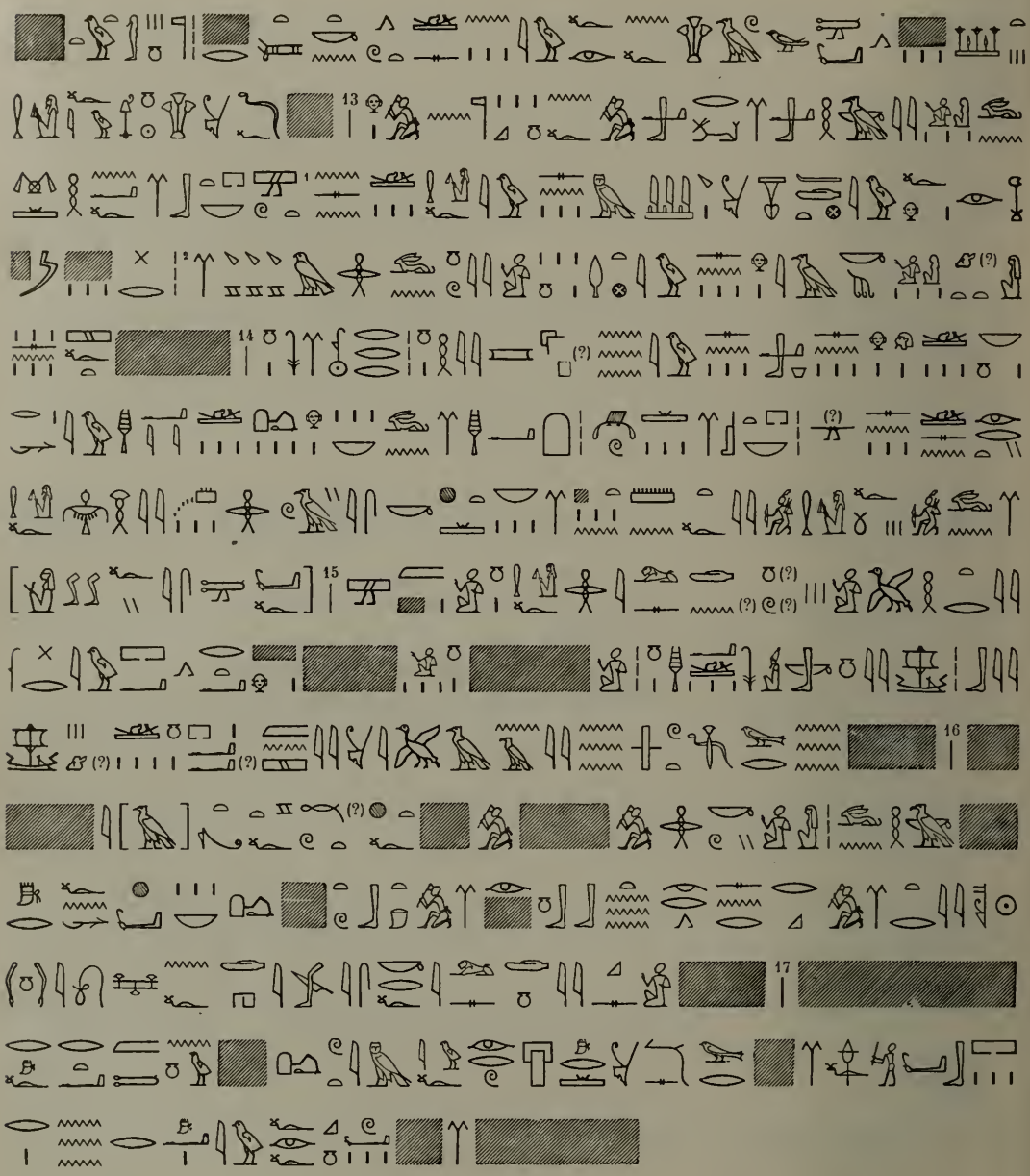

Le nouveau texte ne comble pas toutes les lacunes de l'ancien et s'interrompt presque au même endroit. Jusqu'à la ligne 11, nous avons l'aide précaire des fragments de l'inscription gravée sur le mur de Philæ[3], dont la rédaction était semblable, mais,

1. La ligne 23 est à corriger comme suit : .

2. L. 24 : 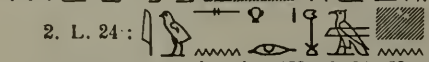 .

3. Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. 20; V, pl. 34.

à partir de là, et justement pour la partie la plus intéressante à cause des renseignements historiques contenus, nous en sommes réduits à nos deux stèles, aussi endommagées l'une que l'autre; le moment n'est donc pas encore venu de faire une étude complète de ce décret, et il n'y a même pas lieu d'en redonner une traduction par trop problématique. Je signalerai seulement quelques points nouveaux à noter.

La date indiquée pour le décret est ici l'an XXIII, le 22 Apellaios[1], tandis que l'autre stèle porte l'an XXIII, le 24 Gorpiaios. Je ne me charge pas de résoudre la question de savoir comment deux dates aussi différentes (trois ou neuf mois d'écart selon le moment où commençait l'année) ont pu être assignées à un même acte officiel. Des deux côtés, la correspondance des mois macédoniens avec les mois égyptiens est incorrecte : la première stèle donne un chiffre 24, qui paraît être un quantième, mais sans indiquer le mois; la pierre d'Asfoun dit « qui est dans le mois des Égyptiens » sans plus.

Il n'y a de modification dans le protocole que pour le nom du père d'Arsinoë, canéphore d'Arsinoë. La stèle de Nébireh[2] donnait , et Bouriant avait cru y reconnaitre une orthographe fautive de Cadmus. La stèle d'Asfoun (l. 4) fixe la forme , qui est à transcrire Persomédos : c'est le Περσομήδος que l'on trouve dans Suidas, donné comme qualificatif à Zoroastre.

L. 5. On a nettement au lieu de que donnent les autres textes de ce genre pour désigner les vêtements des dieux.

A la ligne 10, le texte abrège un peu sur le décret de Philæ. Ce passage est parallèle à celui qu'on voit l. 25 de la stèle de Nébireh et l. 3 de la pierre de Rosette. Au lieu de , il semble bien qu'on ait ici .

L. 15. Le nom d'Aristomios ne semble pas avoir été écrit correctement : les signes sont du reste peu lisibles. Il y a quelques modifications dans ce passage, et ce personnage, au lieu d'être qualifié , est appelé seulement . Plus loin, a été changé en : l'erreur peut provenir d'une fausse lecture de la ligature en hiératique.

Les dernières lignes existantes de la stèle d'Asfoun donnent une version un peu abrégée du premier texte, certaines phrases sont entièrement sautées. Comme nous n'avons pas d'autres doubles de cette partie du décret, nous sommes obligés de compter sur le hasard des découvertes pour obtenir un jour un texte correct et complet de ce document historique.

---

1. Le décret de Canope est aussi du mois d'Apellaios, le 7, correspondant au 17 Tybi.
2. Bouriant, *La Stèle 5576 du Musée de Boulaq*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VI, p. 1. Cette stèle, achetée à Damanhour, provient en réalité de Nébireh = Naucratis.

A PROPOS D'UN PASSAGE DE LA STÈLE N° 8438 DU MUSÉE DE BERLIN

PAR

É. CHASSINAT

La stèle n° 8438 du Musée de Berlin, qui provient de la collection Posno, commémore une fondation pieuse faite dans la ville de Pharbætus, l'an 51 de Psammétique Ier, par un personnage nommé Paderpsou, , fils de Padousamtaoui, [1]. La phrase relative à cette libéralité a été différemment comprise par les savants qui se sont occupés du petit monument qui nous en a conservé le souvenir.

Paderpsou s'y exprime ainsi : , ce que Revillout a interprété par : « J'ai construit le lieu de con- » struction moi-même de la maison d'Hormerti, Osiris dans Ro Mehit »[2]. Pour Piehl, le passage « est trop vague dans un document comme » le présent, où l'on peut s'attendre à rencontrer des données locales plus précises »[3]. En conséquence, il croit « devoir insérer le signe □ entre et ⌇⌇⌇ au milieu de la » phrase, par quoi on obtient un bon sens grammatical ». Il traduit : « J'ai construit » cet édifice, que j'ai érigé, moi-même, pour le temple d'Ḥormerti (surnommé) Osiris » de Romehit »[4]. M. Sottas adopte la version suivante : « J'ai construit une maison en » construction de moi-même, pour la demeure d'Hor-merti »[5].

L'opinion de Revillout est qu'il s'agit d'un « oratoire particulier construit dans un » lieu de dévotion qu'avait illustré sans doute quelque fait mythologique de la légende » d'Horus, peut-être quelque combat contre le Typhon Set »[6]. M. Sottas y voit plus simplement « un bâtiment annexe du sanctuaire d'Hor-merti »[7]. Rien, absolument, n'indique que le édifié par Paderpsou ait été affecté directement au culte, ou qu'il ait eu le caractère commémoratif que lui prête Revillout. Un fait seul est certain, qui ressort du texte même, c'est que l'immeuble était situé hors de l'enceinte du temple d'Harmariti. Il tenait, au sud, à la maison ( ) d'Ata; au nord, à l'enclos ( ) de Bast appartenant à l'homme du temple d'Harmariti ( ), nommé Hor; à l'ouest, à la maison ( ) du choa-

1. Le texte de cette stèle a été publié par BRUGSCH, *Thesaurus*, t. IV, p. 797, réédité par REVILLOUT, *Revue égyptologique*, t. II, p. 32 et seq., et dans les *Mélanges sur la métrologie, l'économie politique et l'histoire de l'ancienne Égypte*, p. 411, puis par PIEHL, *Saïtica*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXI (1893), p. 84 et seq. Voir aussi *Ausführliches Verzeichniss*, p. 254, et SOTTAS, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte*, p. 155, note 1.

2. *Rec. égyptol.*, t. II, p. 33; *Mélanges*, p. 411.

3. *Zeitschrift*, t. XXXI, p. 85.

4. *Loc. cit.*, p. 84.

5. *La préservation de la propriété funéraire*, p. 155, note 1.

6. *Rec. égyptol.*, t. II, p. 37.

7. *Op. cit.*, p. 154.

chyte ( ) Beb; à l'est, à la rue du Mur de Aâk ( ).

L'observation de Piehl, qu'un document du genre de celui-ci doit nécessairement fournir ce qu'il appelle des « données locales », ne manque pas de justesse. Mais la correction qu'il propose pour remédier au défaut de clarté qu'il reproche au texte répond-t-elle pratiquement à ce but? Le texte, tel qu'il le modifie, reste muet comme devant sur la nature propre du offert à Harmariti, point qu'il avait cependant, si je le comprends bien, le dessein de mettre en lumière. Il est indifférent, en effet, que l'acte mentionne l'immeuble par ces mots « une maison » ou « cette maison », désignations aussi vagues l'une que l'autre. La question se pose différemment, je crois. Ou bien l'auteur de la fondation, ayant construit, ou fait construire, un bâtiment quelconque, le cédait sans condition particulière de destination à charge de la communauté bénéficiaire, laissant à l'administration des biens de mainmorte du temple d'Horus de Pharbætus le soin d'en tirer le parti qui lui conviendrait: dans ce cas, il lui suffisait d'en indiquer la position topographique. Ou bien sa libéralité était subordonnée à une clause d'affectation spéciale, appliquant l'immeuble à un usage déterminé; alors, outre les tenants, il importait qu'il fixât cet objet précis. Voyons donc si, dans la phrase ligitieuse, nous ne trouvons pas quelque indication propre à corroborer cette dernière conjecture.

On aura remarqué que c'est précisément dans la partie de l'inscription où Paderpsou est censé dire qu'il a construit *lui-même* le constituant la donation que Piehl recourt à l'expédient d'une correction. La particule placée entre et lui paraît incorrecte, et il lui substitue le démonstratif sans lequel, à son avis, la phrase ne trouverait pas son analogue ailleurs[1]. L'emploi de la préposition serait, en effet, une faute si le rédacteur de la stèle avait eu l'intention d'exprimer, comme les traducteurs l'ont tous admis, que le était l'œuvre personnelle de Paderpsou, car il eut dû écrire . Mais est-il certain que ce soit là ce qu'il ait voulu rappeler? L'analyse, sans idée préconçue, de l'ensemble du passage, prouve que non. « j'ai construit la (ou « une ») » maison de » implique logiquement un rapport de dépendance avec qui, à son tour, est subordonné à « du temple de Harmariti »; d'où il ressort nettement, il me semble, que est le titre d'un personnage attaché au culte de l'Horus pharbætite. Le sens exact de la phrase me paraît donc être celui-ci : « J'ai construit la maison du *Qadnedjès* du temple d'Harmariti. » L'erreur initiale des traducteurs provient de ce qu'ils ont tous persisté à décomposer le groupe en + +, voulant y reconnaître la forme pronominale « moi-même », ce qui les contraignit à méconnaître la valeur de la préposition établissant la relation entre et . L'auteur du catalogue du Musée de Berlin, pour-

1. *Loc. cit.*, p. 85.

tant, coupe le texte différemment et lit , sans toutefois réussir à trouver la solution juste. D'après lui, la maison aurait été édifiée par un « sujet » ( ) du temple d'Harmariti[1]. Cette interprétation est en contradiction complète avec l'indication fournie par la stèle, qui attribue formellement à Paderpsou la construction de l'immeuble.

La traduction que je propose à mon tour a l'avantage de respecter à la fois l'intégrité du texte et la syntaxe dont on n'avait pas assez tenu compte. J'ignore ce qu'était exactement le du temple d'Harmariti. Mais on peut imaginer qu'il occupait un rang élevé dans le sacerdoce du dieu. Son titre, en effet, est comparable à celui du grand prêtre de la métropole du nome Arsinoïte, lu par Brugsch[2] et par M. J. de Rougé[3] et par moi[4]. Il rappelle probablement, comme celui-ci, le rôle mythique de l'Horus local reconstituant le corps de son père Osiris : « Ton fils, faisant fonction de » Khnoumou, construit sur le tour à potier, édifiant tes membres dans tous tes renou- » vellements »; « Horus, faisant fonction de » Khnoumou, modèle celui que l'on organise dans Nibarou », rôle qui se vérifie encore par le passage suivant d'une inscription de Dendérah, où il est dit de l'Osiris de Šenakhen : « N'es-tu » pas, à Tahen de Šenakhen, celui que l'on construit dans Nibarou ? »

Le Vésinet, mars 1917.

1. *Ausführliches Verzeichniss*, p. 254.
2. *Dict. géogr.*, suppl., p. 1361.
3. *Inscr. et not. recueillies à Edfou*, t. II, pl. CXLII.
4. *Le temple d'Edfou*, t. I, p. 343. Quelle que soit la leçon que l'on adopte, le sens reste sensiblement le même, et sont à peu près synonymes; cf. , Brugsch, *Dict. hiérogl.*, t. III, p. 748.
5. Dümichen, *Geogr. Inschr.*, t. I, pl. LIX, l. 2-3; cf. t. III, pl. XIII.
6. Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, t. I, p. 343.
7. Dümichen, *op. cit.*, t. I, pl. XCVII, l. 25.

UN SIGNE HIÉRATIQUE PEU CONNU

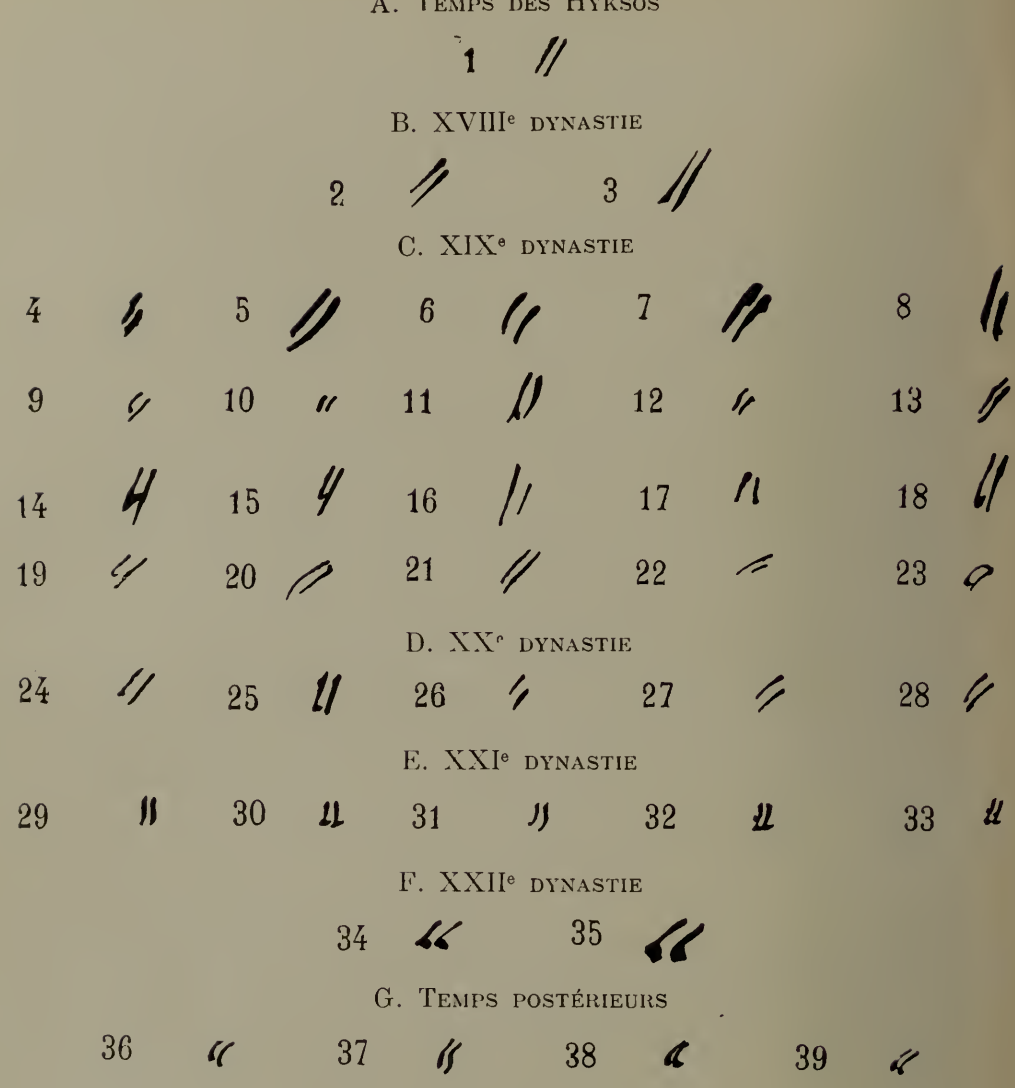

1. Rituel Golénischeff, 1, 5 (d'après une photographie gracieusement communiquée par M. Golénischeff) (dans *šdtj*). — 2. Pap. Pétrograd 1116 B, r., 60 (*sḫmtj*). — 3. Pap. Boulaq 17, 3, 2 (*krtj*). — 4. Pap. Leide 344, v., 4, 11 (*šwtj*). — 5. Ibid., 7, 1 (*šwtj*). — 6. Ibid., 7, 9 (*krtj*). — 7. Ibid., 7, 9 (*ḫbsjtj*). — 8. Pap. Leide 348, v., 5, 7 (*šwtj*). — 9. Pap. Leide 350, r., 1, 9 (*ḥ3wtj*). — 10. Ibid., 1, 16 (*pḥtj*). — 11. Ibid., 3, 3 (*dnḥwj*). — 12. Ibid., 4, 12 (*bi3jtj*). — 13. Ibid., 5, 12 (*pḥtj*). — 14. Anast. I, 9, 3 (*pḥtj*). — 15. Orbiney 3, 5 (*pḥtj*). — 16. Anast. VII, 9, 1 (*pḥtj*). — 17. Ibid., 9, 8 (*pḥtj*). — 18. Sall. II, 12, 6 (*pḥtj*). — 19. Sall. III, 4, 9 (*pḥtj*). — 20. Ibid., 9, 8 (*pḥtj*). — 21. Ibid., 10, 2 (*pḥtj*). — 22. Ibid., 10, 6 (*pḥtj*). — 23. Ibid., 11, 4 (*pḥtj*). — 24. Harris 5, 2 (*ḥ3wtj*). — 25. Ibid., 56 b, 8 (*pḥtj*). — 26. Ibid., 58, 4 (*ḥ3wtj*). — 27. Ibid., 61 b, 14 (*šdtj*). — 28. Ibid., 78, 1 (*ḥ3wtj*). — 29. Pap. funér. de Nsikhonsou, 10, 3 (*dnḥwj*). — 30. Ibid., 11, 23 (*pḥtj*). — 31. Ibid., 19, 2 (*m3'tj*). — 32. Pap. de Nsikhonsou, 2, 10 (*pḥtj*). — 33. Ibid., 4, 16 (*pḥtj*). — 34. Pap. Berlin 3048, 2, 4 (*pḥtj*). — 35. Ibid., 8, 9 (*pḥtj*). — 36. Pap. funér. de Eset-oueret, 20, 44, 9 (*pḥtj*). — 37. Ibid., 24, 57, 42 (*pḥtj*). — 38. Pap. Brit. Mus. 10188, 8, 25 (*pḥtj*). — 39. Ibid., 29, 20 (*pḥtj*).

UN SIGNE HIÉRATIQUE PEU CONNU

(avec une planche)

PAR

EUGÈNE DÉVAUD

Quelques signes hiératiques nouveaux apparaissent dans l'intervalle du Moyen Empire au Nouvel Empire[1]. Celui dont il va être question, — voir ses principales variantes, classées par rang de date, dans la planche ci-jointe, — pour n'être pas le moins intéressant, ne semble pas être le mieux connu : ce signe, dont la transcription est sans nul doute \\, a en effet été mésinterprété par la plupart des égyptologues qui ont eu à le transcrire ou à l'expliquer[2]; souvent même il a été simplement négligé.

\\ se trouve à ma connaissance dans les mots suivants :

1. \\[3] *Pap. funér. de Gatsesheni,* au Caire : chap. 17 (NAVILLE, *Papyrus funéraires de la XXIe dynastie,* II, pl. 4, 19); \\[4] *ibid.* : chap. 151 (*ibid.*, pl. 59, 2);

2. \\ (dans *ʿrtj Rʾ-stʾiw*) *ibid.* : chap. 136 B (*ibid.*, pl. 21, 21);

3. \\ *Pap. Leide* 347, 6, 6;

4. \\ (dans *ntr biʾjtj*) *Pap. Leide* 350, r., 4, 12[5];

5. \\ (dans *Nb-phtj-Rʿ* = Amosis Ier) *Pap. Pétrograd* 1116 A, v., 133[6]. 138[8]; *Pap. Leide* 350, r., 1, 16[7]; 3, 5[8]; 5, 12[9]; *Pap. Turin,* éd. PLEYTE-ROSSI, 132, 12; *Orbiney,* 3, 5[10]; *Anast.* I, 8, 8[11] = *Ostr. Louvre,* 5[11] = *Ostr. Caillaud,* 5[11]; *ibid.*, 9, 3[12]; *Anast.* IV, 14, 10[13]; *Anast.* VII, 9, 1[14]. 8[15]; *Sall.* I, 5, 8;

---

1. Comparer MÖLLER, *Paläographie,* I et II.

2. Surtout dans les textes néo-égyptiens où la forme du signe est, il faut le dire, en général moins caractéristique que dans les textes antérieurs. M. Gardiner est le seul, à ma connaissance, qui ait reconnu \\ dans ces textes.

3. Ms. \\; comparer infra *dnḥwi.*

4. Sur l'absence dans l'écriture des désinences duelles, quand le mot a un des suffixes *kj* ou *fj*, voir mon *Ptahhotep,* II (Commentaire), note 479.

5. GARDINER, *ÄZ.*, XLII, 33 :

6. GOLÉNISCHEFF, *Les Papyrus hiératiques de l'Ermitage impérial à St-Pétersbourg,* pl. 20 :

7-9. Sic GARDINER, *ÄZ.*, XLII, 16, 26, 37.

10. ERMAN, *Neuäg. Gr.*, p. 21 et 211; cf. SETHE, *Der Nominalsatz,* p. 6 : ; GROFF, *Le Papyrus d'Orbiney,* p. 8 :

11. Sic GARDINER, *Egypt. hierat. Texts,* 1re série, I, 16; mais DE HORRACK, *ÄZ.*, VI, 4; BRUGSCH, *Dict.*, 1159, 1160, et Suppl., 993 :

12. Sic GARDINER, *op. cit.*, p. 17; mais BRUGSCH, *Dict.*, 1159 : ; SETHE, *ÄZ.*, XLVII, 52, note 2 :

13. BRUGSCH, *Dict.*, Suppl., 484 : ; *ibid.*, 1302 :

14-15. MASPERO, *Hymne au Nil* (*Bibl. d'étude,* V), p. 10, l. 7 et 8; p. 12, l. 11 et 12 : ; MÖLLER,

Sall. II, 12, 6[1]; 13, 4[2]; *Sall.* III, 4, 9[3] (dans *ꜣ-phtj*); 9, 8[4]; 10, 2.[5] 6; 11, 4[6]; *Sall.* IV, v., 6, 3; *Harris,* 56 b, 8[7]; *Pap. Berlin* 3048, 2, 4[8]; 8, 9[9] (*Hierat. Papyr.,* II, 36, 4; 42, 9); *Mag. Harris,* 1, 2[9]; 8, 4[10]; *Pap. funér. de Eset-oueret,* à Leide : chap. 78, 115, 149 (Leemans, *Ægyptische Monumenten,* III, T 16, pl. 20, col. 44, 9; 24, 57, 42; 36, 89, 28); *Pap. Brit. Mus.* 10188, 8, 25[11]; 22, 4[12]; 23, 16[13]; 27, 9[14]. 10[15]; 29, 20[16]; 31, 19[17]; 32, 9[18] (Budge, *Facsimiles of egyptian hieratic Papyri,* pl. 3, 8, 9, 13, 15, 17, 18); *Pap. de Nsikhonsou,* au Caire, 2, 1. 10[19]; 4, 16[20]; 5, 2[21] (*Mém. Miss. franç.,* I, fasc. 3-4, pl. 25-27); *Pap. funér. de Nsikhonsou,* au Caire : chap. 111 (Naville, *Papyrus funéraires de la XXIe dynastie,* I, pl. 21, 23); *Pap. funér. de Gatsesheni,* au Caire : chap. 115 (*ibid.,* II, pl. 28, 5); *ibid.* : chap. 28, 149 (*ibid.,* pl. 37, 23; 55, 20. 21);

6. (dans *nb mꜣʿtj*) *ibid.* : chap. 125 (*ibid.,* pl. 52, 2); (dans *wsḫ·t n·t mꜣʿtj*) (*ibid.,* pl. 53, col. 3, 28); (dans *nb mꜣʿtj*) *Pap. funér. de Nsikhonsou :* chap. 125 (*ibid.,* I, pl. 29, 2);

7. *Pap. Leide* 350, r., 3, 9[22]; *Harris,* 5, 2[23]; 28, 10[24]; 58, 4[25]; cf. 49, 7; *Pap. Leide* 350, r., 1, 9[26]; *Harris,* 78, 1[27];

8. (dans *nb ḫbsjtj*) *Pap. Leide* 344, v., 7, 9[28];

9. *Pap. Pétrograd* 1116 B, r., 60[29];

10. *Pap. Leide* 344, v., 4, 11; 7, 1 (dans *ḳꜣ šwtj*); 11, 1[30]; *ibid.*

Palæographie, II, p. 11, note 2, et p. 12, note 4, voit dans notre \\ une forme cursive de , remplaçant , à défaut de ce signe dans l'hiératique du Nouvel Empire [représentant non une tête de lion, mais une tête de panthère (cf. Jéquier, *Rec. de Trav.,* XXXVII, Notes et remarques, n° 23), n'a guère pu être remplacé par le lion ; voir pourtant de Morgan, *Cat. des mon.,* III, 252, n° 885)].

1-2. Voir note 14-15, p. 183.

3-6. De Rougé, *Rec. égyptol.,* VI, 39; IX, 67, 69; X, 51 (cf. *Bibl. égyptol.,* XXV) : et .

7. Piehl, *Dict. du pap. Harris,* p. 33 : \\(?).

8. Cf. Möller, *Palæographie,* III, p. 11, n° 125 B et note 14-15. p. 183.

9. Chabas, *Le Pap. mag. Harris,* Gloss., n° 495 (p. 229) : ; Grébaut, *Hymne à Amon-Ra,* p. 230 : ; Akmar, *Sphinx,* XX, 1 et 50 : .

10. Budge, *Facsim. egypt. hieratic Papyri,* p. 38; Akmar, *op. cit.,* p. 29 : .

11. Budge, *op. cit.,* p. 4 : .

12-15. Budge, *op. cit.,* p. 13, 15, 21, 22 : .

16-18. Budge, *op. cit.,* p. 26, 30, 32 : .

19-21. Maspero, *Mém. Miss. franç.,* I, fasc. 3-4, p. 597, 606, 608 : .

22, 26. Sic Gardiner, *ÄZ.,* XLII, 15, 27.

23-25, 27. Piehl, *Dict. du pap. Harris,* p. 61 : , .

28. Massy, *Le Pap. de Leide* 344 (revers), p. 13 : .

29. Sic Golénischeff, *Les Pap. hiérat. de l'Ermitage,* pl. 25.

30. Massy, *op. cit.,* p. 22 : .

348, v., 5, 7; *Pap. funér. de Gatsesheni*, au Caire : chap. 125 (NAVILLE, *Papyrus funéraires de la XXIe dynastie*, II, pl. 2, 13);

11. (dans *Sbk šdtj*) *Rituel Golénischeff*, 1, 4. 5; 3, 1; 6, 1. 2. 5; 16, 1. 2. 5; 17, 1; 19, 1. 2. 3. 5; 20, 1[1]; (pour) (id.) *Harris*, 61 b, 14[2];

12. (dans *mn krtj*) *Pap. Boulaq* 17, 3, 2[3]; (id.) *Pap. Leide* 344, v., 7, 9[4];

13. *Pap. Leide* 350, r., 3, 3[5]; [6] *Pap. funér. de Nsikhonsou et de Gatsesheni*, au Caire : chap. 77 (NAVILLE, *Papyrus funéraires de la XXIe dynastie*, I, pl. 20, 3, et II, pl. 25, 25).

L'examen de cette liste amène d'emblée à la conclusion que \\ joue partout le rôle de remplaçant d'un déterminatif et qu'il n'est pas autre chose que, répété, le signe abréviatif \ connu depuis longtemps[7]. En effet :

Dans *inḥwj* (1), \\ remplace , cf. (suivi des suffixes *fj* et *kj*[8]) *Totb.*, chap. 17 et 151, d'après Ani et Nou; — dans *ʿrtj* (2), [9], cf. *Totb.*, chap. 136 B, d'après Nou; — dans *wʾḏtj* (3), (pour ?)[10], cf. *Pap. Boulaq* 17. 3, 3; — dans *biʾjtj* (4), [11]; — dans *pḥtj* (5), , cf. *Pap. Boulaq* 17, 2, 2 (dans *ʿʾ-pḥtj*)[12]; — dans *mʾʿtj* (6), , cf. *Pap. funér. de Gatsesheni*, au Caire : chap. 17 (NAVILLE, *Papyrus funéraires de la XXIe dynastie*, II, pl. 3, 10), ou , cf. *Pap. funér. de Nsikhonsou*, au Caire : chap. 125 (*ibid.*, I, pl. 29, 1)[13]; — dans *ḫbsjtj* (8), ou [14]; — dans *sḥmtj* (9), , cf. *Urk.*, IV, 82, 17[15]; — dans *šwtj* (10), = [16], cf. (dans

1. Sic ERMAN, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*, p. 22, 24, 26, 48. 51, 52, 53.

2. BRUGSCH, ÄZ., XXXI, 28 : ; PIEHL, *Dict. du pap. Harris*, p. 91 : \\(?) .

3. GRÉBAUT, *Hymne à Amon-Ra*, p. 8; BRUGSCH, *Dict.*, Suppl., 1280 : .

4. MASSY, *Le Pap. de Leide* 344 (revers), p. 13 : .

5. Sic GARDINER, ÄZ., XLII, 25.

6. Ms. \\ ; comparer supra *inḥwj*.

7. Signalé pour la première fois par BRUGSCH, *Dict.*, Suppl., 1130; cf. ERMAN, *Äg. Gr.*[3], § 52. Pour les formes hiératiques de \, voir MÖLLER, *Paläographie*, I-III, n° 559.

8. Voir note 4, p. 183.

9. Pour la forme ancienne, cf. *Pyr.* 30 a. *Pap. funér. de Gatsesheni* : chap. 147 (NAVILLE, *Papyrus funéraires de la XXIe dynastie*, II, pl. 46, 17), il y a .

10. Cf. ERMAN, *Ägypt. Religion*[2], p. 25, 26, et *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*, p. 13, 14.

11. Si le mot, comme l'a proposé, je crois, avec raison, M. Gardiner (ÄZ., XLII, 33), signifie « merveilleux »; cf. *Mag. Harris*, 4, 10.

12. Cf. en outre *Pyr.* 622 a, N; *Caire* 20089, 2; LACAU, *Textes religieux*, I, p. 41; *Urk.*, IV, 55, 3; *Berlin* 23077, 7.

13. Voir ERMAN, *Ägypt. Religion*[2], p. 26, et CHAMPOLLION, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, nouv. éd. (1861), p. 266.

14. Aucun autre exemple de *ḫbsjtj* adjectif ne m'est connu : comp. l'adjectif substantivé *Ḫbstjw* (*Urk.*, IV, 345, 15; CHASSINAT, *Mammisi d'Edfou*, 96, 5). Le signe de la barbe postiche n'existe pas en hiératique, du moins, que je sache.

15. Cf. aussi *Pyr.* 805 c.

16. Cf. *Caire* 28089, 2 (LANGE-SCHÄFER, *Denksteine*, IV, pl. 8[1]; DAVIES-GARDINER, *The Tomb of Amen-*

ḳ; šwtj) *Pap. Boulaq* 17, 3, 2; 5, 5; *Pap. Gurob* 1, 1, 1; 1, 2, 1; *Harris*, 44, 3; 61 a, 14; — dans *šdtj* (11), , cf. (dans *Sbk šdtj*[1]) *Rituel Golénischeff*, 7, 2; 8, 5; 9, 3. 5; 11, 2. 3. 5; 12, 1; 14, 1. 5[2]; — dans *dnḥwj* (13), , cf. (suivi du suffixe *fj*[3]) *Totb.*, chap. 77, d'après Ani et Nou.

Dans *ḥ;wtj* (7) et *krtj* (12), le déterminatif remplacé par \\ m'est inconnu, le sens de ces mots n'étant pas encore bien établi[4].

Classés d'après leur espèce et d'après la constitution du déterminatif remplacé par \\, les mots précités se présentent comme suit :

A. *Substantifs.*

a) \\ remplace un déterminatif qui serait formé du redoublement d'un même signe :

Masc. : *inḥwj* (1) : ; *dnḥwj* (13) : ;

Fém. : *ʿrtj* (2) : ; *w;ḏtj* (3) : ; *pḥtj*[5] (5) : ; *m;ʿtj* (6) : ou ; *šwtj* (10) : (cf. s. litt. *b*); *krtj* (12) : ? ;

b) \\ remplace un déterminatif qui serait formé de deux signes représentant les parties d'un seul objet :

Fém. : *sḫmtj*[6] (9) : = ; *šwtj* (10) : = (cf. s. litt. *a*).

B. *Adjectifs.*

a) \\ remplace un déterminatif qui serait formé du redoublement d'un même signe :

ḫbsjtj (8) : ou ; *šdtj*[7] (11) : ;

---

emhet, pl. 39, col. 24, 25, et comp. Möller, *Paläographie*, I, n° 416; on a souvent au Moyen Empire *Louvre*, C 30, 5 (dans *ḳ; šwtj*) et *Urk.*, V, 19 et suiv. Sur cet attribut de Min, cf. Erman, *Ägypt. Religion*[2], p. 18.

1. Cf. Brugsch, *ÄZ.*, XXXI, 24 et suiv., et Jéquier, *Les Temples primitifs* (*Bulletin de l'Institut français*, VI); le signe [le type exact manque. *Édit.*] se trouve déjà *Pyr.* 1546 b, N (comp. Möller, *Paläographie*, I, n° 544).

2. Au sujet de la portion du Rituel écrite par chacun des trois scribes qui y ont travaillé, voir Erman, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*, p. 6.

3. Voir note 4, p. 183.

4. Pour *ḥ;wtj*, cf. Gardiner, *ÄZ.*, XLII, 16 : « forehead »; *ibid.*, 27 : « uræi (?) »; Piehl, *Dict. du pap. Harris*, p. 61 (d'après Grébaut, *Rec. de Trav.*, I, 77 et 83) : « les deux faces du dieu-soleil »; comp. *Pap. Berlin* 3055, 10, 9 : « ton double chef divin » (Moret, *Rituel du culte divin*, p. 109). Il n'est pas probable que dans notre mot \\ remplace . — Quant à *krtj*, la traduction qu'on en a donnée : « les deux cornes » (cf. Grébaut, *Hymne à Amon-Ra*, p. 8; Brugsch, *Dict.*, Suppl., 1280; Griffith, *Egyptian Literatur*, p. 5311; Budge, *The Literatur of the Egyptians*, p. 215; Roeder, *Urk. z. Religion d. alt. Ägypten*, p. 5) repose sur une interprétation fautive du déterminatif. *LD.*, III, 162, 2 (Procession de Min !), il y a plutôt *mnkrtj*, duel de *mnkr·t* (cf. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, II, 162), que *mn krtj*.

5. Féminin, d'après *Berlin* 23077, 7 (Erman, *Sitzunsgber. preuss. Akad.*, XLIX, 1092); *Sall.* III, 10, 6.

6. Comp. pourtant ψχεντ (= π-σχεντ), Rosette, 44.

7. Comp. *gbtiwj*, de *Gbtiw* = Coptos (*Ḥrḥtp*, 456; Couyat-Montet, *Hammâmât*, n° 192, 18).

b) \\ remplace un déterminatif qui serait formé de deux signes constituant un groupe traditionnel (?) :

bi3jtj (4) : ou [1].

ḥ3wtj (7) semble être un adjectif (nisbé de *ḥ3·t*) employé substantivement[2].

Dans la catégorie A, nous avons des duels de substantifs (*inḥ*[3], *dnḥ*; **ʿr·t*[4], *w3ḏ·t*, *pḥ·t*[5], *m3ʿ·t*, *sḫm·t*[6], *šw·t*, **kr·t*[7]) : il est normal que le scribe qui, pour une raison ou pour une autre, n'a pas employé le déterminatif double appelé par le duel, ait remplacé chacun des signes constituant ce déterminatif par un \. Il n'en va pas de même des mots de la catégorie B : on n'a plus affaire à des duels réels; ce sont des adjectifs en *tj* (nisbé), dérivés de substantifs féminins (*bi3j·t*[8], *ḫbsj·t*[9], *Šd·t*[10]), qui n'ont du duel que l'apparence extérieure. Ce n'est donc pas de plein droit, mais en quelque sorte abusivement, ou si l'on préfère, seulement par analogie que ces mots comportent \\[11]; le déterminatif normal serait \[12].

---

1. Voir DE BISSING et MÖLLER, *ÄZ.*, XXXVIII, 150-151.
2. Il ne m'est pas connu de substantif *ḥ3w·t*.
3. *Rituel Golénischeff*, 6, 3; *Ebers*, 103, 15.
4. Pas d'exemple à moi connu pour le singulier; il y a bien un mot *ʿr·t* (*Totb.*, chap. 48, d'après Ani), mais, comme le montrent les graphies ou CHASSINAT-PALANQUE, *Fouilles d'Assiout*, p. 100, 119, il désigne l'anus.
5. Cette forme singulière a sans doute réellement existé à côté de la forme duelle; elle est attestée par les graphies *Pyr.* 588 b et *pass.*; *Pap. Turin*, 66, 1; *Anast.* III, 5, 12; *Harris*, 60, 5; par le boh. *ⲡⲁϩⲓ dans ⲡϣⲉⲛⲁⲡⲁϩⲓ ZOËGA, *Cat.*, 75, 33 (cf. Σεναπαης). Pour *pḥtj*, cf. ⲁⲡⲁϩⲧⲉ (*ʿ3-pḥtj*) et *Min-paḫitaria* Bogazköi (*Mn-pḥtj-Rʿ* = Ramsès Ier).
6. Peut-être *Pap. Boulaq* 17, 3, 4.
7. Pas d'exemple à moi connu pour le singulier.
8. Voir GARDINER, *Admonitions*, p. 82; dans le substantif, le déterminatif double n'est remplacé que par \, le substantif n'ayant pas — condition nécessaire à l'emploi de \\ — la forme duelle.
9. Voir GOLÉNISCHEFF, *Le Conte du Naufragé* (*Bibl. d'étude*, II), p. 153-154; je crois, d'après *Ḥrḥtp*, 437-438, que le sens fondamental de *ḫbsj·t* (*ḫbsw·t*) est « touffe de poils ».
10. Sur cette ville, la Crocodilopolis des Grecs, cf. BRUGSCH, *ÄZ.*, XXXI, 24 et suiv.; dans le *Rituel Golénischeff*, quand *Šd·t* n'est pas déterminé par , — jusqu'à 14, 1, — ce signe est remplacé par \.
11. Cf. ERMAN, *Äg. Gr.*³, § 229.
12. Inversement on a, dans un substantif au duel, non plus \\, mais \ : *Pap. Leide* 347, 3, 4; *Brit. Mus.* 5645, v., 4 (GARDINER, *Admonitions*, p. 107), ou *Pap. Bologne* 1056, 7, *Pap. Leide* 360, 4, *Pap. Berlin* 3029, 1, 2. Ces graphies avec \ s'expliquent par *Caire* 20703, 2, et par *Pap. Boulaq* 17, 3, 3; 5, 6.

LE CONTE DU NAUFRAGÉ

Remarques grammaticales, lexicographiques, paléographiques, etc.

PAR

EUGÈNE DÉVAUD

Depuis que M. Golénischeff, à qui les lettres égyptiennes doivent tant, nous a donné, il y a onze ans, la transcription hiéroglyphique du papyrus 1115 de l'Ermitage[1], le texte de ce document si intéressant pour le grammairien, pour le lexicographe, pour le paléographe, pour le folkloriste, n'a pas manqué d'être l'un des objets favoris d'étude des égyptologues. M. Erman[2], M. Sethe[3], M. Gardiner[4], M. Maspero[5], ont tour à tour exercé leur pénétrante sagacité sur le Naufragé et, s'ouvrant parfois la voie les uns aux autres, en ont rendu la compréhension toujours plus complète. Ne se contentant pas d'une transcription, M. Golénischeff avait d'ailleurs prévenu ses savants confrères en donnant une excellente traduction et un admirable commentaire du conte égyptien, où sont mis en lumière tous les points de contact que présentent avec lui l'Odyssée et la version arabe des Pérégrinations de Sindbad le marin. Depuis, coup sur coup presque, l'éminent égyptologue russe a publié une nouvelle édition du *Conte du Naufragé*[6], où sont débattues avec toute la compétence d'une longue expérience, une quantité de questions, en particulier des questions de syntaxe, et, enfin, une merveilleuse reproduction phototypique du manuscrit à la grandeur de l'original, avec transcription[7].

J'ai osé espérer qu'on voudrait bien m'excuser de faire, après les maîtres dont les noms précèdent, quelques remarques sur le *Naufragé*. Relisant de temps à autre ce poème, produit vraiment exquis de l'imagination orientale, tout en ayant constamment en vue les travaux exégétiques qu'il a fait naître, surtout ceux de M. Golénischeff, j'ai noté, au long des années, toute une série d'additions et de corrections me paraissant susceptibles d'être faites à ces travaux. Ce sont ces corrections et additions, du moins celles qui m'en ont semblé quelque peu dignes, que je publie ici. Qu'on me permette d'en donner deux exemples. *Naufragé* 19 se lit l'expression *ṯ3m ḥr n*. C'est là un vrai idiotisme égyptien dont le sens ne ressort pas à l'évidence du contexte. Aucun des commentateurs ne connaissant de réplique de cette locution, il est résulté de ce fait deux sortes de traductions : les unes (celles des prudents), littérales, dès lors insuffisantes, les autres à rejeter, parce que non conformes au sens. Or, le sens de *ṯ3m ḥr n* se dégage

1. *Rec. de Trav.*, XXVIII (1906), p. 75-84.
2. *ÄZ.*, XLIII (1906), p. 1-26.
3. *Op. laud.*, XLIV (1907), p. 80-87.
4. *Op. laud.*, XLV (1909), p. 60-66.
5. *Contes populaires*, 4e édit. [1911], p. 106-114.
6. *Le Conte du Naufragé*, transcrit et publié, dans la *Bibliothèque d'Étude* de l'Institut français d'Archéologie orientale au Caire, t. II (1912).
7. Dans *Les Papyrus hiératiques Nos 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage impérial à Saint-Pétersbourg*, 1913.

avec clarté de l'exemple de Siout que je cite. *Naufragé* 26-27 et 92-93, le mot « largeur » est écrit [hieroglyphs] et [hieroglyphs]. Cette forme a surpris : l'un a voulu corriger en *wsḫ*; tout en admettant que *sḫw* existe, un autre le tient pour une forme raccourcie de *wsḫw*, etc. Or, *sḫw* existe bien, en effet, et cela a, d'ailleurs, été reconnu par quelques-uns, mais, puisqu'il y a en égyptien d'autres formes tirées de la racine *wsḫ* pour « largeur », il m'a paru tout indiqué de profiter de l'occasion pour établir le classement chronologique de ces formes (celles-ci n'étant pas toutes absolument contemporaines les unes des autres). Il est arrivé de la sorte qu'une remarque s'est développée en une sorte d'article. Ce que la composition y perd peut-être en équilibre, elle le gagne, ce qui est, je crois, une large compensation, en intérêt.

Je ne puis pas terminer ces quelques remarques préliminaires sans dire que j'ai grandement tiré parti, pour la traduction du *Naufragé*, de l'idée que c'est là un morceau poétique. Les deux éléments de la poésie égyptienne, constatés dans des textes où cette forme était pour ainsi dire de commande, ainsi des hymnes ou des chansons, le parallélisme des idées et le rythme, s'y reconnaissent aisément. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails sur la métrique égyptienne. Il me suffira de dire que la période, dans le *Naufragé*, comprend le plus souvent deux vers, quelquefois trois; que le vers comporte de deux à quatre temps forts, répartis, quand le sens offre une division, sur deux hémistiches. Partant de l'argument métrique, j'ai dû, dans plus d'un cas, repousser l'interprétation admise. On verra que la raison y a trouvé son compte.

*
* *

1-2. [hieroglyphs] « Sois tranquille, ô chef ». Que *wḏꜣ ib* signifie aussi « être joyeux »[1], cela est, je crois, absolument certain. Mais si l'on veut bien se rappeler la situation dans laquelle cette expression est employée ici, le sens que je propose me paraît préférable. Le *ḥꜣtj-ʿ* à qui parle le *šmsw* et que celui-ci a ramené d'une expédition malheureuse, est dominé par la crainte d'avoir à paraître devant le roi pour lui faire son rapport. Le *šmsw* ne saurait donc lui demander de prendre part à la joie générale que manifestent les gens de la mission de secours, revenus sains et saufs dans la métropole; il ne peut chercher qu'à lui inspirer de l'assurance. Pour *wḏꜣ* « être tranquille », « rassuré », cf. [hieroglyphs] *Prisse*, 1. 1, « tranquille est le timide », et comp. *swḏꜣ snd(w)* (*Beni-Hasan*, I, 7). — [hieroglyphs] (id. 12). Le signe [hieroglyph] est plutôt déterminatif que suffixe[2]. Ce qui me paraît le prouver, c'est que, dans le *Naufragé*, tous les substantifs désignant des personnes sont affectés du déterminatif général, à savoir de [hieroglyph] : *ʾImn-ʿꜣ* (n. pr.) (189), *iḳr* (183), *wʿ*[3] (39. 99. 107), *wḥꜣ* (101), *nḏs* (69. 84. 112. 158), *ḥnms* (181), *s* (6. 17), *snw*[3] (6. 42. 100), *sš* (188), *sḳd*[4] (27. 93),

1. Cf. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 5; Golénischeff, *Naufragé*, p. 59; Maspero, *Contes*, p. 106; Sethe, *ÄZ.*, XLIV, p. 80.
2. Cf. Erman, *op.* et *l. laud.*; Golénischeff, *op. laud.*, p. 141; Maspero, *op.* et *l. laud.*
3. Contrairement à la règle qui veut le déterminatif particulier avant le général (cf. Erman, *Ag. Gr.*[3], § 57), [hieroglyph] est suivi de I ou de II au lieu d'en être précédé.
4. Suivi du nombre 120.

šmsw (1. 177); de : a) masc. *sḳd·w* (121); coll. *mšʿ* (8. 170); b) fém. coll. *ꜣs*(?)*w·t* (7), *ḳnb·t* (144. 176); de : *ms·w* (128), *ḥrd·w* et *ḥrd·*(*w*) (126. 133. 159. 168), *sn·w* (126. 128. 136), *tp·*(*w*) (179); coll. *rmt* (148. 182); de : *ḥm·t* (134), *sꜣ·*t (129). A ces noms, il faut ajouter les suivants : *itj* (24. 91. 139. 173[1]. 174), *nb* (171), *nsw* (16) et *ḥḳꜣ* (151), déterminés par . Le déterminatif manque toutefois dans deux cas, mais conformément à des règles particulières : après *nb* « possesseur » (150)[1] et après *'Imnj* (n. pr.) (189)[2]. Si le mot *ḥꜣtj-ʿ* n'est par ailleurs pas déterminé par dans les papyrus du Moyen Empire, c'est qu'il fait partout partie d'une série de titres, et l'on sait que dans ce cas, du moins au Moyen Empire, les déterminatifs ne sont pas exprimés (voir mon *Ptahhotep*, Commentaire, note 43).

3-5. « On saisit le maillet, on enfonce le pieu d'amarrage, l'amarre d'avant ayant été (allant être) jetée à terre ». *Ḫrpw*, *mni·t* et *ḥꜣt·t* sont énumérés d'affilée parmi les objets dont sont munies les nefs pontées pour l'amarrage, *Totb.*, chap. 99 (pour la version ancienne de ce texte, cf. Jéquier, *Essai sur la nomenclature des parties de bateaux*, dans le *Bull. de l'Inst. franç. d'Archéol. orient.*, IX). Quant aux expressions dans lesquelles ces mots entrent ici, lesquelles étaient sans doute des expressions consacrées, on pourrait s'étonner que les textes ne nous aient conservé des exemples que d'une seule, si l'expérience ne nous avait accoutumés à de pareilles déficiences. Pour *ḥwj mni·t*, à *Brit. Mus.* 574, 14, déjà cité[3], on peut ajouter *Ebers*, 58, 9, et *Caire* 20512, 3 (Lange-Schäfer, *Grabsteine*, II, 100), où le sens est un peu différent (cf. lat. *depalo*), mais où le signe est très suggestif : un homme frappant d'un maillet sur un piquet.

Ce passage me donne l'occasion de dire un mot d'une des thèses de grammaire égyptienne — celle portant le n° 8 — que M. Golénischeff a énoncées et soutenues avec beaucoup de vigueur dans l'introduction de son édition du *Naufragé*, à savoir qu'une proposition construite sur le modèle : sujet (subst. ou pron. abs.) + pseudo-participe, est toujours une proposition circonstancielle, et, par conséquent, jamais une proposition principale, comme l'admet *Ägyptische Grammatik* de M. Erman. Je n'oserais, avant d'avoir examiné de près un grand nombre de faits, accepter cette théorie comme tout à fait absolue. Il reste qu'une phrase telle que celle que nous avons sous les yeux doit arrêter notre attention. Si, en effet, ces trois faits « saisir le maillet », « enfoncer le piquet » et « jeter l'amarre à terre » étaient, dans la pensée du narrateur, absolument sur le même plan, comme le laisse supposer une traduction à trois propositions indépendantes, telle que « le maillet est saisi » (ou « on saisit le maillet »), « le piquet est enfoncé » (ou « on enfonce le piquet »), « l'amarre est jetée à terre », pourquoi le texte égyptien porte-t-il deux propositions construites sur le modèle : verbe (au passif en *w* [non exprimé dans l'écriture]) + sujet, ou verbe + sujet (*w* [non exprimé dans l'écriture] = « on » + complément direct, puis une proposition du modèle : sujet + verbe (au pseudo-participe)? La constitution syntaxique

1. Voir la note y relative.
2. Cf. Sethe, *ÄZ.*, XLIX, p. 96, al. 3.
3. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 5.

de cette période serait-elle purement arbitraire? C'est là, je crois, une explication qu'il ne faut jamais envisager qu'en désespoir de cause. L'auteur aurait-il jugé élégant de changer de forme verbale en passant du premier vers du distique au second? La raison de ce fait me paraît être d'ordre logique : on saisit le maillet et on enfonce le piquet, parce que l'amarre a été (ou va être) jetée à terre. C'est donc parce qu'il y a subordination d'une des actions, celle de « jeter l'amarre à terre », laquelle est d'ailleurs susceptible d'être effectuée avant ou après la principale, que cette action est exprimée par le pseudo-participe. La traduction de la dernière proposition par « on met l'amarre à terre » supposerait la forme .

5-6. « on rend grâce, on glorifie Dieu, tandis que chacun embrasse son prochain ». La métrique indique la coupe adoptée de préférence à *rdj ḥknw dw3 ntr s nb* | *ḥr ḥpt snw-f*[1].

7. « notre équipage ». n'a pas la forme régulière de ce signe[2] (cf. Möller, *Paläographie*, I, n° 580); il doit avoir été mésinterprété, comme cela lui est arrivé par ailleurs plus d'une fois[3]. En tout cas, le mot *isw·t* « équipage »[4] convient on ne peut mieux au contexte; en particulier, en raison du fait qu'il y a le mot *ms'* « troupe » pour lui faire pendant dans le second vers du distique. Le signe précédent est bien, non pas un , mais le destiné à marquer en quelque sorte le rappel à l'existence, devant un suffixe, du *t* du féminin tombé dans la prononciation[5]; si ce signe affecte la forme d'un *r*, c'est que, assez souvent dans les papyrus du Moyen Empire, le superposé à un signe long, entre autres , prend la forme allongée du *r* (cf. *Naufragé* 166 [*tn*] et comp. *Prisse* 4, 2 [*tni*]; *Paysan* B I, 97 [*tnbḥ*]; *Sinouhe* B I, 96 [*tnm*]).

12-13. *sdm rk n-j, ḥ3tj-'*, « écoute-moi, ô chef, (car) je suis exempt d'exagération ». L'absence du *m* qu'on attend à la suite de *šw* — par ailleurs ce mot introduit toujours son régime par la préposition *m*[6] — doit sans doute s'expliquer simplement comme une omission du copiste dans le passage d'une colonne à l'autre, fait fréquent en pareil cas : commençant une nouvelle ligne, le scribe n'écrit pas un ou même plusieurs signes qu'il croit d'instinct avoir déjà écrits à la ligne qu'il vient de finir[7] (cf. mon *Ptahhotep*, Comm., note 452). — *H3w* = litt. « augmentation »; le *šmsw* éprouve le besoin tout naturel, pour inspirer au chef plus de

1. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 132 et suiv., et comp. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 5; Maspero, *Contes*, p. 106.
2. Cf. Golénischeff, *op. laud.*, p. 150 et suiv.
3. Cf. mon *Ptahhotep*, Comm., notes 9 et 315.
4. Cf. Baillet, *Rec. de Trav.*, XXVIII, p. 114-115.
5. Cf. Sethe, *ÄZ.*, XLIV, p. 80. Comp. en hébreu les substantifs féminins en ה_ (prim. ת_) devant suffixe : סוּסָתִי, סוּסָה.
6. Cf. Golénischeff, *op. laud.*, p. 200-201; *šw-'* que M. Golénischeff cite (*l. l.*) comme une exception est elliptique pour *šw-' m iḫ·t* ou quelque chose d'analogue ou est le complément de la partie : « dépourvu quant à la main de biens »; dans *šw mkḥ3* pour *šw m mkḥ3*, les deux *m* consécutifs se sont fondus dans l'écriture, étant prononcés comme un seul *m*.
7. Le fait contraire, la répétition d'un ou de plusieurs signes, en pareille occurrence, n'est pas moins fréquente.

confiance en la bienveillance du roi, de l'établir dans l'idée que les choses rassurantes qu'il va lui raconter sont l'exacte vérité[1].

17-19. « la bouche de l'homme peut le sauver, sa parole peut faire qu'on lui soit indulgent ». C'est là apparemment une manière d'aphorisme, mis, pour en rendre l'expression plus vive, comme c'est souvent le cas alors, sous la forme d'un distique; cf. 124, 184-186, en outre *Urk.*, IV, 2, 5-6 = 684, 17 = 780, 14-15[2]. Pour le sens indiqué de *ṯ̓m ḥr n*[3], litt., « se couvrir le visage pour (quelqu'un) », cf. Griffith, *Siut*, III, 4 (complété d'après *Mém. Miss. franç.*, V, Tomb. d'Aba, pl. 6, col. 5, et *Siut*, III, 11) « Je suis un excellent de conseils, utile à sa ville, bienveillant au suppliant[4] »; *Statue naophore de la collection Philippe*, ptol. (Catal.) « doux de cœur aux bons[5], n'ayant pas d'égards pour les méchants » (*s̓ir·w*[6])[7]; comp. *ṯ̓m·t n·t ḥr* dans *i ḳ̓ ḥr i̓·t-f* ... *Totb.*, chap. 125, discours final (Davis, *The funeral Papyrus of Jouiya*, pl. 27, 7-9) « ô toi qui es haut sur ton support..., délivre-moi de tes émissaires, qui jettent le .....[8], qui produisent .....[8], qui n'ont pas d'indulgence, parce que j'ai pratiqué la justice »[9].

21-23 (25). « que je te raconte pourtant quelque chose de pareil à cela, qui m'est arrivé à moi-même, une fois qu'allant aux mines de cuivre du Roi, j'étais descendu sur la mer ». Dans , le déterminatif est évidemment omis, *sḏd* étant toujours déterminé en hiératique — il n'est d'ailleurs pas fréquent et pas antérieur au Moyen Empire — par (*Naufragé*, 124. 125. 139. 142; *Prisse* 17, 11. 12; *Anast.* II, 1, 1 = IV, 6, 1; V, 9, 8; *Sall.* III, 7, 2). La conjonction enclitique *rf* me semble marquer ici l'opposition. Dans le distique précédent, le *šmsw* s'est défendu de vouloir imposer ses conseils au chef; mais, pour se rattraper, comptant bien sur l'effet de cette sorte d'argument, il narre l'aventure malheureuse qui lui est arrivée un jour à lui-même et dont il est sorti, non point

1. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 143-144.
2. Cf. Spiegelberg, *Rec. de Trav.*, XXVI, p. 41.
3. Cf. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 6 (la stèle de Naukratis 4 porte non le verbe *ṯ̓m*, mais le verbe *g̓g̓*); Golénischeff, *Rec. de Trav.*, XXVIII, p. 87, note 8, et *Naufragé*, p. 226-229; Griffith, dans Petrie, *Egyptian Tales*, I, p. 82; Maspero, *Contes*, p. 107, note 1; Wiedemann, *Sagen und Märchen*, p. 26.
4. Cf. Maspero, dans *Revue critique*, 1889, p. 417, et dans Mariette, *Mon. div.*, Texte, p. 22, ainsi que Breasted, *Ancient Records*, I, p. 181.
5. *p'·t*, les « Horiens » (Loret, *L'Égypte au temps du totémisme*, p. 52).
6. Pour ce mot, voir *Pap. Pétrograd 1116 A*, r., 53 = *Turin* 154, 4, stèle N. E.
7. Cf. *Urk.*, IV, 1081, 9 où il faut peut-être rétablir [ṯ̓]m-n j <ḥr> n irr ḫww « je n'ai pas été indulgent à celui qui fait le mal ».
8. Les mots *ṯms* et *idrj·t* désignent quelque chose de mauvais; quoi exactement, je l'ignore. Pour *idrj·t*, cf. *Urk.*, IV, 1108, 14.
9. Cf. Budge, *The Book of Dead*, Translation, p. 198, et Le Page Renouf, *PSBA.*, XVII, p. 274.

puni, mais, tout au contraire, loué et largement récompensé. — Pour *mttt irj*, « quelque chose de pareil à cela »[1], cf. entre autres *Westcar*, 7, 7-8; *Urk.*, IV, 28, 15[2]. — *Ḫpr m'* : les deux sens « arriver par » et « arriver à » (= *ḫpr n*) sont également certains; pour le dernier, qui est celui que nous avons ici[3], cf. mon *Ptahhotep*, Texte, v. 340 et Comm., note 340.

25-27. (cf. 91-93) « un navire de 120 coudées dans sa longueur, de 40 coudées dans sa largeur ». La forme hiératique du chiffre suivant est bien celle du 20 : la barre oblique supérieure est détachée du reste du signe comme par ailleurs en hiératique du Moyen Empire[4], ce qui n'est pas le cas pour le chiffre 50[5] (cf. *Naufragé* 127, la forme du signe 70). On a relevé comme « invraisemblables » les dimensions du navire de notre conte, en prenant en particulier comme terme de comparaison celles des navires de Hatshepsout[6]; comp. cependant *Urk.*, IV, 56, 13-14[7]. Le rapport de 1 à 3 pour la largeur comparativement à la longueur ne doit pas trop étonner, si l'on considère que dans des embarcations d'ailleurs justement nommées *wsḫ·t* il est même de 1 à 2 (cf. *Urk.*, I, 108, 4-5).

, var. . L'égyptien possède quatre substantifs du sens « largeur » provenant de la racine *wsḫ* : *wsḫ*, *wsḫ·t*, *sḫw* et **sḫḫ*. Ce fait ne laisse pas de surprendre de prime abord, mais il a, on pouvait s'y attendre, son explication : ces mots ne sont pas tous de toutes les époques. Ils se rangent chronologiquement comme suit :

1) *sḫw* : de l'Ancien Empire à la fin du Moyen Empire, et au Nouvel Empire dans les textes religieux archaïsants (*Urk.*, I, 4, 10[8]; 20, 3 (?); 21, 12; Petrie, *Dendereh*, 10; Couyat-Montet, *Hammâmât*, n° 149, 4; Lacau, *Textes religieux*, I, 90 et 132; Chassinat-Palanque, *Fouilles d'Assiout*, p. 89; *Ḥrḥtp*, 563; *Paysan* A, 13 = R, 46);

2) *wsḫ* : de la XVIIIe dynastie à l'époque ptolémaïque (*Urk.*, IV, 56, 14; 248, 16; 613, 2; 621, 10; *Pap. Boulaq* 17,7, 4; Rougé, *Inscr. hiérogl.*, 27, 16; L., *D.*, III, 140 b, 3; *Urk.*, III, 62, 11; Piehl, *Inscr. hiérogl.*, II, 95, à Edfou; Rochemonteix-Chassinat, *Edfou*, II, 64, 11; Chassinat, *Mammisi d'Edfou*, 21, 13; 22, 10; 161, 12; Mariette, *Dendérah*, II, 2; III, 59 m; IV, 35);

3) *wsḫ·t* : de la XIXe dynastie à l'époque ptolémaïque (*Pap. Leide* 350, r., 3, 7; Spiegelberg, *Sethosrechnungen*, pl. 13, c 7; 14, b 4 et c 2. 6. 8; *Pap. Turin*, 62, 7; *Mag. Harris*, 4, 2; Rochemonteix-Chassinat, *Edfou*, I, 130, 11; II, 11, 11; 26, 16: 27, 10; Mariette, *Dendérah*, I, 39 c; 54 c; II, 57 c; 63 b; 73 c; IV, 20):

4) **sḫḫ* : à l'époque ptolémaïque, uniquement dans les inscriptions des temples

1. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 85-86. *Mttt* « quelque chose de pareil » ne doit pas être confondu avec *mttj* « reproduction, copie » (cf. Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe*, p. 63).
2. Cf. aussi Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 6.
3. Cf. Gardiner, *ÄZ.*, XLV, p. 61, et comp. Golénischeff, *op. laud.*, p. 88 et suiv.
4. Cf. Möller, *Paläographie*, I, n° 624.
5. Cf. Möller, *op. laud.*, I, n° 627.
6. Cf. Maspero, *Contes*, p. 107, note 3.
7. La Pierre de Palerme, recto, l. 6, n°s 2 et 3 (Schäfer, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen*, p. 30) fait de son côté mention de navires *dp·t* de 100 coudées.
8. Sethe, *Verbum*, I, § 177 : *wsḫ* « breit ».

(Piehl, *Inscr. hiérogl.*, II, 92, à Edfou; Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, 56; Mariette, *Dendérah*, II, 11; 13 b; 70 c; IV, 25 a; Brugsch, *Wb.*, 1300 et Suppl., 1113).

De ces quatre mots, les trois premiers sont des mots réels, ayant appartenu à la langue parlée : après avoir été longtemps seul en usage, *sḫw* tomba en désuétude et fut remplacé par *wsḫ* et par *wsḫ·t*, conservés dans le copte ⲟⲩⲱϣⲥ : ⲟⲩⲱϣⲥ et ⲟⲩⲁϣⲥⲉ : ⲟⲩⲉϣⲥⲓ; quant à *sḫḫ*, c'est un mot fictif, une création de la science cléricale reprenant pour son usage propre, en le transformant un peu, le mot ancien *sḫw* (cf. Gardiner, *ÄZ.*, XLV, 135, note 7). Dans , qui est l'une des graphies les plus fréquentes de ce nouveau mot, entrent en effet deux éléments nouveaux : un second , issu du déterminatif mésinterprété (on sait qu'en hiératique, ces deux signes ont, à la basse époque, une grande similitude), puis, donnée la forme (Mariette, *Dendérah*, IV, 25 a), le déterminatif (niveau de maçon), emprunté du verbe de même constitution radicale *sḫḫ* (caus. de *ḫḫ*, copte ϣⲱϣ : ϣⲱϣ « mettre en équilibre »); Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, 56[1], est une altération consécutive à (le second provenant de est devenu , tout comme le premier, vrai signe phonétique[2]).

On devra tenir compte du classement qui précède pour la lecture du mot « largeur » sous ses graphies non phonétiques : ainsi *Wni*, 44; Borchardt, *Ne-Woser-Rê*, I, 58; *Math. Rhind*, nos 43, 1. 3 et 44, 1; à plus forte raison, à cause du *w* exprimé, *Ḥrḥtp*, 571; *Rec. de Trav.*, XIII, 202; *Paysan* Bt., 29; Jéquier, *Hadès*, p. 60; Jéquier, *ibid.*, p. 51, devront se lire *sḫw*; au contraire, Breasted, *ÄZ.*, XXXIX, 63; Rochemonteix-Chassinat, *Edfou*, I, 23, 4; 368, 11; Mariette, *Dendérah*, II, 80; III, 26 d; 29 a; 51 o; 76 b, devra se lire *wsḫ*[3].

27. (id. 93). *Sḳd* ne signifie pas, je crois, dans notre conte, « matelots »[4], — le mot égyptien de ce sens est , — mais plutôt « voyageur », « routier »; cf. la fréquente formule des carrières de Hatnoub : « Tout voyageur ( ) qui saluera cette image, il regagnera sa maison en bonne santé, après avoir fait ce pour quoi il était venu » (éd. Blackden-Fraser, 9, 21 et pass.); comp. *Urk.*, IV, 324, 11, « (ou) est-ce que vous avez fait route par eau et par terre? » La traduction de *sḳd* par « routier » s'hamoniserait d'ailleurs mieux, ce me semble, avec l'indication qui suit (28-29, resp. 95). — A remarquer que le mot est au singulier, quoique suivi d'un autre nombre que 2, cf. Erman, *Äg. Gr.*[3], § 242. — Pour la lecture (au lieu de), voir la note de la col. 26.

28-29. (id. 95). « Ils avaient vu ciel et terre ».

1. Junker, *Gramm. d. Denderatexte*, p. 175, lit *sḫḫ*.
2. Pour le *ḫ* noté par le signe en ptolémaïque, voir Junker, *op. laud.*, § 31.
3. Cet exposé un peu long m'a paru utile à raison des doutes auxquels a donné lieu l'exemple de *sḫw* dans le *Naufragé* même; cf. Erman, *Äg. Gr.*[1], p. 5*, note *aa*; Rœder, *Ægyptisch*, p. *47, 11, où *sḫw* est remplacé par *wsḫ*. Voir aussi Golénischeff, *Naufragé*, p. 193, et Vogelsang, *Komm. z. Klagen d. Bauern*, p. 43.
4. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 6; Gardiner, *ÄZ.*, XLV, p. 61; Golénischeff, *op. laud.*, p. 196-197; Maspero, *Contes*, p. 107.

On attendait la forme *sdmnf*. L'emploi de la forme *sdmf* marque peut-être la répétition de l'action.

30. (id. 96-97) « lions » (plutôt que « gazelles », cf. *Pyr.*, 806, P; L., *D.*, II, 132). Cette graphie du mot avec est peut-être due à l'influence du verbe *mꜣ* « voir » que le scribe venait d'écrire deux fois. Du reste, le mot *mꜣ* ne se trouve pas par ailleurs, du moins que je sache, dans les papyrus du Moyen Empire.

34. (id. 103-104). Au sujet de cette expression, voir *Sphinx*, XIII, 94-97. Aux exemples y cités, on peut ajouter Caire, n° d'entrée 42825 (Jéquier, *Bull. Inst. franç.*, IX, 72); Rœder, *Debod bis Bab Kalabsche*, pl. 107 (cf. Texte, p. 105); *Caire* 25219, 6 (Erman, *ÄZ.*, XXXVIII, 39); *pr·t m ʾItm r ḫnd n Ḫntj-imntjw rn-k*, *Totb.*, 99, d'apr. Nou (*im-j* est apparemment une forme populaire pour *wj*, comme après *dꜣ·t* à la question suivante posée par le fleuve, *itrw*; comp. Steindorff, *Kopt. Gr.*², § 359).

43-44. , mot rare[1]; cf. peut-être *Pap. Mus. Brit.* 10274, v., 20-21 (Griffith, *PSBA.*, XIII, 8-9) « cachettes (abris) dissimulées sous (dans) la moisson ».

48. « toute sorte de légumes magnifiques ». *ꜣḳ·t* ne peut guère avoir ici le sens particulier de « poireau » (copte ⲏⲕⲉ : ⲏⲕⲓ) qu'on lui trouve par ailleurs; cf. *Anast.* VII, 1, 7 = *Sall.* II, 6, 7.

49. . Sous la forme qu'il a ici (), *kꜣ* est mentionné[2] sur un fragment de papyrus inédit de Berlin (provenant d'Illahoun et datant du Moyen Empire), à la suite de (*ibḥ ḳwḳw*[3]) et de . Pour ce qui est de , il faut probablement y voir le même mot que des papyrus médicaux[4] (*Pap. méd. Kahun*, 2, 53; *Pap. Ebers* et *Hearst*, pass.: voir les Index), ce dernier étant lu *nḳw·t*. Les raisons qui me semblent l'établir sont : 1° l'invraisemblance de l'existence simultanée de deux mots aussi ressemblants que *nḳw·t* et *nḳʿw·t* dans une même catégorie de choses; 2° l'existence de la forme intermédiaire *Pap. méd. Berlin*, 5, 8 et l'équation *Ebers*, 25,

1. L., *D.*, II, 130 (Béni-Hasan) est apparemment de même racine, mais désigne l'abri particulier derrière lequel se cachaient (*kꜣp*, c. ⲕⲱⲡ) les chasseurs d'oiseaux en attendant de tirer sur la corde de fermeture du filet (cf. v. Bissing, *Gemnikai*, I, pl. 8 et 9).

2. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 214. *Ebers*, 102, 1-2 et pass., est probablement le même mot.

3. Ce mot, écrit par ailleurs *Anast.* IV, 14, 4; *Harris*, 16 a, 6; 19 b, 12; 36 b, 5; 65 a, 6; 71 b, 8; *Koller*, 4, 2; L., *D.*, IV, 23 e, — mais jamais avec au lieu de , — a été lu *bḥḳḳ* (?) par Burchardt (*Die altkanaan. Fremdworte*, II, p. 36, n° 690); *ḥḳḳ* par M. Gardiner (*Literary Texts*, 1re sér., I, p. 41*, note 6), ainsi que par Piehl (*Dict. du pap. Harris*, p. 61); Brugsch (*Wb.*, Suppl., p. 855; *Die Aegyptologie*, p. 273) et M. Erman (*Aus den Papyrus*, p. 96).

4. Cf. Golénischeff, *op. laud.*, p. 114.

3 = *ibid.* 52, 2; 3° le voisinage dans lequel *nḳw·t* est ici, comme et var. dans *Pap. méd. Kahun*, 2, 52-53; *Pap. méd. Berlin*, 9, 10, de *d3b* « figue » et de *i3rr·t* « raisin ». Il reste, je l'avoue, à expliquer la présence du signe .

54. . Ce mot n'a, de prime abord, pas été reconnu à cause du groupement de ses signes[1]; ce groupement procède cependant d'un vrai principe, à savoir que lorsque, arrivé au bas d'une colonne, le scribe ne dispose plus d'assez de place pour finir le mot commencé, y compris les suffixes, il peut écrire à gauche ce qui reste à écrire; cf. *Naufragé* 10. 48. 69. 122. 183; en outre *Paysan* B I, 8; B II, 38. 52. 63; *Hirtengeschichte*, 14. 25.

56. (cf. 145). Pour le déterminatif de *sb*[2], cf. *Sinouhe* B, 255; *Bibliothèque nationale*, stèle 20 (Hymne à Osiris), 23; *Pap. Leide* 71, 76 (Jéquier, *Hadès*, p. 102, note 97).

57. « un bruit de tonnerre », cf. Petrie, *Rifeh*, 13 G = Murray, *The Tomb of two Brothers*, pl. 19; Chassinat-Palanque, *Fouilles d'Assiout*, p. 139 (aussi sous la forme *ḥrw ḳrr* : *ibid.*, p. 134; Kamal, *Annales du Service des Antiquités*, XVI, 106, 110, 114; *Totb.*, éd. Naville, chap. 39, 6 Ca).

A propos de *ḥrw ḳrr* (*ḳrr*), je crois devoir signaler ici, comme dignes d'intérêt, les deux faits suivants :

a) *ḥrw* entre, comme premier élément, dans un grand nombre d'expressions similaires, le second élément étant, semble-t-il, un participe : 1. *ḥrw i3kb* (Lacau, *Rec. de Trav.*, XXXI, 212); — 2. *ḥrw i'nw*[3] (Quibell, *Excavations at Saqqarah*, 1906-1907, p. 35); — 3. *ḥrw im(j/w)*[4] (*Pap. Leide* 348, 1, 2; Naville, *Mythe d'Horus*, 3, 3); — 4. *ḥrw bg3w*[5] (Erman, *Zaubersprüche*, 8, 4) et *ḥrw bg3w ꜥ3* (*Caire* 9402, 28; 9409, 14 [= *ḥrw sgb ꜥ3*, q. v. *infra*]); — 5. *ḥrw nmi* (*Sinouhe* B, 24 et C, 8; *Amdouat*, IV, 48, d'après Séthos I; *Zaubersprüche*, 1, 6); — 6. *ḥrw rmm* (*Ḥrḥtp*, 72 et 296; cf. *Pyr.*, 1973 b); — 7. *ḥrw ḥsj* (*Westcar*, 12, 1; *Urk*, IV, 1064, 15); — 8. *ḥrw sbḥ* (*Pyr.*, 1004 d); — 9. *ḥrw sgb* (*Pap. Leide* 348, 13, 11; *Harris* 500, r, 4, 5-6; *Caire* 25219, 1) et *ḥrw sgb ꜥ3* (*Stèle de Metternich*, 44 [= *ḥrw bg3w ꜥ3*, q. v. *supra*]); etc.[6].

b) *ḥrw* peut être omis sans que le sens paraisse être sensiblement modifié[7] : ainsi, à la place, entre autres, de *ḥrw i3kb*, *ḥrw nmi*, *ḥrw sgb ꜥ3*, *ḥrw ḳrr*, les textes parallèles offrent *i3kb* (Lacau, *l. l.*), *nmi* (*Sinouhe* R, 49), *sgb ꜥ3* (*Boulaq*, stèle d'Horus, et *Naples*, Torso Borgia, d'après Golénischeff, *Metternichstele*, p. 7), *ḳrr* (Chassinat-Palanque, *Fouilles d'Assiout*, pl. 37).

60-61. « je découvris mon visage »; cf.

1. Cf. Golénischeff, *ÄZ.*, XLV, p. 85-86. — Pour l'objet *d3*, voir Maspero, *Histoire*, I, p. 318.
2. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 179.
3. Sur *i'nw*, voir Gardiner, *Admonitions*, p. 103; cf., en outre, Petrie, *Dendereh*, pl. 37, l. 547; *Zaubersprüche*, 9, 7; Naville, *Mythe d'Horus*, 3, 3; Chassinat, *Mammisi d'Edfou*, p. 162, 1.
4. Sur *imj/w*, voir Gardiner, *op. laud.*, p. 35; cf., en outre, Lacau, *Rec. de Trav.*, XXXI, p. 213; *Stèle de Metternich*, 44-45; Rochemonteix-Chassinat, *Edfou*, I, p. 201, 13, 3°.
5. Pour *bg3w* (à distinguer de *sgb*, c. B. ϣⲕⲁⲡ : A. ϣⲥⲁⲡ), cf. *Zaubersprüche*, 9, 7; Rochemonteix-Chassinat, *op. laud.*, I, p. 201, 12, 7°.
6. Voir Junker, *Gramm. der Denderatexte*, § 86, 3.
7. Cf. Erman, *ÄZ.*, XXXVIII, p. 39, et Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe*, p. 20.

(orig.) Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. 17[1] = *wn-w ḥr·w-tn kfj-w ʿfn·ʷt-tn m ḥsf·w-j* (*Totb.*, chap. 149, d'après Nou).

61-66. .... Cf. (version du Moyen Empire : Chassinat-Palanque, *Fouilles d'Assiout*, p. 89) *Totb.*, chap. 108, d'apr. Nou (Budge); comp. aussi ⲛⲓϩⲟϥ ⲓⲣⲓ ⲙⲗ̄ ⲙⲙⲁϩⲓ Zoega, *Catal.*, 31, 27-28. Le sens de *ʿrḳ sw r ḫnt* reste douteux[2].

63. . La particularité du port de la barbe par des serpents a été constatée par ailleurs[3]. L'attribution de cette particularité à notre serpent, lequel se dit plus loin (151) *ḥḳꜣ Pwnt* ne pourrait-elle pas aussi s'expliquer par le fait que les gens de *Pwnt* et de *Tꜣ-ntr* sont barbus[4] et spécialement désignés comme tels par les textes égyptiens? Cf. *Urk.*, IV, 345, 14-15; ..... Chassinat, *Mammisi d'Edfou*, 96, 5-6.

70-71. *ir wdf-k m* « si tu tardes de me dire qui t'a amené (litt. « le t'ayant amené ») sur cette île ». Je ne sache pas que les grammairiens aient déjà ouvert un chapitre dans leurs traités à l'interrogation indirecte. Ils devront le faire, puisque l'égyptien, supprimant le pronom interrogatif — cf. (84) — se comporte autrement que les langues classiques qui le conservent.

72. . Pour *ss*[5], cf. peut-être *Caire* 20001, 2-3.

84-85. « cette île de la mer dont les côtés (litt. « les deux côtés ») sont dans les flots ». Pour « ses deux côtés »[7], cf. entre autres *Destruction des hommes*, 6 (Séthos I); *Urk.*, IV, 18, 10; Brugsch, *ÄZ.*, XIV, 91; *Sinouhe* B, 131; *Urk.*, IV, 56, 1; Couyat-Montet, *Hammâmât*, n° 191, 5; de ces exemples et d'une quantité d'autres (voir mon *Ptahhotep*, Commentaire, note 479), il résulte que lorsqu'un substantif au duel doit être affecté d'un des suffixes du singulier *k*, *f* ou *s*, ce substantif ne prend pas l'indice phonétique du duel (\\), mais que par contre le pronom le prend. Dans les papyrus du Moyen Empire, cette particularité est pour ainsi dire constante. — Si

1. Les animaux ne sont figurés que par la partie antérieure de leur corps; est suivi de I. Cf. à ce sujet Lacau, *ÄZ.*, LII.
2. Cf. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 10; Gardiner, *ÄZ.*, XLV, p. 61-62; Golénischeff, *Naufragé*, p. 38-40; Sethe, *ÄZ.*, XLIV, p. 83.
3. Cf. Golénischeff, *op. laud.*, p. 154.
4. Mariette, *Deir-el-Bahari*, Texte, p. 26.
5. Cf. Golénischeff, *op. laud.*, p. 194.
6. Pour la valeur *ss* de l'oiseau, cf. Lacau, *Textes religieux*, I, p. 61.
7. Cf. Sethe, *ÄZ.*, XLIV, p. 83-84, et comp. Golénischeff, *op. laud.*, p. 127.

l'auteur dit « ses deux côtés », au lieu de « ses côtés », c'est par une sorte de synecdoque que l'on peut aisément comprendre, en considérant de quelle manière les Égyptiens ont figuré dans l'écriture leur concept de l'île ( ); il a simplement fait abstraction des petits côtés ou bien même les a compris dans les grands.

107-108. « ceux qui s'y trouvaient (dans le navire), il n'y en a pas un qui soit resté, à l'exception de moi que voici devant toi ». Le premier vers, qui se lit déjà dans le premier récit du naufragé (38-39), offre un bon exemple d'anacoluthe. Pour *ḥr ḫw-j*, litt. « en me mettant à part », cf. *Ḫnmhtp*, 154-156 « *smr* unique, à part qui il n'y avait personne à qui les juges obéissent ». Le sens « mettre à part » pour *ḫwj*, ou un sens approchant, peut, si l'on considère entre autres le déterminatif , assez facilement se justifier[1].

110. « une (art. indéf.) vague de la mer ». La lecture *wꜣw wʿ n* ( ) *wꜣd-wr*[2] me semble devoir être écartée pour les deux raisons suivantes : 1° la graphie dans le passage parallèle du premier récit du naufragé (40-41; cf. aussi 58-59); 2° si l'auteur avait voulu exprimer l'idée d'unité, ce qui d'ailleurs ne conviendrait pas, il aurait écrit le mot en toutes lettres, . Pour la forme de , apparemment déjà vocalisé *ᵉn* au Moyen Empire (copte ⲛ̀), cf. mon *Ptahhotep*, Commentaire, note 615.

124. « Heureux deux fois celui qui peut raconter ce qu'il a goûté, passé les choses douloureuses ». Nous dirions, en rapprochant l'expression *iḫt mr* de *sḏd* et de *dp* dont elle est le vrai complément : « Heureux deux fois celui qui peut raconter les choses douloureuses qu'il a éprouvées, une fois qu'elles sont passées »; et probablement même que l'écrivain égyptien aurait, lui aussi, écrit en prose : *rš wj sḏd iḫt mr dp-nf sn-f*; mais, écrivant en vers, il a mis cette sorte d'aphorisme[3], par lequel le serpent voulait réconforter le naufragé, sous la forme d'un distique, d'où la place que *iḫt mr* occupe dans la phrase. Pour *rš wj* + partic., cf. outre *Max. de Ptahhotep*, Texte, v. 557, Gardiner, *Sinaï*, pl. 49, n° 136, et *Totb.*, éd. Budge, chap. 183, 38 (sec. Hunefer). — Pour *dp iḫt mr* et *iḫt mr*, cf. Chassinat-Palanque, *Fouilles d'Assiout*, p. 93; Lacau, *Textes religieux*, I, 130; Pleyte-Rossi, *Pap. Turin*, 132, 9.

129-130. « une

1. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 140-142; comp. Gardiner, *ÄZ.*, XLV, p. 64-65. La lecture *ḥr* ⊙⊙⊙*-j* et la traduction « pendant mes trois jours » se heurtent aux objections suivantes : 1° le signe hiératique n'a pas la forme que le manuscrit a par ailleurs pour ⊙; 2° une graphie telle que ⊙⊙⊙ pour *ḥrw 3* n'est guère possible en hiératique (on trouve par contre ⊙ III, surtout si, comme dans *Totb.*, chap. 71, cité par M. Golénischeff, le mot se trouve écrit *plene* peu avant); 3° le sens « pendant » de *ḥr* est encore pour le moins douteux; 4° si *ḥr* ⊙⊙⊙*-j* devaient correspondre à *ir-n-j ḥrw 3* (41), ces mots auraient pris place après *ʿḥʿ-n inj-kwj r iw pn in wꜣw n wꜣd-wr*.

2. Cf. Golénischeff, *op. laud.*, p. 46 et 231; Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 13.

3. Peut-être était-ce là une vraie formule aphoristique que le serpent ne fait que reproduire telle quelle; comp. *Naufragé* 18-19 et 184-186.

étoile vint à tomber, ceux-ci s'élevèrent en feu avec (à cause d') elle ». La graphie ★ ⊙ ne se trouve, à ma connaissance, nulle part ailleurs; on rencontre quelquefois ★ *Pyr.*, 1038 a; *Ḥrḥtp*, 201; la graphie habituelle est ★. Pour *ḥꜣj* appliqué aux étoiles, cf. ϩⲉ : ϩⲉⲓ dans ⲡⲓϩⲉⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ (PEYRON, *Lex. copt.*, p. 335) et S. MATTHIEU, 24, 29; S. MARC, 13, 25; *Apocalypse*, 6, 13; 8, 10; 9, 1 LXX, πίπτω.

132. « Si ta patience est a toute épreuve », litt. « si valeureuse est à toi la domination (*dꜣj*) de ton cœur ». Pour *dꜣj/r ib*[1], cf. mon *Ptahhotep*, Commentaire, note 67. Pour = *dꜣj/r* (prim. : *dꜣj*; dès la XVIIIe dynastie (quelquefois), à la basse époque : *dr*), cf. *Sinouhe* B, 50 (comp. *Pap. Kahun*, 1, 3) = R, 74 (comp. *Urk.*, I, 8, 2; cf. *ibid.*, 32, 17; 54, 2. 5; 56. 15. 16; 91, 12; PIEHL, *Inscr. hiérogl.*, I, 41); et GRIFFITH, *Siut*, I, 338. 350 (comp. *Caire* 20288, 2; *Brit. Mus.* 828, 9; *Urk.*, IV, 63, 6; *Urk.*, IV, 1180, 6; PIEHL, *Inscr. hiérogl.*, I, 144).

133. (cf. 168) « tu embrasseras tes enfants ». L'expression *mḥ ḳni m* (n. pers.), litt. « emplir son sein de » (quelqu'un), ne se trouve par ailleurs que dans les lettres du Nouvel Empire, parmi les formules de souhait et d'amitié du début (cf. *Pap. Bologne* 1086, 5; *Pap. Bibl. nat.* 197, 2, 5[2]; 198, 1, 11[2]; PLEYTE-ROSSI, *Pap. Turin*, 114, 5[2]; 116, 3-4[2]; 129, 4[2]).

139. « je raconterai ta puissance au roi ». Pour *sḏd bꜣ·w n*, pas relevé par ailleurs au Moyen Empire, cf. ERMAN, *Denksteine aus der thebanischen Gräberstadt*, dans *Sitzungsber. preuss. Akad.*, XLIX, 1089, 1101, 1103.

140. . Pour la forme cursive du groupe , par ailleurs presque toujours tracé en onciale, cf. *tišps* (163); ○ et ||| sont l'un et l'autre appelés par l'analogie : en effet, mis à part *ʿntiw* (voir p. 202, note 2), tous les autres noms de produits végétaux mentionnés dans le Naufragé ont le déterminatif général ○, et ce signe est chez tous suivi de |||[3]. Du point de vue purement paléographique, la transcription serait cependant justificable. Et *ibri* et *ibri* se trouvent dans les papyrus postérieurs (par ex. *Ebers* et *Hearst*). La graphie primitive (hiéroglyphique) du mot est [4] WEILL, *IIe* et *IIIe dynasties égyptiennes*, p. 220, 226 et *pass.*; MURRAY, *Saqqara Mastabas*, I, pl. 2.

141. . Cf. la note sur (150).

1. Cf. GOLÉNISCHEFF, *Naufragé*, p. 121-122 et 234; a aussi, dans certains cas, la valeur *rwd*, par exemple dans la locution *mn rwd* (cf. GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, p. 67, note 186).

2. D'après SPIEGELBERG, *Correspondances*, p. 116 (Index, s. v. *ḳni*).

3. Cf. ERMAN, *ÄZ.*, XLIII, p. 17 et *Äg. Gr.*[3], p. 9*; GOLÉNISCHEFF, *op. laud.*, p. 22-23, et *Papyrus hiératiques*, pl. 6, note.

4. Le « sac » dont parle M. GOLÉNISCHEFF (*Naufragé*, p. 23) est déterminatif phonétique (? d'un autre mot, *śwr*, qui se trouve généralement près de *ib*.

142-143. « Et je raconterai ce qui est arrivé <en cette île>, ayant en vue ce dont j'aurai été le témoin par l'effet de ta puissance ». Le scribe semble avoir été particulièrement distrait en transcrivant cette phrase. D'abord, il va de soi qu'il a omis le suffixe pronominal, sujet de [1] (cf. 125). Il semble ensuite bien avoir omis, en passant de la ligne 142 à la ligne 143, le complément de *ḫpr·t*; ce complément, appelé à la fois par le sens et la mesure, peut avoir été (cf. 125). En tout cas, ne peut être ce complément pour deux raisons : 1° « arriver à » (quelqu'un) ne se dit jamais *ḫpr ḥr*; 2° si *ḥr* était la préposition, on aurait [2]. fait donc partie du second vers du distique, dont la traduction littérale est « ma face (étant) dans ce que j'aurai vu par ta puissance ». Pour *ḥr* « face », comme sujet de *mꜣ*, cf. Vogelsang, *Bauer*, Comm., p. 151. Enfin, comme on l'a déjà relevé, le scribe a substitué à (par ailleurs *bꜣ·w* a toujours le signe de la pluralité, , en hiératique du Moyen Empire : *Naufragé* 139; *Sinouhe* B, 64 = R, 88; *Pap. Kahun*, 1, 7; 2, 15; *Westcar*, 4, 17-18; *Rituel Golénischeff*, 13, 2).

144-146. . Les animaux offerts en holocauste étaient à cette fin découpés en morceaux (Junker, *ÄZ.*, XLVIII, 72)[3]; de là l'emploi de *sft*, qui, d'après la constatation de M. Montet (*Bull. Inst. franç.*, VII, p. 58, note 1), est le terme technique des légendes des scènes de boucherie pour « dépecer ». Pour *sft kꜣ*, cf. *Siut*, I, 302, 314, 322. Pour *wšn ꜣpd*, cf. *Hatnoub*, éd. Blackden-Fraser, 12, 3-4; Griffith, *Rifeh*, VII, 27; le sens de *wšn* est « tordre le cou »[4] (cf. *wšm* « cou »)[4], non « plumer »[5], le mot égyptien de ce dernier sens étant *ḫꜣd*, copte A. ϩⲁⲧⲉ[6] : Brugsch, *Gräberwelt*, n° 95 = Amélineau, *Histoire de la Sépulture*, II, pl. 46, reg. inf. [La scène représente un personnage assis sur une natte, occupé à déplumer l'aile d'une sorte d'oie; dans la scène voisine, un personnage tord le cou à un volatile de la même sorte]; dans certains cas, *wšn* signifie simplement « offrir »[7]. Pour l'explication de la forme *sdmnf* de *wšn*, voir Ch. Kuentz, *Deux points de syntaxe égyptienne* (*Bull. Inst. franç.*, XIV).

146-148. « Je te ferai amener des bateaux chargés de toutes les richesses de l'Égypte », « comme il doit être fait à un dieu aimant les Égyptiens, dans une terre (si)

1. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 7, note 2, et comp. ma note 21-23.
2. Cf. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 18; Golénischeff, *op. laud.*, p. 146 et 157; Maspero, *Contes*, p. 111.
3. Même coutume chez les Hébreux, cf. *Ex.*, 29, 17; *Lév.*, 1, 12; 8, 20; *Rois*, I, 18, 20.
4. Erman, *Zur ägypt. Wortforschung* III (*Sitzungsber. preuss. Akad.*, XXXIX, p. 952) [d'après un bas-relief du Musée du Caire].
5. Cf. Golénischeff, *op. laud.*, p. 58; comp. Maspero, *op. laud.*, p. 112.
6. Dans ϥϩⲁⲧⲉ ⲡ̅ⲧⲉϥⲧⲏϩ, *Première Lettre de S. Clément de Rome*, chap. 25, 4 (Schmidt, *Der erste Clemensbrief*, p. 74. M. Schmidt, *op. laud.*, p. 11, d'après M. Erman, et M. Rösch, *Vorbemerk. z. e. Gramm. d. achmim. Mundart*, p. 141-142, rapportent ϩⲁⲧⲉ à l'égyptien *ḫt·t*, mais ce dernier mot, d'après les rares exemples qu'on en connaît : Newberry, *El Bersheh*, II, p. 23; L., *D.* II, 127, signifie « arracher » (une plante).
7. Cf. v. Bissing, *Gemnikai*, I, p. 23 (Bollacher).

lointaine (que) les Égyptiens ne la connaissent pas. » — *'Irr tw*. La forme géminée marque ici l'obligation; le contexte implique ce sens. — *Ntr mrr rmt*. Entre autres par l'emploi qu'il fait ici du mot *ntr* (cf. 142), le naufragé montre qu'il considère le serpent comme une divinité. Cette constatation m'amène à me poser une question intéressante et que je ne sache pas avoir été faite. On admet que *T'-ntr* « terre du dieu » est une désignation géographique équivalant à *Pwnt* (cf. Schiaparelli, *La Geografia dell' Africa orientale*, p. 286); mais tandis que *Pwnt* est une appellation ancienne (*Pierre de Palerme*, v., 4, 1; *Urk.*, I, 129, 1; 130, 15; 134, 15; 140, 17), *T'-ntr* n'apparaît, à ma connaissance, que sous la XIe dynastie : Couyat-Montet, *Hammâmât*, n° 114, 15[1], « ainsi donc, tout en allant par voie de mer, je fis ce que Sa Majesté avait ordonné et je lui rapportai tous les produits que j'avais trouvés sur les côtes de *T'-ntr* ». Ce dernier ne serait-il pas une appellation de la partie de *Pwnt* riveraine de la mer, issue du souvenir de l'aventure narrée par le *Naufragé*[2]? Il faudrait alors placer la rédaction primitive du Conte dans l'Ancien Empire. En tout cas, la fréquence connue des voyages faits à *Pwnt* par les Égyptiens à certains moments de cette époque fournit un bon point d'appui à cette hypothèse. Quelques morceaux de l'histoire officielle des expéditions d'alors nous sont conservés dans les inscriptions des tombeaux d'Assouan; le Papyrus de Pétrograd nous présenterait une page de ce qui en était la légende. — *Rmt* désigne ici, selon toute probabilité, les « hommes » par excellence, les Égyptiens (cf. *Urk.*, IV, 324, 9; comp. Loret, *L'Égypte au temps du totémisme*, p. 39). — *'In rḫ sw rmt*. On pourrait être tenté de rattacher ces mots, non à *t' w'*, mais à *ntr*, et traduire « lors bien même que les Égyptiens ne le connaissent pas » : cette déclaration aurait quelque chose de flatteur pour le serpent, en ce qu'elle le proclamerait désintéressé dans sa bienveillance. La forme verbale semble prêter à cette interprétation, attendu que, dans le cas contraire, on eût dû avoir, me semble-t-il, une proposition relative. Mais la métrique, de son côté, me paraît demander plutôt la coupe *mi irr tw n ntr mrr rmt* | *m t' w' in rḫ sw rmt* que la coupe *mi irr tw n ntr* | *mrr rmt m t' w'* | *in rḫ sw rmt*. On peut aussi alléguer en faveur de la première de ces coupes ce que les chanceliers-annalistes de l'expédition de Hatshepsout font encore dire par les Grands de *Pwnt* aux soldats égyptiens : *pḫ-n-tn nn ḥr sj iśst* *Urk.*, IV, 324. 8-9, « comment êtes-vous arrivés ici, en ce pays étranger que ne connaissent pas les Égyptiens? »

149-150. « il rit de moi et de ce que j'avais dit, avec de la malice dans son cœur il me dit[3] ». La division du texte adoptée ici est indiquée par la métrologie (je crois

1. Cf. aussi Chassinat-Palanque, *Fouilles d'Assiout*, p. 70, 108 et 109.
2. Pour une autre explication du nom *T'-ntr*, traduit par « Pays des dieux », cf. Meyer, *Histoire de l'Antiquité*, II (trad. Moret), §§ 187 [p. 99] et 229.
3. Cf. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 19; Golénischeff, *Naufragé*, p. 21-24 et 181-183; Maspero, *Contes*, p. 112.

aussi par la façon dont il est rubriqué); au point de vue syntaxique, si [hieroglyphs] était complément de *sbt*, il aurait, quoique complément circonstanciel, parce que plus bref que le complément indirect *im-j m nn ḏd-n-j*, pris place avant ce dernier, à d'autant plus forte raison encore que l'on considérait *m nf* comme complément de *ḏd* et non de *sbt*. La prothèse de *m nf m ib*[1] (on lui trouverait des répliques) peut s'expliquer par le besoin du rédacteur de mettre en relief l'expression doucement ironique dont le serpent accompagne les paroles qu'il va dire (voir la note suivante).

150-151. [hieroglyphs] « tu ne saurais être riche en encens, même en devenant possesseur d'encens sacré; mais moi qui suis régent de *Pwnt*, l'encens, il est à moi ». Le serpent ayant annoncé au naufragé son heureux retour au pays, celui-ci, pour témoigner sa reconnaissance, lui a promis de lui faire apporter diverses sortes d'essences, entre autres, « de l'encens des temples par lequel on gagne la faveur de tout dieu ». Cette promesse fait sourire le serpent : il n'a pas besoin de recevoir d'Égypte un produit que ce pays tient du sien. De là l'ironie, pleine d'ailleurs de gentillesse, contenue dans le premier vers du distique précité, spécialement dans son premier hémistiche. — Pour *ʿntiw*[2], cf. Jéquier, *Sphinx*, XVI, 23 et suiv.; comme à l'époque ptolémaïque (*ibid.*, p. 26-27), ce mot me semble avoir, déjà au Moyen Empire, ici même et *Naufragé* 162, un sens général à côté de son sens particulier : on ne comprendrait pas, en effet, pourquoi le serpent plaisanterait le naufragé à propos de cette substance, si celui-ci ne lui en a pas parlé, et c'est pourtant ce qu'on est obligé d'admettre en ne considérant pas *ʿntiw* comme un terme générique couvrant les mots *ibi*, *ḥknw*, *iwdnb*, *ḫsꜣj-t* (140-141). — Ma traduction de [hieroglyphs] tire sa justification de ce que je vois dans ces mots ce qui, dans le premier vers du distique, s'oppose aux mots *ink is ḥkꜣ Pwnt* du second vers, les mots *in wr n-k ʿntiw* s'opposant de leur côté à *ʿntiw n-j im sw* (les hémistiches des vers du distique seraient ainsi opposés en croix). Comme le permansif assyrien, auquel, du point de vue formel, il correspond exactement, le pseudo-participe égyptien n'implique aucune détermination de temps; on conçoit dès lors que *ḫpr-tj* (litt. « étant devenu ») exprime ici le futur antérieur. Pour *nb* employé sans déterminatif ([hieroglyphs], plur. [hieroglyphs]) dans *nb* (*nb·w*) + complément déterminatif, cf. *nb iꜣḫ·t* (*Ptahhotep*, 538, P), *nb iḫ·t* (*ibid.*, 167, P. L II), *nb wḫj·t* (*ibid.*, 174, P), *nb mꜣʿ·t* (*Paysan* B II, 70), *nb ḳd* (*Ptahhotep*, 167, P. L II); c'est la règle générale, en particulier dans les papyrus du Moyen Empire[1]. — Que [hieroglyphs] doive se lire ici *sntr-ntr*[4], et non pas simplement *sntr*, cela semble bien

1. Pour *m nf*, cf. Gardiner, *Admonitions*, p. 44; le sens péjoratif de *nf* est naturellement très atténué ici.

2. Cette substance se trouve déjà mentionnée *Pyr.*, 563 a (en parall. avec *sṯ-nṯr*); *Pierre de Palerme*, v., 4, 1. Pourquoi, dans les papyrus du Moyen Empire, *ʿntiw* est-il toujours, du moins généralement, déterminé par [hieroglyphs], alors que *sntr* est déterminé par [hieroglyphs], il y a là un fait curieux que je ne puis m'expliquer.

3. Quand le substantif complément déterminatif est lui-même déterminé, le rapport entre le nom régi et le nom régissant est indirect, c'est-à-dire marqué par ⟿, et le nom régi est affecté de son déterminatif; cf. *nb n iw pn* (71) « le maître de cette île ».

4. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 191.

résulter du fait que ⌐, dans ⌐↓ ▲ ∫ ○ III, correspond à ⟿ ⊏I⊐ ▭▭▭▭▭▭ dans ↓ ▲ ∫ ○ III ⟿ ⊏I⊐ ▭▭▭▭▭▭ (141). La suite du texte (*sḥtp-w ntr nb im-f* « à l'aide duquel on peut contenter tout dieu ») n'est pas sans montrer qu'il y a un rapport sémantique entre *ntr* et *sntr*; cf. Erman, *Äg. Gr.*[3], § 87, et Steindorff, *Kopt. Gr.*[2], § 134. Pour autant, je ne crois pas qu'il faille adopter la lecture *sntr ntr*, dans tous les cas où l'on a ⌐↓ ▲ ∫ ○ III (graphie constante des papyrus du Moyen Empire, en particulier des papyrus médicaux). Il doit y avoir eu usure du sens. — Je dois reconnaître, pour terminer, que ma traduction présente l'inconvénient de supposer l'omission de *m* à la suite de *ḥpr·tj*; mais la traduction « tout ce qui est produit ici est de l'encens » suppose de son côté, données les habitudes du copiste et les règles de la grammaire, un état de texte tel que [illegible] <[illegible]> <[illegible]> ⌐↓ ▲ ∫ ○ III. — *is*. Cette conjonction me paraît l'indice clair de l'opposition relevée plus haut entre *ink is ḥḳ3 Pwnt* et *ḥpr-tj <m> nb sntr ntr*, ou même entre les deux vers entiers du distique. — *ḥḳ3 Pwnt*, cf. Couyat-Montet, *Hammâmât*, n° 114, 10, où le roi Mentouhotep V envoie *Ḥnw* à *Pwnt*, avec des galions destinés à lui amener de l'encens frais (*'ntiw w3d*) de la part des (acheté aux) *ḥḳ3*[2]. Au sujet de *Pwnt*, cf. Schiaparelli, *La Geographia dell'Africa orientale*, p. 226 et suiv. — *Sw*. Que ce mot aille avec *'ntiw n-j im*, et non point avec ce qui le suit, cela est clairement indiqué par la façon dont le texte est disposé (v. Golénischeff, *Pap. hiérat.*, pl. 6). La construction régulière est *n* + pron. suff. + *imj* + sujet, cf. [illegible] *Urk.*, IV, 96, 6-7 (cf. Erman, *ÄZ.*, XXXIV, 50); or, dans notre passage, le sujet *'ntiw*, ayant été, et pour cause, mis en relief, est représenté à sa place par le pronom absolu[3].

152. [illegible] « et puis cette essence *ḥknw* que tu m'as dit <vouloir> apporter, <mais> c'est la chose <la plus> abondante de cette île! » Le serpent continue à parler avec une pointe de dédain des produits que le naufragé a promis de lui apporter; de là l'emploi de *pf* avec la nuance du latin *iste* (cf. Erman, *Äg. Gr.*[3], § 163). — Pour *bw wr*, cf. [illegible] Brugsch, *Hist. Inschr.*, V, 54: pour *wrj* « être abondant », cf. *Sinouhe* B, 82 = R, 110 et comp. peut-être S. ⲟⲩⲱⲱⲗⲉ.

M. Golénischeff, *Naufragé*, p. 63 et suiv. (comp. Maspero, *Contes*, p. 112), veut voir dans *bw* la négation de cette forme bien connue en néo-égyptien, et il s'appuie, pour établir l'existence de cette dernière déjà au Moyen Empire, sur les deux exemples qu'en offrent ou en offriraient Randall-Mac Iver a. Mace, *El Amrah a. Abydos*, pl. 29, 8, et Griffith, *PSBA.*, XIV, 328. Dans ce dernier texte, nul doute que ⌐ ◎ ⊔ ◎ \\ ne soit la négation, mais il ne me paraît pas évident, par la seule autorité du type de l'écriture, que le document soit antérieur à la XIIe dynastie; on peut, en effet, objecter, même à considérer le caractère privé de ce charmant billet, que la formule généalogique [illegible] qui doit, d'après la suite du texte, être néces-

1. Cf. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 19; Sethe, *ÄZ.*, XLIV, p. 86; Maspero, *Contes*, p. 112; Golénischeff, *Naufragé*, p. 155-157; comp. Gardiner, *ÄZ.*, XLV, p. 66.
2. Le Nouvel Empire dit *wr n Pwnt* (*Urk.*, IV, p. 323, 16 et pass.).
3. Cf. Golénischeff, *op. laud.*, p. 176.

sairement traduite par « *Tti-ʿ*, fils de *'Innj* », n'est pas dans la forme du temps qui voudrait (cf. *infra* la note sur *Naufragé* 189), et que le *w* de dans *ḳrs sw tʾj-j mw·t* paraît d'avant-temps. A supposer, si l'on veut, qu'on ait ici un document à formes vulgaires, le *Naufragé* ne peut guère lui être assimilé, les discours du serpent ne présentant pas plus de traces certaines de langue populaire que le reste du texte. Quant au texte du décret de *Nfr-ḥtp*, je l'entends comme suit : « An 4. Ma Majesté, en v. s. f., ordonne de réserver et protéger la nécropole sud d'Abydos..... : il n'est (plus) permis à personne de mettre le pied sur cette nécropole; on dressera deux stèles à son sud et deux à son nord gravées au nom grand de Ma Majesté, en v. s. f., celles de ces stèles qui seront du côté sud formeront le sud de la nécropole et celles qui seront du côté nord, le nord[1]. Dès lors, quiconque sera trouvé dans l'intervalle des stèles, particulier (??) <ou> prêtre pour son office, il devra être brûlé. Et quant à tout *sr* quelconque qui se ferait faire un tombeau dans cette place sainte. il sera dénoncé et soumis à la loi relative à la nécropole, telle qu'elle est aujourd'hui. Pour ce qui est de tout le surplus de cette place sainte, emplacement (*ir ḥʾw nb n tʾ s·t ḏsr·t bw*) où les hommes se font <déjà> des tombes, on peut <encore> y inhumer ». Cette traduction se justifie, je crois, à tous égards. L'emploi de , apposition du long membre de phrase *ḥʾw nb n tʾ s·t ḏsr·t*, a été fait très à propos pour résumer ce dernier, tout en en rappelant le premier terme auquel se rapporte, et non à *s·t-ḏsr·t*, le complément circonstanciel *im* dans la proposition relative qui suit et la principale qui termine la phrase. Dès lors, la traduction : « Pour ce qui est de tout le surplus de cette place sainte, où les hommes ne se font pas <encore> des tombes, on peut y inhumer », qui est à très peu de chose près celle de M. Golénischeff, ne saurait lui être préférée : il faudrait que *bw* = « ne... pas » au Moyen Empire fût prouvée par ailleurs. Du reste, pour en revenir au passage du *Naufragé*, il faut noter qu'on s'accorde à en traduire le verbe par le présent; or, est en néo-égyptien, comme ⲛⲁⲡⲉ- l'est encore en copte, la négation propre du passé (cf. Erman, *Neuäg. Gr.*, § 345; Steindorff, *Kopt. Gr.*[2], § 313; Gardiner, *ÄZ.*, XLV, 77-78).

154-155. « ce navire-là vint ». Outre que si l'on était en présence de , et non point de *tf*, l'enclitique ne serait pas à sa place[2], la paléographie demande [3]. On a ici *tf*, tout à fait régulièrement, comme plus loin (166, 171) on a *tn*.

158. . Ainsi que M. Erman[4] l'a déjà relevé, nous avons ici, selon toute probabilité, une formule populaire; l'ellipse du verbe « retourne » ou de tout autre semblable se comprend dès lors de soi. ne peut pas être le verbe ou du *Livre d'Apophis*[5] (9, 5; 10, 26) : 1° parce que ce dernier est

1. Litt. : « on fera le sud de la nécropole sur ces stèles qui seront jusqu'au côté sud, le nord sur ces stèles qui seront jusqu'au côté nord. »
2. Cf. Sethe, *ÄZ.*, XLIV, p. 86.
3. Cf. Golénischeff, *Papyrus hiératiques*, pl. 7, et *Naufragé*, p. 72.
4. *ÄZ.*, XLIII, p. 21.
5. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 186-190.

une forme métathésée, ne se rencontrant qu'à la basse époque, de *sbn* (*Pyr.*, 225 c; 229 c; 237 b; 430 b; 441 b; 443 c; 1350 b; *Paysan* B I, 91. 163; *Totb.*, chap. 39 [NAVILLE, *Les Pap. funér. de la XXIe dyn.*, pl. 30, 9. 11]; *Paysan* B I, 126; *ibid.* 221; TYLOR, *Wall drawings*, IV, pl. 11, 6; *Totb.*, chap. 39 [XVIIIe dyn.]; DARESSY, *Rec. de Trav.*, XVI, 56-57; *Stèle de la famine*, 3); 2° parce que *snb* (*sbn*) a toujours un sens péjoratif qui ne va pas dans notre passage[1].

159. « Fais-moi bon renom (litt. « place mon bon renom ») dans ta ville »[2]. Après avoir souhaité bon retour dans son pays au naufragé, le serpent lui formule un modeste vœu en sa faveur, celui, non pas qu'il lui fasse envoyer de l'Égypte des produits dont il a, lui, le maître de *Pwnt*, en abondance, ni qu'il lui sacrifie taureaux et volailles, mais simplement qu'il lui fasse un bon renom par la publication de son accueil amical. *rn* n'est jamais déterminé par dans les papyrus antérieurs au temps des Hyksos; voir à ce sujet mon *Ptahhotep*, Comment., note 73.

162-163. Le premier de ces mots, que nous avons déjà rencontré une fois précédemment (141), se trouve écrit de la même manière qu'ici et comme ici accompagné des mots *tišps* et *ḫsꜣj·t*, sur un petit fragment de papyrus inédit du Moyen Empire, trouvé a Illahoun, actuellement à Berlin[3]. On pourrait être tenté, en supposant la transcription — en cursive de la XIIe dynastie et sont parfois presque identiques (cf. MÖLLER, *Paläographie*, I, n°s 111 et 115) — de l'identifier avec le mot qui, d'après M. LORET (*Rec. de Trav.*, XVI, p. 148-152), désigne le « styrax ». — *tišps*, déterminé par , se voit par ailleurs entre autres *Ebers*, 31, 13; 48, 9. 16; 68, 14, et pass.; *Hearst*, 11. 9; 15, 7. 10. — *Šꜣʿs*. Si le mot, qui, lu de la sorte, est un ἅ. λ., n'est pas fautif, l'absence du signe ||| à la suite de son déterminatif doit être considérée comme significative; en effet, tous les mots du *Naufragé* qui désignent des produits végétaux ou des substances minérales étant affectés de ce signe, l'absence de ce dernier me parait devoir être interprétée comme l'indice que *šꜣʿs* ne désigne ni l'une ni l'autre de ces choses[4]. La forme hiératique du déterminatif rappelle particulièrement celle de ☺[5] (cf. MÖLLER, *Paläographie*, I, n° 403).

163-164. . Dans le tableau du tombeau de *Rḫmir*[6] représentant l'apport des produits de *Pwnt* (VIREY, *Mém. Miss. franç.*, V, fasc. 1, pl. 4), on voit un personnage, le troisième, qui porte, retenus à sa main gauche par une lanière, deux objets qui ont tout l'air d'être des queues comme celles dont parle le *Naufragé*[6]. Sont-ce des queues de girafes, il faudrait nécessairement, pour l'affirmer ou le nier, voir de près la peinture. On peut du moins, non sans raison, admettre que

1. Cf. VOGELSANG, *Bauer*, Comm., p. 87.
2. Cf. ERMAN, *ÄZ.*, XLIII, p. 20-21; GARDINER, *ÄZ.*, XLV, p. 66; GOLÉNISCHEFF, *Naufragé*, p. 122.
3. Cf. ERMAN, *op. laud.*, p. 18.
4. Cf. ERMAN, *op. laud.*, p. 21; MASPERO, *Contes*, p. 113; comp. GOLÉNISCHEFF, *op. laud.*, p. 200.
5. Cf. ERMAN, *op. et l. laud.*; GOLÉNISCHEFF, *Rec. de Trav.*, XXVIII, p. 108, et *Pap. hiérat.*, pl. 7.
6. Cf., en outre, VIREY, *Mém. Miss. franç.*, V, fasc. 1, pl. 6 (tributs de Nubie); *Urk.*, IV, p. 948, 2 et 6, où la légende porte le mot *sd*.

Urk., IV, 948, 3, « girafe »[1] (le *m* initial, en hiératique du Moyen Empire, étant normalement exprimé par le groupe et final = *mj* semblant d'autre part établi par *Sinouhe* B, 182, 219 = R, 59[2]). Pour la forme exceptionnelle du déterminatif de *sd*, cf. le déterminatif de *šsd* (*Ḥrḥtp*, 438) « moustache ».

164. (peut-être [3]) « de grands paquets (?) d'encens sacré ». Le mot *mrrj·t* (peut-être *mrj·t*), non relevé par ailleurs en égyptien, est peut-être conservé dans le copte ⲙⲁⲓⲣⲉ : ⲙⲏⲣⲓ[4]. L'épithète « grand » a sans doute été introduite à bon escient dans ce passage, pour bien marquer que l'encens ne coûte rien au serpent à qui le naufragé, croyant par là lui faire plaisir, avait promis de faire apporter de cette substance. Les mots *mrrj·t ʿ;·t nt sntr(-ntr)* auraient dû, pour se trouver avec les substances végétales, prendre place avant *sdw nw mmj*, les produits animaux venant ensuite et, enfin, les animaux vivants. Je reconnais d'ailleurs sans peine que la nécessité de la disposition symétrique, souvent, comme ici, non absolue en soi, l'était probablement moins au sens des Égyptiens qui pourtant ne dédaignaient pas l'ordre, qu'elle ne l'est à notre sens.

164-165. . Cf. *Urk.*, IV, 718, 14; en outre 708, 6; 724, 11; 727, 3; *Harris*, 53 a, 2; 71 b, 2. Sur la foi du copte ⲛⲁϫⲉ (ⲛⲁⲁϫⲉ, pass. ⲛⲁϫϫⲉ) : ⲛⲁϫⲓ, on admet, je crois, assez communément, que l'égyptien *nḏḥ·t* (*nḥḏ·t* [*Urk.*, I, 137, 10]) désigne la « dent » en général[5]. Cependant, pour autant du moins que je puis le vérifier, le mot égyptien ne désigne que la « dent » d'éléphant[6]. D'autre part, le mot *ꜣbwj* — cf. la *scriptio plena* *Pap. Berlin 10003*, 33 (Möller, *Paläographie*, I, pl. 5) — nisbé de *ꜣbw* « éléphant », ne désigne que l'ivoire tiré des défenses de l'éléphant. Il vaudrait mieux dès lors, ce me semble, traduire *nḏḥ·t nt ꜣbwj* par « défenses d'éléphant » que par « dents d'ivoire »[7].

165. (lire) . Lévriers

1. Cf. Golénischeff, *Rec. de trav.*, XXVIII, p. 109, et *Naufragé*, p. 91; Sethe, ÄZ., XLIV, p. 86; comp. Maspero, *Contes*, p. 113.

2. Cf. Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe*, p. 23. On trouve même médian pour *m* : *Ebers*, 19, 19-20 = *Urk.*, IV, 73, 12, 12.

3. Cf. la graphie de *mrj·t* « crocodile » *Lebensmüder*, 97, et comp. *ibid.*, 75.

4. Cf. ⲟⲩⲙⲁⲓⲣⲉ ⲡⲧⲉⲥⲧⲁⲕⲩⲏ *Cant.*, 1, 12 (Maspero, *Mém. Miss. franç.*, VI, p. 198), Vulg., *fasciculus myrrhæ*.

5. En fait, le sa'idique ⲛⲁϫⲉ désigne particulièrement les « molaires » (de *nḏ* « moudre »?); chaque fois, en effet, que la version grecque de l'Ancien Testament a μύλαι (hébr. מִתַּלְעוֹת, מִלְתָּעוֹת), le texte sa'idique porte ⲛⲁϫⲉ *Job*, 29, 17; *Ps.*, 57, 7; *Prov.*, 30, 14; *Joël*, 1, 6, ὀδόντες (hébr. שִׁנַּיִם) étant le plus souvent traduit par ⲟⲩϩⲉ. En bohaïrique, où ⲟⲩϩⲉ n'a pas son correspondant, ⲛⲁϫⲓ le remplace et a, par conséquent, un sens plus général que ⲛⲁϫⲉ en sa'idique.

6. *nḥd·t* (*Pap. méd. Kahun*, 1, 15 [déterminé par]; 2, 26; *Ebers*, 54, 3; 58, 21; *Totb.*, chap. 31 et 42; Rochemonteix-Chassinat, *Edfou*, II, 16, 7), que l'on confond parfois avec *nḏḥ·t* (*nḥḏ·t*), doit en être distingué.

7. Cf. ϣⲟⲗ ⲡⲉⲗⲉϕⲁⲥ *Ezéchiel*, 27, 15 (LXX, ὀδόντες ἐλεφάντινοι); comp. l'hébreu שֶׁנְהַבִּים *Rois*, I, 10, 22 (= *Chron.*, II, 9, 21, LXX, ὀδόντες ἐλεφάντινοι) [le second élément de ce mot, הב*, qui est sans doute étranger à l'hébreu, cette langue ne possédant pas de terme propre pour « ivoire » pas plus que pour « éléphant », se rattache, selon toute probabilité, à l'un des mots *ꜣbw* (égypt.) « éléphant », *ibha* (sanscrit) « éléphant » ou *abbo* (somali) « éléphant »].

et singes étaient animaux favoris en Égypte, notamment chez les grands; cf. v. Bissing, *Gemnikai*, I, pl. 22, où un nain conduit en laisse deux lévriers et un singe. Les deux espèces de singes *gf* et *kii* (le déterminatif de *gf*, dans le manuscrit, est sensiblement plus grand que celui de *kii*) correspondent peut-être à ceux que conduisent, dans le tombeau de *Rḫmir*ʿ, au tableau des tributs de *Pwnt* (Virey, *Mém. Miss. franç.*, V, fasc. 1, pl. 4), le septième et le dixième porteur d'offrandes. La lecture [hieroglyphs] me paraît appelée : 1° par la non-existence, par ailleurs, d'une forme *gwf* (on trouve *gif*[1] et *gꜣf*[2]); 2° par la nécessité de considérer le *w* comme désinentiel du pluriel, presque toujours exprimé dans le *Naufragé*, quand le substantif est un substantif masculin désignant des choses qui se comptent. Le déplacement de [hieroglyph] s'explique par la place qu'occupe parfois, par rapport à un signe qui lui est superposé, le haut du trait oblique du signe hiératique; cf. [hieroglyphs] *Tablette Carnarvon* n° 1, 5 (côté des « Max. de Ptahhotep ») et [hieroglyphs] *ibid.*, 6. Au contraire de *gf* que l'Ancien Empire connaît déjà (cf. *Pyr.* 286 b), le mot *kii* est très rare[3], cf. [hieroglyphs][4] *Décret de Haremheb*, 35 (W. M. Müller, *Egyptological Researches*, pl. 97 et p. 58); le fait que le texte de Deir el-Bahri (*Urk.*, IV, 329, 9), que l'on a justement rapproché de *Naufragé* 162-165, a en son lieu et place le mot *ʿnʿ* atteste, je crois, la rareté de la chose[5].

166. La construction *ꜣtp* + rég. dir. de la ch. + *r* et nom d'embarcation « charger quelque chose sur » est rare (généralement on trouve *ꜣtp* + rég. dir. de l'embarcation + *m* ou *ḥr* et nom de la chose chargée « charger une embarcation de »; cf. [hieroglyphs] *Pap. Turin*, éd. Pleyte-Rossi, 67, 10; *Harris*, 77, 12; 78, 3.

168-169. [hieroglyphs]. Si l'on considère son déterminatif [hieroglyph], le dernier mot ne peut être autre chose que le verbe *ḳrs* : *ḳrs-t(w)-k* « tu seras enseveli »[6], cf. *Pap. Kahun*, 3, 10; 12, 12; *Paysan* B II, 74; *Westcar*, 7, 18; comp. aussi [hieroglyphs] *Sinouhe* B, 190; pour « cercueil » on aurait [hieroglyphs], cf. Lacau, *Sarc. antér.*, I, 172; Griffith, *Pap. Kahun*, 4, 21[6]. Pour le sens de *ḳrs* (souvent confondu avec *smꜣ-tꜣ*, copte ⲧⲱⲙⲥ : ⲑⲱⲙⲥ), cf. le copte ⲕⲱⲥ : ⲕⲱⲥ, Peyron, *Lex. copt.*, s. v. On conçoit aisément, donné l'importance que les Égyptiens attribuaient pour leur âme à la conservation de leur corps par la momification, pourquoi ce mot *ḳrs-tw-k* est

1. Au Moyen Empire : Newberry, *El Bersheh*, II, pl. 11.
2. Depuis le Nouvel Empire : *Urk.*, IV, 949, 1; *Totb.*, chap. 136 A.
3. Cf. Erman. *ÄZ.*, XLIII, p. 21.
4. Voir des composés de *minjw*, copte ⲙⲁⲛⲉϩ, ⲙⲁⲛϩ, Gardiner, *ÄZ.*, XLII, p. 119, et Sethe, *Verbum*, II, p. 960. [Le déterminatif de *kii* est remplacé par un signe approchant. *L'impr.*]
5. On a rapproché de l'égyptien *gf* l'hébreu קוֹפִים (plur.) *Chron.*, II, 9, 21 (cf. קֹפִים *Rois*, I, 10, 22); je me demande si le mot תוּכִיִּים, תֻּכִיִּים qui suit le précédent et que l'on traduit par « paons » (d'après les anciens interprètes et par rapprochement avec le malabar *tôghai*) ne serait pas une altération de *kii*; en tout cas, les Septante rendent קוֹפִים וְתוּכִיִּים par le seul mot πίθηκες.
6. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 22; Golénischeff, *Naufragé*, p. 208 et suiv.; Maspero, *Contes*, p. 113; Sethe, *ÄZ.*, XLIV, p. 87 (où est alléguée une très sérieuse objection à l'idée de lier *ḳrs-t* à *ḥnw*).
7. *ḳrs-t* (fém.) existe aussi dans le sens « sépulture » (action), copte ⲕⲁⲓⲥⲓⲥ : ⲕⲁⲓⲥⲓ, cf. *Caire* 20007, 4, et la fréquente formule *ḳrs-t nfr-t m is-f* (ou *-s*) *n ḥr-t-ntr* « une bonne sépulture dans son tombeau de la nécropole ». — Quant à *ḳrsw*, il désigne, primitivement du moins, à ce que je crois, le sarcophage en pierre, cf. *ꜥnr ḥd ḳrs* (*Urk.*, I, 99, 11) « un sarcophage de calcaire »; cf. cependant *ḳrsw m ʿš* (*Louvre* C 15, 8).

mis dans la bouche du serpent qui ne désire rien tant que de f
— Quant aux mots *rnpj-k m ḫnw,* je voudrais les rendre par
(ou même « au foyer de famille »)[2], considérant ainsi *rnpj* (sar
ment citer d'autre exemple de cette acception du mot) comme
un peu pareil à notre expression « passer à une vie meilleure »
les quelques paroles qu'il adresse à son hôte avant que celui-ci
spr r ḫnw n ibd 2 | mḥ-k ḳni-k m ḥrd·w-k | rnpj-k m ḫnw ḳrs
à trois points qui constituent comme l'histoire abrégée de l'a
voyage de retour au pays, sa vie dans l'amour des siens, sa mo
casion, le serpent ne fait que répéter, surtout en ce qui con
points, des choses qu'il a déjà dites dans des entretiens antér
rnpj-k m ḫnw est, sous une forme plus agréable à entendre, la
primée par *mwt-k m n·t-k* (123). Du reste, il faut ne pas perdr
métrique correspond à la division des idées.

171-172. « Je rendis grâces, sur le rivag
à ceux qui étaient sur le navire également[3]. La position du co
ḥr mrj·t devant le complément indirect indique de prime abo
en effet, les mots *ntjw im-s r mitt irj* étaient sujet d'un verbe
, le complément *ḥr mrj·t* aurait, selon la règle, pris pla
mais si ces mots font immédiatement suite au complément
constituent un second complément de *rd-n-j ḥknw*[4] et compo
homogènes le second vers du distique. A la rigueur, *ḥr mrj·t* a
la fin de la proposition, mais l'élégance, en égyptien, — sans
demande que la phrase ne finisse pas sur un court complément
On peut admettre la chute ou l'omission, dans le passage d'u
préposition entre *pn* et *ntjw*. Le suffixe *s* de *im* se rapp
non à *mrj·t*[5], bien que *mrj·t* soit le substantif féminin le plus
l'auteur emploie toujours *m* avec *dp·t,* cf. en particulier *ntj·w*
dit *ḥr mrj·t* (171). Au point de vue exégétique, on compren
fragé, au moment de quitter le rivage de l'île, pour monter à
ramener dans sa patrie, témoigne à la fois sa reconnaissanc
quitte et aux Égyptiens (ils ne sont pas descendus à terre) aux
revoir ce qu'il a de meilleur au monde : « sa maison, sa femme

173. (id. 174). Le scribe de notre manuscrit em

forme différente à la suite du mot *itj* — cf. aussi *nsw* (16), *ḥkꜣ* (151) et *nb* (
qu'il écrit en colonnes verticales ou en lignes horizontales : la forme empl
premier cas (24. 91) est, de l'avis de tous, le faucon sur son perchoir; c'
préférée dans les anciens manuscrits, où la disposition du texte en colonn
est la disposition commune. Cette forme, qui prend beaucoup de place en h
pas incommodante dans le texte ainsi disposé. Mais c'est, entre autres, pa
serait dans un texte en lignes horizontales, qu'à partir du moment où cett
du texte commence à se généraliser, au Moyen Empire, les scribes adopte
plus et ne tardent pas à adopter exclusivement la forme réduite, celle
que nous voyons dans *Naufragé* 139, 173 et 174, où le texte est horizont
cription par repose sur l'opinion, erronée à mon avis, que les principes
hiéroglyphique et hiératique sont les mêmes.

181-182. « écoute-moi donc, <ô> chef ». M
de *ḥꜣtj-ʿ* repose sur les trois faits suivants : 1° l'analogie avec *Naufragé*
rallélisme avec le mot *ḫnms* (184) de la réponse du chef; 3° les besoins de
L'espace disponible est, je l'avoue, un peu restreint, mais, d'autre part, il
cas, trop grand pour seul[1].

183-184. « ne fais pas le finau
camarade ». Pour la traduction « camarade », et non « mon camarade »[2] (en
comme suffixe et non comme déterminatif), cf. la note sur *ḥꜣtj-ʿ* (12)
trograd 1116 B, r., 13.

184-186. « Est-ce que donc (?) l'on donne, à l'aube, de l'eau à une volaille
égorgée dans la matinée? ». Le chef est resté convaincu, malgré l'antécéde
invoqué par le *šmsw*, que mal va lui arriver de sa faute réelle ou imaginai
se met-il pas en frais de paroles pour répondre : un petit proverbe suffit à
de sa pensée. Par « l'eau qu'on donne à une volaille » avant de lui tordre le
fait naturellement allusion aux paroles du *šmsw*[3]. — est ou bien une
(cf. l'enclitique accompagnant les impératifs[4]), ou bien, mais moins pr
une faute pour . — *Ḥḏ-tꜣ* et *dwꜣ* désignent évidemment l'«aube» et la
avec le premier, cf. B. ϩτϲ « pointe du jour » = S. ⲡⲟⲩⲡⲱⲣⲡ. — *Sft*, ap
volaille, ne se trouve qu'ici; par ailleurs, il s'applique toujours à des
d'une certaine taille (taureau, bœuf, antilope, chèvre).

186-189.

habile de ses doigts, le fils d'Ameni, Amen-o, vivant et bien portant ». Au Moyen Empire, la formule de copie conforme ne comporte généralement que les mots *iw-f pw ḥ3·t-f r phwj-fj mi gmj·t m sš* (*Sinouhe* B, *Lebensmüder, Prisse*)[1]; la mention de l'auteur de la copie se trouve peut-être, par ailleurs, dans le manuscrit LI des « Maximes de Phtahhotep ». — *Sš* (dans *gmj·t sš*) désigne sans doute simplement la copie antérieure du texte que le scribe avait sous les yeux et non point l'édition princeps de ce texte, cas où l'on aurait *sš is*[2]. Quant à rétablir après *sš*[3] dans la fracture du haut de la colonne 188, je vois une objection à y faire : à supposer que la formule *iw-f pw ... m sš is m sš sš* X ait réellement existé, le mot *is* serait, selon toute probabilité, écrit dans notre manuscrit; au surplus, admît-on même la graphie , les signes et ne seraient pas juxtaposés, n'étant jamais placé, dans le Naufragé, à la gauche d'un autre signe, sauf dans le cas où il appartient au même mot, mais ils seraient superposés. Or, en hauteur, il n'y a place dans la brisure que pour une seule lettre. — *M sš sš* correspond à la formule des papyrus du Nouvel Empire (*Orbiney*, 19, 8; *Anast.* VII, 7, 5; *Harris* 500, v., 3, 13-14; *Méd. Berlin*, 21, 11; etc.); ces mots se rattachent naturellement à *iw-f*. — *'Iḳr n db'·w-f*. Outre les cas de *sš iḳr n db'·w-f* (*db'·wj-fj*) cités par M. Golénischeff[4], cf. pour l'emploi encore peu remarqué de la préposition *n* introduisant le complément de partie d'un adjectif qualicatif[5] : *Caire* 20543, 16 et *Brit. Mus.* 814, 7; *Urk.*, IV, 414, 17, comp. *Pap. Pétrograd* 1116 B, r., 10. On pourrait avoir, apparemment sans différence de sens, la construction sans préposition ou avec *m* (cf. en fait *sš iḳr m db'·wj-fj* [*Harris* 500, v., 3, 14[6]]; *ḳn m gb-tj-f* [*Urk.*, II, 13]). — *'Imnj s3*, *'Imn-'3*, « fils d'Ameni, Amen-o »[7]. Pour la manière d'indiquer la filiation au Moyen Empire : X *s3*, Y, « fils de X, Y », cf. Sethe, *ÄZ.*, XLIX, 95 et suiv. Le signe où M. Möller (*Paläographie*, I, n° 216 B) voit une forme abrégée du signe hiératique de l'oie me paraît être en réalité un œuf (on a peut-être ici un exemple de métonymie graphique), cf. Rœder, *Debod bis Bab Kalabsche*, pl. 119. Des deux noms *'Imnj* et *'Imn-'3*, le premier est très fréquent au Moyen Empire; le second, au contraire, se rencontre plutôt rarement, cf. Lieblein, *Dictionnaire des noms propres*, Index. *'Imn-'3* n'est pas, naturellement, le rédacteur du *Conte du Naufragé*[8], mais l'auteur de la copie que nous possédons de ce conte; cela résulte entre autres de l'épithète *'nḫ wḏ3 snb*.

Fribourg (Suisse), été 1917.

1. Cf. Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe*, p. 118.

2. Cf. Golénischeff, *Naufragé*, p. 215. Aux arguments invoqués par M. Naville, *Sphinx*, XIV, p. 140, pour son interprétation de *is*, on peut ajouter l'analogie de l'assyrien *labiru* « original » (d'une tablette), propr. « ancien ».

3. Golénischeff, *op. laud.*, p. 10, note 3. Le *Papyrus de Pétrograd* 1116 A, r., 144, porte non , mais, comme M. Golénischeff l'a reconnu lui-même (*Les Papyrus hiératiques de l'Ermitage*, pl. 14), , cf. *Pap. Berlin* 9785, 14; le scribe voulait écrire *m sš* (*sp 2*) pour *m sš m sš*, et il a, malgré l'indication *sp 2*, répété *m sš* (cf. *Naufragé* 111).

4. *Naufragé*, p. 35 et 229-230.

5. Cf. Erman, *ÄZ.*, XLIII, p. 25.

6. Cf. Maspero, *Études égyptiennes*, I, p. 66 et pl. 3.

7. Erman, *op. laud.*, p. 24-25; Golénischeff, *Naufr.*, p. 25, et *Pap. hiérat.*, pl. 8; Maspero, *Contes*, p. 114.

8. Golénischeff, *Naufragé*, p. 25.

GASTON MASPERO

La France a vu brusquement s'éteindre, le 30 juin 1916, un savant qui, pendant un demi-siècle, l'illustra de la façon la plus noble et la plus brillante dans le monde entier, et qui fut l'une des plus hautes valeurs intellectuelles de notre époque.

Gaston-Camille-Charles Maspero naquit à Paris le 23 juin 1846. Par son père, un réfugié politique milanais, il était d'origine italienne. Il fit ses études au lycée Louis-le-Grand, dont il fut l'un des meilleurs élèves, de 1853 à 1865. La prédilection qu'il marquait alors pour le grec et l'histoire semblait le destiner à une carrière bien différente de celle qu'il devait suivre. Mais un penchant naturel l'attirait déjà vers l'Orient. Le hasard lui traça sa voie. Le *Manuel d'Histoire ancienne* de Duruy, dont on se servait à ce moment dans les classes, renfermait un spécimen d'écriture hiéroglyphique qui mit sa curiosité en éveil. Il s'efforça de pénétrer le sens de ces caractères singuliers. Dès lors, sa vocation s'était fixée. Elle se développa au contact des monuments égyptiens du musée du Louvre, auxquels il rendait de fréquentes visites, puis à la lecture de quelques mémoires de Chabas et d'Emmanuel de Rougé, qu'il s'était procurés sur ses modestes ressources. A force de travail et de persévérance, il était en état de traduire correctement un texte hiéroglyphique lorsqu'il fut admis à l'École normale, en 1866.

L'orientalisme rencontrait en ce temps-là peu de sympathies dans l'Université. Aussi, le jeune savant devait-il se livrer en cachette à son penchant favori, de crainte d'être mal noté. Néanmoins, sur le conseil d'Egger, il avait été voir Em. de Rougé, qui le reçut avec bonté, l'encouragea à continuer ses études et lui donna plusieurs de ses ouvrages[1]. Il a narré lui-même, avec ce charme qui lui était propre, comment, vers le même moment, sa réputation naissante d'égyptologue parvint jusqu'à Mariette. Des camarades de l'École « lui avaient raconté que je travaillais seul, avec deux ou trois livres de Chabas ou de Rougé, et sans autre recueil de documents que les *Monuments* de Champollion et la *Description de l'Égypte;* je m'étais fabriqué une grammaire et un dictionnaire, et je leur expliquais sans hésiter tout ce qu'il y avait, les uns disaient sur l'obélisque, les autres sur les stèles du Louvre. Mariette s'était montré sceptique à mon égard, mais M. Desjardins était venu à la rescousse et il avait déclaré que j'étais capable de traduire n'importe quel texte inédit en huit jours d'un bout à l'autre : on me rapportait la copie de la *Stèle du Songe*, et on me sommait de tenir son engagement pour l'honneur de l'École. Huit jours après, la traduction était prête, et Mariette écrivait à M. Desjardins, sur bout de papier que j'ai conservé pré-

1. G. Maspero, *Notice biographique du vicomte Emmanuel de Rougé*, p. cxlix, dans la *Bibliothèque égyptologique*, t. XXI.

cieusement : « J'ai reçu de M. Maspero la traduction de la stèle de Gebel-Barkal. Ce » jeune homme promet un égyptologue de première force, au moins comme philologue. » Il faut qu'il continue »[1]. C'était là une appréciation grandement encourageante, surtout venant d'un homme peu enclin aux compliments superflus, et que l'avenir devait ratifier.

Mais les événements ne tardaient pas à se montrer contraires. En 1867, l'École normale était licenciée à la suite de manifestations politiques. Maspero, du jour au lendemain, se trouva sans situation. Maintes fois il m'a parlé de cette période difficile, la plus critique qu'il eût jamais à traverser, et il concluait avec une philosophie souriante que tout finit par s'arranger lorsque l'on sait vouloir et attendre. Il fallait en effet la patiente et tenace énergie dont il ne se départit en aucun cas pour ne point faiblir sous la rudesse du coup. Pour vivre, il consentit à s'expatrier. A ce moment, un érudit de Montevideo, M. Vincente Fidel Lopez, cherchait en France un savant qui consentît à le seconder dans les travaux qu'il avait entrepris sur le quichua, dont il pensait pouvoir démontrer la parenté avec les langues aryennes. Sceptique à juste raison sur le résultat de telles recherches, mais ne voulant pas perdre l'occasion qui se présentait de visiter un pays encore peu fréquenté et qui tentait son esprit curieux, Maspero accepta de l'accompagner en Amérique du Sud.

Cependant, ce voyage au delà de l'Atlantique ne l'avait pas détourné de l'égyptologie. Il avait emporté avec lui la copie d'un long texte relevé par Mariette dans le temple d'Abydos, et, dès 1867, il en publiait, sous le titre d'*Essai sur l'inscription dédicatoire du grand temple d'Abydos*, une traduction remarquable. L'année suivante, un second mémoire, l'*Hymne au Nil*, le classait parmi les meilleurs déchiffreurs d'écriture hiératique; puis, avec ses *Études démotiques*[2], il abordait l'époque la plus ingrate de la langue égyptienne, jusqu'alors délaissée dans notre pays, et dont un seul savant avant lui, l'Allemand H. Brugsch, s'était occupé avec succès.

Après une assez courte absence, il rentrait en France. Victor Duruy, dont les larges vues ont eu une si heureuse influence sur le développement des études scientifiques, venait de fonder l'École pratique des hautes études. Plusieurs chaires étaient réservées à l'orientalisme dans le nouvel enseignement. Celle de langue et d'archéologie égyptiennes fut attribuée à Em. de Rougé. Le maître éminent, qui n'avait cessé de s'intéresser à Maspero, le choisissait comme répétiteur. En novembre 1869, celui-ci inaugurait son cours. C'est là que, pendant près de trente ans, la plupart des égyptologues français sont venus se former. Ceux de ma génération se souviennent sans doute de l'étroite salle de la vieille Sorbonne où, deux fois par semaine, penché sur un des tomes des *Denkmäler* de Lepsius ou des *Select papyri*, il nous initiait, avec une patience sans limites, à la lecture et à l'explication des textes. Parfois son regard s'égayait derrière le double verre de son binocle replié, dont il se servait comme d'un

1. G. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. III, p. 1-2, dans la *Bibliothèque égyptologique*, t. VII.

2. Le mémoire est daté de janvier 1868; il parut un peu plus tard dans le *Recueil de travaux*, t. I, p. 18 et seq.

monocle, lorsque l'un d'entre nous, avec l'ardeur du néophite, s'égarait dans un développement confus. Il l'écoutait sans interrompre; puis, du ton calme et courtois qu'il ne quittait jamais, il lui indiquait en quoi son raisonnement était en faute. Mais il prenait toujours bien soin de lui signaler par quel côté son idée était recevable, car il avait au plus haut point le souci d'éviter toute remarque qui pût être un motif de découragement, sachant quel effet déprimant une observation présentée sans ménagement par le maître a souvent sur l'esprit de l'élève. Jamais professeur n'eut plus que lui le sens et la passion de l'enseignement et ne réussit mieux à adapter les ressources d'une érudition infinie au tempérament propre de chacun de ses auditeurs. Combien de vocations auraient faibli sous une autre discipline, qui s'affermirent au contraire sous l'influence entraînante de sa parole, qui évoquait de façon si saisissante l'Égypte du passé.

La guerre de 1870, à laquelle il prit part comme garde mobile, ne ralentit que peu son activité scientifique. En 1871, il faisait paraître ses deux premiers mémoires sur la grammaire : *Les pronoms personnels en égyptien* et *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte.* Son étude sur le papyrus Abbott fut imprimée la même année. « Commencé à Montevideo en 1868 loin de toute influence européenne, présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en juin 1869 »[1], ce travail fit son apparition peu après celui que Chabas a consacré au même sujet[2], et il ne lui est en rien inférieur. Ses qualités de paléographe et de traducteur se révèlent entièrement dans la thèse de doctorat, *Du genre épistolaire chez les Égyptiens de l'époque pharaonique*, qu'il présenta à la Faculté des lettres de Paris, en 1872. Il étudie, dans ce petit livre bien ordonné, quelques-uns des papyrus les plus difficiles du British Museum, et le sens qu'il en tire reste dans l'ensemble, malgré les progrès accomplis en plus de quarante ans, d'une exactitude surprenante. Il se montre déjà historien averti dans sa thèse latine *De Carchemis oppidi situ et historia antiquissima.*

Em. de Rougé mourait le 27 décembre 1872, laissant une succession scientifique considérable. Mariette et Chabas, que leur passé désignait pour lui succéder au Collège de France, se désistèrent en faveur de Maspero. Peu s'en fallut pourtant, malgré ce patronage et la valeur de ses titres, qu'il n'échouât à la dernière heure, par suite de manœuvres sournoises auxquelles l'intervention énergique de Mariette mit fin. D'abord nommé chargé de cours, à raison de son jeune âge, — il avait vingt-six ans, — il fut titularisé le 4 février 1874. Pendant vingt-deux ans, il donna personnellement, dans le vieil établissement auquel il restait attaché comme au premier jour, l'enseignement le plus varié. La plupart de ses cours ont été publiés dans le *Recueil de travaux relatifs à l'archéologie et à la philologie égyptiennes et assyriennes*, fondé en 1869, avec sa collaboration, par Em. de Rougé, et dont il prit la direction à la mort de celui-ci, dans le *Journal asiatique*, les *Proceedings* de la Société biblique de Londres et la *Zeitschrift* de Berlin. Ceux qui remontent à la période antérieure à son

1. *Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie*, Avertissement.
2. *Mélanges égyptologiques*, 3e série, t. I, Chalon-sur-Saône, 1870, p. 1-172.

premier séjour en Égypte sont, en quelque sorte, des fragments détachés des deux livres par lesquels il allait bientôt entrer en contact avec le grand public, et qui ont largement contribué à répandre son nom hors des milieux scientifiques : l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (1875) et les *Contes populaires de l'Égypte antique* (1882). Rompant résolument, dans le premier de ces ouvrages, avec les méthodes suivies avant lui par les historiens modernes de l'Orient, il va chercher aux sources originales la documentation qu'il met en œuvre. Il ne fait crédit aux récits des auteurs classiques qui, pendant longtemps, ont été tenus pour seuls véridiques dans les manuels scolaires, qu'autant qu'ils s'accordent sur le fond ou dans le détail avec les textes indigènes. Il publie, la même année que son *Histoire*, un *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre,* puis à de courts intervalles, dans le *Journal asiatique*, plusieurs articles qu'il réunit plus tard, avec divers autres imprimés postérieurement, en deux volumes intitulés *Études égyptiennes* (1879-1890). En 1879, il commence, en collaboration avec O. Rayet, la publication des *Monuments de l'art antique.*

Dès 1874, Maspero avait soumis au Ministre de l'Instruction publique un projet de création d'une mission permanente en Égypte, où les jeunes gens formés à l'École des hautes études pourraient être envoyés pour s'exercer sur place à la pratique de l'archéologie. Mariette, consulté sur l'utilité de cette fondation, n'en avait pas approuvé le but, et il n'en avait plus été question. Mais, quelques années plus tard, un publiciste épris de l'Égypte, Gabriel Charmes, reprenant l'idée, décidait son frère, M. Xavier Charmes, alors directeur des missions au Ministère de l'Instruction publique, à en tenter la réalisation. Les nouvelles inquiétantes que l'on reçut à Paris de la santé de Mariette, en septembre et en octobre 1880, précipitèrent les événements. Le 13 novembre, à la sortie d'une séance de la Commission des missions, M. X. Charmes conduisait Maspero chez Rambaud, chef du cabinet de Jules Ferry, qui le priait d'établir d'urgence le plan d'une école d'archéologie orientale dont le siège devait être au Caire, d'en recruter le personnel et de partir avec lui le plus vite possible pour l'Égypte. Il s'agissait, pour le présent, de prêter aide à Mariette si son état s'améliorait, ce qui malheureusement était peu probable, ou, s'il venait à mourir, de continuer son œuvre par des moyens indépendants, au cas où la direction des fouilles passerait aux mains d'un étranger, éventualité que les démarches pressantes du consul général d'Allemagne, von Saurma, faisaient craindre[1]. Moins d'un mois après, la mission était formée. Elle se composait de MM. Bouriant, Loret, égyptologues, Dulac, arabisant, et Bourgoin, architecte spécialisé dans l'art musulman. Maspero et Bourgoin, partis en avant-garde, arrivèrent au Caire le 5 janvier 1881. Ils installaient bientôt la mission dans une ruelle du quartier indigène attenante au boulevard Mohammed-Aly, à courte distance du lieu où s'élèvent actuellement la bibliothèque khédiviale et le musée arabe. La maison de la dame Zarifa[2] est restée

1. Déjà, à la suite de nos revers de 1870-1871, les ennemis de Mariette avaient tenté d'obtenir d'Ismaïl Pacha qu'il le licenciât et mît H. Brugsch à la tête du musée de Boulaq.

2. On trouvera des vues photographiques de cette maison dans la notice que j'ai publiée en 1909 (p. 11 et 15), à l'occasion du transfert de l'Institut français au palais de Mounira.

célèbre parmi les anciens membres de notre école. Maspero ne devait point y demeurer longtemps. Le 18 janvier, Mariette mourait, laissant à celui dont il avait jadis prédit le brillant avenir le lourd honneur de lui succéder dans la tâche qui avait été le but de sa vie[1].

La première année de sa direction fut marquée par deux découvertes fort importantes. Mariette, sur sa demande, avait fait déblayer, au printemps de 1880, l'intérieur d'une des petites pyramides de la nécropole de Saqqarah qu'il avait négligées jusque là, supposant qu'elles étaient anépigraphes, de même que les tombes pharaoniques de Gizéh. Contrairement à son attente, elle avait livré une ample moisson de textes liturgiques et funéraires. Mais, ne voulant démordre de ce qu'il croyait être une règle immuable, encore que le cartouche du roi auquel le tombeau était destiné, Pépi Ier, y figurât, il s'obstinait à y voir un mastaba appartenant à un particulier du nom de Pépi. Pourtant, ébranlé par ce que Maspero lui avait dit à Paris, après avoir traduit sommairement les inscriptions, et par l'insistance de H. Brugsch, qui partageait l'opinion de Maspero, il donnait l'ordre d'ouvrir une seconde pyramide, celle de Mihtimsaouf, le Métésouphis des listes grecques, dont les couloirs et les chambres se trouvèrent être couverts d'hiéroglyphes comme la précédente. Cette fois, le doute n'était plus permis ; et lorsque H. Brugsch lui apporta de Saqqarah la momie du roi trouvée dans la pyramide et la copie de quelques-uns des textes, il confessa avec joie qu'il s'était trompé. Aussitôt qu'il eut succédé à Mariette, Maspero entreprit le déblaiement de trois autres de ces pyramides, celles d'Ounas, de Téti et de Pépi II, avec un égal succès. La précieuse faculté d'intuition qu'il avait montrée en l'occurrence, et qui, d'ailleurs, le servit dans bien des cas, venait de mettre la science en possession d'une partie considérable de la littérature religieuse de l'ancien empire, presque entièrement ignorée jusqu'alors. La traduction qu'il a donnée de ces documents est certainement, avec l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, l'ouvrage qu'il convient de placer en tête de son œuvre. La publication en fut commencée en 1882, dans le *Recueil de travaux* ; elle dura jusqu'en 1894. Tout était nouveau dans cette masse énorme et confuse de matériaux : « J'ai dû, écrit Maspero à la fin de son travail, tout ne demander qu'à moi-même, grammaire, vocabulaire, mythes, particularités du système graphique »[2], et l'on reste en effet confondu devant l'effort de divination prodigieux qu'il lui fallut dépenser pour surmonter les difficultés devant lesquelles un autre moins doué se fût rebuté. L'école allemande a entrepris, il y a quelques années, la réédition des inscriptions des pyramides. Le texte seul en a paru jusqu'à présent; il a amélioré de bien peu la version première. Quant à la traduction, qui se fait attendre, je doute qu'elle dépasse en exactitude et en clarté celle que Maspero a publiée, puis a reprise en partie et commentée longuement devant ses auditeurs du Collège de France, pendant plusieurs années.

La trouvaille de la cachette de Deir el-Bahari, qui suivit de près l'ouverture

1. Maspero fut nommé directeur du Service des fouilles et du musée de Boulaq le 8 février 1881.
2. *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah*, p. 458.

des pyramides de Saqqarah, ne fut pas le résultat du hasard, collaborateur souvent précieux du fouilleur. De 1874 à 1878, différents objets funéraires portant le nom de personnages royaux ou princiers de la XXIe dynastie avaient été soumis à l'examen de Maspero. Ils lui avaient laissé la conviction que les Arabes avaient mis la main sur un ou plusieurs hypogées appartenant au groupe encore inconnu des tombes de la famille de Hihor[1]. Une enquête menée au cours d'un voyage à Thèbes, en mars et avril 1881, lui révéla que les antiquités de cette provenance étaient vendues par les frères Abd er-Rassoul, de Sheikh Abd el-Gournah, et Moustafa Agha Ayat, agent consulaire d'Angleterre, de Belgique et de Russie à Louxor. Le 4 avril, il faisait arrêter Ahmed Abd er-Rassoul. Mais, les interrogatoires n'ayant rien donné et les notables de Gournah s'étant portés garants de l'honorabilité de l'accusé, force avait été de le relâcher. Les choses en seraient restés là et le pillage aurait pu continuer pendant longtemps si, comme il arrive fréquemment, des discussions d'intérêt n'avaient divisé les complices. Bientôt, las des querelles, et redoutant surtout d'être lésé, Mohammed Abd er-Rassoul se rendait à Kéneh et révélait au moudîr le secret longtemps gardé. Le succès dépassa tout ce que l'imagination la plus féconde aurait pu concevoir. « Où je m'étais attendu à rencontrer deux ou trois roitelets obscurs, écrit Maspero[2], les fellahs avaient déterré des familles entières de pharaons. Et quels pharaons! les plus illustres peut-être qui aient régné sur l'Égypte, ceux qui la délivrèrent des Pasteurs, Soqnounri et Ahmos Ier, les conquérants de la Syrie et de l'Éthiopie, Thoutmos III, Séti Ier, Ramsès II enfin, le Sésostris des Grecs, le seul de tous dont la postérité ait gardé le souvenir ». La nécropole thébaine avait été, durant la XXe dynastie, particulièrement éprouvée par les entreprises de bandes de pillards, qui dévastaient les tombes pour s'emparer des objets précieux qu'elles renfermaient. Les mesures les plus rigoureuses étaient restées presque sans effet contre ces profanations. Lorsqu'ils se furent emparés du pouvoir royal, les grands prêtres d'Amon, soucieux de soustraire aux atteintes des violateurs de sépultures les momies de quelques-uns des pharaons parmi les plus célèbres auxquels ils succédaient, ainsi que celles de certains membres de leur famille, firent creuser dans le vallon situé au sud du cirque de Deir el-Bahari, au pied du contrefort qui le sépare de celui-ci, un puits d'une douzaine de mètres de profondeur, donnant accès à une longue galerie où furent entassés pêle-mêle cercueils et mobilier. Le puits comblé, l'oubli se fit sur ce dépôt funéraire jusqu'à ce qu'un fouilleur arabe le découvrit, vers 1871 semble-t-il[3].

De 1881 à 1885, l'activité de Maspero ne se ralentit pas un seul instant, à peine troublée par la révolte d'Arabi Pacha, en 1882, et par l'épidémie de choléra qui sévit si cruellement en 1883. Chaque hiver, il remonte le Nil à bord du vieux vapeur le *Menchiyéh*, visitant au passage les lieux où les anciens ont laissé des traces de leur industrie. Il multiplie les chantiers et explore avec des chances variables Saqqarah,

1. *Sur une tablette appartenant à M. Rogers*, dans le *Recueil de travaux*, t. II, p. 14.
2. *Les momies royales de Déir el-Bahari*, dans les *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, t. Ier, p. 518.
3. *Op. cit.*, p. 511.

Zaouît el-Ariân, Meïdoum, Licht, Dahshour, El-Amarna, Ptolémaïs, Akhmîm, Thèbes, Gebéleïn, El-Qaçâa, Assouan, sans négliger pourtant de poursuivre, à Abydos et à Edfou, les travaux que la mort de Mariette avait laissés en suspens. Il a exposé, dans un mémoire intitulé *Trois années de fouilles dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis* (1886), ainsi que dans ses lumineux *Rapports à l'Institut égyptien sur les fouilles exécutées en Égypte,* les résultats des recherches pratiquées dans ces différents lieux, et l'on peut y juger de l'effort déployé.

Les fouilles, cependant, ne lui avaient point fait perdre de vue certaines entreprises plus vastes dont il avait reconnu l'urgence, mais auxquelles les ressources de son budget, à peine suffisantes pour les besoins croissants du Service, ne lui permettaient pas de pourvoir aussi largement qu'il l'aurait fallu. De nombreux temples restaient à dégager des collines de décombres où le temps les avait enfouis ; d'autres, fortement éprouvés par les ans, devaient être réparés. Par des moyens de fortune, il supplée au manque d'argent ; et, en 1885, il amorce le déblaiement du grand temple de Médinet-Habou, sans autres frais que les gages de quelques gardiens, en autorisant les paysans des alentours à venir prendre gratuitement dans les ruines la terre imprégnée de nitre dont ils se servent en guise d'engrais. A l'aide des fonds fournis par une souscription ouverte en France par le *Journal des Débats*, et à Londres par le *Times,* il exproprie partiellement et non sans peine, de 1882 à 1884, la partie du village de Louxor qui recouvrait le magnifique temple construit sous la XVIIIe dynastie, et dégage quelques portions de l'édifice (1885). Les travaux de consolidation qu'il fit faire durant cette période ont sauvé plus d'un monument de la ruine. Ceux qu'il ordonna à Karnak, bien qu'on leur ait parfois reproché, en des jours où l'on avait la possibilité de faire mieux, leur aspect rudimentaire, ont probablement retardé de quinze ans la catastrophe qui se produisit, le 3 octobre 1899, dans la salle hypostyle. Le musée, qui s'enrichit sans cesse, ne l'occupe pas moins. Entre deux voyages dans la Haute Égypte, il ouvre de nouvelles salles, classe les collections et rédige le *Guide du visiteur au Musée de Boulaq,* véritable manuel d'archéologie égyptienne, qui paraît en 1883. Enfin il organise le Service des antiquités sur des bases régulières, créant les principaux organes administratifs qui ont, depuis lors, participé à son fonctionnement. Une innovation qui ne doit pas être tenue sous silence, car elle a grandement contribué à l'avancement de nos études, marque encore le premier passage de Maspero en Égypte. Mariette, pour des raisons valables en son temps, s'était toujours refusé à autoriser les étrangers à participer aux fouilles. Son successeur, estimant que la tâche d'explorer méthodiquement la totalité des sites antiques était trop vaste pour le Service seul et que sa réalisation, en tout cas, beaucoup trop longue, aurait entre autres inconvénients celui de laisser nombre de sites précieux exposés à la cupidité du fellah, décida d'encourager les savants du dehors à venir lui prêter main-forte sous certaines conditions et garanties qui tiendraient compte des intérêts légitimes du musée. En 1883, le système fut mis en application pour la première fois, au bénéfice de l'*Egypt Exploration Fund,* dont il avait provoqué la constitution. On sait quels résultats il a produits. Les trouvailles les plus fructueuses se sont multipliées, et les

documents ont afflué qui, probablement, n'auraient été sortis du sol que dans un futur très lointain ou auraient été gâchés par les fouilleurs arabes, dont aucune loi n'a réussi encore à enrayer le néfaste trafic.

Mais ce labeur incessant, fourni sous un climat rude, n'avait pas été sans altérer sa santé ; celle de Mme Maspero, plus gravement atteinte, lui donnait d'autre part de sérieuses inquiétudes. Aussi, bien qu'il lui en coutât, il se résignait à l'inévitable et quittait le Caire le 1er juillet 1886.

De retour à Paris, il reprend ses leçons au Collège de France et à l'École pratique des hautes études, et participe de façon assidue aux travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui l'avait élu parmi ses membres en 1883. Les treize années qui s'écoulèrent jusqu'à ce qu'il assumât, pour la seconde fois, la direction du Service des antiquités, comptent certainement parmi les plus fécondes de sa production scientifique. Il revenait d'Égypte non seulement avec des idées nouvelles sur nombre de questions, mais aussi avec une quantité considérable de notes et de matériaux à publier. Après avoir réorganisé ses cours, qui avaient passé par plusieurs mains pendant son absence et dont les meilleurs élèves l'avaient suivi au Caire, lors de la fondation de la Mission archéologique, il se consacre tout entier aux travaux commencés. Il donne en peu de temps un traité sur *L'archéologie égyptienne* (1887), les *Lectures historiques* (Égypte et Assyrie) pour la classe de sixième, d'un intérêt si captivant (1888), le *Catalogue du musée égyptien de Marseille* (1889) ; puis, dans les *Mémoires* publiés par les membres de la Mission au Caire, *Les momies royales de Deir el-Bahari* (1889), des *Fragments de la version thébaine de l'Ancien Testament* (1892), *Tombeaux thébains* (1894) ; enfin, il achève de traduire les textes des pyramides dans le *Recueil de travaux*, et les réunit en un volume ayant pour titre *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah* (1894). En 1893, il entreprit de rassembler, dans une collection à laquelle il donna le nom de *Bibliothèque égyptologique*, les œuvres des égyptologues français, depuis Champollion, qui « étaient comme perdues dans les livres tirés à petit nombre d'exemplaires ou dans des revues et des journaux disparus depuis longtemps ». Cette *Bibliothèque*, dont il s'occupa jusqu'au dernier jour, a rendu d'inappréciables services et a contribué, en outre, à tirer de l'oubli nombre de travaux d'un grand mérite. Le 5 mai 1894, la première livraison de sa grande *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* était mise en vente. Cet ouvrage, dont la rédaction l'occupa jusqu'en 1899, est l'une des plus belles œuvres historiques du siècle dernier. La documentation que l'auteur utilise est énorme ; elle embrasse l'ensemble des connaissances que l'on avait il y a vingt ans sur les peuples qui ont habité l'Égypte, la Palestine, la Syrie, l'Asie Mineure, la Mésopotamie et la Perse, et il la manie et la domine avec une aisance extraordinaire. Se jouant des difficultés d'un plan dont on conçoit sans peine l'audace, il a réalisé le premier la tâche ardue d'écrire une histoire vraiment synchronique de l'Orient. Alors que l'on s'était toujours borné à ne considérer ces nations que dans leur action isolée, il les montre se pénétrant l'une l'autre, entretenant d'actifs rapports politiques ou de commerce et se heurtant en de continuels conflits d'ambition, d'intérêts ou de race.

Chaque page de ces trois beaux volumes, où la science de l'historien et de l'archéologue s'unit au talent du narrateur, donne à un point surprenant l'impression d'une vision réelle à travers le temps. « J'ai fait, a écrit Maspero en tête de ses *Lectures historiques*, comme ces voyageurs consciencieux qui n'aiment pas aborder à l'étourdie un pays nouveau, mais qui s'informent de ses mœurs et de sa langue avant le départ, puis je m'en suis allé — ou je l'ai cru — à deux ou trois mille ans du temps où nous sommes. Une fois sur place, j'ai regardé autour de moi, et j'ai tâché de voir le mieux possible et le plus »[1]. Et, en effet, personne mieux que lui n'a connu ces vieux peuples. Il a étudié patiemment leurs langues pour les mieux comprendre, s'est enquis par le menu des détails de leur vie, de leurs mœurs, de leurs religions, de leur organisation sociale; il a pénétré les intrigues de leurs cours, les rivalités qui ont provoqué les grands drames de leur histoire. Par un effort puissant, il a su se placer dans l'état d'esprit où ils étaient il y a quelques milliers d'années, puis il a cherché dans ce qu'il voyait autour de lui l'explication des choses du passé. L'Orient, malgré les bouleversements qu'il a subis au cours des âges, ne s'est que peu modifié dans sa vie intime. La mentalité des masses populaires abandonnées à elles-mêmes y est restée dans certaines de ses manifestations sensiblement égale à ce qu'elle était dans l'antiquité, et les religions nouvelles n'ont point aboli complètement les anciennes croyances. Maspero a eu le grand mérite de comprendre tout le parti que l'on pouvait tirer d'observations prises sur le vif, et il s'est appliqué sans cesse à rapprocher ce que son expérience des hommes du présent lui avait enseigné de ce que les écrits de leurs lointains ancêtres lui avaient appris.

A ces travaux de longue haleine, qui ne suffisent pas à absorber son activité, il convient d'ajouter la centaine d'articles ou de notes sur la grammaire, l'histoire, la religion, la géographie, l'archéologie, qu'il envoie dans le même temps à des revues spéciales, les nombreux comptes rendus publiés dans la *Revue critique*, la *Revue de l'Histoire des religions*, le *Journal des Savants*. Chaque ouvrage qui paraît lui fournit l'occasion d'émettre des aperçus nouveaux sur la question traitée, et bien souvent ses analyses prennent la forme d'une étude originale du sujet. A propos de l'édition du *Livre des funérailles* de M. Schiaparelli, il écrit un véritable mémoire sur *Le Rituel du sacrifice funéraire*[2]. La recension du *Livre des morts* du nouvel empire thébain, de M. E. Naville, lui sert de prétexte pour tracer une esquisse curieuse de la cosmogonie égyptienne et décrire la condition des morts dans l'autre monde[3]. Dans l'article ayant pour titre les *Hypogées royaux de Thèbes*[4], où il rend compte de la publication des tombes de Biban el-Molouk entreprise par Lefébure, il étudie l'une des doctrines du clergé d'Amon sur les enfers et traduit en le commentant le *Livre de ce qu'il y a dans l'autre monde*. L'examen critique du *Dizionario di mitologia egizia*, de Lanzone, et de *Religion und mythologie der alten Ægypten*, de Brugsch, le conduit

1. *Op. cit.*, Avertissement, p. v.
2. *Rev. de l'Hist. des relig.*, t. XV, p. 159-188.
3. *Loc. cit.*, t. XV, p. 266-316.
4. *Loc. cit.*, t. XVII, p. 251-310, et t. XVIII, p. 1-67.

à exposer, dans *La mythologie égyptienne d'après les travaux de MM. Brugsch et Lanzone*[1], qui marque une révolution complète dans les idées relatives aux dogmes religieux de l'Égypte, une théorie entièrement nouvelle fondée sur ce que les textes des pyramides lui ont appris. Il réfute la thèse du dogme monothéiste jusqu'alors en faveur chez les égyptologues et, pour la première fois, montre avec netteté la multiplicité et le caractère des divinités locales, l'importance des cultes populaires, l'alliance des dieux entre eux, dues souvent à des causes politiques.

Dans le courant de l'été 1899, à la suite d'une démarche faite par lord Cromer auprès du Gouvernement français, le Ministre des Affaires étrangères priait Maspero de reprendre son ancien poste. Le 1er novembre, il entrait en fonctions. Pendant son absence, l'Égypte s'était entièrement modifiée sous l'influence de l'occupation anglaise. Seul, le Service des antiquités était resté presque étranger au mouvement de réorganisation qui s'était fait sentir depuis 1886, et « il lui manquait les ressources en hommes et en argent qui lui étaient indispensables pour jouer le rôle que lui imposait sa fonction »[2]. Un effort, pourtant, avait été fait, en ce qui concerne le musée : les collections, trop à l'étroit à Boulaq, avaient été transférées dans un ancien palais d'Ismaîl Pacha, à Gizéh, et l'on était en train de construire, pour les recevoir définitivement, un vaste bâtiment dans le quartier de Kasr en-Nil; en outre, une commission composée de cinq membres, dont deux Allemands, avait été chargée, en 1897, d'en rédiger un inventaire détaillé. Pour le reste, la situation était, ou peu s'en faut, au point où Maspero l'avait laissée : l'organisation méthodique du Service restait à compléter dans son ensemble.

L'œuvre accomplie par Maspero depuis 1899 jusqu'à sa retraite, en juin 1914, n'est pas de celle que l'on résume en quelques lignes. On peut en suivre le développement dans le recueil de rapports officiels présentés au Gouvernement égyptien, qu'il a publié à la fin de 1910 et qui embrasse la période comprise entre 1899 et 1910, la plus prospère que le Service des antiquités ait jamais connue. Abandonnant les fouilles aux missions scientifiques étrangères, à l'exclusion d'un petit nombre de sites particulièrement importants qu'il fait explorer par les agents du musée, entre autres à Saqqarah et à Zaouïet el-Ariân, il porte tout son effort sur la conservation trop longtemps négligée des monuments. Après s'être assuré les moyens financiers nécessaires, et qu'il s'appliquera à accroître sans cesse dans la suite, il commence le déblaiement et la restauration de la plupart des édifices de la Haute Égypte et des Oasis. Karnak renaît de ses ruines, et la *favissa* qu'on y découvre, en 1903, enrichit le musée de plus de huit mille statues et objets divers; Louxor, Médinet-Habou, le Ramesséum, Deir el-Médinéh, Gournah, le Kasr el-Agoûz, Abydos, Dendérah, Esnéh, Edfou, El-Hibéh, sont dégagés et réparés. A cette entreprise déjà formidable vient bientôt s'ajouter celle, non moins lourde, de protéger contre les eaux les temples de Débôt, Taffah, Kalabchéh, Dandour, Gerf-Husséin, Ouady es-Seboua, Amada, Dakkéh, Maharrakah et Derr,

1. *Rev. de l'hist. des relig.*, t. XVIII, p. 253-278, et t. XIX, p. 1-45.
2. G. Maspero, *Rapports sur la marche du Service des antiquités*, Introduction, p. I.

que la surélévation du barrage d'Assouan, imposée par les nécessités agricoles, condamne à une destruction lente mais certaine. Il pousse jusqu'à Ibsamboul, qu'il rétablit dans son état primitif. Malgré les difficultés matérielles immenses que présentait une besogne aussi vaste et qu'imagineront sans peine ceux qui connaissent le pays, elle fut achevée en trois ans (1907-1910), avec une avance d'une année sur les prévisions. Maspero aimait, en citant ce magnifique résultat, à en reporter en partie le mérite sur un de ses plus dévoués collaborateurs, A. Barsanti, récemment décédé. A mesure que l'on nettoyait et redressait ces temples, les membres de l'expédition archéologique en prenaient possession, les photographiaient, copiaient les inscriptions; à l'heure actuelle, la plupart en sont publiés ou sur le point de l'être.

Un de ses principaux sujets de soucis fut certainement l'installation du nouveau musée, qui commença en 1902. L'édifice, dont le plan primitif avait subi des modifications au cours de la construction, était mal aménagé pour sa destination; de plus, l'emploi du ciment armé dans les terrasses donna bientôt des mécomptes. Il fallut tout d'abord, avant d'exposer les objets, transformer la disposition intérieure et suppléer à l'insuffisance des surfaces verticales par des murs de refend, améliorer l'éclairage; puis, dès 1907, l'atrium central et les deux ailes du bâtiment furent alternativement transformés en chantier pour la réfection de la couverture qui menaçait de se rompre. Il était difficile, dans de telles conditions, de procéder au classement définitif des séries, les monuments étant sans cesse changés de place, suivant les exigences des travaux, et plus d'une salle a présenté pendant de longs mois, comme l'a écrit Maspero, « l'aspect d'un magasin d'antiquités plutôt que celui d'un musée »[1]. Lorsqu'il quitta la direction du Service des antiquités, les travaux n'avaient pas encore pris fin. Les huit éditions françaises et anglaises du *Guide* illustré qu'il rédigea à l'intention des visiteurs prouvent qu'il sut, malgré tout, tirer bon parti de la situation la plus déplorable où jamais directeur de musée se fût trouvé.

En même temps qu'il préparait le transport des collections de Gizéh au Caire, il s'occupait à en assurer la publication. En 1902, il avait fait commencer l'impression du *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, auquel il adjoignit plus tard celui du musée d'Alexandrie. Cet ouvrage important avait été conçu par ses deux prédécesseurs sous une forme peu satisfaisante : il devait être autographié en quelques exemplaires qui seraient déposés dans les archives du musée et exceptionnellement distribués hors de l'Égypte. Maspero en fit un admirable instrument de travail accessible à tous les savants. Une cinquantaine de volumes, accompagnés d'un nombre considérable de planches hors texte reproduisant les objets qui offrent un intérêt archéologique ou artistique, ont paru sous sa direction.

L'administrateur en Maspero fut égal au savant. Son premier séjour en Égypte lui avait permis de dresser le plan d'une organisation régulière du service des antiquités. Mais, sa durée limitée, la complexité des questions à résoudre et surtout la médiocrité des crédits dont il disposait l'avaient empêché d'en pousser à fond l'exé-

1. *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 2e édit. (1912), Introd., p. XIX.

cution. En 1899, le personnel administratif et technique se composait de vingt-quatre agents ; au 1er janvier 1911, il avait passé à cent quatre-vingt-dix-sept fonctionnaires et employés de toutes classes, auxquels il faut ajouter les ghafirs commis à la garde des monuments de la Haute Égypte et du Delta, qui figurent au nombre de deux cent soixante-dix sur le budget de 1910, au lieu de cent quatre-vingt-onze en 1899. D'autres chiffres montreront les progrès réalisés dans l'ordre des finances. Le budget fixé à 265.564 francs en 1899 s'élève à 679.380 francs onze ans plus tard ; les recettes extra-budgétaires croissent dans des proportions plus fortes encore, grâce à une gestion avisée : de 94.700 francs, elles passent à 349.355 francs durant la même période. Le produit de la vente des billets d'entrée au musée double presque, et les cartes de touristes, qui donnaient d'abord 67.855 francs annuellement, fournissent, par suite de la répression de certains abus, une somme de 211.224 francs. Par la création des inspectorats régionaux, il avait assuré la surveillance étroite des territoires placés sous sa dépendance. Il avait partagé ceux-ci en onze circonscriptions ayant chacune à leur tête un inspecteur indigène, lesquelles étaient réparties à leur tour en trois inspectorats en chef confiés à des fonctionnaires européens. Deux directeurs de travaux et un directeur-adjoint avaient pour mission propre le déblaiement et la consolidation des monuments. Tous les ans, il effectuait lui-même une tournée d'inspection de trois mois, à bord de sa dahabiéh *Myriam*. Il étudiait en cours de route les sites nouvellement signalés à son attention, s'assurait que les instructions données avaient été remplies par ses agents ou examinait avec eux les solutions à donner aux questions intéressant le service. Malgré les mesures prises, il ne réussissait cependant qu'avec peine à réprimer les fouilles frauduleuses, et il s'en désolait. La plupart de ses rapports constatent avec amertume l'état d'impuissance où il se trouve en face du fellah pillard. « Dans la réalité, la fouille illicite se poursuit sur tout le territoire sans que nous soyons capables, je ne dirai pas de la supprimer, mais simplement de la restreindre; des nécropoles entières sont vidées, des chapelles sont dépecées, des murs sont démolis. Les statues trop lourdes sont brisées, et les morceaux en sont achetés sous main par les marchands de profession, qui les revendent aux amateurs et aux pourvoyeurs des musées »[1]. « La loi du 12 août 1897, rédigée de manière à être appliquée aux étrangers qui résident en Égypte comme aux Égyptiens eux-mêmes, n'édicte contre les fouilles et la destruction des antiquités que des peines insignifiantes, une amende de 50 à 100 piastres et de trois à sept jours de prison »[2]. Encore ne trouvait-il pas toujours auprès de la police et des autorités judiciaires l'appui qu'il eût été en droit d'en attendre. D'accord avec le Comité d'archéologie, il avait préparé, en 1902, un projet de loi destiné à l'armer contre cet état de choses déplorable. A la troisième rédaction, le Comité de législation insista (1903) pour qu'il fût soumis à l'approbation des dix-huit puissances représentées en Égypte, afin qu'on pût l'étendre également à leurs ressortissants, protégés par le régime des capitulations. Les résistances furent sans

1. G. Maspero, *Rapports sur la marche du Service des antiquités*, Intr., p. xxxi.
2. *Loc. cit.*, p. xxvii.

doute vives, car ce ne fut que neuf ans après, le 12 juin 1912, que la loi fut enfin promulguée. Maspero, avant de quitter l'Égypte pour la dernière fois, eut la satisfaction de voir qu'il n'avait point prodigué sa peine en vain. Ce résultat sera compté comme l'un des beaux succès de sa carrière par ceux qui ont assisté de près à la lutte qu'il eut à soutenir et qui savent toute la diplomatie qu'il dut déployer pour obtenir gain de cause. Durant les deux années qui précédèrent son départ, il avait entrepris de créer des musées provinciaux analogues à celui qui existait déjà à Alexandrie et destinés à recevoir les antiquités recueillies dans la région et faisant double emploi dans les séries du musée du Caire. En dépit d'une très vive opposition, il réalisa son projet à Éléphantine (1912), à Tantah (1913), à Miniéh et à Assiout (1914).

Cependant la vieillesse approchait sans qu'il parût s'en apercevoir. Chaque année, à son retour de France, toujours vigoureux, il reprenait son labeur sans apparence de fatigue, accomplissant avec une patience jamais démentie les tâches administratives les plus ingrates. Les courts loisirs que lui laissaient ses occupations officielles, il les consacrait à des travaux personnels dont le nombre et la variété ne laissent guère soupçonner l'effort constant qu'il lui fallait fournir par ailleurs. Outre les articles qu'il donne au *Recueil de travaux*, aux *Annales du Service des antiquités*, au *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, à la *Revue critique* et à des revues d'art, il prépare pour la *Bibliothèque d'étude* publiée par l'Institut français du Caire des éditions critiques des *Mémoires de Sinouhît* (1908), de l'*Hymne au Nil* (1911), des *Instructions d'Amenemhaît* (1912), rédige le catalogue des *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque* du musée du Caire (1908-1914), un volume de rapports sur *Les temples immergés de la Nubie* (1912); il écrit pour la collection *Ars una* le traité *Égypte* (1912), qui est une histoire complète de l'art égyptien depuis l'époque thinite jusqu'à la domination romaine. Entre temps il poursuit la publication de la *Bibliothèque égyptologique*, qui compte à l'heure actuelle près de quarante volumes; réédite dans trois volumes, *Causeries d'Égypte* (1906), *Ruines et souvenirs d'Égypte* (1909) et *Essais d'art égyptien* (1911), les articles parus dans le *Temps*, dans le *Journal des Débats* et différentes revues, augmente de deux éditions ses jolis *Contes populaires de l'Égypte antique*, de trois ou quatre autres sa petite *Histoire des peuples de l'Orient* complètement remaniée, et traduit de l'arabe, dans une langue savoureuse, des chansons populaires recueillies dans la Haute Égypte de 1900 à 1914.

La soixantaine atteinte, le Gouvernement égyptien, en reconnaissance de ses éminents services, lui avait proposé de le maintenir en exercice cinq années encore; puis, prorogeant ce délai, lui avait demandé plus tard de ne prendre sa retraite qu'à soixante-dix ans. Ne voulant pas laisser inachevées les tâches entreprises, Maspero avait consenti à rester. Peut-être ne compta-t-il pas assez avec ses forces. Le climat de l'Égypte ne vaut pas, à beaucoup près, la réputation qu'on lui a faite. Fort agréable en hiver, il n'est pas sans danger pour l'Européen qui s'expose longuement à son influence, surtout s'il reste soumis à des habitudes d'activité intense. Maspero, dont les congés étaient de courte durée, et qui se faisait un devoir d'en respecter les limites, quittait le Caire à la fin de juillet, après avoir essuyé les mois les plus chauds de l'année. Au

surplus, il ne s'épargnait guère, quel que fût le degré de la température. A peine sorti de son bureau du musée, il reprenait chez lui la besogne interrompue la veille, sans mesurer la fatigue qui devait fatalement user sa santé. Une première fois, en 1910, une indisposition assez forte l'avait contraint d'avancer la date de son départ annuel. Après une rémission de quelque durée, les malaises reparurent, se manifestant sous une forme plus grave, et les médecins durent, au printemps de 1914, lui conseiller de rentrer définitivement en France. A son arrivée, il semblait s'être ressaisi : on eut pu croire que sa robuste constitution avait, une fois de plus, triomphé du mal. Bientôt, d'ailleurs, son élection au secrétariat perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui fut certainement une des grandes joies de sa vie, venait tempérer les regrets que sa retraite prématurée aurait pu lui causer. Puis la guerre survint, et une nouvelle crise le terrassait peu de temps après le départ de Jean, son plus jeune fils, pour le front. Elle faillit l'emporter. A force de soins, il se remit péniblement. Un événement cruel devait hâter sa fin : le 17 février 1915, Jean Maspero tombait glorieusement à Vauquois, frappé par une balle allemande. Son patriotisme lui vint en aide dans cette terrible épreuve. Avec un courage admirable, il se remet à l'ouvrage, cherchant dans le travail un adoucissement à sa peine. Sa première pensée est pour la mémoire du fils dont les débuts brillants donnaient de si belles espérances. Il classe les manuscrits et les notes abondantes laissés par le jeune savant, termine l'impression du catalogue des *Papyrus grecs d'époque byzantine,* puis, achevant son œuvre douloureuse, il compose l'émouvante introduction qui figure en tête du tome troisième de cette publication, « tâche triste pour un vieillard qui s'attendait plutôt à ce que son fils lui rendît ce dernier devoir ». Bien qu'il se sût irrémédiablement perdu, il cache aux siens, qu'il ne veut alarmer davantage, le dénouement prochain qu'il pressent. Une fois pourtant, il laisse percer son angoisse, non pas de la mort qu'il attend avec calme, mais de la déchéance où pourrait sombrer son intelligence admirable. Cette crainte, il la révèle d'une façon saisissante dans sa *Notice sur la vie et les travaux de M. Georges Perrot,* composée en 1915. La Providence, dit-il, « lui épargna miséricordieusement ces misères dont la vieillesse accable volontiers la plupart d'entre nous, enlevant aux uns l'ouïe ou la vue, clouant les autres sur un lit d'inertie, resserrant sans pitié la mémoire, obscurcissant par degrés l'intelligence la plus claire, à la façon d'un enfant mauvais qui s'amuse à éplucher un insecte membre à membre, avant de le jeter mutilé sur le sol pour l'y laisser agoniser lentement ». Elle lui fut également clémente. Et si sa vie fut attristée vers la fin par le deuil et la maladie, du moins eut-il la fortune enviable de conserver intactes jusqu'au dernier instant les facultés extraordinaires qui le portèrent au sommet de la science. En 1915, malgré qu'il éprouvât une gêne assez forte à se mouvoir, il voulut reprendre son enseignement au Collège de France. Et chaque semaine il s'achemina avec la même ponctualité que jadis, accompagné de Mme Maspero qui ne le quittait plus, vers cette maison que tant de souvenirs lui rendaient chère. Il choisit pour sujet d'un de ses cours l'une des matières les plus rebelles à traiter, la vocalisation de l'ancien égyptien. L'*Introduction à l'étude de la phonétique égyptienne* qu'il entreprit d'écrire à la même époque ras-

semble les résultats de cinquante ans de recherches ardues. Il y combat avec vigueur les doctrines de l'école allemande qui tendent à faire entrer l'égyptien dans le cadre des langues sémitiques, et contre lesquelles il n'avait cessé de s'élever de longue date. Il n'eut malheureusement pas le temps de terminer ce mémoire, qui devait former le chapitre préliminaire d'une *Introduction à la grammaire égyptienne*. Le 30 juin 1916, alors que la séance de l'Académie s'achevait, Maspero s'affaissa subitement dans son fauteuil au moment où il s'apprêtait à prendre la parole. La mort venait de le saisir en plein travail, comme il l'avait toujours souhaité.

Qu'il me soit permis, en terminant ces lignes, d'apporter ici mon tribut d'admiration et de reconnaissance à la mémoire de celui qui fut pour moi le meilleur des maîtres, et dont l'amitié me fut toujours le plus précieux des encouragements.

É. Chassinat.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Une petite horloge astronomique gréco égyptienne, par Henri Sottas 1

Quelques divinités dans les arbres, par G. Maspero 8

Le classement des rois de la famille des Bubastites, par G. Daressy 9

Hérodote, II, cl, par G. Maspero 20

Nécropole de Qantarah (fouilles de mai 1914), par Jean Clédat 21

Sur le sens juridique de , par G. Maspero 31

La mise à mort rituelle d'Apis, par É. Chassinat 33

Le titre 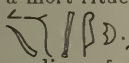 , par Victor Loret 61

On the reading of as *ny-św·t*, by Aylward M. Blackman 69

Additional note on A. M. Blackman, by Alan H. Gardiner 70

Note sur un gnomon portatif gréco-égyptien, par Charles Kuentz 70

Introduction à l'étude de la phonétique égyptienne, par G. Maspero 85, 113

Nouvelles notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. Scheil 165

Un second exemplaire du Décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane, par G. Daressy 175

A propos d'un passage de la stèle n° 8438 du musée de Berlin, par É. Chassinat 180

Un signe hiératique peu connu, par Eugène Dévaud 183

Le Conte du Naufragé. Remarques grammaticales, lexicographiques, paléographiques, etc., par Eugène Dévaud 188

Gaston Maspero, par É. Chassinat 211

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 844